

Per 9

ARCHEOLOGIE

des Pyrénées Occidentales
et des Landes



Documents d'Archéologie

- des Pyrénées Atlantiques
- des Landes
- des Hautes Pyrénées

TOME 14 - 1995

SOMMAIRE

Documents d'Archéologie des Pyrénées-Atlantiques

- Le tumulus T.7 de Poms. Première synthèse des résultats de fouille (Landes du Pont-Long, Pyrénées-Atlantiques)
par Jean-Marie Escudé-Quillet, Françoise Certain et Claude Blanc 1
- Intervention archéologique autour de l'ancienne cathédrale d'Oloron-Sainte-Marie : Premiers résultats
par Nathalie Chevalier et Anne Métois 36
- Un tumulus de l'Age du Bronze à Anoye (Pyrénées-Atlantiques)
par Patrice Dumontier 51
- Etude palynologique du tumulus T1 d'Anoye (Pyrénées-Atlantiques)
par Bui Thi Mai 67
- Polissoirs et affuteurs de la Vallée d'Ossau (Pyrénées-Atlantiques)
par Claude Blanc, Françoise Certain et Jean Soust 71
- Behastoy (Larrau, Pyrénées-Atlantiques)
par Marie-Noëlle Nacfer 85
- Actualité archéologique 96

Documents d'Archéologie des Landes

- Prospection - Inventaire du Tursan (Landes) - Premier bilan
par Marie-Christine Gineste 133
- L'habitat chalcolithique de Loustaounaou à Canenx-et-Réault (Landes)
par Bernard Gellibert et Jean-Claude Merlet 141
- Découvertes archéologiques récentes à Mont-de-Marsan (Landes)
par Sylvie Riune-Lacabe 160
- Actualité archéologique 216

Documents d'Archéologie des Hautes-Pyrénées

- Camps fortifiés et mottes castrales de la région de Lannemezan (H.P.)
par François Arrouy, Alexis Charniguet, Robert Vié, coll. J. Legendre 229
- Les tumulus des plateaux de Ger et de Lannemezan : prospection-inventaire
par Laure Gros, coll. Nathalie Lecomte 259
- Découvertes isolées 271

Documents 1995
d'archéologie
des **P**yrénées
Atlantiques

Extrait de
Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes
tome 14, 1995

publié avec le concours
du Ministère de la Culture et de la Francophonie
du Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine
du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques
de la ville de Pau

LE TUMULUS T.7 DE POMPS Première synthèse des résultats de fouille (Landes du Pont-Long - Pyrénées-Atlantiques)

Par Jean-Marie ESCUDE-QUILLET (*), Françoise CERTAIN (**), Claude BLANC (***)

Résumé : La fouille du tumulus T.7 de Poms, réalisée en deux temps, en 1991 et 1993, a permis notamment la mise au jour de dix-neuf sépultures de la fin du premier âge du fer situées dans le quart sud-est du tertre. Leur étude a conduit à aborder certains aspects des pratiques funéraires mises en oeuvre sur ce site. La découverte d'un chopper inverse en place daterait l'érection du tertre entre la fin du néolithique et le début de l'âge du bronze.

En 1984 se déroulait la fouille de sauvetage urgent du tumulus T.1 de Poms (C. Blanc, Bui Thi Mai, 1988). L'année suivante, le propriétaire du champ, M. Lacomme, signalait à M. C. Certain, par ailleurs inventeur du tumulus T.1 de Poms, la découverte de tessons de céramiques et de vestiges métalliques issus d'un tumulus proche du T.1.

En 1991, Monsieur Lacomme nous ayant fait connaître son intention de mener à bien des travaux agricoles nécessitant l'arasement du tertre, une demande d'autorisation de fouille de sauvetage urgent fut demandée.

Le tumulus T.7 s'élevait dans un champ situé à la limite des communes de Poms et de Castillon-d'Arthez, dans la grande lande que constitue l'extrême nord-ouest du plateau du Pont-Long. Il se trouvait

à 400 m au nord du Lech, petit ruisseau situé en contrebas de la colline sur laquelle est bâti le village de Castillon-d'Arthez.

- Carte I.G.N. : Arthez-de-Béarn 1544 Ouest
- Coordonnées Lambert :
x = 364,225
y = 3135,558
alt = 130 m
- Cadastre : section A. 1 - parcelle 98

Cette partie du Pont-Long a fait l'objet d'un début de prospection qui a permis, entre autres, de recenser huit tumuli isolés, tous fortement mutilés par les labours.

(*) 34, rue Roquelaine - 31000 TOULOUSE
(**) 28, avenue F. Garcia Lorca - 64000 PAU
(***) 24, rue de Bagnères - 64000 PAU

Le contexte archéologique avait déjà été décrit lors de la publication de l'article de synthèse sur le tumulus T.1 de Poms (C. Blanc, Bui Thi Mai, 1988), sa connaissance n'a guère évolué depuis. Outre une occupation paléolithique à Balansun (G. Marsan, 1986) et gallo-romaine à Castillon-d'Arthez (F. Réchin, S. Riuné-Lacabe, 1993 ; F. Réchin, M. Saule, 1993), P. Raymond a fouillé à Balansun un tumulus qui livrait trois haches polies en schistes ainsi que différents silex aménagés (P. Raymond, 1886-1887). Une hache polie en quartz a été trouvée à Doazon (C. Blanc, 1986a). Il faut enfin signaler le superbe camp de Castillon-d'Arthez, décrit dans la littérature comme "motte féodale" (J. Loubergé, F. Massie, 1971).

La fouille de sauvetage du tumulus T.7⁽¹⁾ s'est ainsi déroulée en deux campagnes. La première en 1991, qui a permis de recueillir l'essentiel des vestiges présents dans le tertre (zone centrale, sépultures 1 et 2, "complexe de six sépultures", chopper inverse), et une seconde en mars 1993 lors de la destruction du site.

Les méthodes mises en oeuvre nous ont amené à effectuer un carroyage (carré de un mètre de côté) sur l'ensemble du site. Toutes les découvertes ont donné lieu à une prise de notes et, lorsque cela présentait un intérêt, à un relevé en plan, en coupe, et photographique. L'ensemble des sépultures a été étudié en laboratoire.

Il aurait été souhaitable qu'un anthropologue soit présent sur le terrain, lors de la fouille. Toutefois, l'état des urnes lors de leur découverte était tel que cette intervention n'aurait pas permis d'obtenir les résultats espérés. Il faut souhaiter qu'une prochaine fouille permettra de progresser dans cette voie.

Par la force des choses, nous ne pouvons connaître les dimensions d'origine du tertre : les labours l'ont largement écrêté, tandis qu'il se situait à cheval sur deux propriétés séparées jusqu'en 1989 par un fossé de direction est-ouest. Sa partie sud avait été

nivelée par son précédent propriétaire. Enfin, le propriétaire actuel du terrain, après le remembrement qui a réuni les deux champs, a reconstitué la partie sud du tumulus afin de faciliter le passage de son tracteur.

L'histoire du site, l'évolution de sa morphologie, la destruction d'une de ses parties, puis sa reconstitution, font qu'il est impossible d'être sûr de ses dimensions, voire de ses limites. Bien plus, les qualificatifs de situation, tels que "zone centrale" ou "quart sud-est", n'ont pu être donnés que sous toute réserve.

Nous pouvons penser que le tertre avait à l'origine un diamètre d'environ 25 m. Sa hauteur maximale conservée était d'environ 55 cm. Des témoignages visuels lui donnaient toutefois quelques 40 cm de plus quatre ans avant la fouille.

Le total des zones fouillées lors de la première campagne est de 26 m², 11 dans la partie centrale du tertre, et 15 dans son quart sud-est.

Pour ce qui est des datations des vestiges de l'âge du fer, nous avons utilisé les résultats de l'étude du tumulus T.A64.I d'Ibos qui a permis, par la méthode de la chronotopographie, de caractériser trois périodes de l'âge du fer sud-aquitain (J.M. Escudé-Quillet, 1993) :

- la séquence I de l'occupation du tumulus T.A64.I d'Ibos correspond à la période moyenne du premier âge du fer (fin VIIème - moitié du VIème siècle avant J.-C.),

- la séquence II, à la fin du premier âge du fer (moitié VIème - moitié Vème siècle avant J.-C.),

- la séquence III, au début du second âge du fer (moitié Vème - IVème siècle avant J.-C.).

Par ailleurs, l'étude systématique des vestiges de l'âge du fer issus du plateau de Ger et leur comparaison avec les vestiges sud-aquitains a permis de

possible d'effectuer une photo aérienne du site, ainsi que l'équipe de fouilleurs bénévoles : M. Blanc, A. Blanc, R. Camy-Lafargue, S. Darrigan, S. Dartiguepeyrou, M.C. Even, J. Guyon, J.F. Hasperue, F. Iglésias, C. Ménagé, T. Monteau, B. Puyue, F. Pouchan et les élèves du lycée de Nay.

(1) Cette étude a bénéficié du concours du S.R.A. d'Aquitaine, du C.A.U.E. des Pyrénées-Atlantiques et de la mairie de Poms. Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont rendu la fouille possible et agréable : les membres de la famille Lacomme, propriétaires du terrain, pour leur compréhension et leur amabilité ; C. et M.C. Certain pour leur aide et leur hospitalité ; E. Nassieu grâce auquel il a été

vérifier la communauté de forme entre le Pont-Long, le Béarn, le plateau de Ger et le plateau de Lanne-mezan. Aussi, nous adopterons pour les vestiges issus du tumulus T.7 de Poms, le même découpage chronologique que celui proposé pour Ibos (J.M. Escudé-Quillet, 1994 ; J.M. Escudé-Quillet, S. Riuné-Lacabe à paraître).

Enfin, nous avons opté pour la description des formes céramiques, pour le vocabulaire défini par B. Dedet et M. Py (1975), et pour les fibules, pour celui de J.P. Mohen (1974).

La zone centrale

La stratigraphie du centre du tertre est uniforme. La couche C.1 était constituée de terre de labour, mélange de maïs et d'argile travaillée. Sa puissance était d'environ 25 cm de profondeur. La couche C.2a (terre tumulaire non perturbée) était constituée d'une terre argileuse, compacte, légèrement sableuse, sa couleur variant du jaune foncé au brun très clair. Elle a été reconnue jusqu'à environ 1 m de profondeur.

La fouille de cette zone a permis la mise au jour d'une grande fosse subcirculaire aux caractéristiques originales. Son plus grand axe était de 1 m (Fig. 1 et 2) pour une profondeur maximale conservée de 45 cm - partie située dans la couche C.1 comprise.

Son remplissage (seule la partie non perturbée par le labour est prise en compte) était constitué de charbon pulvérulent à peu près pur, noir, avec au niveau de sa paroi ouest une poche de charbon mêlé de cendre blanche (Fig. 1). L'argile de la couche C.2a immédiatement en contact avec la fosse, plus pâle que la normale, parfois blanche, était dure ; la résistance de la terre et ses couleurs s'estompant à mesure de l'éloignement de la fosse (texture de la C.2a retrouvée à environ 30 cm de distance).

Nous ne pensons pas que cette terre qui a indéniablement connu une forte chaleur, soit un élément rapporté : l'évolution de sa couleur (du blanc/jaune clair au jaune foncé) et de sa texture (du dur au tendre) ne présente pas de transition brutale avec la terre environnante.

Deux faits laissent à penser que la fosse n'a pas servi de foyer mais a plutôt connu un dépôt de cendres incandescentes.

En effet son remplissage était constitué de charbon pur pulvérulent. Or, la crémation d'une bûche en une fosse aussi profonde devrait laisser, faute d'une bonne oxygénation, des fragments de charbon entiers. De plus, cette fosse, dont la profondeur conservée était de 45 cm pour environ 70 cm de diamètre, ne semble pas être, d'un point de vue purement pratique, d'une conformation des mieux adaptées à l'installation d'un foyer.

Il est difficile, en raison de l'indigence de nos informations (une datation au C14 sera publiée ultérieurement), de préciser l'attribution chronologique de cette structure atypique. L'hypothèse d'une fosse sépulcrale peut être évoquée ; toutefois, ses dimensions (sur 45 cm de profondeur il n'y avait trace de sépulture, sa profondeur initiale avec l'urne ou tout autre dépôt funéraire aurait donc été très importante), l'absence de vestiges et les caractéristiques que nous avons décrites, permettent d'écarter cette proposition.

Une structure se rapprochant de façon lointaine de celle-ci a déjà été étudiée par l'un de nous (C.B.) sur le tumulus T.3 de Lons : "Plusieurs fosses ont pu être mises en évidence. Dans un des cas, la profondeur totale était de 1,2 m, la largeur étant de 45 cm. Ces fosses étaient remplies d'argile rouge rubéfiée et de poches de charbon de bois, ces dernières étant souvent posées sur l'argile stérile. Aucun matériel n'était associé à ces fosses. Plusieurs indices indiquent qu'il ne s'agit pas des restes d'un bûcher, mais d'éléments rapportés dans le tertre". Cette fosse a été attribuée au bronze ancien par datation au C.14 (C. Blanc, 1988 : p. 199).

Les interrogations sur la nature et la fonction de cette fosse restent entières.

La zone de fouille sud-est

La stratigraphie de cette zone est constituée de la couche C.1 et d'une couche dite C.2b. Celle-ci, faite

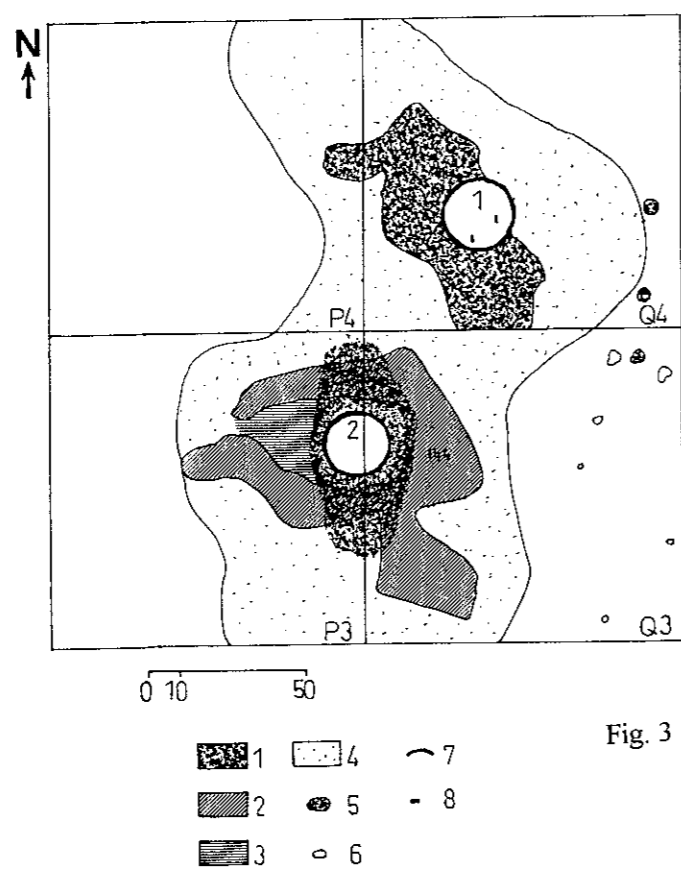
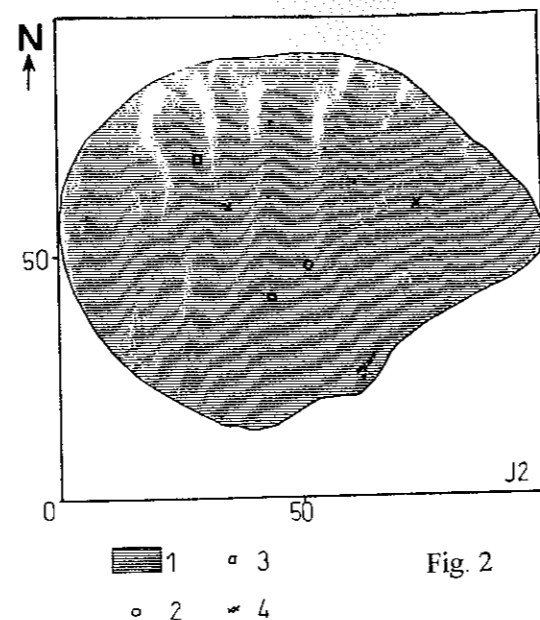
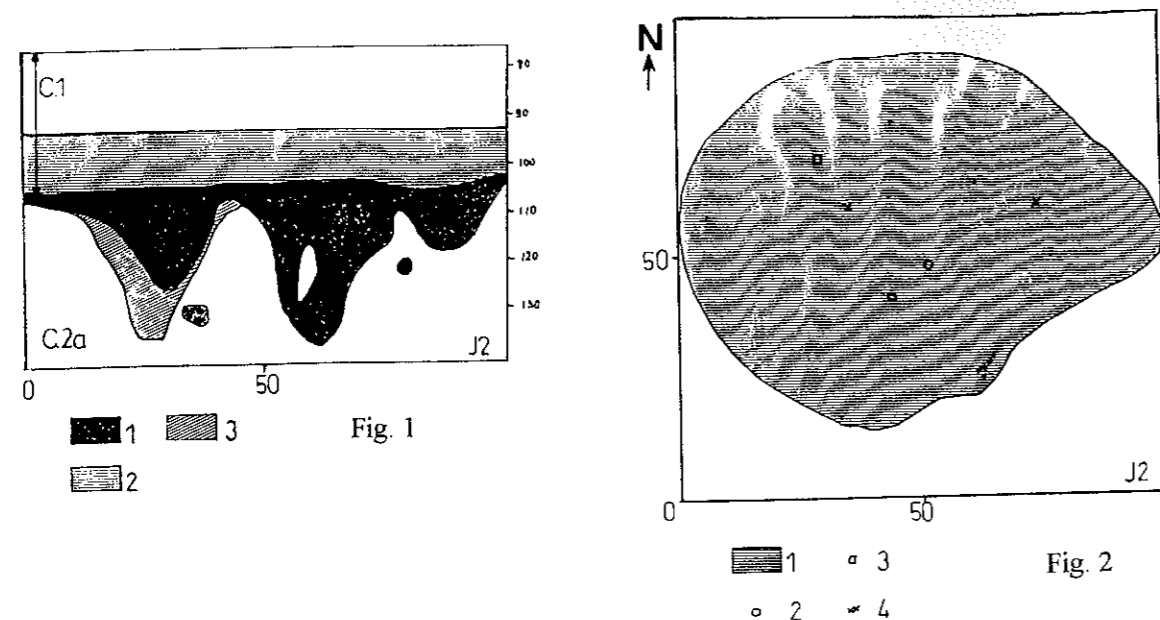


FIG. 1 - Coupe E/O de la fosse de charbon de la zone centrale. (y = 50).
1. Charbon pulvérulent. 2. Charbon perturbé par les labours.
3. Charbon mélé de cendres.

FIG. 2 - Fosse de charbon de la zone centrale (couche perturbée C 1).
1. Charbon perturbé par les labours. 2. Fragment de céramique.
3. Agglomérat de métaux. 4. Esquille d'os brûlé.

FIG. 3 - Plan de situation des sépultures 1 et 2.
1. Charbon pur. 2. Couronne de terre charbonneuse. 3. Argile marron très meuble.
4. Terre charbonneuse. 5. Galet brûlé. 6. Galet non brûlé. 7. Situation des urnes.
8. Fragment de céramique.

d'une terre lourde et compacte, marron, a été suivie sur environ 1 m de profondeur.

Deux sépultures de l'âge du fer originales

Les sépultures 1 et 2 (Fig. 3) ont la particularité commune d'être immergées chacune dans une poche de charbon selon les mêmes modalités.

Nous ne pouvons savoir si la partie supérieure des urnes était elle-même immergée dans le charbon ; toutefois, il a été possible de constater que la base des urnes reposait au fond des fosses directement sur la couche C.2b. Les urnes ont donc été placées avant que les fosses aient été comblées de charbon.

Si l'association de charbon à des sépultures de l'âge du fer semble avoir été d'un usage répandu sous la forme d'une couche (généralement peu épaisse) de charbon sur laquelle reposait l'urne -l'urne étant déposée après le charbon-, le creusement d'une vaste fosse suivi du dépôt de l'urne puis du comblement de la fosse par une grande quantité de charbon semble n'avoir pas jusqu'alors été décrit (C. Blanc, J.M. Escudé-Quillet, 1992).

Probablement s'agit-il là d'une variante du type d'association urne/charbon.

Sépulture 1

Cette sépulture a été largement écrétée par le labour : si la base est en place, toute la partie supérieure de la sépulture a disparu (Fig. 5).

La fosse de forme oblongue, remplie de charbon pur, avait une longueur d'environ 1 m, pour une largeur qui atteint 40 cm. Sa profondeur conservée était de 5 cm. Elle était orientée suivant un axe nord-sud (Photo 1).

L'urne funéraire avait directement été posée sur la couche C.2b au préalable aplanie.

Deux galets brûlés furent découverts dans la

fosse, au nord-est de l'urne (Fig. 4), tandis que trois autres, non brûlés, étaient situés respectivement à l'est, au sud et au nord-est du vase. De même, six galets (dont trois brûlés), furent mis au jour, au même niveau que l'urne mais hors de la fosse, à environ 60 cm à l'est de celle-ci.

• Le dépôt funéraire de l'urne

Etant donné le mauvais état du vase funéraire, la fouille et l'observation minutieuse de son contenu n'ont rien donné de probant, hormis de nous indiquer que le remplissage de la base de l'urne était constitué de cendres peu charbonneuses, et d'une faible concentration d'os brûlés en contact avec le fond.

• Les formes céramiques

Il ne reste guère que la partie inférieure de l'urne. Elle est à fond creux, à bas de panse à profil extérieur rectiligne et à base non élargie. Ses parois externe et interne sont de couleur brune. L'intérieur a connu un lissage fin, l'extérieur un lissage ébauché. La pâte est brune et comprend un dégraissant constitué essentiellement de sable (Fig. 6).

- Hauteur conservée : 60 mm
- Diamètre de la base : 66 mm
- Diamètre max. conservé : 260 mm
- Epaisseur de la paroi : 5 mm

Quelques tessons ont été découverts associés à cette sépulture. Il a été tenté de déterminer le nombre de vases dont ils pourraient représenter les restes.

La première de ces poteries (Fig. 7) est représentée par un tesson dont la pâte bien cuite, de couleur gris cendre, comprend très peu de dégraissant. La paroi externe est rouge brun, la paroi interne beige. Ce tesson est décoré de deux cannelures peu marquées.

- Epaisseur : 5 mm.

La seconde de ces poteries (Fig. 8) serait représentée par un tesson dont la pâte brun-noir est bien

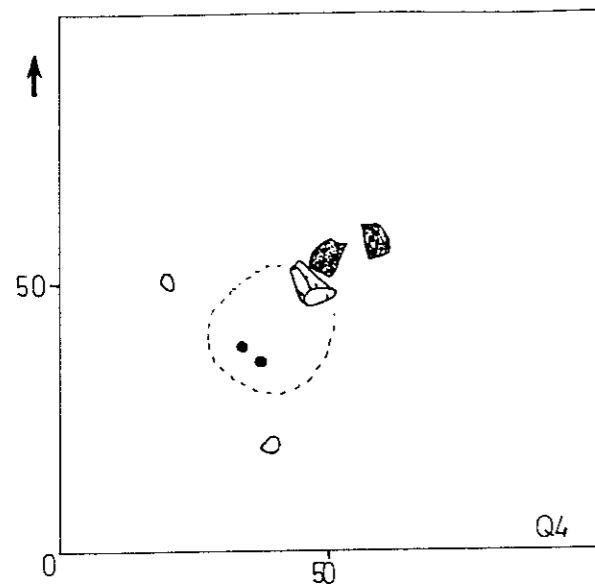


Fig. 4
 1 (4)
 2
 3

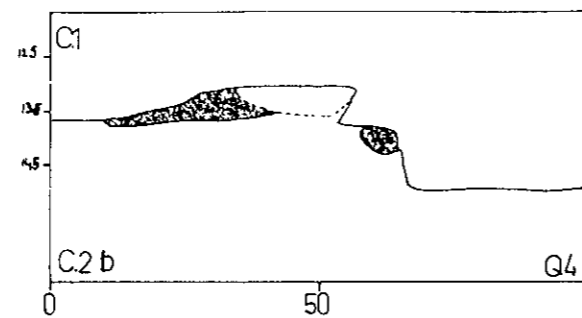


Fig. 5
 1
 2

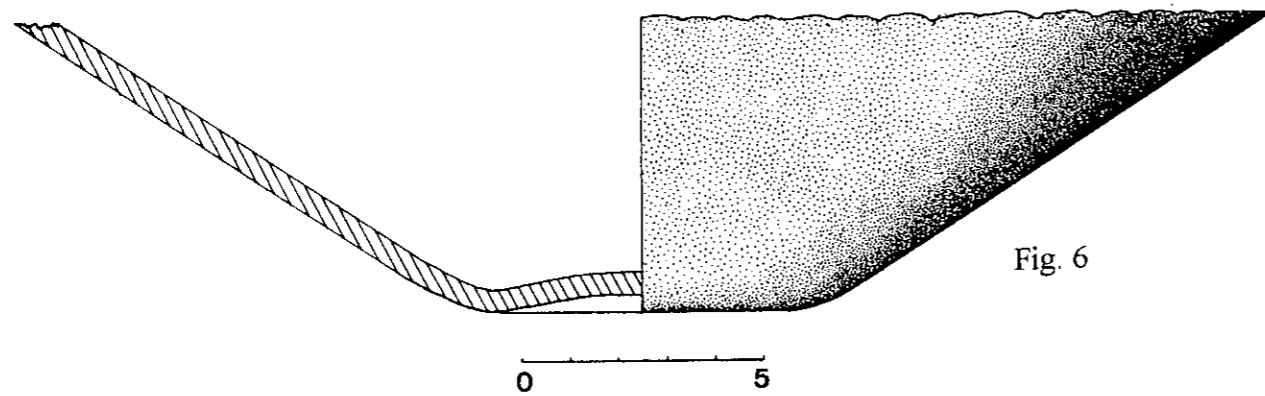


Fig. 6



Fig. 7



Fig. 8

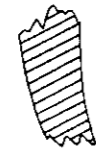


Fig. 9



Fig. 10



Fig. 11

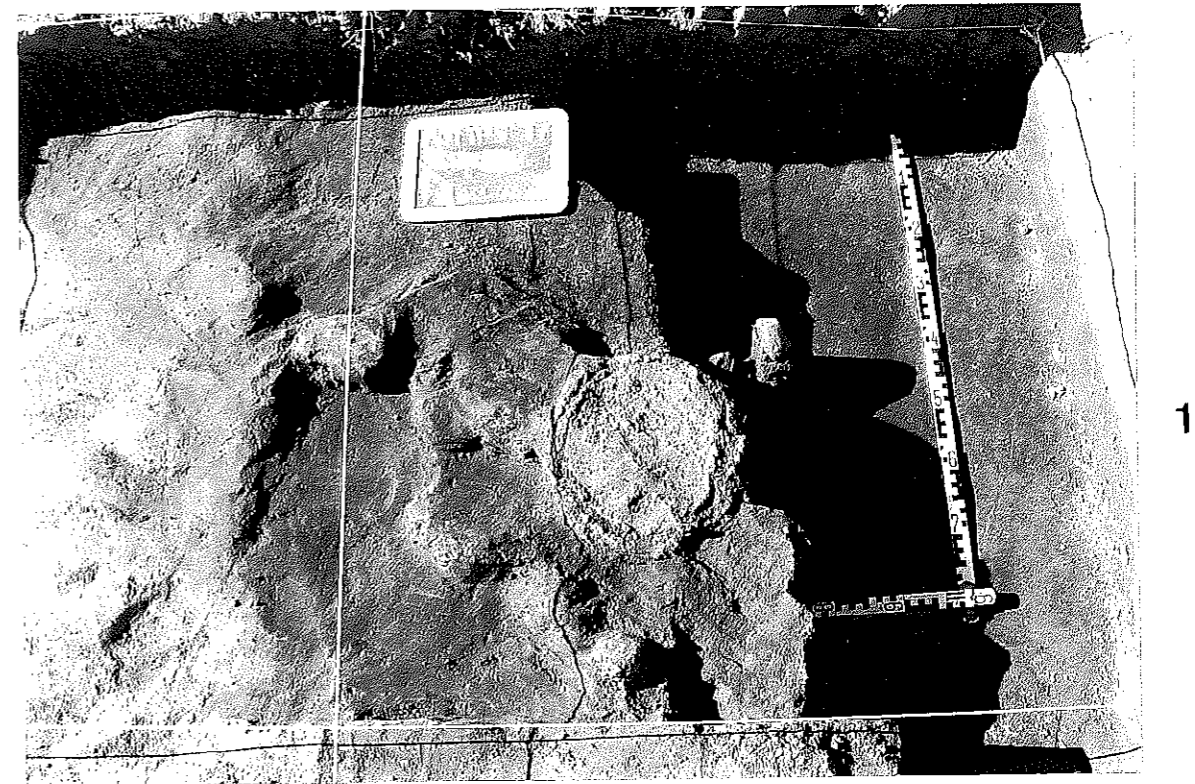


Fig. 12

FIG. 4 - Mobilier associé à la sépulture 1.
 1. Galet brûlé. 2. Galet non brûlé. 3. Céramique. 4. Cote de profondeur.
 5. Situation initiale de l'urne.

FIG. 5 - Coupe S.O / N. E de la sépulture 1.
 1. Charbon pur. 2. Galet brûlé.

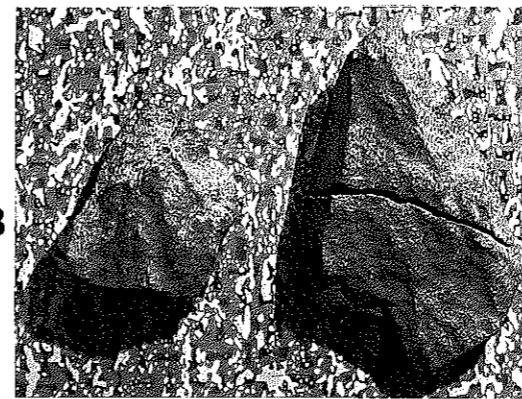
FIG. 6 à 12 - Sépulture 1



1



2



3



4

Photographies.

1. La sépulture 1 et sa fosse de charbon. 2. Pied de l'urne de la sépulture 2, et coupe du fond de la fosse. 3. Le gobelet et la fusatole en place dans la sépulture 6.
 4. Le galet taillé-cassé.

cuite et est constituée d'un dégraissant très fin. L'extérieur a connu un lissage fin, l'intérieur un lissage ébauché. Ce tesson semble provenir de l'angle d'une carène.

- Epaisseur : 10 mm

Une troisième poterie (Fig. 9) serait représentée par un tesson de facture grossière. Sa pâte est orange et comprend peu de dégraissant. L'extérieur est orange et l'intérieur brun.

- Epaisseur : 11 mm

Le quatrième tesson (Fig. 10) proviendrait d'une poterie bien cuite. La pâte, comprenant un dégraissant fin, est brun-gris. La paroi interne, dont la surface n'a pas été aménagée, est brun-gris ; l'extérieur est brun et a connu un lissage fin.

- Epaisseur : 4,5 mm

La cinquième poterie (Fig. 11) est représentée par un fragment de col souligné par un registre de cinq cannelures de 5 mm chacune disposées sur la partie supérieure de la panse. La paroi interne a connu un polissage. La pâte est bien cuite et comprend un dégraissant fin. L'ensemble est brun.

- Diamètre : environ 270 mm
- Epaisseur : 4 à 6 mm

La sixième poterie (Fig. 12) est représentée par un fragment de carène ou de base. L'ensemble est brun. La paroi interne a connu un lissage fin, la paroi externe un lissage ébauché.

- Epaisseur : 5 mm

• Etude chronologique de la sépulture

Cette sépulture a été découverte écriquée par le labour ; mis à part le fond de l'urne cinéraire, aucune forme n'a été conservée. Toutefois, parmi les tessons recueillis, deux étaient décorés de cannelures. Or, il n'a encore jamais été rencontré de motif cannelé associé à une urne à galbe marqué ou carénée (les

deux formes les plus probables compte tenu du bas de panse) à fond creux qui ne fut pas de la fin du premier âge du fer ou du début du second.

Aussi, la datation proposée pour cette sépulture est comprise entre ces deux périodes.

Sépulture 2

Elle était distante de la précédente d'environ 60 cm. La fosse, de forme ovale (Fig. 3 et 13) avait 70 cm de longueur pour 20 cm de largeur et 15 cm de profondeur conservée. Elle était orientée suivant un axe nord-sud.

L'urne funéraire avait directement été posée sur la couche C.2b, au préalable aplaniée.

Cette sépulture est exceptionnelle à bien des égards : si elle était plongée dans une fosse, elle était aussi ceinte d'une couronne de terre carbonneuse, tandis que le dépôt cinéraire était disposé sur deux niveaux distincts.

• Une sépulture posée sur une couronne de terre carbonneuse

L'urne et la fosse étaient situées immédiatement au-dessus d'une structure subcirculaire dont les dimensions axiales étaient de 95 cm d'est en ouest et de 50 cm du nord au sud, pour une hauteur moyenne de 17 cm. Une excroissance de 30 cm de long se détachait de sa partie sud-ouest (Fig. 3).

Son centre, au-dessus duquel reposait l'urne funéraire, était constitué d'un dépôt d'argile compacte très meuble, se développant d'est en ouest sur 55 cm et du nord au sud sur 30 cm. La terre carbonneuse et l'argile centrale étaient exemptes de vestiges.

Ce type de structure, associé à une sépulture de l'âge du fer, n'est pas connu dans la région, ou du moins n'a pas été décrit.

Un objet en fer, d'environ 7 cm de long sur 3,5 cm de large, et 3 cm d'épaisseur, très altéré par la

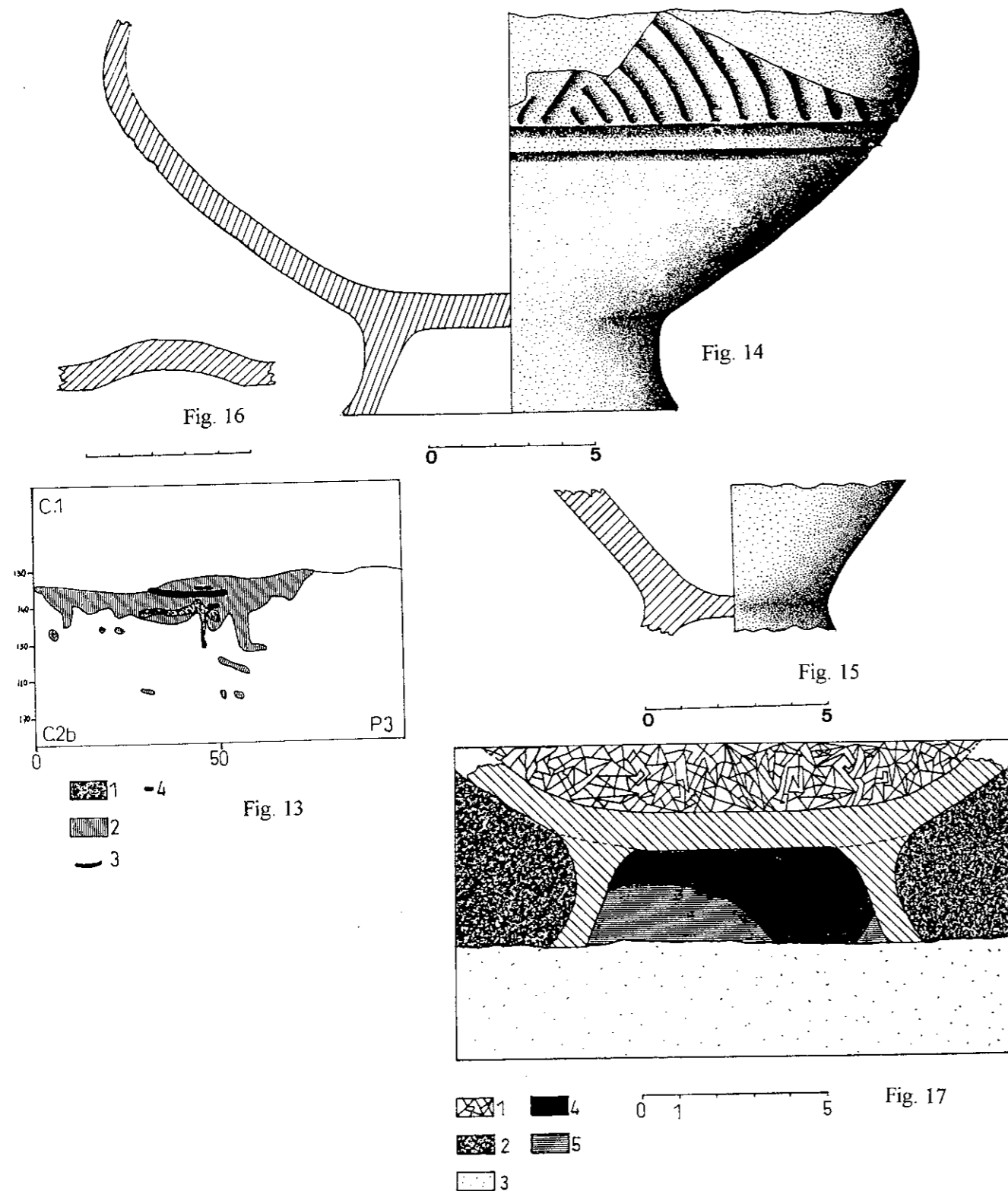


FIG. 13 - Coupe N/S de la sépulture 2.
1. Charbon pur. 2. Charbon mélé de cendre. 3. Bord de l'urne. 4. Céramique.

FIG. 14 à 16 - Sépulture 2.

FIG. 17 - Coupe du dépôt secondaire de la sépulture 2 en place dans la fosse de charbon.
1. Dépôt d'os brûlés. 2. Charbon pur. 3. Couche C. 2b. 4. Charbon pur pulvérisant.
5. Cendre blanche.

corrosion, a été découvert à 1 m de la sépulture dans la couche C.1. Il pourrait s'agir d'un fragment de lame.

• Les dépôts funéraires de l'urne

L'urne, largement écrêtée par le labour, a connu un dépôt à deux niveaux : le premier situé dans le corps du vase, et le second dans son pied.

La partie inférieure de la panse était ainsi remplie d'un mélange de cendre et de charbon. L'ensemble des objets métalliques qu'elle contenait ayant subi l'action du feu, tous ont été altérés, certains sont même devenus informes. On peut toutefois distinguer plusieurs fragments d'armilles en bronze, une moitié d'anneau en fer de 2 cm de diamètre et les restes d'un ressort de fibule.

Sur le fond de l'urne, une couche d'os brûlés, exempte de charbon et de cendre, avait été déposée sur une hauteur totale à l'origine que nous n'avons pu estimer.

Le pied cylindrique de l'urne a servi de réceptacle à un nouveau dépôt. Celui-ci a tout d'abord été désolidarisé de l'urne, posé sur le fond de la fosse, à même la couche C.2b, puis rempli de cendre blanche recouverte par une couche de charbon broyé, très noir, totalement pur (Fig. 17. Photo 2).

L'urne a été découverte remplacée sur son pied.

Un dépôt de ce type a déjà été rencontré, avec quelques variantes, dans la sépulture 2 du tumulus T.1 de Pau où un pied de vase était utilisé pour couvrir une poche de charbon de bois mélé de cendre d'une épaisseur de 13 cm, ce dépôt reposant lui-même sur un tesson de céramique concave (P. Dumontier, C. Blanc, 1984 : p. 36).

• Les formes céramiques

Urne à panse moyenne à profil arrondi. Fond à pied divergent bas, à bas de panse de profil extérieur convexe, à base élargie (Fig. 14). Les parois interne et externe ont connu un lissage fin, la paroi interne est brune, la paroi externe a une couleur qui varie entre le

brun, le rouge et le beige. La pâte est brun-rouge ; elle contient peu de dégraissant, toutefois, certains de ces grains sont assez grossiers.

Un décor dont les restes conservés sont situés sur la partie médiane de la panse est constitué d'un registre de cannelures. Un premier ensemble de cannelures disposées en épi fait face à un second ensemble, toujours en épi mais disposé en angle inverse des précédentes. Ce motif est lui-même souligné par deux cannelures.

- Hauteur totale conservée : 120 mm
- Hauteur du pied : 28 mm
- Diamètre de la panse : 245 mm
- Diamètre de la base de l'urne : 130 mm
- Epaisseur de la paroi : 8 mm
- Largeur des cannelures : 4 mm

Il a été rencontré deux autres formes céramiques dans cette sépulture.

La première (Fig. 15) est représentée par les restes du fond d'une céramique conique à pied. Les parois, très noires, ont connu un lissage fin. Le pied semble avoir été divergent, le bas de panse est à profil extérieur rectiligne. Les dimensions des restes laissent à penser qu'il s'agit là de la coupe-couvercle de l'urne.

- Hauteur totale conservée : 40 mm
- Diam. max. conservé de la panse : 96 mm
- Diam. de la base de la forme : 56 mm
- Epaisseur : 10 mm

La seconde de ces formes (Fig. 16) est représentée par un fond creux. La paroi intérieure, de couleur rose-gris, n'a pas été aménagée, l'extérieur est brun et a connu un lissage fin. La pâte est rose-gris, son dégraissant est assez grossier.

- Diamètre de la base de repos : 66 mm
- Hauteur du creux : 5 mm

• Les vestiges métalliques

Le bracelet, très fragmenté et déformé par le feu, était du type à armilles jointes en bronze. Celles-ci ont

une section carrée de 2 mm de côté.

Le ressort de fibule est en fer ; ses extrémités sont rompues. Il s'agit d'un ressort bilatéral à deux sens de torsion, à corde interne et à axe interne.

• Etude chronologique de la sépulture

Des urnes à pied creux et à motif cannelé ont été rencontrées en grand nombre dans le sud de l'Aquitaine. Les exemplaires les plus proches proviennent du tumulus Tugayé 1 de Ger (R. Coquerel, 1966 : Fig. 3) et des sépultures 18 et 55 du tumulus T.A64.I d'Ibos (J.M. Escudé-Quillet, S. Riuné-Lacabe à paraître).

Les urnes à pied creux à motif cannelé connaissent toutes une datation fixée à la fin du premier âge du fer. Les exemples d'urnes de ce type datées du second âge du fer sont plus rares. Le seul exemplaire rencontré, sans cannelure, provient de la sépulture 48 du tumulus T.A64.I d'Ibos où il était associé à une fibule ornithomorphe à pied recourbé et à ressort bilatéral long, et à une fibule à appendice discoïde, pied coudé, à arc cintré, ressort bilatéral long à deux sens de torsion à axe et à axe secondaire externe (J.M. Escudé-Quillet, S. Riuné-Lacabe à paraître).

La rareté, voire l'absence d'urnes de ce type avec motif cannelé au début du second âge du fer nous porterait à placer cette sépulture à la fin du premier âge du fer.

Un complexe de six sépultures

Il a été mis au jour, à environ deux mètres au sud des précédentes, six nouvelles sépultures (3, 4, 5, 6, 9, 9bis), toutes situées dans approximativement deux mètres-carrés (Fig. 18).

L'étude chronotopographique du tumulus T.A64.I d'Ibos (plateau de Ger, Hautes-Pyrénées) a mis en évidence une pratique particulière des populations de l'âge du fer lors de la mise en terre des sépultures : celles-ci étaient regroupées en ensem-

bles cohérents au sein du tertre en fonction des époques (J.M. Escudé-Quillet, 1993). Par ailleurs, au cours d'une même période il pouvait coexister des regroupements de sépultures distincts pour des raisons qui nous sont encore inconnues (regroupement familial, sexuel, hiérarchique, etc.).

Il semble qu'avec le complexe de six sépultures du tumulus T.7 de Pomps nous nous trouvions devant un même type de phénomène. Comme il a été dit, ces sépultures contemporaines (fin du premier âge du fer) étaient très proches les unes des autres. Parfaitement circonscrites, leur dépôt dans le tertre ne semble pas avoir perturbé leurs voisines respectives.

Deux hypothèses peuvent ainsi être considérées : soit il s'est agi d'une mise en terre simultanée, soit les urnes déjà enfouies étaient signalées par des marqueurs en surface du tertre afin de leur éviter d'être perturbées par les nouveaux dépôts. A une époque où les tumuli n'avaient pas encore connu la révolution du maïs, E. Piette et G. Sacaze (1879 : p. 500) constataient qu'ils rencontraient des galets au-dessus des sépultures de l'âge du fer. Aussi, suggérèrent-ils que ces derniers pouvaient marquer l'emplacement des sépultures.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, cette disposition ne peut être considérée comme fortuite.

Les sépultures 3, 4, 6 et 9bis reposaient sur un lit de charbon, la sépulture 9 était plongée dans une fosse remplie de charbon et de cendre (le charbon ayant été déposé avant l'urne).

Sépulture 3

L'urne avait totalement été détruite par le labour, quelques objets en fer, rendus informes par le feu et la corrosion, semblaient lui être associés, de même qu'un galet brûlé.

Sépulture 4

Comme la précédente, cette sépulture a été traversée par les labours. Un galet brûlé et un

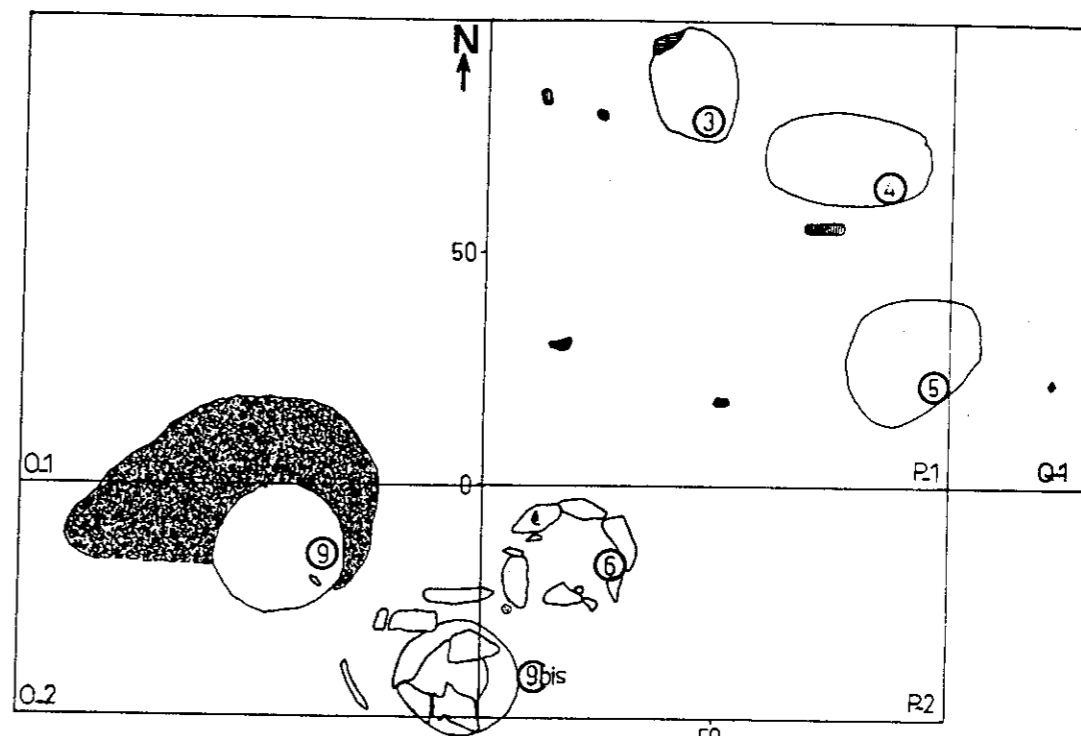


Fig. 18

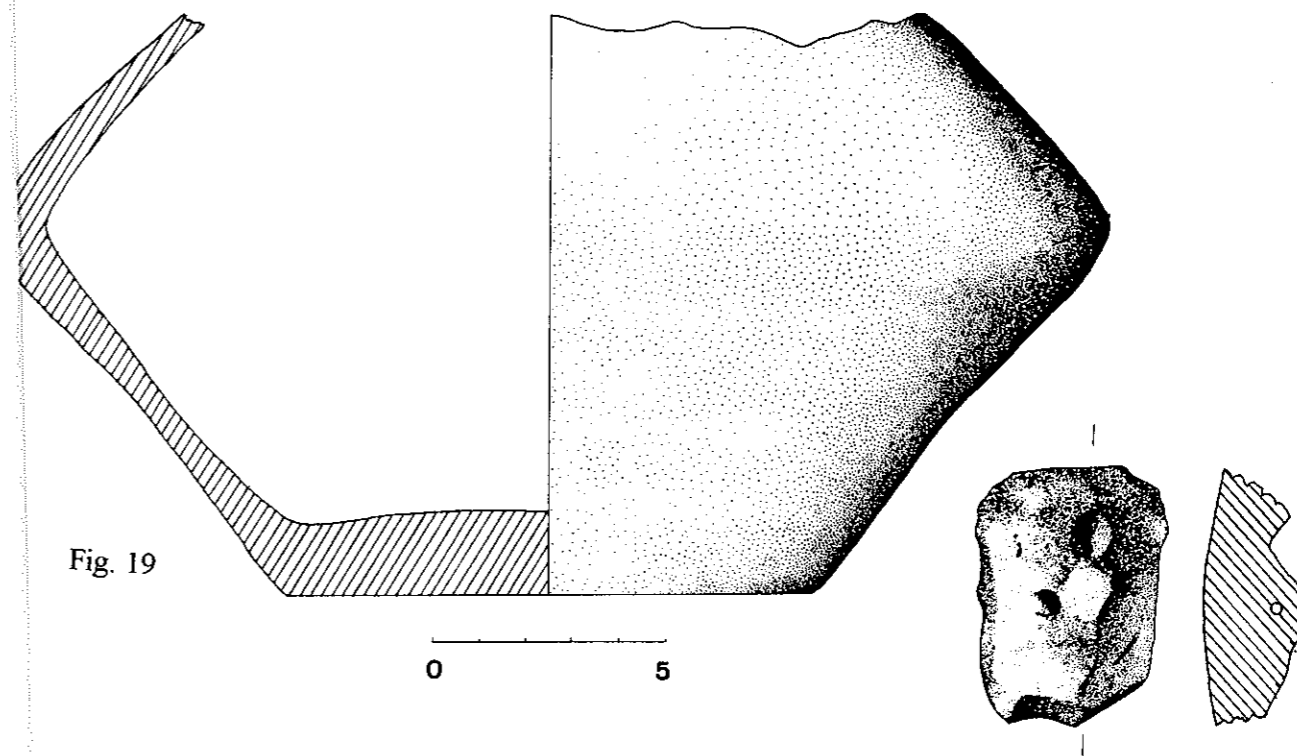
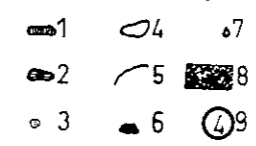


Fig. 19

Fig. 20

FIG. 18 - Plan de situation du "complexe de six sépultures".

1. Objet métallique. 2. Galet associé à la sépulture 3. 3. Galet.
4. Relevé des urnes 6 et 9 bis. 5. Limite de la sépulture. 6. Galet brûlé.
7. Eclat de silex. 8. Cote de profondeur. 9. Numéro de sépulture.

FIG. 19 et 20 - Sépulture 6.

fragment d'arme lui étaient associés.

Ce vestige en fer, formé par l'assemblage de deux pièces semi-cylindriques de même diamètre, semble être la soie effilée d'un couteau ou d'une épée.

- Longueur conservée : 45 mm
- Diamètre : 16 mm

Sépulture 5

Très altérée par les labours, nous n'avons guère pu que constater l'absence d'objets métalliques dans le reste de remplissage dont nous disposions. Toutefois, un gobelet, de même type que celui associé à l'urne 6 (cf. *infra*) a pu être reconnu ; son état n'a guère permis de le reconstituer.

Sépulture 6

L'urne de la sépulture 6 contenait un gobelet posé de biais sur le fond de celle-ci, sans qu'il y ait entre la base du gobelet et le fond de l'urne aucun remplissage. Il semble donc que le gobelet fut déposé en premier dans l'urne (Photo 3).

Le gobelet a reçu un dépôt en trois couches aux limites imprécises, qui se distinguent par la nature des éléments ajoutés à la cendre de charbon de bois présente à tous les niveaux. La couche inférieure était constituée du mélange d'une petite quantité d'os en poudre, de morceaux de charbon (le plus grand atteignait 1,5 cm de long) et d'un petit galet (8 x 3 x 4 mm). La couche intermédiaire contenait une matière brun-rouge foncé, résistante, ainsi qu'une poche de cendre grise compacte. La couche supérieure était constituée d'un dépôt de morceaux de charbon de bois.

Le complément conservé du dépôt de l'urne était formé des restes très corrodés de ce qui avait dû être une fibule et par une fusaïole.

Ce mobilier ainsi que le gobelet se trouvaient dans un mélange de charbon et d'os brûlé, sans cendre ni terre. Les os déposés dans l'urne ont pu être

choisis : il s'agit presque exclusivement de fractions de diaphyses.

• Les formes céramiques

L'urne est à panse moyenne à profil caréné et à fond plat. Les parois sont de couleur brun-rouge, elles n'ont pas été aménagées. La surface, d'aspect fruste, est boursouflée par endroits (le fond en particulier) et plus soignée en d'autres (au-dessus de la carène). La pâte est brune et à dégraissant assez grossier (Fig. 19).

- Hauteur totale conservée : 125 mm
- Hauteur de la panse : 80 mm
- Diamètre de la panse : 240 mm
- Diamètre de la base : 115 mm
- Epaisseur du fond : 18 mm
- Epaisseur de la paroi : 5 à 12 mm

Deux formes étaient associées à cette urne.

Une céramique dont il ne reste comme seul témoin probant qu'un moyen de préhension à perforation horizontale que nous qualifierons de bouton-oreille. La perforation a 3 à 4 mm de diamètre. La paroi intérieure, brun foncé, est lissée ; la paroi extérieure, brun-rouge, n'a pas été aménagée. La pâte est brune et contient un dégraissant fin. Cette pièce appartenait à une coupe-couvercle qui couvrait l'urne (Fig. 20).

Le gobelet à fond plat, à base élargie, à profil extérieur rectiligne parallèle et à cannelure était d'une pâte mal cuite et à paroi très fine. Sorti entier, il s'est fractionné en séchant. Son état n'a guère permis de le reconstituer.

• Autres vestiges

La fusaïole est en terre cuite.

- Diamètre : 27 mm
- Diamètre du trou : 5 mm

Il ne reste de la fibule qu'une fraction de son ardillon en fer et l'attache de celui-ci à l'axe du ressort

(ce dernier manquant).

Sépulture 9

Le dépôt funéraire de cette sépulture était constitué d'un mélange de cendre, de charbon et d'une petite quantité d'os ; une fraction d'objet en fer, de nature indéfinissable, lui était associée. Le contenant était formé d'une coupe servant de base, recouverte d'un fond d'urne ou de coupe ; une fraction de col servait de joint entre ces deux éléments.

Un gobelet rempli de cendre et de charbon a été mis au jour à l'intérieur de cet ensemble.

• Les formes céramiques

La coupe à fond creux était munie d'un moyen de préhension du type bouton-oreille vertical à perforation horizontale. La couleur des parois et de la pâte est brune, la paroi interne est non aménagée, la paroi externe est à lissage ébauché. Le dégraissant est moyen (Fig. 23).

- Hauteur conservée : 60 mm
- Diamètre maximal conservé : 242 mm
- Diamètre du fond : 100 mm
- Hauteur du creux : 8 mm
- Epaisseur : 5 à 7 mm

Le fond d'urne ou de coupe qui couvrait la forme précédente est à fond creux, à bas de panse à profil extérieur convexe et à base non élargie. La paroi externe est brun-rouge à lissage fin, la paroi interne est brune à lissage ébauché (Fig. 23).

- Hauteur conservée : 33 mm
- Diamètre maximal conservé : 180 mm
- Diamètre du fond : 50 mm
- Hauteur du creux : 5 mm
- Epaisseur du fond : 10 mm
- Epaisseur de la panse : 4 à 6 mm

La fraction de col droit, dont il manque le bord, appartenait à une urne à contact col-panse anguleux. La paroi externe est brune à lissage fin, l'interne est brun-jaune à lissage fin, la pâte est ocre à dégraissant

fin (Fig. 22).

- Hauteur conservée : 25 mm
- Diamètre maximal conservé : 160 mm
- Epaisseur : 4 à 5 mm

Le gobelet est à panse surbaissée, à profil caréné, à contact col-panse anguleux et à fond creux. La paroi interne est brune et polie, la paroi externe est brun-ocre et polie, la pâte est ocre à dégraissant moyen. Trois cannelures sont situées sur le haut de panse (Fig. 24).

- Hauteur conservée : 40 mm
- Diamètre du contact col-panse : 75 mm
- Diamètre de la carène : 86 mm
- Diamètre du fond : 20 mm
- Hauteur de la carène : 15 mm
- Hauteur du creux : 1 mm
- Epaisseur : 4 à 5 mm

Une fraction de panse carénée était associée à cette sépulture. Deux cannelures étaient situées au contact de la carène. Les parois interne et externe ont été polies, les parois et la pâte sont brunes, le dégraissant est fin (Fig. 25).

- Diamètre approximatif : 200 mm

Sépulture 9bis

Le dépôt de l'urne était constitué d'un mélange de cendre, de quelques charbons et de quelques esquilles d'os situées sur le fond de l'urne.

Une chape de terre, à dégraissant grossier, sans forme apparente, scellait l'urne.

Deux gobelets lui étaient associés. Le premier, d'une pâte qui rappelle celle située sur le dessus de l'urne, était accotée à la paroi externe de l'urne. Le second était situé directement sur le fond de l'urne. Il semble avoir été placé avant tout autre dépôt.

A cette sépulture était associée les restes d'une soie effilée et d'une pointe de lame, très corrodés et déformés par le feu, qui appartenaient certainement à une épée.

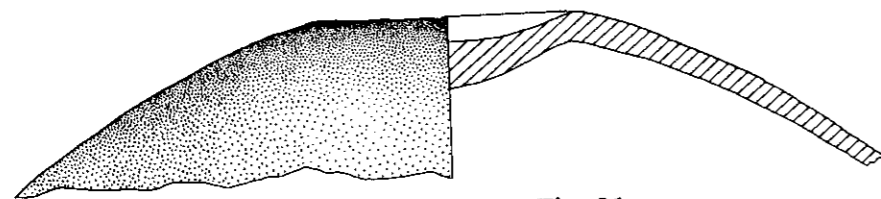


Fig. 21

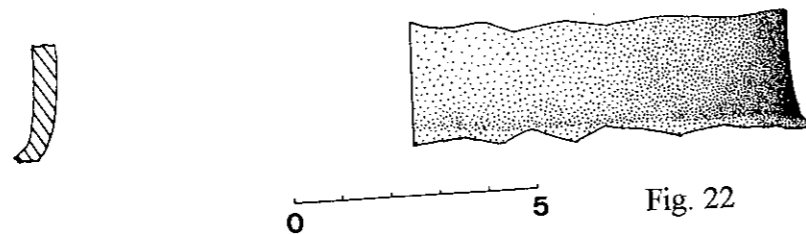


Fig. 22

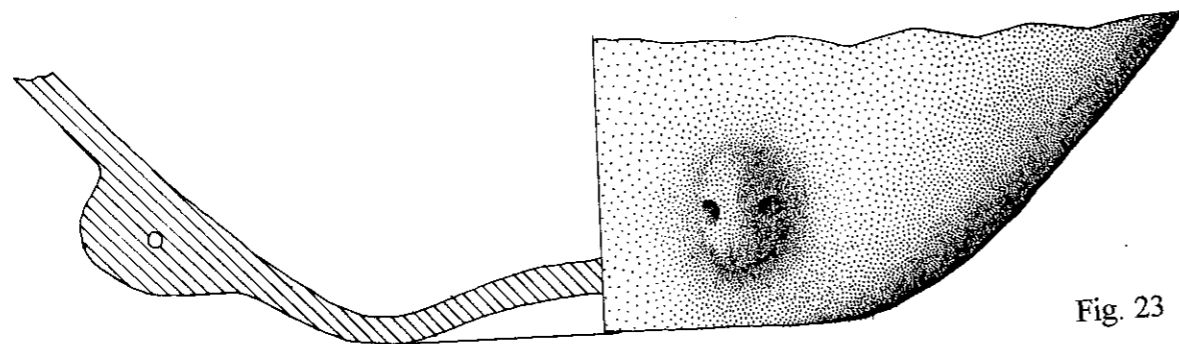


Fig. 23

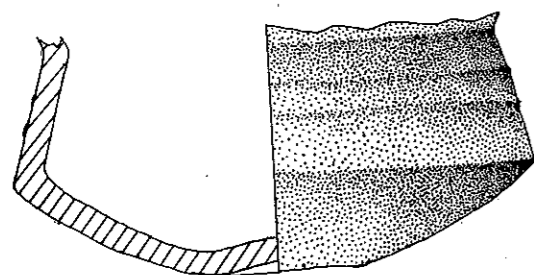


Fig. 24

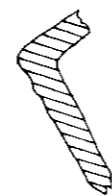


Fig. 25

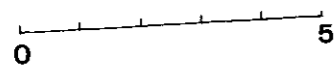


FIG. 21 à 25 - Sépulture 9.

• Les formes céramiques

L'urne est à panse moyenne, à profil arrondi, à fond creux, à col divergent bas, à contact col-panse adouci, à bord sécant incliné vers l'extérieur, à profil rectiligne et lèvre arrondie. Elle est décorée de motifs cannelés variés et non symétriques, disposés par groupe de quatre. Une grande croix cannelée est située sur la paroi externe du fond de l'urne. Les parois interne et externe, de couleur brune ont été polies. La pâte est rouge-brun et à dégraissant fin (Fig. 26).

- Diamètre de la lèvre : 180 mm
- Diamètre du contact col-panse : 170 mm
- Diamètre de la panse : 240 mm
- Diamètre de la base : 70 mm
- Hauteur du creux : 2 mm
- Epaisseur du fond : 7 mm
- Epaisseur de la panse : 5 à 6 mm
- Long. branches de la croix : 60 et 85 mm

Le gobelet découvert à l'extérieur de l'urne est à fond plat, à bas de panse de profil extérieur rectiligne, à base non élargie. Les parois intérieure et extérieure sont brunes à lissage ébauché; la pâte, de très mauvaise qualité, est brune à dégraissant assez grossier (Fig. 28).

- Hauteur conservée : 35 mm
- Diamètre du fond : 60 mm
- Diamètre maximum de la panse : 70 mm
- Epaisseur du fond : 11 mm
- Epaisseur de la panse : 4 à 5 mm

Le gobelet provenant de l'intérieur de l'urne est à panse moyenne, à profil arrondi, à col divergent bas, à contact col-panse anguleux, à fond creux. Le décor est constitué de quatre cannelures situées sur le haut de panse. Les parois intérieure et extérieure sont brunes à lissage fin, la pâte est brune à dégraissant fin (Fig. 27).

- Hauteur : 43 mm
- Diamètre de la lèvre : 67 mm
- Diamètre du contact col-panse : 65 mm
- Diamètre de la panse : 80 mm
- Diamètre du fond : 40 mm

• Les vestiges métalliques

Les restes conservés de la soie (fer) ont une longueur totale de 180 mm.

Etude chronologique du complexe de six sépultures

Comme nous l'indiquions plus haut, il semble que ce complexe de six sépultures participe du même usage qu'il a été possible de mettre en évidence lors de l'étude du tumulus T.A64.I d'Ibos (cf. supra) : le regroupement, pour une raison encore inconnue, de sépultures contemporaines en un même secteur du tumulus.

La chronologie uniforme de ces sépultures vient corroborer cette hypothèse.

• Datation de la sépulture 5

Pour la datation du gobelet, cf. sépulture 6.

• Datation de la sépulture 6

Manifestement, l'urne cinéraire de la sépulture 6, qui est d'une facture grossière et irrégulière, est une urne carénée de basse qualité si on la compare à celles connues dans le sud de l'Aquitaine. En elle-même, elle ne permet guère que d'éliminer toute datation de la période moyenne du premier âge du fer (période durant laquelle il ne semble pas avoir été utilisé de vase caréné à des fins funéraires) : l'absence de col et de décors, le fond plat, la carène moyenne font qu'on ne peut la distinguer d'une urne du début premier âge du fer ou d'une urne de la fin du premier âge du fer, voire du début du second.

Le gobelet permet toutefois de cadrer chronologiquement la sépulture. Cette forme semble être répandue essentiellement dans le sud de l'Aquitaine, région où elle se rencontre en grand nombre. Les exemplaires les plus proches de celui-ci proviennent de la sépulture 29 du tumulus T.A64.I d'Ibos

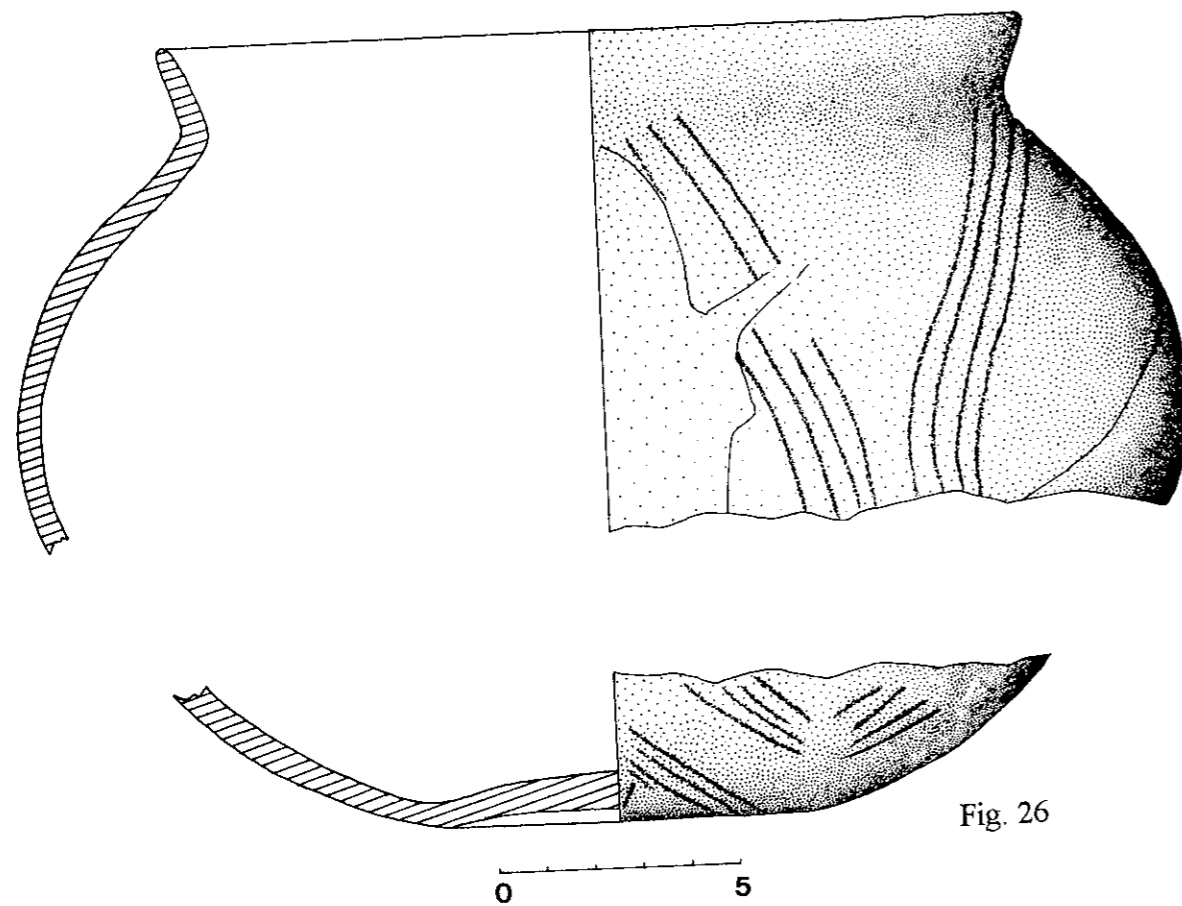


Fig. 26

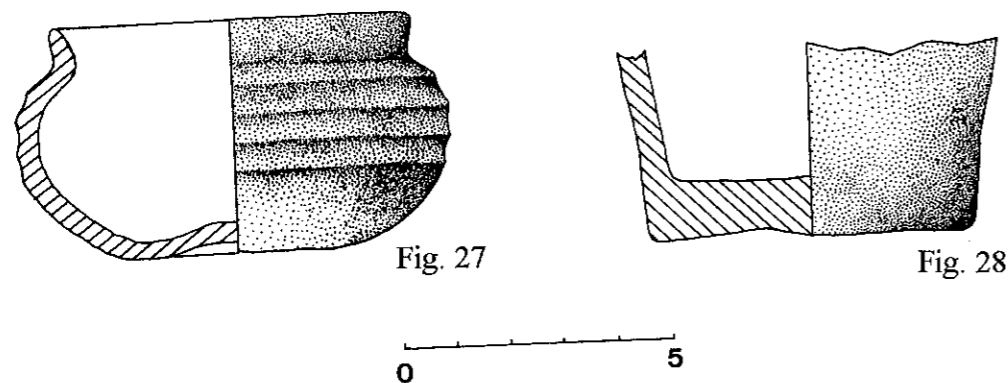


Fig. 27

Fig. 28

FIG. 26 à 28 - Sépulture 9 bis.

(J.M. Escudé-Quillet, S. Riuné-Lacabe à paraître) ; d'Ossun : du tumulus L.10 (R. Coquerel, 1985 : Pl. XII.93 ; p. 183) et du tumulus Oss. D.2 (R. Coquerel, 1964 : Fig. 5.A) ; de Lamarque et de la sépulture 12 du tumulus X de Ger (J.P. Mohen, 1980 : Pl. 35.11 ; Pl. 110.2), et enfin du Tursan⁽²⁾ (*id.* : Pl. 140. 25. 26. 29).

L'ensemble de ces gobelets connaît une datation fixée à la fin du premier âge du fer (toutefois, l'exemplaire d'Ibos semble pouvoir être daté de la période précédente, ou au moins de la période de transition entre les séquences I et II de l'occupation du tumulus T.A64.I d'Ibos).

L'association de ce gobelet à ce profil d'urne vient, au moins pour cette sépulture, exclure toute datation antérieure à la fin du premier âge du fer. Aussi, l'association de ces deux formes permet, avec une certaine marge de sécurité, de dater cette sépulture de la fin du premier âge du fer.

• Datation de la sépulture 9

Plusieurs éléments permettent d'exclure pour cette sépulture une datation de la phase moyenne du premier âge du fer.

La fraction de col, d'une part, est d'un type qui n'a encore jamais été rencontré sur une urne provenant d'une sépulture de faciès Ibos I, tandis que les exemples de son association à des sépultures de type Ibos II ou III sont pléthores. On pourra citer pour illustrer notre propos les urnes des sépultures 2, 3 et 14 du tumulus X de Ger (J.P. Mohen, 1980 : Pl. 106.3 ; 107.1 ; 111.2) ; des sépultures 4, 18, 20 et 21 du tumulus T.A64.I d'Ibos (J.M. Escudé-Quillet, S. Riuné-Lacabe à paraître) ou encore de la sépulture 13 du tumulus T.I de Pau (P. Dumontier, C. Blanc 1984 : Fig. 21.4).

De même, la présence d'une fraction de carène donnerait une datation comprise entre la fin du premier âge du fer et le début du second par élimination de la période moyenne du premier âge du fer,

période durant laquelle les urnes étaient de type peu ou pas galbé.

Aussi, une datation de cette sépulture fixée à la fin du premier âge du fer semble raisonnable.

Des gobelets étudiés hors contexte, identiques à celui de cette sépulture, ont été rencontrés à Avezac-Prat (plateau de Lannemezan) et dans le Tursan (J.P. Mohen, 1980 : Pl. 36.1 et 2 ; Pl. 140.3 - avec cannelures dans ce dernier cas). Or, si la datation du gobelet qui nous intéresse ne fait guère de doute -elle correspond à celle de la sépulture- les exemplaires isolés d'Avezac-Prat et du Tursan ont été datés, par comparaison morphologique, du début du premier âge du fer (*id.* : p. 124 et p. 132).

Il semble possible de recadrer la chronologie de cette forme à l'aide de l'exemplaire du tumulus T.7 de Poms, à partir de la fin du premier âge du fer (une datation débutant à la phase pleine de la période moyenne du premier âge du fer étant exclue : les gobelets semblent ne pas avoir été utilisés, au moins à des fins funéraires, durant la phase pleine de cette période).

• Datation de la sépulture 9bis

De nombreux gobelets identiques ou proches de celui rencontré dans l'urne de la sépulture 9bis ont été mis au jour dans le sud de l'Aquitaine ; nous ne citerons que ceux dont les sépultures sont connues. Il en a été découvert à Ibos dans les sépultures 54, 55 et 57 du tumulus T.A64.I (J.M. Escudé-Quillet, S. Riuné-Lacabe à paraître) ; à Ossun dans les sépultures 3 et 4 du tumulus L.10 (J.P. Mohen, 1980 : Pl. 88.3 et 7) et dans la sépulture 11 du tumulus L.17 (*id.* : Pl. 95.8) ; à Pau dans la sépulture 3 du tumulus T.I (P. Dumontier, C. Blanc, 1984 : Fig. 13.5).

L'ensemble de ces découvertes connaît une datation fixée à la fin du premier âge du fer.

Des urnes proches de celle de la sépulture 9bis sont connues dans le sud de l'Aquitaine. Il en a été

(2) L'appellation de "région de Mont-de-Marsan" de J.P. Mohen concerne en fait des vestiges provenant des communes du sud des Landes : d'Arboucave, Aubagnan, Lacajunte et Samadet, mis au jour par P. E. Dubalen et

J. de Laporterie. Aussi, à la suite de B. Gellibert et J.C. Merlet (1994 : p. 118), nous définissons cette zone par le terme de Tursan.

rencontré dans les sépultures 2 et 6 du tumulus P.2 de Barzun (plateau de Ger. J.P. Mohen, 1980 : Pl. 98.5 ; 100.4) ; dans la sépulture 1 du tumulus 3 de la Serre à Bougarber (Landes du Pont-Long. *id.* : Pl. 119.10) ; à Ger dans la sépulture 10 du tumulus X (*id.* : Pl. 109.13), et à Ibos dans la sépulture 12 du tumulus T.A64.I (J.M. Escudé-Quillet, S. Riuné-Lacabe à paraître).

Les urnes de ce type comportant des éléments de datation peuvent être fixées au début du second âge du fer (les exemplaires d'Ibos, de Ger, et de la sépulture 6 de Barzun). Or, l'urne qui nous intéresse a été découverte associée à deux gobelets, dont un qui a pu être daté de la fin du premier âge du fer, aussi, et compte tenu de l'homogénéité de la datation des sépultures du complexe, il semble possible de proposer pour la sépulture 9bis une datation correspondant à la fin du premier âge du fer, et très certainement à la fin de cette période.

Le second gobelet associé à cette sépulture, découvert accolé à la paroi externe de l'urne, est d'un type peu courant, il semble être le premier de son espèce, avec celui de la sépulture 14, à avoir été rencontré dans une sépulture du sud de l'Aquitaine.

Les sépultures isolées

Les sépultures présentées ci-dessous ont été mises au jour lors de la seconde campagne de fouille, autrement dit, lors de la destruction du tertre, en deux jours, et devant le tracto-pelle.

Sépulture 7

Cette urne à pied creux a été découverte associée à un gobelet et à une coupe.

Le pied de l'urne reposait sur une pièce métallique en fer de nature indéterminable en raison de son état de conservation.

Une lame d'épée tordue et un agglomérat d'objets métalliques corrodés étaient associés à cette urne. L'ensemble de ces vestiges est en cours de

restauration, il sera ultérieurement publié.

• Les formes céramiques

L'urne (reconstitution graphique) est à panse moyenne, à profil probablement arrondi, à contact col-panse anguleux, à fond à pied divergent haut à base non élargie. Un décor de cannelures est situé sur le haut de panse. Il se compose de deux ensembles de cannelures en épi d'angles opposés. Une nervure souligne le contact col-panse. La paroi externe est brune à lissage fin, la paroi interne est jaune et non aménagée. Le dégraissant est fin (Fig. 29).

- Diamètre maximum conservé : 298 mm
- Hauteur du col conservée : 62 mm
- Diamètre du contact col-panse : 182 mm
- Diamètre du contact fond-panse : 80 mm
- Hauteur du pied : 46 mm
- Diamètre de la base du pied : 110 mm
- Epaisseur : 6 à 8 mm

Le gobelet est à panse moyenne à profil arrondi, à col rectiligne divergent bas à contact col-panse anguleux, à fond creux à base non élargie. Les parois sont brun-jaune à lissage fin, le dégraissant est fin (Fig. 30).

- Hauteur : 48 mm
- Taille du col : 10 mm
- Diamètre de la lèvre : 63 mm
- Diamètre du contact col-panse : 62 mm
- Diamètre de la panse : 79 mm
- Diamètre de la base : 42 mm
- Hauteur du creux : 5 mm

Le bord de coupe est à paroi extérieure brune à lissage fin, à paroi intérieure brune à lissage ébauché, à pâte ocre à dégraissant fin (Fig. 31).

- Diamètre approximatif : 240 mm
- Epaisseur : 11 à 13 mm

• Etude chronologique de la sépulture

Pour l'urne, cf. datation de l'urne de la sépulture

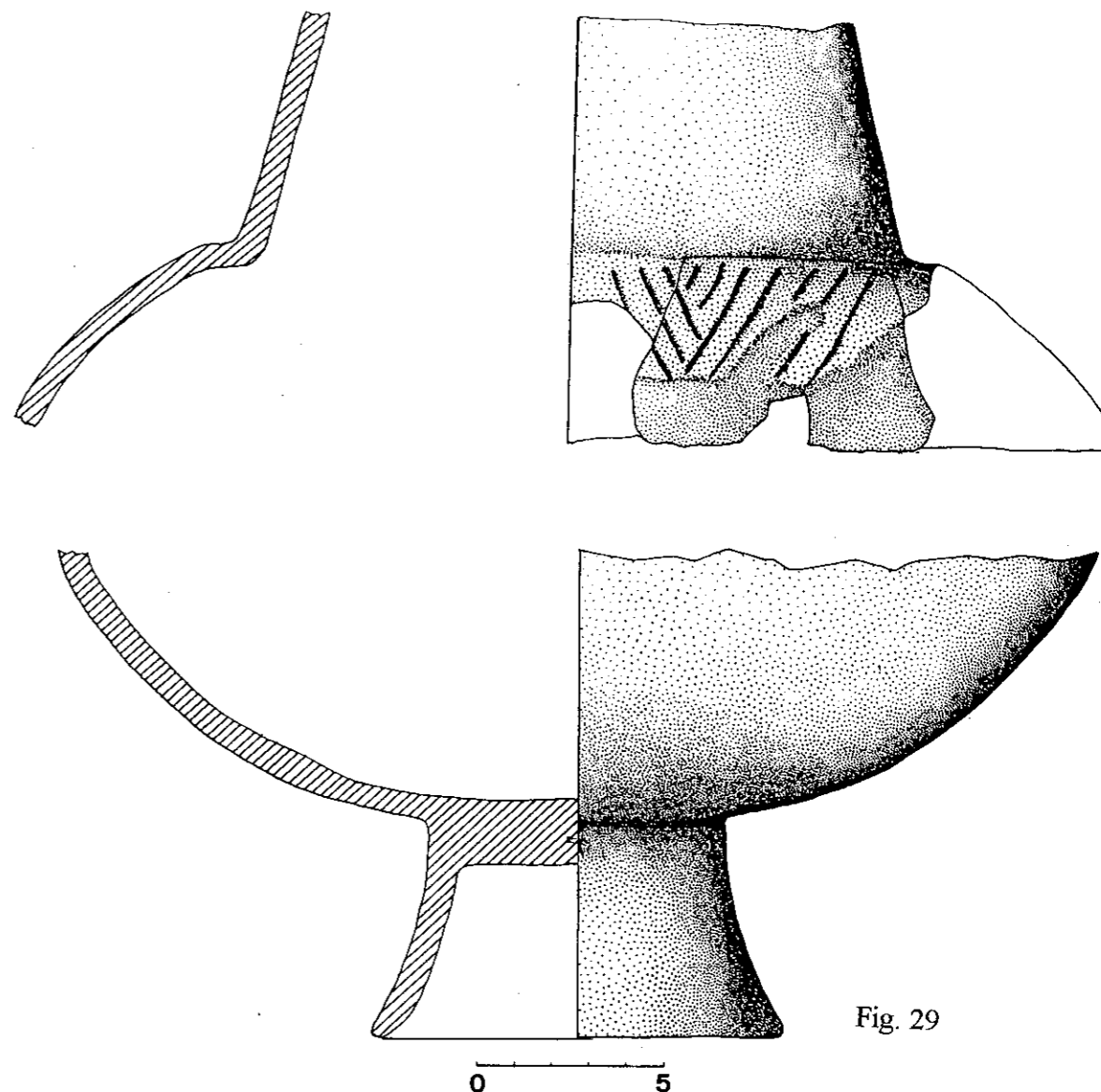


Fig. 29

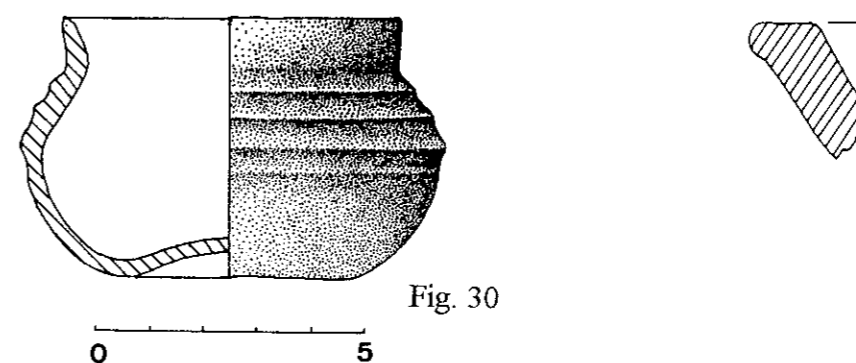


Fig. 30

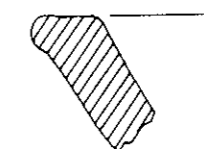


Fig. 31

ture 2 ; pour le gobelet, cf. datation du premier gobelet de la sépulture 9bis.

Sépulture 8

Cette sépulture a été découverte écrêtée par le labour. Les restes d'un gobelet, d'un col et d'une forme céramique non-identifiée lui étaient associés.

• Les formes céramiques

Il ne reste guère de l'urne ou de la coupe-couvercle que sa base. Elle est à fond creux, à bas de panse de profil extérieur convexe à base non élargie. La paroi intérieure et la pâte sont ocrés, la paroi extérieure est brune. L'intérieur et l'extérieur ont connu un lissage ébauché. Le dégraissant est grossier (Fig. 32).

- Hauteur conservée : 54 mm
- Diamètre du fond : 90 mm
- Diamètre maximal conservé : 225 mm
- Hauteur du creux : 2 mm
- Epaisseur du fond : 11 mm
- Epaisseur de la panse : 8 à 9 mm

Le gobelet est haut, à profil extérieur concave, à base élargie. Des cannelures sont disposées sur toute la panse. La paroi extérieure est brune à lissage fin, la paroi intérieure est ocre à lissage ébauché, la pâte est ocre à dégraissant fin (Fig. 33).

- Hauteur conservée : 70 mm
- Diamètre du fond : 60 mm
- Diamètre minimum de la panse : 53 mm
- Epaisseur : 6 à 7 mm

La fraction de bord a ses parois et sa pâte orangée. Le dégraissant est fin, les parois ont connu un lissage fin (Fig. 34).

- Epaisseur : 6 à 8 mm

Un disque céramique dont une des faces est plate et l'autre concave a été découvert avec la sépulture. Nous n'avons pu déterminer sa nature. Les parois sont brunes et à surface non aménagée, le dégraissant est

moyen (Fig. 35).

- Diamètre approximatif : 27 mm
- Hauteur du creux : 5 mm
- Hauteur de la périphérie : 11 à 22 mm

• Chronologie de la sépulture.

Cf. datation du gobelet de la sépulture 6.

Sépulture 10

Le remplissage de cette urne était constitué de cendre, de charbon et d'os situés sur la base de l'urne, ainsi que d'un gobelet et d'une fibule.

L'urne reposait sur un lit de charbons et avait un couvercle.

• Les formes céramiques

L'urne (reconstitution graphique) est à panse moyenne, à profil arrondi, à col parallèle haut à contact col-panse adouci et à fond creux. Un registre de cannelures en chevron situé sur le haut de panse est souligné par deux groupes de quatre cannelures chacun. Cinq mamelons (trois conservés plus deux probables), à extrémité aplatie, soulignés de deux cannelures chacun, sont situés sur la mi-panse. De chacun de ces mamelons part un groupe de quatre cannelures en direction du fond de l'urne. De part et d'autre de la partie supérieure de ces derniers éléments trois cupules disposées en trèfle ont été modelées au repoussé. La paroi interne est brune et polie, la paroi externe est noire et polie, la pâte est noire à dégraissant très fin (Fig. 38).

- Diamètre de l'urne : 170 mm
- Epaisseur : 4 à 6 mm

Le gobelet est haut à profil droit, à fond plat à base élargie. La panse du gobelet est couverte de cannelures. Les parois sont brunes à lissage fin, la pâte est brune à dégraissant fin (Fig. 40).

- Hauteur conservée : 72 mm

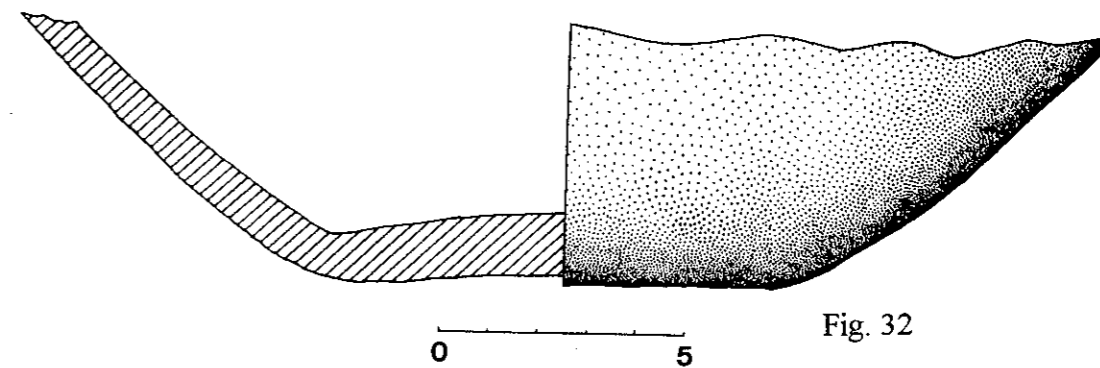


Fig. 32

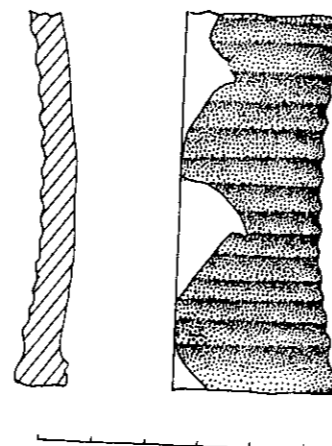


Fig. 33

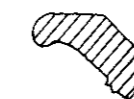


Fig. 34

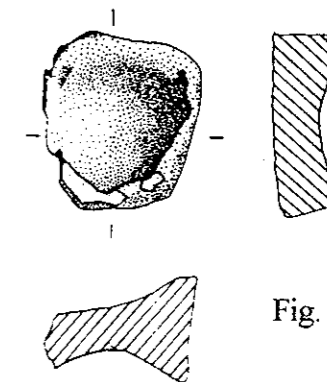


Fig. 35

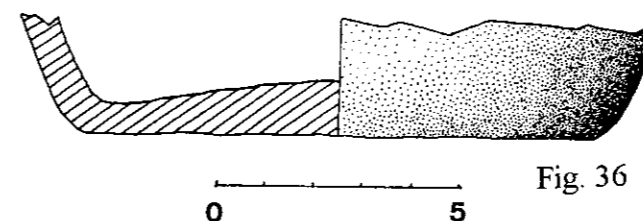


Fig. 36

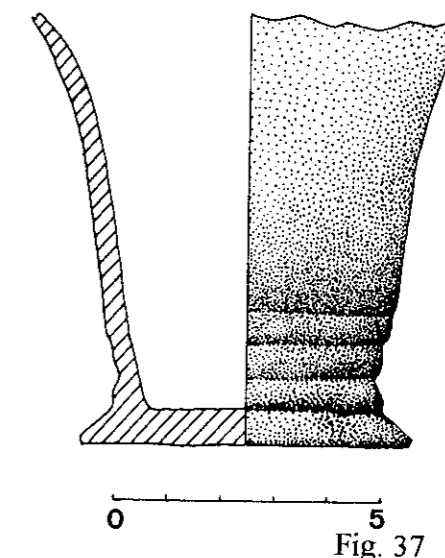


Fig. 37

FIG. 32 à 35 - Sépulture 8.

FIG. 36 - Sépulture 11.

FIG. 37 - Sépulture 12.

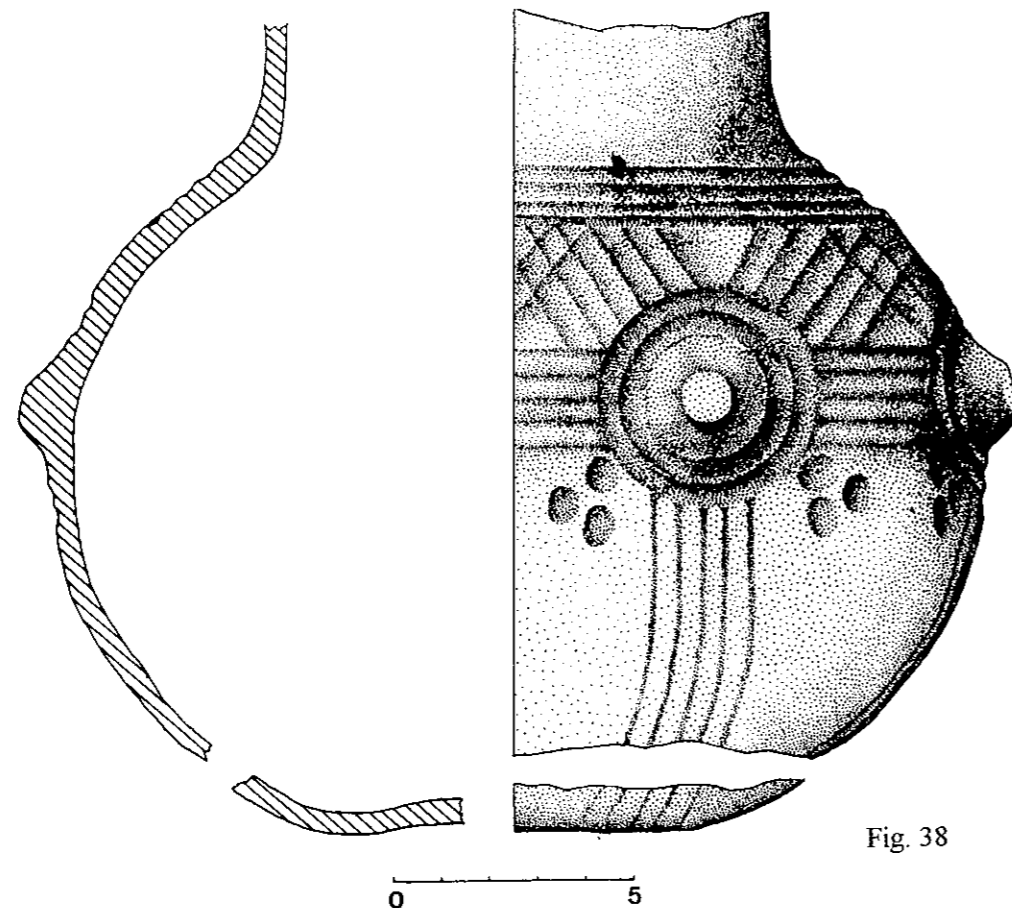


Fig. 38

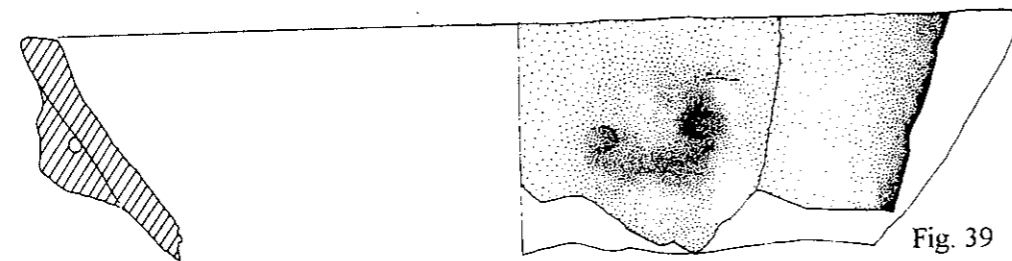


Fig. 39

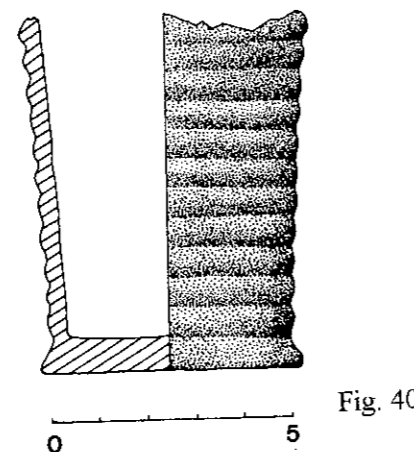


Fig. 40

FIG. 38 à 40 - Sépulture 10.

- Diamètre de la base : 55 mm
- Epaisseur : 40 mm

La coupe-couvercle était munie d'un moyen de préhension du type bouton à perforation unique horizontale (Fig. 39).

- Diamètre : 230 mm
- Epaisseur du bord : 12 mm
- Epaisseur de la paroi : 7 mm

• **Les vestiges métalliques**

La fibule était en fer à arc cintré et à ressort bilatéral. Son état de conservation n'a guère permis de recueillir de plus amples renseignements.

- Hauteur de l'arc depuis sa base : 27 mm
- Longueur totale : 95 mm

• **Etude chronologique de la sépulture**

Aucune urne tout-à-fait semblable à celle-ci ne semble avoir été rencontrée dans le sud de l'Aquitaine. Cependant, son aspect globulaire se retrouve sur certains types d'urnes telle que sur celle de la sépulture 9bis de ce tumulus (*cf. supra*), ou encore sur l'urne du tumulus d'Anoye (P. Dumontier, 1995⁽³⁾). Elles peuvent être datées de la fin du premier âge du fer ou du début du second.

Le décor de l'urne et le gobelet permettent de cadrer plus précisément la chronologie de cette sépulture.

Comme le fait remarquer P. Dumontier, les décors de trois cupules en trèfle sont rares, il en a été rencontré à Avezac-Prat (J.P. Mohen, 1980 : Pl. 19.3), dans le tumulus d'Anoye (P. Dumontier, 1995), sur le camp de Saint-Lézer (Hautes-Pyrénées. Fouilles R. Coquerel. Une cupule, probablement plus. Visible au musée) et dans le tertre T de la nécropole des Gaillards à Biganos (Gironde. A. Dautant, A. et J. Seigne, 1981). Par ailleurs, ce

type de mamelon souligné de cannelures, se retrouve sur l'urne de la sépulture 14 du tumulus X de Ger (J.P. Mohen, 1980 : Pl. 111.2) ; de la sépulture 4 du tumulus de la Lande Dupont à Garlin (*id.* : Pl. 120.17) ; d'une urne du Tursan (*id.* : Pl. 132.10), et de la sépulture 18 du tumulus T.I de Pau (P. Dumontier, C. Blanc, 1984 : Fig. 29). L'ensemble de ces exemples connaît une datation fixée à la fin du premier âge du fer.

Le gobelet peut être quant à lui daté de cette même période avec peut-être une apparition à la fin de la période précédente (*cf.* Etude chronologique de la sépulture 6).

L'association de cette forme, de ce décor et du gobelet permet de dater cette sépulture de la fin du premier âge du fer.

Sépulture 11

Un fond d'urne découvert en place reposait sur un lit de charbon d'environ 4 cm d'épaisseur. Un galet brûlé, cassé par l'action du feu, était situé dans le charbon et contre l'urne.

• **Les formes céramiques**

Il ne reste plus de l'urne que le fond (Fig. 36). Il est plat, à bas de panse de profil extérieur convexe à base non élargie. La pâte est brune et le dégraissant moyen. La paroi externe varie du brun au rouge, elle a connu un lissage fin ; la paroi interne est brune à lissage fin.

- Hauteur conservée : 25 mm
- Diamètre de la base : 106 mm
- Epaisseur de la paroi : 7 à 8 mm
- Epaisseur du fond en son centre : 11 mm

Sépulture 12

Les restes de cette sépulture baignaient dans une

(3) Nous tenons à remercier P. Dumontier qui a libéralement accepté de nous communiquer son manuscrit sur le tumulus d'Anoye avant sa publication et nous a autorisés à le citer.

terre charbonneuse, ils étaient constitués de tessons de céramique, des restes d'un gobelet et de ce qui semble être les restes d'une lame de couteau.

A l'intérieur et au fond du gobelet il a été découvert un tesson de céramique d'un autre vase (peut-être un fragment de bord) de 6 mm d'épaisseur, ainsi qu'un morceau de charbon de 14 mm de long.

• Les formes céramiques

Le gobelet (Fig. 37) est haut à profil extérieur arrondi concave, à fond plat à base élargie. Quatre cannelures partent de la base du gobelet. Elles sont bien marquées, sauf sur une partie où la céramique présente un aspect mal cuit, granuleux. La paroi externe, brun clair, a connu un lissage fin hormis sur un peu plus du tiers de sa surface qui est d'aspect granuleux. La paroi interne, brun-clair, a elle aussi connu un lissage fin. La pâte est ocre.

- Diamètre maximum conservé : 82 mm
- Diamètre minimum de la panse : 48 mm
- Diamètre de la base : 63 mm
- Hauteur conservée : 13 mm
- Epaisseur de la paroi : 4,5 mm
- Epaisseur du fond : 6 à 7 mm.

• Les vestiges métalliques

A cette sépulture était associée ce qui pourrait être une fibule en fer : fragmentaire et corrodée, il n'en reste plus que l'ardillon et une partie du ressort que nous n'avons pu reconnaître.

• Etude chronologique de la sépulture

Cf. datation du gobelet de la sépulture 6.

Sépulture 13

L'urne reposait sur un lit de charbon. Il a été découvert quelques fragments de fer non identifiables.

• Les formes céramiques

La figure 41 présente tout ce qui reste de significatif de cette céramique fractionnée en minuscules tessons. Il s'agit d'un moyen de préhension d'un type proche de celui de la sépulture 6. La paroi externe est rouge-noir à lissage fin, la paroi interne rouge-brun à lissage fin. La pâte est ocre et comprend un dégraissant assez grossier. Ce tesson provient certainement d'une coupe-couvercle.

- Epaisseur : 5 à 6 mm

Sépulture 14

Cette urne a été découverte écrêtée. Il n'en a été conservé que le fond sur lequel reposait un gobelet.

• Les formes céramiques

Le gobelet est à fond creux à base non élargie et à paroi externe de profil rectiligne. Les parois et la pâte ont une couleur uniforme rosée. Les parois ont connu un lissage ébauché, le dégraissant est assez grossier (Fig. 42).

- Hauteur conservée : 43 mm
- Diamètre maximal conservé : 60 mm
- Diamètre du fond : 48 mm
- Hauteur du creux : 4 mm
- Largeur de la base de repos : 13 mm
- Epaisseur du fond : 7 mm
- Epaisseur de la paroi : 5 à 11 mm

• Etude chronologique de la sépulture

Cf. datation du second gobelet de la sépulture 9bis.

Sépulture 15

Les traces de ce qui a très certainement été une seizième sépulture ont été relevées. Il semblerait qu'à cette sépulture était associé un galet brûlé posé contre les restes en place de sa paroi.

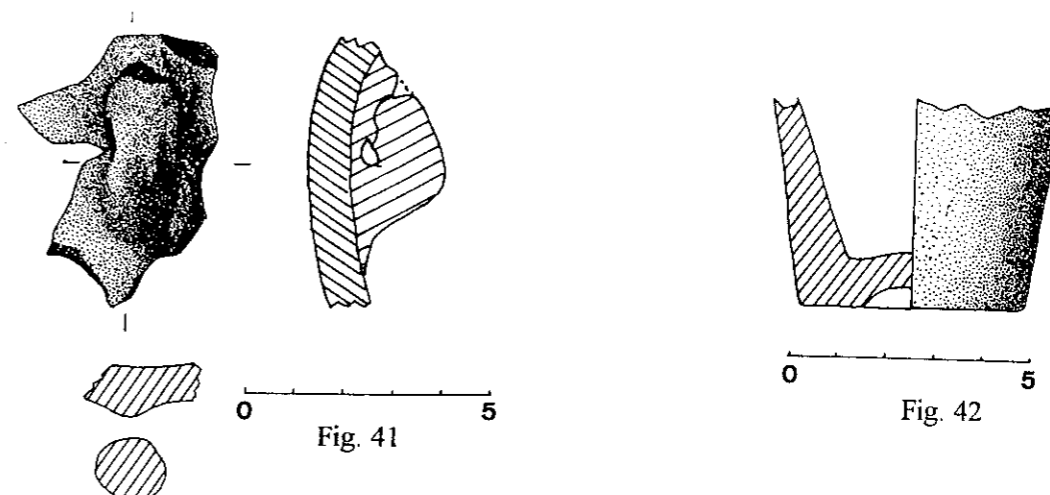


Fig. 41

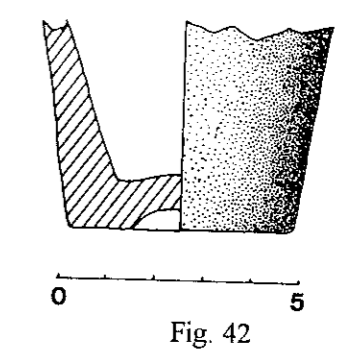


Fig. 42

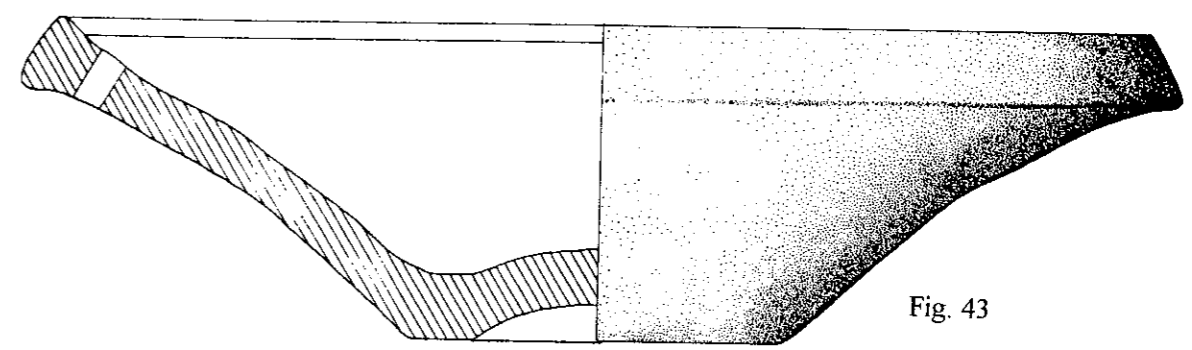


Fig. 43

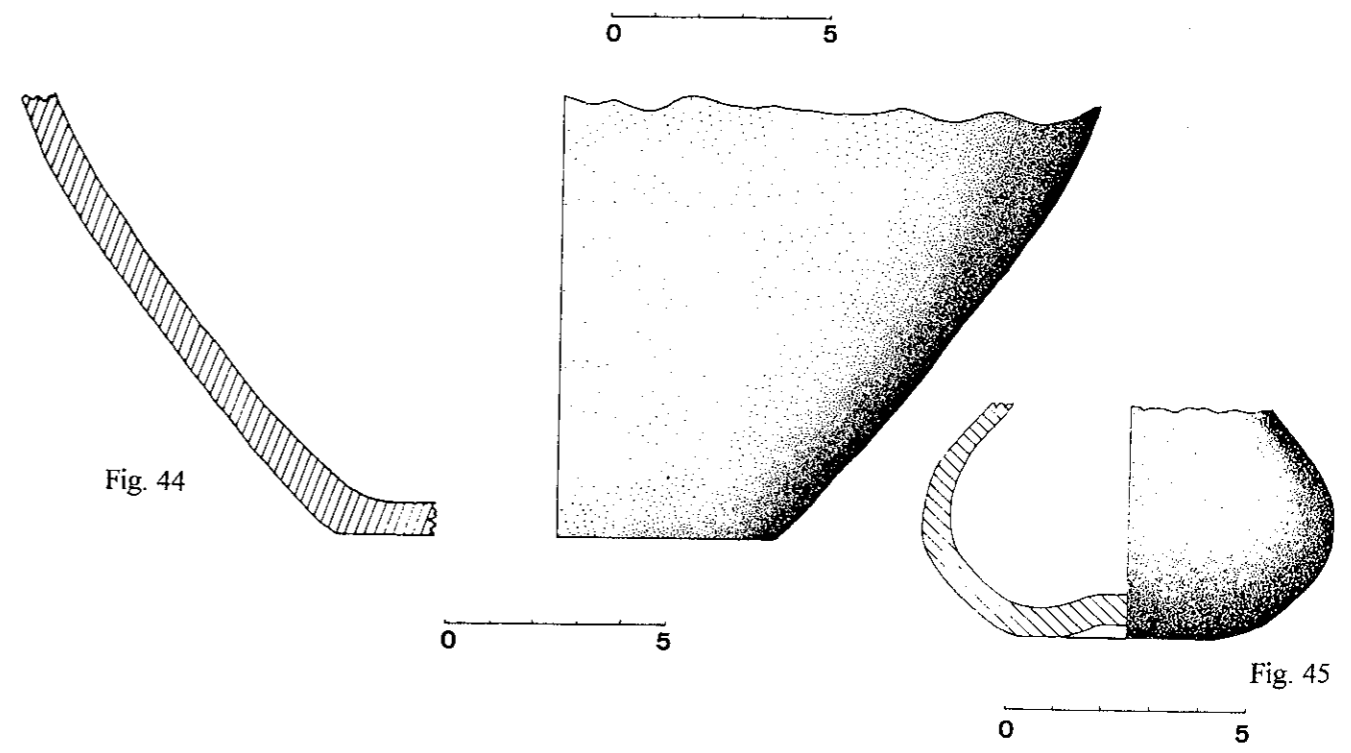


Fig. 44

Fig. 45

- FIG. 41 - Sépulture 13.
- FIG. 42 - Sépulture 14.
- FIG. 43 - Sépulture H.S. 1.
- FIG. 44 et 45 - Sépulture HS. 2.

Les découvertes isolées

Trois sépultures ont été découvertes lorsque M. Lacomme a voulu une première fois détruire le tumulus. L'apparition de celles-ci avait alors éveillé son intérêt, le poussant à informer notre ami commun Charles Certain qui lui-même a fait appel à l'un de nous (C. B.), lui remettant ainsi les vestiges décrits ci-dessous⁽⁴⁾.

Sépulture H.S.1

Il a été retrouvé trois formes associées à cette sépulture.

La première (Fig. 43) est une coupe basse à profil extérieur arrondi concave et cordes divergentes, à fond creux, à bord sécant incliné vers l'extérieur, à profil extérieur arrondi concave, et lèvre épaissie présentant un aplatissement oblique à l'extérieur. Deux trous ont été effectués sur un même côté, directement sous le bord. Les parois, brunes, ont connu un lissage fin horizontal. La pâte est gris noir à dégraissant fin.

- Hauteur : 74 mm
- Diamètre de la base : 90 mm
- Diamètre maximum : 265 mm
- Epaisseur : 10 mm

La seconde forme reconnue est représentée par cinq tessons. La pâte et les parois sont noires. La pâte contient un dégraissant assez grossier et abondant. L'aspect général de la pâte est irrégulier avec de nombreuses vacuoles.

- Epaisseur : 8 à 9 mm

La troisième forme est représentée par une quarantaine de tessons. La paroi interne est brun-noir ; la paroi externe est brun beige et a connu un lissage fin. Certains tessons présentent des cannelures horizontales. Il semblerait que le col était souligné par un sillon.

Sépulture H.S.2

Il ne reste de l'urne de cette sépulture que sa partie inférieure et une partie de sa base. Elle est à fond plat, à bord non-élargi, et à bas de panse de profil extérieur rectiligne divergent. Ses parois sont brun-rouge et ont connu un lissage ébauché horizontal. La pâte est brun-noir (Fig. 44).

- Hauteur conservée : 99 mm
- Diamètre de la base : 100 mm
- Diamètre maximal conservé : 245 mm
- Epaisseur : 8 mm

Cette urne contenait un gobelet (Fig. 45) dont il manque le bord. Il est à panse moyenne, à profil arrondi et à fond creux. Les parois, brun-rouge, ont connu un lissage ébauché.

- Hauteur conservée : 48 mm
- Diamètre de la base : 45 mm
- Diamètre maximal conservé : 85 mm
- Epaisseur : de 4 à 7 mm

• Les vestiges métalliques

Cette sépulture était associée à deux pieds de lance en fer.

- Premier pied de lance
 - . Longueur conservée : 50 mm
 - . Diamètre d'ouverture : 15 mm
- Deuxième pied de lance
 - . Longueur conservée : 55 mm
 - . Diamètre d'ouverture : 15 mm

• Etude chronologique de la sépulture

Ce type de gobelet est rare, il semble être le premier de cette forme rencontré dans le sud de l'Aquitaine. Il est cependant possible de comparer le

profil de sa panse à des gobelets découverts dans le Tursan (J.P. Mohen, 1980 : Pl. 140.15. 16 et 24).

Il est en l'espèce difficile de dater cette sépulture sur la seule foi des vestiges céramiques, cependant, la présence de deux pieds de lance, associés à un gobelet permet d'évoquer, avec une certaine marge de sécurité, la fin du premier âge du fer.

Sépulture H.S.3

L'urne principale (Fig. 46) de cette sépulture est très fragmentée, ce qui n'a guère permis qu'une reconstitution graphique. Elle est à panse surhaussée à profil arrondi, à fond plat à base non élargie, à col divergent bas à contact col-panse adouci. Elle est à bord sécant incliné vers l'extérieur, à profil extérieur arrondi concave et lèvre arrondie. La paroi interne, beige, a connu un lissage fin au niveau du col, sa partie inférieure et la paroi externe (brun-noir à brun-rouge), un lissage ébauché. Le dégraissant de la pâte est assez grossier.

- Diamètre de la base : 98 mm
- Diamètre maximum conservé : 270 mm
- Epaisseur : 7 mm

Cette urne contenait un gobelet (Fig. 47) à panse surbaissée à profil caréné, à fond creux, à col parallèle haut à contact col-panse anguleux. Il est à bord tangent dirigé vers l'extérieur, à méplat interne et à lèvre arrondie. Les parois sont brun-rouge. La paroi externe a connu un lissage fin et présente sur la partie supérieure de la panse trois cannelures horizontales bien marquées. La paroi interne a connu un lissage ébauché. La pâte est rouge-beige et comprend un dégraissant peu abondant et fin.

- Hauteur totale : 63 mm
- Hauteur du col : 25 mm
- Hauteur du galbe : 20 mm
- Diamètre d'ouverture : 68 mm
- Diamètre du col : 61 mm
- Diamètre de la panse : 80 mm
- Diamètre du fond : 38 mm

Le gobelet, qui reposait directement sur le fond de l'urne -il a donc été déposé en premier-, contenait à

sa base une couche de cendres blanches et des fragments de céramique. Sur cette première couche se trouvait un tesson de poterie plus gros, issu d'un autre vase. Le tout était recouvert d'une couche de cendre blanche sans fragment de céramique.

• Etude chronologique de la sépulture

Ce type d'urne a été rencontré en de nombreuses sépultures du sud de l'Aquitaine - nous ne citerons que les exemples les plus proches dont les sépultures sont connues : à Barzun dans les sépultures 1, 3, 5 et 16 du tumulus P.2 (J.P. Mohen, 1980 : Pl. 98.4 ; 99.1 et 5 ; 105.1) et à Ger dans la sépulture 8 du tumulus X (*id.* : Pl. 109.9).

Ces urnes ont été datées du début du second âge du fer ; or, l'urne de la sépulture H.S.3 contenait un gobelet d'un type proche de celui de la sépulture 9bis qui a été daté de la fin du premier âge du fer. Aussi, cette sépulture doit pouvoir être datée de la fin du premier âge du fer, voire de la période de transition entre la fin du premier âge du fer et le début du second.

Période d'érection du tertre

Découverte d'un chopper inverse

Le jour de clôture de la première campagne il a été mis au jour, dans le quart sud-est du tertre, immédiatement au nord du "complexe" de six sépultures (*cf. supra*), un ensemble (Fig. 48) constitué sur un même niveau de trois éclats d'un galet taillé-cassé, de galets brûlés, d'un chopper inverse (Fig. 49), de fragments de céramique et d'une nappe d'argile blanche piquetée de points de charbon.

Il a été possible de reconstituer en partie le galet taillé-cassé duquel provenaient les trois éclats de taille, par ajustement des différents fragments (Photo 4). Or, ces éléments ont été découverts éloignés les uns des autres en une couche non perturbée par les labours. Aussi, il semble possible pour ce galet taillé-cassé, d'évoquer une confection *in situ*, suivie de son bris, puis de son abandon -ou de son dépôt- dans le tumulus.

(4) Une partie de ces urnes a été restaurée par P. Dumontier.

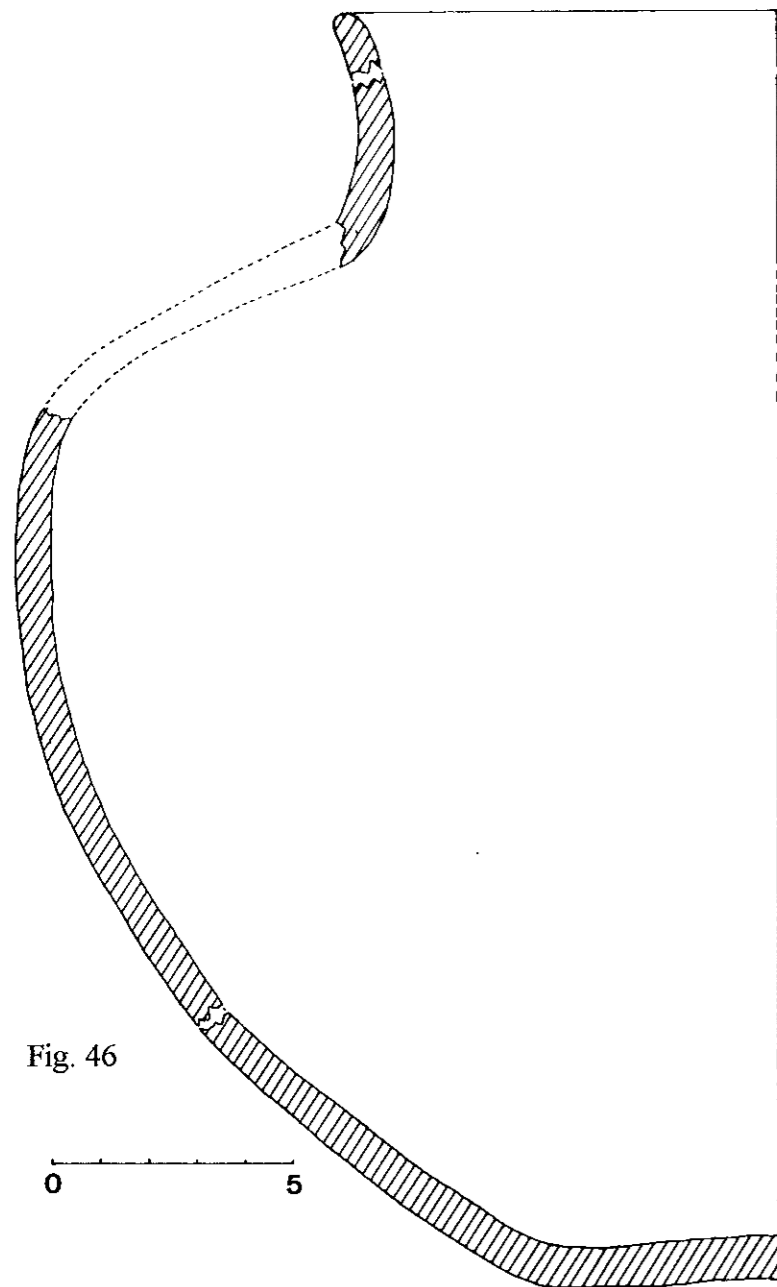


Fig. 46

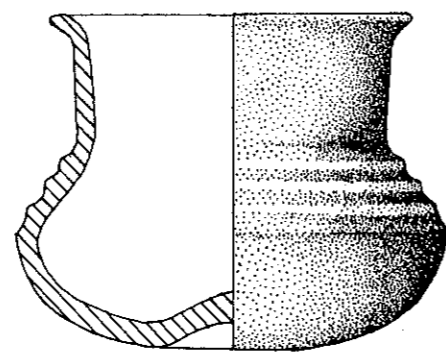


Fig. 47

FIG. 46 et 47 - Sépulture HS. 3.

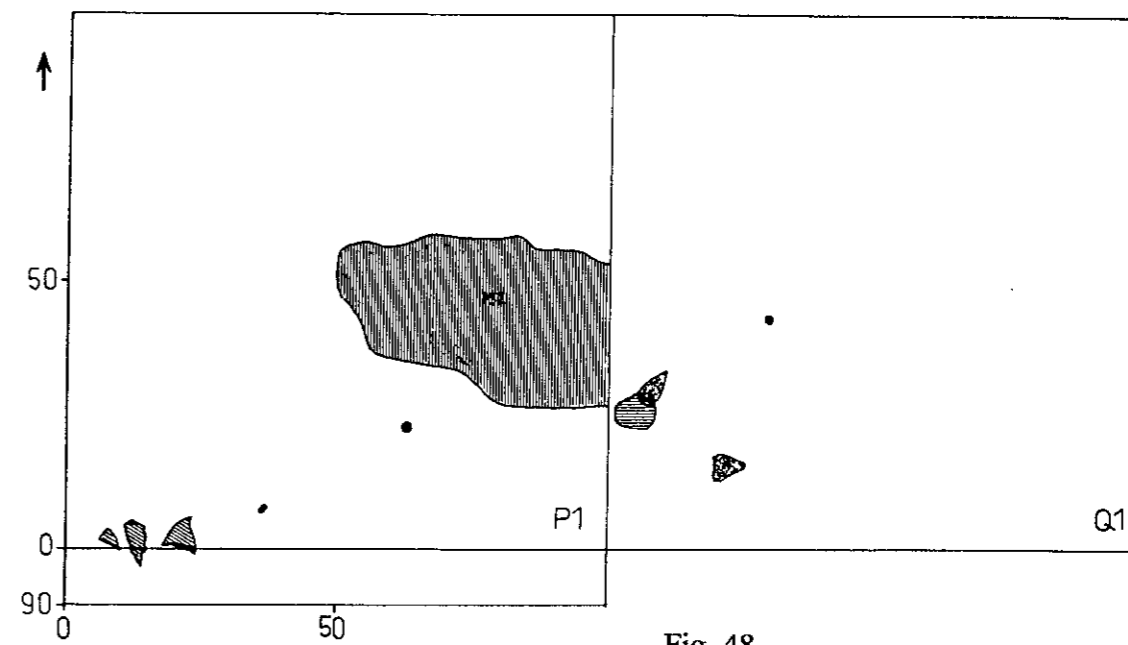


Fig. 48

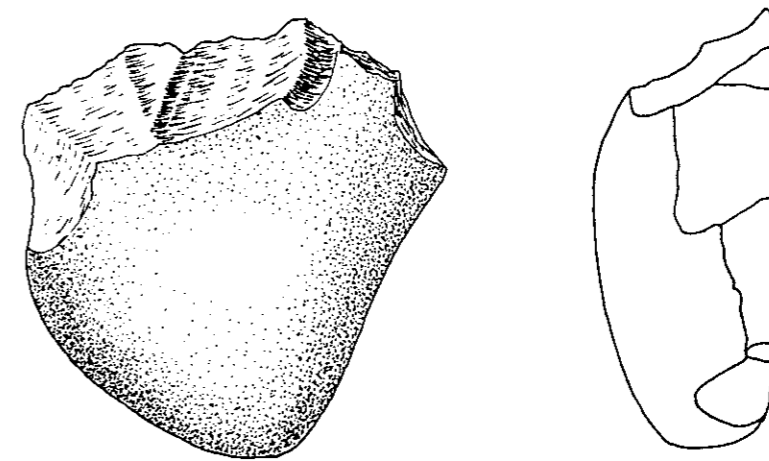


Fig. 49

FIG. 48 - Niveau antérieur à l'Age du Fer.

1. Nappe d'argile blanche. 2. Chopper inverse. 3. Galet taillé - cassé.
4. Galet brûlé. 5. Tesson de céramique.

FIG. 49 - Chopper inverse.

Le chopper inverse, pour sa part, présente cinq enlèvements principaux primaires dans la partie distale et sur un côté, certains sont recouverts par deux enlèvements ultérieurs. Ses dimensions sont : L = 90 ; l = 88 ; e = 39.

Il convient par ailleurs de rappeler la définition de F. Bordes (1981) des choppers inverses : "Nous avons créé ce type d'outils qui, jusqu'à présent, semblent confinés en Afrique du nord, dans le moustérien. Pour faire un chopper inverse, on prend un galet que l'on fend en deux dans le sens de l'aplatissement. Ensuite, partant de la face bombée de ce demi-galet, on enlève des éclats pour déterminer un front de taille. L'outil obtenu présente donc par sa partie unifaciale les caractères d'un chopper, et par son tranchant plus ou moins symétrique ceux d'un chopping tool".

Si les galets taillés unifaces et bifaces se rencontrent fréquemment sur ou dans certains tumuli du piémont pyrénéen, il n'en est pas de même des choppers inverses. Ces derniers n'ont, à ce jour, été décrits que dans les tumulus T.3 de Lons (1 ex. C. Blanc, Bui Thi Mai, P. Dumontier, 1990 : p. 49 et 67) et T.1 de Poms (4 ex. C. Blanc, 1990 : p. 142).

Dans le tumulus T.3 de Lons, il était situé dans une zone comprenant une structure de galets. Dans le tumulus T.1 de Poms, ils ont été mis au jour dans la structure de galets entourant un dallage rectangulaire de galets sur lequel étaient déposés deux squelettes incinérés.

La datation au carbone 14 de la structure de galets de Lons a donné (Ly 4194) : 3680 ± 100 B.P., soit un intervalle en années réelles de -2395 à -1785 av. J.-C. La datation de la double crémation de Poms a donné (Ly 3478) : 3850 ± 120 B.P., soit un intervalle en années réelles de -2775 à -1950 av. J.-C.

Une datation de cet outil fixée au moins à partir du chalcolithique et en exclusion de l'âge du fer, par comparaison avec ces deux exemples, semble raisonnable.

Un amas de galets brûlés

Un amas constitué de quinze galets brûlés de cinq à dix centimètre de longueur chacun, brisés par l'action du feu, a été rencontrée. Cet ensemble isolé n'était associé à aucun matériel ni à aucun charbon. Cette découverte a eu lieu lors de la destruction du site par le tracto-pelle ; aussi les circonstances ne nous ont guère permis d'autres relevés que ces simples constatations.

De nombreuses structures plus ou moins approchantes de celle-ci ont déjà été rencontrées en Béarn ; nous ne présenterons que celles qui ont été datées.

- Sur le tumulus T.13 de Garlin les fouilleurs ont décrit un dôme de galets de 1,9 m de diamètre sur lequel étaient déposés deux vases de l'âge du bronze ancien ou moyen (C. Blanc, D. Etchécopar, M. Tort, 1982 : p. 68).

- Le tumulus T.II de Lescar renfermait plusieurs structures de galets dont deux étaient constituées de galets éclatés sur place par le feu. Une datation au C.14 a permis l'attribution de l'une d'elles au chalcolithique (C. Blanc, P. Dumontier, D. Etchécopar, M. Tort, 1982 : p. 72. C. Blanc, P. Dumontier, 1983 : p. 5).

- La datation au C.14 des charbons issus d'un dallage de galets découvert dans le tumulus BBL. II de Boueilh-Boueilho-Lasque a donné le bronze ancien (fouille D. Etchécopar et M. Tort. C. Blanc, 1982 : p. 23).

- Le lit de galets du tumulus 6 de Lons a été daté du néolithique (C. Blanc, P. Dumontier, 1986 : p. 89), celui du tumulus T.VI de Lescar du bronze ancien (C. Blanc, 1986b : p. 131).

Au vu de ces références, et avec toutes les limites d'une comparaison, nous pouvons proposer pour cette structure de galets brûlés et éclatés par le feu du tumulus T.7 de Poms, une datation comprise entre la fin du néolithique et le bronze moyen.

Période d'érection du tertre

La présence du chopper inverse et de l'amas de galets brûlés permet de situer la première utilisation du monument : celle-ci a eu lieu entre le néolithique final et le bronze moyen, et vraisemblablement entre le néolithique final et le début de l'âge du bronze. Une nouvelle fois, ce tumulus est un exemple de tertre érigé au début des âges des métaux et réutilisé à l'âge du fer (C. Blanc à paraître).

Il est bon de rappeler en la matière que si nous n'avions pas vu le chopper inverse, et que si nous n'avions pas pris en considération l'amas de galets brûlés, la datation proposée pour ce tertre aurait été l'âge du fer. Autrement dit, la datation d'un tumulus, de quelque type qu'il soit, devrait dépendre moins de la prise en considération du carbone 14 (qui aurait donné l'âge du fer), ou des vestiges rencontrés (les sépultures), que de la certitude que la fouille a été suffisamment minutieuse pour ne négliger aucune information.

La découverte d'un élément daté ne donne pas *a priori*, dans ce cas là, la datation du site, mais de l'objet en lui-même.

Bilan

La fouille du tumulus T.7 de Poms s'est déroulée dans des conditions pour le moins particulières. Précédée d'une mise au jour de sépultures par le tracteur, suivie d'une période sereine en 1991, elle s'est achevée par une surveillance épuisante de deux jours, en concurrence avec un tracto-pelle, lors de la destruction du site⁽⁵⁾. Elle a toutefois permis d'apporter des éléments importants dont certains confirment des observations déjà effectuées, tandis que d'autres sont inédits.

Ainsi, et bien que nous ne disposions pas encore d'une datation au carbone 14, il semble établi que ce tumulus a été érigé à une époque ancienne de la protohistoire. Le chopper inverse et l'amas de galets

brûlés conduisent à proposer la période souvent rencontrée en Béarn, mais qui n'a encore pu être caractérisée, comprise entre la fin du néolithique et le début de l'âge du bronze.

Pour la réutilisation du monument à l'âge du fer, si on retrouve à Poms T.7 le cadre général des pratiques funéraires des peuplades des tumuli, pratiques connues dans une large part des Pyrénées et de son piémont, des variantes ont pu être mises en évidence.

Si l'association du charbon de bois et de l'urne cinéraire est courante pour les sépultures de cette époque, en revanche, l'abondance de charbon autour et sous le vase est plus rare, tandis que le creusement d'une vaste fosse, suivi du dépôt de l'urne, puis du comblement de l'espace résiduel avec du charbon, est le reflet d'une pratique funéraire jusqu'alors non décrite.

Le dépôt funéraire à deux niveaux de la sépulture 2, sans être un inédit, n'a été rencontré que rarement et avec des variantes.

Par ailleurs, si la morphologie et la décoration des gobelets des sépultures 9bis, 12 et H.S.3 étaient déjà connues, la fouille de leur contenu a apporté un élément nouveau. A l'intérieur et au fond de ces gobelets, le tesson d'un autre vase avait été déposé (12 et H.S.3) ainsi qu'un grand morceau de charbon (9bis et 12). Les gobelets ne sont donc pas "totalement vides".

De plus, la disposition des sépultures 3, 4, 5, 6, 9 et 9bis sur un même niveau et dans un espace confiné répond au schéma déjà observé sur le tumulus T.A64.I d'Ibos.

Enfin, la fouille de ce tumulus, dont la plupart des vestiges céramiques ont été mutilés par le labour et la totalité des vestiges métalliques ont connu, avec l'amincissement de la couche humique, une forte corrosion, a malgré tout permis l'enrichissement du corpus des formes de l'âge du fer du plateau du Pont-Long. Il est ainsi possible de constater une nouvelle

(5) Le propriétaire du champ a eu l'amabilité et la patience de nous laisser surveiller ses travaux lors de la destruction du site.

fois l'homogénéité des formes entre les landes du Pont-Long, le Vic-Bilh, le plateau de Ger et le plateau de Lannemezan.

Conclusion

Pour terminer, nous souhaitons lancer un appel.

Cette étude a encore pu apporter des éléments nouveaux bien quelle ait été effectuée sur des lambeaux de vestiges : vases décapités par les labours, sépultures arasées dont il ne reste que la base, tumulus en partie détruit lors d'un remembrement de terrain.

Il est encore temps d'entreprendre une opération d'envergure pour sauver et conserver ce qui peut l'être des tumuli sud-aquitains. Tenter d'augmenter notre capital de connaissance par l'étude de ce qu'il reste des tertres et des résultats des fouilles récentes ou antérieures est un défi qui mérite d'être tenté. Mais il faut prendre conscience que le temps est compté et que, sauf exception, dans cinq ans il sera trop tard.

Bibliographie

Blanc C. - 1982 - "Quelques données de chronologie absolue : présentation de datations effectuées par la méthode du C. 14", *Catalogue de l'exposition "L'âge des métaux en Béarn"*, Groupe Archéologique des Pyrénées Occidentales, tome 2, pp. 21-25, 2 tabl.

Blanc C. - 1986a - "Découverte d'une hache polie à Doazon (P.A.)", *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, tome 6, pp. 202-203, 1 fig.

Blanc C. - 1986b - "Première synthèse des datations au C.14 pour le Béarn (P.A.) : du néolithique à l'âge du fer", *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, tome 6, pp. 115-140, 7 fig., 4 tab.

Blanc C. - 1988 - "Fouille du tumulus T.3 de Lons (P.A.)", *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, tome 8, pp. 199-200.

Blanc C. - 1990 - "Note complémentaire sur le tumulus de Poms (P.A.)", *Archéologie des Pyrénées Occidentales*,

tome 10, p. 141-149, 2 fig.

Blanc C. - à paraître - "Des tumuli ont-ils été érigés à l'âge du fer en Béarn (P.A.)?", *Actes du XVIème colloque de l'A.F.E.A.F., Agen, 28-31 mai 1992, Aquitania*.

Blanc C., Bui Thi Mai - 1988 - "Une double sépulture chalcolithique sous tumulus, et son paléoenvironnement (Poms, P.A.)", *Munibe*, San Sebastian, tome 40, pp. 71-82, 5 fig.

Blanc C., Bui Thi Mai, Dumontier P. - 1990 - "Le tumulus T.3 de Lons et son paléoenvironnement", *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, tome 10, pp. 42-69, 11 fig.

Blanc C., Dumontier P. - 1983 - "Un tumulus du IIIème millénaire avant J.-C. réutilisé au premier âge du fer", *Cahiers du Groupe Archéologique des Pyrénées Occidentales*, n° 3, pp. 1-28, 14 fig.

Blanc C., Dumontier P. - 1986 - "Sauvetage d'un groupe de tumulus à Lons/Lescar (P.A.)", *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, tome 6, pp. 75-95, 8 fig.

Blanc C., Dumontier P., Etchécopar D., Tort M. - 1982 - "Céramiques de tumuli de l'âge du fer de la région de Pau et du Vic-Bilh", *Catalogue de l'exposition "L'âge des métaux en Béarn"*, Groupe Archéologique des Pyrénées Occidentales, tome 2, pp. 72-89, 9 fig.

Blanc C., Escudé-Quillet J.M. - 1992 - "Les sépultures du premier âge du fer de deux tumulus de Poms (Pyrénées-Atlantiques). Première approche de leurs rites funéraires, Boudet (dir.), *Les Celtes, la Garonne, et les pays aquitains. L'âge du fer du sud-ouest de la France (du VIIIème au Ier siècle av. J.-C.)*", 16ème colloque de l'A.F.E.A.F. Agen (28-31 mai 1992), Agen, pp. 50-51, 2 fig.

Blanc C., Etchécopar D., Tort M. - 1982 - "Céramique de l'âge du bronze : exemple d'un tumulus du Vic-Bilh", *Catalogue de l'exposition "L'âge des métaux en Béarn"*, Groupe Archéologique des Pyrénées Occidentales, tome 2, pp. 68-71, 1 fig.

Bordes F. - 1981 - "Typologie du paléolithique ancien et moyen", *Cahiers du quaternaire 1*, C.N.R.S.

Coquerel R. - 1964 - "Inventaire et étude des tumuli du plateau de Ger. Rapport de prospection des tumuli d'Ossun (Hautes-Pyrénées)", *Celticum*, tome IX, pp. 9-28, 8 pl.

Coquerel R. - 1966 - "Le mobilier du tumulus Tugayé I. Plateau de Ger (Hautes-Pyrénées)", *OGAM*, pp. 177-188, 13 fig.

Coquerel R. - 1985 - "Reproduction par calques de 108 photographies de poteries faites en 1879-1880 par Pothier et tableau de leur correspondance avec ce qu'il en a publié dans "Les tumulus du plateau de Ger" en 1900, *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, tome 5, pp. 163-185, 14 pl.

Dautant A., Seigne A. et J. - 1981 - "Sauvetage d'une tombe double de l'âge du fer à Biganos, dans *Biganos, archives du sol*, Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, Société Scientifique d'Arcachon", Le Teich, 7 fig.

Dedet B., Py M. - 1975 - "Classification de la céramique non tournée protohistorique du Languedoc méditerranéen", *Revue Archéologique de Narbonnaise*, supp. 4., 106 p., 17 fig., 5 tabl.

Dumontier P. - 1995 - "Un tumulus de l'âge du bronze à Ayoie (Pyrénées-Atlantiques)", *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, Tome 14, en cours de publication lors de la rédaction de l'article.

Dumontier P., Blanc C. - 1984 - "Un tertre funéraire de l'âge du fer", *Cahiers du Groupe Archéologique des Pyrénées Occidentales*, Tome 4, 163 p., 57 fig., 6 tabl.

Escudé-Quillet J.M. - 1993 - "Etude des vestiges de l'âge du fer et chronotopographie du tumulus T.A64.I d'Ibos", T.E.R., Toulouse-Le Mirail, 121 p., 5 graph., 1 tabl., 10 cartes.

Escudé-Quillet J.M. - 1994 - "Etude des vestiges de l'âge du fer du plateau de Ger et délimitation du groupe de Ger (Sud de l'Aquitaine)", mémoire de D.E.A., Toulouse-Le Mirail, 171 p., 9 cartes, 1 tabl.

Escudé-Quillet J.M., Riuné-Lacabe S. - à paraître - "Le tumulus T.A64.I d'Ibos".

Gellibert B., Merlet J.C. - 1994 - "Le tumulus de l'Oranger

à Mont-de-Marsan (Landes)", *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes, Documents d'Archéologie des Landes*, tome 13, pp. 113-119, 4 fig.

Louberge J., Massic J.F. - 1971 - "Cartographie des castéras et enceintes en terrassement dans le Béarn", Actes du 94è Congrès National des Soc. Savantes, Pau, 1969. Pub. : 1971, p. 291-310

Marsan G. - 1986 - "Note sur cinq outils du paléolithique ancien et moyen découverts à Balansun (P.A.)", *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, tome 6, pp. 29-35, 4 fig.

Mohen J.P. - 1974 - "Les fibules de l'âge du fer aquitain", *Revue historique et archéologique du Libournais*, 2ème trimestre, tome 42, n° 152, pp. 78-88, 4 fig.

Mohen J.P. - 1980 - "L'âge du fer en Aquitaine", *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, tome 14, 339 p., 141 fig., 201 Pl. h. t.

Piette E., Sacaze G. - 1879 - "Les tumulus d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées)", *Matériaux pour servir à l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, pp. 499-517, 12 Pl. h. t.

Réchin F., Riuné-Lacabe S. - 1993 - "Fouille de sauvetage sur le site gallo-romain de Castetbielh (commune de Castillon-d'Arthez)", *Archéologie en Aquitaine*, 8, 1989-1990, Bordeaux, pp. 113-114, 1 fig.

Réchin F., Saule M. - 1993 - "Un exemple de production et de diffusion du sel durant l'époque romaine : Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques)", *Actes du Colloque International du sel, Salies-de-Béarn (10, 11, 12 sept. 1992)*, Salies-de-Béarn, pp. 177-194.

Raymond P. - 1886-1887 - "Exploration d'un tumulus à Balansun (B. P.)", *Bulletin de la Société des Sciences Lettres et arts de Pau*, pp. 229-230.

INTERVENTION ARCHEOLOGIQUE AUTOUR DE L'ANCIENNE CATHEDRALE D'OLORON SAINTE-MARIE : PREMIERS RESULTATS

Par Nathalie CHEVALIER^(*), Anne METOIS^(*)

Résumé : Les travaux archéologiques effectués autour de l'ancienne cathédrale Sainte-Marie ont permis de mettre en évidence une occupation continue du secteur du 1er siècle après J.-C. jusqu'à nos jours : à une occupation gallo-romaine de presque trois siècles succède une nécropole du haut Moyen-Age dont peu de trace subsistent. Si les étapes de construction de la cathédrale restent peu documentées, par l'archéologie, nous savons qu'au sud, lui était accolé un cloître. Autour de ces bâtiments s'étend le cimetière qui sera utilisé jusqu'au XVIIIème siècle.

La fouille des abords de l'ancienne Cathédrale Sainte-Marie d'Oloron s'est effectuée dans le cadre d'une opération de prévention du 18 Avril au 17 Juin 1994. La pose d'un drain autour de l'église s'avérait nécessaire afin d'assainir le bâtiment. Le creusement de cette tranchée impliquait une destruction irréversible des niveaux archéologiques reliant l'édifice religieux à son contexte. Une intervention archéologique était donc indispensable afin d'enregistrer le maximum d'informations et tenter d'analyser l'évolution des bâtiments qui se sont succédés sur le site. L'emprise du drain limitant les observations, ce n'est qu'une vision partielle de l'occupation que nous avons pu saisir.

Les opérations archéologiques menées antérieurement avaient déjà permis de mettre au jour des

vestiges gallo-romains à proximité de l'église, en particulier à l'est de la maison de retraite (1). Des fragments de *tegulae* trouvés en 1990 (2), lors de sondages préliminaires autour de l'ancienne cathédrale, attestaient également d'une présence gallo-romaine sur le site, mais la majorité des vestiges entrevus lors de ces recherches concernaient surtout les périodes médiévale et moderne (sépultures en coffre et en cercueil). L'existence d'un cloître était par ailleurs fortement probable mais il fallait retrouver sa localisation. Les vestiges attenants au bâtiment semblaient donc majoritairement correspondre à des structures liées à l'évolution du site religieux.

En raison de ces éléments, les objectifs de fouille suivants ont pu être arrêtés :

- définir les différentes phases d'occupation et d'évolution du site,

- situer l'ancienne Cathédrale dans son contexte urbain médiéval et moderne,

- localiser les différents niveaux de sépultures de l'ancien cimetière,

- vérifier l'existence de bâtiments conventuels, et principalement la présence d'un cloître.

Quelques éléments historiques

La ville d'Oloron Sainte-Marie se situe à l'entrée de la vallée d'Aspe débouchant sur le col du Somport, et par là-même sur un des axes transpyrénéens de passage vers l'Espagne. Elle se développe sur deux collines, enserrées entre les gaves d'Ossau et d'Aspe qui confluent vers le gave d'Oloron.

Sainte-Marie à l'époque gallo-romaine

Les données concernant les origines de la ville et l'existence d'Oloron Sainte-Marie durant la période gallo-romaine sont très succinctes. Elle serait attestée au IIème siècle après J.-C., par une borne milliaire portant le nom d'*Iluro*, (ILVR/MP) (3), conservée aujourd'hui à la Maison du Patrimoine d'Oloron. Le nom est connu au IIIème siècle, dans l'*Itinéraire d'Antonin*, qui apparaît sous la forme *civitas Elloronsium* dans *Notitia Provinciarum et Civitatum Galliarum* qui aurait été rédigée vers la fin du IVème siècle (4).

Des découvertes archéologiques sur la commune à partir de la fin des années 1970 (5) confirmaient une présence gallo-romaine dans le quartier Sainte-Marie au moins depuis le premier siècle de notre ère, mais aucune structure d'habitat n'avait pu être mise en évidence. Seule la fouille effectuée sur le site de Bourr-Paillassar(6) avait

permis de mettre au jour un mur du IVème siècle. Il faut noter cependant dans les environs, la fouille de la villa suburbaine Borderouge à Goes (7).

Sainte-Marie, la ville des évêques

Il est difficile de préciser l'apparition du christianisme à Oloron Sainte-Marie. Ce n'est qu'en 506 qu'est assurée, lors du concile d'Agde (8), la présence d'un évêque de la cité (*Gratus episcopus de civitate Olorone*), vénéré sous le nom de Saint-Grat. Mais cette seule présence prouve l'existence d'une communauté chrétienne déjà bien organisée. Pour les siècles suivants, les archives restent pratiquement muettes jusqu'au XIème siècle.

En 1058, l'évêque Etienne de Lavedan (ou de Mauléon) est nommé, lors du concile de Toulouse, à la tête de l'évêché d'Oloron (9). Située sur les chemins du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, la ville d'Oloron acquiert une importance religieuse particulière au Moyen-Age et participe à la multiplication des bâtiments religieux en Béarn. D'après J.B. Laborde (10), la construction de l'église Sainte-Marie débute en 1102. Le chevet, une chapelle (11), et peut-être une partie du cloître, détruits par le feu à deux époques différentes, sont reconstruits au XIVème siècle.

Lors des guerres de religion en 1569, le palais épiscopal est brûlé et la cathédrale transformée en écurie, après avoir été pillée (12). Le culte catholique est rétabli en 1617 (13), entraînant un nouvel effort de reconstruction des églises et bâtiments religieux.

A partir de 1749, l'évêque François de Révol entreprend la construction de quatre chapelles latérales (14). Au XVIIIème siècle, le cloître semble disparaître progressivement, parallèlement, sans doute, à l'édification de ces chapelles.

Après la révolution, en 1801, l'évêché d'Oloron est aboli par un concordat qui rattache le diocèse à celui de Bayonne. Cette décision aura pour consé-

(*) AFAN - Service Régional de l'Archéologie - 54 Rue Magendie - 33000 BORDEAUX

quence la transformation de la cathédrale en église paroissiale. En 1858, le quartier de Sainte-Marie est rattaché à Oloron et quelques rares restaurations de l'église seront encore faites autour de 1862 (15), achevant les grands travaux sur l'ancienne cathédrale Sainte-Marie. L'église, après avoir été classée en 1841, puis déclassée, le sera à nouveau en 1939.

Résultats de l'intervention

Les vestiges mis au jour correspondent à trois grandes périodes, Gallo-romaine, médiévale et moderne (Fig. 1). Ces différentes étapes seront développées suivant un ordre chronologique afin de percevoir l'évolution historique du site de Sainte-Marie.

Une occupation antique dès le 1er siècle (Fig. 2 et 3)

Les vestiges identifiés comme appartenant à la période gallo-romaine se situent dans un périmètre relativement restreint, à l'est de la sacristie. Les premiers murs localisés contre le chevet ont été retrouvés à une très faible profondeur, entre 20 et 30 cm sous le sol actuel (16). Du fait du faible enfouissement de ces murs, la presque totalité des vestiges gallo-romains ont été détruits. Seul ce secteur a été épargné par les destructions médiévales et modernes. Malgré la faible surface mise au jour, trois états ont pu être repérés.

Premier état antique

Au premier état antique se rattachent les restes d'un bâtiment, qui est orienté nord-est/sud-ouest. Les murs de 50 cm d'épaisseur sont parementés de moellons calcaires liés au mortier. Aucun niveau de sol correspondant aux structures mises au jour n'a été retrouvé. Les seuls éléments de datation découverts proviennent de la destruction de cet état, reconnue à

l'extérieur du bâtiment, au sud, et de part et d'autre de la fondation.

Le matériel céramique peu abondant, issu de ces couches stratigraphiques, serait, d'après les premières analyses (17), relativement homogène. On peut le rattacher à la première moitié du 1er siècle après J.-C. (18). Aucun élément ne nous permet de connaître la fonction de ce bâtiment dont nous n'avons qu'une vision partielle.

Deuxième état antique

Avec le deuxième état, un changement d'orientation apparaît au nord du secteur.

Sur les vestiges arasés du premier bâtiment, est élevé un nouvel édifice, dont trois murs ont été mis au jour. Ils sont parementés de moellons rectangulaires de moyen module, liés par du mortier gris/blanc. Trois assises, agencées régulièrement, reposent sur une fondation peu profonde et peu débordante, réalisée en galets noyés dans du mortier.

Probablement détruits par les aménagements postérieurs, les sols n'ont pu être mis en évidence. Les éléments de datation recueillis proviennent de deux niveaux scellant la destruction du premier état. Au-dessus vont être installées les pilettes d'un hypocauste. La datation obtenue ne concerne donc pas directement l'occupation du second état. Le mobilier céramique mis au jour est daté du II^e siècle après J.-C. (19).

Pour cette période, l'élément important à noter est surtout le changement d'orientation des édifices.

Troisième état antique

Ce nouvel édifice correspond à un aménagement du deuxième état. Il est agrandi au sud et à l'ouest. Ces nouveaux murs sont de même facture que les précédents.

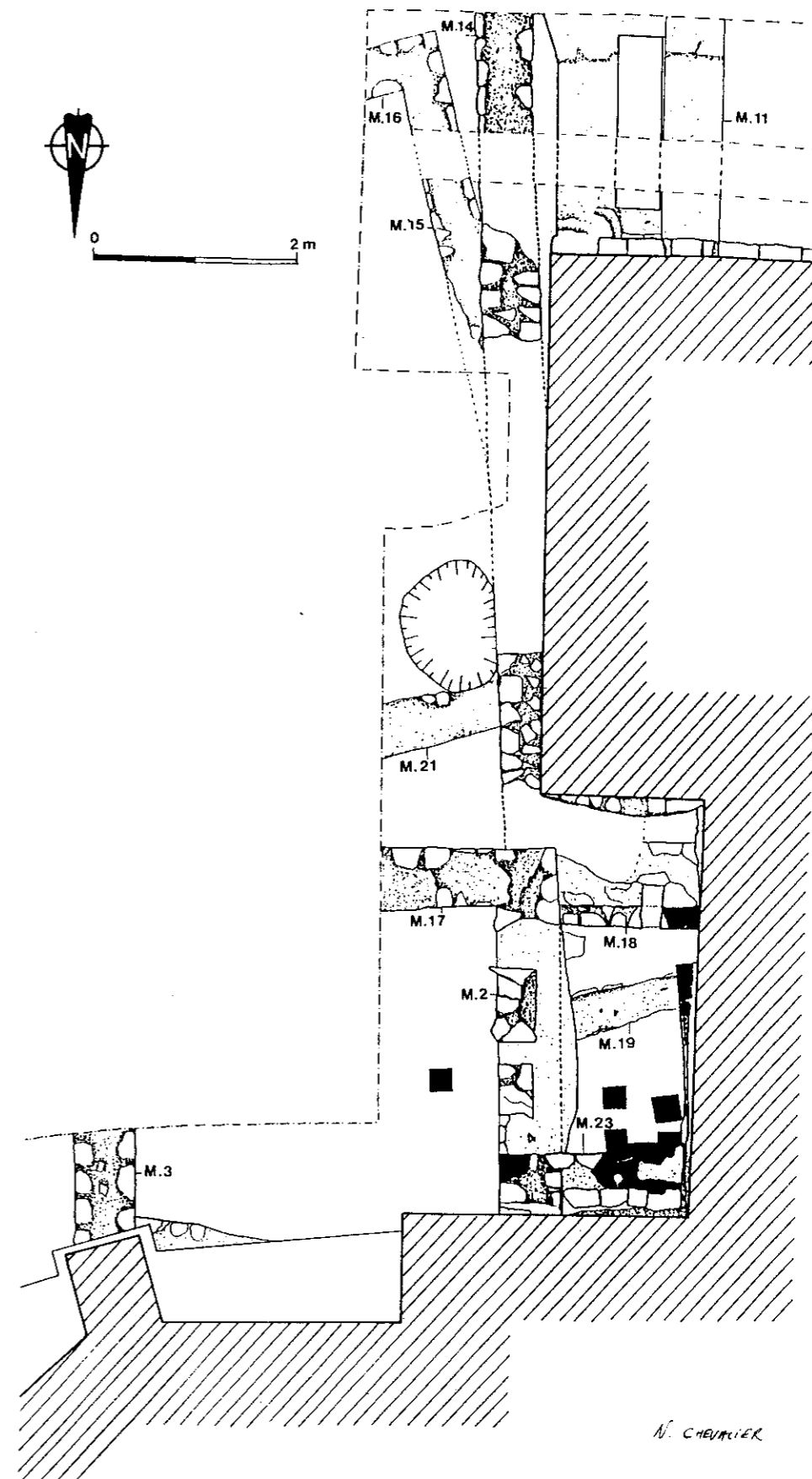


FIG. 1 - Plan des vestiges antiques:

I^o état : M16, M15, M21, M19.

II^o état : M17, M2, M3.

III^o état : M14, M18, M23, M17, M3

A l'agrandissement de la pièce s'ajoute l'aménagement d'un hypocauste. Le parement intérieur des murs est doublé par un muret de 35 cm de haut et 20 cm de large. Le mur qui fermait la pièce du II^{ème} état à l'ouest est arasé en partie, à la même hauteur. Sur le sol en terre battue, sont établies des pilettes faites de carreaux de briques empilés et liés au mortier (20/20 cm sur 5 à 6 cm d'épaisseur). Seules deux pilettes sont entièrement conservées. Les autres ont disparu ou été partiellement démontées. L'ensemble de ces structures était destiné à porter le sol de la pièce (*suspensura*) dont ne subsiste que l'angle nord-ouest. Il se compose de dalles en terre cuite de grandes dimensions (40/50 cm) prenant appui sur les pilettes, et recouvertes de mortier de tuileaux. Afin de diffuser la chaleur dans les pièces attenantes, des canaux (large de 20 à 30 cm) ont été aménagés dans les murs. Quatre d'entre eux ont été repérés dans les murs porteurs lors de la fouille. La découverte d'enduits peints blancs à bandes rouges et de fragments de marbre veinés vert nous donne une idée de l'ornementation du bâtiment. Le sol était vraisemblablement orné d'une mosaïque ; en effet, de nombreuses tesselles grises ont été découvertes dans les niveaux liés à la construction.

Le sol de la pièce, et donc le niveau correspondant à l'occupation, ne nous étant pas parvenu, les seuls éléments de datation proviennent du niveau de démolition. Celui-ci résulte de l'effondrement des substructures dans l'espace laissé par l'hypocauste. Le mobilier céramique découvert nous donne une fourchette chronologique comprise entre le III^{ème} et le milieu du IV^{ème} siècle après J.-C. pour la destruction de cet état (20).

L'occupation gallo-romaine de ce secteur est continue depuis le I^{er} siècle de notre ère jusqu'au III^{ème} siècle. Il semble qu'un changement d'orientation des bâtiments soit intervenu entre le I^{er} et le II^{ème} siècle, époque durant laquelle un nouvel édifice va être élevé. Orienté nord-sud, des aménagements successifs viendront l'agrandir et le doter d'un hypocauste. L'abandon de cet habitat pourrait se situer entre le III^{ème} et le IV^{ème} siècles.

La cathédrale dans son contexte médiéval

Les objectifs de la fouille étaient de replacer la cathédrale dans son contexte médiéval, en recherchant les vestiges correspondant aux bâtiments canoniaux, ainsi que la localisation et l'évolution chronologique du cimetière.

Les éléments, reconnus comme appartenant à cette période, se situent essentiellement au sud et à l'ouest de l'édifice, ainsi que dans les parties est et nord du chevet.

Des vestiges des bâtiments conventuels ?

Les murs des galeries du cloître ?

L'existence d'un cloître est probable (le statut de cathédrale implique la présence d'un collège et donc de bâtiments conventuels organisés autour d'un cloître) mais aucun document ne fournit d'indications nous permettant de localiser ce bâtiment avec précision. Les indices archéologiques anthropologiques et architecturaux nous permettent d'avancer une hypothèse concernant son emplacement.

• Des vestiges archéologiques

A l'angle sud-ouest de la cathédrale, se situe un mur de galets liés au mortier (M7), orienté nord-sud et large de 75 cm (Fig. 2). Il se poursuit au nord sous le glacis de l'église et au sud au-delà de la limite de fouille. Aucun niveau de sol ou de circulation correspondant à cette structure n'a été retrouvé.

Un autre mur (M8), de même facture que le précédent, a été localisé dans la zone sud de la cathédrale, à 2,30 m des murs de la sacristie (Fig. 3). Il est aussi orienté nord-sud et une sépulture en coffre lui est accolée.

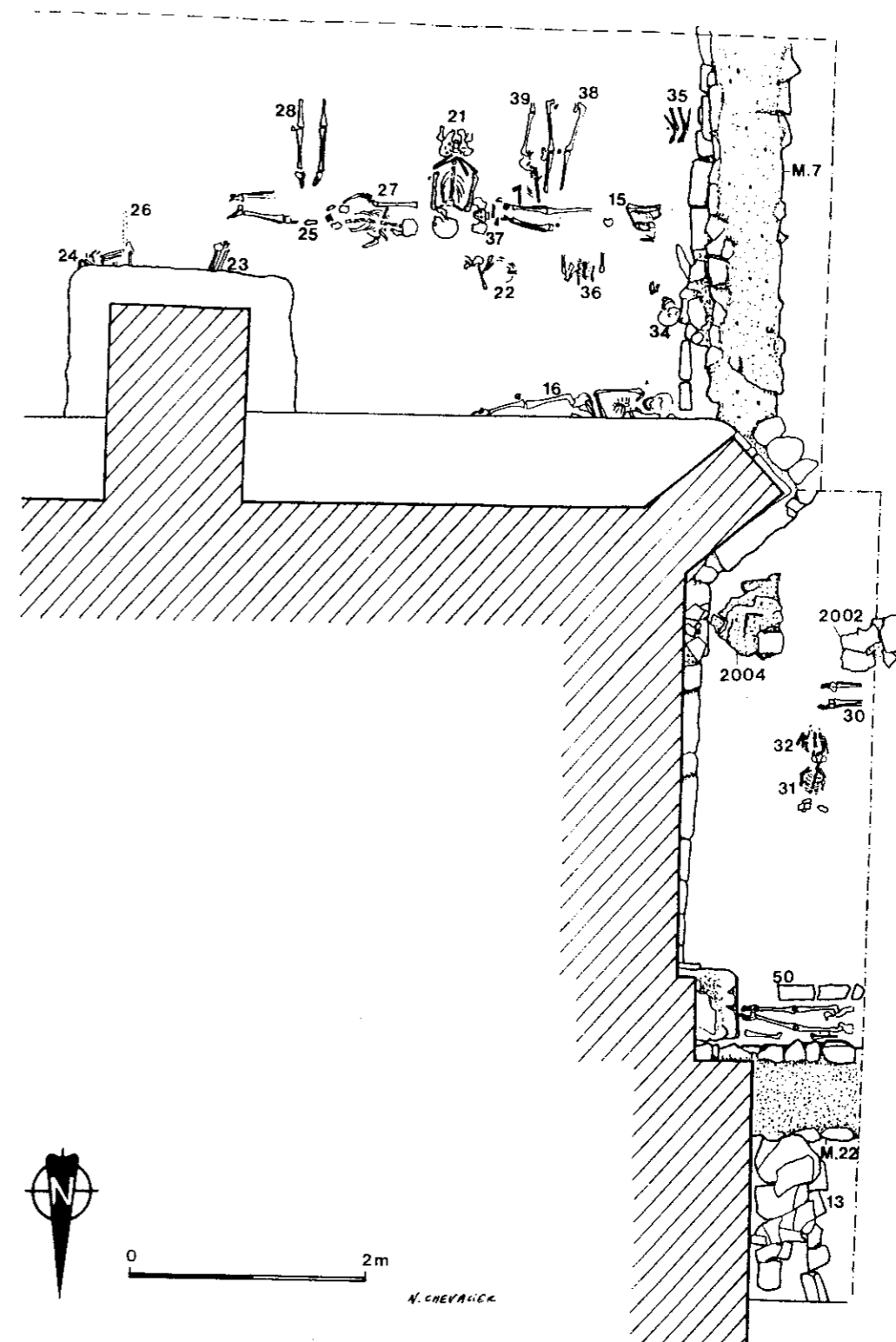


FIG. 2 - Zone Sud-Ouest du cimetière; localisation du mur Ouest du cloître (M7)

Dans l'espace situé entre la sacristie et M8, ont été mises au jour des sépultures modernes. Les défunts ont été inhumés dans des coffres en pierre médiévaux dont le premier occupant a disparu. Ces sépultures qui longent le mur M8 ont une orientation nord-sud.

• Des vestiges architecturaux du cloître ?

L'observation architecturale des murs en élévation sur le côté ouest de la sacristie, est également riche d'enseignements :

- Dans l'angle sud-ouest de la sacristie, la retombée d'un arc est nettement visible. Elle s'appuie sur un chapiteau feuillagé qui orne le sommet d'un piédroit.

- Dans le mur ouest de la sacristie, la trace d'une ancienne niche d'enfeu est encore présente, comblée aujourd'hui par de petites briques. Tous ces éléments sont contemporains de la construction de la sacristie (XVème siècle).

- Sur le mur extérieur du bas-côté sud, on remarque l'existence d'un arc englobé dans la maçonnerie témoignant de la présence d'un passage anciennement obturé. L'ancienne configuration architecturale est encore visible à l'intérieur de la sacristie.

- Dans ce même bâtiment, lors de travaux entrepris par les aménageurs pour la pose de câbles électriques, des éléments d'architectures (colonnettes et morceaux de chapiteaux de petit diamètre) ont été retrouvés. Il est possible qu'ils appartiennent au cloître.

Conclusion

L'orientation et l'agencement de différents murs découverts dans la partie méridionale de la fouille nous ont permis de proposer la localisation des murs du cloître au sud de la cathédrale, perpendicu-

lairement au bas-côté. La galerie est longerait la sacristie actuelle, celle de l'ouest serait située dans le prolongement de la façade de l'église. La galerie nord aurait été détruite lors de la construction du bas-côté ; celle du sud située hors de l'emprise de la fouille n'a pas été repérée. L'arcosolium et l'arc interrompu, englobés dans le mur de la sacristie, sont les seuls vestiges des bâtiments canoniaux visibles en élévation. Les allées du cloître ont servi de lieu d'inhumation comme en témoignent les coffres de sépulture mis au jour le long des murs des galeries.

Les éléments de datation que nous possédons sont limités à des fragments de céramique glaçurée verte et jaune, associés à une monnaie du XVIIème siècle découverte dans le niveau de démolition de la galerie ouest du cloître.

Le cimetière

Les données historiques n'informent guère sur l'ancienneté de ce cimetière qui a été jusqu'en Juin 1781 (21), le lieu d'inhumation du quartier de Sainte-Marie. Les premières mentions de sépultures remontent à 1622 (22) et 1639 pour l'intérieur de la cathédrale (23). La localisation et l'étendue cimetiériale n'ont jamais été précisées.

Lors de l'intervention archéologique, quatre niveaux de sépultures ont été mis en évidence. Les inhumations en coffre de dalles appartiennent au premier état. Les sépultures en cercueil et en pleine terre font partie des niveaux les plus récents. A l'exception de certains coffres découverts dans les zones sud-ouest et est de la cathédrale, l'ensemble des sépultures sont localisées essentiellement le long du bas-côté sud de la cathédrale.

Les sépultures en coffre

Onze coffres en dalles ont été découverts au sud de la cathédrale et près du chevet, plusieurs d'entre eux ont été sectionnés par la fondation des collatéraux

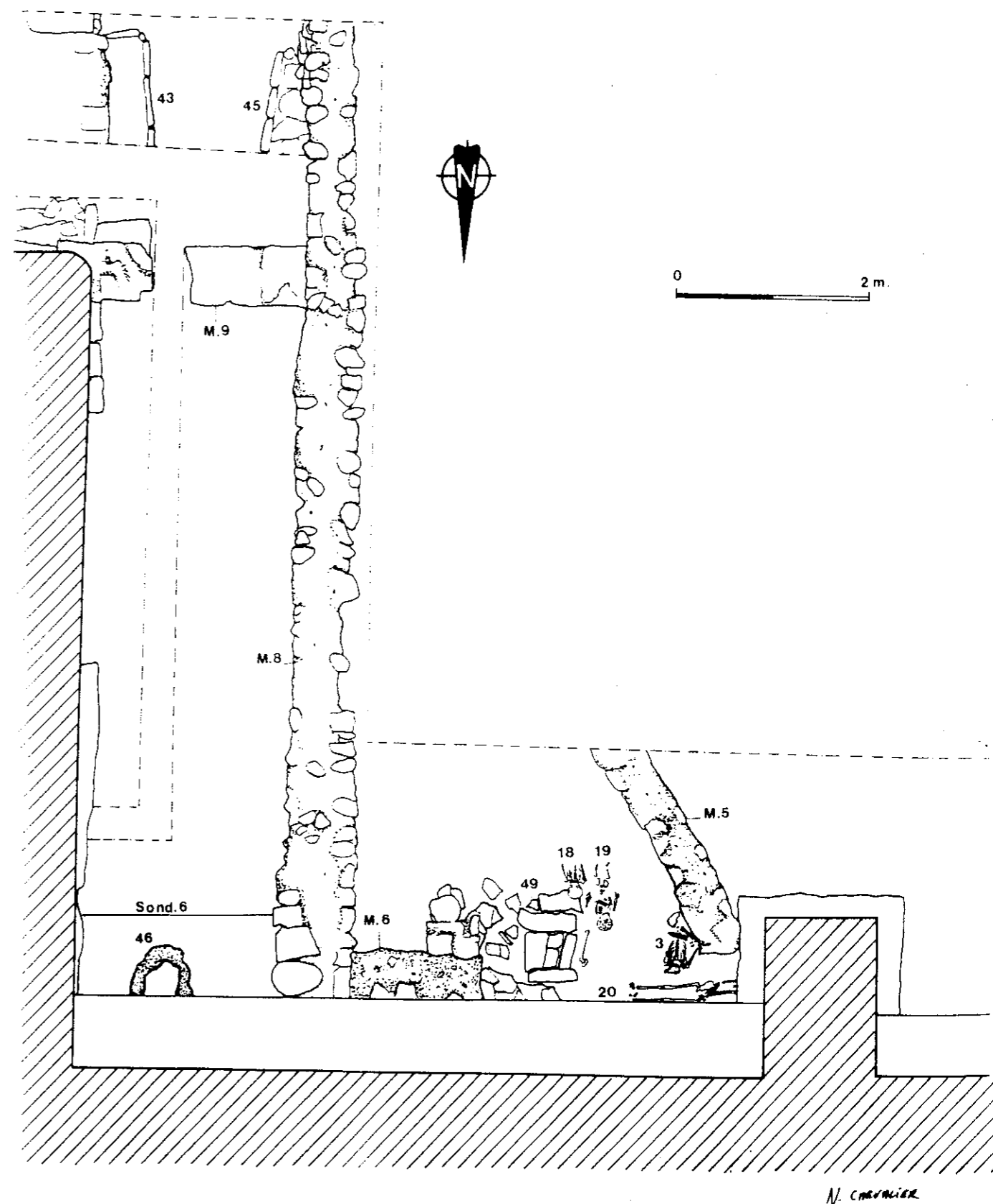


FIG. 3 - Zone Sud-Est du cimetière; mur du cloître (M8)

ou celle du chevet XIVème de l'église ; ces coffres sont en dalles de calcaire, taillées sur leur face interne. On a pu noter une grande diversité dans leurs techniques de construction. Ils protègent en général le corps d'un seul individu, certains d'entre eux ont été réutilisés comme réceptacle funéraire, sans aménagement de couvercle.

- Variété de formes

Les coffres sont de forme trapézoïdale ou anthropomorphe. Seuls ces derniers possèdent une logette céphalique, matérialisée par deux petits moellons rectangulaires posés de part et d'autre de la tête, et fermée par la dalle de chevet.

- Techniques de construction des parois

Les parois sont généralement constituées de dalles de calcaire taillées ou simplement équerries. Un seul coffre est réalisé en dalles de grès. Quatre sont accolés à un mur qui leur sert de paroi.

Les dimensions et la forme de ces dalles varient en fonction des sépultures : les dalles sont dressées sur une ou deux faces, posées de chant. Seul un coffre (sép. 46) est réalisé à partir de deux assises de moellons, liées au mortier. Lorsque la sépulture possède une logette céphalique, la dalle de chevet est extrêmement fine (2 à 3 cm), les dalles latérales ont, elles, une épaisseur variant entre 15 et 25 cm. Les coffres possèdent un couvercle de dalles. Celui de la sépulture 46 est constitué de dalles noyées dans une épaisse couche de mortier. Les parois des coffres sont posées sur un fond préalablement aménagé : tapissé de galets, de mortier ou recouvert de dalles.

- L'orientation

L'orientation est-ouest a été privilégiée pour une grande majorité des sépultures. L'orientation nord-sud répond vraisemblablement à une organisation

particulière de l'espace ; elle est alors liée aux structures architecturales et non plus effectuée en fonction du Levant : c'est par exemple le cas des inhumations situées dans les galeries du cloître.

- Les individus

La présence de coffres recoupés par les fondations de l'église et parfois l'état de conservation des os ont empêché le prélèvement de la totalité des squelettes. Sur le terrain, des observations anthropologiques ont pu cependant être faites. Ce sont des sépultures individuelles, les individus sont tous disposés en décubitus dorsal.

Aucune position de bras n'est récurrente. Ce sont uniquement des adultes ou jeunes adultes (sép. 8 et 46). Sept squelettes ont pu être sexués : quatre hommes (sép. 8, 9, 16 et 21) et trois femmes (sép. 13, 20 et 27). Aucune pathologie importante, en dehors de quelques traces d'arthrose vertébrale, n'a été enregistrée.

Les sépultures en cercueil et en pleine terre

L'essentiel des sépultures a été découvert le long du bas-côté sud de l'édifice. En raison de la présence importante de vestiges gallo-romains, les objectifs de fouilles ont été modifiés et il a été décidé de comprendre l'évolution chronologique du cimetière par la réalisation de deux sondages.

Les informations anthropologiques, mises en relation avec les nombreux clous et épingles de linceul, ont permis d'identifier jusqu'à trois niveaux d'inhumations en cercueil, et en pleine terre, très souvent accompagnées de linceul.

Conclusion

Alors qu'au Moyen-Age le cimetière s'étend au sud, à l'est et à l'ouest de l'église, durant l'époque

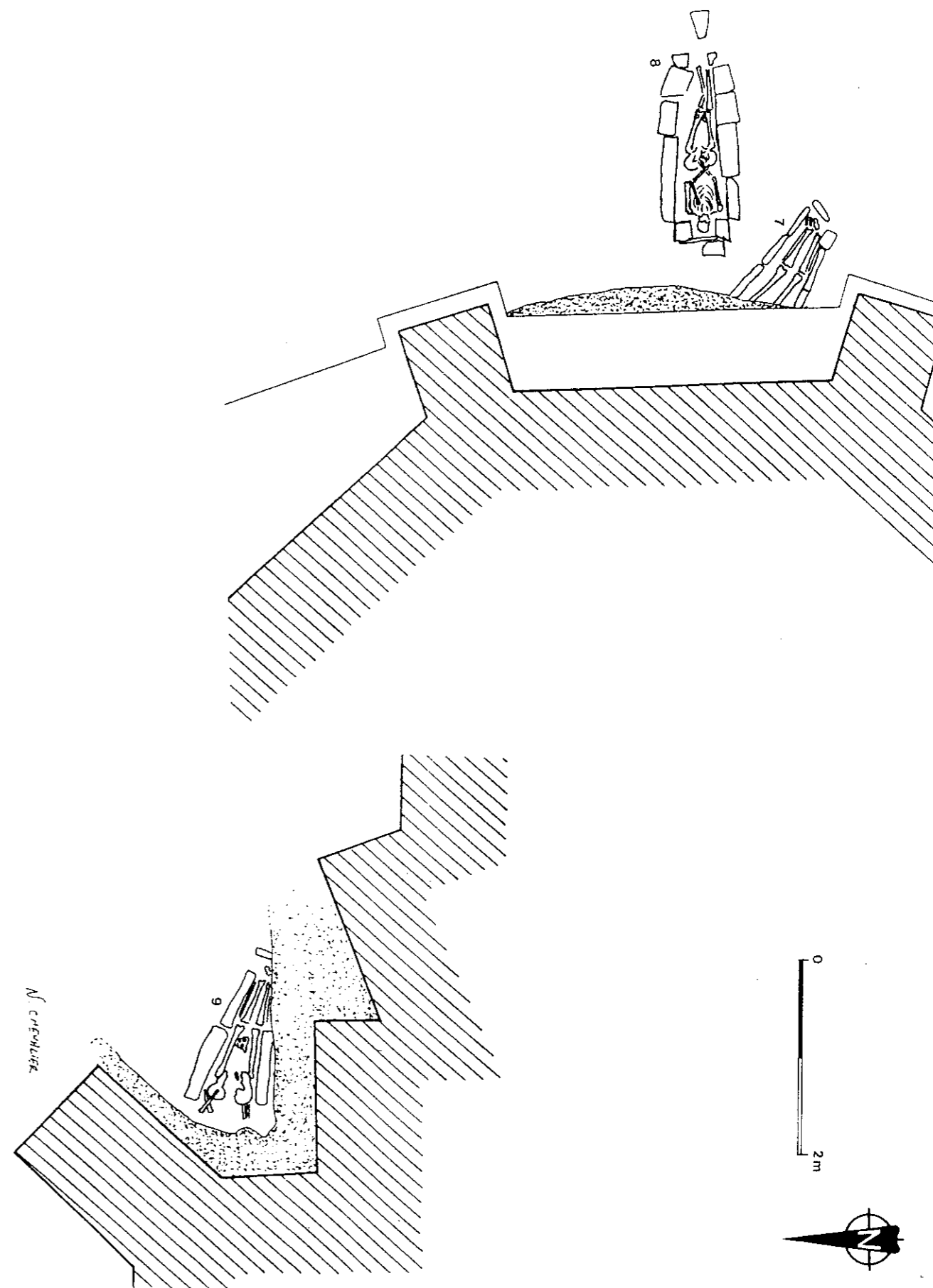


FIG. 4 - Sépultures en coffre découvertes près du chevet.

moderne ses limites se resserrent et semblent se cantonner à la partie méridionale de l'édifice. Il est à noter l'absence de sépulture au nord.

Différentes formes de sépultures en coffre ont été découvertes. Il n'est pas possible de déterminer si ces variations résultent d'une évolution chronologique ou si elles matérialisent une volonté d'individualisation des sépultures à une époque donnée. En l'absence de mobilier associé aux défunts, aucune datation précise ne peut être avancée. Les sépultures en coffre recoupées par les fondations du chevet de l'église prouvent cependant que ce mode d'inhumation est antérieur au XIV^e siècle, ce qui coïncide avec les données typo-chronologiques connues sur les autres sites d'Aquitaine (24).

Les sépultures en pleine terre et en cercueil succèdent aux inhumations en coffre. Il est difficile de dater ce changement autrement qu'en chronologie relative. Par comparaison avec les cimetières médiévaux de la région, il est cependant possible de proposer un changement des modes d'inhumation autour du XV^e siècle (25). Durant cette période, on assiste à une évolution des mentalités. La mort devient plus intime et plus familiale. Dorénavant la mise en bière se fait au domicile et non plus au cimetière.

Les vestiges de la période contemporaine

Les vestiges de cette époque se localisent essentiellement au nord de la cathédrale : un niveau de rue en galets, avec son caniveau et des canalisations, a été mis au jour le long des contreforts. Il existe pour cette zone de nombreux témoignages historiques qui nous indiquent que la rue et ses divers aménagements datent de la période contemporaine.

Conclusion

La fouille de Sainte-Marie s'est révélée extrêmement riche et ce, malgré l'emprise limitée du tracé du drain. Elle a permis de mettre en évidence une occupation continue du quartier depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.

Bien que des découvertes antérieures aient démontré la présence de vestiges gallo-romains à cet endroit, le chantier de 1994, en mettant au jour les murs d'un habitat, confirme l'existence d'une occupation gallo-romaine importante à cet emplacement. Entre le premier et le deuxième siècle après J.-C., un changement d'orientation des bâtiments est visible. La faible extension de la zone fouillée ne permet pas de savoir si cette observation peut être étendue au-delà de ce secteur d'Oloron ; des recherches ultérieures le confirmeront peut-être. La présence d'un hypocauste installé dans le bâtiment du deuxième siècle nous a amené à nous poser la question de la présence de thermes sous la Cathédrale. Il semble à l'heure actuelle qu'on ne puisse pas suivre cette première idée. L'installation apparaît en effet assez sommaire : sols peu soignés, pilettes peu élevées, exigüité de la pièce. Il semble plus probable que nous ayons affaire à l'aménagement d'un chauffage dans un habitat, sans doute le bienvenu dans cette région. On peut d'ailleurs souligner que cette installation n'intervient qu'après la construction du bâtiment, vraisemblablement pour en améliorer le confort ...

Les éléments qui sont à rattacher aux périodes du Bas-empire et du haut Moyen-Age sont limités à deux fibules ansées du VI-VII^e siècle. Cette découverte reste isolée et n'est reliée à aucune structure bâtie. Les fouilles effectuées en 1992 (26) dans le même secteur, sous la maison de retraite, en mettant au jour des sépultures appartenant à cette période (contre-plaque du VII^e siècle) permettent d'associer les fibules découvertes à Sainte-Marie à un mobilier probablement funéraire.

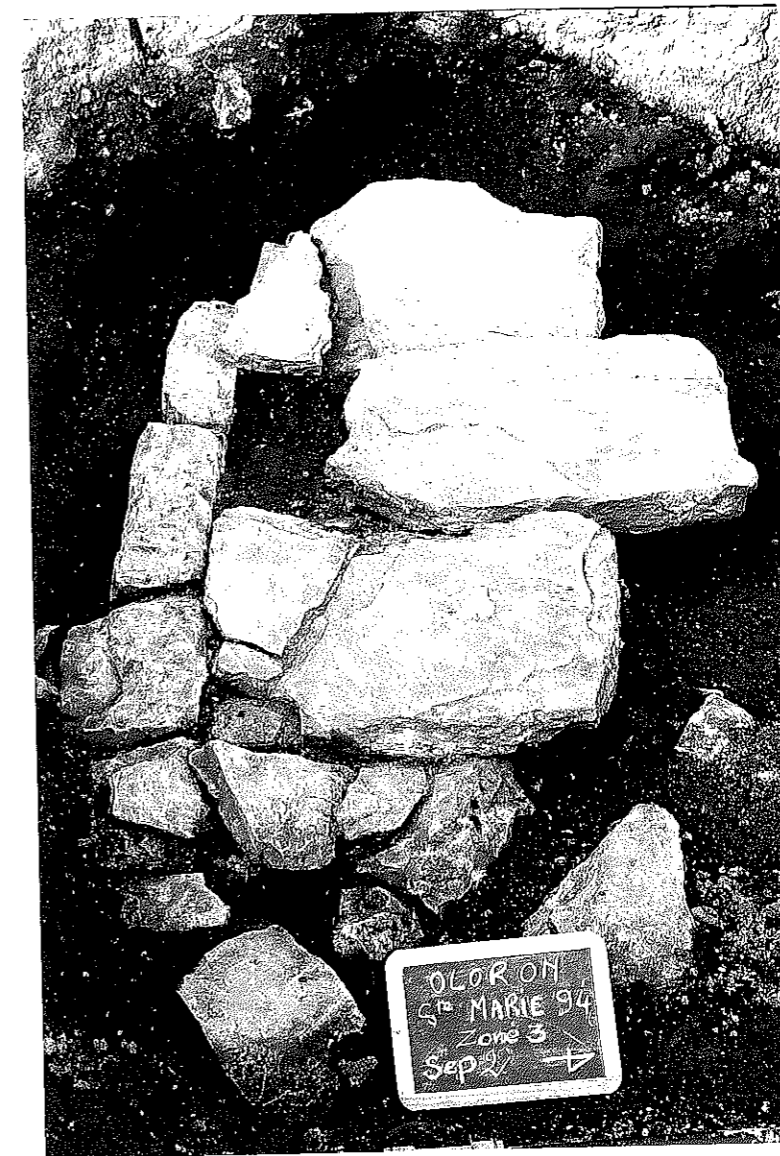


FIG. 5 - Coffre de forme anthropomorphe recouvert de dalles de calcaire.

Il est intéressant de noter une transformation de la nature de l'occupation. Dans un premier temps réservé à l'habitat, le site évolue autour du VI^{ème} siècle vers une destination religieuse. Les sépultures datées de cette époque et découvertes sur le site de Bour-Paillassar ont en effet vraisemblablement été générées, dès cette époque, par l'implantation d'un édifice de culte dont nous ne possédons à ce jour aucune trace. La Cathédrale a-t-elle été élevée sur les ruines de ce premier édifice ? Celui-ci était-il situé plus au sud ? La nécropole s'installe-t-elle sur un site abandonné ou y a-t-il continuité de l'occupation et réutilisation des structures antiques préexistantes ? Ces questions demeurent pour l'instant sans réponse.

La localisation du cloître au sud de la cathédrale est confirmée par la fouille. Il semble qu'il se soit développé le long du bas-côté de l'édifice et que la construction des chapelles (entre le XVI^{ème} et le XVIII^{ème} siècles) ait entraîné sa destruction, celles-ci occupant l'allée nord du cloître. L'espace claustral est alors abandonné, il laisse la place au cimetière paroissial qui va s'étendre jusqu'au pied de l'église.

Lors des fouilles du cimetière, ont été découvertes des sépultures en coffres dont les plus anciennes sont antérieures au chevet XIV^{ème} de la Cathédrale. Les recherches ont également permis d'étendre les limites de l'espace sépulcral à l'est et à l'ouest de l'église. Aucune sépulture en place n'a été découverte au nord de l'édifice. Les aménagements de voiries des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles ont pu entraîner leur destruction, il est possible aussi que l'existence, dès le Moyen-Age, d'une voie bordant l'église ait empêché l'extension de la nécropole vers le nord.

Cet axe de circulation existe-t-il dès l'Antiquité, apparaît-il à l'époque médiévale ? Les changements d'orientation des bâtiments antiques ont-ils accompagné une évolution de la voirie ?

Une étude de la trame urbaine reste à mener.

Les fouilles de l'ancienne cathédrale ont permis

d'apporter des réponses et d'avancer des hypothèses concernant l'origine du quartier Sainte-Marie (27). Elles confirment la pérennité de l'occupation depuis le 1^{er} siècle de notre ère et laissent envisager l'existence d'un édifice religieux précoce ; la présence du cloître et l'évolution du site au Moyen-Age demandent à être précisées.

Les résultats de l'étude du mobilier et des archives, actuellement en cours (28), publiés ultérieurement, devraient permettre de compléter l'étude de ce site. Plus globalement, concernant le quartier Sainte-Marie, une surveillance archéologique des aménagements urbains a toutes les chances d'apporter des éléments complémentaires d'information sur ce secteur historiquement sensible de la ville d'Oloron.

Bibliographie

- (1) Réchin F. - 1992 - "Rapport de diagnostic - Site de Bour-Paillassar", S.R.A., Bordeaux
- (2) Bizot B. - 1990 - "Rapport de diagnostic - Eglise Sainte-Marie", S.R.A., Bordeaux
- (3) Lecture de J.P. Bost et G. Fabre - 1983 - dans, "Quelques problèmes d'histoire dans les deux cités de l'Aquitaine méridionale à l'époque gallo-romaine", *Aquitania*, t. I, p. 25
- (4) Fabre G. - 1994 - "Carte archéologique de la Gaule : Pyrénées-Atlantiques", p. 148-150
- (5) Fabre G. - 1994 - Op. Cit., p. 150
- (6) Réchin F. - 1992 - "Rapport de diagnostic - Site de Bour-Paillassar", S.R.A., Bordeaux
- (7) Fabre G. - 1986 à 1988 - "Rapports de fouille - Villa de Goes"
Réchin F. - 1990 - "Rapport de fouille - Villa de Goes", S.R.A., Bordeaux

(8) Corpus Christianorum Series Latina Turnhout, t. 148, Cité par Valérie Souilhac dans "Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule" - 1990 - Sixième supplément à *Aquitania*, p. 430

(9) Abbé Menjoulet - 1864 - "Chroniques du diocèse et du Pays d'Oloron", t. 1, p. 180 et 243

(10) Laborde J.B. - 1932 - "Histoire du Béarn", t. 1, p. 137

(11) Allègre V. - 1952 - "Les vieilles églises du Béarn", t. I, Toulouse, p. 119

(12) Allègre V. Op. Cit., p. 51

(13) Allègre V., Op. Cit., p. 56

(14) Renseignements aimablement fournis par J. Dumonteil (Maison du Patrimoine d'Oloron)

(15) Archives d'Oloron 4M.9b (1) : Délibération du Conseil Municipal du 7 Août 1861

(16) Altitude N.G.F. du sol actuel 234,8 m ; altitude du mur M17 (III^e état antique) 234,63 m

(17) Effectuées par F. Réchin (Université de Pau et des Pays de l'Adour).

(18) F. Réchin a identifié entre autres les céramiques suivantes : "Une assiette sigillée du groupe Montans de type Drag 18 ; -un bord de pot à corps presque cylindrique et col horizontal tourné vers l'intérieur en céramique commune non-tournée à pâte sombre à vacuoles (groupe B3)- deux tessons d'amphores à pâte gris-bleu et beige que l'on peut rattacher à une série de conteneurs assez fréquents dans les sites du piémont pyrénéen et proches dans leur morphologie du type Dr.2/4"

(19) Parmi les céramiques identifiées par F. Réchin : "Présence de sigillées gauloises assez précoces (Drag. 15/17, Drag. 27, Drag. 36) pourrait faire démarrer la constitution de cet ensemble

dès le milieu du premier siècle ou un peu avant. Toutefois, les sigillées de type DRAG. 44 ou 46 apparaissent à la charnière du premier et du deuxième siècle. Aussi, la fourchette chronologique possible pourrait s'étaler entre le milieu du 1^{er} siècle et au maximum le milieu du deuxième siècle".

(20) Parmi les céramiques identifiées par F. Réchin : "Présence de sigillées hispaniques à vernis pâle du III^e siècle/première moitié du IV^e siècle (DRAG. 15/17 et RITT. 8), présence d'une écuelle à pâte claire, englobée, de fabrication locale, proche du type HAYES 18 en sigillée claire A/D) datable de la première moitié du III^e siècle".

(21) Date de la condamnation : information aimablement communiquée par J. Dumonteil

(22) Archives communales série GG 17.29bis (1 GG 37.50) : Baptêmes, mariages, sépultures de l'église cathédrale de Sainte-Marie, 1622-1791

(23) Archives communales série GG (2 GG 4). Concession de sépulture par les évêques d'Oloron dans l'église Cathédrale de Sainte-Marie, 1639-1750

(24) Bizot B. - 1989 - "Eléments pour une topographie et une typologie des inhumations et de leurs sites" dans "Mémoires, archéologie des églises et des cimetières en Gironde", p. 163-172

(25) Bizot B. - 1989 - Op. Cit., p. 170

(26) Fouilles du Bourr-Paillassar sous la responsabilité de F. Réchin (Université de Pau et des Pays de l'Adour)

(27) Chevalier N., Métois A. - 1994 - "Rapport de fouille - Eglise d'Oloron-Sainte-Marie, S.R.A., Bordeaux

(28) L'étude de la céramique est effectuée par F. Réchin (Université de Pau et des Pays de l'Adour), le dépouillement des archives est réalisé par J. Dumonteil (Maison du Patrimoine d'Oloron)

UN TUMULUS DE L'AGE DU BRONZE A ANOYE (Pyrénées-Atlantiques)

Par Patrice DUMONTIER (*)

Résumé : Le tumulus T.1 à Anoye fait partie d'une nécropole regroupant 11 tertres encore conservés. Il a été édifié et utilisé par les hommes du Bronze Ancien/Moyen. Une sépulture à incinération témoigne d'une réutilisation au 1er âge du fer.

Le village d'Anoye se trouve près de la bordure sud-ouest du Vic-Bilh (le vieux pays), dans le canton de Lembeye, au nord-est du département des Pyrénées-Atlantiques (Fig. 1).

Si le terme de Vic-Bilh peut indiquer l'existence d'un ancien vicus romain, cette région a conservé la trace d'occupations antérieures surtout représentées par des ensembles de tumuli. Ces tertres étaient au nombre de 86 dans les inventaires publiés par D. Etchecopar et G. Marsan en 1982, et repris par G. Fabre en 1994. Cette documentation ne comprenait pas ceux découverts plus récemment à Anoye (Fig. 2).

Le tumulus T.1 d'Anoye est situé sur un vaste plateau entrecoupé de petits ruisseaux qui prennent

leur source sur le plateau lui-même avant de rejoindre en fond de vallée le Léas. Le contexte géologique du plateau correspond à une zone de contact entre un complexe d'argile à gravier du Ponto-Pliocène comportant des faciès molassiques et un secteur disjoint de la nappe de Maucor du Pliocène (J. Delfaud, P. Pailhé, G. Thomas, 1982). Ce secteur, malgré les défrichements accomplis depuis 30 ans, conserve encore la trace de 11 tertres regroupés en trois ensembles sur une distance moyenne de 1500 mètres. Le seul habitat connu, découvert dans les labours, à 500 mètres au nord du T.1, au vu du mobilier recueilli lors des prospections et dans l'état actuel de l'étude, témoigne d'une occupation du néolithique final/chalcolithique (Fig. 3).

C'est dans ce contexte archéologique que le

(*) Rue de l'Eglise - 64350 ANOYE

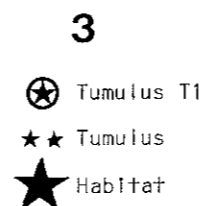
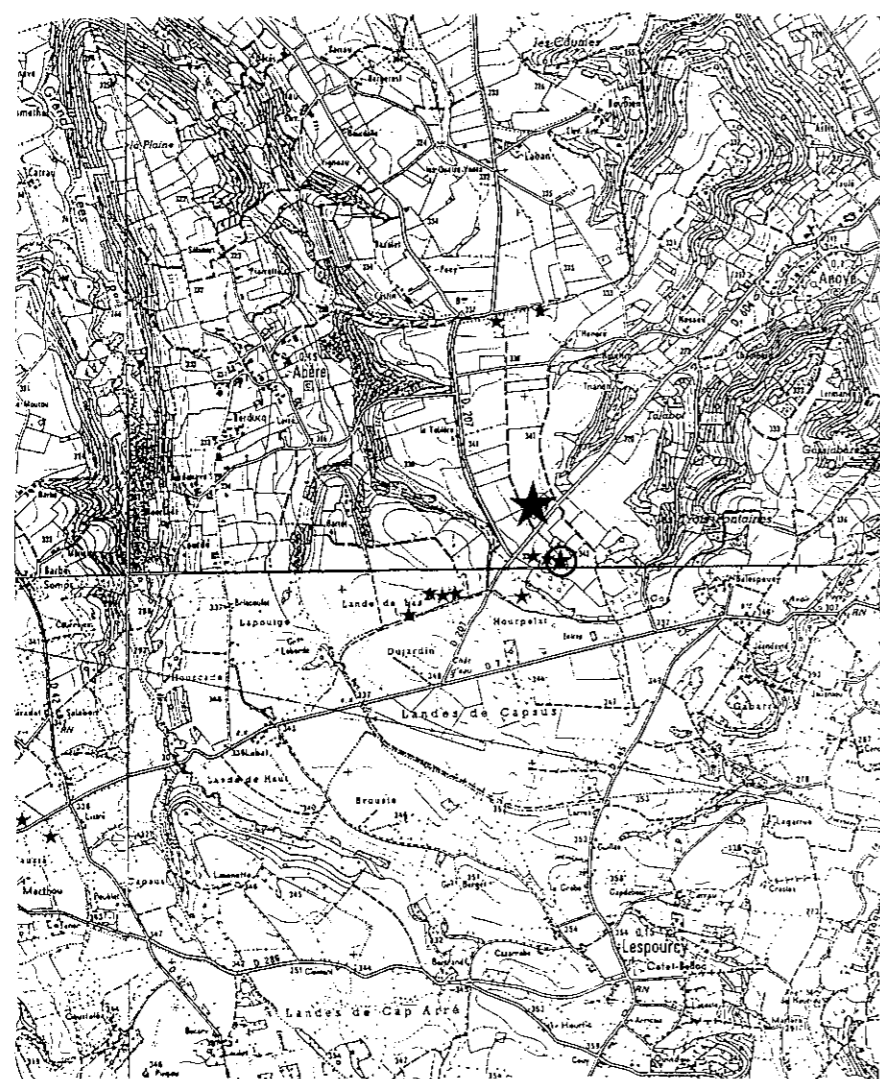
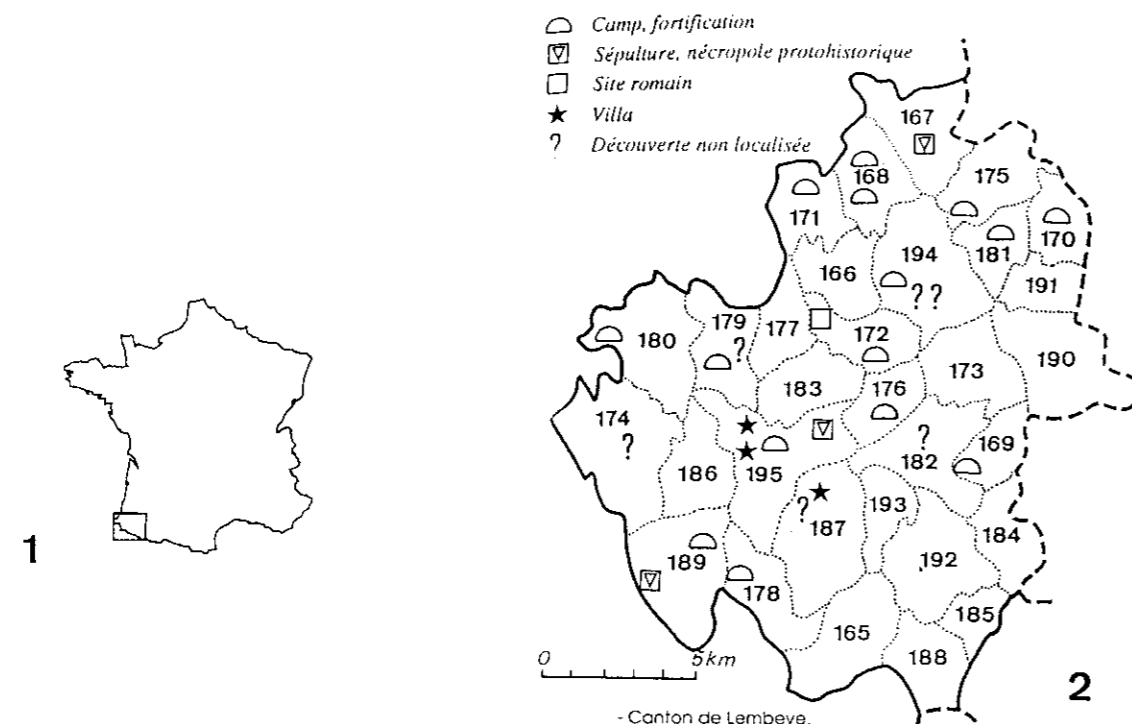


FIG. 1 et 2 - Situation du village d'Anoye.

2. Carte archéologique de Lembeye, selon G. FABRE.
(La commune INSEE 165 correspond à Anoye)

FIG. 3 - Les sites d'Anoye et d'Abère.

défrichement d'une parcelle boisée contenant un tertre intact nous a amenés à solliciter une autorisation de sauvetage, limitée dans le temps à 48 heures par l'exploitant agricole ⁽¹⁾.

Méthode

Devant le temps disponible imposé et la surface du tertre (170 m²), nous avons tenté d'obtenir une vue générale du tumulus à travers un découpage classique, destiné à mettre en évidence les éventuelles structures et sépultures qui pouvaient être présentes.

Après mise en place du carroyage, deux lignes de sondage, nord-sud et est-ouest, de 1 m de large ont été ouvertes.

La fouille, au centre, a été élargie sur une surface de 20 m².

Un relevé du mobilier archéologique a été effectué de même que différents prélèvements de sédiments pour analyses.

Ce tertre de forme elliptique avait un diamètre moyen de 16 m pour 0,81 m de hauteur. La surface fouillée, 38 m² sur 170 estimés, doit nous conduire à une grande réserve dans nos conclusions même si les zones étudiées sont significatives.

Nous n'avons pas trouvé trace de structures de galets, ni à la périphérie, ni au centre. Seuls deux galets isolés ont été rencontrés. La masse du tumulus était exclusivement composée de terre rapportée reposant sur le niveau argileux qui recouvre tout le plateau. Après nos travaux, le tumulus a été arasé en notre présence par une pelle mécanique et le sol a ensuite été labouré. Ces labours n'ont livré qu'un seul fragment de céramique (Fig. 5).

(1) Nous remercions vivement M. Couloumé, propriétaire et exploitant agricole, ainsi que M. Rigaud, alors Directeur des Antiquités Préhistoriques d'Aquitaine, pour les autorisations qu'ils ont bien voulu nous donner. Par ailleurs, ce

Stratigraphie (Fig. 4)

Elle se présente ainsi :

- C1 : couche humifère de 7 à 18 cm de puissance en fonction notamment de l'importance des racines.

- C2 : terre argileuse marron clair de 37 à 110 cm de puissance. Elle contient les réutilisations de l'âge de fer (avec creusement de fosse en c3) et, à sa base, les témoins de l'âge de bronze.

- C3 : argile jaune stérile du Pliocène.

Première occupation reconnue - Bronze ancien/moyen (environ 2200 à 1300 avant J.-C.)

Dans deux secteurs différents (Fig. 4), nous avons, à la base C2, reposant à plat sur l'argile stérile des céramiques associées à la première phase d'occupation du site. Un fragment a ensuite été trouvé dans les labours.

Leur situation, en contact avec le niveau Pliocène évoque un décapage probable des terres avant leur dépôt.

Nous n'avons pas trouvé de structures conservées ou de traces négatives associées à ces dépôts. On remarquera, de même, l'absence d'ossements, calcinés ou non, comme pour l'ensemble des "sépultures sous tumulus" attribuées au Bronze Ancien/Moyen, fouillées dans la région de Pau ou du plateau de Ger qui ont en commun un même substrat géologique. Nous n'avons pas l'intention, à travers cette fouille limitée, de nous prononcer sur les rituels de cette culture du bronze ouest pyrénéen. Il y a lieu

travail n'aurait pas été possible sans l'aide des fouilleurs bénévoles, M. Arribeux, C. et M. Blanc, J.M. Escudé-Quillet, D. Etchécopar, M. Naem, P. Peutin, M. Reig, J. et S. Reilhé et M. Tort

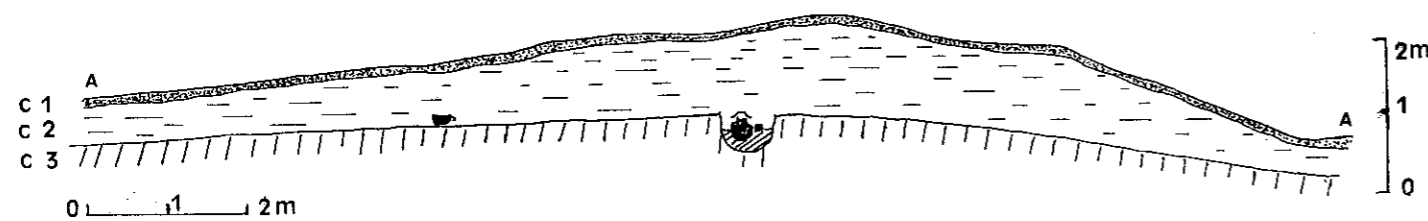
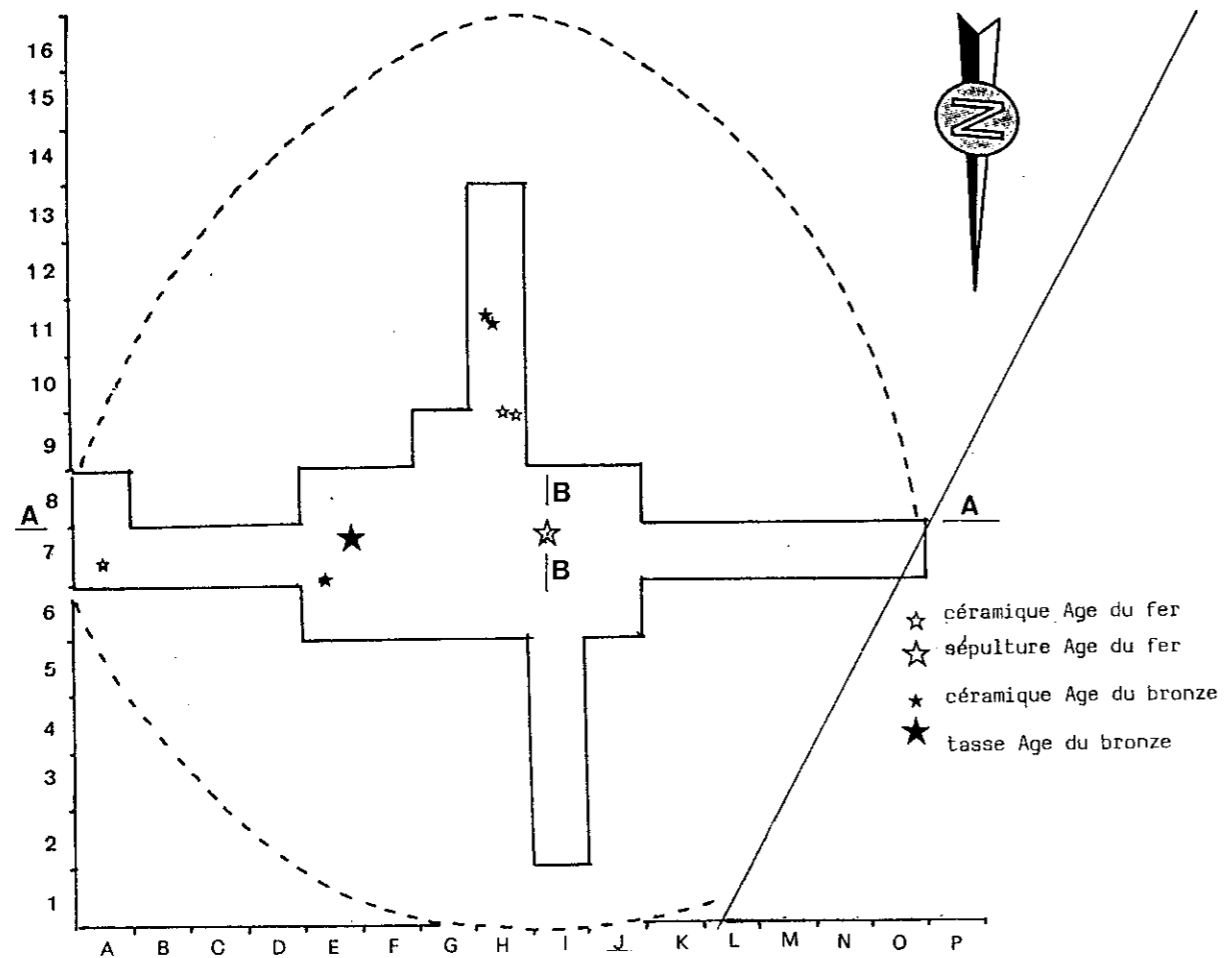


FIG. 4 - Plan et coupe du tumulus T1.

toutefois de s'interroger sur le décalage qui est censé exister entre des sépultures présumées à incinération sans trace aucune et les inhumations en grotte des premiers chaînons situés 50 km plus au sud, réalisée à la même époque par des populations porteuses de la même céramique.

Le mobilier

Il est composé de quatre vases, un complet et trois représentés par un ou plusieurs fragments. L'un d'eux (deux tessons non décorés) ne fait pas l'objet de cette présentation. Les descriptions sont précédées des coordonnées de fouille.

Surface après labour (Fig. 5)

Fragment d'un fond plat. Le bord du fond présente des dépressions irrégulières qui évoquent une ligne de cupules. La pâte, noire, est fine et, comme pour la tasse présentée ci-dessous, ne contient que très peu d'un dégraissant très fin. Les surfaces sont peu soignées, brutes, l'extérieur a un aspect "peau de crapaud" avec un dégraissant sableux plus important en surface, qui rend difficile l'interprétation des dépressions évoquées plus haut.

Dimensions :

- Diamètre du fond : 90 mm
- Epaisseur du fond : 11 mm
- Epaisseur de la paroi : 8 mm

Carré E7 c2 - 30.1.145 (Fig. 6)

Fragment de panse à décor plastique. Il présente un cordon horizontal assez fin avec des impressions digitées profondes.

La pâte, brun rouge à noir, contient un dégraissant minéral peu abondant (module de 1 mm environ).

Les surfaces, irrégulières, présentent un lissage sommaire.

Carré E7 c2 - 80.74.144 (Fig. 7)

Tasse à carène haute, intacte. Une anse en ruban a les attaches placées sur le rebord et sous la carène.

Le profil de la partie supérieure est concave. Le rebord, arrondi, est légèrement éversé. La pâte, noire est fine et bien cuite. Elle ne contient que très peu de dégraissant. Les surfaces, brun foncé à l'intérieur, chamois à noir à l'extérieur, ont fait l'objet d'un polissage assez soigné pour la partie extérieure, malgré un modelé irrégulier. Le fond est plat.

Dimensions :

- Hauteur : 52 à 57 mm
- Diamètre de l'ouverture : 112 à 115 mm
- Diamètre du fond : 64 à 66 mm
- Epaisseur des parois :
 - . en bas de la panse : 9 mm
 - . au-dessus de la carène : 5 mm
- Largeur de l'anse : 16 mm
- Epaisseur : 6 mm

Ces trois vases, par les pâtes utilisés (vases 2 et 3) ou par les traitements de surface (vases 1 et 2), forment un ensemble que l'on peut considérer contemporain.

Bien que les tasses à carène haute et anse en ruban ne soient pas très représentées dans le sud-ouest pyrénéen, cette forme générale, biconique, est bien connue avec des vases de dimensions un peu plus importantes et sans anse.

Nous noterons notamment :

- certains vases carénés des dolmens d'Ithé 1 et 2 à Aussurucq (P.A.), plus particulièrement présents dans un ensemble mobilier provenant de la

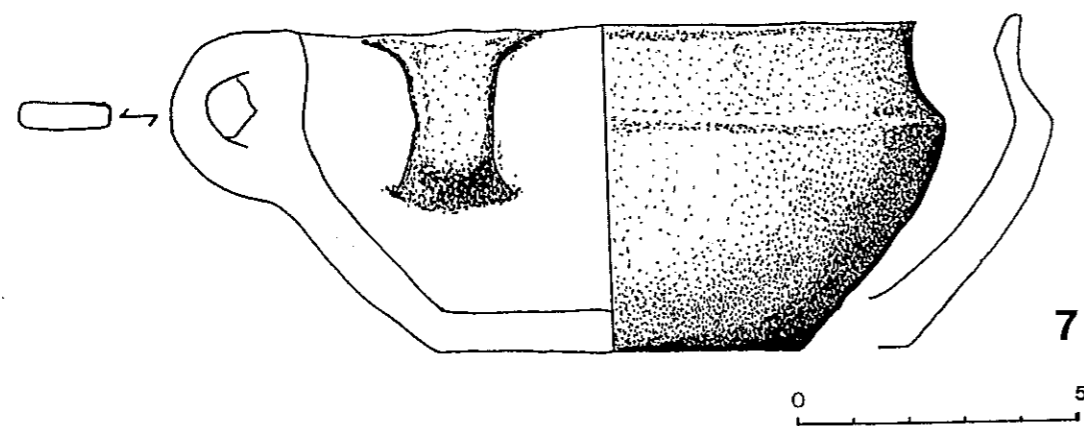
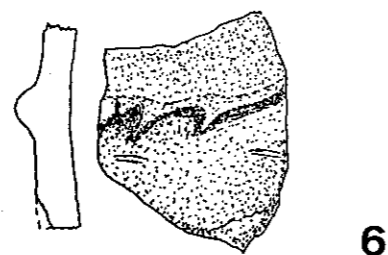
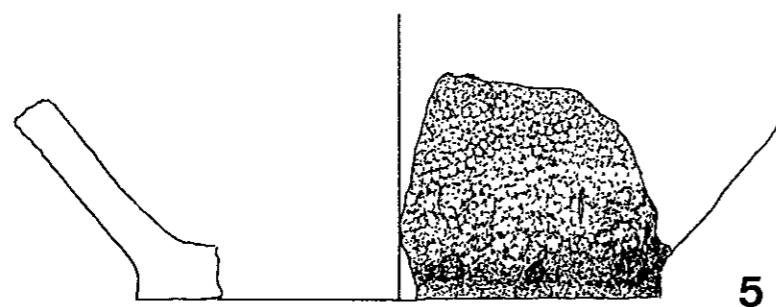


FIG. 5 - Fragment d'un vase à fond plat (Bronze Ancien/Moyen).

FIG. 6 - Tesson d'une céramique ornée d'un cordon à impressions digitées. (Bronze Ancien/Moyen)

FIG. 7 - Tasse à carène haute et à anse à ruban (Bronze Ancien/Moyen)

couche 2 du dolmen n° 2 daté de : (LY 3381) 3510 ± 100 B.P. et attribué au bronze ancien (Ebrard, 1993) ;

- deux vases provenant du tumulus T.13 à Garlin (P.A.) en Vic-Bilh, à carène haute, ont une forme générale, une pâte et un traitement de surface très voisins des exemplaires d'Anoye ;

- les vases biconiques provenant du tumulus 2 de Sauvagnon (P.A.), décorés, ont été associés à une datation de : (Gif 2516) 3620 ± 80 B.P. (Seigne, 1972) ;

- deux vases carénés proviennent de l'ossuaire de la Grotte d'Artigaou à Esparros (H.P.) daté de : (Ly 1904) 3720 ± 140 B.P..

Au delà, cette forme générale se rencontre du Centre-ouest -La Palut à Saint-Léger, Charentes Maritimes -Contexte bronze ancien- (J.M. Bouchet, C. Burnez, J. Roussot-Larroque et A. Villes, 1990)- aux pyrénées orientales -Grotte de la Chance à Ria (P.O.)- où nous trouvons une petite tasse carénée attribuée au Bronze Moyen considérée comme vase Poladien (Guilaine, 1972).

Une tasse carénée, à fond légèrement cupulé et anse ronde, provient d'une sépulture en coffre de Aragnouet (H.P.). Elle est associée à une cruche à anse et panse globuleuse attribuée au Bronze Moyen (J.P. Giraud, B. Marty et M. Vidal, 1987).

En Espagne, ces formes douces sont plus rares sur le versant sud des Pyrénées, mais des exemplaires, à carène plus marquée, attribués au Bronze Moyen sont présents dans les séries provenant des Bardenas Réales de Navarre (J. Sesma et M.L. Garcia, 1994).

Si jusqu'alors il s'agissait d'une approche technomorphologique générale, nous avons par contre une tasse à carène adoucie et anse en ruban tout à fait comparable à notre exemplaire, provenant des fouilles de Peyrony à La Roque St Christophe - Peyzar le

Moustier, Dordogne (Roussot Larroque, 1988 ; Chevillot, 1989). Cette tasse est classée au Bronze Moyen par ces deux auteurs.

La pauvreté relative du mobilier du tumulus T.1 d'Anoye, avec une seule forme complète et l'absence d'élément permettant une datation radiocarbone, permet difficilement de préciser davantage la phase chrono culturelle de cette première utilisation.

Les vases associés à des niveaux ou à des sépultures datés précisément sont rares. Si plusieurs datations (T.2 à Sauvagnon, Artigaout à Esparros et Itbé à Aussurucq) placent ces formes céramiques au bronze ancien, d'autres datations, plus récentes, montrent la perdurance de ces formes : La Prédigardère à Castet (64) (Ly 3480) : 3230 ± 100 B.P. (De Valicourt, 1985), tumulus d'Urdanarre nord à St Michel (64) (Gif 9144) : 2990 ± 50 B.P. (Blot, 1993).

A travers la similitude de la tasse carénée d'Anoye et de celle de La Roque St Christophe à Peyzacq le Moustier, nous concluons à une occupation au Bronze Ancien Moyen plus vraisemblablement dans la phase évoluée à cette séquence.

Réutilisation du tertre au 1er Age du Fer

Différents dépôts ont été effectués au 1er Age du Fer comme en témoignent plusieurs fragments de vases répartis dans différents secteurs (Fig. 4).

Une sépulture intacte était en place au centre approximatif du tumulus.

Une fosse de 60 cm de profondeur (par rapport à la surface actuelle) avait été creusée dans la masse du tertre. Si nous ne connaissons pas le diamètre de cette fosse à l'ouverture, le profil en U est bien visible au fond, là où le dépôt fut placé (Fig. 8).

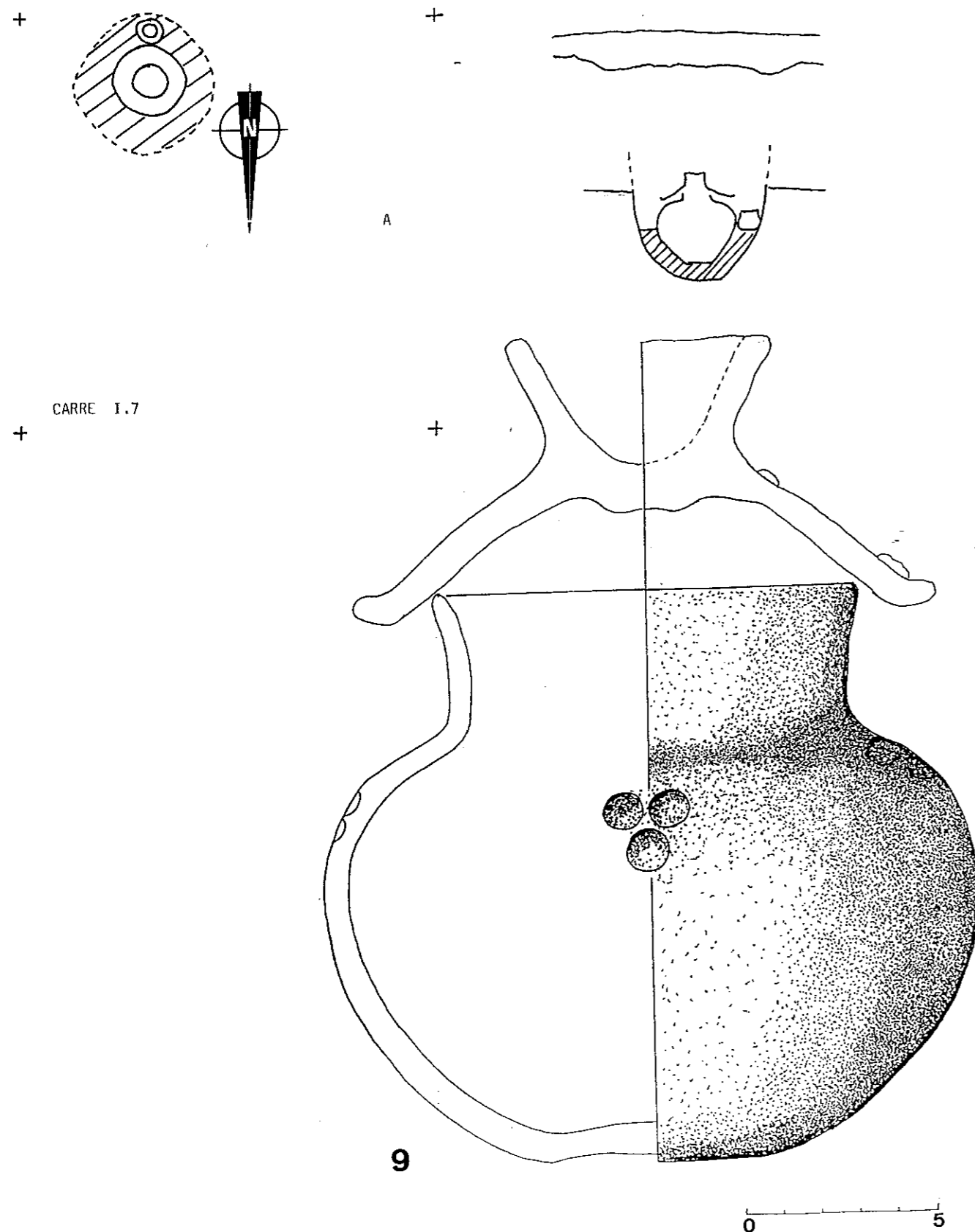


FIG. 8 - Plan et coupe de la sépulture du Premier Age du Fer.

FIG. 9 - L'urne cinéraire avec la coupe à pied en position de couvercle.
(Premier Age du Fer)

Le rituel funéraire a pu être pour partie reconstitué ainsi :

- crémation du défunt sur un bûcher dont nous n'avons pas trouvé trace ;
- creusement de la fosse destinée à recevoir le dépôt ;
- des charbons de bois (braises) sont déposés au fond de la fosse ;
- l'urne contenant une petite poignée d'ossements calcinés et une chaînette en bronze est déposée sur ces charbons. Elle s'y trouve noyée jusqu'au milieu de sa hauteur ;
- un petit vase à offrandes est déposé contre elle et une coupe renversée est posée en couvercle ;
- lors du comblement de la fosse, le ressort d'une fibule en fer sera présent dans les terres de remplissage.

Le mobilier

L'urne funéraire (Fig. 9)

Il s'agit d'un vase globuleux. Le fond présente une légère dépression. Le col, haut et droit, s'éverse légèrement à l'ouverture. Il est terminé par un rebord arrondi.

En haut de la panse, un décor est composé de trois cupules assemblées en trèfle. Le motif, espacé de 68 à 82 cm, se répète six fois.

La pâte, noire, est bien cuite et contient un dégraissant minéral assez fin avec de rares éléments de 4 x 1 mm. Les surfaces ont été soigneusement lissées et polies. L'intérieur est marron, l'extérieur brun foncé à noir.

Dimensions :

- Hauteur : 150 mm
- Diamètre de la panse : 173 mm
- Diamètre à l'ouverture : 110 mm
- Diamètre du fond : 56 mm

Vase d'accompagnement (Fig. 10.2)

Il s'agit d'un gobelet à panse galbée, au col vertical, légèrement éversé à l'ouverture et au fond ombiliqué. Le haut de la panse est décoré de deux cannelures horizontales.

La pâte, bien cuite, contient un fin dégraissant minéral abondant. La surface, brun foncé, a été soigneusement lissée. Le col, à l'intérieur, conserve la trace d'un lissage moins soigné alors que le fond et la panse sont très altérés.

Dimensions :

- Hauteur : 61 mm
- Diamètre de panse : 78 mm
- Diamètre à l'ouverture : 60 mm
- Diamètre du fond : 18 mm

"Couvercle" (Fig. 10.1)

Il s'agit d'une coupe à pied haut et au rebord débordant. Le fond intérieur est ombiliqué.

La pâte, noire, contient peu de dégraissant et est mal cuite. Les parois, brun rouge, ne semblent pas avoir été lissées et les surfaces sont très altérées.

A deux endroits, sous le rebord et près du fond, des pastilles d'argile ont été ajoutées. Il ne semble pas que nous soyons en présence d'un décor plastique mais plutôt devant une réparation ou consolidation.

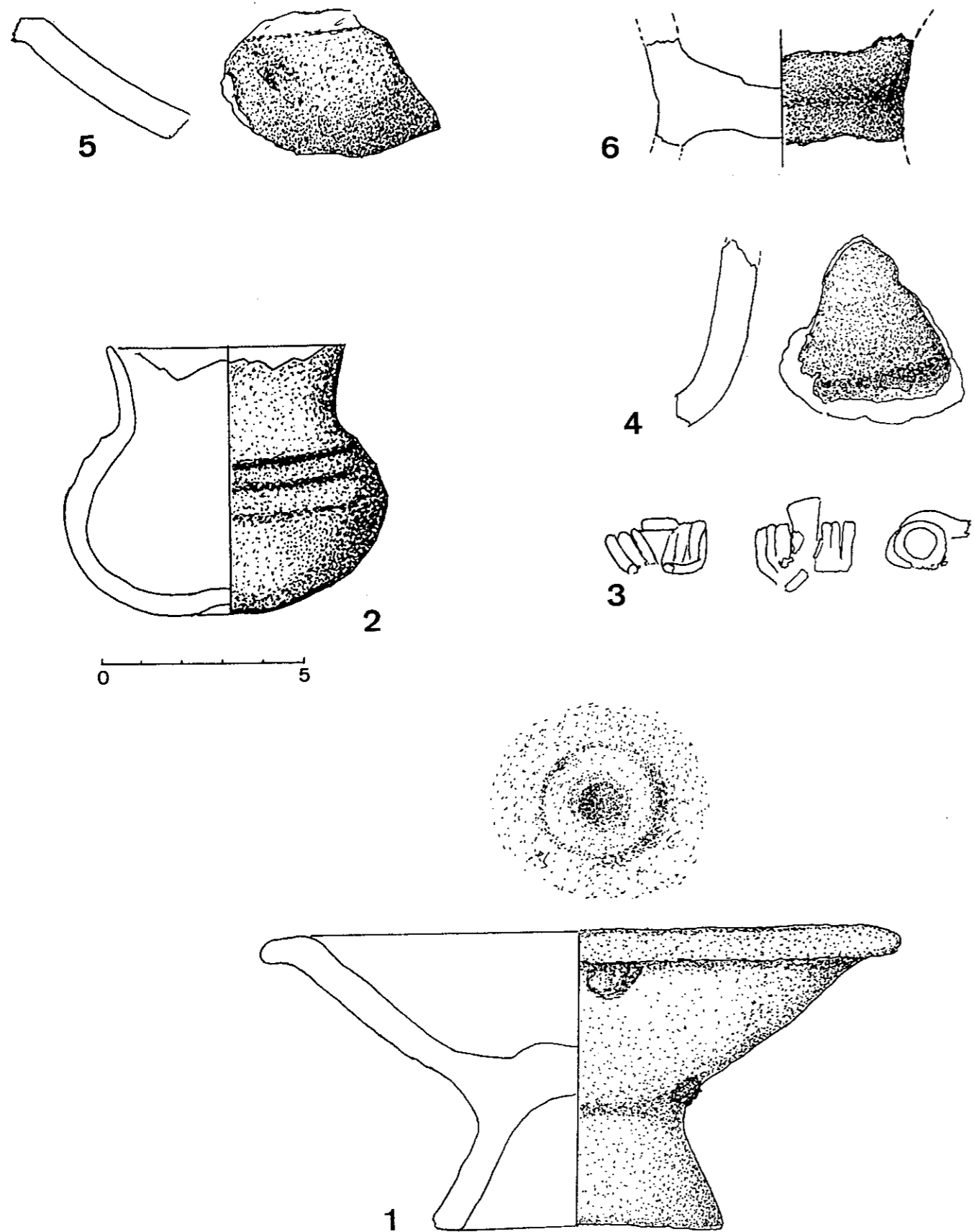
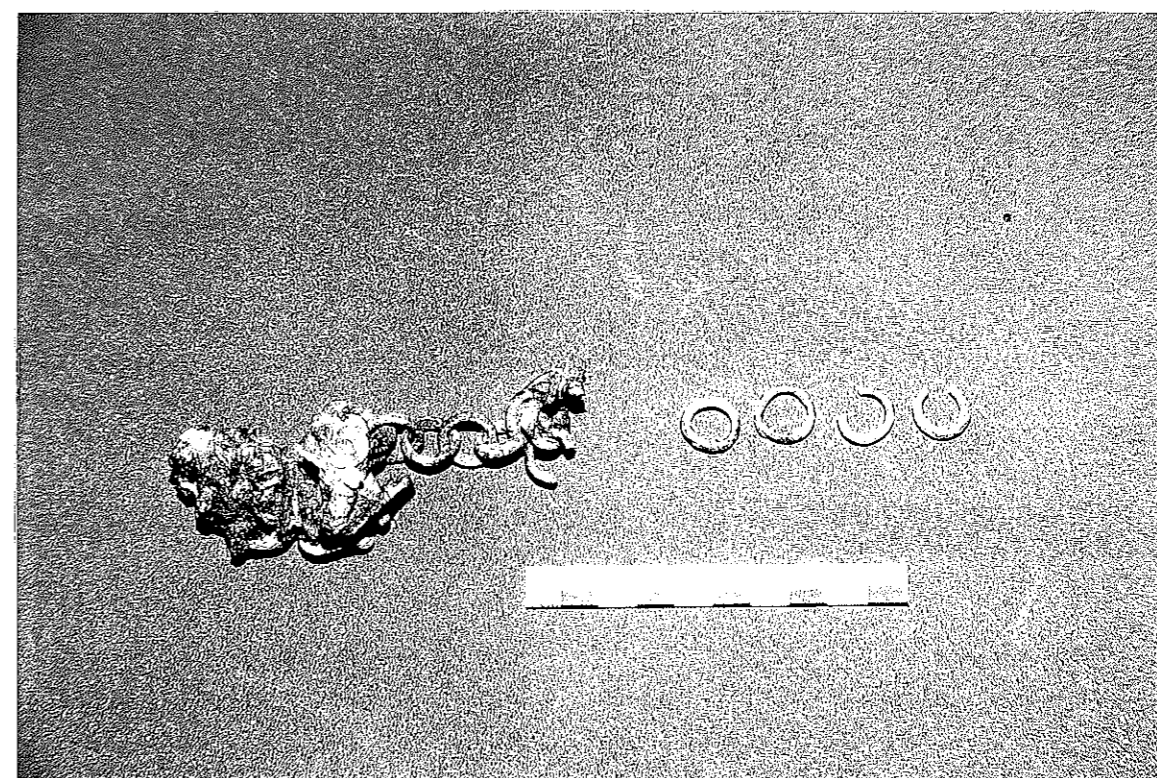


FIG. 10 - 1. Coupe à pied utilisée comme couvercle de l'urne cinéraire.
 2. Petit gobelet à décor canelé. 3. Ressort de fibule en fer. 4. Fragment de col. 5. Fragment de coupe. 6. Fragment d'un fond à pied.
 (1, 2 et 3 : Sépulture du Premier Age du Fer. 4, 5 et 6 : fragments divers de céramiques du Premier Age du Fer)



1



2

Photographies.

1. La sépulture à incinération du Premier Age du Fer, entièrement dégagée.
 2. Chaînette en bronze trouvée sur les os calcinés, au fond de l'urne cinéraire.

Dimensions :

- Hauteur : 64 mm
- Hauteur du pied : 30 mm
- Diamètre du pied : 67 mm
- Diamètre à l'ouverture : 150 mm

Chaînette en bronze (Photo 2)

Trouvée vers le fond de l'urne cinéraire, elle reposait sur les ossements, associée à un fragment de fer qui s'est oxydé et ne permet pas de voir la chaîne entièrement, malgré le travail de consolidation réalisé par B. Derion, Conservateur, responsable du service restauration du Musée d'Aquitaine, que nous remercions vivement.

Elle est composée de 17 anneaux visibles, 2 ovales de 5 x 7 mm, 15 circulaires de 8 mm de diamètre environ.

Les petits anneaux ont été réalisés à partir d'un fil de 1,5 mm de section, coupé en biais et replié, alors que les "grands" anneaux sont constitués d'un fil de bronze dont les extrémités se recouvrent largement (zone d'ouverture de la chaîne ?).

Fibule en fer (Fig. 10.3)

Il s'agit d'un fragment. Le ressort, court, sans axe, est bilatéral à deux sens de torsion. Il est composé de six spires.

L'arc et l'ardillon manquent.

Fragments divers (Fig. 10.4, 5 et 6)

Les fragments de céramique trouvés sur le tertre se résument à un fragment de fond d'un vase à pied, d'un haut de panse d'une coupe avec le début d'un rebord horizontal et d'un fragment de col.

Eléments de comparaison

Les formes en présence peuvent être rapprochées des analyses morphologiques proposées par J.P. Mohen (Mohen, 1980), complétées récemment par J.M. Escudé-Quillet (Escudé-Quillet, 1993, 1994)⁽²⁾.

- Variété U3 : urne galbée pour le vase cinéraire (Escudé-Quillet), coupe de variété 3A et gobelet de variété 15B (Mohen) pour les vases associés.

Les exemples les plus marquants se situent sur le plateau de Ger et dans la région de Garlin/Mont-de-Marsan :

- Tumulus X de Ger : sépulture 14 (plat utilisé en couvercle); sépulture 16 (urne cinéraire) et différents vases provenant de Lamarque-Pontacq (65) pour le plateau de Ger; sépulture sous tumulus de la Lande Dupont à Garlin (64) et différents vases provenant de la région de Mont-de-Marsan (40).

Nous trouvons également des urnes et coupes de même type à Avezac-Prat sur le plateau de Lanne-mezan (65) (Mohen, 1980) et sur la lande du Pont-Long (64) : urne de la sépulture 10 du tumulus T.1 de Pau (Dumontier, Blanc, Marsan, 1984).

Le décor de trois cupules associées en forme de trèfle est présent à Avezac-Prat sur une vase de forme différente.

L'association entre une urne de variété U3 (Escudé-Quillet), la coupe et le gobelet, la présence d'une chaîne en bronze, nous conduit à placer cette sépulture à la fin du 1er âge du fer (2ème moitié du 6ème siècle au 5ème siècle avant notre ère).

L'ensemble du mobilier trouve sa place dans la culture matérielle du groupe de Ger et vient apporter un élément supplémentaire de confirmation sur l'identité de ce groupe dont la présence déborde le

(2) Jean-Marie Escudé-Quillet a bien voulu nous communiquer les résultats de ses travaux et examiner le mobilier du

1er âge du fer du tumulus T.1. Nous le remercions vivement de ses avis pertinents.

plateau du même nom (Escudé-Quillet, 1994).

Conclusions

L'étude palynologique réalisée par Mme Bui Thi Mai, publiée à la suite de cet article, nous apporte des données complémentaires essentielles sur l'édification du tertre et son évolution. Cette analyse évoque donc un espace abandonné, transformé en landes après avoir été défriché (la présence d'un important habitat situé à 500 m attribué au néolithique final/chalcolithique apporte une confirmation, au moins partielle, à ces données). Par ailleurs, les terres des différents échantillons (C2, contact C2/C3, remplissages des vases) paraissant contemporaines, il semble donc qu'il n'y ait pas eu de remaniement important du tertre lui-même.

Malgré des conditions difficiles et la limitation de la surface étudiée imposée par le temps disponible, le tumulus T.1 d'Anoye aura apporté sa part de contribution à la connaissance de l'occupation humaine de ce secteur.

Le plateau d'Anoye/Abère conserve, après cette fouille, la trace de 10 tertres et d'un habitat. Il nous reste à souhaiter que cet ensemble pourra être étudié avant destruction dans de bonnes conditions.

Bibliographie

Arambourou R. - 1987 - "Les tumulus des Landes", Les hommes et leurs sépultures dans les Pyrénées Occidentales, depuis la préhistoire. *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, Pau, p. 47-48

Barthe J.M., Marsan G. et de Valicourt E. - 1985 - "La grotte de la Prédigadère (commune de Castet - P.A.)". *Archéologie des Pyrénées occidentales*, Pau, p. 259-261

Blanc C., Etchécopar D. et Tort M. - 1982 - "Céramiques

de l'âge du Bronze : Exemple d'un tumulus du Vic-Bilh". L'âge des Métaux en Béarn Catalogue de l'exposition de Pau du Groupe Archéologique des Pyrénées Occidentales, Pau, p. 68-71

Blanc C. - 1993 - "Un vase du Bronze Ancien inédit (Sauvagnon, P.A)". *bull. Soc. Anthropologie du sud-ouest*, Bordeaux, p. 319-324

Blanc C. - 1986 - "Première synthèse des datations au carbone 14 pour le Béarn (P.A.) : du néolithique à l'âge du fer". *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, Pau, p. 115-140

Blanc C. - 1987 - "Les tumulus du néolithique à l'âge du bronze. Présentation générale et signification : exemple du Béarn". Les hommes et leurs sépultures dans les Pyrénées Occidentales, depuis la préhistoire, *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, Pau, p. 9-10

Blanc C. et Dumontier P. - 1987 - "Tumulus du néolithique à l'âge du bronze du plateau du Pont-Long. Fouilles anciennes et récentes". Les hommes et leurs sépultures dans les Pyrénées Occidentales, depuis la préhistoire, *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, Pau, p. 48-52

Blanc C. et Dumontier P. - 1987 - "Tumulus de l'âge du fer du plateau du Pont-Long. Fouilles anciennes et récentes". Les hommes et leurs sépultures dans les Pyrénées Occidentales, depuis la préhistoire, *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, Pau, p. 74-79

Blot J. - 1993 - "Le tumulus Urdanarre nord 1". *Munibe* n° 45, San Sebastian, p. 143-151

Blot J. - 1987 - "Hommes et "sépultures" à incinération en Pays-Basque de France". Les hommes et leurs sépultures dans les Pyrénées Occidentales, depuis la préhistoire, *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, Pau, p. 100-111

Bouchet J.M., Burnez C., Roussot-Larroque J. et Villes A. - 1990 - "Le Bronze Ancien de la vallée de la Seugne : La Palut à St Léger (Charentes-Maritimes)". *Gallia Préhistoire*, tome 32, p. 237-275

Chevillot C. - 1989 - "Sites et cultures de l'Age du Bronze en Périgord". Ed. Vésuna, Périgueux

Dumontier P., Blanc C., avec la coll. de Marsan G. - 1984 - "Un tertre funéraire de l'Age du fer à Pau (P.A.)". *Cahier du Groupe Archéologique des Pyrénées Occidentales*, Pau

Ebrard D. - 1993 - "Architectures, Stratigraphies et fonctionnements des dolmens 1 et 2 d'Ithé (Aussurucq, P.A.)". *Soc. d'Anthropologie du sud-ouest*, Tome XXVII, p. 151-178

Escudé-Quillet J.M. - 1993 - "Etude des vestiges de l'âge du fer et chronotopographie du tumulus T.A. 64.1 d'Ibos". Maîtrise d'histoire de l'art et d'archéologie, Université de Toulouse Le Mirail

Escudé-Quillet J.M. - 1994 - "Etude des vestiges de l'âge du fer du plateau de Ger et délimitation du groupe de Ger". Mémoire de DEA d'histoire Sciences de l'Antiquité, Université de Toulouse le Mirail

Etchécopar D. et Marsan G. - 1982 - "Les différents types de gisements archéologiques et leur répartition". L'âge des Métaux en Béarn. Groupe Archéologique des Pyrénées Occidentales, Pau, p. 1-15

Fabre G. - 1994 - "Carte Archéologique de la Gaule - Pyrénées-Atlantiques". Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la francophonie, Paris

Gardes Ph. - 1993 - "Les urnes carénées de l'âge du bronze ouest pyrénéen français. Problèmes chronologiques". *Munibe* n° 45, San Sebastian, p. 133-141

Gellibert B. - 1991 - "Un habitat du bronze à Uchacq". *Bull. Sté de Borda*, n° 422, 2ème trimestre, p. 267-286

Gellibert B. et Merlet J.C. - 1992 - "L'habitat protohistorique du Grand Séouguès à Canenx-et-Réaut. Fouilles 1991". *Bull. Sté de Borda*, n° 426, 2ème trimestre, p. 219-242

Gellibert G. et Merlet J.C. - 1994 - "Le tumulus de l'Oranger à Mont-de-Marsan". *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, Pau, p. 113-120

Guilaine J., Rancoule G., Vaquer J., Passelac M. et Vigne J.D. - 1986 - "Carsac. Une agglomération Protohistorique

en Languedoc". Centre d'Anthropologie des Stés Rurales, Toulouse

Guilaine J. - 1972 - "L'âge du Bronze en Languedoc Occidental, Roussillon, Ariège". Mémoires de la Sté Préhistorique Française, Paris

Mangnez J.J. - 1986 - "Essai de classification de la céramique d'un tumulus de l'âge du fer (Ibos, Hautes-Pyrénées)". TER d'histoire ancienne, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau

Mangnez J.J. et Riune-Lacabe S. - 1987 - "Le plateau de Ger : Les fouilles anciennes et récentes". Les hommes et leurs sépultures dans les Pyrénées Occidentales, depuis la préhistoire, *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, Pau, p. 80-81

Martin J.M. - 1989 - "Les vases polypodes de l'âge du bronze dans le sud-ouest de la France". Archives d'Ecologie Préhistorique, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Toulouse

Mohen J.P. - 1980 - "L'âge du fer en Aquitaine". Mémoires de la Sté Préhistorique Française

Muller A. - 1985 - "La Nécropole en cercle de pierres d'Arihouat à Garin (Haute-Garonne)". Ed. Vésuna, Périgueux

Nickels A., avec la coll. de Marchand G. et Schwaller M. - 1989 - "Agde - La nécropole du premier âge du fer". *Revue Archéologique de Narbonnaise*, suppl. n° 19, Ed. CNRS

Preigo Fernandez del Campo C. - 1991 - "Pinturas Rupestres del Abrigo de Los Aljibes en La Pechiza Del Manzanares". *Estudios de Prehistoria y Arqueologia Madrilenas*, p. 87-125

Roussot-Larroque J. - 1988 - "Le Bronze Moyen d'Aquitaine et la culture des tumulus". 113è Congrès national des Stés Savantes, Strasbourg, p. 393-427

Roussot-Larroque J. - 1981 - "Protohistoire de la Grande Lande du 4è millénaire aux derniers siècles avant notre ère". Actes du colloque de Sabre, Bordeaux, p. 97-125

Roussot-Larroque J. - 1993 - "Vase polypode "Apode" décoré à la Cordelette du tumulus d'Urdanarrenord-1 à St Michel". *Munibe*, San Sebastian, pp. 153-158

Roussot-Larroque J. et Villes A. - 1988 - "Fouilles pré et protohistoriques à La Lède du Gulp (Grayan et L'Hopital, Gironde)". *Revue Archéologique d Bordeaux*, p. 19-60

Sesma J. et Luisa Garcia M. - 1994 - "Reales de Navarra". *Cuadernos de Arqueologia de la Universidad de Navarra*, p. 89-218

Vie R. - 1987 - "Fouilles d'un tumulus de l'âge du bronze. Le tumulus TIB.11 à Ibos (H.P.)". Les hommes et leurs sépultures dans les Pyrénées Occidentales, depuis la préhistoire, *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, Pau, p. 61-73

Vie R. - 1987 - "Les tumuli du plateau de Lannemezan". Les hommes et leurs sépultures dans les Pyrénées Occidentales, depuis la préhistoire, *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, Pau, p. 23-28

ETUDE PALYNOLOGIQUE DU TUMULUS T.1 D'ANOYE (Pyrénées-Atlantiques)

Par BUI THI MAI (*)

Résumé : L'analyse pollinique d'Anoye révèle un paysage ouvert et anthropisé. Les terres du tumulus, ainsi que celles des vases à offrandes, paraissent appartenir à la même phase de végétation qui correspond probablement à celle de l'édification du tumulus (Age du Bronze).

Introduction

Le tumulus T.1 d'Anoye est situé dans les Pyrénées-Atlantiques à 343 mètres d'altitude. Sa construction date de l'âge du Bronze (environ 2200 à 1300 avant J.-C.) et son utilisation a duré jusqu'au 1er âge du Fer.

Quatre échantillons ont été prélevés par P. Dumontier lors de la fouille :

- l'échantillon 1 appartient à la couche 2 du terre, qui constitue la masse du tumulus ;

- l'échantillon 2 a été prélevé à la limite des couches 2 et 3, niveau de base entre la couche 3 stérile du tertiaire et la couche 2 datée du Bronze

Ancien/Bronze Moyen ;

- l'échantillon 3 provient du remplissage d'un vase à offrande accompagnant une sépulture de l'âge du Fer,

- l'échantillon 4 correspond au contenu d'une coupe de l'âge du Bronze.

Préparation

Les échantillons ont été préparés selon la méthode classique : décarbonatation par l'acide chlorhydrique (HCl), destruction d'éléments siliceux et argileux par l'acide fluorhydrique (HF),

(*) CNRS - Centre de Recherches Archéologiques - Laboratoire de Palynologie - 250, rue Albert Einstein - Sophia Antipolis - 06500 VALBONNE

dissolution de certaines matières organiques par de la potasse (KOH).

Le résidu obtenu a ensuite été traité par la liqueur de Thoulet dont la densité de deux permet de séparer les pollens (d = 1,5 à 1,8) des éléments minéraux lourds résiduels. Certains échantillons très riches en charbons de bois ont dû être tamisés à 180 µ, pour éliminer les gros fragments carbonisés.

Résultats

La conservation des pollens n'est pas très bonne ; on constate, en effet, que beaucoup de grains sont usés. Les échantillons sont cependant riches : 1688 pollens et spores ont été décomptés et le nombre de taxons identifiés varie entre 35 et 40. Etant donné la nature discontinue des échantillons, les résultats polliniques sont présentés sous forme d'histogramme (Fig. 1). Les fréquences sont calculées sur l'ensemble des pollens. Les Fougères ont fait l'objet d'un calcul séparé.

Les spectres sont globalement identiques, les pollens d'arbres, dont les taux oscillent entre 39 et 47 %, sont dominés par l'aulne (*Alnus* : 11 à 20,5 %). Le noisetier (*Corylus* : 8 à 13 %) et le chêne (*Quercus t. pubescens* : 8 à 13 %) sont également bien représentés. Le pin (*Pinus* : 0,3 à 1,6 %) et le hêtre (*Fagus* : 0,5 à 2,5 %) se retrouvent dans tous les spectres. Parmi les essences les moins fréquentes, il faut mentionner le saule (*Salix*), le tilleul (*Tilia*), le charme (*Carpinus betulus*), le frêne (*Fraxinus*), l'orme (*Ulmus*), etc. On note la présence d'un pollen de type chanvre ou houblon (*t. Cannabis/Humulus*) découvert dans le vase à offrandes.

La strate herbacée est dominée, à part égale, par les graminées (11 à 22,5 %) et les composées (10,5 à 23,5 %). Cette dernière famille regroupe 3 tribus (Cichoriées, Carduacées, Anthémidiées) et deux genres (*Artemisia* et *Centaurea*). Les éricacées, du

type *Calluna*, sont bien représentées : jusqu'à 16,5 %. On rencontre également des végétaux de lieux humides comme *Potamogeton*, *Sparganium*, *Typha* et certaines renonculacées. Les Fougères sont relativement abondantes (11 à 14 %).

Interprétation

Le faible taux des pollens arboréens et arbustifs semble bien indiquer qu'il y a eu défrichement. Le paysage que l'on peut reconstituer correspond donc à un milieu assez ouvert avec des étendues de prairies à graminées et de landes. Le pourcentage relativement élevé de pollen de type callune indique l'existence d'une lande au voisinage du site, en effet, les pollens de ce taxon, à faible pouvoir de dispersion, ne se retrouvent qu'à proximité immédiate des populations de bruyères. Par ailleurs, des mares et des ruisseaux devaient agrémenter les abords immédiats du site comme le montre le groupe des plantes d'eau et des taxons hydrophiles.

Bien qu'il s'agisse d'un paysage défriché dont l'origine peut être plus ancienne que l'âge du Bronze, on ne perçoit pratiquement pas les effets des pratiques agricoles céréalières. Un seul pollen de céréale a été rencontré et ceux des plantes accompagnatrices des champs céréaliers sont rares. Le faible taux de plantain (*Plantago*) ne permet pas, non plus, de mettre en évidence une quelconque érosion du sol consécutive au passage continu du bétail (Couteaux, 1969). Les plantes rudérales sont également rares.

Ces indications paraissent donc bien montrer que le paysage végétal, mis en évidence à la fois dans les terres du tumulus et des offrandes, correspond plutôt à un espace éloigné des habitations et des cultures, en quelque sorte abandonné et transformé en lande.

L'absence d'espèces singulières ou de concentrations polliniques significatives dans les terres

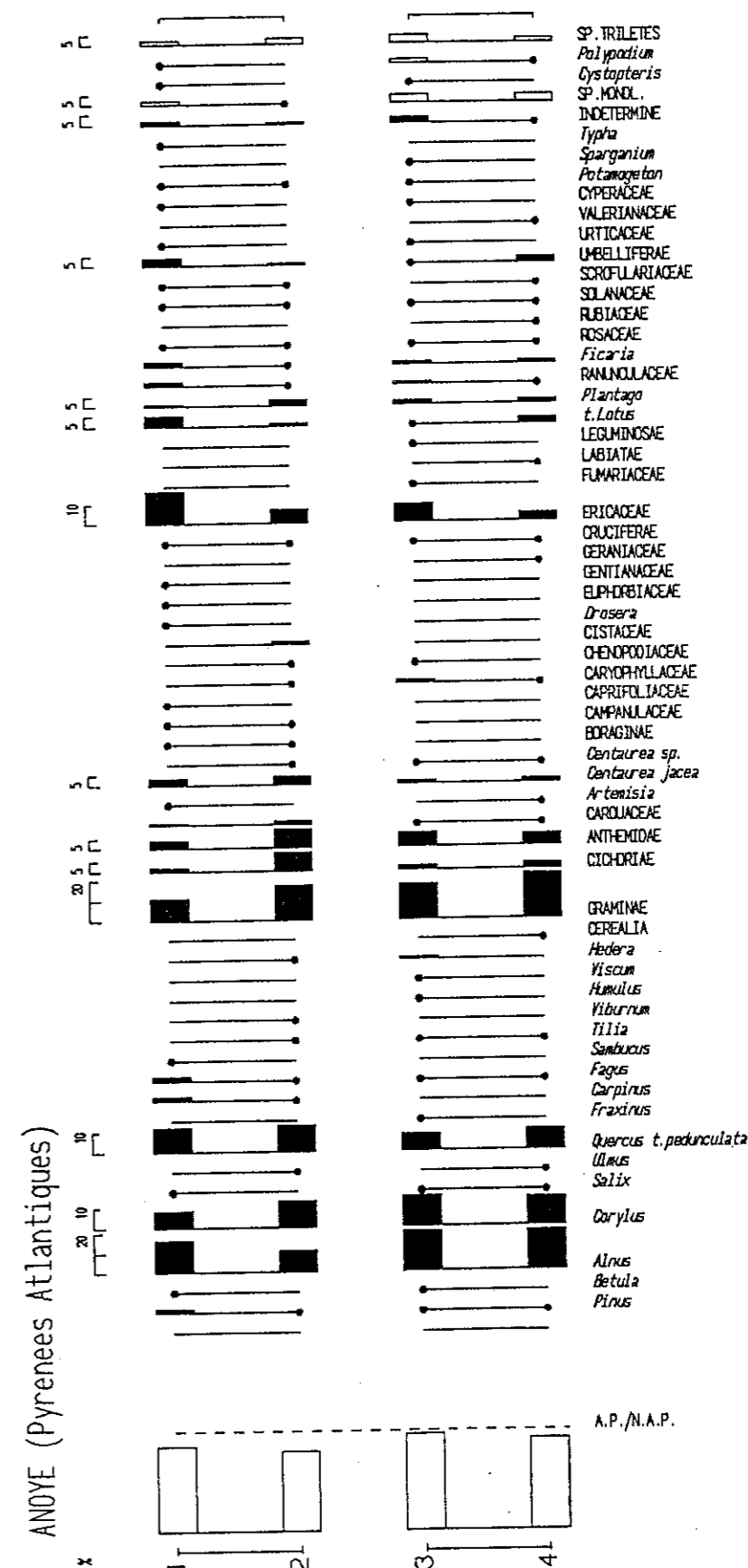


FIG. 1 - Diagramme pollinique.

Les échantillons : n° 1 appartient à la couche 2 du tertre; n° 2, à la limite des couches 2 et 3 du tertre; n° 3 au remplissage du vase à offrande d'une sépulture de l'Age du Fer; n° 4 au contenu d'une coupe de l'Age du Bronze.

A.P./N.A.P. représente le pourcentage de pollens arboréens sur celui des pollens non arboréens, donc herbacés.

contenues dans les vases à offrandes, n'a pas permis de déceler l'existence de pratiques funéraires particulières mettant en oeuvre des végétaux fleuris.

Marqueurs chronologiques

Les fortes proportions d'aulne (20 %) et la présence du hêtre constituent des éléments à caractère chronologique. L'abondance du premier taxon et l'existence de la seconde essence se rencontrent de façon caractéristique dans la période qui s'étend du Sub-Boréal et au début du Sub-Atlantique dans l'étage des plaines et des collines des Pyrénées (Jalut, 1976). L'aulne connaît, en effet, un fort développement dès la période Atlantique vers 5865 B.P. au Moura, vers 5100 B.P. à Mouligna (Oldfield, 1960-64). Si le hêtre apparaît dès le Boréal à Peyragou-Augas (Paquereau et Barrière, 1964), son essor véritable ne se fait qu'à la charnière Atlantique/Sub-Boréal (Jalut, 1976). Oldfield (1960-64) le note d'ailleurs à cette période, à la fin du néolithique dans le site de Mouligna. D'ailleurs, à Pomps (Blanc, Bui Thi Mai, 1988), l'aulne et le hêtre sont déjà présents dans les terres du tumulus chalcolithique final daté de 3850 B.P. (Sub-Boréal).

L'identité des assemblages polliniques observée dans cette étude semble bien indiquer que tous ces sédiments ont une même origine qui pourrait être contemporaine de l'époque de l'édification du tumulus. L'association Aulne/Hêtre, observée à Anoye,

montre que cet environnement appartient à la période sub-boréale/sub-atlantique, connue dans plusieurs sites de la région.

Bibliographie

Blanc C. et Bui Thi Mai - 1988 - "Une double sépulture chalcolithique sous tumulus et son paléoenvironnement (Pomps, P.A.)". *Munibe*, 40, P. 71-82

Couteaux M. - 1969 - "Recherches palynologiques en Gaume au pays d'Arlon, en Ardenne méridionale (Luxembourg Belge) et au Gutland (Grand Duché de Luxembourg)". *Acta geographica Lovaniensia*, 8, 193 p, nombreux diagrammes

Jalut G. - 1976 - "La végétation pendant le post-glaciaire dans les Pyrénées". *La Préhistoire Française II*, 74-81

Oldfield - 1960 - "The coastal mud-bed at Mouligna, Bidart and the age of Asturian industry in the Pays-Basque". *Pollen et spores* 2, (1), 57-70

Oldfield - 1964 - "Late quaternary vegetational history in South West France". *Pollen et spores* 6, (1), 156-168

Paquereau M.M. et Barrère P. - 1964 - "Palynologie et morphologie quaternaire dans les environs d'Aurudy. Communication au IV Congrès international d'études pyrénéennes". Pau-Lourdes 1962, *Actes du IV Congrès d'études pyrénéennes* 4, 18-25, 1 fig.

POLISSOIRS ET AFFUTOIRS DE LA VALLEE D'OSSAU (Pyrénées-Atlantiques)

Par Claude BLANC (*), Françoise CERTAIN (**), Jean SOUST (***)

Résumé : Après un rappel des témoignages déjà connus de l'occupation du sol pendant la Protohistoire, on décrit neuf polissoirs-affûtoirs découverts ces dernières années au cours de prospections intensives : quatre sur le plateau du Benou, un à Aas de Bielle, deux au-dessus des lacs d'Ayous, un sur le plateau de Lacarret, et enfin un qui constitue un véritable monument, au col de la Taillandère.

Les témoignages de l'occupation de la Moyenne et de la Haute Vallée d'Ossau au cours de la Protohistoire commencent à émerger avec l'intensification, ces dernières années, des prospections systématiques et des fouilles archéologiques. Dans une première étape, nous ferons abstraction des tumulus, des cercles de pierres et des dolmens, dont de nombreux ont été relevés, et sur lesquels nous reviendrons dans un prochain article.

En premier lieu, il faut rappeler le résultat de la datation au C14 obtenue lors de la fouille d'un des cercles du lac Roumassot (Alt. : 1870 m, Commune : Laruns) par Th. Dorot, qui a fourni un premier jalon chronologique sûr : (Ly 4690) : 3280 ± 110 B.P. (1). Ce cercle de pierres a donc été érigé, ou tout au moins

utilisé, à l'Age du Bronze Moyen.

Dans le même secteur géographique, à proximité d'une piste de transhumance, deux armatures de flèches à tranchant transversal ont été trouvées au cours de fouilles :

- celle mise au jour par G. Laplace (2) dans un des cercles de pierres maintenant immergés dans le lac artificiel de Bious-Artigues (Alt. : 1420 m) ;

- l'autre a été trouvée par un des auteurs du présent article (C.B.) au cours de la fouille du cercle de pierres du camping de Bious-Oumettes (Alt. : 1410 m) (3).

(*) 24, rue de Bagnères - 64000 PAU

(**) 28, avenue F. Garcia-Lorca - 64000 PAU

(***) 64260 SEVIGNACQ-MEYRACQ

Il faut également rappeler la découverte fortuite de la hache plate en cuivre à Gabas (Alt. : 819 m) (4). Selon J.R. Bourhis, qui a déterminé la composition du métal constituant ce superbe outil, il s'agit d'une "hache en cuivre avec de fortes traces d'étain et d'arsenic, composition normale pour un objet chalcolithique du Sud-Ouest de la France".

Deux grottes sépulcrales fouillées au cours des dix dernières années ont apporté d'autres éléments chronologiques importants :

- La grotte de La Prédigadère (Alt. : 1360 m), située sur la commune de Castet, a été fouillée en 1984 (5). Cette fouille a permis de mettre au jour quatre squelettes dont deux d'enfants, ainsi que des tessons de six poteries. Le résultat de la datation au C14 attribue ces inhumations au Bronze Moyen : (Ly 3480) : 3230 ± 100 B.P. ;

- Enfin, la grotte du Césy (Alt. : 1560 m, Commune : Laruns) a livré trois vases dont un caréné et les restes osseux d'un individu, l'ensemble étant daté du Bronze Ancien : (Ly 3246) : 3720 ± 100 B.P.

Cet ensemble de données, certes encore à compléter, apporte les premières preuves d'une occupation de la Haute Vallée d'Ossau au cours du Chalcolithique, du Bronze Ancien et Moyen et des présomptions d'une occupation dès le Néolithique.

Polissoirs et affûtoirs

La recherche systématique de ces autres témoignages de l'activité humaine en montagne n'a été jusqu'ici que timidement abordée, tant en Béarn qu'en Pays-Basque du Nord.

Pour le Béarn, seules deux indications, sur lesquelles nous reviendrons, sont fournies par la littérature. Elles concernent le plateau du Benou. Au Pays-Basque, J. Blot a découvert un affûtoir en grès

comportant 23 rainures, au pic des Escaliers (7). P. Boucher en a découvert deux autres : l'un de petite taille à Aussurucq, l'autre à Cihigue. Nous remercions vivement P. Boucher et D. Ebrard pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans la recherche de ces informations.

Les découvertes faites récemment, tant sur le plateau du Benou qu'en Haute Vallée d'Ossau, s'inscrivent dans le cadre d'une prospection intensive de cette vallée. Dans le présent article, on décrit neuf polissoirs-affûtoirs dont les relevés ont pu être effectués (Ils ont tous été réalisés sur papier calque). Plusieurs autres ont été découverts, mais restent encore à étudier.

Plateau du Benou (Commune : Bilhères-en-Ossau)

Les quatre affûtoirs-polissoirs trouvés sur ce plateau ont tous été découverts par l'un de nous (J. Soust) en 1989.

a) Le relevé du premier bloc a été effectué le 16 Avril 1989 par une équipe composée de Anne Berdoy, Thierry Dorot, Jean Soust, Françoise Certain, Jean-Marie Escudé-Quillet, Marcelle et Claude Blanc (Fig. 2.1, photo 1 de la Fig. 1). Il est situé au lieu-dit "La Coud" à proximité d'un ensemble protohistorique qui comporte un cercle de pierres, un tumulus fouillé par G. Marsan (8), et un monolithe dressé gravé (9).

Il s'agit d'une dalle en grès de dimensions irrégulières comme le montre la figure 2.2. Son épaisseur varie de 12 à 15 cm. Le dessus de la dalle ne comporte que dix rainures de dimensions modestes. La plus importante a pour longueur 13 mm, pour largeur maximale 5 mm, et est profonde de 5 mm. La plus petite a pour dimensions : L = 4 mm, l = 1 mm, prof. = 1 mm.

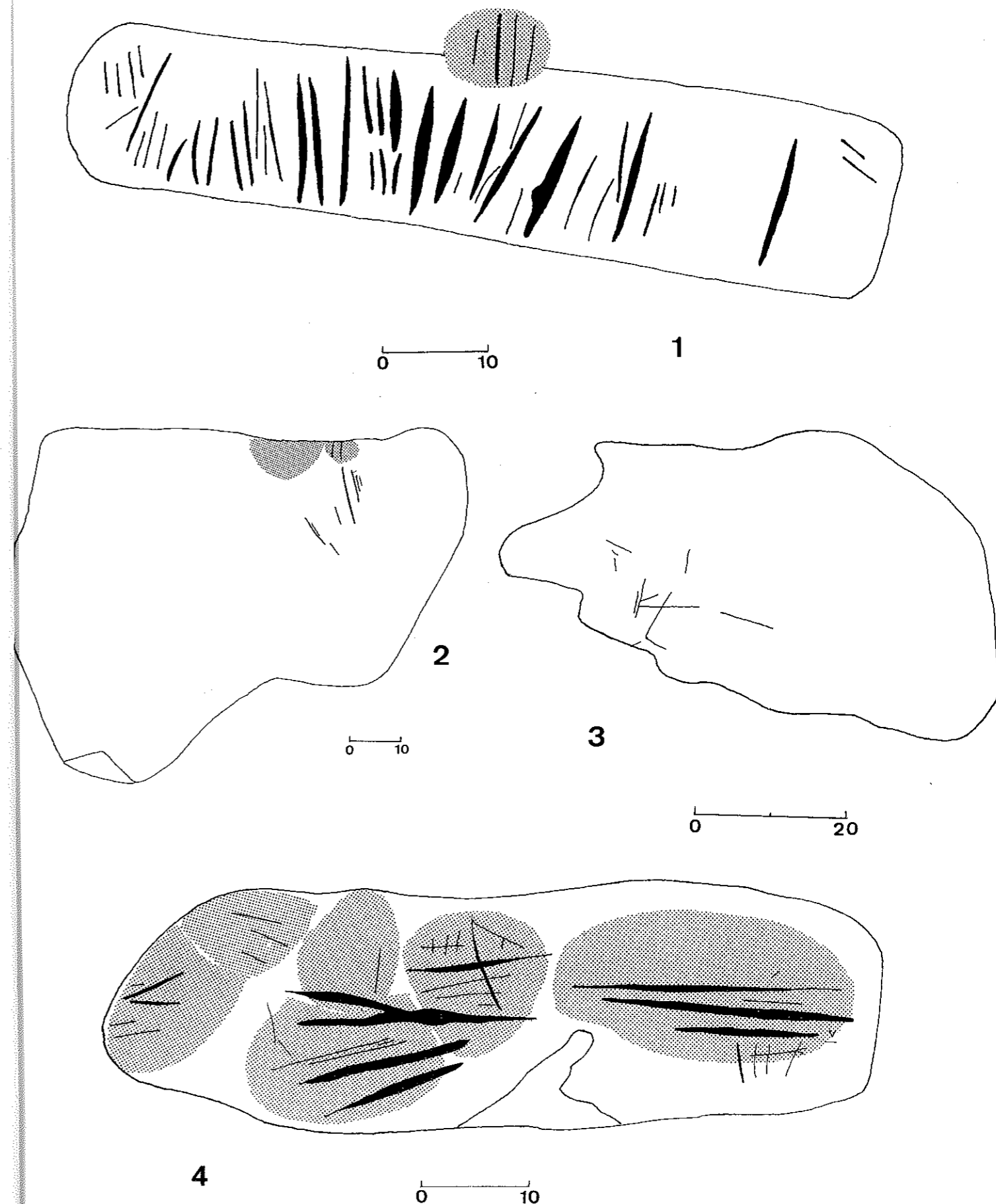


FIG. 2 - Plateau du Benou.

1 et 2. Premier affûtoir-polissoir (1 : vue de l'un des côtés; 2 : vue de dessus).

3. Deuxième affûtoir.

4. Vue de dessus du troisième affûtoir-polissoir. (Le grisé représente les zones de polissage)

Cette dalle de grès présente deux plages de polissage concaves : l'une sur un des bords de la dalle ; le plan de l'autre fait un angle de 45° avec la face et le côté de la dalle. Ce dernier présente 45 rainures dont certaines sont très importantes. Il serait fastidieux de donner les dimensions de celles-ci. La plus importante a pour longueur 19 cm, pour largeur maximale 1 cm et pour profondeur 1,8 cm. On se trouve donc là en présence d'un véritable petit atelier d'affûtage.

b) La seconde dalle est un bloc de grès posé horizontalement sur le sol, situé près d'un tumulus dont le centre est excavé.

Elle se trouvait dans un pâturage situé à l'est des cercles de pierres bien connus de Couraus d'Accaus, lorsqu'en suivant le sentier, on se dirige vers l'actuelle aire de nourrissage des vautours.

Ses coordonnées Lambert (carte IGN 1546 Est, Arudy, $x = 373,9$; $y = 3089,375$; Alt. : 945 m) indiquent qu'elle n'est éloignée que de 200 mètres environ du troisième affûtoir-polissoir décrit dans le paragraphe suivant.

Les dimensions du bloc de grès sont : $L = 70$ cm, $l = 40$ cm, épaisseur = 25 cm environ.

Le relevé des rainures d'affûtage a été effectué le 4 Février 1990 par Jean Soust, Anne Berdoy, Françoise Certain, Marcelle et Claude Blanc. La dalle présente 12 fines rainures de petites dimensions (longueur la plus importante : 8 cm) (Fig. 2.3). Elle a donc servi d'affûtoir, mais vraisemblablement pour des outils métalliques dont le tranchant est fin, à des époques indéterminées pouvant inclure l'époque moderne, voire contemporaine.

Il faut noter que nous n'avons pas retrouvé cet

affûtoir lors d'une visite de contrôle en 1993. Il a donc soit été déplacé, soit été dérobé.

c) Le troisième affûtoir-polissoir est situé en un lieu qui a pour coordonnées Lambert (même carte qu'au paragraphe précédent) : $x = 374,05$; $y = 3089,5$; Alt. : 940 m.

Il est situé près du sentier, et à proximité immédiate d'un ruisseau^(*). Il a fait l'objet d'un premier relevé le 4 Février 1990 par l'équipe qui a relevé et photographié le second affûtoir, puis d'un relevé complémentaire le 7 Novembre 1993 par Thierry Dorot, Muriel Sauren, Marcelle et Claude Blanc. Il s'agit d'un bloc de grès de dimensions modestes, dont la section est approximativement parallélépipédique. Les dimensions de la face supérieure qui a servi pour affûter et polir sont : $L = 78$ cm ; $l =$ de 18 à 22 cm ; la hauteur du bloc est d'environ 40 cm.

Une première description en a été donnée par G. Marsan (10).

A une exception près, les zones de polissage et d'affûtage ont été effectuées sur la face supérieure, celle dont les dimensions sont par conséquent les plus faibles (Fig. 2.4). Le bloc est orienté est-ouest, le côté "pointu" de la face supérieure étant à l'ouest. La partie située à l'ouest, qui comporte vers le sommet une rainure légère de 5 cm de longueur, est tronquée, mais de façon vraisemblablement naturelle.

La figure 2.4 montre l'emplacement de six plages de polissage. Par ailleurs, on distingue deux catégories principales de rainures présentant toutes des sections en V. Cette morphologie de section est appelée "naviforme" en Catalogne. Les unes, au nombre de six, sont longues (jusqu'à 24 cm), larges (jusqu'à 10 mm au centre), profondes (15 mm). Elle ont très vraisemblablement servi à affûter des haches de pierre. Les autres, au nombre de 26, sont très fines,

de câbles afin de tracter ce dernier sur le sentier. La traction s'est traduite par l'arrachement des zones où étaient situées les rainures profondes. L'affûtoir est, à l'heure actuelle, irrémédiablement mutilé.

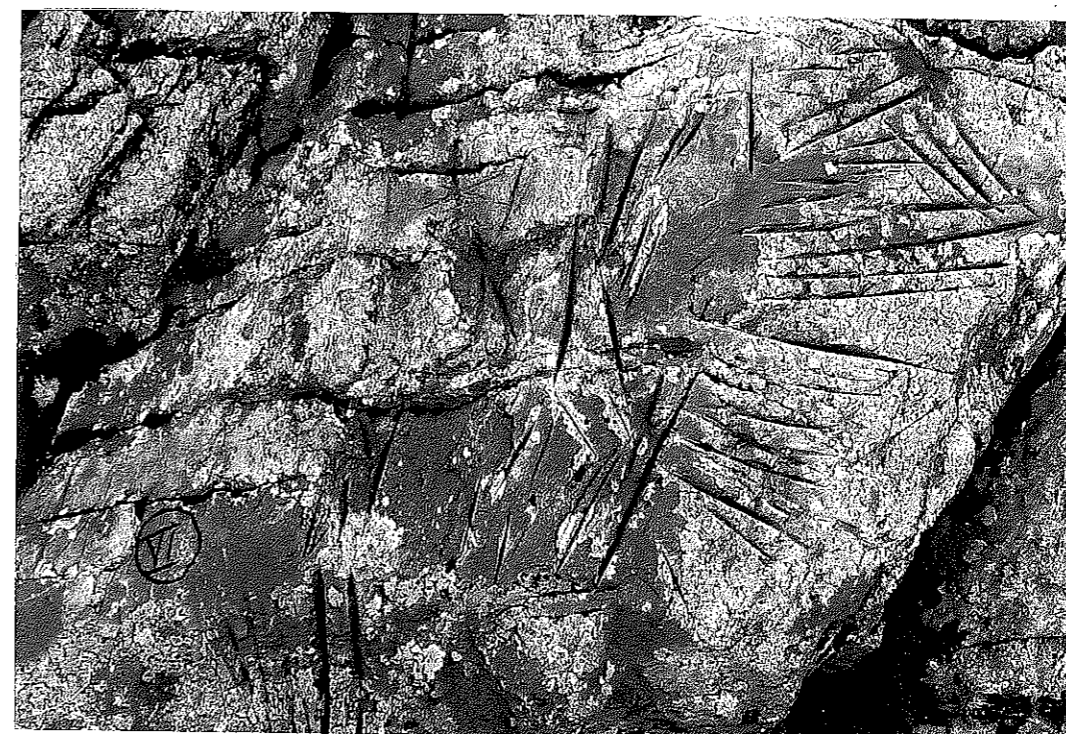
(*) Entre le moment de la rédaction de cet article (vers Octobre 1994) et celui de la relecture avant publication (Mars 1995), des personnes peu scrupuleuses ont essayé d'emporter cet affûtoir-polissoir. Elles ont entouré le bloc



1



2



3

FIG. 1

Photographies de polissoirs-affûtoirs de la Vallée d'Ossau.

1. Plateau du Benou : premier affûtoir.

2. Plateau de Duret (Lacarrét)

3. Partie 6 du polissoir-affûtoir du col de la Taillandère.

courtes et peu profondes. Il peut s'agir d'essais d'affûtage rapidement abandonnés, ou de traces beaucoup plus récentes d'affûtage d'outils métalliques. Entre ces deux types extrêmes, cinq rainures présentent des dimensions intermédiaires.

d) Enfin, il a été trouvé un polissoir-affûtoir portatif (Fig. 3.1). J. Dechelette avait déjà noté, dès 1928, l'existence de ce type d'outil (11) : "On connaît deux sortes de polissoirs néolithiques : les petits polissoirs à main, objets portatifs dont les plus petits ne dépassent pas la grosseur du point, et les polissoirs fixes en grandes dalles ou gros blocs, souvent adhérents au sol".

Celui du plateau du Benou a été trouvé à 300 mètres de l'ensemble de "La Coud" (Coordonnées Lambert : $x = 372,4$; $y = 3089,0$; Alt. : 885 m).

Il s'agit d'une pierre n'ayant pas de forme géométrique définissable simplement, possédant trois côtés : l'un nettement concave et finement poli ; l'autre, assimilable à la base, légèrement concave et poli ; le troisième enfin, convexe et présentant quatre fines rainures marquées, ainsi que quelques autres moins lisibles (Fig. 3.1). Les deux faces polies ont été utilisées. A quelles fins ? Polissage d'objets durs du type haches polies, outils métalliques ? L'hypothèse d'un outil du type enclume, ayant servi à apprêter des peaux ou du cuir, n'est pas non plus à exclure.

Aas de Bielle (Commune : Laruns)

Dans les pâturages du quartier d'Aas, au pied du pic d'Ayous, du col d'Aas de Bielle et du pic d'Auliou, au-dessus de la récente cabane d'Aas, dix cercles de pierres totalement inédits ainsi qu'un affûtoir-polissoir ont été découverts lors d'une prospection menée par Jean de la Personne, Jean-Marie Escudé-Quillet, Marcelle et Claude Blanc. Ce magnifique

ensemble est groupé.

Les coordonnées Lambert de cet ensemble mégalithique sont : carte IGN 1547 Est, Laruns, $x = 369,3$; $y = 3067,2$; Alt. : 1915 m.

L'affûtoir-polissoir est très près du talweg, au fond duquel coule un petit ruisseau. La quasi totalité de la dalle (Fig. 3.2), parfaitement horizontale, est polie. Elle comporte deux grosses rainures et plusieurs petites.

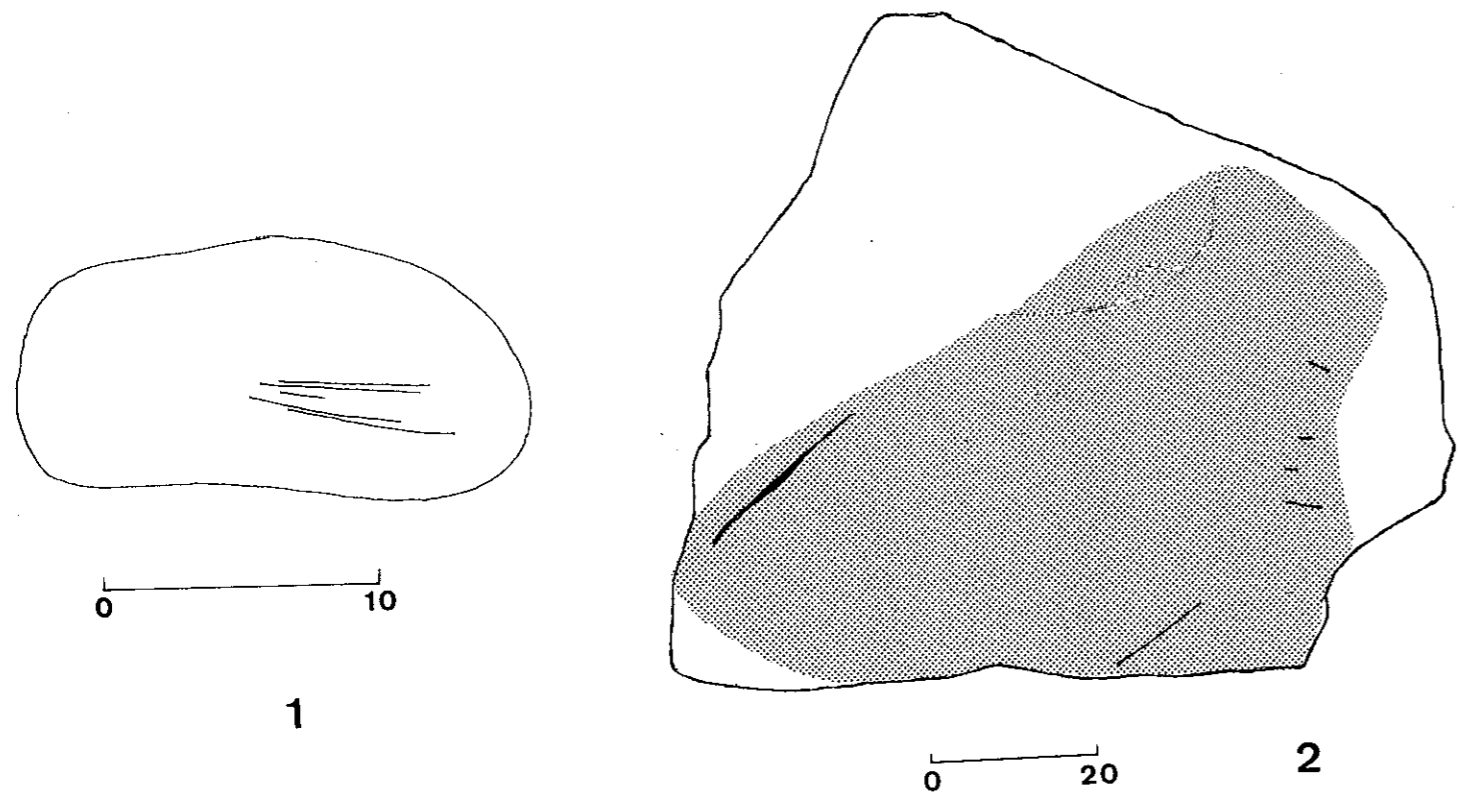
Lac Casterau

Ces deux affûtoirs se situent plus exactement entre le lac Casterau et le lac Bersau, pratiquement au point de rencontre des sentiers qui descendent du col des Moines et du lac Bersau. En cet endroit, et autour d'un rocher plus important que ceux qui l'entourent, on trouve de très nombreuses signatures et graffitis de bergers de Béon et d'Aste. Coordonnées Lambert (même carte que précédemment) : $x = 368,85$; $y = 3063,425$; Alt. : 2000 m.

Un de ces rochers présentant plusieurs graffitis est un affûtoir-polissoir. La figure 3.3 donne une représentation du relevé effectué.

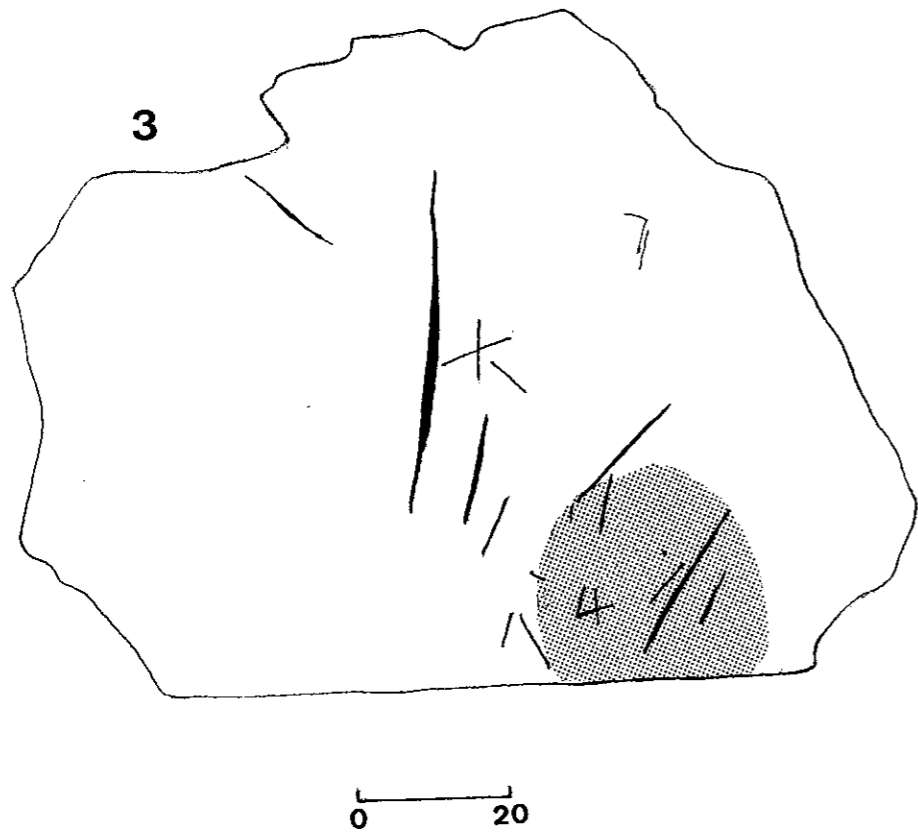
Un second affûtoir se trouve sur une dalle posée horizontalement sur le sol (Fig. 4.1). Il ne comporte pas de témoignage de polissage. Enfin, bien qu'il n'ait pas été relevé, il faut signaler l'existence d'un troisième affûtoir présentant une quinzaine de légères rainures, à 25 m au sud du gros rocher cité plus haut, en remontant vers le col des Moines.

Cet ensemble de blocs de pierres comportant des affûtoirs, mais aussi des témoignages anciens de bergers doit être protégé. Il se situe dans une zone très fréquentée, au carrefour de sentiers du Parc National (12). Nous avons pu constater de nombreuses et récentes dégradations.



1

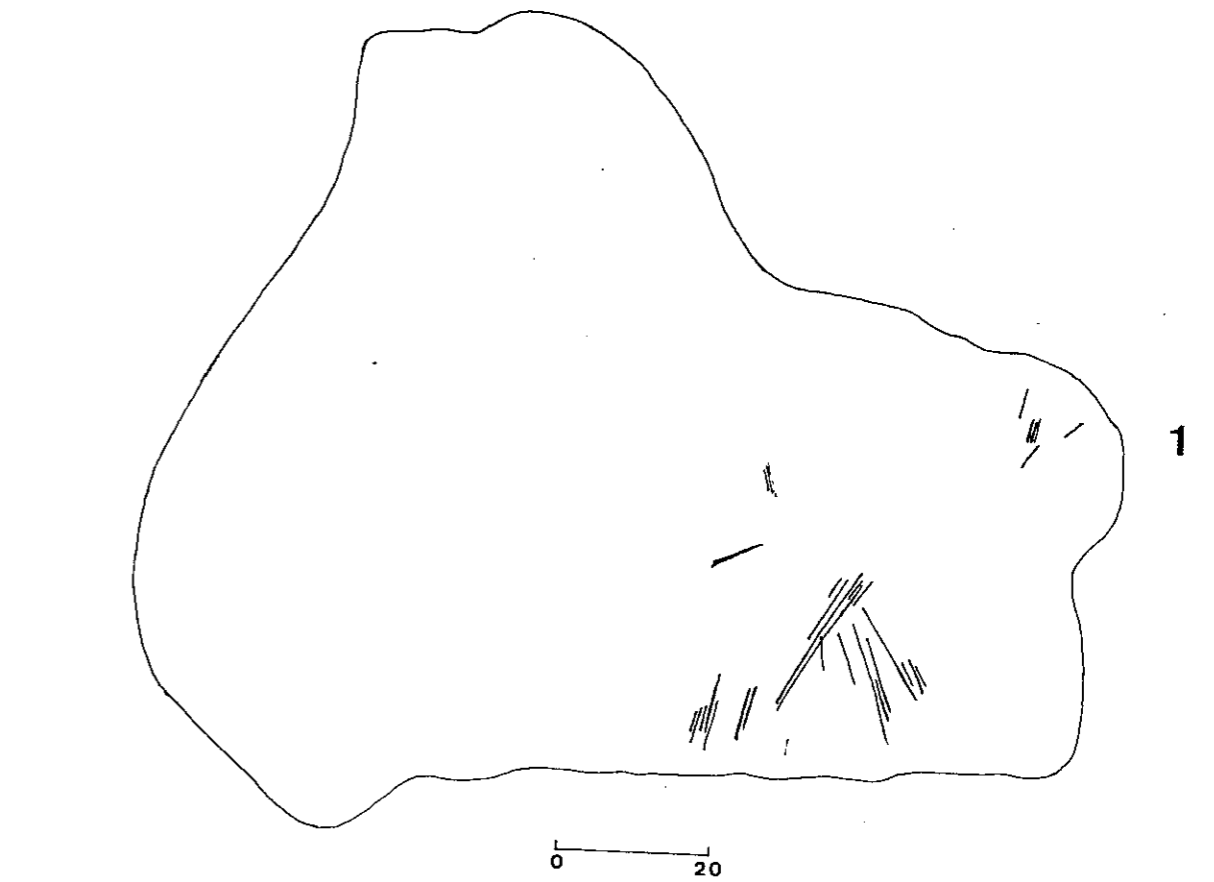
2



3

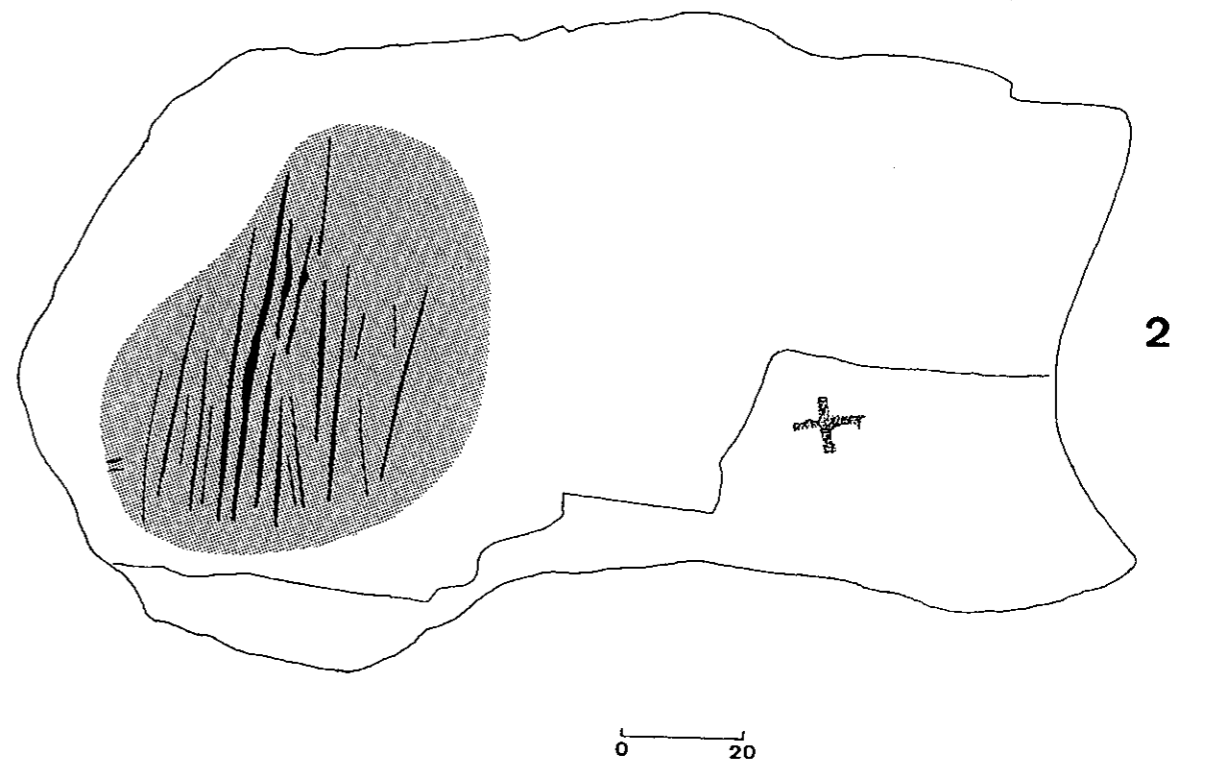
0 20

FIG. 3 - 1. Affûtoir-polissoir à main du plateau du Benou.
2. Polissoir-affûtoir d'Aas de Bielle.
3. Premier affûtoir-polissoir du lac Casterau.



1

0 20



2

0 20

FIG. 4 - 1. Deuxième affûtoir du lac Casterau.
2. Affûtoir-polissoir du plateau de Duret (secteur de Lacarret)

Plateau de Duret (Secteur de Lacarret)

- Inventeurs : C. Blanc, F. Certain, J. Soust
- Le relevé a été effectué le 27 Septembre 1988.
- Situation géographique : C'est en redescendant d'une randonnée -prospection sur le plateau d'Anouilhas- que nous avons aperçu cette petite dalle de grès posée horizontalement sur le sol d'un pâturage. Elle est située sur un replat appelé par les bergers "plateau de Duret", entre les cabanes de Lacarret et de Cambeilh, qui ne sont toutefois pas visibles de l'endroit où se trouve la dalle. L'est du plateau est dominé par la crête de la Brèque.

- Commune : Laruns

- Coordonnées Lambert : carte IGN 1547 Est, Laruns : x = 3074,125 ; y = 376,95 ; Alt. : 1740 m.

- Description : La dalle est de faible épaisseur, entre 5 et 10 cm. Elle est de forme irrégulière comme le montre la figure 4.2. En l'assimilant de façon schématique à un rectangle, la longueur serait d'environ 150 cm, et la largeur de 50 cm. Elle présente 20 rainures approximativement parallèles, confinées dans la partie la plus large de la dalle. Les plus importantes ont pour dimensions :

- . L : 56 cm ; l maxi : 12 mm ; prof. : 11 mm
- . L : 48 cm ; l maxi : 10 mm ; prof. : 11 mm

A côté de ces larges stries, on trouve comme sur les autres affûtoirs des rainures de dimensions plus modestes.

L'ensemble des stries d'affûtage se trouve sur une partie de la dalle ayant servi de polissoir ; cette zone présente une légère concavité.

A l'extrémité opposée de la zone comportant les

rainures, on remarque qu'une croix a été réalisée à l'aide d'un poinçon. En fait, il a d'abord été procédé à l'enlèvement d'une partie de la roche sur une profondeur de 2 cm, peut-être pour dégager une surface plane. La couleur de la roche est plus grise sur la partie mise à nu.

La croix est simple, approximativement symétrique : 10 cm d'un côté, 7 cm de l'autre. Les traces laissées par chaque coup de poinçon ont un diamètre de 5 mm.

Nous ignorons la signification de cette croix, ainsi que ses relations -si elle en a- avec la fonction d'affûtoir-polissoir de la dalle. On peut penser à une séparation de pâturages entre cuyalas. On peut aussi penser à une appropriation par des bergers frappés par l'étrangeté de ces rainures.

Il faut enfin noter que le plateau de Lacarret est riche en monuments protohistoriques : trois cercles de pierre et trois tumulus pierreux ont été découverts en contrebas de l'affûtoir. Ils seront décrits dans le cadre d'un autre article.

Col de la Taillandère

Un des plus beaux, des plus imposants, non seulement la vallée d'Ossau, mais vraisemblablement de toutes les Pyrénées. Afin de le protéger, cet immense affûtoir-polissoir devrait être classé Monument Historique.

Le col de la Taillandère est accessible, soit depuis Laruns par la cabane d'Arriutort, soit par Aydius par la cabane Cure-det-Cam. Au sommet du col, immédiatement après la clôture qui délimite les pâturages des communes d'Aydius et de Laruns, un gros bloc de pierre a servi d'atelier d'affûtage et de polissage, sur une longueur de 15,5 mètres. Ce dernier est donc situé sur le territoire de la commune de Laruns.

- Coordonnées Lambert (même carte que précédemment) : x = 369,425 ; y = 3078,35 ; Alt. : 1890 m.

- Inventeurs : Marcel Laperme de Lurbe Saint-Christau (connaissance du lieu) et Jacques Dumonteil d'Oloron-Sainte-Marie (identification du polissoir).

- Nature de la roche : Schiste pélitique. Cette détermination a été effectuée par Dominique Cussey et Jean Revert de l'Université de Pau, par l'intermédiaire de Raymond Cussey. Nous les remercions tous vivement.

- Le relevé définitif a été effectué par une équipe composée de : Jean de La Personne, Françoise Certain, Jean-Marie Escudé-Quillet, Violaine Rammeloo, Bruno Abile, Claude Blanc. Il a nécessité 15 heures de travail.

Pour effectuer celui-ci, on a arbitrairement découpé la partie utilisée du bloc en zones (Fig. 5.1).

La description minutieuse serait fastidieuse. Les rainures, toutes en forme de V, peuvent atteindre 34 cm de longueur, des largeurs maximales de 2 cm et des profondeurs de la même amplitude. A côté de ces larges rainures, comme dans tous les autres cas, on trouve des stries beaucoup plus fines.

On a représenté sur la figure 5.2, la zone 6 qui contient la plus grande densité de rainures. Ces dernières peuvent être parallèles, ou au contraire se couper et former des motifs en chevrons. Dans d'autres cas (zone 4), on remarque un "motif" en forme de patte d'oie.

On a rassemblé sur le tableau suivant le décompte du nombre de plages de polissage et de rainures par zone. Comme on peut le constater, on parvient à des valeurs très élevées : 22 plages de polissage et 320 rainures.

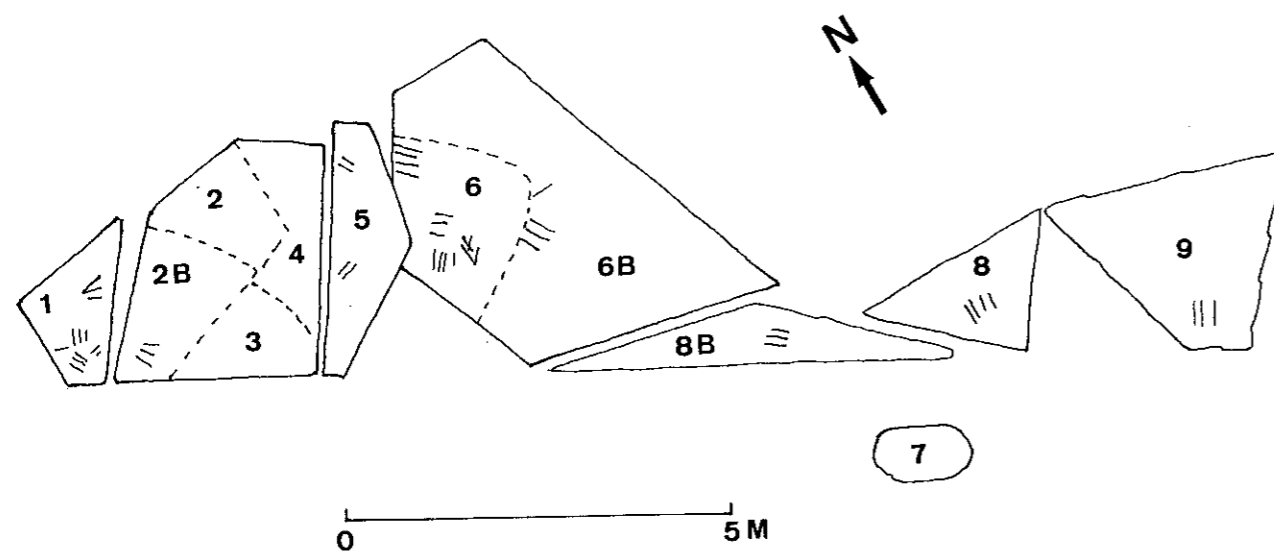
Zone	Nombre de plages de polissage	Nombre de rainures
1	4	38
2	0	26
2B	2	7
3	5	34
4	2	54
5	2	14
6	1	99
6B	3	26
7	1	Très fines rainures
8	0	18
8B	1	2
9	1	2
Totaux	22	320

Un autre fait semble distinguer ce polissoir des autres précédemment décrits. Nous n'avons pu, à ce jour, trouver d'environnement archéologique. Les plateaux sur lesquels sont situés les cabanes Cure-det-Cam et Arriutort, ainsi que les abords du lac de Montagnon, ont été prospectés sans succès. Notons toutefois, pour nuancer ce propos, que les prospections dans le secteur du lac Montagnon ne sont pas achevées. Cette remarque n'est donc pas une conclusion.

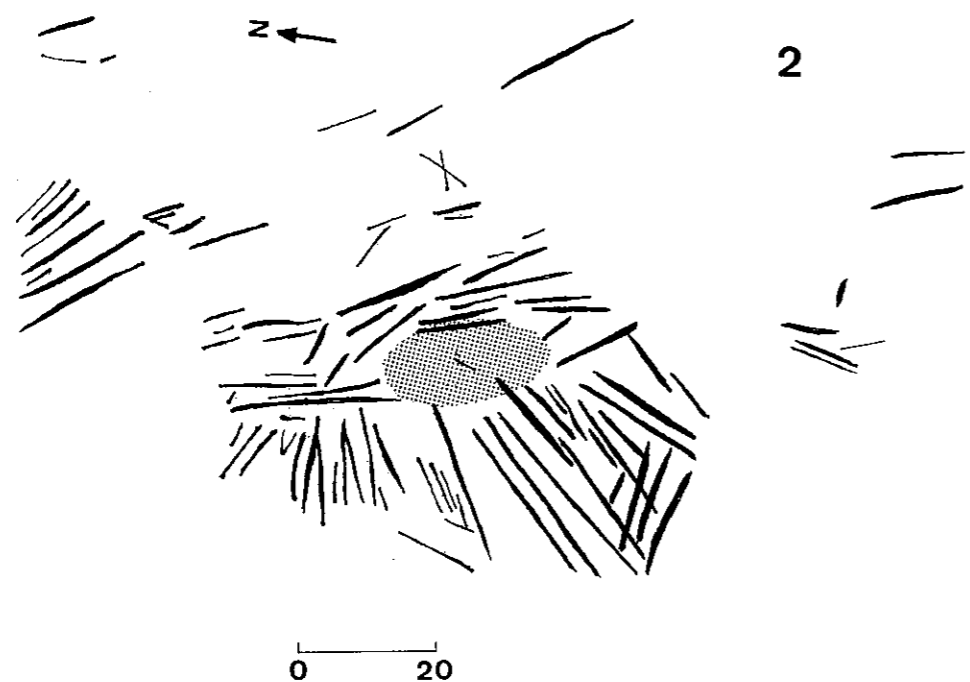
Conclusions

Le fait qu'on n'ait jusqu'à présent découvert dans notre région de polissoirs qu'en montagne, ne signifie rien, si ce n'est qu'à ces hautes altitudes, ils ont été protégés, alors qu'en plaine ils ont vraisemblablement été détruits par les remembrements et les travaux agricoles.

A l'exception de celui du col de la Taillandère, les affûtoirs-polissoirs de la vallée d'Ossau décrits dans le présent article sont situés à proximité de sites protohistoriques identifiés : cercles de pierres et tumulus. Il est donc raisonnable de penser qu'il existe une relation entre ces différents types de monuments.



1



2

FIG. 5 - Affûtoir-polissoir du col de la Taillandère.

1. Représentation simplifiée de la partie du bloc de grés contenant les zones de polissage et d'affûtage.

2. Rainures et plage de polissage de la zone 6.

A partir de la simple observation de ces blocs de pierre, il n'est bien évidemment pas possible de les dater. On peut remarquer cependant qu'à Freyssies, dans le Nord de la France (13) par exemple, un polissoir a été trouvé en prospection dans un lieu qui a fourni également des haches polies, des poids de pêche, de l'outillage en corne et en os, l'ensemble étant attribué à un Néolithique tardif. En suivant la littérature, essentiellement du Nord de la France et du Bassin Parisien, il semble qu'on puisse établir une relation entre les zones de polissage et les rainures larges, avec la confection de haches polies. La démonstration formelle, par l'intermédiaire de fouilles tout d'abord, et de l'archéologie expérimentale (essais d'affûtage et de polissage de pierres de natures différentes) reste toutefois à faire.

Par contre, nous excluons cette utilisation pour les rainures fines observées sur tous les blocs. Pour ces dernières, on peut émettre deux hypothèses. Celle d'une utilisation pour réaffûter le fil du tranchant de haches de pierres, et celle-différente-d'une utilisation plus récente, pour l'affûtage d'objets métalliques.

Pour les deux types de rainures observées sur les dalles de la Vallée d'Ossau, nous excluons par contre les intéressantes hypothèses émises récemment par P. Boisseau et F. Soleilhavoup (14) sur l'utilisation de certaines pierres à rainures du Sahara pour la fabrication des cordes et pour différents métier du cuir (avec une légère réserve toutefois pour le polissoir à main du plateau du Benou). Dans le cas des objets trouvés au Sahara, il s'agit de blocs de grés de quelques centimètres à plusieurs décimètres, pouvant être tenus en main, et présentant essentiellement des rainures parallèles ou doubles, dont le profil est en forme de U.

La découverte de ces polissoirs-affûtoirs apporte-t-elle des données complémentaires sur l'occupation du sol pendant la Protohistoire ? Certainement. Mais elles sont encore à préciser sur le plan chronologique. Car, c'est un lieu commun, si les

Néolithiques ont inventé, entre autres, le polissage des haches, ces dernières étaient encore fabriquées à l'Age du Bronze Ancien.

Nous terminerons cette première étude par une remarque en apparence du second ordre. Sur toutes les dalles étudiées, les zones de polissage se situent au même endroit que celles contenant les rainures. Une question se pose donc. La pierre a-t-elle d'abord servi de polissoir avant une reconversion en affûtoir ? Ce n'est que par la compréhension intime des problèmes d'affûtage et de polissage en montagne que l'on pourra apporter une réponse à cette question, qui, alors, pourra revêtir une certaine importance.

Bibliographie

- (1) Dorot T. - 1989 - "Sondage du cercle de pierres du lac Roumassot (Août-Septembre 1988) (Laruns, P.A.)", *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, t. 9, p. 106-110
- (2) Laplace G. - 1953 - "Les couches à escargots des cavernes pyrénéennes et le problème de l'Arisien de Piette", *Bull. Soc. Préhist. Franç.*, t.L, n° 4, p. 199-211
- (3) Blanc C. - 1994 - "Résultats de la fouille du cercle de pierres de Bioux-Oumettes (Laruns, P.A.)", *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, t. 13, p. 23-31
- (4) Blanc C., Dumontier P., Saule M. - 1982 - "La paléoméallurgie : présentation de quelques objets de cuivre, bronze et fer", dans "L'âge des métaux en Béarn", *Catalogue de l'Exposition de Pau*, p. 33-44
- (5) Barthe J.M., Marsan G., de Valicourt E. - 1985 - "La grotte de La Prédigadère (commune de Castet, P.A.)", *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, t. 5, p. 259-260
- (6) Seronie-Vivien M.R. - 1986 - "Remarque sur le Bronze Ancien en Aquitaine", *Bull. Soc. Préh. Franç.*, t. 83, n° 3, p. 73-76

(7) Blot J. - 1982 - "Le polissoir du pic des Escaliers", *Bull. Musée Basque*, 4ème trim., p. 201-206

(8) Blanc C., Marsan G. - 1982 - "L'ensemble mégalithique de la Coud à Bilhères-en-Ossau", dans "L'âge des métaux en Béarn", *Catalogue de l'exposition de Pau*, p. 106-112

(9) Blanc C. - 1988 - "Le monolithe gravé de la Coud", *Revue de Comminges*, t. CI, p. 3-11

(10) Marsan G. - 1993 - "De l'occupation ancienne de la montagne pyrénéenne", *Pyrénées*, n° 173, p. 73-80

(11) Dechelette J. - 1928, Réed. 1987 - "Manuel d'archéologie

préhistorique et celtique", Picard Ed., Vol. 1, p. 523-524

(12) Blanc C., Marsan G. - 1986 - "Préhistoire et protohistoire de la Haute Vallée d'Ossau. Quatrième partie : ensemble d'Ayous", *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, t. 6, p. 43-51

(13) Félix R. - 1969 - "Sauvetage d'un mobilier dont un polissoir à Fressies (Nord)", *Bull. Soc. Préh. Franç.*, p. 61-64

(14) Boisseau P., Soleilhavoup F. - 1992 - "Pierres à rainures du Sahara. Paléotechnologies des cordes, des peaux et des cuirs", *L'Anthropologie* (Paris), t. 96, n° 4, p. 797-806

BEHASTOY (Larrau - Pyrénées-Atlantiques)

Par Marie-Noëlle NACFER (*)

Résumé : Une opération de sauvetage urgent, menée au printemps 93 sur la commune de Larrau (64), a permis de fouiller une structure qui présentait a priori les caractéristiques d'un tumulus pillé. La fouille de ce site a démenti cette hypothèse, et a révélé la présence d'une cabane dont l'occupation se situe dans une période comprise entre le troisième et le premier siècle avant notre ère. Cette cabane est elle-même installée sur un site préalablement occupé à l'âge du bronze comme le prouvent les quelques tessons de poterie recueillis sur le site. La mise en évidence de ce type d'habitat pour cette période constitue une nouveauté pour le Pays Basque et peut laisser envisager une lecture plus critique des inventaires antérieurs.

La présence des archéologues à Larrau n'est pas chose rare ! Ce fait s'explique par les quelques vingt-quatre sites archéologiques recensés sur le territoire de la commune.

L'opération menée aux mois d'avril et mai 1993 vient clore un processus entamé en mai 1991 par une première campagne de prospection sur le tracé du gazoduc Lacq-Calahorra, zone montagne Soule, effectuée par Anne Berdoy. Un complément d'étude lié à des modifications du tracé et une seconde campagne de prospection ont été réalisés par Anne Berdoy et Wandel Migeon en novembre et décembre 1992⁽¹⁾.

A la suite de ces divers travaux, il a été possible, par des modifications du tracé "d'éviter" la majorité des sites qui faisaient l'objet d'une menace dans le projet initial ; une opération de fouille de sauvetage urgent⁽²⁾ a été organisée afin d'étudier les vestiges définitivement voués à la destruction par le passage du gazoduc.

Trois points sensibles restaient donc concernés par cette opération, l'anomalie d'Etcheberrigaray dans le massif de Bosmendiette, le plateau de Burkeguy et enfin le plus important, le "Tumulus de Béhastoy" qui fait l'objet de cet article.

(*) Archéologue AFAN en mission pour le SRA d'Aquitaine - 31, rue Goya - 33000 BORDEAUX

(1) Rapports de prospection en dépôt au SRA Aquitaine à Bordeaux (inédits)

(2) Opération sous le contrôle scientifique du Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine et dirigée par M.-N. Nacfer archéologue AFAN

La structure dite : "Tumulus de Béhastoy" tient son nom de ses inventeurs. Anciennement repérée par J.M. de Barandiaran, elle a été plus récemment mentionnée par J. Blot (2). Le site de Béhastoy est situé sur la commune de Larrau aux points de coordonnées Lambert : x = 329,025 ; y = 3082,525 ; z = 1359 m, à proximité immédiate du cromlech et des tumuli d'Erroimendi.

La structure, située sur une éminence naturelle, se trouve dans le prolongement du synclinal délimité par les crêtes de Béhastoy et d'Arhanolatzé.

Le gisement archéologique se trouve isolé sur une saillie correspondant à la partie convexe d'un virage de la route qui mène au Port de Larrau (D 26), il était bordé à l'ouest par un tronçon résiduel de l'ancien chemin pastoral d'Ochagabia à Burkeguy.

Au moment des fouilles, la lecture de la topographie naturelle du site était rendue difficile par la tranchée du gazoduc qui se développait parallèlement au chemin pastoral et coupait ainsi la structure de son environnement originel.

Le site est installé sur des terrains sédimentaires représentés sur la carte au 1/50 000 (BRGM⁽³⁾) de Larrau. Il s'agit de flysch schisto-gréseux à orbitoïdes du Maestrichien et Campanien (C7-6F1). Ce sont des alternances de schistes noirs qui correspondent au Dévonien inférieur et caractérisent les couches qui forment le coeur de l'anticlinal du Barranco d'Acherito. Ces schistes noirs alternent avec des grès, des ciments calcaires et des calcaires gréseux de teinte brune en bancs de 10 à 50 cm.

Notre présence sur le terrain avait donc comme objectif la fouille du tumulus avant sa destruction définitive. Pourtant, avant cela, il s'agissait d'évaluer l'ampleur des dégâts subis par la structure qui présentait une grande excavation centrale. En effet, ces dépressions correspondent, en général, à des fouilles clandestines anciennes. La méthode mise en oeuvre est celle qui régit habituellement la fouille de

tumulus : il s'agit, en associant les techniques archéologiques classiques et les pratiques propres à l'archéologie funéraire, de restituer à la fois les gestes qui ont présidés à la cérémonie (notamment tout ce qui concerne les structures bâties, ciste, tumulus, cromlech) et de tenter de faire connaissance avec l'individu qui en a fait l'objet. Enfin de mettre l'inhumé en relation avec l'architecture du monument et replacer celui-ci dans son contexte historique et géographique.

Structure funéraire ou habitat ?

Avant décapage, l'ensemble est recouvert par une pelouse rase et une végétation de genévriers poussant essentiellement sur les grandes dalles de calcaire gréseux. Un bourrelet herbeux continu décrit au sommet de la butte un fer à cheval. La largeur du bourrelet est d'une soixantaine de centimètres. Une dépression centrale atteint une trentaine de centimètres de profondeur. Le décapage de la couverture végétale laisse apparaître un éboulis qui, comme celui vu sur le site d'Etcheberrigaray, ne semble pas correspondre à une structure funéraire mais à celui d'une cabane. Très vite, un sondage effectué dans la dépression centrale a montré que ce creux était naturel. En effet, l'éboulis résultant de la ruine des élévations, qui devaient être modestes puisque la cabane était en partie adossée à la pente, n'a pas envahi l'ensemble de l'espace disponible au centre de la structure.

Des arguments dominants semblent s'imposer d'emblée en faveur d'une cabane aux dépens d'un monument funéraire.

Les premiers sont positifs : existence de murs en élévation auxquels il faut ajouter une aire de feu. Les seconds sont négatifs : absence d'aménagement de type funéraire (ciste) au centre de la structure et défaut de matière osseuse⁽⁴⁾ dont la présence est la seule preuve indubitable pour avancer la notion de

(4) Tout en sachant que l'os se conserve très mal dans ce type de milieu et que sa présence est exceptionnelle.

(3) BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

sépulture.

L'éboulis s'organise suivant un plan où les lignes directrices sont pratiquement orthogonales. Les blocs présentent un pendage qui s'inverse de part et d'autre de cette ligne courant au sommet de l'éboulis (Fig. 1).

Le pendage le plus important se développe dans le sens ouest-est, le second un peu moins conséquent, affecte la direction sud-nord. De ce fait, le niveau d'arasement des différentes élévations n'est pas constant.

Par convention, les différentes élévations de la structure ont été appelées mur nord-est, mur sud-ouest, mur sud-est et mur nord-ouest bien que ces appellations ne répondent pas à des orientations aussi précises. Les quatre murs sont bâtis sur le même schéma. Ils ne sont pas fondés et reposent directement sur la surface irrégulière du sol naturel.

Ils sont montés à partir de blocs et de dalles bruts de délitage. Il semblerait que les murs nord-est et nord-ouest soient chaînés. Aucune trace de liant n'a été rencontrée.

Mur nord-est (Fig. 2)

Il est le mieux conservé des quatre. Il se développe sur 4 m de long pour une largeur moyenne de 0,55 m. Son élévation est conservée sur une hauteur de 0,50 m, ce qui représente 3 à 5 lits de blocs.

Il n'est pas fondé, mais il s'appuie dans sa partie basse, sur la paroi d'une légère excavation. Des traces de rubéfaction sont visibles sur toute sa surface interne.

Mur nord-ouest

Légèrement enterré, il s'appuie sur la base de la pente naturelle. Ses dimensions sont les suivantes :

3 m de longueur interne pour 4 m à l'extérieur. Sa largeur n'excède pas 0,55 m. Une à deux assises seulement sont conservées en élévation.

Mur sud-ouest

C'est celui dont la lecture est la plus aléatoire. Il est le moins bien conservé des quatre et est à l'origine de l'éboulis le plus important. La longueur est de 4 m, pour une largeur supposée de 0,50 m en référence aux observations faites sur les autres murs. Sa destruction plus importante est peut-être due au fait que la base de l'élévation ne semblait pas s'appuyer contre le sol naturel, comme les deux murs précédents

Mur sud-est

Bien conservé dans sa moitié sud, des éléments de très petites dimensions et en faible quantité constituaient sa partie est.

La moitié sud présente deux à trois assises de blocs et de dalles assez conséquents.

L'espace central

La dépression centrale qui était visible avant le début de la fouille et qui pouvait correspondre à un pillage ancien de la structure, s'avère être exempte de blocs. Cette aire centrale est approximativement rectangulaire. Les dimensions sont les suivantes : longueur : 4 m ; largeur : 3 m (Fig. 3).

Le niveau de circulation correspond au sommet du sol naturel ou une aire de feu a été observée.

A la base de l'élévation nord-est, et sur toute la longueur de celle-ci, une bande de sédiment riche en cendre et en nodules rubéfiés a été fouillée. Cette couche a également livré l'essentiel des charbons recueillis sur le site.

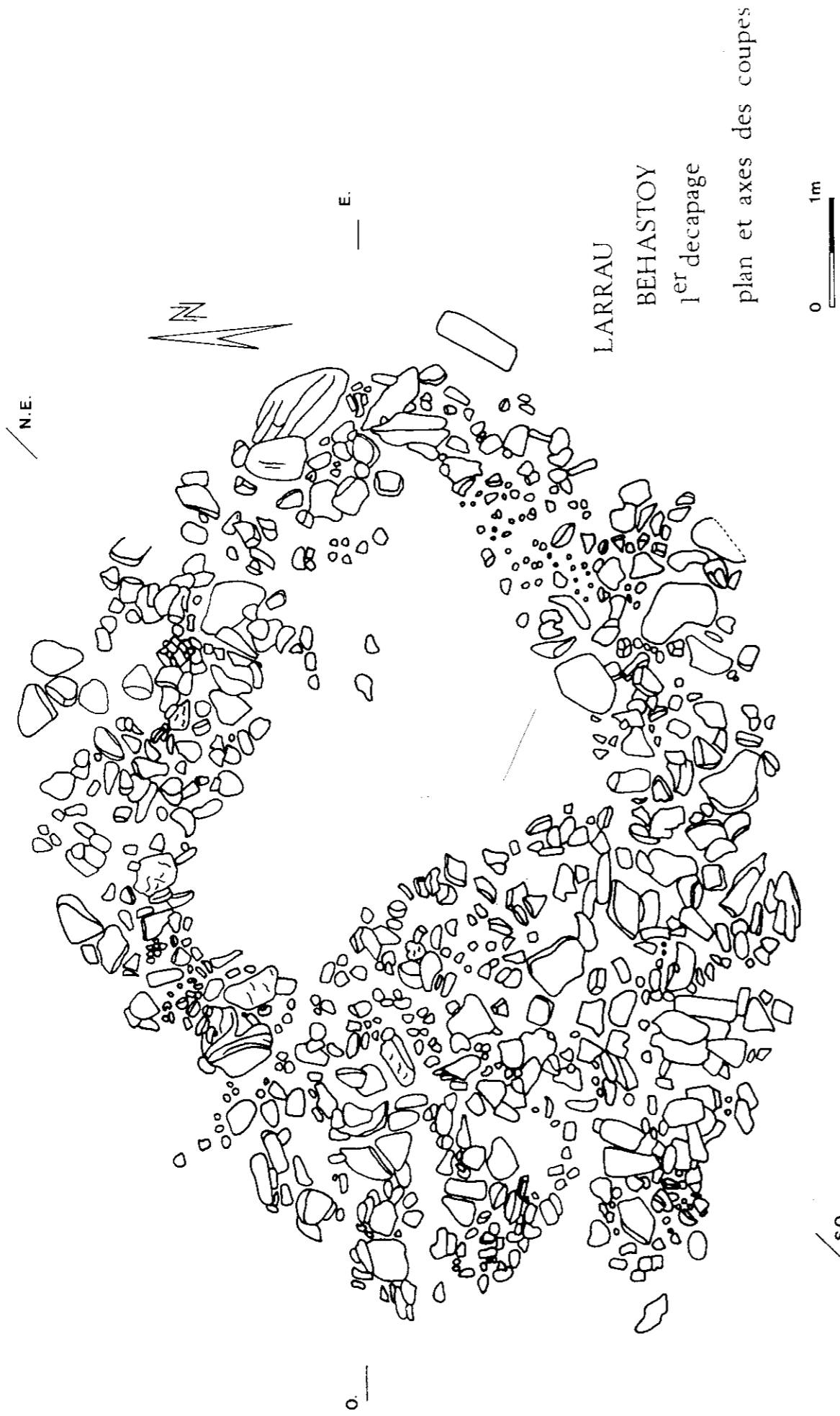


FIG. 1

LARRAU BEHASTOY

elevation du mur nord - est

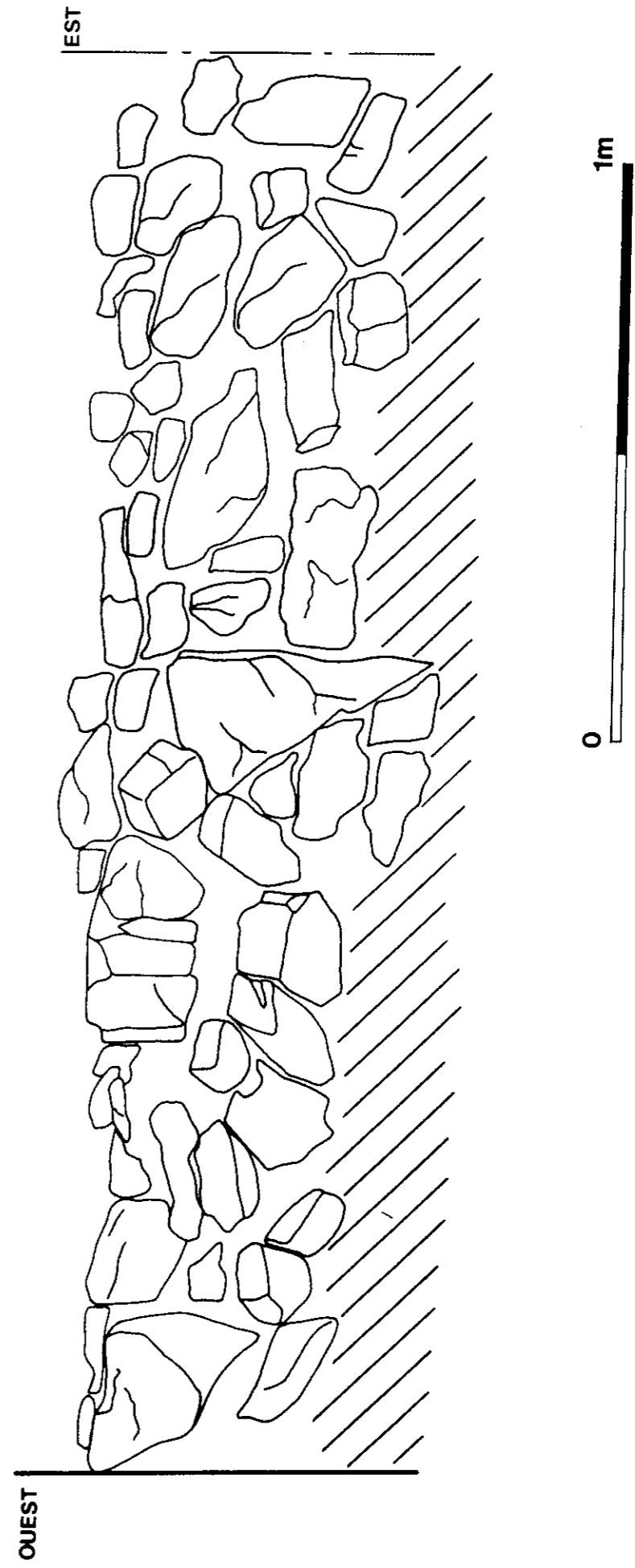


FIG. 2

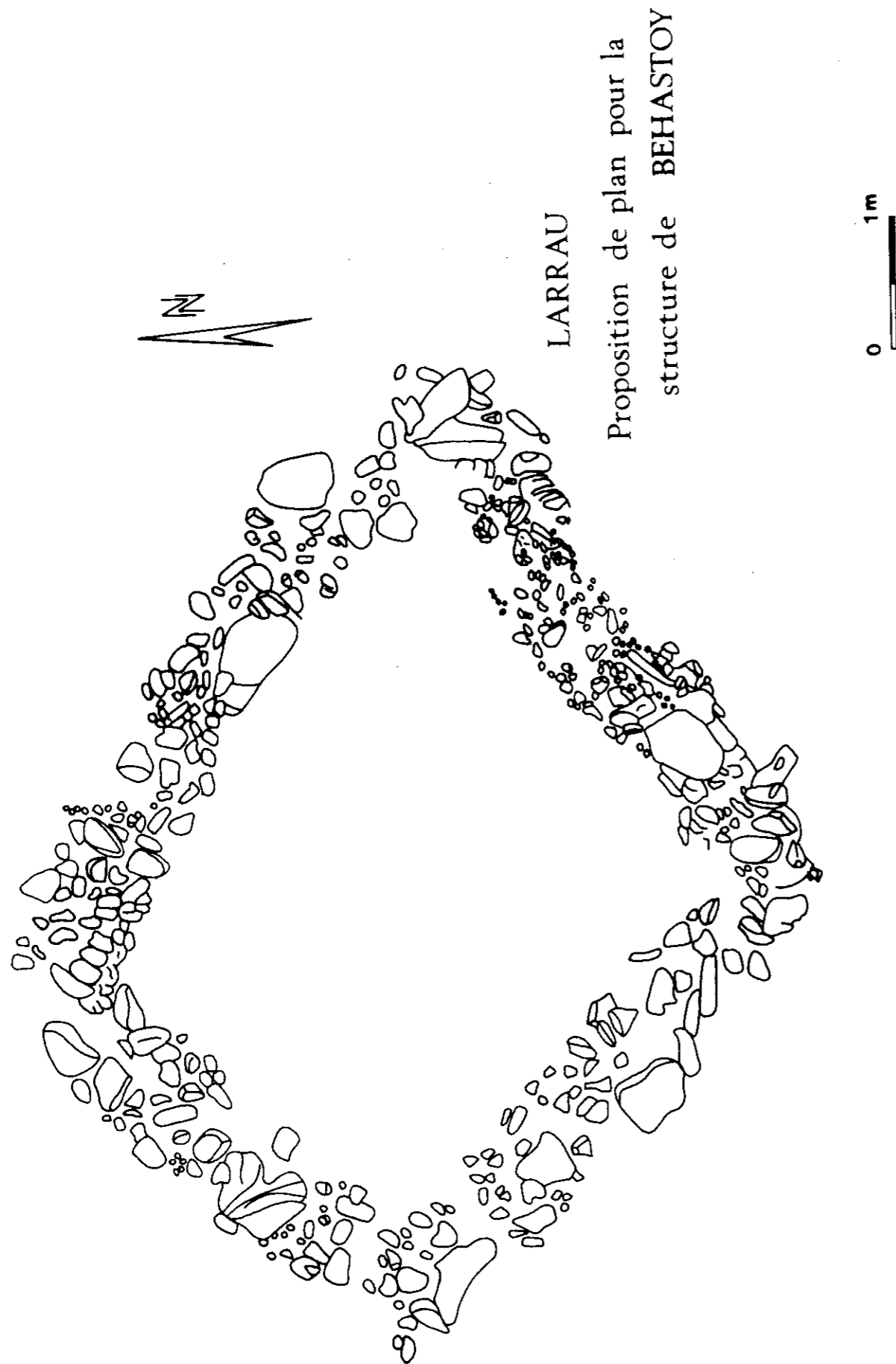


FIG. 3

Aucun aménagement particulier du type cheminée, plaque foyer ou fosse de combustion n'a été reconnu ; la présence de l'aire de feu se signale par la rubéfaction de la face sud du mur nord-est et par l'existence de la zone cendreuse à l'aplomb de celui-ci.

Manifestement, au cours de son utilisation, ce foyer a migré, son déplacement reste cependant cantonné le long du mur nord-est de la structure comme l'attestent les moellons rougis visibles sur toute la longueur du mur. Les autres murs ne présentent pas de telles traces.

Ouverture

L'entrée de la structure se situait probablement face à l'est, là où le mur sud-est s'amenuise considérablement. La largeur de la porte devait avoisiner 0,80 m. Le seuil n'est pas bâti. Les observations faites par Monsieur Boucher sur l'orientation des ouvertures dans les cabanes qu'il a fouillées confirment la présence d'un tel aménagement à l'est.

Aménagements internes

A part l'aire de feu, aucun autre aménagement ne peut être signalé.

Nous n'avons trouvé ni trou de poteau, comme semble en avoir rencontré systématiquement Monsieur P. Boucher⁽⁵⁾, ni niche dans les élévations. Il est vrai que les murs sont conservés sur une très faible hauteur et que ce type d'agencement ne se situe généralement pas au niveau du sol.

Un sondage a été réalisé au centre de la structure afin de s'assurer de l'absence de dépôt funéraire, ce sondage s'est révélé négatif.

(5) Information orale communiquée lors de son passage sur le site
 (6) Information orale qui concerne le secteur de la Pierre-Saint-Martin fournie par Monsieur P. Boucher lors de son passage sur le site

Les annexes

Si l'on reprend la situation du "Tumulus de Béhastoy", on note que son environnement a été très perturbé par la construction de la route. Ainsi la structure est cernée de part et d'autre par la départementale 26 et le seul élément qui se trouve en rapport direct avec elle est le chemin pastoral qui la longe à l'arrière.

Si cette cabane appartenait à une unité pastorale du type de celles que l'on rencontre dans le reste de la chaîne pyrénéenne connues sous le nom de *courtàus* (1) (5), comprenant outre la cabane du berger, un parc, un appentis, une étable, etc., aujourd'hui aucune trace de ces aménagements annexes ne subsiste. Cependant, des cabanes isolées, sans lien direct avec le pastoralisme sont également signalées par ces mêmes auteurs.

Enfin, on retrouve à Béhastoy une orientation qui semble régir l'ensemble des structures de même nature pour la partie occidentale de la chaîne⁽⁶⁾.

Les charbons recueillis dans la structure sont les seuls témoins de l'occupation mais ils sont surtout les seuls éléments directement en relation avec elle ayant permis de dater l'utilisation. Ils ont été confiés au Centre des Faibles Radioactivités Laboratoire Mixte C.N.R.S.-C.E.A. dirigé par Monsieur Fontugne. Les résultats des analyses donnent une période d'utilisation comprise entre le troisième siècle avant notre ère et la première moitié du premier siècle avant⁽⁷⁾.

Du mobilier céramique non contemporain de la structure

Une vingtaine de tessons, appartenant au minimum à six vases, ont été trouvés. A l'intérieur de

(7) Résultat de la datation par le Carbone 14 : (Gif 9669) : 2170 ± 60 ans B.P. soit après correction : Cal BC (-370, -54) avec un intervalle de confiance de 95 % (2 sigmas) Calibration d'après Stuiver et Reimer, 1993 (Radiocarbone, V 35, n° 1, 1993, p. 215-230)

la structure, ils sont localisés à proximité du mur sud-est ; à l'extérieur ils se situent à la base de l'éboulis dans les quarts sud-est et nord-est.

La majorité des tessons sont des fragments de panse. Quatre d'entre eux présentent une carène et deux portent un décor. On compte également cinq bords dont un est peut-être décoré. Aucun élément appartenant à des fonds ou à des éléments de préhension n'a été trouvé.

L'ensemble des tessons forme un lot homogène tant par les formes que par la pâte, il en va de même pour le mode de cuisson et les décors. Cet ensemble se rapporte exclusivement à la période du Bronze Ancien, voire du Bronze Moyen⁽⁸⁾.

Tesson appartenant à un vase biconique (Fig. 4.1)

La pâte comporte un dégraissant fin. La cassure présente un aspect feuilleté. La surface externe est brun noir et s'éclaircit vers le bord, la surface interne est grise.

Le bord arrondi est très légèrement éversé. Une carène située à 5 cm sous le bord est juste suggérée. Ce tesson n'est pas décoré.

Tesson appartenant à un vase biconique (Fig. 4.2)

La pâte comporte un dégraissant fin. La cassure présente un aspect feuilleté. La surface externe est ocre claire, la surface interne est noire et porte des traces de lissage horizontal. Le bord est légèrement épaissi et éversé, il forme un petit bourrelet à l'extérieur. Une carène adoucie située vers la partie supérieure du vase forme un angle qui paraît assez ouvert. Le décor intéresse la partie située en dessous de la carène. Il a été réalisé sur la pâte crue. Il s'agit

d'impressions d'ongles disposées en lignes verticales.

Fragment de panse pouvant appartenir au vase décrit précédemment (Fig. 4.3)

Les caractéristiques physiques sont les mêmes en ce qui concerne la pâte et la cuisson. Sur ce tesson, les lignes d'impressions inguérales semblent disposées en éventail.

Fragment de bord (Fig. 4.4)

Même type de pâte que les tessons précédents. Le bord est épaissi et éversé. Une incision est visible sur le face externe du col, il s'agit peut-être d'un décor.

Fragment de bord (Fig. 4.5)

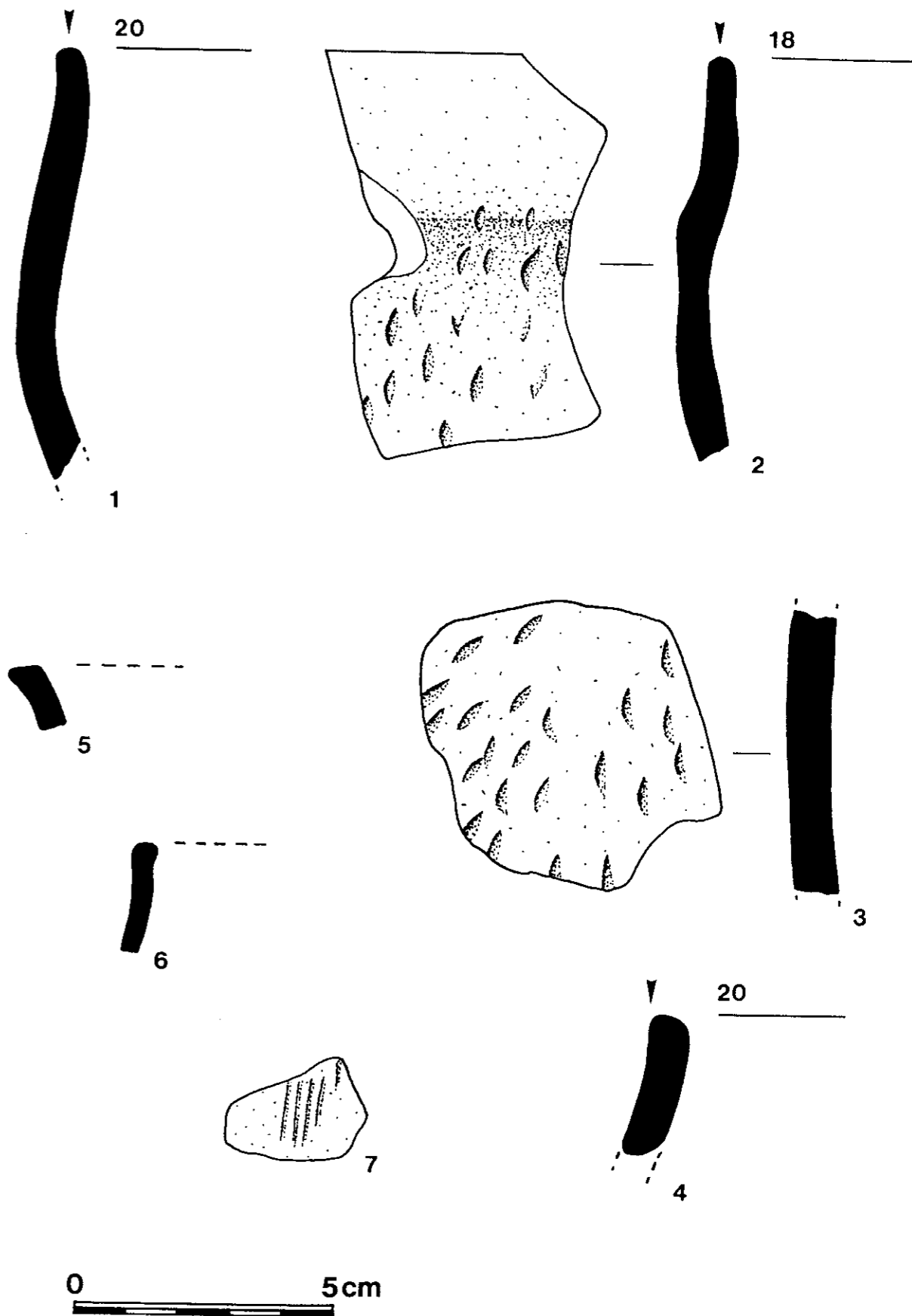
Pâte à dégraissant fin. La surface externe est ocre, la surface interne est brun noir et porte des traces de lissage horizontal. Il s'agit d'un petit bord plat appartenant peut-être à une écuelle.

Fragment de bord (Fig. 4.6)

Tesson très mince. La surface externe est brune, la surface interne est noire et présente des traces de lissage horizontal. Le bord arrondi est éversé.

Fragment de panse (Fig. 4.7)

La pâte comporte un dégraissant fin. La surface externe est ocre et la surface interne est brune. Un léger épaississement du tesson au niveau d'une des cassures semble suggérer la présence d'une carène. Ce fragment est décoré de quatre lignes incisées parallèles.



DESSINS : C. FONDEVILLE

(8) Information orale bien aimablement communiquée par messieurs D. Ebrard, J.P. Giraud et par Mme J. Roussot-Larroque qui ont vu successivement ce lot de tessons

FIG. 4 - Céramiques de l'Age du Bronze.

Conclusion

Le Port de Larrau desservi par le chemin qui passe par le plateau de Burkéguy puis emprunte le col d'Eirromendi fut de tous temps un lieu de passage privilégié vers l'Espagne.

La fouille de cet habitat de bord de chemin de Béhastoy, a mis en évidence deux occupations distinctes. La première se rapporte à l'âge du Bronze, la seconde au passage de l'ère. Si la réimplantation sur le même lieu ne fait pas de doute, la réutilisation de la structure bâtie n'est pas assurée.

Les modifications de l'environnement du site, tant anciennes que récentes, nous empêchent d'affirmer la nature exacte de cet habitat et son rattachement possible à une unité pastorale.

En redescendant vers le village de Larrau, le plateau de Burkéguy, qui a été protégé par le tracé du gazoduc, offre un ensemble de structures s'apparentant à celle de Béhastoy. La compréhension de ce site, qui semble receler, de surcroît, des structures interprétées comme funéraires, nécessiterait une étude globale du type de celle menée par Ch. Rendu et son équipe sur la montagne d'Enveigt en Cerdagne (5), associant archéologues, ethnologues, environnementalistes et historiens. Outre la reconstitution du paysage et de son évolution dans le temps, elle met en évidence les modalités d'occupation de la montagne par les pasteurs à l'époque médiévale et pour la première fois en 1993 à la protohistoire (5).

Souhaitons que l'étude préconisée par

D. Ebrard (6) sur "le peuplement pré et protohistorique des Pyrénées Occidentales" prenne en compte à côté des pratiques funéraires la recherche sur cette forme d'habitat dont Béhastoy constitue une modeste contribution.

Bibliographie

- (1) Buisan G. - 1991 - "Des cabanes et des hommes, vie pastorale et cabanes de pâtres dans les Pyrénées centrales, vallée de Campan et de Lesponne". Ouvrage parrainé par l'Association Guillaume Mauran. Tarbes
- (2) Blot J. - 1979 - "La Soule et ses vestiges protohistoriques". *Bulletin du Musée Basque*, n° 83, 1er trimestre
- (3) Blanc C. - 1986 - "Première synthèse des datations au carbone 14 pour le Béarn (P.A.) : du néolithique à l'âge du fer". *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, T. 6
- (4) Massie J.F. - 1976 - "Les mégalithes et les tumulus dans les Pyrénées-Atlantiques". Publié par le CDDP des Pyrénées-Atlantiques, Pau
- (5) Rendu C. - 1993 - "Bilan scientifique Languedoc Roussillon SRA". Montpellier
- (6) Collectif - 1994 - "Le Pays de Soule". Edition IZPEGI, Saint Etienne de Baïgorry
- (7) "Les hommes et leurs sépultures dans les Pyrénées-Occidentales, depuis la préhistoire". *Catalogue de l'exposition Archéologie des Pyrénées Occidentales*, T. 7, 1987

ACTUALITE ARCHEOLOGIQUE

**(Extrait du Bilan Scientifique Aquitaine 1993
du Service Régional de l'Archéologie (*))**

(*) Cet extrait a été communiqué par le Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine.

TRAVAUX ET RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES DE TERRAIN

BANCA Site minier

Aperçu historique

A partir de 1730, une activité minière et métallurgique liée à l'exploitation du cuivre et cuivre argentifère se développe près du village actuel de Banca.

Les exploitants de l'époque constatent l'existence d'anciens travaux miniers qu'ils attribuent aux Romains (découvertes de monnaies antiques décrites dans différents mémoires).

Une importante fonderie est construite et l'établissement connaît son apogée entre 1750 et 1760. La production décline ensuite jusqu'en 1793, date de la destruction des bâtiments par les troupes espagnoles.

De 1825 à 1850, une forge produisant de la fonte à l'aide de minerai provenant de la vallée de Baïgory est en service à Banca, sur l'emplacement de l'ancienne fonderie.

L'extraction du minerai de cuivre reprend

de 1865 à 1894, puis de 1907 à 1910 (le minerai n'est pas traité sur place).

Le travail de l'équipe Leize-Mendi

Il a consisté notamment à lever le plan du réseau de galeries accessible. Conjointement à des recherches menées en archives, ce levé a permis de reconnaître certaines périodes d'activité connues et de situer une partie des ouvrages antérieurs au XVIIIème siècle.

Le levé souterrain a été intégré à un plan topographique de surface au 1/500 où figurent, outre les éléments existants (relief, rivière, route, ruines, bâtisses), l'emplacement des anciens bâtiments de la fonderie du XVIIIème et ceux des bâtiments de la forge du XIXème. Une synthèse a été présentée sur fond de plan cadastral.

Ce travail a, pour l'instant, débouché sur une exposition de plans, photographies de documents anciens et de sites souterrains présentée à la mairie de Banca en Novembre 1993 et sur la préparation du classement M.H. du haut-fourneau de la forge du XIXème siècle.

Perspectives

Le réseau est, aujourd'hui, encore imparfaitement exploré et les recherches en archives sont à poursuivre. Il est cependant probable que seule l'archéologie pourra confirmer et préciser l'exploitation antique ou révéler une période d'activité durant le Moyen-Age ou la Renaissance, évoquée par certains auteurs.

Gilles Parent

BAYONNE Casernes de la Nive Les Cordeliers

Au cours du mois d'Août 1993, une opération de diagnostic archéologique a eu lieu à l'emplacement des anciennes casernes de la Nive sur la partie basse dite *Les Cordeliers*. L'objectif de cette opération était, comme précédemment près de la place Monaut, l'évaluation des vestiges enfouis dans le sol : leur nature, leur chronologie, leur profondeur d'enfouissement et leur état de conservation.

A cet effet, une cinquantaine de sondages ponctuels ont été réalisés, qui, une fois de plus, démontrent l'énorme potentiel archéologique de la ville de Bayonne ; potentiel qui, exploité par le biais de fouilles archéologiques plus extensives, dépassant le simple cadre du diagnostic, permettrait d'en connaître bien plus sur l'histoire bayonnaise.

Avant les militaires, les moines occupent le site.

Ce que les archives nous disent...

L'annonce de la présence d'un couvent dans ce secteur n'est bien sûr pas une nouveauté. Le nom même du site en a gardé l'empreinte. Il renvoie aux

(1) Description issue de E. Lambert, "L'architecture monastique à Bayonne", 1948

ordres mendiants du Moyen-Age et plus particulièrement aux Franciscains ou Frères Mineurs qui sont souvent appelés en France **les Cordeliers**.

Nous savons par les textes d'archives qu'en 1242 l'Evêque et le Chapitre autorisent cet ordre à posséder une chapelle au bord de la Nive.

Dans la deuxième moitié du XVIIème siècle, l'ingénieur général des fortifications Ferry dresse le plan d'une église à longue nef unique fermée à l'est par une abside à cinq pans ; quatre chapelles vraisemblablement postérieures viennent s'accrocher sur la façade nord. Le cloître s'inscrit contre le mur méridional de l'église, les bâtiments conventuels étant distribués sur ses galeries est et sud⁽¹⁾.

Le site des Cordeliers aujourd'hui...

De l'ensemble de ces édifices, il ne reste rien. Les bâtiments qui pouvaient être encore intacts, ou les vestiges de ceux, plus anciens, qui auraient pu subsister, ont été entièrement rasés au début du XIXème siècle lors des divers aménagements de l'Arsenal. Seule l'archéologie peut nous permettre de remonter dans le temps.

Une série de sondages réalisés dans la cour de la caserne, dans un espace sur lequel les textes restent muets, a permis de révéler la présence des premiers vestiges enfouis.

Ainsi, les murs d'un vaste bâtiment (à l'ouest de la cour) sont visibles à une profondeur qui varie entre 1,50 et 2,50 m sous le niveau du sol actuel. A première vue, ses dimensions seraient assez importantes (de l'ordre d'une quarantaine de mètres de long sur une quinzaine de mètres de large). Les fragments de céramiques découverts dans ce contexte indiquent que la destruction de cet édifice est antérieure à la deuxième moitié du XIVème siècle.

A l'est de cette même cour, à près d'un mètre de profondeur, les vestiges d'un ancien rempart de Bayonne ont été exhumés. Rempart médiéval ? Rempart moderne ? Les éléments manquent encore pour pouvoir trancher. Nous avons pourtant une certitude : il est détruit avant la deuxième moitié du XVIIIème siècle.

Entre ces deux premiers témoins de l'ancienne histoire de Bayonne, au centre de la cour actuelle de la caserne, il semble que, dès l'origine, cet espace soit dévolu à des jardins, voire déjà à une cour... S'il y a donc ici absence de toute construction, cet espace revêt pourtant la plus grande importance. En effet, les sondages révèlent que lors de la destruction finale du couvent au début du XIXème siècle, de très nombreux éléments architecturaux ont été déposés là afin de remblayer le terrain. Ainsi, une bonne partie du couvent, semble se trouver ici en pièces détachées (fragments de colonnes peintes en rouge, bases de piliers, moellons, etc.).

A l'ouest de la caserne, d'autres bâtiments ont été découverts. Leurs profondeurs d'enfouissement sont similaires à celles que nous avons vu précédemment. Ils semblent pour la plupart dater de l'époque moderne (XVI-XVIIIème siècles) à l'exception de l'un d'entre eux, à plus de 2 m du sol, qui est antérieur à la fin du XIIIè siècle.

Venons-en enfin à l'emplacement du couvent lui-même, dans la partie nord de la caserne, près de la rue Pelletier.

Les sondages semblent mettre en doute les restitutions qui jusqu'à présent en ont été faites : si l'on compare à ce qui est généralement proposé, nous observons des décalages dans l'espace presque systématiques. Ceci vaut en particulier pour l'église, dont une base de pilier polygonale est préservée *in situ*, en parfait état de conservation (à environ 0,80 m de profondeur). Cette église (si toutefois il s'agit bien de l'église) se situe à plus de 60 mètres à l'est de celle qui

(2) Signalons à titre anecdotique la présence du squelette d'un nourrisson sous les fondations de l'un de ces murs.

est restituée dans les études qui ont été publiées sur le Bayonne historique ; de plus, son orientation est nettement différente. Si l'on admet qu'il n'y a pas eu d'erreur dans les anciens plans, il est tentant de voir là, si ce n'est l'église originelle, du moins l'une des premières construites sur le site. L'édifice restitué que nous connaissons ne serait alors qu'une construction postérieure. Il va de soi qu'il ne s'agit là que d'hypothèses de travail. En effet, la surface réduite qu'impose le sondage ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble et donc d'avoir des certitudes...

En dehors de ce bâtiment, tous les sondages réalisés dans cette partie du site (au total 11) mettent en évidence la présence de murs (cloître, bâtiments conventuels ?). Par ailleurs, il est fréquent de voir accolés à certains de ces murs, des coffres, des sépultures en cercueils ou en pleine terre, voire même des pourrissoirs.

Le site des Cordeliers demain ?...

Pour conclure, si le diagnostic archéologique présente un intérêt évident, il est aussi très frustrant : nous sommes tentés d'en savoir davantage !

Pourrait-on réellement mettre en évidence des habitats antérieurs au XIVème siècle dans cette partie "marécageuse" de Bayonne ? Quels autres bâtiments, autres que le couvent, sont enfouis dans le sol ? Quelle est la datation exacte du rempart exhumé ? Quels sont les plans du couvent originel ? Quelles en ont été les modifications au cours des siècles ? Quelle était l'ampleur des bâtiments conventuels ? Combien de moines pouvaient-ils héberger ? Combien de personnes sont inhumées sur le site ? Quel était leur âge lors du décès ? Quel était l'état sanitaire de ces populations ? En enfin, pourrait-on tenter une restitution de l'élévation des bâtiments religieux grâce aux matériaux architecturaux découverts dans la cour de la caserne ?

(3) Une opération de sauvetage devrait être engagée à partir du mois de mars 1994.

Autant de questions auxquelles un simple diagnostic ne permet pas de répondre. Seule une fouille exhaustive pourra éclaircir tous ces points.

Sylvie Riuné-Lacabe

BAYONNE Cathédrale Notre-Dame

Une opération de sondages a été entreprise afin de connaître l'ampleur des destructions occasionnées par le creusement d'un drain autour du chevet de la cathédrale afin d'assainir les murs de l'édifice assaillis par l'humidité. Un seul sondage a été exécuté contre le chevet, au pied du contrefort nord de la chapelle axiale.

Sous des niveaux de remblais ont été découvertes plusieurs sépultures se recoupant les unes les autres. La densité des inhumations est importante dans le secteur sondé puisque neuf sépultures ont été découvertes sur 2 m² et une profondeur de 1,60 m maximum.

Les individus reposent dans des coffres faits de planches calées de part et d'autre par des pierres. Elle sont antérieures aux fondations de l'église (en l'occurrence celles du chevet daté du XIII^{ème} siècle). Il est possible qu'on puisse les rattacher à un édifice de culte plus ancien auquel serait associé un cimetière.

Les fosses des sépultures ont perforé des niveaux d'occupation constitués de couches d'argile rubéfiée qui, d'après le mobilier céramique découvert en place, pourraient être antiques.

Ces niveaux sont les niveaux anthropiques les plus anciens découverts dans le secteur puisqu'ils reposent sur l'argile stérile qui se trouve à environ 1,50 m du niveau de circulation actuel.

Anne Métois

BAYONNE 5 et 7 Rue Lagréou

Le projet de réhabilitation d'un immeuble situé dans la rue Lagréou à Bayonne intégrait la remise en état d'une cave médiévale scindée aujourd'hui en deux parties sous les numéros 5 et 7 de cette rue. Afin d'évaluer l'épaisseur et la nature des terres accumulées au-dessus de son sol originel, nous avons réalisé un sondage exploratoire dans l'angle sud-est de la partie de la cave située sous le numéro 7.

Effectué dans la partie la plus basse de la cave, il met en évidence un exhaussement du sol d'origine d'environ 1,50 m. Cet exhaussement est dû à la superposition de quatre couches principales de remblais dont l'épaisseur moyenne varie entre 30 et 40 cm. De natures très similaires, ces remblais sont constitués de terres largement sableuses incluant, en plus ou moins forte densité, des résidus de mortiers chaulés, des fragments de tuiles ou de briques, des éclats et des blocs de calcaire bruts d'extraction ainsi que quelques moellons.

Le sol d'origine de la cave observé dans le sondage correspond à la surface du paléosol atteint par le creusement nécessaire à l'implantation de l'édifice. Il s'agit d'une argile sableuse brun-clair caillouteuse dont la surface a été damée par foulement. Ce sol laisse apparaître les 5 cm supérieurs de la base calcaire débordante sur laquelle reposent les ogives de cette partie de la cave. Si, à cet emplacement, aucun sol construit n'a été repéré, la présence, à quelques centimètres au-dessus du niveau argileux, de deux fragments d'une dalle de calcaire n'exclut pas totalement la possibilité de l'existence d'un sol dallé simplement détruit postérieurement ou dont les dalles auraient pu être récupérées.

Le mobilier associé à ces remblais est constitué en majorité de céramiques contemporaines (XVIII^{ème}, XIX^{ème} et XX^{ème} siècles), de faune, de quelques scories métalliques mais aussi de rares ossements humains épars (fragments de calottes

crâniennes et vertèbres). Si l'on peut retenir pour l'édifice une datation du XV^{ème} siècle, seul un tesson de céramique peut se rapporter à cette période. Enfin, à titre de curiosité, signalons la présence d'une amphore antique presque intacte mêlée aux sédiments d'époque contemporaine.

Pour conclure, le mur qui scinde la cave en deux parties (marquant la limite entre les numéros 5 et 7) est tout à fait contemporain. Il est bâti à partir du remblai le plus récent, à environ 30-40 cm sous le niveau du sol actuel.

Sur la future opération de décaissage de la cave, nous avons estimé à environ 90 m³ la totalité des terres à évacuer pour atteindre le sol primitif de celle-ci sur toute sa surface. Lors de cette opération, il s'agira essentiellement de s'assurer qu'il ne subsiste effectivement aucun sol construit en place. Les deux "niches" aménagées à partir du sol d'origine livreront peut-être des indices quant à leur utilisation première.

Enfin, il sera peut-être possible de déterminer précisément la fonction de la construction hexagonale située contre le parement ouest de la cave : simple pilier ou escalier dont l'accès aurait été obturé par l'apport successif de remblais avec l'édifice originel ?

Sylvie Riuné-Lacabe

BAYONNE Place Montaut

A la suite de la démolition des immeubles insalubres situés entre les rues Sabaterie et Vieille-Boucherie, à proximité de la Place Montaut (c'est-à-dire à l'intérieur du *castrum* antique), des sondages ont été réalisés afin d'évaluer le potentiel archéologique du site. Ceux-ci ont permis d'observer l'épaisseur des niveaux accumulés au cours des siècles, mais aussi de juger de l'état de conservation, de l'intérêt et de la nature des vestiges conservés dans le sous-sol de

cette partie de la ville. Si les premiers résultats de ces travaux ne prétendent pas apporter toutes les réponses, l'intérêt archéologique des éléments mis au jour est indiscutable.

L'amorce d'une étude du parcellaire bayonnais

Les premières observations faites après la démolition des immeubles peuvent permettre, en les comparant aux données des anciens cadastres (XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle) et aux résultats des sondages, d'appréhender l'évolution de l'occupation de cet îlot. Des recherches systématiques pourraient mettre en évidence l'origine de ce plan parcellaire caractéristique de la ville et permettraient d'analyser les modifications de cet habitat urbain original aux époques médiévale et moderne.

Des sondages archéologiques exploratoires

Deux grandes tranchées perpendiculaires ont permis dans un premier temps de déterminer la puissance stratigraphique du site :

Les niveaux d'occupation successifs de l'îlot se superposent sur une épaisseur maximale variant pour l'essentiel entre 2 et 2,5 mètres. Elles ont, d'autre part, permis de reconnaître la présence de strates archéologiques importantes : habitats modernes aux fondations sur pieux de bois, vestiges d'habitat médiéval, cave ancienne, latrines, couches d'incendie, niveaux de circulation, foyers, traces d'artisanats liés à la métallurgie, mais aussi, ce qui est plus rare à Bayonne, un mur antique associé à des céramiques des III^{ème} et IV^{ème} siècles parmi lesquelles sont disséminés quelques éléments plus anciens datant de la fin du I^{er} et du II^{ème} siècles après J.-C.

Enfin, une poche de tourbe, dont il faudra déterminer précisément la datation, comble une dépression existant dans la terrasse naturelle à plus de

six mètres de profondeur. La nature même de ce sédiment a permis la conservation de graines, d'insectes, de végétaux, de glands, de noyaux de cerises, de prunes ou de pêches, mais aussi, fait plus rare, de petites coupes en bois fragmentées.

Perspectives ... De nouveaux éléments pour une réflexion sur l'histoire de la ville

L'emprise volontairement limitée des sondages n'a pas permis de restituer les plans des bâtiments enfouis. Une fouille archéologique plus exhaustive permettrait d'étudier chacun de ces niveaux pour essayer de répondre aux principales questions posées :

- Que sont les niveaux antiques de la ville et dans quelle mesure sont-ils antérieurs à l'enceinte toute proche ?

- Comment est organisé le quartier aux différentes époques du Moyen-Age (plans et modes de constructions des maisons, ateliers, types d'activités, etc.) ?

- Quelle est l'origine de la forme du parcellaire bayonnais et comment a-t-il évolué ? ...

La mise au jour, puis l'analyse, du mobilier associé à ces niveaux (céramiques, verres, objets métalliques, monnaies, faune, etc.) permettraient également de préciser la chronologie de l'occupation du site (les premiers résultats semblent par exemple indiquer un abandon de cet flot entre le IV^{ème} et le XI^{ème} siècles), mais aussi de préciser quelques aspects de la vie quotidienne des bayonnais depuis l'Antiquité (habitudes alimentaires, type de mobilier utilisé, répartition et fonction des pièces à l'intérieur des habitats, etc.).

Sylvie Riuné-Lacabe

BORCE L'Hôpital

Motifs de l'intervention et du diagnostic archéologique

Au cours des mois de Juillet et Août 1993, un chantier de jeunes, organisé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, a eu lieu dans un bâtiment du village de Borce. Cette opération a eu pour objectif de déblayer et de nettoyer cette chapelle et son annexe.

La chapelle et le bâtiment annexe de l'hôpital font l'objet d'un programme de restauration ; le maître d'œuvre est la Mairie de Borce ; un architecte, B. Laclau-Lacrouts coordonne le projet.

A cette époque, ces travaux ont entraîné la découverte d'ossements humains dans le chœur de l'édifice. A. Hugelé a alors contacté, comme cela doit être fait, le Service régional de l'Archéologie.

En raison du programme des travaux engagés sur et sous le monument, il a été décidé de réaliser d'un diagnostic archéologique.

Sondages archéologiques

Sondage 1

Ce premier sondage a été réalisé contre le mur est de la chapelle, à l'extérieur. On peut voir que la fondation du mur du chœur est composée de gros blocs émoussés, liés avec un mortier de chaux et de sable gris. Cette maçonnerie fondée seulement d'une vingtaine de centimètres, repose directement sur le sol géologique. D'une épaisseur de 30 cm, la première couche rencontrée est une "terre de jardin" ; elle recouvre un fin niveau de gravillons, cailloutis et galets. Cette fine strate plaquée contre la fondation pourrait bien correspondre à un sol. Sous ce "sol", deux couches de limon, de galets et de fragments

d'ardoises forment le comblement d'une sépulture. La fosse de l'inhumation est creusée dans le substrat naturel. Le sujet contenu est un adolescent, orienté la tête à l'ouest. On peut constater que, chronologiquement, l'aménagement de cette tombe est postérieur à la construction du soubassement du murchevet, qui n'est, quant à lui, pas fondé avant le XIV^{ème} ou le XV^{ème} siècles.

Sondage 2

Défini à l'extérieur, contre le mur sud de la chapelle, le deuxième sondage a permis de mettre en évidence la fondation du pilier soutenant l'arc de la voûte. Cette fondation -bouleversée par la construction d'une évacuation récente- est bâtie avec des pierres roulées assemblées avec du mortier de chaux et du sable gris. La base de fondation du pilier n'a pu être atteinte, elle est assisée dans le terrain naturel. Ce sondage a montré l'absence de niveaux archéologiques.

Sondage 3

Le troisième sondage a été implanté dans la zone centrale de la nef. Lors de la fouille, une structure circulaire est apparue ; le sondage trop réduit en surface, a été agrandi pour la reconnaître complètement. La fouille de l'ensemble d'une fosse de 2 m de côté a permis de dégager la base du noyau et la chape d'un moule à cloche. Celui-ci a été recouvert par une succession de remblais de sable et de grave. Sur ces comblements a été déposé un amas de briques, dont certaines sont vitrifiées et encore liées avec de l'argile rubéfiée. Au sein de cette couche, on trouve également des coulées de bronze fondu. Cette strate, qui semble correspondre à la destruction d'une unité de cuisson, a été à son tour recouverte d'un remblai limoneux avec des inclusions de cendre, de charbon et d'argile rubéfiée. Cette dernière étape de comblement a été nivelée avant que ne soit étendue une couche de mortier chaux de 1 cm d'épaisseur. Il s'agit d'un premier sol aménagé après le comblement de la

fosse, au fond de laquelle se trouve le moule à cloche. Par la suite, un sol de galets plus ou moins bien retailés et calibrés, a été aménagé : c'est le niveau actuel de circulation de la chapelle. Les ossements humains, mis au jour lors du nettoyage de l'édifice au mois d'août 1992, proviennent de trois sépultures, situées dans le chœur. Deux d'entre elles ont été creusées dans les formations géologiques : elles renferment les restes osseux bouleversés de deux sujets adultes. Orientées toutes les deux la tête au sud, elles ont été sectionnées par le creusement de la tranchée de la fondation du collatéral sud du clocher. La troisième inhumation a été, elle aussi, établie dans le chœur de l'édifice. Il s'agit de celle d'un enfant dont la tête à l'ouest a été adossée contre la fondation du mur de refend, qui sépare la nef du chœur. La position stratigraphique du défunt laisse supposer qu'il est l'un des derniers à avoir été inhumé dans cette chapelle. En effet, la construction de la fondation de ce mur peut être datée, au plus tôt, de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle. Un fait notable est à souligner, l'absence totale de niveaux archéologiques, la couche géologique affleurant dans tout le chœur. Ce phénomène a aussi été constaté à l'intérieur du bâtiment annexe.

Le moule à cloche

Le fond de la fosse décrite plus haut est donc occupé par un moule à cloche. On peut constater que le noyau a été construit sur le terrain naturel à l'aide de briques jointées avec de l'argile cuite. Ensuite, le noyau a été recouvert par plusieurs couches d'enduit. La totalité de la circonférence du noyau subsiste, ce qui permet de dire que la cloche qui a été fondue dans ce moule a une bouche de 0,80 m de diamètre. A l'intérieur du noyau, outre la couche de cendre et de charbon, on peut aussi voir les trois points d'ancrage de l'axe autour duquel tourne la planche à trousser. La présence de la couche indique que le moule a séché *in situ*. Au moment du démoulage, lorsque la cloche a été hissée hors de la fosse, la partie basse de la chape est presque retombée en place. A partir de ces données, on pourra en partie restituer le profil de la

cloche. Le seul motif existant contre la face interne de la chape est un filet qui orne le bas de la robe de la cloche. Le seul motif existant contre la face interne de la chape est un filet qui orne le bas de la robe de la cloche. La conservation exceptionnelle du moule est due aux remblais de grave et de limon rapportés sur lui lors du démoulage. Au cours de cette opération, il semble qu'une partie du noyau soit restée collée au fond de la cloche. On a retrouvé des morceaux de ce noyau lors de la fouille de la couche de destruction, où sont également mêlés des fragments d'argile rubéfiée, des briques du four et de l'écheneau. Aucun indice chronologique ne permet de proposer une datation pour la fonte de la cloche. On peut cependant avancer deux hypothèses quant à l'époque de la fabrication de celle-ci. Soit elle est peut-être contemporaine de la construction du clocher (XVIème ou XVIIème siècles), ou alors, elle est coulée au moment de la reconstruction de la voûte en 1721, pour le clocheton. L'inventaire de l'hôpital de Borce, dressé le 26 août 1709, fait mention seulement d'une cloche en mauvais état. En revanche, la position stratigraphique du sol de mortier qui recouvre la fosse permet d'envisager plutôt l'hypothèse de la fonte de la cloche au moment de la construction du premier clocher au-dessus du chœur. Les sols de pierres roulées quant à eux ont peut-être été agencés lors de la réfection de 1721.

En guise de conclusion

Si cette intervention n'a pas permis de mettre en évidence de façon certaine, un état de construction remontant au XIIème siècle, on peut cependant penser que le bâtiment médiéval qui subsiste aujourd'hui se situe à l'emplacement de la halte mentionnée dès cette époque dans le guide du pèlerin. L'analyse architecturale et l'étude des enduits peints permettent de situer l'édification de cette chapelle au XIVème ou au XVème siècles. L'ensemble hospitalier comprend donc à cette époque, un bâtiment rectangulaire aménagé comme un lieu d'accueil et la chapelle. Celle-ci a son entrée primitive au sud, côté cour. Les sondages archéologiques ont permis de

préciser l'emplacement du cimetière, accolé à l'est de la chapelle. Au XVIème ou au XVIIème siècles, un clocher est bâti et le chœur est doté d'une voûte à ogive croisée. C'est peut-être aussi de cette période que date la construction du moule qui a servi pour la fonte de la cloche. Dans la première moitié du XVIIIème siècle d'importants travaux de réfection sont entrepris sur la chapelle. La nef est en partie remaniée, le mur ouest est reconstruit et un clocheton le coiffe. L'aménagement de la voûte en bois à décor peint ciel étoilé, la tribune, l'escalier y accédant et le sol de galets à décor géométrique sont aussi des aménagements de 1721. A partir de 1794 et jusqu'en 1814, l'hôpital est mis à la disposition des autorités militaires. A cette époque, le bâtiment va encore subir quelques modifications, les dessins exécutés à l'encre et à la pointe sèche datent vraisemblablement de cette époque. Utilisée pour l'hébergement d'une garnison durant la guerre d'Espagne, la chapelle devient ensuite la propriété de la commune de Borce pendant une cinquantaine d'années avant d'être rachetée en 1864 par un particulier qui la transforme en bergerie.

Anne Berdoy, Jean-François Pichonneau

BOUILLON Pargade

Une opération de sauvetage urgent a été menée, au cours du mois de Juin 1993, sur le site d'une officine potière du village de Bouillon. Trois fours avaient en effet été mis au jour, il y a quelques années, lors de l'élargissement de la voirie. Visibles dans la coupe du talus, ils menaçaient de disparaître avec l'effondrement de celui-ci. Avant que ne soient réalisés les travaux d'enrochement nécessaires à sa stabilisation, une fouille a été entreprise sur l'un des fours, le mieux conservé.

Il s'est rapidement avéré qu'il n'y avait pas une mais deux structures, toutes deux imparfaitement conservées. Un premier four subsistait, en partie

volontairement détruit par les potiers qui l'avaient utilisé ensuite comme fosse d'accès pour le second four construit à proximité immédiate.

En attendant les résultats de l'analyse archéomagnétique, on peut avancer l'hypothèse d'un fonctionnement de ces structures de cuisson au XVIème ou au XVIIème siècle, par comparaison des ratés de cuisson avec différents lots de matériel provenant de contexte d'habitat actuellement en cours d'étude.

On dispose, d'ores et déjà, grâce à cette opération, des premières données archéologiques relatives à un type de four du centre potier de Garos et Bouillon. Dans ces fours à chambre unique, l'alandier (1016) et les deux couloirs de chauffe (1011-1014 pour le four 1 et 1024 pour le four 2) -situés de part et d'autre d'une pseudosole (1006)- sont creusés directement dans le substrat argileux. La "sole" (plateforme centrale, globalement circulaire) est construite grâce à des apports successifs de terre. En ce qui concerne la voûte (1012), les réfections, les probables réaménagements et sa très partielle conservation (sur l'un des fours seulement), rendent plus aléatoires les tentatives de restitution. Il semblerait néanmoins qu'il s'agisse d'un élément en grande partie construit (en terre) après chargement du four et détruit pour le défournement.

Ces fours ne représentent que l'un des aspects de l'officine à laquelle ils appartenaient. L'étude doit maintenant se poursuivre pour tenter de les replacer dans ce contexte. S'il semble en effet plausible de les rattacher à la maison Pargade près de laquelle ils se trouvent, les textes font cependant encore défaut pour vérifier cette hypothèse.

Anne Berdoy

CAMOU-SUHART Le Château

Au mois de Janvier 1993, des sondages ont été effectués préalablement aux travaux de réhabilitation

du château de Camou-Suhart. Parallèlement, les travaux de terrassement pour les aménagements drainants ont été réalisés sous contrôle archéologique.

Actuellement, les vestiges en partie conservés sont les murs du château, la motte sur laquelle il a été édifié et le fossé qui ceinture l'ensemble. L'église et le cimetière ont été édifiés à l'est, au-delà du chemin n° 24.

Quelques notes historiques

Le Cartulaire de l'abbaye Saint-Jean-de-Sorde nous informe de l'existence d'une seigneurie à Camou dès le XIème siècle.

Arnaud Raymond du Leu, seigneur de Camou, "engage" un verger entre les mains de Raymond d'Escos, curé de Camou, afin de suivre le vicomte de Béarn, Gaston IV, auprès duquel il périt vers la fin du XIème siècle.

La cure de Camou, sous le patronage des seigneurs de Camou, se situait sur les terres du château dès le XIIème siècle.

Arnaud de Camou est mentionné comme témoin lors de la confirmation de la dîme à l'abbaye Saint-Jean-de-Sorde par le duc d'Aquitaine, Guillaume VII.

Passa Aye de Comou assiste en 1203 au château de la Mularie à l'hommage du seigneur de Gramont au roi de Navarre.

En 1443, à Tafalla en Espagne, l'ordre est donné au trésorier de Navarre de verser 150 livres à Léonor d'Uhart, femme de Tristan de Camou.

Au XVème siècle, la seigneurie de Camou est rattachée à une branche des seigneurs de Gramont. Par la suite, d'autres noms sont mentionnés, comme Fortaner, seigneur de Camou en 1453.

Résultats des sondages

Trois sondages ont donc été effectués sur l'emprise du château. Le premier, déterminé à l'angle nord-est du monument, a permis de montrer la fondation du mur orienté ouest-est qui se prolonge vers l'est ; sur cette partie du mur l'élévation a été arasée. La technique de la construction des fondations est la même pour l'ensemble du château ; sur les parties visibles, elles ont été construites avec des dalles de marnes compactées.

Le deuxième sondage, implanté en avant de l'angle sud-est, permet de visualiser un sol de mortier reposant sur un remblai hétérogène. Ce niveau de circulation recouvre la fondation du mur nord-sud.

Le troisième sondage a été défini en vis-à-vis du précédent, de l'autre côté du mur nord-sud. Sous une couche de limon de pierres et de tuiles repose un sol de gravier de la période contemporaine. Ce sol repose à son tour sur un limon argileux avec du mortier et des pierres roulées. Définie comme un remblai, cette dernière couche recouvre un sol de mortier et tuiles ; celui-ci a été aménagé directement sur les remblais de comblement de la tranchée de la fondation du mur nord-sud. Dans ce sondage, le dernier sol décrit et le mur nord-sud forment un état construit du château.

Résultats de la surveillance archéologique

Parallèlement à ces sondages, une surveillance archéologique a eu lieu sur l'emprise de la tranchée drainante. Ces travaux de terrassement ont mis au jour, outre les limons de comblement du fossé, une maçonnerie ceinturant la base nord du tertre. Cette structure stabilise et retient les remblais à l'aplomb du fossé.

*Anne Berdoy, Jean-François Pichonneau
avec la participation de Christian Normand*

(4) Blanc C. - 1981 - "Note sur les dolmens de Précilhon, Escout et Escou (Pyrénées-Atlantiques). Cahiers du

ESCOUT Dalle

Cette dalle est située à quelques kilomètres d'Oloron-Sainte-Marie, sur la ligne de crête qui surplombe la plaine dans laquelle débouchent les vallées d'Aspe et d'Ossau. Au sommet de cette colline, trois dolmens sont connus : Précilhon, Escout-Peyrecor II (actuellement fouillé par P. Dumontier), Escout-Peyrecor I ; deux autres ne sont que probables : Escou-Cassou de Crampé⁽⁴⁾ et, plus au sud, Herrère.

C'est dans ce contexte mégalithique qu'un affleurement rocheux fut remarqué lors de prospections par P. Dumontier et J. Dumonteil. Malgré la probabilité importante qu'il s'agisse d'un affleurement naturel, un sondage a été entrepris.

Les premiers travaux ont permis de mettre au jour une dalle d'environ 2,5 m x 1 m, de 30 cm d'épaisseur, posée horizontalement sur le sol. Une fouille a été entreprise tout autour de cette dernière ainsi que trois sondages sous elle. Ces travaux ont permis d'exclure les hypothèses d'un dolmen dont la dalle aurait servi de couverture et d'un monolithe anciennement dressé qui se serait affaissé.

Ils ont permis, par contre, de mettre au jour des tessons de céramique inégalement répartis autour de la dalle, ainsi qu'un important dépôt de vases brisés au nord-ouest de celle-ci.

Plusieurs constatations ont été effectuées lors du relevé de ce dépôt :

- aucun vase n'était entier ;
- les tessons ont été déposés dans une couche de 20 cm d'épaisseur ;
- ils sont confinés dans l'espace, dans une bande de terre parallèle au nord de la dalle, et large d'environ 50 cm. Au-delà, le dépôt s'arrête bruta-

Groupe Archéologique des Pyrénées Occidentales, n° 1, p. 23-29

lement et l'argile devient stérile. Par contre, la céramique semble continuer sous la dalle ;

- deux types de répartition des tessons appartenant à un même vase ont été discernés : soit des fragments très dispersés et, très vraisemblablement, volontairement ; soit, à l'inverse, de gros fragments d'un même vase ont été déposés les uns sur les autres ;

- un nombre important (une quinzaine) de fragments de cols appartenant à des vases différents ont été mis au jour. Les panses sont -sauf dans un cas- limitées à la partie supérieure, celle qui est attenante au col ;

- dans tous les cas, sauf un seul, il s'agit de céramique non tournée et de bonne qualité. On remarque, sur plusieurs éléments, un décor réalisé au peigne dans l'argile crue ;

- il faut enfin noter que, à côté de ce dépôt de céramique, légèrement sous la dalle, un fragment de verre bichrome a été mis au jour.

L'étude du matériel n'a pas encore été entreprise. Avec beaucoup de réserves, celui-ci est attribué au Second Age du Fer. Quand à la signification du dépôt, seule la fouille de ce que la dalle protège, après enlèvement de celle-ci, permettra d'apporter des éléments de réponse.

Claude Blanc

ESCOUT Dolmen de Peyrecor

Le dolmen sous tumulus de Peyrecor 2 a fait l'objet d'un sauvetage urgent en 1989, suivi d'une autorisation de sauvetage programmé pluriannuelle de 1990 à 1992. Un rapport de synthèse a été établi en Novembre 1992.

La campagne de fouille 1993, liée à la décision

de restauration arrêtée en 1992, associant la Direction régionale des Affaires culturelles d'Aquitaine, le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et la Municipalité d'Escout, avait pour objectif :

- le démontage des structures afin d'étudier l'architecture interne du monument,
- l'étude des niveaux environnants, avant nivellement pour mise en valeur,
- la restauration.

La campagne de fouille 1993 a apporté des données nouvelles qui, en dehors de la présence du niveau C3S, qui n'est pas associée au monument, sont venues préciser l'architecture de l'ensemble tumulus-dolmen et l'occupation du site, sans remettre en cause nos analyses présentées en 1992.

Au niveau C3S

Nous sommes en présence d'un sol d'occupation qui a livré un mobilier limité, mais homogène. Les nucléus, la taille au percuteur de pierre des éclats, l'angle de frappe, la patine des quartzites, nous font proposer une attribution au Paléolithique moyen.

Si, dans la région, un macro-outillage en quartzite, de tendance Paléolithique moyen, est très rencontré sur les sites du Néolithique ou du Bronze ancien, les techniques de taille sont très souvent différentes et le mobilier contient souvent, associée, une industrie récente bien datée.

Sur le niveau C3S, nous n'avons pas d'association avec l'industrie lamellaire relativement abondante rencontrée dans les niveaux C2I ou C2S, ainsi qu'en C1.

Au niveau C2I correspond l'édification du monument mégalithique de Peyrecor 2.

Le mobilier est d'une relative pauvreté. Dans

cette petite série lithique, qui comprend le mobilier en provenance de la chambre, on notera la présence de microlithes (comme dans les niveaux suivants), d'un petit tranchet, d'un racloir double, d'une lame bord abattue concave et d'éclats retouchés.

Cette série est trop restreinte pour permettre une attribution chrono-culturelle.

L'architecture du monument, remarquable pour la région, est différente de l'environnement mégalithique régional, dominé par les dolmens à chambre rectangulaire, avec dalle de chevet engagée. Généralement, cette chambre se trouve au centre du tumulus dans les Pyrénées.

Le dolmen de Peyrecor 2, dont l'ouverture est orientée à l'est-sud-est, est à classer dans les dolmens simples, à support en épis et dalle de chevet non dégagée, s'ouvrant en façade d'un tumulus circulaire, parementé. Cette terminologie, encore couramment utilisée des deux côtés des Pyrénées, peut être complétée, voire remplacée, par la notion de tombe à couloir et chambre peu différenciées, correspondant à la classification proposée par C. Boujot en 1993.

Par ailleurs, l'apport des fouilles de 1993 est significatif au niveau du massif de blocs entourant la chambre. Ce massif était apparent au moment de l'utilisation du monument par les occupants du niveau C2I et C2S. Le tumulus devait se présenter sous la forme d'un tertre à double banquette, la couverture de la chambre (si elle était en place) étant apparente et reposant sur des supports latéraux au niveau de la banquette centrale.

Des points de convergence existent avec le mégalithisme du Quercy : chambre semi-enterrée, ouvrant à l'est-sud-est, sur un tumulus parementé. Par contre, les divergences sont également importantes car il s'agit, dans l'ensemble, de dolmens rectangulaires à dalles de chevet engagées de parements rectangulaires ou trapézoïdaux, en dehors de deux

exceptions⁽⁵⁾ connues à ce jour.

L'architecture de Peyecor 2, assez tardive, semble cependant antérieure et devrait correspondre à un néolithique récent-final.

La couche 2 supérieure (C2S) a confirmé qu'après condamnation du monument (cf. rapport 1992), le tertre avait subi plusieurs détériorations associées à des actions complémentaires ; creusement de fosses et aménagement de structures à galets à la périphérie, en relation directe avec les zones démantelées, aménagement, en parallèle de la chambre, au nord de l'entrée, d'une structure de combustion. Le niveau de base C2S a livré, en 1992, un vase appartenant à l'environnement campaniforme. Le mobilier trouvé en 1993, pauvre en éléments significatifs, ne remet pas en cause cette attribution.

La couche 1 (C1) elle aussi n'a pas livré, au niveau mobilier, d'éléments nouveaux remettant en cause l'attribution au Bronze ancien proposée en 1992. La fosse, datée de : (Ly 5698) 3765 ± 60 B.P., conteraient une structure carbonisée en bois, qui est la seule trace reconnue de l'intervention humaine sur le tumulus des occupants de la couche 1.

Pour conclure, nous espérons que les analyses radiocarbones demandées apporteront plus de précisions au niveau de la chronologie du site. La pauvreté du mobilier, le caractère exceptionnel, à ce jour, du monument rendront difficile une approche culturelle dans une région où le Néolithique est encore peu connu.

La restauration du monument, qui devrait être terminée au tout début de 1994, permettra sa présentation au public dans de bonnes conditions grâce aux moyens mis en œuvre par les différents responsables de cette opération.

Patrice Dumontier

(5) Information B. Pajot, lettre du 19.11.1993 concernant les dolmens de Souillac (Lot) et Bartalbenque ouest à Sepfonds (Tarn et Garonne)

IHOLDY Unikoté

La grotte d'Unikoté⁽⁶⁾ se situe non loin du petit village d'Iholdy dans les Pyrénées-Atlantiques. Creusée dans les calcaires du Crétacé supérieur, elle s'ouvre dans la portion la plus méridionale de la gouttière dite de Bonloc.

Malgré le nombre assez important de restes osseux récoltés lors du sondage et lors de cette première campagne attestant d'une fréquentation assez intense de cette cavité par les carnivores, et en particulier par les hyènes des cavernes (repaire de Hyères), les pièces maîtresses restent, sans conteste aucun, les trois éléments qui appartiennent à *Homo sapiens sapiens*.

L'intérêt du crâne humain, outre le fait qu'il s'agisse d'une première dans les Pyrénées-Atlantiques, ou qu'il provienne d'un niveau au moins chronologiquement contemporain des couches 8 ou 9 qui, à notre avis, dateraient du Würm ancien, n'échappera à personne. Les deux autres vestiges d'Hominidé (fragment d'astragale et fragment de scapula) ont été trouvés dans la couche 3-4. Ce niveau pourrait fort bien être du Würm ancien récent (cf. présence d'*Equus caballus germanicus*) ou Würm récent (cf. *Coelodonta antiquitatis*). Ces deux fragments trouvés sur moins d'un mètre carré ne peuvent que nous inciter à poursuivre des investigations dans cette cavité.

Au terme de cette première étude préliminaire, l'ensemble des vestiges fauniques récoltés donne une assez bonne image de la faune et du paléoenvironnement du piémont basque à une période se situant pour le moins à la charnière Paléolithique moyen - Paléolithique supérieure et au Paléolithique moyen. De par la présence de *Equus caballus germanicus*, d'un *Sus scrofa* "puissant", du *Megaceros* et de *Crocota spelaea* (abondamment représentée dans

les niveaux inférieur), les couches 8 et 9 montrent un net cachet Würm ancien ou Würm III. Si *Megaceros*, *Cervus* et *Sus scrofa* indiquent des conditions tempérées et humides, le premier serait plus familier de paysages ouverts, les deux autres indiquant un milieu plutôt forestier. En fait, cette différence est à mettre sur le compte de la situation géographique particulière du site d'Unikoté. Il s'agirait d'une région de collines avec des zones herbeuses parsemées de taillis, d'arbres ou de bouquets d'arbres et donc, d'un environnement favorable aussi bien au Cerf mégacéros qu'au Cerf élaphe ou au Sanglier (les analyses palynologiques pourront bientôt, espérons-le, confirmer ces données).

Il ressort clairement de tout cela qu'il y a nécessité absolue de poursuivre des travaux pluridisciplinaires dans cette cavité riche en potentialités.

Patrick Michel

IRISSARRY Azkonzila

Rappelons que cette grotte s'est formée à la faveur d'une faille dans les schistes et quartzites de l'Ordovicien, roche primaire acide, ce qui entraîne l'absence de tout objet en matière organique, reste de faune ou outillage osseux. Une importante séquence de Solutréen y a été mise en évidence à partir de 1984. Le Solutréen ancien y a été rencontré, pour la première fois, dans le piémont pyrénéen lors de la campagne de 1991.

L'extension de la fouille a tenu compte de la nécessité de déterminer rapidement la stratigraphie. Elle a donc commencé sur les deux bandes métriques 12 et 13, soit environ 5 mètres carrés. A partir de 1991, elle s'est étendue d'un mètre vers l'entrée, jusqu'à l'aplomb de l'auvent et d'un mètre vers le fond

(6) Unikoté est orthographié de différentes façons : soit Unikotegui, soit Unikoti. Il semblerait qu'il s'agisse d'une déformation du mot basque "Unagoiti" qui signifierait

"haut de colline" ou "colline haute" (communication orale de Ch. Normand).

où des couches en place plus récentes ont été conservées. Une coupe transversale en cours de dégagement permettra un bon relevé ainsi que des prélèvements de palynologie et de micromorphologie.

La campagne de 1993 a été consacrée à la poursuite de la fouille de la couche 6 de Solutrén ancien. Le matériel lithique ne présente pas de différence avec ce qui a été récolté lors des campagnes précédentes mais nous fournit un échantillon plus important de cette industrie rare. Les galets de quartz apportés de la rivière pour le foyer sont abondants. Dans le carré G12, la surface d'une couche brun jaunâtre plus claire a été atteinte.

Dans un deuxième temps, la fouille sera agrandie en arrière jusqu'à atteindre le premier sondage de 1984, situé un mètre après la coupe transversale actuelle. Son extension sera alors suffisante pour les objectifs choisis dans ce programme : stratigraphie et caractérisation des ensembles solutréens.

L'analyse tracéologique effectuée par H. Plisson (C.R.A.) sur les pointes à face plane montre un usage conjoint de pointe et de couteau, sans pouvoir y discerner un ordre préférentiel.

L'analyse anthracologique des charbons de bois effectuée par P. Uzquiano (Laboratoire de Paléobotanique de Montpellier) met en évidence un paysage en mosaïque : sur les collines des espaces découverts avec genévriers (prédominants) et prunelliers, ainsi que des bosquets de sapins et pins à crochets ; dans les ravins abrités, une flore d'arbres variés, dominée par le chêne, avec également le hêtre, le châtaignier, l'aulne. L'ensemble n'a pas une tonalité franchement glaciaire mais évoque plutôt la moyenne montagne actuelle. Ces données sont évidemment controversées et une confirmation par la palynologie est indispensable.

Claude Chauchat

ISTURITZ Patzé

Au cours du mois de novembre 1993, une prospection serrée a été réalisée au lieu-dit "Patzé" ou "Paratcé" dans le but de déterminer le potentiel archéologique de cette zone particulièrement sensible puisque située, d'une part, au pied même de l'enceinte protohistorique d'"Abarratia" et, d'autre part, à seulement trois kilomètres des grottes préhistoriques d'Isturitz.

Cette opération, rendue nécessaire par le projet d'extension d'une importante carrière, a été conduite selon deux orientations : réalisation de sondages dans la partie culminante du coteau et dans le talweg nord-ouest et exploration méthodique du versant sud-est du massif.

Les sondages en tranchée, réalisés dans la couverture sédimentaire argilo-limoneuse d'épaisseur variant entre 0,05 m et 1,50 m, se sont révélés à peu près négatifs. Seuls quelques moellons calcaires vaguement équarris ont été rencontrés dans les trente premiers centimètres. Ils peuvent correspondre aux derniers témoins d'un "cayolar" ruiné.

L'examen des surfaces rocheuses du versant sud-est a, par contre, été plus positif puisqu'il a permis d'observer le départ de plusieurs diaclases et de mettre en évidence l'existence d'une cavité aux dimensions très correctes. Elle se compose d'un conduit externe effondré, d'environ 5 m de longueur, prolongé par une galerie relativement spacieuse : 10 m de long sur 3 m de large et d'à peu près 5 m de hauteur. Sa longueur réelle nous est cependant inconnue puisque la galerie interne est interrompue par une puissante coulée de calcite. Seule une exploration approfondie de ce karst permettrait d'en connaître les dimensions précises, de même qu'elle nous renseignerait sur le contenu de l'épais cône d'éboulis qui jonche le sol de la grotte et qui contient, dans sa partie supérieure, des vestiges céramiques et

fauniques.

Compte tenu de ses dimensions (plusieurs dizaines de mètres carrés au sol), de son excellente orientation, plein sud, et de son environnement archéologique pré et proto-historique, cette cavité doit être épargnée par les travaux d'exploitation.

André Morala

ITXASSOU Cromlech de Méatsé 8

Le Cromlech Méatsé 8, érigé dans un site de montagne très fréquenté par les touristes, a été endommagé par un engin fin 1992.

Les structures mises à nu exigeaient une intervention très rapide, en particulier la ciste centrale.

La ciste centrale

Elle était recouverte d'une dalle, carrée, de 0,90 m de côté, et délimitée par huit autres plus petites, plantées verticalement jusqu'à 0,80 m de profondeur.

Ce caisson, de forme sensiblement octogonale, mesurait 0,62 m de long, 0,40 m de large et 0,60 m de profondeur et était doublé, à l'extérieur, par tout un assemblage de dalles prenant appui sur lui mais n'ayant aucun rôle de soutien.

La couche périphérique ou péristicalithe

Ce cercle de pierres, d'un diamètre de 4,30 m "hors tout", affecte la forme d'une petite murette de dalles verticales en position radiale, pouvant atteindre 0,50 m de haut. Là encore, on observe un

grand soin dans l'élaboration de cette architecture sophistiquée et très originale puisqu'on ne connaît, dans le Pays-Basque français, que deux autres exemplaires de ce type de péristicalithe...

La partie nord du cercle a été endommagée par l'engin avec dalles verticales "décapitées", déplacées mais heureusement sans véritable bouleversement des structures.

Mobilier - Charbons de bois

Il n'y avait aucun mobilier métallique, céramique, lithique ou osseux. Par contre, des charbons de bois ont été trouvés, en quantité abondante, à l'intérieur de la ciste, contre sa paroi est mais sans trace d'ossements calcinés et, à l'extérieur de celle-ci, sous les dalles appuyées contre sa paroi est.

Enfin, un semis de particules carbonatées a été noté, tout au long de la fouille, dans l'ensemble du monument.

Un cercle tangent

Dans la partie sud du péristicalithe, et tangent à lui, on a mis au jour une structure de même type avec dalles verticales radiales et d'autres couchées. Il paraît donc s'agir d'un monument très semblable à Méatsé 8 et construit, semble-t-il, après lui d'après la position de certains éléments.

L'intérêt de Méatsé 8 réside essentiellement dans la perfection et la très grande originalité de son architecture. On retrouve, là, un monument à vocation essentiellement symbolique, plus "cénotaphe" que sépulture, et qui s'inscrit parfaitement dans la tradition des monuments à incinération de l'Âge de Fer en Pays-Basque(*).

On n'oubliera pas de souligner la richesse de

(*) Mesure d'âge par carbone 14
GIF 8573 2960 ± 50 B.P.
CalsBC : 1313,1004

cette nécropole (où douze monuments ont déjà été identifiés), qui en recèle certainement bien plus et dont l'étude d'ensemble s'impose. Une prospection géophysique s'y déroulera en 1994 afin de dresser la cartographie complète de cette nécropole souvent dégradée.

Jacques Blot

LAÀS Ancienne église paroissiale

Au cours du mois de Juillet 1993, l'ancienne église paroissiale de Laàs a fait l'objet d'une intervention archéologique. Une étude du bâti, confiée à Pascale Diriberry, a été accompagnée d'une série de sondages et de la surveillance des travaux de nettoyage pour dégager la végétation qui envahissait le bâtiment ruiné. Les objectifs étaient de préciser la chronologie de l'édification et des remaniements de l'édifice et de fournir des données indispensables à sa remise en état (niveau de fondations, type de couverture, etc.).

Dédiée à Saint-Barthélémy (Sent Bertomiu), cette église paroissiale fut abandonnée en 1890 lors de la construction d'un nouveau lieu de culte au centre du village. Son plan est simple : une nef unique est terminée à l'est par une abside semi-circulaire et à l'ouest par un clocher-mur.

Si l'abside, partie la plus homogène de l'édifice, ne paraît pas antérieure au XII^e siècle, il est en revanche plus difficile de dater le reste de l'élévation très remaniée. On peut cependant émettre, avec prudence, l'hypothèse d'une reprise avant que ne soient entrepris des travaux plus importants de consolidation du bâtiment. Celui-ci, en l'absence de fondations et sous l'effet des poussées de terre, tendait à se déverser et à s'ouvrir. C'est pour répondre à ces menaces que furent construits, dans un premier temps (fin du Moyen-Age - époque moderne) de puissants contreforts et que, dans un second temps, fut reche-

misée l'abside. Les deux chrismes présents sur les façades ouest et sud ont vraisemblablement des réemplois et n'apportent en tout cas pas d'éléments de datation fiables.

Cet édifice paraît avoir été construit *ex nihilo* et, hormis quelques sépultures modernes, il semble que les travaux de pose d'un drain et le réaménagement du cimetière à l'époque contemporaine aient profondément bouleversé ses abords.

Anne Berdoy, Pascale Diriberry,
Jean-François Pichonneau

LARRAU Bustanoby

Au cours du mois d'Août 1993, sur la commune de Larrau, au lieu-dit Bustanoby, les travaux de creusement de la tranchée pour le gazoduc ont entraîné la découverte et la destruction d'un four à chaux.

Une fouille de sauvetage a eu lieu afin d'en effectuer les relevés et les observations nécessaires. Affleurant à même le sol, le four, édifié dans des formations colluvionnées, à un diamètre restitué de 2 m environ.

Lors de la fouille -à l'extérieur de la structure- deux poteaux de petite section ont été retrouvés ; cette information permet de penser que le four a été doté d'une couverture. La sole a été construite avec des blocs polygéniques d'origine métamorphique. Sur celle-ci, une couche de résidus de chaux correspond à la dernière cuisson réalisée. Malgré l'absence d'indice chronologique, il ne semble pas hasardeux d'attribuer cette unité de combustion à la période contemporaine et de la rattacher à une exploitation agricole -actuellement en ruine- située à proximité.

Anne Berdoy, Jean-François Pichonneau

LARRAU Tumulus de Béhastoy

La structure dite "Tumulus de Béhastoy", située sur la commune de Larrau, n'était pas directement menacée par les travaux du gazoduc mais par ceux de l'élargissement de la route réalisés par la Direction Départementale de l'Équipement consécutivement à la pose de la canalisation.

Cette structure se trouve isolée sur une saillie correspondant à la partie convexe d'un virage de la route qui mène au Port de Larrau (D 26) ; elle est bordée à l'ouest par un tronçon résiduel de l'ancien chemin pastoral d'Ochagabia à Burkeguy.

Avant décapage, l'ensemble est recouvert par une pelouse rase et une végétation de genévriers poussant essentiellement sur les grandes dalles de calcaire gréseux. Un bourrelet herbeux continu décrit au sommet de la butte un fer à cheval. Une dépression centrale atteint une trentaine de centimètres de profondeur.

Le décapage de la couverture végétale laisse apparaître un éboulis qui s'organise suivant un plan où les lignes directrices sont pratiquement orthogonales. Les blocs présentent un pendage qui s'inverse de part et d'autre de cette ligne, courant au sommet de l'éboulis.

Des arguments dominants semblent s'imposer d'emblée en faveur d'une cabane aux dépens d'un monument funéraire. Le premier est certainement la présence de murs en élévation auxquels il faut ajouter une aire de feu ainsi que l'absence d'aménagement de type funéraire, au centre de la structure.

Les quatre murs sont bâtis sur le même schéma. Ils ne sont pas fondés et reposent directement sur la surface irrégulière du sol naturel. Ils ne sont pas assisés et sont montés à partir de moellons et de blocs bruts de délitage.

Aucune trace de liant n'a été rencontrée. Cependant, il semblerait que les murs nord-est et

nord-ouest soient chaînés.

La dépression centrale, qui était visible avant le début de la fouille et qui pouvait correspondre à un pillage ancien de la structure, s'avère être exempte de blocs. Cette aire centrale est approximativement rectangulaire ; les dimensions sont les suivantes : longueur : 4 m ; largeur : 3 m.

Le niveau de circulation correspond au sommet du sol naturel où une aire de feu a été observée. Sur ce niveau, contre le mur sud-est, quelques tessons ont été trouvés.

L'entrée de la structure se situait probablement face à l'est, là où le mur sud-est s'amenuise considérablement. La largeur de la porte devait avoisiner 0,80 m. Le seuil n'est pas bâti.

Une vingtaine de tessons, appartenant au minimum à six vases, a été trouvée. A l'intérieur de la structure, ils sont localisés à proximité du mur sud-est ; à l'extérieur, il se situent à la base de l'éboulis dans les quarts sud-EST et nord-est. Les tessons trouvés à l'extérieur de la structure sont tous à la base des murs sur le sol de circulation fonctionnant avec la cabane et ont été piégés par l'effondrement des premiers blocs qui les ont maintenus en place. L'ensemble des tessons forme un lot homogène tant par les formes que par la pâte ; il en va de même pour le mode de cuisson et les décors. Le mobilier céramique recueilli se rapporte exclusivement à la période du Bronze ancien voire du Bronze moyen ; aucun élément plus récent, médiéval ou moderne, n'a été trouvé.

Marie-Noëlle Nacfer

LARREULE Eglise

Préventivement à la réalisation d'un drain autour de l'église de Larreule, des sondages archéologiques ont été réalisés au mois de Juin 1993. Au nombre de

quatre, ces sondages ont été répartis au nord et à l'est, contre la fondation du monument. Dans le mur nord de l'église, on constate les amorces de départ d'une voûte. Les sondages dans ce secteur ont montré qu'il existe deux soubassements maçonnés orientés nord/sud qui délimitent ainsi une salle avec cette voûte. Les couches et les sols contemporains de cet ensemble ont été détruits par des travaux de réfection, comme en témoignent les remblais qui recouvrent cet espace. Les sondages à l'est contre le chevet et dans le cimetière actuel ont, quant à eux, mis au jour les vestiges de deux sépultures en cercueil. La base du parement du mur, composé de blocs de grès taillés, est occultée par des remblais du cimetière.

En conclusion, les structures exhumées au nord de l'église sont, peut-être, à mettre en relation avec les bâtiments claustraux de l'abbaye de Larreule dont il est fait mention dès le X^{ème} siècle.

Anne Berdoy, Jean-François Pichonneau

LESCAR La Cité

Lors d'un repérage sur le rebord de la colline portant la cité de Lescar, les vestiges d'un bloc antique pris dans la végétation ont été reconnus. Cette découverte a donné lieu à une demande de prospection limitée au rempart de la ville haute.

Bâti en moellons réguliers de petit appareil avec des lits d'assises en briques en alternance, ce fragment, qui semble prolonger celui repéré par G. Fabre dans la cave d'une maison au sud de la cathédrale, contenait une portion de courtine et une partie saillante. Il a fait l'objet d'un relevé en plan et en élévation, exécuté par Messieurs Fourdrin et Monturet du Bureau d'Architecture antique du sud-ouest.

La reprise d'une prospection diachronique sur la commune de Lescar en 1994 devrait permettre de mieux comprendre le développement de la cité depuis l'antiquité et de définir, en liaison avec le

Service régional de l'Archéologie, la mise en place d'un périmètre archéologique sur cette commune.

*Philippe Vergain,
pour Raymond Monturet*

LESCAR Eglise Notre-Dame

Des travaux d'aménagement étant prévus le long du bas-côté sud de la nef, un sondage a été exécuté à l'angle de la nef et du transept. Il devait permettre d'évaluer le potentiel archéologique de ce secteur.

Le sondage a permis de dégager la fondation du transept (1 m) jusqu'aux niveaux d'argile stérile et de mettre au jour une fondation perpendiculaire à celle du transept dont nous ne connaissons pas la destination.

Quelques fragments d'ossements humains ont été exhumés dans le niveau de remblai supérieur. Les vestiges d'une sépulture constituée de pierres calcaires, posées de chant, reposant sur une dalle de schiste formant le fond du coffre restent les seuls éléments en place.

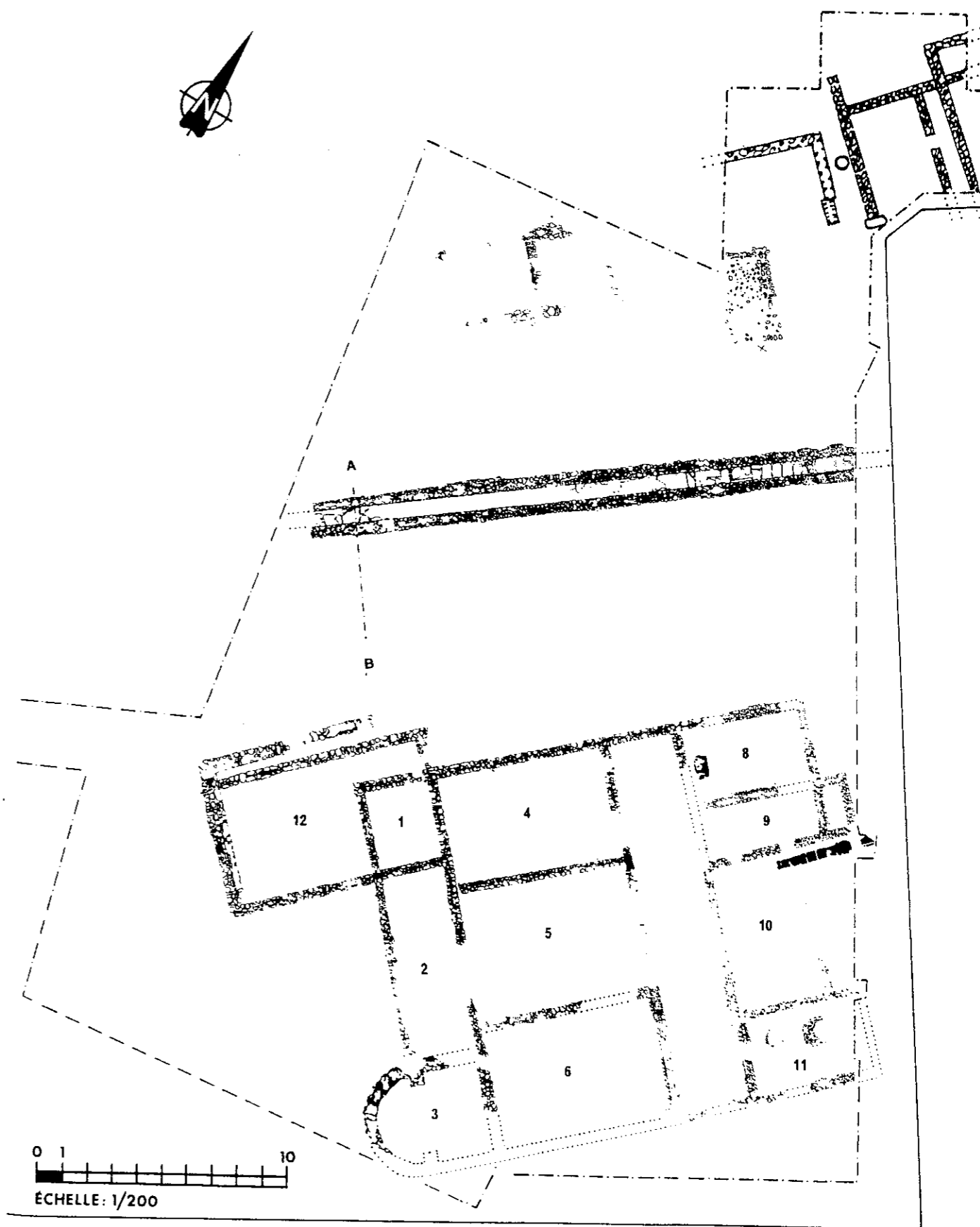
Le secteur sondé a, semble-t-il, été largement perturbé par des "travaux archéologiques" commandités par la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau au XIX^{ème} siècle.

Anne Métois

LESCAR Le Bialé

Modalités

Le projet de création d'un bâtiment supplémentaire à l'intérieur du domaine de l'A.D.A.P.E.I. de Lescar a rendu nécessaire une opération de sauvetage. En effet, la présence de structures urbaines



Lescar, site du Bialé. Extrait du plan de la fouille (fouilles Fr. Réchin, 1993 ; M. Bats 1976-1981)

antiques ayant déjà été démontrée par les travaux de M. Bats (C.N.R.S., fouille programmée 1978-1982) dans la zone concernée, les différents partenaires en cause ont convenu des dispositions suivantes :

- Le bâtiment devait être décalé plus au sud, vers une zone que les archéologues savaient moins densément occupée et ses fondations devaient être implantées de sorte qu'elles n'entament pas la partie supérieure des éléments archéologiques située à une profondeur oscillant entre 40 et 60 cm.

- Le décapage de la zone d'emprise du futur bâtiment devait être réalisé jusqu'au sommet des structures archéologiques, de façon à repérer l'organisation du secteur durant l'Antiquité. La fouille de 1993 se plaçant exactement dans le prolongement sud de l'emprise de la fouille de M. Bats, cela permettait de tracer la suite des bâtiments déjà repérés.

Premiers résultats

Un bâti orthonormé

Une large voie de circulation construite en galets (16-17 m), équipée d'un égout central et orientée nord-est/sud-ouest occupe le centre de l'espace fouillé. La fouille a confirmé en outre que cet égout était parfaitement perpendiculaire à celui qui avait été fouillé plus au nord par M. Bats en 1973-1974.

A l'ouest, un petit bâtiment rectangulaire (habitat précaire ou cabane ?) était implanté parallèlement à l'axe de la rue. Cet abri trouve son pendant dans des constructions mises au jour par M. Bats plus au nord.

A l'est, nos travaux ont permis de découvrir la suite d'une maison repérée par les fouilles précédentes et d'en tracer ainsi un plan complet. Il s'agit d'une demeure d'inspiration méditerranéenne, installée parallèlement à la rue. Elle est sans doute organisée autour de deux cours (espaces 5 et 10), dotée au

sud d'une pièce allongée (galerie ?, espace 2) et peut-être d'une partie thermale privée à l'est (espace 3). Une pièce supplémentaire (12) a été ajoutée dans un second état à l'angle sud-ouest de cet édifice.

Des données chronologiques confirmées

Un sondage pratiqué sur le côté oriental de l'égout a confirmé que l'occupation de l'ensemble du secteur avait bien débuté par une fréquentation précoce (époque Auguste-Tibère) directement sur la grave de la basse terrasse du Gave. La rue et l'égout ont été édifiés immédiatement après, probablement en liaison avec la mise en place des structures d'habitat qui la bordent.

Si aucun élément supplémentaire n'a pu être fourni sur l'abandon, probablement assez précoce (seconde moitié du II^{ème} siècle ?), de la maison occupant la partie orientale de la fouille, l'ampleur des récupérations dont elle a été victime a pu être mise en évidence. L'abandon de l'égout et son comblement systématique sont probablement datables de la fin du III^{ème} siècle ou du début du IV^{ème}.

Une limite d'agglomération mieux connue

Au-delà des habitations qui ont été repérées, nous sommes sans doute assurés d'être en présence de la limite méridionale de l'agglomération antique. A cet égard, les tranchées de prospection qui ont été creusées à l'emplacement de l'aile méridionale du futur bâtiment de l'A.D.A.P.E.I. ont permis de recouper les informations fournies par les précédentes campagnes de fouille.

Il s'agit d'une zone très humide marquée par de fortes couches d'alluvionnement historique (traces de charbon et des morceaux de bois à environ 2 m de profondeur) et progressivement aménagée par l'homme. Les traces de canalisation d'un ruisseau (fouille M. Bats, 1982), quelques structures légères de galets (fouilles 1993) et l'abondant matériel céramique ou

osseux qui ont été mis au jour (sondages 1992, S.R.A.) montrent que cette zone a été intensément fréquentée durant l'Antiquité, même si la présence de structures en dur n'a été décelée ponctuellement que lors de la fouille de 1982.

François Réchin

MONTANER Le Château

Diagnostic archéologique 1993

Topographie

Le château et le bourg castral actuellement désertés formaient le chef-lieu historique d'un important domaine seigneurial, le Montanérès. L'assiette géologique sur laquelle fut érigé le château éponyme se situe à la confluence de deux ruisseaux, le Lis-Darré à l'ouest et le Lis-Daban à l'est, qui ont entaillé leurs vallées respectives dans les alluvions à galets de granite. Dépôts de l'époque tertiaire, ces formations ont été par la suite recouvertes de limons colluvionnés issus de l'érosion du plateau.

Au pied de la colline et sur le flanc est de la vallée du Lis-Daban, le village, créé dès 1281, s'est développé autour de l'église paroissiale.

Historique

La seigneurie de Montaner -attestée dès le X^{ème} siècle- devient une possession des vicomtes du Béarn à partir de la fin du XI^{ème} siècle. Gagé par Gaston VI pour Pierre d'Aragon en 1196, le domaine de Montaner est signalé par Gaston VII dans son legs testamentaire de 1290, parmi les biens inaliénables du terroir vicomtal. Une "villeneuve" est mentionnée en 1281 par une charte qui fixe 100 colons assurant l'entretien du château.

De 1373 à 1391, Gaston VII Fébus y fit rebâtir un ensemble défensif, château et "villeneuve", susceptible de répondre à la double fonction de forteresse et de résidence princière. Durant les XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, il ne joua aucun rôle militaire ; sa démolition, ordonnée par le roi, entreprise au milieu du XVII^{ème} siècle, signa définitivement son abandon.

Diagnostic archéologique, les résultats

Au mois d'Août 1993, des sondages archéologiques ont été réalisés à la demande du Conseil Général, dans le cadre du projet de mise en valeur du site.

Les sondages, au nombre de 4, implantés sur la plate-forme en avant de la tour, ont permis de mettre au jour plusieurs murs bâtis en galets. Ces structures sont peut être contemporaines de la forteresse ; des sols de circulation et des couches d'occupation datant de cette période et antérieures à celle-ci, y ont été également reconnus.

Les sondages, au nombre de 2, dans le sous-sol de la tour, permettent de mettre en évidence l'absence de niveau archéologique, seul subsiste un ressaut de la fondation nord de la tour.

Une opération de fouille a eu pour but de reconnaître, sauver, protéger et étudier un four anciennement connu et en partie arasé lors des travaux pour la création du parking. D'un plan circulaire de 3 m de diamètre, cette structure de combustion a conservé une élévation de 2,20 m maximum. Un niveau de destruction et une couche d'occupation représentée par un lit de charbon et de chaux sont scellés par des apports de remblai. Les quelques rares fragments de céramique contenus dans le comblement semblent médiévaux. Les blocs de calcaire retrouvés et les résidus de chaux contenus dans les deux couloirs de chauffe, attestent que la dernière cuisson réalisée était destinée à la fabrication de la chaux.

Si la décision est prise de conserver et présenter le four, une fouille de la fosse d'accès et des abords immédiats sera indispensable.

Anne Berdoy, Jean-François Pichonneau

MONTANER Château

Dans le cadre de la remise en valeur du site de Montaner, le projet d'aménagement d'un bloc sanitaire à l'extérieur du château a nécessité une opération archéologique préventive : l'emplacement choisi étant situé entre l'ancienne Villeneuve, dépendant du premier château, et la basse-cour du château de Gaston Fébus (Cf. l'historique donné dans la notice précédente).

Quatre sondages ont été effectués. Aucune structure pouvant être rattachée à l'une ou l'autre des périodes concernées n'a pu être mise en évidence au cours de l'opération, les travaux de terrassement effectués lors de l'aménagement du parking voisin ayant sans doute éradiqué les niveaux sous-jacents.

Les sondages ont cependant livré une stratigraphie constituée de niveaux d'argile anthropisés (présence de fragments d'une céramique de pâte blanche que l'on retrouve aussi dans la tour). Ces niveaux apparaissent comme des remblais successifs pouvant avoir participé à l'aménagement de la plate-forme encore visible devant le château actuel.

Anne Métois

MORLAAS Eglise Sainte-Foy

Des travaux de drainage et un aménagement de la place au nord de l'église devant être entrepris, deux sondages archéologiques préalables ont été effec-

tués. L'un d'eux a été pratiqué au pied de la porte murée au XIX^{ème} siècle et que l'on suppose du XV^{ème}.

Le sondage a mis au jour les restes du seuil, en partie arraché, de cette porte sans pouvoir confirmer ou invalider cette datation. La fondation de l'église a été entièrement dégagée jusqu'aux niveaux géologiques : elle est massive et profonde (1,40 m) et constituée de galets noyés dans du mortier.

Plusieurs niveaux ont pu être mis en évidence dans un second sondage situé sur la place plus à l'ouest. Ils sont liés aux restaurations et aménagements successifs des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Du cimetière médiéval et moderne ne demeurent que quelques fragments d'ossements.

Anne Métois

OLORON-SAINTE-MARIE Z.A.C. des Pyrénées

Le site est placé à 300 m au nord de la Cathédrale et à environ 200 m de la bordure supposée de l'agglomération antique. Depuis peu, des découvertes isolées laissaient supposer la présence d'installations antiques. La construction d'un pavillon a permis la mise au jour d'une petite structure antique.

Données de fouille

Nous sommes ici en présence d'un creusement ovale dont la partie longue, orientée nord-sud devait dépasser de peu les 4 m pour une largeur maximale d'environ 2,50 m. La profondeur originelle de ce creusement dans le substrat devait approcher 80 cm.

Le remplissage de cette fosse était principalement constitué par une couche de galets presque stérile d'un peu plus de 0,65 à 0,30 m d'épaisseur. Ce remplissage paraissait nivelé par une couche de terre

très chargée en matériaux organiques et contenant de nombreux tessons de céramiques.

Ce comblement pourrait avoir été effectué durant le II^{ème} siècle (peut-être seconde moitié ?), si l'on en juge par les sigillées, presque exclusivement hispaniques, qui étaient prises à l'intérieur.

Interprétation

Cette structure est semblable à celle que nous avons eu l'occasion de fouiller sur le site de la villa du lieu-dit l'Enfan, à la limite des communes d'Oloron et de Goès en 1990. Nous pourrions être à nouveau en présence d'un puisard destiné à capter et évacuer des eaux usées ou de ruissellement. Mais nous n'avons pu rattacher ce "puisard" à aucune structure environnante. Toutefois, les découvertes de matériaux épars dans les environs immédiats tendraient à prouver que cet aménagement n'était pas totalement isolé.

Conclusion

Pour modeste que soit cette découverte, elle permet d'ajouter un point supplémentaire sur la carte archéologique d'Oloron ; elle fournit un exemple original d'aménagement et elle donne un lot supplémentaire de céramiques tout à fait cohérent qui apportera sa contribution à la connaissance des poteries antiques aquitaines.

François Réchin

PAU Tour de Gaston Fébus

Des travaux d'aménagement du rez-de-chaussée de la Tour Gaston Fébus à Pau étant envisagés, des sondages préalables ont été exécutés.

Un sondage de 4 m² a été réalisé au sud-est de la

tour ; il a permis de mettre au jour les fondations d'un mur antérieur à la construction de la tour du XIV^{ème} (initié par Gaston Fébus). Le mur sud de la tour vient s'ancrer sur cette première construction qui repose, elle-même, sur un poudingue fait de galets pris dans une gangue d'oxyde de fer. Les niveaux géologiques sont peu profonds, situés à 0,60 m sous le niveau du sol actuel.

Deux fragments de céramiques médiévales ont été découverts dans les niveaux préparatoires à la pose des dalles de sol.

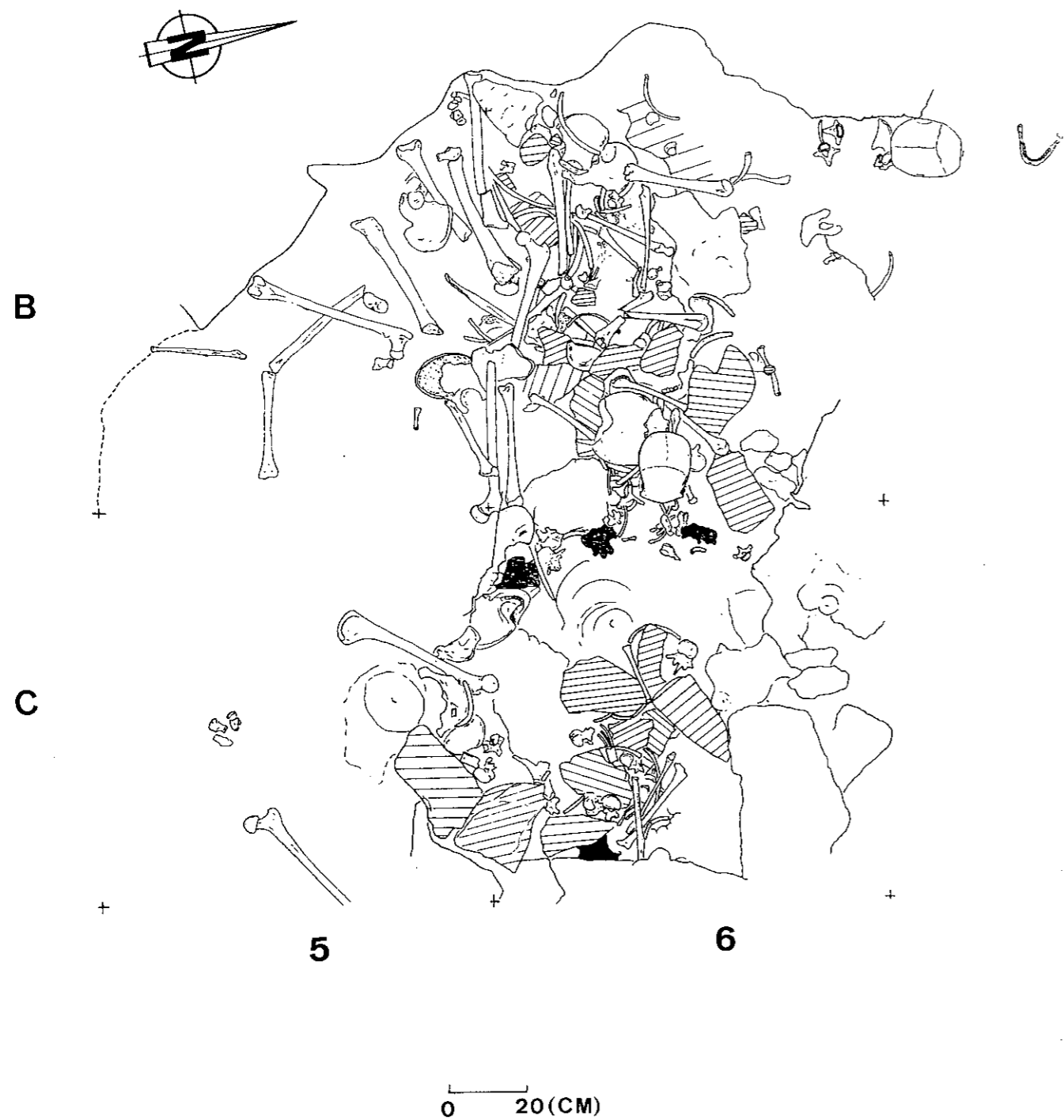
Un grattoir rattachable au Néolithique a été trouvé sur la terrasse géologique.

Anne Métois

Saint-Just-Ibarre Grotte sépulcrale d'Elzarreko Karbia

Cette petite cavité sépulcrale, qui se situe dans la partie centrale du massif des Arbailles proche des sources de la Bidouze, a été découverte le 20 septembre 1992 par C. Meyier. Cette grotte correspond à une exurgence fossile probablement très ancienne. Elle comprend deux entrées. L'entrée méridionale donne accès directement à la partie la plus profonde de la cavité par un boyau étroit, colmaté en partie par de l'argile. L'accès oriental correspond à l'entrée actuelle. Il mène par un éboulis à une petite salle de 20 m² occupée par une plate-forme sur laquelle reposent les vestiges humains. Cette plate-forme, qui s'étend sur environ 3 m², est constituée de blocs cimentés par un concrétionnement relativement récent.

• Les vestiges humains étaient visibles en raison de l'absence de sédimentation. Ils correspondent aux restes de quatre défunts. Aucun des squelettes n'était en connexion au moment de la découverte. Les indices de dépôts primaires n'ont été attestés que par le maintien de trois ensembles de



■ Connexions anatomiques
 --- Limites Sud de la plate-forme

ELZARREKO KARBIA

Relevé 1

relations articulaires appartenant à un même sujet. L'un des sujets n'était que partiellement représenté ainsi qu'en atteste l'absence d'un crâne. Les individus étaient représentés par trois adultes et un adolescent masculin décédé entre 17 et 20 ans. Les sujets matures sont composés de deux hommes et d'une femme. Deux des crânes avaient été rassemblés au centre de la plate-forme. D'autres éléments, appartenant essentiellement au squelette thoracique et aux extrémités, avaient été manipulés. L'étude visant à reconstituer les squelettes permettra de préciser, d'une part, les positions originelles de dépôt et, d'autre part, les rangements dont ils ont fait l'objet.

- **L'accès préhistorique**, constitué par le puits, aboutit au sud de la cavité. Son ouverture a été colmatée à la fin de l'utilisation funéraire par des blocs disposés en surface. A l'intérieur de la cavité, quelques concrétions ont été cassées pour faciliter la circulation.

Les limites nord et est de la zone, destinée à recevoir les défunts, ont été aménagées sous la forme de bordure de pierre dont une partie a été consolidée par la calcite. Les aménagements concernent également l'argile qui a été modelée sous la forme de quelques mottes.

- **Le mobilier** est constitué de deux poteries attribuables au Bronze ancien/moyen. Elles avaient été déposées à proximité de la plate-forme, c'est-à-dire qu'elles n'étaient pas en relation directe avec le dépôt funéraire. En attente des résultats d'une datation C¹⁴ sur os, c'est le seul marqueur chronologique que nous possédons. Les cadavres n'étaient accompagnés d'aucune parure.

Cette grotte est maintenant complètement fouillée. Notre travail concernera essentiellement le matériel osseux et portera sur "l'histoire" du dépôt funéraire et sur les caractéristiques biologiques des défunts. Nous espérons qu'à l'avenir d'autres gisements identiques pourront être découverts, et fouillés

avec des techniques minutieuses dans la mesure où ce site constitue, à l'heure actuelle, la seule grotte sépulcrale intacte étudiée au Pays-Basque.

Patrice Courtaud, Dominique Ebrard

SARE Grotte de Lezea

Lezea est une grande cavité, située dans un petit massif calcaire, à une altitude voisine de 200 m. Après un porche haut de 11 à 15 m pour plus de 40 m de large, s'ouvre une vaste salle d'environ 30 m de long qui se prolonge par une série de galeries.

Visitée par de nombreux touristes, le site fut sensiblement modifié dans les premières années de notre siècle. Afin d'en faciliter l'accès, on déblaya de nombreuses zones et on aménagea même un lac à l'entrée.

Plusieurs chercheurs se sont intéressés à Lezea. Cl. Chauchat⁽⁵⁾ a étudié une série d'objets recueillis par l'ancien gardien de la grotte et en a déduit la présence, très majoritaire, d'un Gravettien à burins de Noailles. En Juin 1988, à l'aplomb du porche, nous avons effectué un sondage qui a livré du matériel céramique et lithique assez abondant, en majorité attribuable au Bronze ancien-moyen, hélas en position remaniée.

La recherche de cette année avait pour objectif l'évaluation du potentiel archéologique de la grotte. Ce travail, mené en collaboration avec la Société Aranzadi, s'est concrétisé par cinq sondages, implantés en fonction des données que nous possédions (circulation d'eau, déblaiements divers, récoltes antérieures). Il a été également procédé au nettoyage d'une coupe dans une galerie presque totalement vidée de son remplissage au début du siècle.

(5) Chauchat Cl., Prat F. - 1973 - "La grotte de Lezea à Sare, quelques nouvelles données". *Bull. du Musée Basque*, n° 61, 3ème trim., p. 155-170

Malgré le nombre de secteurs explorés, les seuls niveaux archéologiques que nous ayons rencontrés sont soit en position secondaire, soit de très faible puissance. Aussi, les résultats peuvent paraître assez décevants.

Cependant, plusieurs éléments sont positifs :

- l'éventail chronologique des occupations humaines s'est élargi ; il est désormais plus en accord avec l'importance du site. La plus ancienne connue peut être reculée vraisemblablement au-delà du Paléolithique supérieur ; une fréquentation à l'Auri-

gnacien, et sans doute au Magdalénien, devient très probable. Ces attributions devront être vérifiées, si possible par des analyses et des datations C14 ;

- si le potentiel archéologique paraît maintenant limité à de rares secteurs, quelques lambeaux de couches ou placages contre des parois, il se confirme que Lezea a dû contenir un gisement préhistorique important mais que celui-ci a été presque totalement détruit par la circulation de l'eau et les travaux d'aménagement anciens.

Christian Normand

OPERATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

AYDIUS

Parallèlement à l'étude et au relevé de l'abri orné Gandon-Lassus, renfermant notamment une figuration anthropomorphe schématique (couverture du bilan scientifique 1992) comparable aux nombreuses connues sur le versant sud des Pyrénées, une prospection pédestre a été réalisée sur la commune d'Aydius. Cette opération a été entreprise afin de s'assurer qu'il n'existait pas d'autres abris ornés et de préciser le contexte archéologique de celui-ci. Pour l'instant, les premiers résultats se sont révélés négatifs. Les quelques abris visités ayant sensiblement les mêmes caractéristiques sont colmatés par d'importants dépôts de pente et/ou fortement altérés par le gel, ou encore mal exposés.

Les quelques observations que nous pouvons faire actuellement sur le contexte environnemental de l'abri sont seulement d'ordre général. Plateaux, lignes de crêtes et zones d'estives -entre 1000 et 2000 m d'altitude- sont souvent sillonnés de chemin au tracé immuable et parsemés de nécropoles tumulaires de l'Age du Bronze et/ou du Fer, comme par exemple le plateau d'Ourdinse (au-dessus de l'abri) ou celui de Bergon. Certains grands habitats sont,

quant à eux, situés plus bas en altitude comme le site du Poey à 650 m sur la commune d'Accous.

L'analyse et les comparaisons des peintures rupestres de l'abri Gandon-Lassus doivent se poursuivre en étroite collaboration avec les chercheurs espagnols travaillant ou ayant travaillé sur l'Art Levantin, notamment dans le parc national de la Sierra de Guara.

Cette opération a également fourni l'occasion de faire un bilan historique sur le village d'Aydius. Mentionnée dès 1385 lors du recensement de Gaston Fébus, la communauté villageoise d'Aydius comprend trente feux, une église ("lo temple de Sent Martin d'Aydius", 1590), une abbaye laïque qui ressort du bail d'Aspe et est vassale de la vicomté de Béarn. Comme en témoignent les nombreux toponymes (Artigues, Lartigalet, Lartiguelot), la naissance et la fixation de cet habitat sont liées étroitement aux défrichements de la forêt. Cette entreprise collective dans le massif forestier correspond à une colonisation organisée du sol qui engendre l'essaimage d'une communauté plus ancienne. Le défrichement du massif a vraisemblablement été entrepris dès le début du XII^{ème} siècle et a seulement cessé au

XIXème siècle.

Alain Turq

Occupation de la montagne barétounaise de la Préhistoire à la mise en place du système pastoral

Suite du travail engagé dès 1989, la campagne 1993 a porté sur quatre zones : La pierre-Saint-Martin (haute montagne, frontière), La Mouline, Issor et Val de Lourdios (moyenne et basse montagne). Elle a consisté en prospections de surface et spéléologiques et en sondages-diagnostic.

Zone de La Pierre-Saint-Martin

Découverte et relevé de gravures (deux croix datables probablement du Moyen-Age) dans les Bracas de Soudet ainsi qu'examen et plan d'un tumulus de taille moyenne au Soum de Soudet.

Prospection des cinq grottes de Pescamou dont deux sont encore exploitées pour la pratique pastorale (Pescamou 2 et 3 : saloirs à fromages de brebis ; Pescamou 5 est un saloir abandonné ou inachevé). Pescamou 5 a fait l'objet d'un sondage positif : dans un remplissage peu épais, un niveau de charbons de bois contient d'autres traces de séjour humain : silex, petit campement d'été, dont la datation reste à préciser.

Prospection, relevé et sondage au gouffre de Mail Ardoun. C'est dans le boyau qui précède les deux puits de 30 et 50 m qu'ont été relevés quelques ossements en surface (humain et bovidé). En raison de la pente et du ruissellement observé, on a noté que la sépulture (dont P. Boucher avait recueilli quelques éléments dans les années 1970 qui la rattachent à l'Age du Bronze moyen) avait dû être entraînée peu à peu par les eaux et que son contenu était descendu dans le puits de 30 m. Une prospection spéléologique a été sollicitée auprès de M. Lauga.

Zone de La Mouline

Un deuxième tumulus a été relevé sur la crête de Garbas. La grotte du Pont du Fort (fouilles P. Boucher, 1968-1971) a fait l'objet d'un nettoyage, nécessaire après le constat de la fracture de la grille de protection. Le sédiment remanié de fouilles clandestines, recueilli et lavé, a livré de nombreux vestiges osseux, surtout humains, et de la poterie de l'Age du Bronze.

Des trois sondages engagés, celui de la zone postérieure a montré que reste à étudier, dans cet ossuaire du début de l'Age des Métaux, au moins une couche en place où les vestiges humains apparaissent en désordre.

Zone d'Issor

Ont été examinés : le Tussau d'Ambielle, le Soum de Berret, le col de Lie et de Boucoig, Napatch et Biscacou. De ces deux derniers pâturages encore en fonction, celui de Biscacou présente un ensemble de structures en pierres sèches traditionnelles dont la datation reste à préciser.

Zone du gave de Lourdios

Elle contient des massifs calcaires aux falaises abruptes où quelques cavités sont visibles. Leur approche reste difficile, à cause de la végétation très dense.

Geneviève Marsan

PAYS-BASQUE Mines d'or antiques

La prospection sur les sites miniers du Pays-Basque, coordonnée par B. Cauuet, s'est poursuivie en 1993, privilégiant les arrières de la région d'Ixassou, Louhossoa et Cambo-les-Bains repérées en

photographies aériennes les années précédentes et tout à fait comparables aux sites en alluvions connus en Espagne.

Une visite au sol de ces sites, leur repérage précis sur le cadastre ainsi qu'une prospection à leurs abords immédiats ont permis de déterminer la potentialité de ces structures et les emplacements possibles d'habitats qui leur sont liés. Des sondages seront à programmer dans les années à venir.

En liaison avec le Service régional de l'Archéologie, des mesures de protection ont été envisagées après délimitation des secteurs les plus sensibles afin de créer, dans les communes concernées, de véritables réserves archéologiques pour de futures recherches. L'inscription de deux sites au titre des Monuments Historiques et la prise en compte de ceux-ci lors de la révision du plan d'occupation des sols de Cambo-les-Bains seront concrétisées en 1994.

*Philippe Vergain,
pour Béatrice Cauuet*

COTE BASQUE

Deux grandes marées à fort coefficient ont motivé l'octroi de cette prospection limitée dans le temps et les moyens cette année. Des conditions climatiques défavorables expliquent les faibles résultats de cette prospection. Elle a cependant permis de mettre l'accent sur l'extrême fragilité des sites côtiers du Pays-Basque et sur un potentiel méconnu tant pour les périodes historiques (port antique, établissements artisanaux liés aux produits de la mer, épaves récentes ou modernes) que pour les périodes préhistoriques. Un bilan complet de ce potentiel, s'appuyant sur les rares travaux existants et sur des possibilités nouvelles de l'exploitation de l'image reste à faire, même si les sites les plus importants semblent avoir été détruits par la nature ou par des aménagements de la côte.

Philippe Vergain

Région de BAYONNE

Ce secteur du Pays-Basque, caractérisé par la présence de vastes épandages alluvionnaires, se traduit par un relief de plateaux n'excédant pas 80 m où E. Passemard (1924) et Cl. Chauchat (1968) distinguent quatre niveaux de terrasses du Mindel au Riss final.

Cette prospection, qui suit celle menée en 1992 par Ch. Normand, a concerné les communes de Ahetze, Briscous, Lahonce, Mouguerre, Saint-Pée-sur-Nivelle, Urcuit, Urt et Ustarritz, couvrant une superficie de 32 887 ha.

Il s'agissait de repérer des sites correspondant aux anciennes collections (Baudet, Raout, du Muséum d'Histoire Naturelle et du Musée Basque) et de prospector des secteurs mal connus en privilégiant l'occupation médiévale et les secteurs en cours d'urbanisation et donc menacés.

Aucun site nouveau n'a été reconnu mais 16 maisons, signalées par le professeur Orpustan, ont été vues dont 12 visitées donnant lieu à des fiches d'inventaire. Pour ce qui concerne les repérages de sites à partir des collections, les résultats sont décevants : la plupart des sites étaient déjà signalés par Cl. Chauchat.

En dehors des réserves du musée, seule la collection Baudet a pu être étudiée sérieusement grâce à la mise à disposition de manuscrits. Elle nécessitera un retour sur le terrain pour exploiter ces données en 1994. Trente fiches de sites ont été réalisées cette année.

*Philippe Vergain,
pour Martine Gramontain*

Vallée de la Bidouze

Comme en 1992, la prospection-inventaire a eu pour cadre le territoire des communes traversées par

la Bidouze et ses affluents. Elle s'est déroulée avec le concours d'une équipe composée de membres de l'association Euskarkeologia.

Axes de travail

Notre activité a été structurée à partir de plusieurs axes :

- Inventaire des collections préhistoriques existantes. Commencé l'année précédente, nous l'avons poursuivi avec les séries récoltées par un chercheur amateur, Cl. Lapenu ;

- Prospections au sol dans les zones mal connues. Les secteurs privilégiés ont été, d'une part, les collines d'altitude voisine de 200 m, entre les communes d'Orègue et d'Isturitz et, d'autre part, la vallée de l'Ostibarret ;

- Repérage des sites médiévaux. Nous avons travaillé à partir de plusieurs documents, en particulier l'inventaire fait par J.B. Orpustan, des maisons mentionnées dans les livres de comptes du royaume de Navarre aux XIVème et XVème siècles et les diverses publications du Dr. Urrutibéhéty liées aux chemins de Compostelle. Le nombre pléthorique des maisons médiévales (plus de 800) nous a incité à restreindre l'inventaire aux seules maisons infançonnes - c'est-à-dire nobles- (près de 140) ;

- Prospections aériennes et subaquatiques. Les premières ont été faites à partir de clichés pris par F. Didierjean. Les secondes, réduites à deux plongées car la mauvaise visibilité due à des fonds très vaseux ne nous a pas paru favorable à une poursuite des recherches dans ces conditions.

Bilan

Plus de 150 sites ont été signalés.

En Préhistoire et Protohistoire, les observations

de cette année apportent peu d'informations nouvelles : la grande masse des objets, souvent très intéressants, provient en fait d'un nombre limité de sites qui couvrent, par contre, un large éventail chronologique, de l'Acheuléen et du Moustérien (hachereaux et bifaces, très majoritairement en quartzite) au Néolithique ou à l'Age du Bronze (haches polies, meules, etc.). Il faut cependant signaler des séries magdaléniennes, récoltées en plein air par Cl. Lapenu et un tumulus en surface où ont été recueillis de nombreux objets taillés en quartzite.

Quelques sites médiévaux ont été découverts mais l'apport le plus intéressant est constitué par le repérage et la localisation précise de plusieurs édifices, connus jusque-là par les textes seuls, et par la mise en évidence de véritables "maisons fortes".

Ces dernières sont dans un état de conservation très variable, parfois réduites à des murs arasés au niveau du sol. Le plus souvent englobées dans des reconstructions modernes, elles sont plus ou moins remaniées. Sans entrer dans les détails architecturaux, nous signalerons que les plans et les superficies sont variées (le rapport longueur/largeur varie de 1 à 2,8 et les surfaces de 69 m² à plus de 240). Les murs sont épais (jusqu'à 1,45 m). Lorsque cette observation a pu être faite, ceux-ci sont montés en moyen appareil régulier. Les rares ouvertures anciennes correspondent, le plus souvent, à des portes conservées pour la plupart au deuxième niveau primitif et à des meurtrières en nombre et de dimension très variables qui constituent les seuls systèmes défensifs visibles⁽⁶⁾⁽⁷⁾.

Christian Normand

GAROS et BOUILLON Centre potier

La première campagne de prospection, menée en 1992, à Garos et Bouillon avait permis d'évaluer le potentiel archéologique de ces deux communes.

Celui-ci s'était d'emblée avéré exceptionnel, notamment en ce qui concerne les vestiges de l'activité potière.

En préalable aux recherches de terrain pour 1993, le premier travail a eu pour but de commencer à poser quelques jalons chronologiques à partir, essentiellement, de deux types de sources.

Tout d'abord, grâce à l'étude de lots de matériel issus de contextes d'habitat, dans lesquels figurent des productions de Garos et Bouillon, les grandes lignes de l'évolution typologique et technologique des céramiques de ce centre potier commencent à être cernées. Ainsi, au travers des céramiques provenant des fouilles de Sarron et de Dax ou de collections particulières, dispose-t-on de quelques critères de différenciation des productions pour l'époque médiévale, l'époque moderne et la période contemporaine. Ceux-ci n'en demeurent pas moins, parfois, hypothétiques et demandent à être infirmés ou confirmés et, dans ce dernier cas, affinés.

Par ailleurs, le dépouillement des sources manuscrites -en particulier les cadastres du XIXème siècle et les terriers- permet de localiser pour chaque période considérée les officines potières qui transparaissent dans ces documents (indication de profession ou mention de four à pots).

Ces données, conjuguées aux quelques indications typologiques dont nous disposons maintenant, étaient indispensables à l'identification chronologique des sites. Elles doivent être confrontées aux informations fournies par la prospection pédestre, ce qui permettra de mieux cerner la répartition des officines aux différentes époques d'activité du centre potier et de saisir ainsi cette évolution (il est cependant nécessaire de tenir compte du fait que plusieurs générations de potiers ont travaillé au même endroit). Cette nécessaire confrontation des différents types de sources s'est attachée, pour l'année 1993, aux sites d'officines des XVIIIème et

XIXème siècles. Elle se poursuivra dans les prochains mois pour les époques antérieures.

En parallèle à cette étape de la recherche, les photographies aériennes verticales de l'I.G.N. ont été consultées. Si aucun vestige de four n'apparaît sur ces clichés, quelques indices de sites, des zones d'extraction et peut-être des habitats, ont en revanche été repérés.

Enfin, l'essentiel du travail sur le terrain de l'année s'est déroulé dans les zones boisées des deux communes. C'est en effet dans ces secteurs que subsistent des excavations témoignant de l'extraction de matières premières (argile pour les pots et calcaire pour la chaux). Si de tels vestiges ne peuvent être datés, en revanche positionner les sites d'extraction de terre potière s'avère indispensable car la superposition de la carte de répartition ainsi obtenue avec la carte géologique permet de mettre en évidence des prélèvements dans des horizons géologiques différents. Ces résultats -bien qu'encore partiels- viennent, semble-t-il, étayer les témoignages écrits et oraux qui rapportent que les potiers de Garos et Bouillon utilisaient, pour la fabrication de leurs pots, plusieurs types de terre en mélange.

Anne Berdoy

LAÀS Centre de potiers

Les recherches menées, en relation avec l'étude du centre potier de Garos et Bouillon, sur les autres lieux de production céramique du département des Pyrénées-Atlantiques, nous ont amenés à considérer le village de Laàs où la présence de potiers est attestée par les textes depuis le XVIème siècle et jusqu'au début du XXème siècle.

Le fonctionnement d'officines dans ces trois

(6) Orpustan J.B. - 1984 - "Les maisons médiévales du Pays-Basque de France". *Bull. du Musée Basque*, n° 105, 3ème trim., p. 121-176

(7) Urrutibéhéty Cl. - 1993 - "Pèlerins de Saint-Jacques. La traversée du Pays-Basque, Biarritz" : J. et D. éditions

villages, aux même époques, incitait à entreprendre dans celui de Laàs une étude sur cet artisanat afin de pouvoir établir, si possible, des comparaisons entre ces centres de production.

Au cours du mois de Juillet 1993, une campagne de prospection a donc été décidée profitant de la présence, dans la commune, de Guides de France qui participaient, en priorité, à l'opération de nettoyage de l'ancienne église paroissiale. La prospection a néanmoins été conçue comme systématique et diachronique intégrant quelques jeunes et ciblant les traces de l'activité potière. Les mauvaises conditions de lisibilité du terrain (zone de maïsculture) en cette période ont limité le repérage des sites. Outre le ramassage de quelques silex, des éclats qui ne permettent pas de proposer une datation, de nombreuses informations ont pu être recueillies qui seront utiles à une prochaine campagne.

En ce qui concerne l'activité potière, si tous les fours portés sur le cadastre de 1827 ont disparu, une probable structure de cuisson et une ou deux tessonniers ont en revanche été repérées. Des enquêtes orales, les premiers dépouillements d'archives et l'inventaire de céramiques contemporaines conservées chez des particuliers nous ont permis de recueillir quelques informations sur ce centre potier (organisation sociale et économique, techniques des potiers, productions, etc.).

A l'occasion de ces recherches, nous avons appris, par ailleurs, l'existence de potiers au XIXème siècle dans la commune voisine de Montfort. L'hypothèse d'un centre potier regroupant au moins ces deux villages peut être émise au vu de la communauté de production que l'on pressent au regard des céramiques qui y étaient fabriquées.

Ces premiers éléments demandent maintenant à être complétés par des recherches supplémentaires.

Anne Berdoy

Gazoduc Lacq-Calahorra

La troisième campagne de prospection sur le tracé du gazoduc Lacq-Calahorra s'est déroulée entre les mois de Janvier et Mars 1993 faisant suite aux précédentes réalisées en 1991 et 1992 (Berdoy, 1991 ; Berdoy, Migeon, 1992).

En suivant le tracé des travaux de Lacq à Roquiague, on signale la présence d'un four à chaux sur la commune de Lagor, au lieu-dit "Tauzi". Le site se trouve à l'ouest de l'habitation et se matérialise par un talus surmonté d'une haie d'arbres. Vraisemblablement liées à l'activité de ce four, on trouve, dans les parcelles environnantes, deux zones d'extraction de calcaire plus ou moins conséquentes. Au lieu-dit "Bounife", au pied de la colline de "Sarradingue", sur la commune de Lagor, on a pu relever en coupe de fossé une superposition d'argiles rubéfiées et de tuiles type "Picon". Aucune structure bâtie correspondante ne peut être distinguée sur la surface de la prairie si ce n'est la ferme située à proximité.

A l'ouest de la ferme "Lucbéreille", sur la commune de Lagor, se trouve un coteau situé en position dominante sur Vielleségure. La plate-forme sommitale est de faible dimension et possède, partiellement, sur l'extrémité nord une levée de terre de trois à quatre mètres de hauteur. Le site peut correspondre à l'aménagement d'un système défensif matérialisé par une plate-forme isolée, un rempart et des versants de coteaux très abrupts.

Au sud du village de Vielleségure, lieu-dit "Castets", on note la présence d'une motte castrale de plan carré avec fossé attenant. Une ferme occupe actuellement la plate-forme. Sur la commune de Dognen, plusieurs trouvailles isolées de matériel lithique moustérien n'ont pas permis d'attester la présence d'un gisement de plein air. La présence d'outillage lithique sur les coteaux de Dognen et Ogenne est plutôt liée aux colluvions limoneuses superficielles

ou aux terrasses fluviales des stades glaciaires Würm I et Würm II.

Sur la commune de Jasse, au lieu-dit "Les Prébendes", se situe une petite presqu'île entre le gave d'Oloron et le Layon. Deux moulins hydrauliques se trouvent au nord de l'îlot, en aval du Layon, un autre sur la rive gauche du gave face à la presqu'île. La prospection aérienne a fait apparaître plusieurs anomalies sous la surface herbeuse de l'îlot : deux levées de terre sont contournées par un mur conséquent encore visible en élévation.

La prospection, ainsi que la surveillance des travaux dans le bois de "Toupières", sur la commune de Sus, n'ont rien révélé quant à une éventuelle occupation du site par des potiers. Le cadastre napoléonien a cependant montré l'existence d'une exploitation de marne en de nombreux points aux abords du bois.

Non menacée par les travaux du gazoduc, l'enceinte protohistorique de "Gastellaya" située à Hoquy, sur la commune de Cheraute, fut identifiée comme étant sans conteste un ouvrage d'époque protohistorique comprenant une série successive de levées de terre (remparts) et de fossés circulaires conséquents.

Wandel Migeon

Canton de SALIES-DE-BEARN

La ligne de coteaux qui s'intercale entre la vallée du Saleys, affluent du Gave d'Oloron au sud, et celle du Gave de Pau au nord, est parcourue par une voie de crête, Chemin royal à l'est, Chemin de Serre-Caute à l'ouest. Cette ancienne voie de circulation côtoie des croupes, traverse des zones planes ou en faible déclivité d'altitude modérée, certes, comprise entre 167 m à La Trinité et 118 m au point le plus bas sur la route Carresse-Lahontan mais dominant avec netteté les

basses plaines alluviales des Gaves et du Saleys, entre 50 et 12 m d'altitude. La vue est immense vers les Pyrénées, d'une part, depuis le Pic du Midi de Bigorre jusqu'à la Rhune, vers les coteaux de Chalosse d'autre part. A ces avantages topographiques s'ajoutent le sol poreux constitué par des épandages sableux et graveleux du Pléistocène inférieur (attribués au Günz), la proximité des gites à silex du Crétacé supérieur (Maestrichtien) et la présence de sources ou de ruisselets permanents à faible distance.

Dès les années 1960, avec les défrichements et l'extension de la culture du maïs, des vestiges préhistoriques mis au jour sont signalés par Claude Thibault dans sa thèse sur les terrains quaternaires du bassin de l'Adour et par R. Arambourou. La prospection systématique des zones labourées à l'occasion des travaux successifs de mise en culture au cours du printemps 1993 et pendant la belle saison a permis de localiser à côté de découvertes isolées en dehors de tout contexte, des ensembles d'outillage lithique et de débitage assez riches, correspondant à des ateliers de taille ou à des campements de plein air qui ont accueilli les groupes de chasseurs nomades depuis l'Archeuléen jusqu'au Paléolithique supérieur (Aurignacien notamment) en passant par un Moustérien à bifaces et à racloirs abondamment représenté, cultures confirmées par des pièces caractéristiques comme le biface acheuléen allongé à talon réservé. Sur les 7 km de crête prospectés, six stations témoignent de la pérennité de l'occupation humaine pendant le Paléolithique. Deux autres, dont une un peu à l'écart de la crête, sur un lambeau de terrasse mindélienne formant promontoire entre deux ravins, évoquent par leur matériel (haches en pierre polie à deux méplats, fragments de meules, pointe de flèche pédonculée, broyeur ou boucharde, grattoirs à front très large, galets à double encoche) les débuts de l'agriculture à la fin du Néolithique ou pendant le Chalcolithique et le Bronze ancien.

L'étude approfondie de ces ensemble d'outils et des matière premières utilisées devrait apporter des informations intéressantes sur la diffusion des cultures de la préhistoire et de leurs faciès particuliers, sur

la circulation, les échanges, les techniques de fabrication, etc.

Marcel Saule

Pays de Soule et Massif des Arbailles

Nous avons continué l'exploration des massifs karstiques de la Haute-Soule et des Arbailles, commencé la prospection de surface des collines de Basse-Soule, surveillé divers travaux (voirie, fondations, défrichements) et participé à deux études d'impact (révision du P.O.S. de Mauléon et aménagement des gorges de Kakoueta).

Partenariat

ARSIP, Association Ikherzaleak, Association Mountain's Ecosystems (N. Saint-Lèbe), Association Syndicale Autorisée, Basaburuko Kezentzat, CDS 64, Commission Syndicale du Pays de Soule, S.S.P.B., S.S.P.P.O., Bazaburuko Lezentzat, Ch. Meyier (localisation des sites) et O.N.F.

Zones prospectées

Différents secteurs ont été parcourus sur les communes de Sainte-Engrâce, Larrau, Mauléon, Viodos, Tardets, Barcus, Alos-Sibas-Abense, Alçay, Ossas-Suhare, Lacarry, Camou-Cihigue, Aussurucq, Ordiap, Hosta, Mendive, Béhorleguy, Lecumberry et Saint-Just-Ibarre.

Principales découvertes

Des tessons protohistoriques ont été repérés dans six nouvelles grottes. Un abri sous roche sépulcral et trois nouvelles tanières à ours en grotte ont été découverts. Environ 150 abris et grottes,

probablement utilisés à différentes époques, ont été topographiés bien qu'aucun vestige n'ait été vu en surface.

Etat des lieux

- Dolmen d'Ithé I : plusieurs mini-sondages clandestins ont été constatés.

- Grotte ornée Etxeberry : les visiteurs clandestins ont forcé à nouveau la fermeture. Dans la fissure ornée, le dos du bison a été maculé d'argile. Il ne restait déjà des 17 autres peintures que les relevés de G. Laplace (1951) et les photos de P. Boucher.

- Certaines grottes du massif des Arbailles sont surfréquentées en période estivale (dégradations, pollutions et désobstructions affectant des niveaux archéofunéraires).

Conservation et/ou valorisation du patrimoine archéologique

Le Syndicat Intercantonal du Pays de Soule et la Commission Syndicale de Soule ont sollicité la collaboration d'un conseil scientifique pluridisciplinaire en vue de mettre en place une politique cohérente et globale de protection, de valorisation et gestion du massif des Arbailles.

Perspectives

Nous espérons pouvoir développer, en partenariat avec le Service régional de l'Archéologie, le CDS 64 et les associations archéologiques locales, un programme collectif de recherche diachronique sur l'insertion humaine et animale dans les différents karsts des Pyrénées-Atlantiques.

Dominique Ebrard

Documents 1995
des **D**d'archéologie
Landes

Extrait de
Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes
tome 14, 1995

publié avec le concours
du Ministère de la Culture et de la Francophonie
du Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine
de la Société de Borda

PROSPECTION-INVENTAIRE DU TURSAN (Landes)

Premier bilan

Par Marie-Christine GINESTE (*)

Résumé : La prospection qui s'est déroulée en 1994 sur les communes de Castelnau-Tursan, Saint-Loubouer et Vielle-Tursan visait à combler les lacunes de l'inventaire des sites archéologiques du SRA⁽¹⁾ dans ce secteur des Landes, moins prospecté et par conséquent moins bien connu que d'autres. Si elle n'a pu retrouver aucun indice d'occupation gallo-romaine, elle a permis de mettre en évidence la relative densité des témoins de l'occupation médiévale et porté à notre connaissance de nouveaux sites préhistoriques, du Néolithique ou Bronze ancien, du Paléolithique supérieur, et du Paléolithique moyen et ancien.

La prospection, qui s'est déroulée en Tursan en 1994, avait pour objet de dresser l'inventaire archéologique diachronique d'un secteur englobant les trois communes de Castelnau-Tursan, Saint-Loubouer et Vielle-Tursan.

Ce territoire présente géologiquement un substratum argileux avec, localement, des dépôts de limons argilo-sableux du Riss et du Würm (1). Globalement, il se développe en un ensemble de collines délimitées -au nord par le ruisseau du Baziou, au sud par le Bas- et découpées par les affluents de ces derniers en lanières le plus souvent d'orientation nord-est / sud-ouest, ce qui a pu favoriser l'implantation des hommes du Paléolithique.

De fait, les sites des trois communes déjà recensés dans DRACAR (2) étaient pour l'essentiel des sites ou indices de sites du Paléolithique moyen ou ancien signalés par J.C. Merlet (cinq sites sur les huit déjà existants dans la banque de données informatisée du Service Régional de l'Archéologie, les trois autres sites pris en compte concernant les périodes néolithique et protohistorique).

En revanche, on pouvait noter dans DRACAR l'absence remarquable de sites gallo-romains ou médiévaux, peu explicable après la lecture des sources bibliographiques :

- E. Taillebois (3) signalait en 1889 un reste de

(*) Association des Fouilles Archéologiques Nationales

(1) SRA : Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine (DRAC) - 54, rue Magendie - 33074 BORDEAUX CEDEX

construction romaine sur la commune de Saint-Loubouer (Congrès archéologique de France de Dax et Bayonne).

- Par ailleurs, l'histoire du Tursan, sa proximité avec Saint-Sever, siège au X^{ème}-XI^{ème} du pouvoir politique de la Gascogne indépendante, le fait que le Tursan ait été entre 1032 et 1216 aux confins du Duché d'Aquitaine puis du royaume d'Angleterre, avant d'être mêlé comme l'ensemble des pays landais aux conflits opposant le Duc d'Aquitaine au roi de France, constituaient autant de faits laissant supposer que les carences de l'inventaire archéologique aquitain reflétaient davantage l'absence d'une prospection systématique que celle de témoins de l'occupation médiévale (4).

Dès lors, une prospection-inventaire sur ce territoire paraissait susceptible d'apporter un complément intéressant à la connaissance de ce secteur historiquement sensible de l'Aquitaine.

Méthodologie

Après étude des sources bibliographiques et iconographiques (cadastres anciens, photographies I.G.N.) relatives au Tursan, la prospection systématique au sol, combinée avec une enquête orale et une prospection aérienne de F. Didierjean, s'est effectuée sur les terrains labourés et dans les délais imposés par les cultures (pendant une quinzaine de jours à partir de l'apparition des maïs, le prospecteur peut éviter les jeunes plants et profiter d'une lisibilité maximale). Il faut considérer que le résultat obtenu n'est pas exhaustif ; certaines propriétés, encloses, n'étaient pas accessibles, et les prairies et zones boisées ne pouvaient révéler les sites que par des anomalies de relief.

Bilan

Les sites en élévation

La recherche des vestiges archéologiques en élévation s'est avérée la phase la plus fructueuse de cette prospection. Elle a permis de mettre en évidence un certain nombre de sites de hauteur, la plupart répartis le long de la vallée du Bas (commune de Vielle) :

- A Mongeon, le rebord d'une colline est naturellement entaillé perpendiculairement à son axe. L'action de l'homme a accentué ce fossé en le prolongeant sur presque toute la largeur du site. Il semble possible de parler de site défensif au regard de cet indice, mais le sommet du site, planté en vignes n'a pas livré d'éléments mobiliers en quantité suffisante pour permettre d'avancer une datation. Seuls des sondages archéologiques auraient une chance de résoudre cette incertitude.

- La motte médiévale de Jupouy domine la rive gauche du Bas. Elle était au Moyen-Age une des dépendances de la famille des Castelnau-Tursan (5). De forme tronconique, elle a conservé son fossé au nord et à l'ouest.

- Le site du Castera, à l'ouest du bourg de Vielle, présente une plate-forme naturelle d'environ un hectare, terminée à l'ouest par une motte connue sous le nom de motte romaine. La création d'un chemin, il y a quelques années, a partiellement endommagé cette dernière. Le site est, de nos jours, occupé par une exploitation avicole et ne livre aucun matériel en surface. Un palier d'un mètre de large, à deux mètres en contrebas de la plate-forme, longe le site dans sa partie sud. Peut-être faut-il y voir une ligne défensive. En tout cas, J. Gardelles (6) considérait que la motte romaine pouvait correspondre à l'emplacement du château de Vielle remis en 1279 à Pierre de Mauléon.

- A Pierrotte, dans un méandre du Bas, la prospection aérienne de F. Didierjean put déceler la



1



2

FIG. 1 - Localisation des principaux sites.

FIG. 2 - Le Castera à Vielle-Tursan.
(Cliché : M.-C. GINESTE)

trace d'une probable motte. La vérification au sol ne permet de discerner qu'un renflement assez vague -au plus, un dénivelé de 50 cm sur un diamètre d'une quinzaine de mètres- sans mobilier associé. Toutefois, la netteté du cliché aérien, le fait que la mémoire locale ait conservé le souvenir de cette butte, arasée il y a quelques années pour faciliter les labours, laissent peu de doutes sur la réalité de ce site.

- Sur le territoire de Saint-Loubouer, une autre motte domine la vallée du Baziou. Elle est de forme tronconique et a conservé à l'ouest et au sud le fossé qui l'entourait.

- Au nord-ouest du bourg, le site du Castera présente un bel exemple d'éperon barré. Il est délimité par un rempart de terre d'environ 200 mètres de long, 10 mètres de haut et 15 mètres à la base. Seuls un éclat de silex non identifiable et quelques tessons de céramique moderne ou médiévale ont été retrouvés en surface du site ; ils ne permettent pas de définir les périodes d'occupation du site. Comme à Mongeon, des sondages archéologiques seraient nécessaires pour espérer une datation.

- Enfin, à Castelnau, la motte castrale, siège de l'importante seigneurie du même nom, se situe au sud-ouest du bourg et surplombe le ruisseau du Lescoulis. Le tertre, dont le sommet a conservé les fondations du logis seigneurial, est entouré d'un espace labouré et surélevé par rapport au village. Il pourrait s'agir de l'ancienne basse-cour.

On dénombre donc un nombre relativement important de mottes : 5 sur le territoire reconnu ; il semble intéressant de noter ici que 4 d'entre elles sont en position dominante, 1 seule, celle de Pierrotte, se trouvant en fond de vallée. Ce positionnement privilégié sur des (7) sites naturellement escarpés semble correspondre à une tendance déjà observée dans la région aquitaine.

Les gisements de surface

La prospection des zones labourées a confirmé l'emprise des hommes du Paléolithique et du Néolithique ou Bronze ancien sur les points hauts des communes étudiées :

- Atelier de débitage du paléolithique moyen, et indices du paléolithique ancien et du Néolithique (ou Age des Métaux), non loin de Poulon à Vielle.

- Important atelier de taille de supports laminaires, certainement du Paléolithique supérieur, au nord du bourg de Vielle. Près de 400 pièces lithiques y ont été ramassées, produites pour la plupart dans un silex issu d'affleurements du crétacé supérieur, dont les plus proches exemples connus se trouveraient sur la commune de Montsoué, à environ 4,5 km de là. Le pourcentage d'objets finis, environ 1 % du débitage, permet de qualifier ce site d'atelier de débitage. Des objets isolés attestent sur le même site du passage des hommes du Paléolithique ancien et moyen, et du Néolithique (ou Age des Métaux) (8)

- Occupation avérée du Paléolithique ancien au Paléolithique supérieur (Acheuléen moyen et supérieur, Moustérien, Aurignacien) à l'est de Saint-Loubouer.

- A l'est de Castelnau, important site de plein air avec occupation du Paléolithique moyen, du Paléolithique supérieur et du Néolithique ou Bronze ancien (9).

- Et un peu partout sur les points hauts, des indices matérialisés par des éclats de débitage sans détermination chronologique possible.

La période protohistorique ne s'est pas enrichie de nouvelles découvertes. Les tumuli déjà connus au Trey, totalement arasés, ne sont plus perceptibles en surface et aucune trace d'habitat n'a été repérée sur les terrains prospectés.

De même, aucun indice concernant la période gallo-romaine n'a pu être détecté.

Conclusion

Ces résultats sont le reflet d'un inventaire limité dans le temps (un peu moins de 15 jours sur le terrain) qui avait pour objectif principal de compléter l'inventaire du Service Régional de l'Archéologie. La base DRACAR s'est enrichie d'une vingtaine de sites, plus de la moitié concernant la période médiévale jusqu'alors inexistante. Les données concernant les bourgs (10) n'ont pas été oubliées mais volontairement écartées de cette présentation car encore trop peu fournies pour être mentionnées.

Bibliographie

- (1) Thibault C. - 1970 - "Recherches sur les terrains quaternaires du bassin de l'Adour". Bordeaux : Université de Bordeaux I, *Thèse Sciences*, p. 588-598.
- (2) DRACAR : base de données informatique utilisée par le SRA pour l'inventaire des sites archéologiques.
- (3) Taillebois E. - 1889 - "Les vestiges gallo-romains dans le

département des Landes". Congrès archéologique de France, Dax, Bayonne. Paris, Caen : Picard et Delesque, p. 22.

(4) Marquette J. - 1983 - "Landes et Chalosse". Sous la dir. de S. Lerat. SNERD., t. I, p. 148-308.

(5) Abbé Lege - "Les Castelnau-Tursan". Aire-sur-l'Adour. 1887 : le 19 septembre 1501, Louis de Castelnau et Jean de Castelnau passaient un contrat de transaction au sujet de la seigneurie de Jupoy.

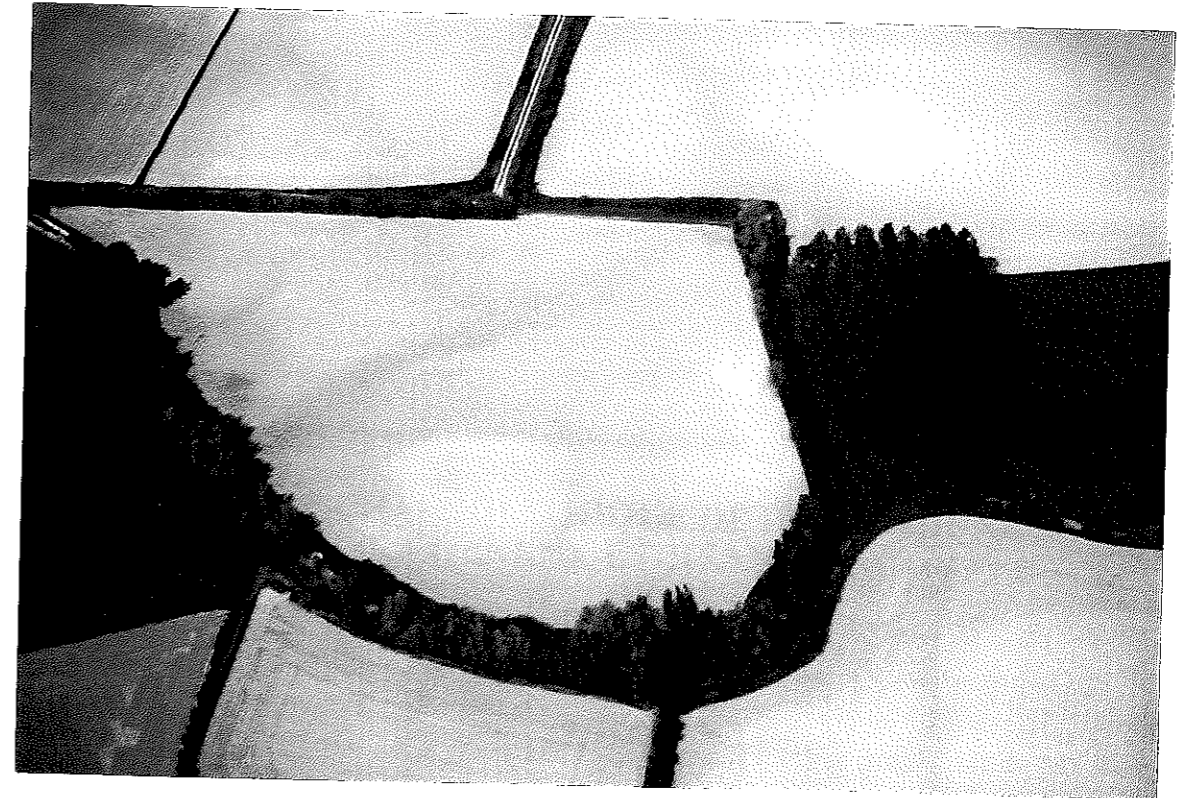
(6) Gardelles J. - 1972 - "Les châteaux du Moyen-Age dans la France du Sud-Ouest". Paris : Arts et Métiers graphiques, p. 233.

(7) Pesez J.P. - 1986 - "Conclusion : où l'on voit que le Sud ressemble au Nord, ce qui ne va pas sans poser quelques questions". *Aquitania*, Supplément 4, "Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen-Age entre Loire et Pyrénées". Bordeaux, p. 205.

(8) Etude du mobilier aimablement effectuée par J.C. Merlet (CRAL).

(9) Sites préalablement signalés par J.C. Merlet et vérifiés sur le terrain au cours de cette prospection.

(10) On signalera toutefois, à l'époque médiévale, l'existence de remparts à Castelnau et Saint-Loubouer dont il nous reste encore à étudier le tracé.



3



4

FIG. 3 - Site de PIERROTTE à Vielle-Tursan
(Cliché aérien de F. DIDIERJEAN)

FIG. 4 - LE CASTERA à Saint-Loubouer.
(Cliché aérien de F. DIDIERJEAN)

L'HABITAT CHALCOLITHIQUE DE LOUSTAOUNAOU A CANENX-ET-RÉAUT (Landes)

Par Bernard GELLIBERT (*) et Jean-Claude MERLET (**)

Résumé : Six unités d'habitation ont été fouillées sur le site de plein-air de Loustaounaou. Trois ont livré un intéressant mobilier céramique du chalcolithique. Le Campaniforme est attesté sur l'une d'elles par un décor au peigne associé à une vaisselle commune non décorée. Les deux autres, faite de vases décorés, ne peuvent être attribuées avec certitude au Campaniforme. Ces occupations, de superficie restreinte et sans traces de constructions, s'inscrivent dans un vaste ensemble de sites de cette période étudiés depuis 3 ans dans la partie méridionale des Landes de Gascogne.

La vaste zone sablonneuse des Landes de Gascogne reste encore aujourd'hui largement inexplorée. Afin de mieux préciser l'occupation humaine de cette région au cours de la préhistoire récente, un programme de prospections systématiques portant sur six communes de sa partie méridionale a été développé à partir de 1991.

La commune de Canenx-et-Réaut, située à 10 kilomètres au nord de Mont-de-Marsan est au centre du périmètre prospecté. Elle s'est révélée riche en occupations du chalcolithique et du Bronze ancien-moyen puisque 12 sites attribuables à ces périodes y ont été découverts, malgré le taux de boisement important du secteur qui restreint la surface accessible.

Nous sommes ici sur un plateau d'altitude moyenne 75 m, pratiquement à la ligne de partage des eaux entre les rivières Estrigon et Douze dont le cours est orienté nord-sud.

Ce plateau mal drainé était autrefois parsemé de nombreuses lagunes (plans d'eau circulaires peu profonds, de petites dimensions). Les lagunes sont aujourd'hui asséchées pour la plupart, ou en voie de l'être. Au paysage de lande rase, terrain de parcours des troupeaux de brebis, a succédé à partir du milieu du XIXème siècle la forêt de pins, résultat d'un boisement systématique.

Dans le sud de la commune, une fouille de sauvetage avait mis en évidence en 1991 plusieurs occupations du Bronze ancien-moyen au lieu-dit

(*) 227, avenue du Maréchal Foch - 40000 MONT-DE-MARSAN

(**) 19, rue des Moissons - 40180 NARROSSE

Grand Séouguès (Gellibert et Merlet, 1992). Mais la découverte lors de ces travaux de deux tessons provenant d'un grand vase décoré de bandes horizontales hachurées faites au peigne témoignait d'une présence campaniforme antérieure sur le site.

Au printemps 1993, un labour forestier mettait au jour au lieu-dit Loustaounaou, à 600 m à l'ouest du Grand Séouguès, des tessons de céramique. La nécessité d'une intervention rapide justifiait la réalisation d'un sauvetage, dont la proximité des deux gisements rehaussait l'intérêt (Fig. 1).

En préalable à la fouille, une prospection très minutieuse de la totalité des parcelles concernées par le semis (42 ha) confirmait la localisation étroite des concentrations de vestiges dans un espace en forme de croissant de 1,5 ha environ. Hors de cet espace, n'ont été découverts que trois points de concentration et quelques vestiges isolés. En même temps, l'emplacement de plusieurs anciennes petites lagunes était reconnu et la topographie de la zone précisée.

La fouille proprement dite, menée de novembre 1993 à janvier 1994, a permis d'étudier six des concentrations repérées, qui se sont révélées autant d'unités d'habitation. Il est apparu assez vite que ces unités, aux dimensions variables, bien séparées dans l'espace, n'étaient pas contemporaines les unes des autres. La typologie du mobilier céramique conduit en effet à distinguer deux phases d'occupation du site : le chalcolithique (les trois unités numérotées 1, 4 et 5) et le Bronze ancien (les trois unités numérotées 2, 3 et 6).

Chaque unité contenait un mobilier homogène et aucune n'a montré de mélange ou de superposition de sols d'occupation. Le niveau archéologique unique était à 40 cm de profondeur.

Il ne sera question dans cet article que des unités attribuées au chalcolithique, réservant pour une publication ultérieure les résultats de l'ensemble des fouilles.

A chaque unité a été affecté un numéro d'ordre et une désignation complémentaire fonction de sa localisation par rapport aux sillons du semis de pins, en allant du nord vers le sud. Ainsi, l'unité d'habitation n° 1 correspond-elle aux 25ème et 26ème sillons, d'où son identification complémentaire : S25/26.

Entre les unités n°s 4 et 5, il y a 40 m de distance et entre les unités n°s 1 et 4, il y a 160 m (Fig. 2).

Nous décrivons successivement le mobilier, essentiellement céramique, rencontré dans ces trois unités, abordant également l'interprétation culturelle de ce mobilier et l'organisation de l'espace habité.

L'unité d'habitation n° 1 (S25/26)

Elle s'étend sur 18 m² (25 m² fouillés) sans dessiner une forme géométrique bien déterminée.

55 tessons de céramique ont été relevés, provenant de sept vases au moins et un éclat de silex.

- Un tesson est décoré de trois lignes horizontales encadrant une ligne brisée (Fig. 3, n° 1). Il est assez mince (5 mm), de couleur rouge-orangé, et provient de la partie haute d'un grand vase. Le décor est fait au peigne. Ce type d'ornementation, qui se rattacherait à une phase plutôt avancée du Campaniforme, est connu dans d'autres régions : un motif presque identique figure sur un bol de l'habitat de La Balance à Avignon, dans le Vaucluse (Courtin, 1974).

- Un gobelet très fragmentaire a pu être restitué en entier (Fig. 4). Sa hauteur est de 23,3 cm ; le diamètre de la panse est de 19,7 cm et de 16,2 cm à l'ouverture. La panse est peu galbée, le fond est plat, le bord éversé. Il n'est pas décoré, mais porte sous le bord un cordon, ce qui est un trait commun à bon nombre d'exemplaires de cette période.

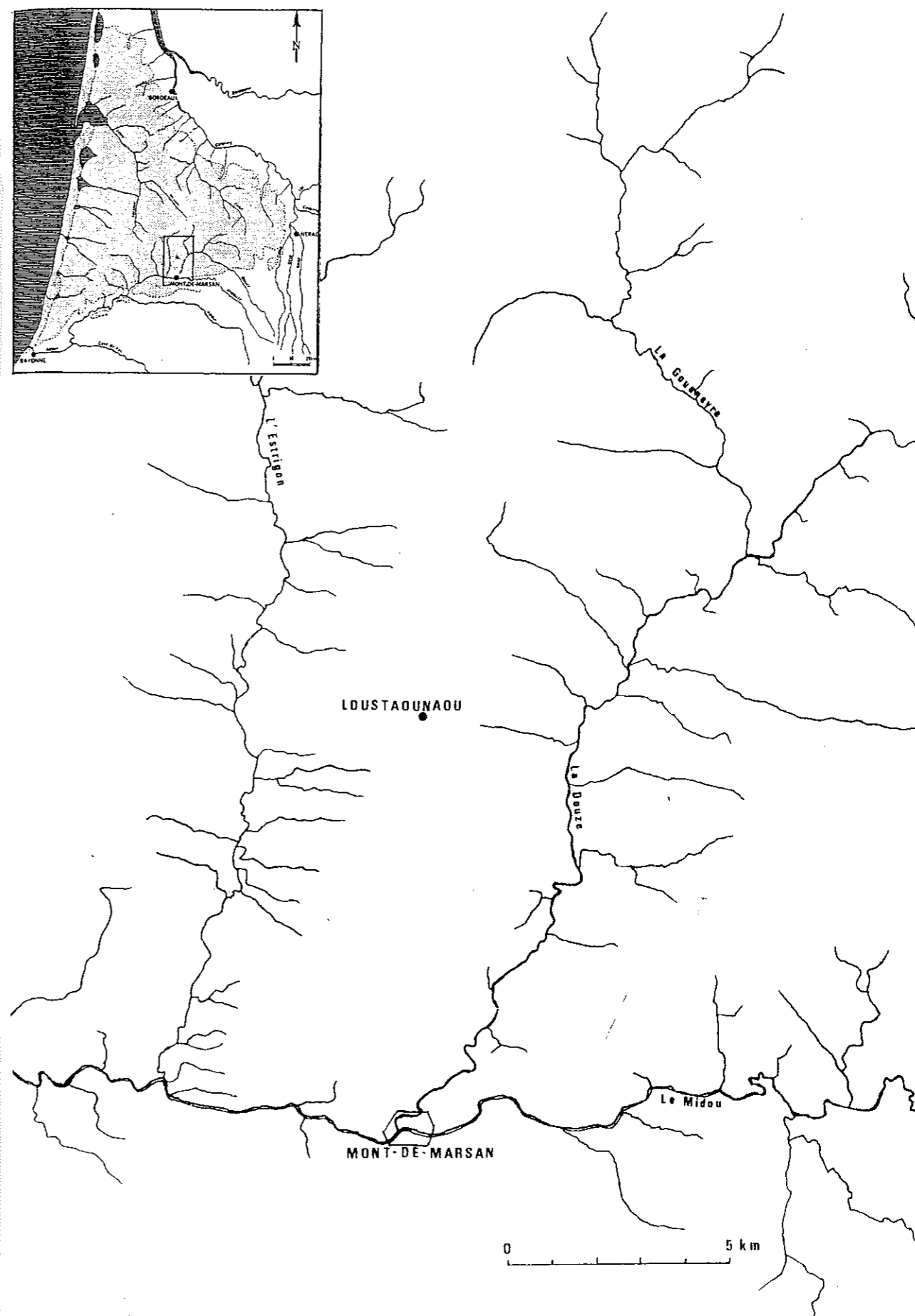


FIG. 1 - Carte de situation du gisement.

DÉPARTEMENT
LANDES
COMMUNE
CAIENX et RÉAUT

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
SERVICE DES OPÉRATIONS FISCALES ET FONCIÈRES
CADASTRE
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

8816 T
1 Sept. 1970
Section D
U^e Feuil
Echelle : 1/5000

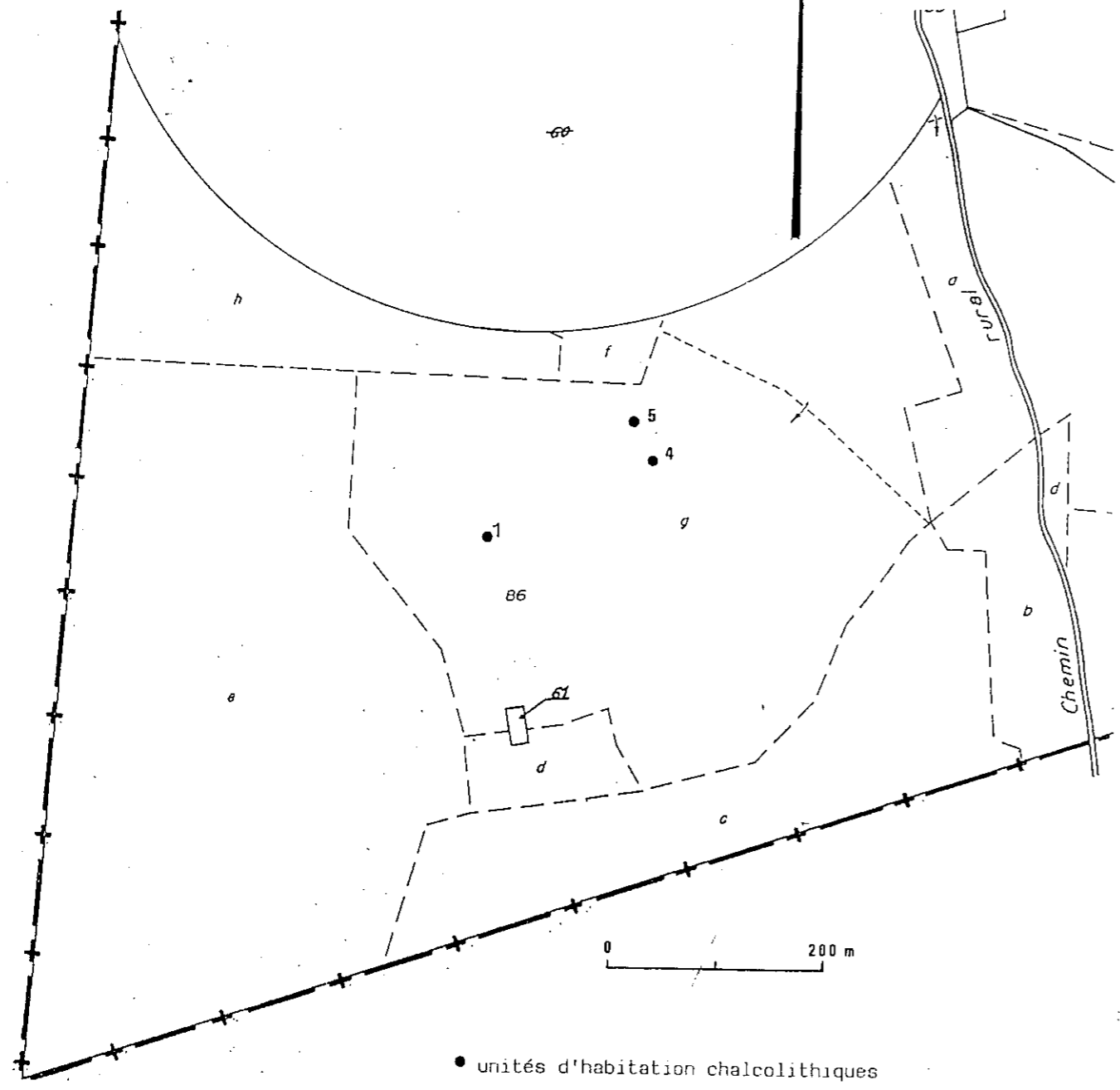


FIG. 2 - Plan de localisation des 3 unités chalcolithiques.

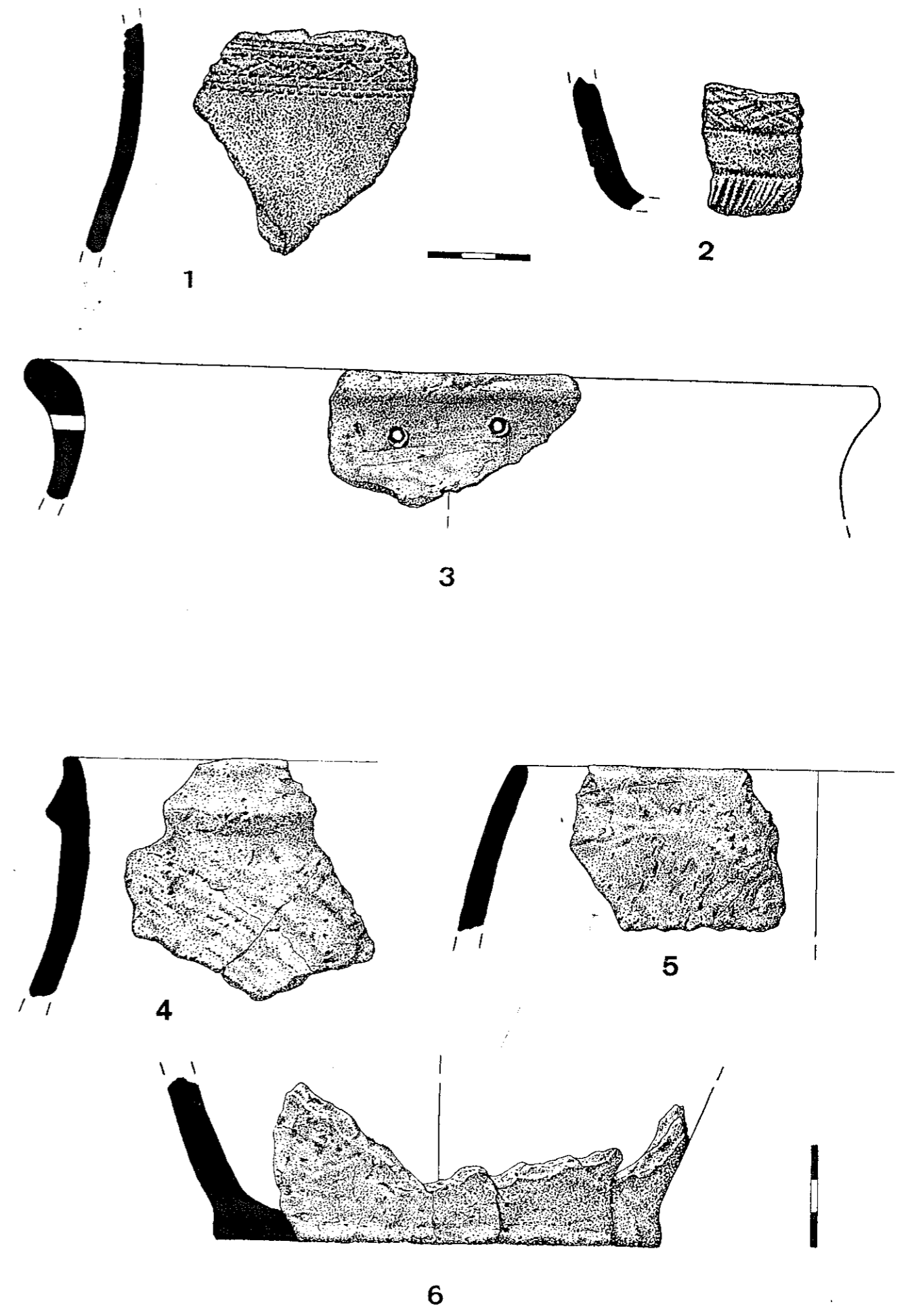


FIG. 3 - Unité d'habitation n°1 (S 25/26). Mobilier céramique campaniforme.
1 et 2. Tessons décorés au peigne. 3. Bord épaissi de grande jarre à perforations en ligne sous bord. 4. Bord de vase à cordons. 5. Bord de vase à ouverture rétrécie. 6. Fond plat débordant.

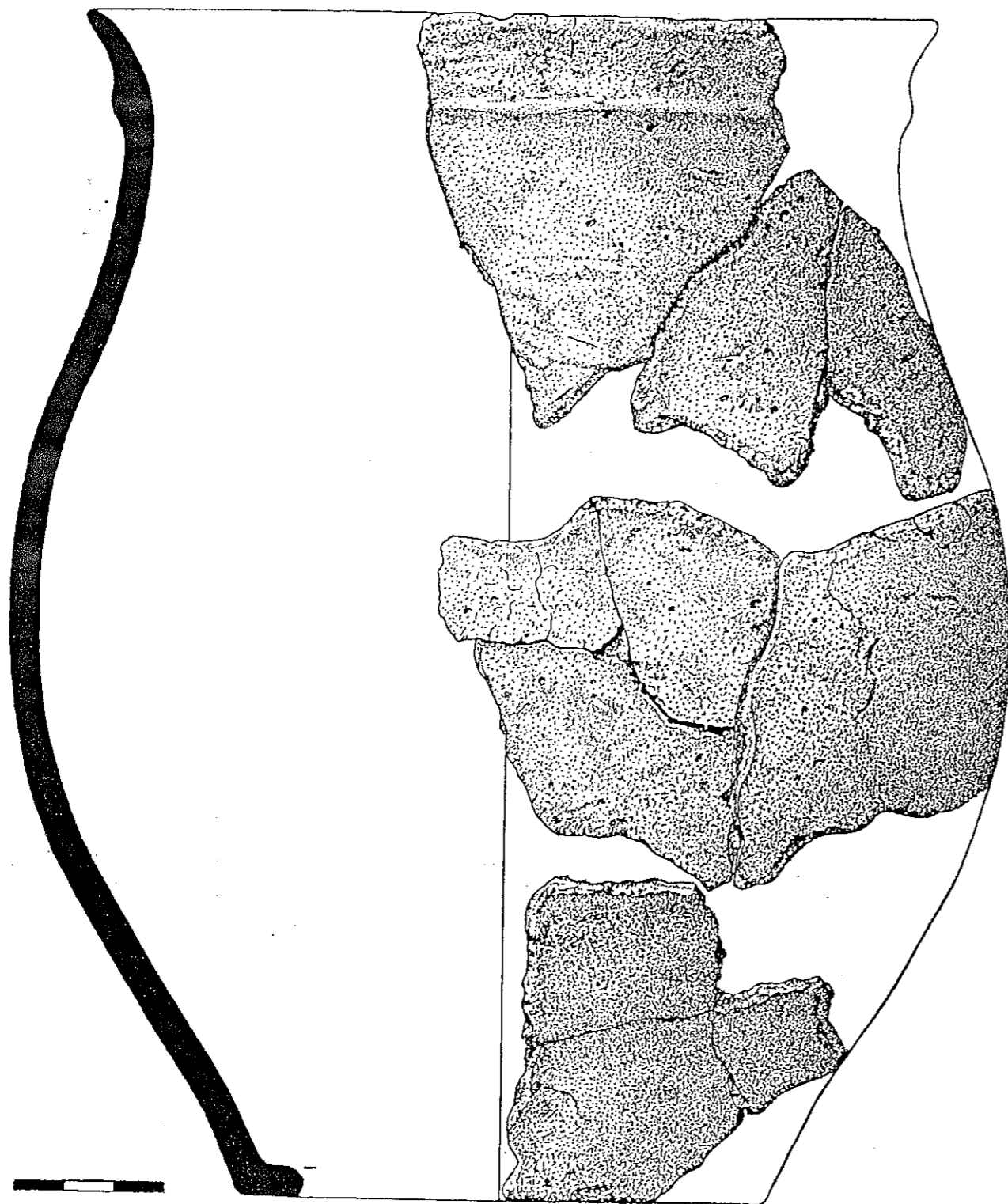


FIG. 4 - Unité d'habitation n° 1 (S 25/26).
Gobelet non décoré à cordon sous bord.

- Un tesson présente deux perforations alignées sous un bord éversé et épaissi de diamètre 23,6 cm. Il provient d'une grande jarre (Fig. 3, n° 3). C'est le quatrième site de ce secteur qui livre des fragments de grandes jarres à perforations préorales (Gellibert et Merlet, à paraître).

Parmi les autres tessons identifiables, il est à noter :

- deux fonds plats dont l'un (Fig. 3, n° 6), débordant, mesure 12,9 cm de diamètre ;

- un vase avec ouverture rétrécie, non orné, d'un diamètre à l'ouverture de 17,4 cm (Fig. 2, n° 5) ;

- un vase avec cordon sous bord, dont le diamètre n'est pas reconstituable (Fig. 2, n° 4).

Les autres tessons sont des fragments de panses ou de fonds plats. Quelques charbons de bois ont été recueillis, mais ils ne formaient pas foyer. Leur quantité est insuffisante pour permettre une datation radiocarbone.

Nous avons également figuré un autre tesson décoré qui, bien que recueilli en surface à quelques mètres de distance, pourrait provenir de cet ensemble. Il montre une bande remplie de hachures croisées et dans la partie inférieure des lignes verticales fortement imprimées, le tout fait au peigne (Fig. 3, n° 2). Ce tesson provient de la partie située près du fond d'un récipient dont la forme ne peut être reconstituée.

Malgré la superficie restreinte de cette unité, il y a là des éléments intéressants pour la connaissance du Campaniforme régional. L'association du tesson décoré au peigne avec un gobelet non orné peu galbé et avec une grande jarre à perforations préorales et des fonds plats rassemble des caractères considérés par certains auteurs comme traduisant des influences culturelles qui se seraient propagées à partir du bassin rhénan et du sillon rhodanien (Gallay, 1986). Mais le développement des recherches sur la façade atlantique

permet de s'interroger sur la nécessité de recourir à des origines lointaines pour expliquer leur présence dans les provinces occidentales. Pour sa part, J. Roussot-Larroque, rejetant l'hypothèse diffusionniste qui précède, n'hésite pas à voir dans le substrat du néolithique récent et final l'origine de la céramique commune campaniforme de la région (Roussot-Larroque, 1990). Quoi qu'il en soit, le décor au peigne et le gobelet peu galbé n'appartiennent certainement pas à la phase initiale du Campaniforme.

L'unité d'habitation n° 4 (S8/9)

Elle occupe 45 m² (fouillés : 75 m²). 832 tessons ont été relevés, provenant de 20 vases au moins.

Si aucun récipient n'est décoré, les formes sont très variées.

Une série de bols et écuelles possède une paroi fine (6 mm), avec l'intérieur bien lissé de couleur noire :

- Une écuelle, dont manque le fond, porte un bouton de préhension. Le diamètre de l'ouverture est de 13,8 cm (Fig. 6, n° 1) ;

- Un bol avec un fond plat dont subsiste l'amorce, a un diamètre de 12,6 cm à l'ouverture (Fig. 6, n° 3) ;

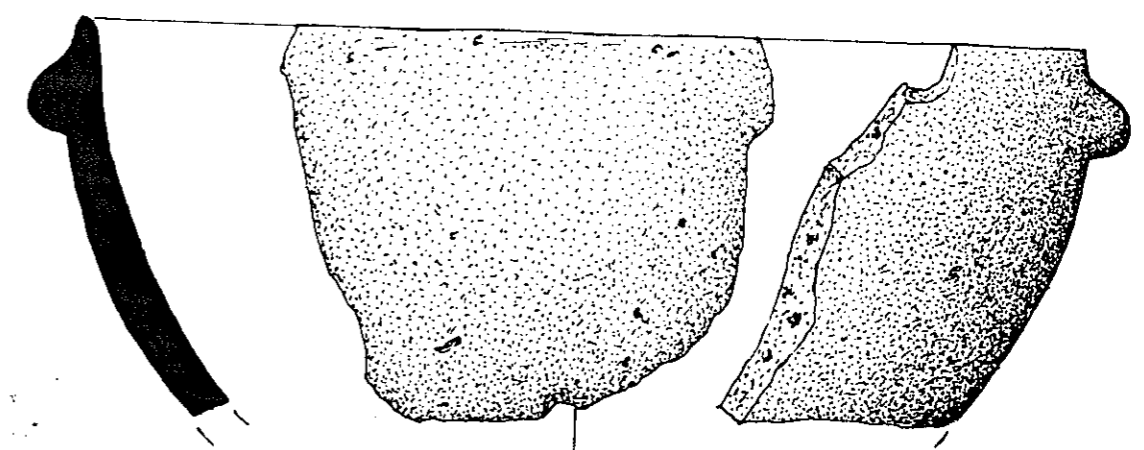
- Une petite écuelle à carène a un bord très fin. Son diamètre est de 11,6 cm à l'ouverture (Fig. 6, n° 3).

La vaisselle fine est encore représentée par des récipients de forme hémisphérique :

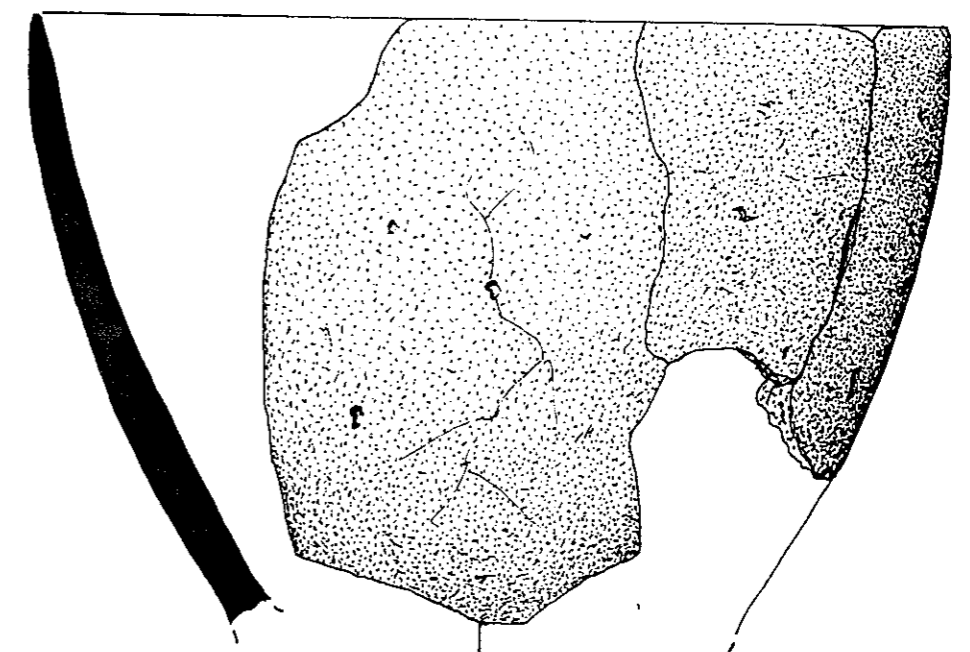
- Un vase à bord ouvert, avec un très discret tétou fait par un simple pincement de la pâte, a un diamètre d'ouverture de 14,1 cm (Fig. 7, n° 1) ;



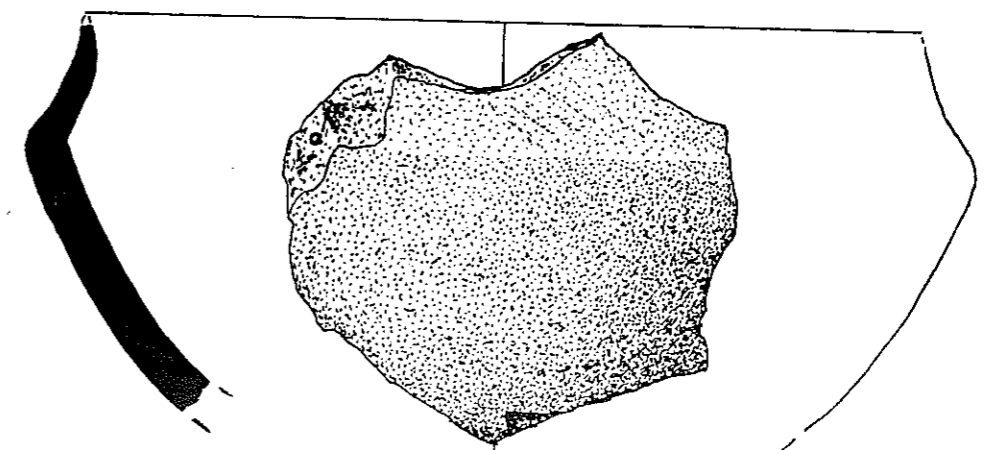
FIG. 5 - Unité d'habitation n° 4 (S 8/9).
Plan de répartition du mobilier archéologique.



1



2



3

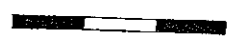


FIG. 6 - Unité d'habitation n° 4 (S 8/9)
1. Ecuelle à bouton. 2. Bol. 3. Petit vase caréné.

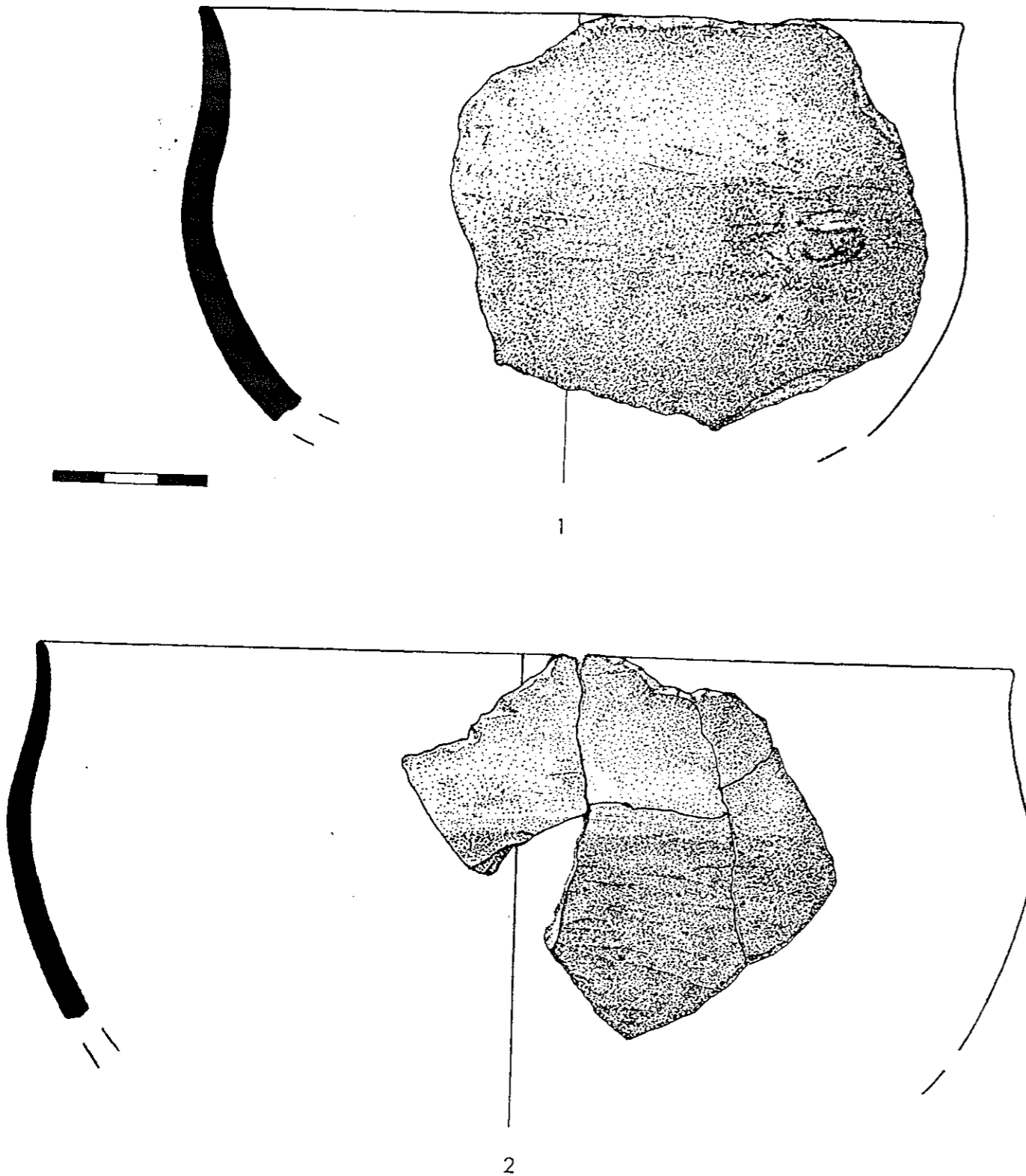


FIG. 7 - Unité d'habitation n°4 (S 8/9).
1 et 2. Vases pansus.

- Un autre, de même forme, à la paroi très fine (4 mm), est d'un diamètre supérieur : 18,1 cm à l'ouverture (Fig. 7, n° 2) ;

- Un troisième, semblable aux précédents, d'un diamètre à l'ouverture de 18,6 cm, est plus grand. Son fond est presque rond, seulement légèrement aplati à la base (Fig. 8, n° 1).

Une anse en boudin (Fig. 9, n° 1) provient du bord d'une tasse évasée.

A côté de cette vaisselle fine, coexiste une céramique d'usage, plus grossière :

- Un grand vase à bouton de préhension, à parois épaisses (10 mm) a un diamètre d'ouverture de 18,7 cm (Fig. 8, n° 2) ;

- Un grand vase à ouverture rétrécie, d'un diamètre de 22 cm, a cependant une paroi plus fine (6 mm) (Fig. 8, n° 3) ;

- Plusieurs vases à bords amincis, à ouverture rétrécie reproduisent à peu près les mêmes formes (Fig. 9, nos 3 et 4) ;

- Les fonds ronds sont assez nombreux et dominent les fonds plats ;

- Plusieurs grandes jarres à parois épaisses, à fond plat légèrement débordant, sont dépourvues d'ornementation.

Le mobilier lithique est pauvre et se réduit à quelques éclats de silex.

Le plan de répartition du mobilier archéologique (Fig. 5) fait apparaître une nappe de forme rectangulaire de 9 m de long sur 4,5 m de large, orientée ouest-est dans son grand axe. La densité des vestiges est importante dans la partie ouest où, sur quelques m², sont concentrés notamment tous les récipients fins. A 4 mètres à l'est de cette partie, gisaient les débris de cinq grandes jarres (environ 40 à 50 cm de haut)

écrasées sur place. Cette différenciation spatiale dans la nature des récipients correspond à une différenciation des fonctions domestiques des deux zones. La première, avec la vaisselle fine, est une aire de vie autour du centre de l'habitation ; la seconde pourrait avoir été une aire de stockage de denrées, les grandes jarres servant vraisemblablement à cet usage.

Mais aucune trace d'une éventuelle construction n'a été décelée ; pas de structure de combustion non plus. Il n'est donc pas possible d'aller plus loin dans l'analyse de l'organisation des vestiges.

Cette unité a donc fourni un ensemble de mobilier céramique attribuable au chalcolithique. Il présente des affinités avec ceux des campements de la La Hubla secteur 2, à 2,5 km au nord (Gellibert et Merlet, 1994) et de Saint-Rémy à 7 km au nord-est (Gellibert et Merlet, à paraître), mis à part l'absence de vases à perforations préorales.

Faute de vases décorés, son appartenance au Campaniforme reste à démontrer.

L'unité d'habitation n° 5 (S2/3)

Elle couvre 40 m² (fouillés : 52 m²). 168 tessons ont été relevés, provenant de 13 vases au moins.

Aucun récipient n'est décoré. Formes fines et plus grossières coexistent.

La vaisselle fine comprend des gobelets à parois minces (Fig. 10, nos 1 et 2), un vase à bord droit (Fig. 10, n° 6) et des écuelles (Fig. 10, nos 3 et 4).

Dans les formes plus grossières, on peut identifier :

- Une terrine avec légère carène dans la partie haute (Fig. 11, n° 1). L'ouverture, légèrement rétrécie, a un diamètre de 16,3 cm ;

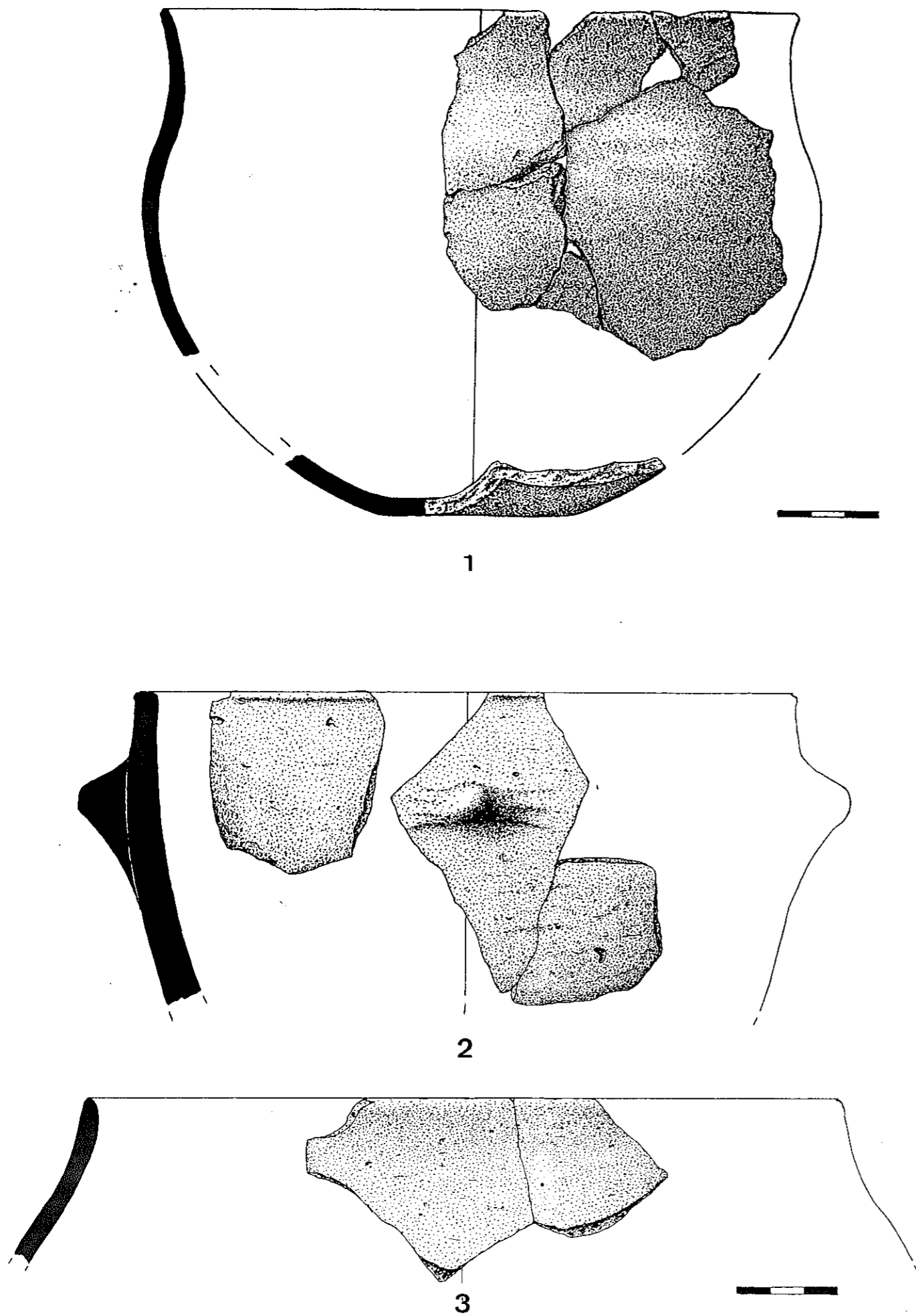


FIG. 8 - Unité d'habitation n°4 (S 8/9).
 1. Vase pansu. 2. Terrine avec bouton de préhension.
 3. Vase à ouverture rétrécie.

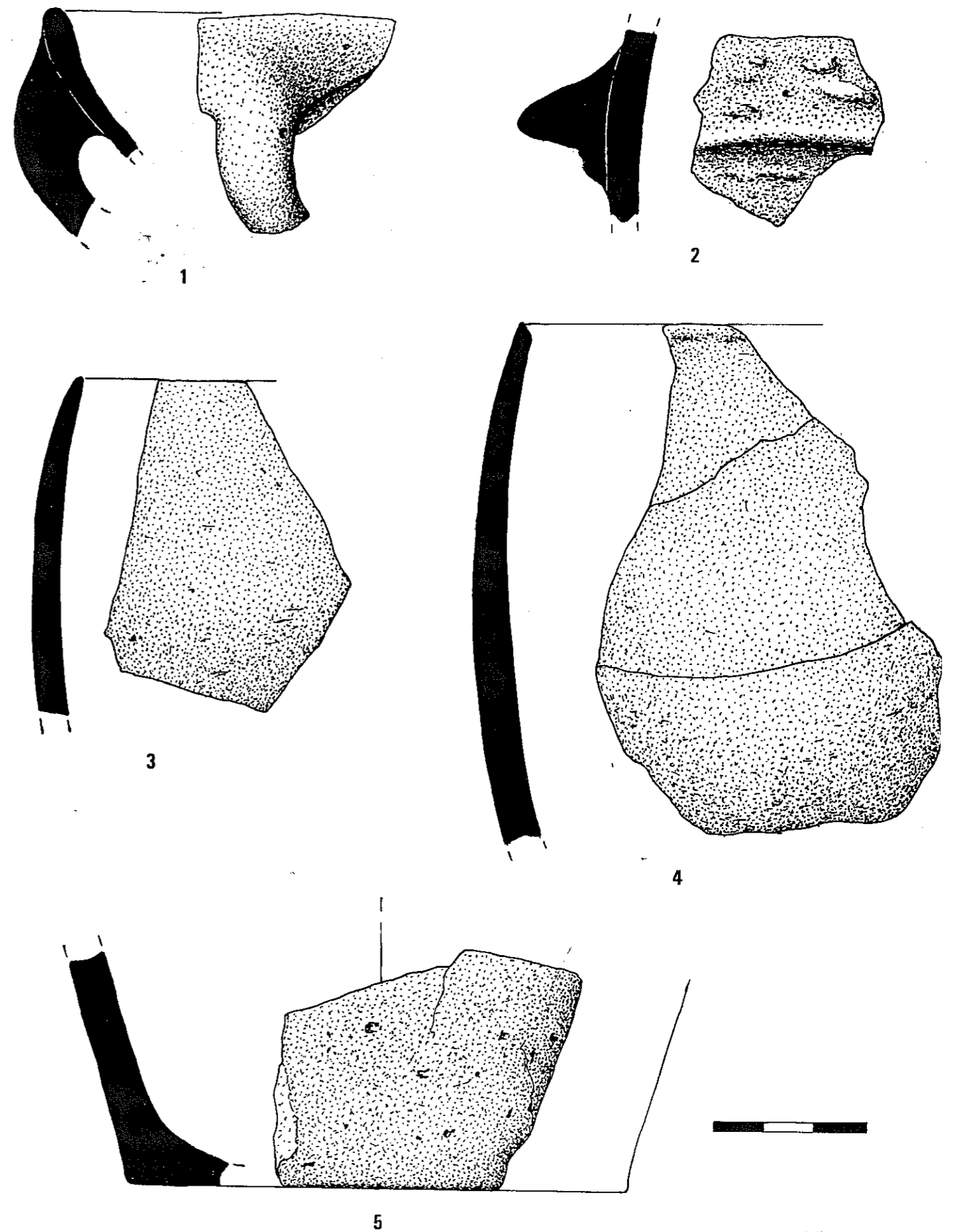


FIG. 9 - Unité d'habitation n°4 (S 8/9)
 1. Anse en boudin. 2. Oreille de préhension.
 3 et 4. Vase à fond fermé. 5. Fond plat.

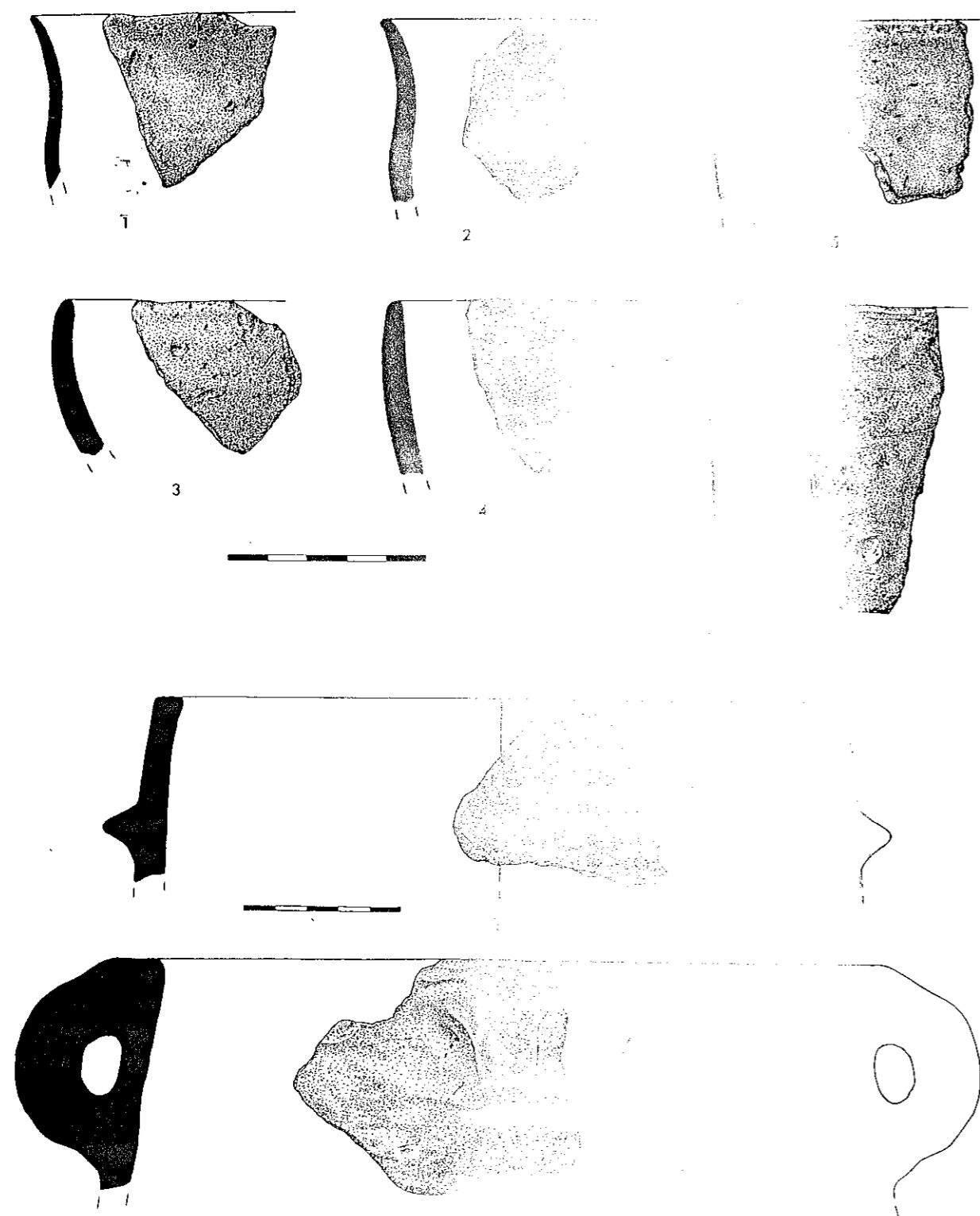


FIG. 10 - Unité d'habitation n° 5 (S 275).

1 et 2. Bords de gobelets. 3 et 4. Bords d'épauils. 5. ... à fond aplati.
6. Vase droit à paroi fine. 7. Grande jarre à téton de préhension.
8. Grande jarre avec anse sous le bord.

- Une autre, de plus grande taille, a le bord épais. L'ouverture, également rétrécie, a un diamètre de 16,3 cm (Fig. 11, n° 2) ;

- Un grand vase avec téton de préhension mesure 21 cm de diamètre à l'ouverture (Fig. 10, n° 7). Deux autres, du même style, n'ont pas été dessinés ; -

- Une anse assez forte est placée sous le bord d'un vase de 24,5 cm à l'ouverture (Fig. 10, n° 8) ;

- Un récipient à bord aplati, dont le diamètre n'est pas restituable, a une paroi épaisse (Fig. 10, n° 5).

Parmi les grands récipients, le plus remarquable est la découverte de fragments importants d'une jarre haute de 44,4 cm, avec un grand fond plat, des parois peu pansues et un bouton dans la partie haute. Les parois sont lissées extérieurement à la main (Fig. 12). Au milieu des fragments en place, gisait un couvercle-bouchon entier que nous n'avons pas représenté ici.

Pour quels motifs des fragments aussi importants de cette jarre se sont-ils conservés intacts alors que les milliers de tessons que nous ont livrés les gisements de ce secteur sont plutôt réduits ? Il est évident qu'elle a été écrasée sur place. Par son volume, on peut penser qu'elle servait au stockage, mais l'examen de l'intérieur des parois n'a rien révélé de son contenu dont toute trace a disparu.

Il faut signaler aussi une fusaiöle en terre cuite, qui vient démontrer la pratique d'une activité de tissage.

L'originalité de cette unité tient enfin dans la présence d'un outillage en silex de qualité, alors que celui-ci est absent sur les autres unités. Cet outillage comprend :

- une armature foliacée à retouches bifaciales, en silex jaune (Fig. 13, n° 1), d'une longueur de

5,3 cm, pointue aux deux extrémités à l'origine,

- un grattoir sur lame (Fig. 13, n° 2),

- trois grattoirs circulaires sur éclats (Fig. 13, nos 3, 4 et 5),

- un racloir, mesurant 6,9 cm, avec quelques retouches sur la face ventrale (Fig. 13, n° 6). Cette pièce rappelle des exemplaires de Bretagne-de-Marsan (Causse, 1986) et de Sainte-Eulalie-en-Born (Merlet, 1991).

Aucun aménagement tel que trou de poteau, fosse, fossé, n'a été observé. Rien non plus qui attesterait de l'élévation d'une construction. Mais nous sommes dans un pays de sable. Il faut envisager des constructions en matériaux périssables qui n'auraient pas laissé de traces. Les cabanes chalcolithiques connus ailleurs laissent une large place à l'adaptation aux ressources de l'environnement : pierres, galets, bois, argile.

Les dimensions de chaque unité (18 m², 45 m², 40 m²) correspondent à la surface d'épandage des déchets. Les plans de répartition des vestiges ne suffisent pas à nous renseigner sur la forme précise de l'habitation, ils donnent seulement une indication vague sur sa taille.

Quelle liaison établir entre les trois unités ? Leur contemporanéité, même relative, est difficile à démontrer, la typologie de la céramique n'étant pas un marqueur suffisamment fiable. Les productions céramiques de Loustaounaou n'offrent pas de véritable originalité par rapport au fonds commun chalcolithique européen.

Pour le Campaniforme, sur 23 sites recensés en Aquitaine, on ne comptait que sept habitats (Roussot-Larroque, 1990), et encore s'agit-il le plus souvent de ramassages de surface. Il faudra donc attendre de disposer d'un registre plus important au plan régional pour pouvoir mieux situer les documents de Loustaounaou.

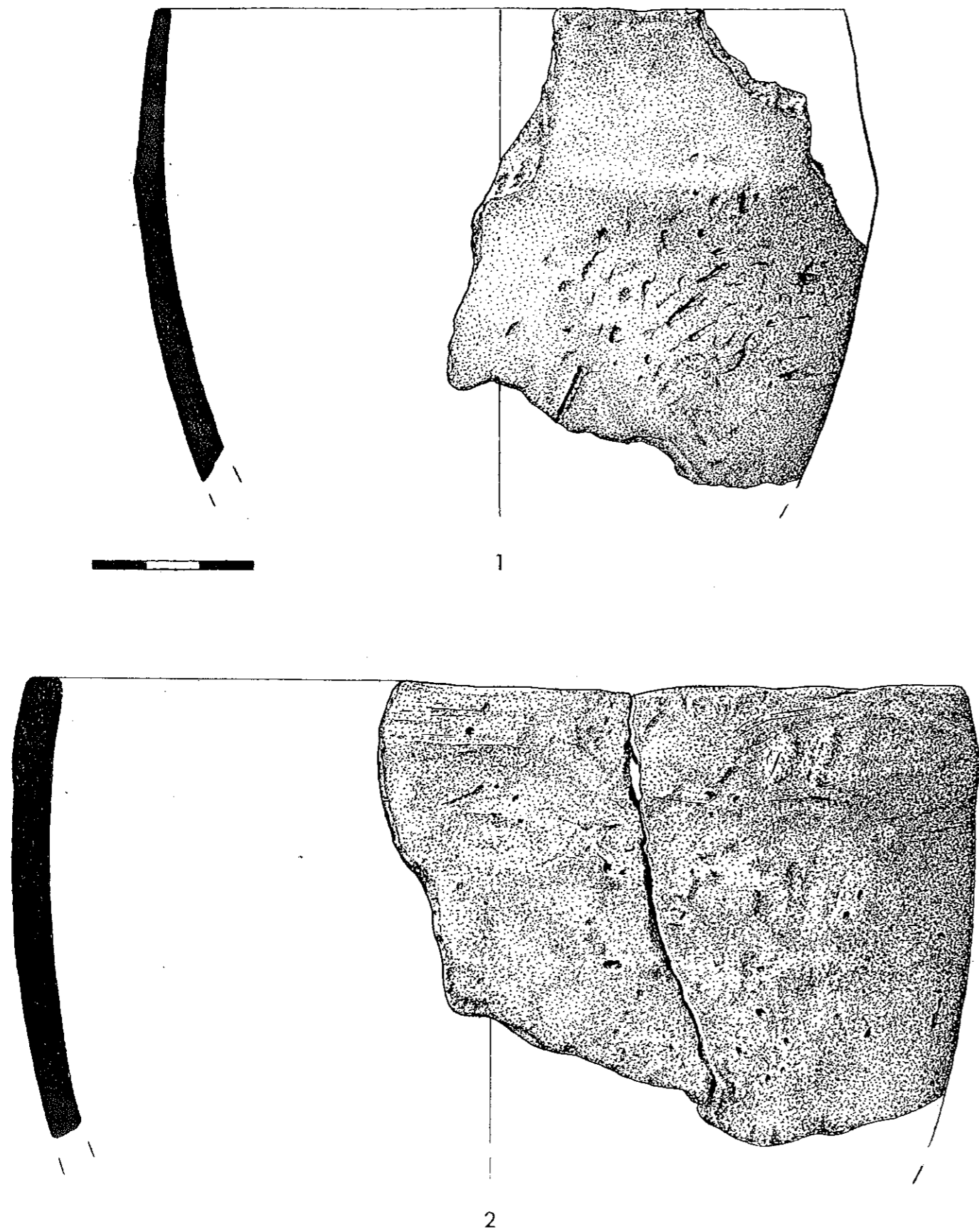


FIG. 11 - Unité d'habitation n° 5 (S 2/3)
 1. Terrine avec légère carène. 2. Terrine à bord droit.

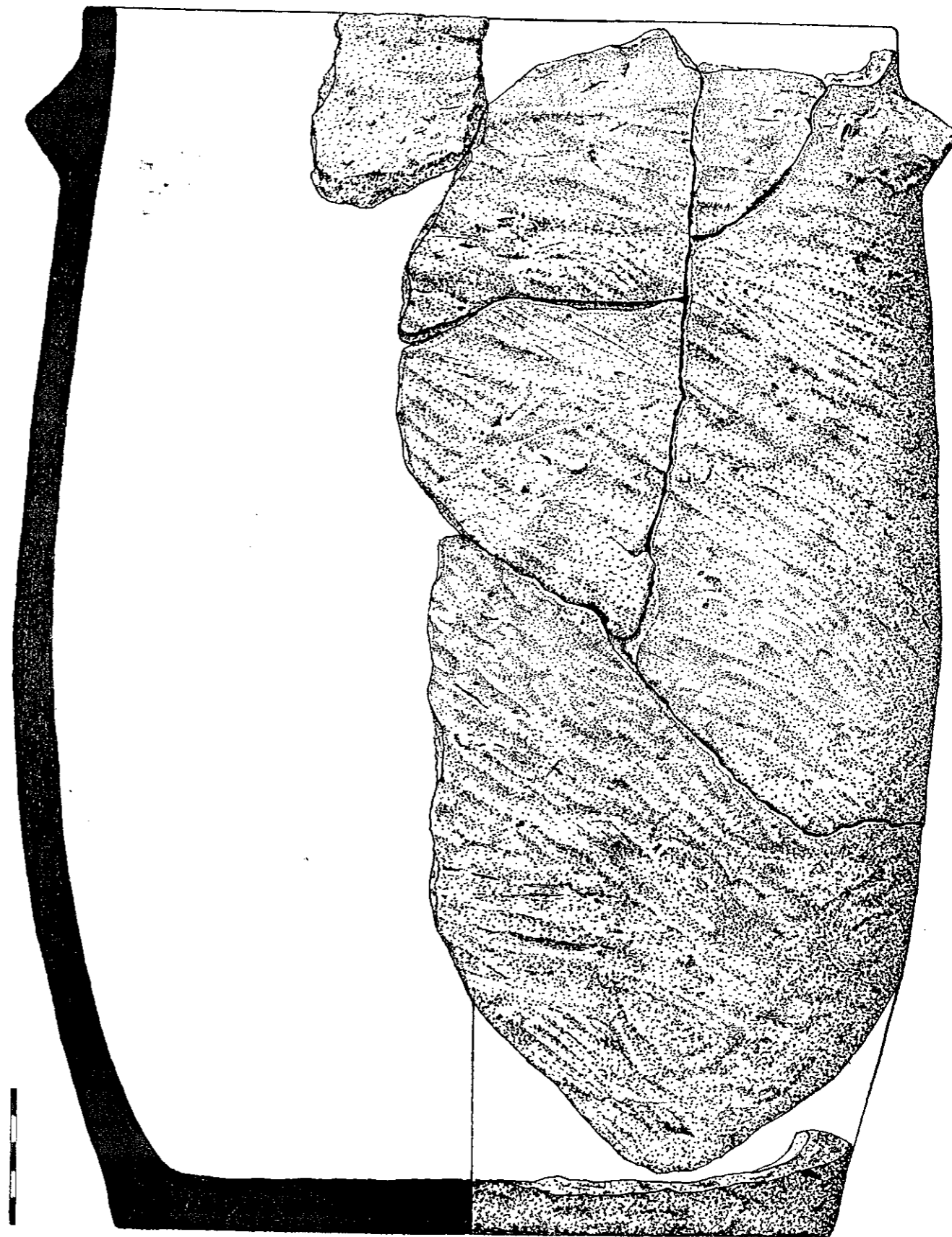


FIG. 12 - Unité d'habitation n°5 (S 2/3).
 Grande jarre à fond plat.

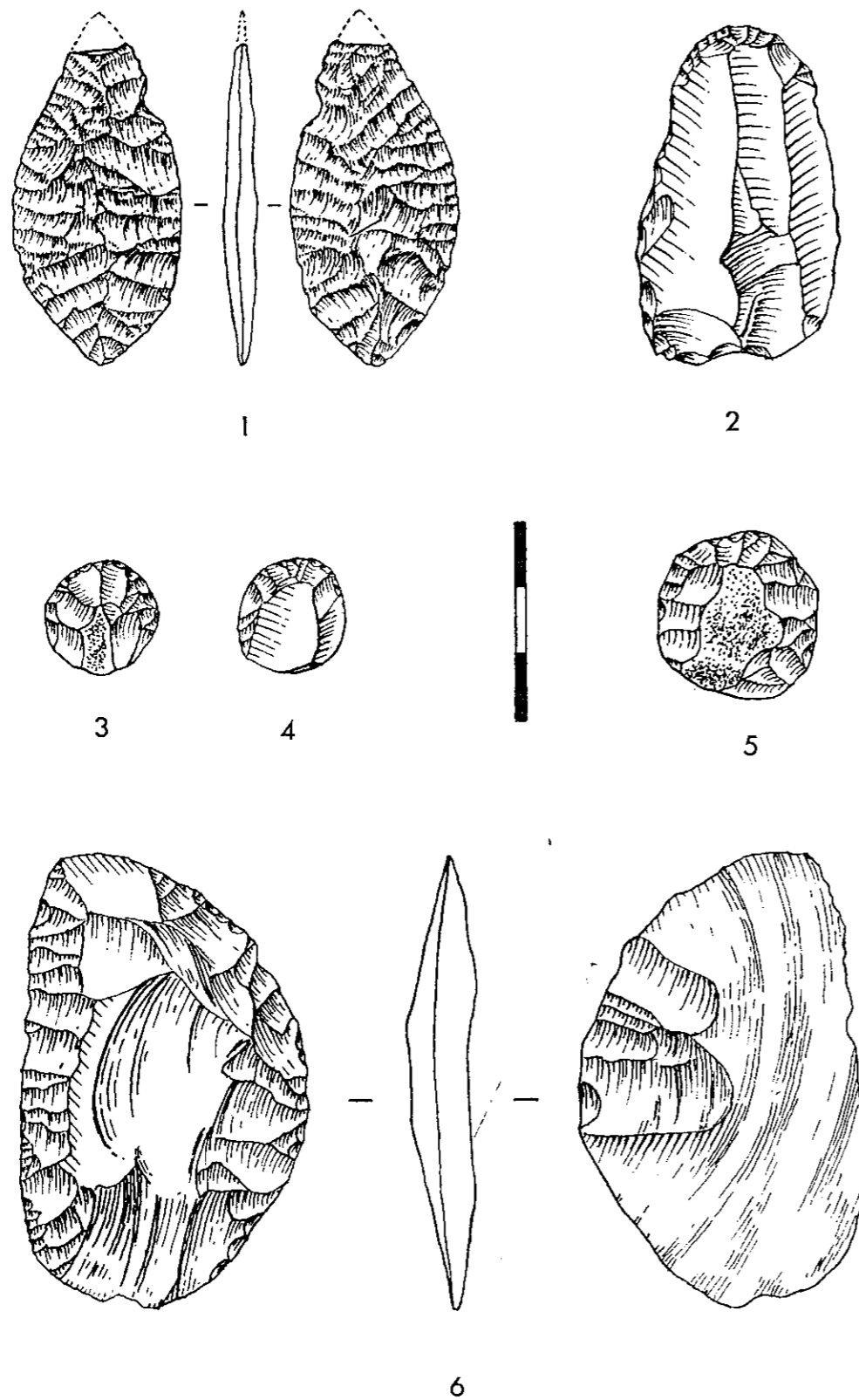


FIG. 13 - Unité d'habitation n° 5 (S 2/3). Mobilier lithique.
 1. Armature foliacée. 2. Grattoir sur lame. 3 à 5. Grattoirs circulaires.
 6. Racloir

Existe-t-il d'autres habitations entre celles qui ont été fouillées qui n'auraient pas été mises au jour par le labour ? L'espace entre les unités a été exploré par une prospection minutieuse et renouvelée et par des sondages : ces travaux se sont avérés négatifs. On ne peut toutefois exclure que de telles unités existent, tant à l'intérieur de l'espace en forme de croissant de 1,5 ha que sur les 42 ha du semis.

D'autre part, le site du Grand Séouguès n'est séparé de Loustaounaou que par un bois de pins. Ce bois empêche d'avoir une vision de l'occupation du sol sur une zone continue de 200 ha, mais on peut raisonnablement penser qu'il n'y a pas de solution de continuité entre les deux sites. Dès lors, il convient de se demander quelles sont les raisons qui ont conduit les hommes à s'établir sur ce terrain dominant légèrement des zones marécageuses au sud et au nord, en une succession d'installations s'étalant entre le chalcolithique et le Bronze moyen.

La confrontation des données de la fouille de Loustaounaou à celles d'autres unités chalcolithiques dans le même secteur géographique et dans l'ensemble de l'Aquitaine devrait permettre de mieux cerner les caractéristiques de la production céramique régionale et d'avancer quelques hypothèses sur le mode de vie des populations locales de l'époque.

Bibliographie

Barge-Mahieu H. - 1992 (sous la direction de) - "Le Campaniforme dans le Midi de la France". Origine et identité culturelle. Etudes et Prospectives Archéologiques, Marseille, 94 p.

Causse F. - 1986 - "Habitats post-glaciaires à Bretagne-de-Marsan. Néolithique et Chalcolithique dans les Landes et en Béarn". Centre de Recherches Archéologiques sur les Landes, Dax, p. 33-38

Courtin J. - 1967 - "Datations de la culture du vase campaniforme en Provence". *Bull. Soc. Préhist. Française*,

T. 64, p. 99-101

Courtin J. - 1974 - "Le Néolithique de la Provence". Mémoire de la Soc. Préhist. Française n° 11, éd. Klincksieck, Paris, 359 p.

Gallay A. - 1986 - "Autonomie du Campaniforme rhodano-rhénan. La question de la céramique domestique". *Le Néolithique de la France. Hommage à G. Bailloud*, Paris, Picard, p. 431-446

Gellibert B., Merlet J.C. - 1992 - "L'habitat protohistorique du Grand Séouguès à Canenx-et-Réaut. Fouilles 1991". *Bull. Soc. Borda*, p. 219-242

Gellibert B., Merlet J.C. - 1994 - "La fouille de La Hubla à Canenx-et-Réaut (Landes)". *Bull. Soc. Borda*, p. 93-107

Gellibert B., Merlet J.C. - 1995 A paraître - "Le campement chalcolithique de Saint-Rémy à Maillères (Landes)". *Bull. Soc. Borda*

Jolibert B. - 1988 - "Le gisement campaniforme de Muret (Haute Garonne)". *Archives d'Ecologie Préhistorique*. E.H.E.S.S., Toulouse, 8, 135 p.

Merlet J.C. - 1991 - "L'occupation préhistorique en Pays de Born du mésolithique à l'âge du Bronze". Actes du colloque sur le littoral gascon et son arrière-pays (Arcachon, 27-28 Oct. 1990). *Soc. Hist. et Archéo. d'Arcachon et Pays de Buch*, p. 181-192

Roussot-Larroque J. - 1990 - "Paradigmes perdus, paradigmes retrouvés... Le Campaniforme atlantique et les sociétés du Néolithique final de l'ouest". *Rev. Archéo. de l'ouest*, supplément n° 2, p. 189-204

Roux D. - 1986 - "Un ensemble de matériel campaniforme dans le tumulus A de la nécropole d'Agès (Monségur, Landes). Néolithique et Chalcolithique dans les Landes et en Béarn". Centre de Rech. Archéol. sur les Landes, Dax, p. 17-24

Treinen F. - 1970 - "Les poteries campaniformes en France". *Gallia-Préhistoire*, vol. 13, T. I, P. 57-107 et T. II, p. 263-332

DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES RECENTES A MONT-DE-MARSAN (Landes)

Par Sylvie RIUNE-LACABE (*)

Résumé : En préalable au projet d'extension des bâtiments de la Trésorerie Générale, une fouille archéologique de sauvetage financée par le Ministère du Budget s'est déroulée à Mont-de-Marsan au printemps 1994. Cette opération a permis de mettre l'accent sur des points de l'histoire de la ville dont certains aspects sont encore très mal connus. Pour la première fois les vestiges d'un habitat gallo-romain à pans de bois ont été exhumés. Nous en savons désormais plus sur la construction du rempart médiéval qui protège la ville ; la présence d'une sépulture de nouveau-né en milieu d'habitat au XIV^{ème} siècle est aussi un fait nouveau pour la région. Enfin nous avons suivi la mise en place d'un habitat en dur au XVI^{ème} siècle, son occupation, les modifications qu'il a subi jusqu'au XVIII^{ème} siècle, les foyers aménagés en intérieur, les fosses, les latrines ou les égouts que l'on a creusés en extérieur, l'aménagement des terrains au sud de l'enceinte à partir des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles... Pour conclure, une intervention qui, si elle ne bouleverse pas notre connaissance de l'histoire de la ville, nous assure que le sous-sol montois a encore beaucoup à livrer.

En guise de préambule...

Notre intervention s'est inscrite dans le cadre du projet d'extension des bâtiments de la Trésorerie Générale et a porté sur une surface totale de près de 350 m², au n° 27 de la rue Armand Dulamon. Le projet incluant la destruction préalable d'une partie de l'habitat implanté de longue date sur le site, impliquait également l'arrachement de ses sols en rez-de-chaussée (parquets et carrelages). Les ni-

veaux archéologiques étant enfouis à quelques centimètres sous les sols actuels, ces travaux d'arrachements ont détérioré les couches supérieures du sous-sol et nous ont privés de l'observation d'une partie des strates d'époques médiévale et moderne.

Afin de faciliter l'enregistrement et la lecture des données de fouille, nous avons découpé le site en zones et secteurs. Chaque unité stratigraphique (U.S.) porte un numéro d'ordre dont le premier chiffre

(*) Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales - Côte de la Bergerie - 33360 LATRENE
Cette opération a été menée sous le contrôle scientifique du S.R.A. Aquitaine. Constitution de l'équipe de fouille : Fabrice Leroy (Technicien, AFAN), Sylvie Riuné-Lacabe (Responsable d'opération). Mise au propre des relevés de fouille et réalisation des dessins de céramiques : Pascal Rouzo (AFAN). L'établissement de la chronologie du mobilier céramique médiéval et moderne a été réalisé grâce aux informations recueillies auprès de Yan Laborie, Pierre Régaldo-Saint-Blancard et Catherine Ballarin.

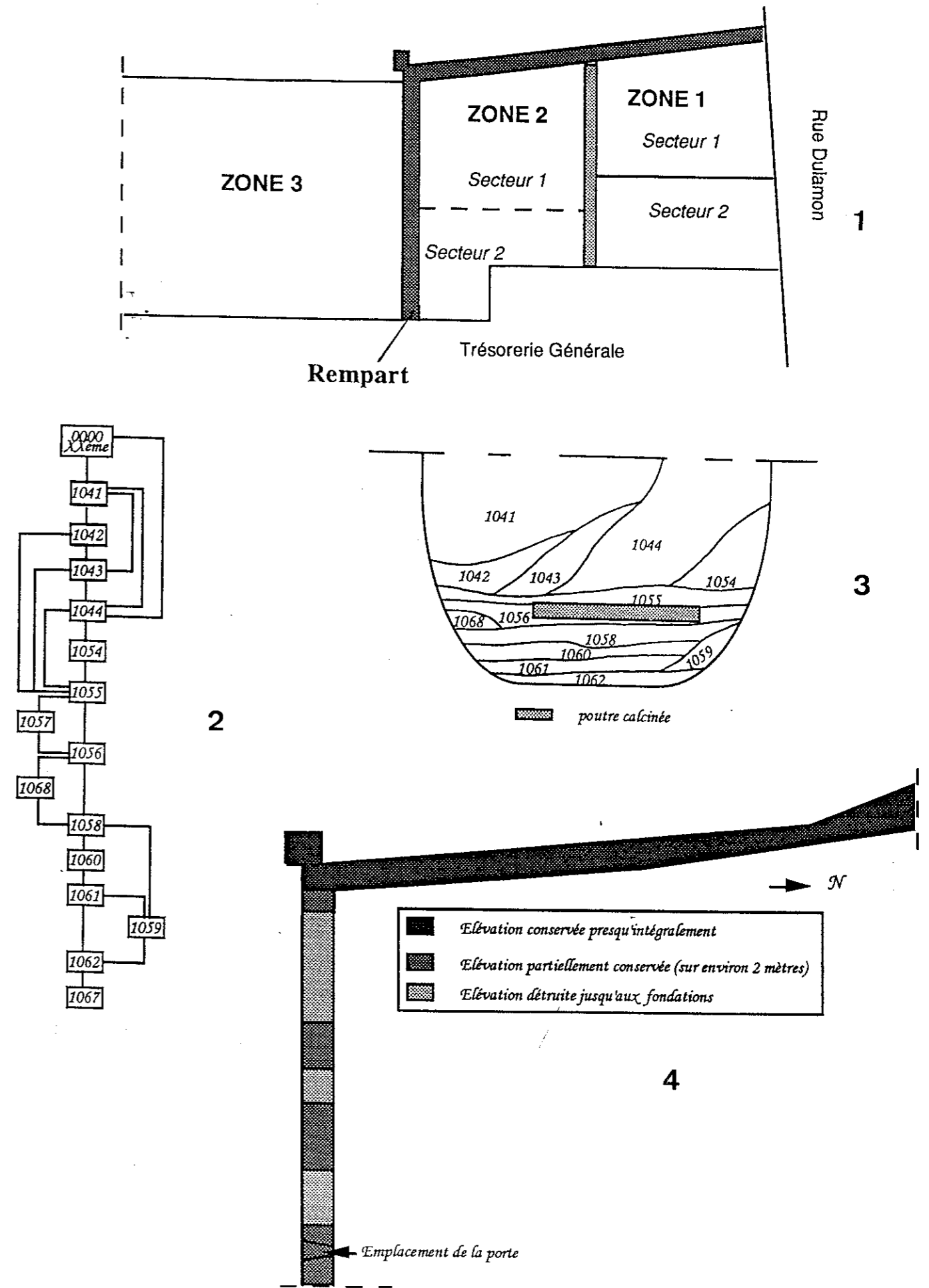


FIG. 1 - 1. Zones et secteurs du site.
2. Diagramme stratigraphique du fait 7.
3. Coupe schématisée du fait 7.
4. Eléments du rempart du XIV^e siècle.

correspond à la zone d'où elle est issue (exemple : 1057 se trouve en zone 1 ; 2057 est en zone 2) (Fig. 1.1).

Bref rappel historique

"Vers 1135-1140, Pierre, vicomte de Marsan, décida d'édifier un château dans la partie orientale de ses terres, à la confluence de la Douze et du Midou ; mais il voulut, en même temps, établir à proximité un village fortifié : c'est ainsi qu'est né Mont-de-Marsan". C'est par cette phrase que J.B. Marquette introduit son étude de Mont-de-Marsan réalisée dans le cadre des Atlas Historiques des villes de France (1). Plus récemment J.P. Suau suggère que la fondation du château initial est antérieure à celle de Mont-de-Marsan (2). Cette dernière hypothèse est étayée par J.M. Fritz (3) qui reprend l'analyse de l'évolution urbaine de la ville entre sa fondation et le XIVème siècle. Ainsi que ces chercheurs s'accordent à le dire, en raison de la carence des sources écrites, nous sommes tenus pratiquement jusqu'à l'époque moderne, de nous fonder sur les seules données de la topographie et de l'archéologie pour tenter de retracer les principales étapes du développement de Mont-de-Marsan. En effet, pour toute l'époque médiévale, le seul document susceptible de nous éclairer sur le paysage urbain de la ville est le rôle du *sirmanatge* ou taxe foncière de 1450 et 1452 ; encore son interprétation s'avère-t-elle des plus délicates.

Si les conditions dans lesquelles elles furent réalisées doivent nous inciter à la plus grande prudence, les fouilles archéologiques effectuées en 1975 par X. Schmitt nous indiquent cependant que la fondation médiévale de Mont-de-Marsan ne s'est pas faite sur un site vierge de toute trace d'occupation humaine antérieure. En effet, à cette occasion, le sous sol a livré des vestiges mobiliers paléolithiques, néolithiques, protohistoriques et gallo-romains qui témoignent d'installations successives sur les lieux (4).

Une fouille plus récente a eu lieu en 1984-1985 à l'occasion des travaux d'extension du Conseil Général des Landes⁽¹⁾ (5). Outre qu'elle a confirmé la présence de vestiges protohistoriques et gallo-romains dans le secteur, elle a mis en évidence pour le Moyen-Age plusieurs états successifs d'occupation antérieurs au XIIIème siècle. Cependant, la phase de construction en dur ne semble débiter qu'à partir du XIVème siècle, et l'on ne peut vraiment parler d'extension générale de l'habitat qu'à partir du XVIème siècle.

Les auteurs de cette fouille indiquent également que le bourg de Mont-de-Marsan ne semble être défendu, jusqu'à la fin du XIIIème et le début du XIVème siècle, que par un simple fossé. La nécessité de protéger le bourg par un système de fortifications n'a dû s'imposer qu'à partir de cette période qui voit se multiplier les conflits entre Français et Anglais. Dans le même sens, J. Gardelles signale que dans le sud-ouest les vastes enceintes fortifiées en pierre, telle celle de Mont-de-Marsan, ne se généralisent qu'à partir du XIIIème siècle (6).

C'est à partir du XVIIème siècle que la ville va perdre ses portes, châteaux, tours et murailles. En effet, dès 1622, Louis XIII ordonne la destruction du château de Nolibos ; aucun ennemi de l'extérieur n'étant plus à craindre, il s'agissait alors de se prémunir contre des révoltes internes au royaume. Jusqu'au XIXème siècle, la ville perdra peu à peu les éléments d'un système défensif dont seules quelques bribes sont parvenues jusqu'à nous.

Si notre présentation est bien évidemment très succincte, on ne peut dès à présent manquer de noter la nécessité de recherches archéologiques supplémentaires et l'apport évident qu'elles offriraient à la connaissance de l'Histoire de Mont-de-Marsan, en particulier pour les périodes antique et médiévale. En outre, si elle peut résoudre des points de l'histoire générale de la ville, des étapes de son évolution et de sa chronologie qui nous sont encore inconnus,

(1) Fouille réalisée sous la conduite de Claire Hanusse et Dominique Roux

l'archéologie permettra également de mettre l'accent sur le cadre de vie quotidien des montois.

Topographie et substrat⁽²⁾ : le contexte d'une installation humaine

La Douze et le Midou délimitent à leur confluence un éperon de 225 m de large sur près de 400 m de long. La topographie naturelle du site lui offre d'indéniables avantages défensifs qui seront largement exploités au Moyen-Age et à l'époque moderne. De plus, sa position en fait un point de contrôle du passage du Midou et sera à l'origine de l'expansion de la ville au cours des mêmes périodes.

Le secteur que nous avons exploré se trouve sur l'extrémité occidentale de l'éperon, au-dessus de la rive gauche de la Douze.

L'occupation la plus ancienne se cantonne à la partie plane du plateau, à quelques mètres en arrière de la rupture de pente du socle rocheux. Elle se développe au-dessus d'une épaisse couche naturelle de sable fauve qui contient des éléments détritiques quartzeux dont la granulométrie s'étend du petit au grossier. Cette couche sableuse renferme également des grès ferrugineux d'épaisseur centimétrique, des nodules ferrugineux brunâtres évoquant un début de cuirasse gravillonnaire, ainsi que d'infimes plaques noirâtres. Elle est aussi ponctuée de fines stratifications horizontales ou très légèrement obliques (de quelques millimètres d'épaisseur) qui correspondent à des horizons légèrement oxydés et plus compacts que le sable environnant.

A l'intérieur de l'enceinte, nous avons sondé cette couche de sable sur une profondeur de 3,27 m sans avoir atteint le socle rocheux⁽³⁾. Une couche d'argile de décalcification brun-clair, de 2 à 20 cm d'épaisseur (3024, 3038), fait la jonction entre la base des formations sableuses et le sommet du socle que seule une tranchée nord-sud réalisée à l'extérieur du

(2) Les données d'ordre géologique présentées ici sont issues de nos observations sur le terrain et de la notice réalisée par J.P. Capdeville, Mont-de-Marsan, dans Carte géologique

rempart a permis de dégager. Il est constitué de calcaires gréseux jaunâtres bioclastiques du Miocène qui affleurent au nord de la tranchée à la côte altimétrique de 36,80 m. Ils se développent à l'horizontale jusqu'à une distance de près de 5 m au sud du mur d'enceinte. Au-delà de cette limite, le socle plonge vers la Douze et atteint des profondeurs trop importantes pour que l'engin mécanique mis à notre disposition nous permette de l'atteindre (au delà de 35,06 m N.G.F.).

Le dégagement de sa partie haute, horizontale, a permis de noter la présence d'un karst inexistant à partir du point de rupture de pente. Il se manifeste par des perforations verticales grossièrement ovalaires d'une profondeur moyenne de 1,30 m. Elles sont généralement indépendantes, à l'exception de deux d'entre-elles qui communiquent à quelques dizaines de centimètres sous la surface du socle. Notons enfin la présence d'une vertèbre caudale de balçine fossilisée, piégée dans l'une de ces cavités.

Une occupation antique confirmée à Mont-de-Marsan

Si l'archéologie avait déjà livré les témoins d'une présence humaine à Mont-de-Marsan au cours de l'antiquité, celle-ci se manifestait essentiellement par le seul biais de la chronologie absolue de certaines pièces céramiques, exhumées régulièrement en dehors de tout contexte bâti. La nouveauté réside aujourd'hui dans la mise en évidence d'un espace structuré, encore que sérieusement tronqué par les aménagements qui ont eu cours dans le secteur jusqu'à nos jours.

Seule la zone 2 présente des vestiges cohérents dans sa partie occidentale (secteur 1) ; il faut signaler cependant qu'il n'est pas rare de retrouver, bien qu'en nombre réduit, des tessons de vases antiques dans des strates médiévales ou modernes en divers endroits du site.

de la France au 1/50 000ème, 1990.
(3) Soit jusqu'à la côte altimétrique de 36,60 m N.G.F.

Les étapes de la construction

Si l'on considère l'horizon stratigraphique qui tient lieu de paléosol aux antiques, on est étonné du peu d'aménagement qui a prévalu à cette première occupation. En effet, la finesse du sable qui affleure à la surface ne peut permettre de constituer en l'état des aires de circulation stables et suffisamment compactes. Un apport de remblais solides aurait suffi à remédier à cet inconvénient or nous ne constatons aucun aménagement de cet ordre si ce n'est la présence d'une couche indurée de sable brun, marbré de lentilles sableuses beiges⁽⁴⁾. Sur quelques centimètres d'épaisseur, elle couvre la totalité du secteur antique. Parallèlement à la mise en place de cette unité stratigraphique, les irrégularités trop marquées du paléosol sont gommées. Ainsi, à l'est du secteur, une dépression d'une trentaine de centimètres de diamètre est colmatée par l'apport d'un sédiment grisâtre à teneur légère en argile (2136).

Un espace d'une surface minimale de 32 m² est désormais prêt à recevoir un premier bâtiment⁽⁵⁾. Il est matérialisé au sol par la présence de trous de poteaux qui se répartissent selon un axe nord-sud.

Trois d'entre eux sont clairement identifiables (les faits 13, 15 et 19) et perforent le substrat sur une profondeur qui oscille autour de 0,50 m ; leurs diamètres s'échelonnent entre 0,25 et 0,28 m et leur base se termine "en pointe". Un quatrième (F.28), aux dimensions plus réduites, est implanté à une vingtaine de centimètres au nord du fait 19. Nous ne pouvons attester de la concomitance de ces deux creusements et il reste possible que F.28 soit venu en soutien dans une phase postérieure (lors de travaux de réparation ou de consolidation par exemple).

Enfin, il faut peut-être ajouter à cette liste deux autres excavations (les faits 33 et 17) qui peuvent

également se rapporter à des trous de poteaux et sur lesquels nous reviendrons ultérieurement.

Interprétation et occupation du bâtiment

Le problème majeur tient désormais dans la difficulté de restitution de cette structure. En effet, si nous ne pouvons douter de la présence de poteaux, il nous est impossible d'en inférer un plan complet : des constructions ou perturbations postérieures occultent tous les vestiges qui se seraient trouvés dans la partie orientale du secteur. Nous pouvons tout au plus déduire de nos recherches que le bâtiment occupe au sol une surface minimale légèrement supérieure à 16 m² (soit 6,20 m de longueur pour 2,60 m de largeur minimales). Cela dit, un faisceau d'indices supplémentaires peut aider à compléter cette analyse.

Il s'agit en premier lieu de la présence de petits débris de torchis dans la couche qui marque la destruction du bâtiment (2064). Certains d'entre eux portent les traces de clayonnages et nous permettent d'imaginer un habitat bâti à base de terre et de bois. Les trop rares micro-fragments de *tegulae* découverts sur le site ne nous portent pas à envisager une toiture de tuiles et l'hypothèse d'une couverture à base de branchage ou de chaume reste la plus vraisemblable.

Le deuxième point est la présence d'une fosse (F.1) à l'ouest de la ligne de poteaux, qui nous incite à voir dans cette partie du secteur, l'extérieur du bâtiment. Il s'agit d'un creusement de forme subcirculaire d'un diamètre avoisinant 1,20 m et d'une profondeur de 0,90 m⁽⁶⁾. Son comblement est constitué de couches de terres sableuses dont l'une (2013), brune et très charbonneuse, contient plus d'une cinquantaine de tessons d'amphore vinaire du type Pascual 1⁽⁷⁾

la boucherie de l'ancien propriétaire des lieux (présence d'ossements de boeufs dans le comblement).

(7) L'observation à l'oeil nu de leur pâte beige nous renvoie à un même lieu de fabrication : la *Tarraconaise*. Le détail des comptages nous donne un total de 56 tessons dont 1 bord, un fragment de bandeau et une anse à sillon central.

(4) U.S. 2065 équivalente à 2073 et 2088.

(5) Ces 32 m² correspondent à la surface préservée par les constructions postérieures. Au-delà, les niveaux antiques sont détruits.

(6) Le tracé occidental de la fosse est oblitéré par une autre fosse, tout à fait contemporaine et liée à l'activité récente de

auxquels il faut ajouter quatre fragments de céramique commune à panse modelée et pâte sombre.

Enfin, la partie située à l'est de la rangée de poteaux peut présenter, quant à elle, les caractéristiques d'un intérieur et témoigner de l'occupation du bâtiment : la surface de la couche mise en place à l'origine a servi de sol de terre battue et est régulièrement marquée de fragments de charbons de bois ainsi que de quelques tessons de vaisselle commune ou d'amphore posés à plat. Une dépression (F.25), que nous pouvons assimiler à un foyer, affecte également ce sol. D'une trentaine de centimètres de diamètre et d'une profondeur de 0,18 m, son comblement est constitué d'un sédiment sableux grisâtre, riche en cendres et en charbons de bois.

Une phase de destruction et de récupération des matériaux

Si la construction et l'occupation du secteur se situent entre les années 20 avant J.-C. et les années 20 après J.-C., le mobilier céramique découvert par ailleurs nous indique que la destruction de l'ensemble a lieu au cours de la même période⁽⁸⁾.

Ce dernier point est corroboré par le mobilier contenu dans une nouvelle couche (2064⁽⁹⁾), qui scelle la surface de vie précédente ainsi que les trous de poteaux après que ces derniers aient été récupérés.

L'absence de trace d'incendie et le laps de temps relativement bref au cours duquel le bâtiment est construit puis détruit, incitent à écarter l'hypothèse d'une destruction violente ou celle d'un abandon dont la conséquence aurait été la détérioration progressive des structures. Pourtant, il est possible que nous soyons là face à une situation de mise à bas volontaire de l'édifice.

Cette destruction s'accompagne d'une phase de

(8) Cette fourchette chronologique a été obtenue grâce à l'analyse du mobilier céramique exhumé.

(9) Nous avons précédemment signalé que cette couche contient de nombreux débris de torchis. D'une dizaine de centimètres d'épaisseur, elle affleure presque systéma-

récupération des poteaux porteurs de la structure. Leurs emplacements sont systématiquement comblés par des sédiments sableux ou plus rarement argileux.

A la liste des poteaux que nous avons identifiés précédemment, nous avons inclus à titre d'hypothèse deux creusements en "entonnoir" (F.33 et F.17). Si nous ne les avons pas d'autorité classés dans cette série, c'est que leur aspect, à première vue, peut aussi les apparenter à de simples fosses.

Le premier de ces creusements (F.33) est de forme grossièrement ovale. Ses parois s'enfoncent régulièrement à l'oblique dans le sol pour, à une soixantaine de centimètres de profondeur, plonger verticalement dans la partie nord et former à la base une excavation aux parois raides d'un diamètre de près de 0,30 m et d'une profondeur de 0,40 m. Nous nous trouvons alors en présence de ce qui semble être un creusement dans un creusement et sommes tentés d'y voir l'emplacement d'un poteau dont l'arrachage aurait occasionné l'élargissement des parois supérieures de l'excavation. Le comblement de ce fait (2066) peut nous conforter dans cette hypothèse : il est constitué d'une unique couche homogène d'un sédiment sableux noir qui ne contient pas les inclusions caractéristiques d'une fosse dépotoir par exemple. Nous notons juste la présence, outre celle de débris de torchis, de quelques fragments de charbons de bois, d'une dent de porc, de trois tessons de céramique tournée à pâte claire et d'un fond plat de pot de petite taille à pâte fine, sombre et micacée.

Bien que la construction d'un mur d'époque moderne nous ait privés d'une partie de son tracé, une deuxième excavation (F.17) présente un creusement similaire en "deux étapes", d'une profondeur totale de 1 m. Elle se distingue cependant de la précédente par un comblement stratifié qui fait alterner les couches sableuses grisâtres ou brunes, et les sédiments argilo-sableux⁽¹⁰⁾. Son emplacement, associé aux éléments

tiquement sur le secteur après les travaux de démolition. Il est donc inutile de préciser qu'elle est perturbée et sujette aux contaminations.

(10) De la plus ancienne à la plus récente il s'agit des Unités Stratigraphiques 2095, 2094, 2093, 2092 et 2089.

que nous avons pu déduire de la fouille, peut fort bien révéler un poteau intégré à la structure interne de la construction.

Le mobilier antique

Nous avons pris le parti de traiter le mobilier dans sa globalité, et non par unité stratigraphique, pour deux raisons essentielles. En premier lieu à cause de sa faiblesse numérique, ensuite car le matériel associé aux niveaux les plus anciens est en tout point comparable à celui issu des niveaux les plus récents. Son étude ne nous a pas permis, en l'absence de marqueur chronologique très précis, d'affiner la fourchette de datation énoncée précédemment (de -20 à +20).

Nous devons, au préalable, noter l'absence de verre et de mobilier métallique à l'exception d'un unique clou en fer. De la même façon, il existe un déficit important en ossements animaux que l'on ne peut attribuer au phénomène de dissolution fréquemment rencontré en terrain acide ; nous comptabilisons simplement un total de quatre fragments qui se rapportent à des espèces consommables (porc ou mouton).

Sur le même plan quantitatif, le mobilier céramique n'est pas non plus d'une richesse excessive. Au total, les fragments de vases issus des niveaux les plus anciens s'élèvent à une vingtaine. Ce chiffre est quadruplé si l'on ajoute à ce comptage les tessons provenant de la fosse 1.

Les éléments les plus représentés sont les fragments d'amphores du modèle Pascual I⁽¹¹⁾. La présence de ces conteneurs confirme, s'il en était encore besoin, l'existence d'une activité commerciale dans le secteur au début de notre ère, la réalité des relations avec l'Espagne, et l'utilisation du réseau fluvial landais à des fins de transport. B. Watier le soulignait déjà à l'occasion de l'étude d'un lot impor-

tant d'amphores d'époque romaine découvert à Mont-de-Marsan en 1975⁽¹²⁾ (7).

En nombre moindre, la deuxième série céramologique est celle de la vaisselle commune. Nous sommes en présence de quelques tessons de vases modelés, généralement cuits en atmosphère réductrice et dont la pâte présente un dégraissant visible à l'oeil nu, parfois assez grossier. Ils sont associés à des fragments de céramiques fines tournées, à pâte épurée claire (beige à orangée) ou sombre et assez fortement micacée. Tessons de cruches, de pots ou de jattes, nous connaissons bien ces productions qui dans la région caractérisent en particulier les sites d'époque augustéenne.

Le mobilier qui provient des niveaux de destruction ou de récupération⁽¹³⁾ présente les mêmes caractères généraux. Il nous faut simplement ajouter pour cette phase les débris de torchis, absents des couches "anciennes".

Des données archéologiques à préciser

Ce nouveau témoignage sur la présence humaine à Mont-de-Marsan au cours de l'antiquité est essentiel. Dans la mesure où l'histoire de la ville à cette période est encore très mal connue, l'apport de nouvelles données, même si elles sont peu nombreuses et peu spectaculaires, se révèle capital pour comprendre l'importance d'une population, la nature et l'impact de l'occupation du sol sur le site privilégié qu'est l'épéron de Mont-de-Marsan.

Les vestiges exhumés sur l'emprise de la future trésorerie générale témoignent d'une volonté d'appropriation du secteur à des fins d'habitat entre les années 20 avant J.-C. et les années 20 après J.-C. On ne peut cependant manquer de noter la précarité des aménagements, l'absence de sol construit et la faiblesse relative des résidus mobiliers. A ceci s'ajoute la brièveté de l'occupation et son interruption totale

(11) Toutes couches confondues, le site a livré près de 80 tessons d'amphores pour un nombre minimal d'individus de 6.

(12) Ce mobilier est issu des fouilles de X. Schmitt réalisées en

1975 dans le secteur du donjon Lacataye (op.cit.).

(13) Au total près d'une soixantaine de tessons de céramique.

dans le secteur durant plusieurs siècles. Ces éléments ne nous paraissent pas trahir un programme concerté d'occupation du sol dans le secteur mais peuvent tenir davantage d'une initiative privée temporaire, réalisée à quelque distance du noyau de population situé peut-être plus à l'est (à condition bien sûr qu'un tel noyau existe...). Des recherches exploratoires plus étendues, en divers endroits de la ville, pourront permettre d'affiner, voire de corriger notre analyse.

Un hiatus chronologique important ou l'absence de témoins archéologiques entre le Ier siècle après J.-C. et le XIème siècle

L'une des particularités du site de la trésorerie est l'absence de toute trace d'occupation entre les Ier et XIème siècles... absence de structure bâtie bien sûr, mais aussi de mobilier. Les niveaux médiévaux, voire modernes dans certains secteurs, sont directement aménagés à partir des strates supérieures de l'antiquité. Ce phénomène n'est pas une nouveauté et les recherches archéologiques déjà menées avaient permis de faire le même constat en d'autres points de la ville.

Il est bien sûr totalement improbable qu'il y ait eu un décaissement général des lieux qui, au Moyen-Age, aurait entièrement gommé les unités stratigraphiques antérieures, fait disparaître le moindre tesson, et ce jusqu'aux niveaux antiques. Il semble donc logique, en l'état actuel de nos recherches, de conclure à une réelle solution de continuité. Découlette de la faible mainmise des gallo-romains sur la ville, qui sans en être totalement absents, ne semblent pas avoir réellement imprimé la topographie des lieux ? Seules des recherches complémentaires, en d'autres points de la ville, nous permettront d'avoir des certitudes.

(14) Ces deux types de céramiques qui constituent pour nous la seule référence sont hélas faiblement représentés (tout au

Du XIème au XIIIème siècle : des indices très ténus ou les problèmes de la chronologie absolue

Les difficultés de la datation

Les multiples perturbations contemporaines auxquelles le site a été soumis, sa faible puissance stratigraphique et l'étalement de la chronologie sur une trentaine de centimètres d'épaisseur sont autant de paramètres qui compliquent la compréhension du site. De fait, la détermination de la datation de chaque phase d'occupation est l'une des difficultés majeures et l'étude de la chronologie relative ne suffit pas à établir des fourchettes suffisamment précises. En effet, il n'est pas rare de se trouver devant le schéma d'une couche dont nous savons seulement qu'elle est postérieure à la période gallo-romaine et antérieure aux niveaux du XVème siècle voire même du XVIIIème siècle. Dans ces cas là, seule la chronologie absolue par le biais de l'étude du mobilier issu de ces couches (en l'occurrence le mobilier céramique) peut nous aider à préciser notre interprétation.

L'ensemble de ces strates est généralement caractérisé par la présence de tessons de céramiques bien cuites, dont le corps est modelé et la pâte de couleur grise à l'aspect granuleux mais relativement fine (contenant des inclusions visibles à l'oeil nu mais de très petite taille). Plus rarement nous décomptons quelques fragments de vases modelés, à parois épaisses et pâte grossière contenant un dégraissant important, notamment par la taille des grains de quartz qui fréquemment affleurent à la surface même du vase⁽¹⁴⁾. Il s'agit là des seuls éléments auxquels on peut se référer, or sur les sites landais qui ont fait l'objet d'explorations archéologiques récentes, nous les trouvons depuis le XIème jusqu'au XIIIème siècle, voire même au XIVème. En l'état actuel de nos connaissances et en l'absence de marqueur chronologique plus précis, nous ne pourrions donc faire mieux que de parler de niveaux des "XI-XIIIème siècles".

plus une dizaine de fragments par U.S.). De plus nous ne disposons d'aucun profil complet de ces vases.

Les traces de l'occupation au sol

Deux secteurs ont permis la lecture de vestiges attribuables à cette période. Le premier, situé en zone 2, à l'est du secteur 1, se limite à une emprise de 3 m² préservée par les aménagements postérieurs. Le second est en zone 1 et plus particulièrement en secteur 2.

La zone 2

L'occupation médiévale dans cet espace réduit se place directement au-dessus des niveaux de l'antiquité. La première de ses étapes a consisté en la mise en place d'un remblai d'argile jaune de quelques centimètres d'épaisseur, dont la surface, compacte, a servi de sol de terre battue (2079). Au-dessus, des couches d'occupation de couleur brune, sableuses et riches en cendres (2076, 2075) alternent avec d'autres remblais argileux ou argilo-sableux (2086, 2058, 2085)⁽¹⁵⁾. Ces accumulations de terres exhausent progressivement le niveau de sol originel (d'une trentaine de centimètres) et finissent par imprimer aux surfaces de vie les plus récentes un léger pendage général d'est en ouest que nous retrouverons dans les niveaux postérieurs.

Les constructions qui ont naturellement déterminé l'occupation au cours de cette période ne sont pas conservées. L'arasement de la majeure partie du site n'a pu maintenir que les structures en creux, telle la fosse 23 à l'ouest du secteur 1.

De forme pseudo circulaire, cette fosse atteint un diamètre moyen de 0,78 m et une profondeur maximale de 0,84 m. Son comblement est constitué à la base d'une couche sableuse grise riche en cendres et en charbons de bois (2115). Au-dessus, une terre sableuse brune (2114) finit d'obturer complètement le creusement initial. Le mobilier issu de ces strates se résume à quelques fragments de tuiles, à 9 tessons de céramique commune grise et à un fragment de mortier en grès.... Rien pour conclure qui nous éclaire

(15) Signalons que les clous en fer ou la faune, sont mieux représentés dans ces horizons que dans les couches antiques.

sur la destination première d'un tel creusement.

La zone 1

Les vestiges conservés dans cette zone sont de deux types : sols construits, et structures en creux.

Maintenus uniquement le long des murs de refend de l'habitat contemporain, les sols sont élaborés à base de mortier chaulé sableux de couleur jaune pâle à beige. Ils se présentent sous forme de lambeaux pulvérulents de moins d'un centimètre d'épaisseur, ou de simples tâches éparses à la surface indurée du paléosol sableux. Dans le secteur 2, fortement perturbé par l'arrachage des parquets de l'habitat XXème, les niveaux de sols contemporains de cette période sont absents. Seul le mobilier présent dans le comblement de quelques structures en creux nous permet de les rattacher à cette phase.

Plutôt qu'à des creusements délibérés, les faits 12 et 14 se rapportent à des dépressions existant dans le sol. Elles sont comblées par des sédiments sableux auxquels sont mêlés des rebuts de foyers (cendres, charbons de bois, esquilles d'os animaux).

Le fait 7 (1067) est un creusement aux contours irréguliers d'une profondeur maximale de moins de 0,50 m (Fig. 1.3). Le remplissage de cette excavation s'est fait en plusieurs étapes qui peuvent correspondre soit à une phase d'utilisation soit, dans un deuxième temps, à une simple volonté de remblaiement. Les vingt premiers centimètres situés à la base du creusement sont constitués par la superposition horizontale de fines strates de sable fin (beige à jaune) mêlé de cendres grises, de charbons de bois et, parfois, de nodules d'argile rubéfiée (1062, 1061, 1060, 1058, 1056). Ponctuellement, la présence de petites poches de sable fin, identique à celui du substrat, témoigne d'effondrements localisés des parois de la fosse (1059, 1068). Le dernier niveau cité (1056) est perforé par une étroite tranchée rectangulaire à l'intérieur de laquelle nous observons les lambeaux d'une

poutre de bois calcinée, aux dimensions à peine plus réduites que celles de la tranchée (1057). Elle est scellée par une nouvelle couche sableuse, grisâtre et très cendreuse (1055) qui semble marquer la dernière phase d'utilisation de la fosse avant son complet remblaiement. Dès lors, les couches qui vont se succéder présentent toutes un fort pendage est-ouest qui pourrait indiquer qu'elles ont été déversées depuis le sommet oriental de la fosse 7. Si ces dernières strates présentent aussi en quantité variable des cendres ou des charbons de bois, les inclusions sont plus nombreuses que précédemment (fragments de céramiques, de tuiles, blocs de pierres bruts d'extraction dont certains portent nettement traces de l'action du feu).

La nature des sédiments observés à la base du creusement, la présence systématique de cendres et de charbons de bois semblent lier l'utilisation du fait 7 au feu. Les parois de l'excavation ne sont pas rubéfiées et il sera difficile de déterminer si nous sommes directement face à une structure de chauffe ou devant un "dépotoir" associé à une construction voisine, simple foyer ou four. Selon que l'on retienne l'une ou l'autre des hypothèses, les ultimes couches qui obturent la fosse peuvent correspondre soit à la destruction d'un aménagement de blocs réalisé au-dessus du creusement, soit à la phase de colmatage d'une excavation à l'aide de matériaux provenant d'une autre structure (Fig. 1.2).

A une quarantaine de centimètres au nord du fait 7, une seconde fosse, pseudo-circulaire, présente un diamètre moyen de 0,80 m et une profondeur d'une trentaine de centimètres (F.9). Son comblement est constitué d'une unique couche de terre sableuse grisâtre, contenant de très rares inclusions (1047).

Les conditions de conservation des vestiges de cette période ne facilitent pas leur interprétation. De plus, l'absence d'une réelle séquence d'occupation, d'une chronologie relative précise de l'ensemble du site, nous a privé des éléments indispensables à une meilleure connaissance de la datation du mobilier

céramique en cours dans la région entre XIème et XIVème siècles.

Le XIVème siècle

Quelques éléments sur le rempart

Son tracé et sa conservation

La partie que nous avons pu observer est celle sur laquelle s'appuie la maison construite au n° 27 de la rue Dulamon ; elle est déterminée par la topographie naturelle des lieux (Fig. 1.4). Depuis la porte Campet, près du pont Saint-Jean d'Août, le tracé suit un axe grossièrement orienté nord-sud sur plus d'une vingtaine de mètres de longueur puis fait un angle (surmonté d'une tour) et bifurque vers l'est en direction du mur de clôture occidental de la Trésorerie Générale, à une quinzaine de mètres de distance. Cette partie est-ouest n'est pas directement implantée sur le rebord du plateau rocheux, mais en arrière à une distance de 4 à 5 m. L'élévation de la première section, ponctuellement gauchie et ventrue, est presque entièrement conservée. Elle a certes été endommagée par des constructions postérieures (cheminées, escaliers, ancrages des planchers, placages de stucs, de tapisseries, etc.) mais bien moins que son retour vers l'est. En effet, la quasi-totalité de l'élévation de cette seconde partie a été détruite afin de ménager à l'habitat moderne de larges ouvertures vers le sud. Les quelques pans de mur encore visibles sont largement plâtrés, voire bétonnés pour le parement externe. Ces remaniements n'ont cependant en rien modifié le parcellaire originel et les élévations de l'habitat récent (en particulier les étages supérieurs) prennent toujours appui sur les arases de l'enceinte. Signalons enfin le maintien, à l'est, d'une porte intégrée dès l'origine dans le tracé du rempart.

A quelques exceptions près -sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement- les parties enterrées de l'ouvrage n'ont pas été modifiées.

Les matériaux et leur assemblage

L'une des caractéristiques du rempart est ce que l'on pourrait appeler une structure mixte. La construction associe des blocs de calcaire gréseux et de garluche (grès siliceux à ciment ferrugineux) disposés en *opus incertum* et agglomérés par un solide mortier de chaux beige, plus ou moins pâle, et ceci aussi bien en fondation qu'en élévation. L'allure générale est celle de parements en grand appareil rectangulaire. Si l'on s'y penche de plus près, on observe un montage assez hétéroclite qui ponctuellement fait voisiner des pierres de taille, des blocs bruts d'extraction simplement redressés en parements et des pierres non retouchées qui colmatent des espaces interstitiels ou les trous de boulins destinés à recevoir les échafaudages lors de la construction⁽¹⁶⁾. La disposition des blocs de calcaire gréseux ou de garluche semble s'être faite de manière aléatoire tant en fondation qu'en élévation.

Les différentes phases de la construction

La recherche du "bon sol", suivant la terminologie technique, semble devoir être le premier souci de l'architecte. Le niveau suffisamment compact pour recevoir uniformément la charge de la construction sans que celle-ci s'y enfonce, est par excellence le rocher. Or, nous observons ici qu'à aucun moment les tranchées de fondation n'ont atteint la roche mère⁽¹⁷⁾. Elles s'enfoncent dans le substrat sableux sur une profondeur qui varie entre 1,60 et 1,80 m et sont réalisées à partir d'un horizon stratigraphique qui n'a pas encore rattrapé le pendage naturel du paléosol⁽¹⁸⁾. Elles sont relativement larges et débordantes par rapport à l'élévation du rempart (vers l'intérieur de la construction entre 0,50 et 1 m⁽¹⁹⁾). Sachant les difficultés qu'il y a à réaliser de

telles excavations dans un sédiment aussi "fragile" sans encourir une série d'éboulements, les constructeurs ont vraisemblablement dû étayer les parois des creusements. La fouille n'a pu clairement prouver cette hypothèse mais il est vrai que des branches n'auraient pas marqué suffisamment le sable pour que leurs traces parviennent jusqu'à nous, sans compter que des glissements de terrain ont dû se produire lors de leur enlèvement.

Ainsi que nous l'avons vu, les pierres placées en fondation peuvent être assez disparates. Le mortier chaulé qui les lie est abondant et solide. Il n'a pas fait l'objet après sa pose d'un traitement de surface qui aurait régularisé l'aspect des parements : les coulures sur les blocs sont nombreuses et épaisses (à l'inverse des élévations), et il n'est pas rare qu'elles masquent entièrement les pierres.

La fouille réalisée contre le rempart en secteur 2 (zone 2) a fait apparaître une particularité. L'une des arases de la fondation est comme accrochée au sol par une solide couche de mortier chaulé blanchâtre, de 0,15 m d'épaisseur, qui déborde largement du parement nord et vient s'ancrer dans le sable à quelques dizaines de centimètres de là.

Dans la partie septentrionale du rempart, sur une longueur de quelques mètres, on observe la superposition très nette des arases de fondation. Un espace "vide" irrégulier de 2 à 4 cm d'épaisseur et d'une quinzaine de centimètres de profondeur minimale, s'intercale entre chacune d'entre-elles. Du sable beige s'est infiltré dans cet espace. Nous pouvons y voir soit la progression de la construction, soit l'empreinte même de l'étayage dont nous parlions précédemment. Des "raccords" verticaux irréguliers marquent également les étapes de l'érection de l'enceinte. Nous en avons deux exemples relativement impor-

mètres au-dessus du substrat rocheux.

(16) Le montage des élévations est cependant plus homogène que celui des fondations, notamment les chaînages d'angle réalisés en pierres de taille.

(17) Un sondage à la tarière réalisé dans la partie septentrionale de la section nord-sud du rempart nous indique que le socle calcaire est situé à plus de 1,60 m sous la première arase de fondation. Le creusement de la tranchée destinée à recevoir le tracé est-ouest s'interrompt à quelques quarante centi-

(18) Cet horizon stratigraphique se situe à une vingtaine de centimètres au-dessus du paléosol. Entre la partie la plus septentrionale du site et sa partie la plus méridionale, on observe pour l'époque une différence d'altitude d'une cinquantaine de centimètres.

(19) Le creusement peut ainsi atteindre jusqu'à 2,50 m de largeur.

tants en fondation, l'un d'une hauteur de 1,20 m, l'autre de 1,60 m. Ils peuvent correspondre soit à des points de jonction entre deux équipes de constructeurs soit à des points de reprise dans la construction (en effet, l'instabilité du sous sol a certainement induit le creusement au fur et à mesure des tranchées de fondation, ce qui expliquerait ces raccords).

Les substructions de l'édifice atteignent une largeur de 1,60 à 1,70 m, supérieure d'une trentaine de centimètres à celle des élévations. Une fois réalisées (entièrement ou partiellement), la tâche suivante a consisté à combler le creusement initial de la tranchée (d'une largeur plus importante que la construction). On ne voit que rarement la trace d'apports extérieurs, tout au plus quelques "brouettées" d'argile. L'essentiel du remplissage est constitué par une masse de sable "salle", déblai qui résulte de l'excavation initiale.

La datation

En raison de la destruction récente quasi totale des niveaux d'occupation contemporains du rempart, seuls quelques points de chronologie relative nous indiquent que le rempart est construit au moins au XIV^e siècle ; ceci dit, rien ne s'oppose à ce qu'il soit légèrement antérieur. Le mobilier présent dans les terres de remplissage de la tranchée de fondation de l'enceinte pourra peut-être nous éclairer. Celui-ci se résume à quelques tessons de céramiques semblant peu caractéristiques dont l'étude est encore en cours⁽²⁰⁾.

Les témoins de l'occupation en zone 2

Les perturbations dont nous venons de parler ne nous ont laissé que peu d'indices sur les espaces de vie occupés à cette période. Nous pouvons simplement y rattacher deux lambeaux de remblais dont les surfaces, compactées et charbonneuses, ont servi de sol de terre battue (2111 et 2059). A ceux-ci s'ajoutent

une fois de plus des structures en creux.

La sépulture d'un nouveau-né

Au sud de la zone 2, en secteur 1, une fosse d'une longueur de 0,45 m et une largeur de 0,29 m est conservée sur une profondeur de 0,22 m. A la base de l'excavation, la sépulture d'un individu mort en période périnatale repose en *décubitus ventral* (Fait 21, Sép. 1). Le crâne, écrasé, est orienté au nord et encadré de deux gros blocs de garluche. La présence du point de *Béclard* nous autorise à penser que l'enfant était à terme. Le gril costal gauche est en position anatomique, à droite il est ouvert. La *scapula* droite a subi une rotation de 180° par rapport à sa position d'origine. Le membre supérieur homolatéral se situe à 15 cm de l'épaule. L'humérus gauche apparaît en face postérieure et est décalé par rapport à l'axe du corps ; l'avant bras est en flexion⁽²¹⁾. La destruction de l'élévation du rempart et son remplacement par la façade méridionale de l'habitat moderne ont perturbé le fait 21 et provoqué des déplacements des os, en particulier pour les membres inférieurs.

Si rien n'indique une mise en terre en cercueil, la présence d'une épingle en cuivre, à quelques centimètres à l'est du bassin, ainsi que la trace d'une seconde sur l'occipital, attestent de l'existence à l'origine d'un linceul enveloppant le cadavre. Ce point particulier témoigne de la préparation du cadavre avant sa mise en terre et peut contredire la thèse d'une inhumation à la "sauvette". La sépulture est scellée par une couche de terre sableuse beige (2109) contenant quelques charbons de bois, des éclats de calcaire et des fragments de céramiques. Un total de 11 vases a été comptabilisé⁽²²⁾. Il s'agit de formes de pots à cuire, à pâte grise, dont les corps sont modelés et les bords montés au tour lent. Les lèvres sont soit déjetées vers l'extérieur avec une rainure interne qui peut permettre de supporter un couvercle, soit de forme triangulaire formant un court bandeau. Nous avons aussi l'exemple d'une "bassine" dont le bord est souligné d'un

(20) Etude réalisée par Yan Laborie.

(21) Analyse de la sépulture réalisée par M.N. Nacfer (A.F.A.N.).

(22) Nombre Minimal d'Individus (N.M.I.) calculé après recollage des tessons, à partir du décompte des bords de vases ou, à défaut, des fonds ou des anses

cordon digité appliqué au sommet de la panse, ou celui d'un couvercle à pâte rouge et bouton de préhension perforé de part en part, ou celui, enfin, d'une petite anse de section ovale, décorée d'incisions et présentant les traces d'une glaçure mouchetée de couleur verte. Cet ensemble céramique, homogène, peut être placé au XIV^{ème} siècle (et plus certainement près de la fin du siècle).

Si nous connaissons de nombreux cas de sépultures de nouveau né mis en terre en milieu d'habitat au cours de la période gallo-romaine, ce phénomène est beaucoup plus rare pour l'époque médiévale. En Aquitaine, le cas de Mont-de-Marsan semble unique.

La fosse 22

De forme pseudo-circulaire, le fait 22 correspond à une fosse creusée au sud du secteur 1. D'un diamètre moyen légèrement supérieur à 1 m et d'une profondeur maximale de 0,90 m, elle est comblée par la superposition de trois couches sableuses. La première, à la base, est de couleur orangée (2113) et surmontée par une strate beige contenant quelques fragments de charbons de bois (2144). La dernière est la plus épaisse (plusieurs dizaines de centimètres) ; de couleur gris-pâle, et extrêmement riche en charbons et cendres, elle finit complètement d'obturer l'excavation initiale (2145). Ces unités stratigraphiques ont livré relativement peu de mobilier, et de plus uniquement céramique (absence de faune, de matériel métallique ou de verre). Sur une fosse aux dimensions somme toute respectables, nous décomptons moins de 20 fragments de panses de vases. Deux de ces tessons sont anciens et présents à titre résiduel (fragments de céramique antique tournée à pâte sombre) ; pour le reste il s'agit essentiellement de pots à pâte grise modelés, achevés au tour lent pour la partie bord et parfois décorés sur la panse (Fig. 2.1). Nous trouvons également des fragments de faisselle ou de jattes.

La conjonction des éléments ci-dessus nous

éclaire peu sur la fonction d'une fosse qui restera obscure. L'analyse du mobilier la situe dans la fourchette chronologique suivante : entre la fin du XIV^{ème} et le milieu du XV^{ème} siècles.

Un dernier creusement de forme rectangulaire, d'une quinzaine de centimètres de profondeur (F.26), empiète légèrement sur la partie nord de l'ultime couche de scellement de la fosse 22. Quoique les indices soient peu nombreux, il semble que ces deux faits se sont rapidement succédés dans le temps. Des fragments de charbons de bois et des cendres grisâtres présents dans la matrice sableuse du remplissage de cette excavation (2121) évoquent la possibilité d'un foyer.

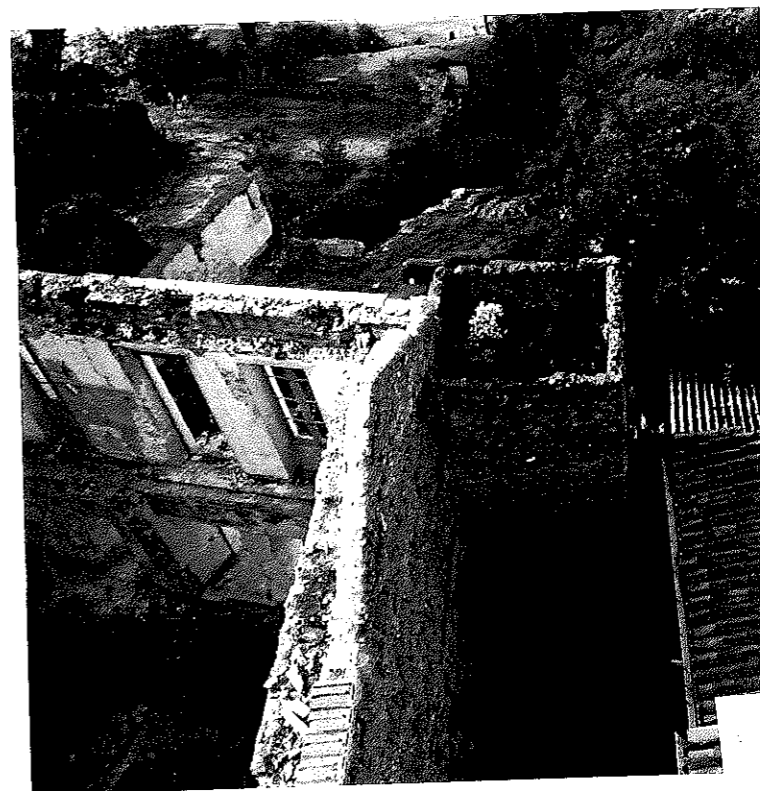
XV^{ème} et XVI^{ème} siècles : une occupation du sol et un bâti enfin nettement perceptibles

A l'intérieur de cette fourchette chronologique, la physionomie du site va se transformer. Les comblements de nouvelles fosses précèdent la construction de la maison dont les grandes lignes vont parvenir jusqu'à nos jours.

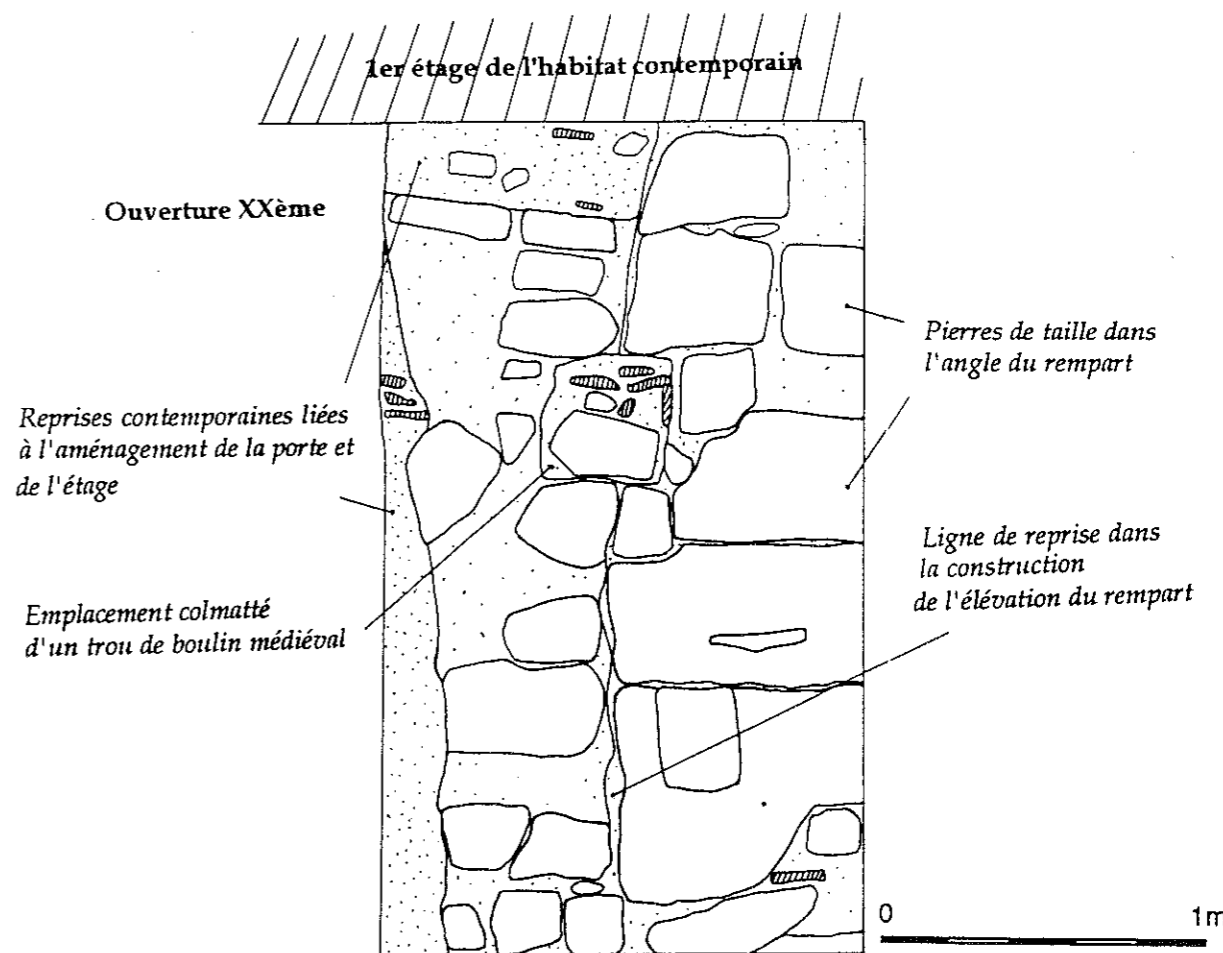
Une vaste fosse en zone 2

Le XV^{ème} siècle est essentiellement marqué par la présence d'une fosse de grande taille (F.2) creusée près de l'angle sud-ouest du rempart et qui a livré un lot important de céramiques. Seule la base de l'excavation est conservée au nord.

Faute d'éléments significatifs, nous n'avons pu déterminer la destination initiale de la fosse. Son remplissage est constitué par la superposition de strates toutes sableuses, grises, brunes ou verdâtres, dont les épaisseurs vont de 6 à 23 cm⁽²³⁾. Des inclusions diverses entrent en proportion variable dans la composition de chaque couche. Outre des clous, des

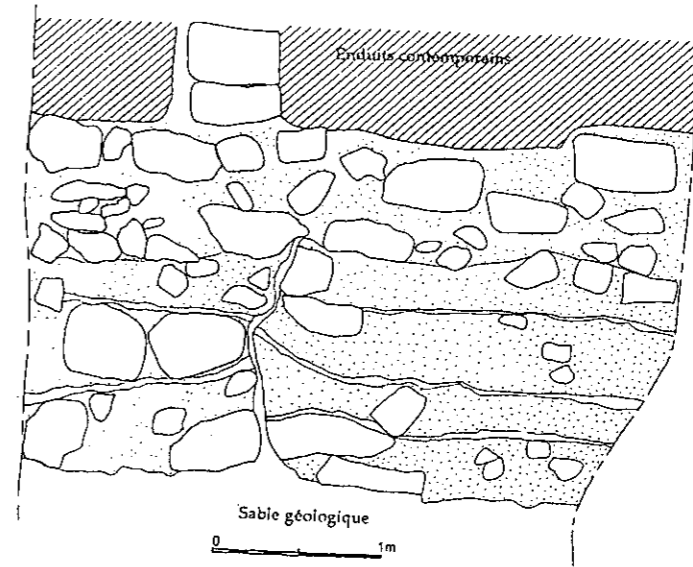


Vue aérienne d'une partie du rempart



Relevé d'une partie de l'élévation interne du rempart (extrémité occidentale de la section est-ouest du rempart)

(23) Par ordre chronologique il s'agit des U.S. 2070 (éq. 2005), 2069 (éq. 2004), 2063, 2061 (éq. 2003), 2062 et 2060.



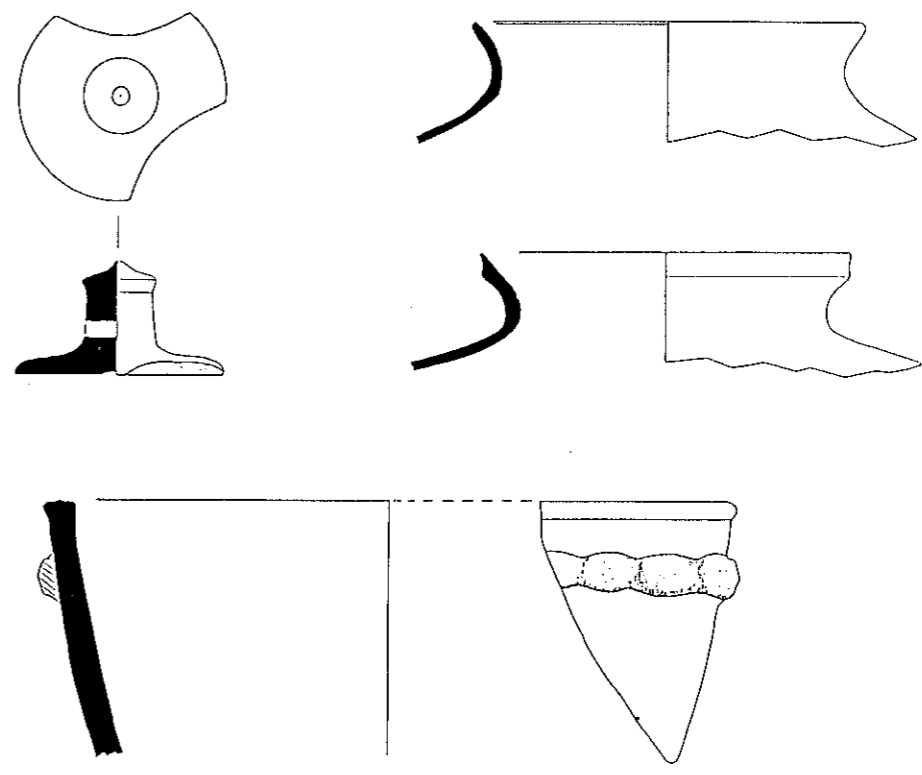
Relevé d'une partie des substructions de la section nord du rempart



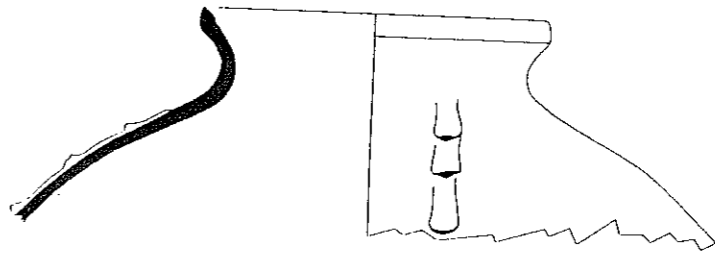
Vue du comblement sableux d'une partie des tranchées de fondation



La sépulture de nouveau-né

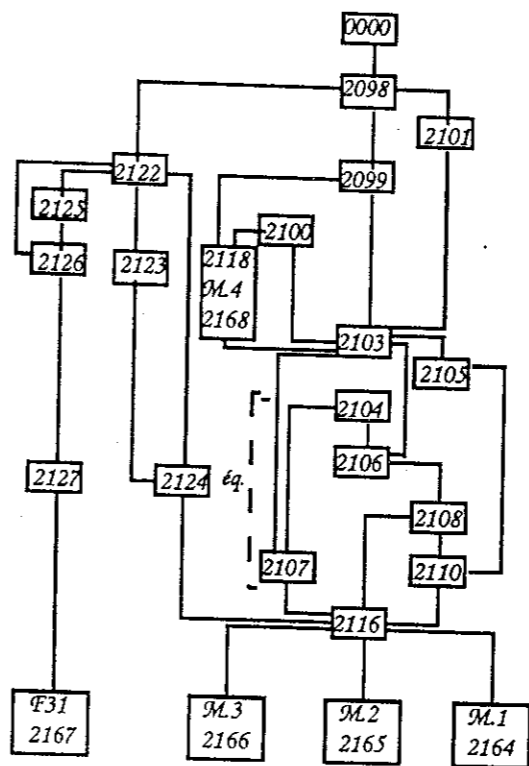


Céramiques associées à la sépulture

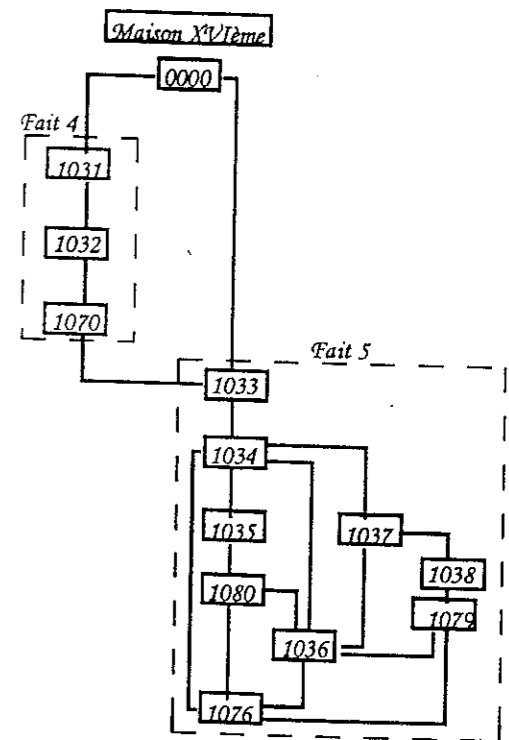


1

Diagramme stratigraphique du fait 24

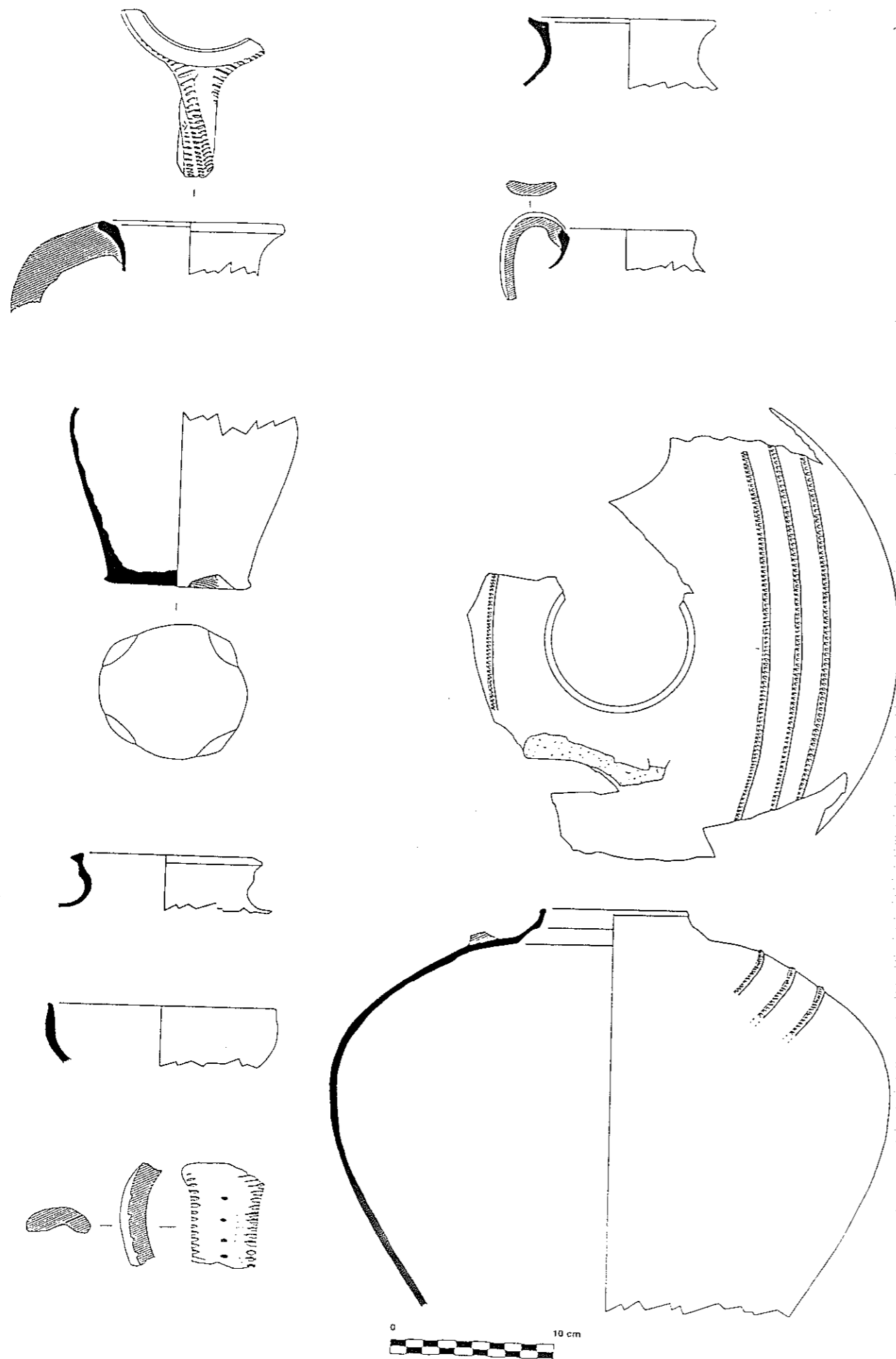


2



3

FIG. 2 - 1. Exemple de céramique provenant du fait 22.
 2. Diagramme schématique du fait 24.
 3. Diagramme schématique des faits 4 et 5.



fragments de faune, de céramique ou de verre, nous trouvons des charbons de bois et des cendres (généralement associés à quelques mottes d'argile jaune), des coquilles d'huîtres, des fragments de tuiles ainsi que des blocs ou des éclats de pierres.

Les ossements animaux correspondent tous à des espèces couramment consommées et leur analyse semble indiquer une prédilection pour le mouton.

Plusieurs centaines de fragments de vases ont également été enfouis dans l'excavation, mêlés aux terres de remplissage. De ce lot homogène se dégagent quelques grands traits. La catégorie des vases modelés à pâte grise qui caractérisaient les périodes précédentes n'est plus majoritaire ; désormais, les productions tournées à pâte claire prennent le pas. Les glaçures, internes ou externes, dont elles sont parfois couvertes, sont généralement de couleur vert pâle mouchetées de vert plus sombre. Près de 80 individus ont été individualisés (N.M.I.). Sur ce nombre nous ne comptons qu'un seul fragment de couvercle, un unique bord de jatte à pâte beige assez grossière contenant de petits éclats de tuiles et une assiette à pâte blanchâtre et marlis court. Les pots, les pichets et les cruches sont les plus nombreux. Les premiers sont réalisés dans des argiles relativement épurées ; leurs surfaces, de couleur beige, sont fréquemment noircies et portent des traces de suie qui témoignent de passages au feu (ce point est attesté par la présence de résidus carbonisés à l'intérieur des vases). Leurs lèvres présentent les variantes d'un profil triangulaire plus ou moins marqué. Les pichets les plus caractéristiques ont des pâtes homogènes qui vont du beige au rouge. Leurs anses, qui s'accrochent directement sur les lèvres, sont torsadées et décorées de guilochis. Les fonds ont un aspect dentelé ou polygonal obtenu par la retouche, avant cuisson, d'une base légèrement débordante. Les exemplaires que nous avons identifiés présentent les traces d'une glaçure externe verte pâle à jaune avec des tâches vertes plus sombres ; quelques coulures sont visibles à l'intérieur du pichet⁽²⁴⁾. Les cruches peuvent être de formes

"classiques", à bec pincé par exemple, ou plus originales. Ainsi, avons nous plusieurs exemplaires d'un type de cruche dont la panse basse est volumineuse et très globulaire. Une anse unique, haute, large et plate s'accroche sur la lèvre et le haut de panse. Elle est implantée à l'opposé d'un bec tubulaire. La panse présente des décors de fines bandes d'argile imprimées en creux, horizontales, verticales ou obliques. Leur forme générale semble les apparenter à ces cruches que l'on transporte sur la tête et font penser à ces scènes de la vie quotidienne dont les gravures du XIX^{ème} siècle se sont fait l'écho dans la région.

Les fosses en zone 1

La partie occidentale de la zone est perforée par deux fosses creusées à quelques centimètres de distance l'une de l'autre.

La première (F.2) est de forme ovale et atteint une profondeur de 0,80 m⁽²⁵⁾. Elle est comblée par une unique couche homogène de gros blocs de calcaire gréseux (1023) entre lesquels s'est infiltré du sable mêlé de cendres grisâtres, de quelques fragments de charbons de bois et de nombreux petits escargots blancs appelés hélicelles.

La seconde fosse (F.3) est très proche de F.2 tant par ses dimensions que par son comblement. Une fine couche compacte de sable brun tapisse la base de l'excavation (1026). Immédiatement au-dessus, nous retrouvons cet agglomérat de gros blocs (1025) entre lesquels s'est glissé du sable grisâtre appartenant à la couche sus-jacente.

Bien qu'en nombre réduit, les quelques tessons de céramiques associés au remplissage des deux fosses nous permettent de les placer entre le milieu du XV^{ème} et le milieu du XVI^{ème} siècles.

Le comblement des fosses de cette période semble marquer le début d'une vaste entreprise de

(24) Ce type de pichet est particulièrement bien connu sur le site voisin de Labrit où il "abonde" dans des niveaux datés de 1480 à 1550 (Information Yan Laborie, responsable de la fouille).

(25) F.2 est détruite au sud par le tracé d'un mur de refend contemporain.

travaux qui consiste à construire le premier habitat en dur dont les vestiges soient réellement parvenus jusqu'à nous.

L'occupation du site au XVIème siècle

En zone 1

S'il a certes subi de nombreuses modifications jusqu'à nos jours, la trame générale de l'habitat édifié au cours de cette période est encore visible, en particulier contre la rue A. Dulamon.

Nous avons pu en explorer trois pièces en zone 1. Le cadre extérieur est bien sûr déterminé d'une part par le tracé du rempart, et d'autre part par la rue Dulamon, ancienne rue de la Porte Campet ou de la Préfecture. Si l'actuel emplacement du garage, à l'ouest, a été trop décaissé pour que le sous-sol ait gardé la mémoire de cette période, la partie orientale de la zone 2 (à l'emplacement des secteurs 1 et 2) a conservé quelques vestiges enfouis. Le secteur 2 est scindé en deux parties par un mur de refend orienté est-ouest (M.1) qui va du mur mitoyen avec la maison voisine, au mur de refend nord-sud (M.2) à une distance de 5,10 m⁽²⁶⁾. Les deux pièces ainsi constituées ont une surface utile (*intra muros*) de près de 28 m² pour la pièce 1 au nord, et de 30 m² pour la pièce 2 au sud. La surface explorée dans la pièce 3, au-delà du mur 2, est approximativement de 35 m².

Les sols de chaque espace sont réalisés à base de mortier de chaux blanchâtre conservé le long de chaque mur et sous la forme de lambeaux épars à l'intérieur des pièces. Les indices relevés ne sont pas suffisants pour déterminer la fonction de chaque salle, mais la première, au nord-est, présente tout de même une particularité. Il s'agit d'une structure empierrée semi-rectangulaire partiellement enterrée (F.13) qui s'appuie contre le parement oriental du mur 2 et ménage un espace vide de blocs d'une

(26) Le mur de façade nord de la maison est fondé jusqu'à une profondeur de 0,98 m ; la fondation du mur mitoyen à l'est s'enfonce dans le sol sur une profondeur de 0,40 m ; la base des substructions du mur 1 est à 0,23 m sous le sol et celle du mur 2 à 0,68 m. Les murs 1 et 2 sont arasés à quelques

profondeur maximale d'une trentaine de centimètres. La présence à l'intérieur de cendres et de charbons de bois peut étayer l'hypothèse de la cheminée.

La restitution du schéma de circulation à l'intérieur de la maison est aléatoire du fait de l'arasement relativement bas des murs de refend. Trois points sont cependant à noter :

- la présence de quelques carreaux de terre cuite sur l'extrémité occidentale du mur 1 qui peut indiquer l'emplacement d'un seuil ;
- l'interruption du mur 2 au sud qui ménage un espace libre d'une largeur de 0,57 m contre le mur sud de la maison ;
- et l'existence dès l'origine d'un seuil (situé au pied de l'escalier actuel) dont l'étroite tranchée de fondation a livré quelques tessons de céramiques du XVIème siècle.

En zone 2

A près de 5,60 m au sud de la zone 1, un mur orienté est-ouest traverse de part en part l'espace situé entre le mur mitoyen de la maison voisine à l'est, et le parement interne du rempart à l'ouest. Il correspond à une extension de l'habitat vers le sud (peut-être légèrement postérieure à la construction de la zone 1). Relativement peu fondé (sur 0,50 m de profondeur), il constitue -en secteur 1- l'un des rares témoins de cette période qui n'ait pas été détruit postérieurement, au même titre que les faits 20, 27 et 34. Ces derniers correspondent à des creusements circulaires peu profonds (12, 18 et 22 cm de profondeur) comblés de sédiments sableux grisâtres et charbonneux. La destruction des niveaux environnants ne facilite pas leur interprétation mais peut-être s'agit-il des uniques vestiges d'un appentis construit sur poteaux et prenant appui sur le mur précédent.

centimètres au dessus leur fondation. Si le mur 2 a été visiblement abandonné pour un temps, on assiste à la reprise de ce cloisonnement à l'époque contemporaine. En effet, des cloisons de briques entrecoupées de portes sont construites sur l'arase de M.2.



Mortier taillé dans du grès pris dans le comblement de la fosse 2



Le fait 13

La fouille du renforcement situé dans l'angle sud-est du site a révélé la présence de latrines : le fait 24.

- **La phase d'utilisation des latrines**

De forme rectangulaire, elles sont implantées contre le rempart dans un espace de 8,49 m² (pour une surface utile de 4,74 m²). Trois murs maçonnés d'une largeur moyenne de 0,50 m parementent le creusement initial qui atteint une profondeur de 1,80 m. Le rempart constitue le quatrième côté (au sud) des latrines. La base de l'excavation est consolidée par l'aménagement d'un fond construit de mortier chaulé de quelques centimètres d'épaisseur. L'occupation des latrines se traduit par la présence de couches feuilletées brunes de matières organiques dont la surface est parfois marquée de petites dépressions ou même d'ondulations qui témoignent de la "molesse" du sédiment à l'origine. Leur accumulation exhausse le niveau originel du creusement. Dès lors se pose le problème de l'évacuation de ces strates, soit par curage régulier, soit par écoulement. Il semble que les utilisateurs de la structure ont fini par combiner les deux techniques. En effet, les couches de matières organiques⁽²⁷⁾ alternent avec des strates de sable ou d'argile⁽²⁸⁾ qui doivent contribuer à assainir le milieu, entre deux phases de curage par exemple.

La particularité de ces latrines est le système d'évacuation réalisé à travers le rempart. En effet ce dernier est percé de part en part à 0,70 m au-dessus de la base du fait 24 (sous 0,90 m par rapport au sommet de la structure). Cette trouée (F.31) présente une pente nord-sud de 14 % qui permet de relier directement la structure à l'extérieur de l'enceinte et ainsi de la vider régulièrement⁽²⁹⁾. Notons que ce pendage nord-sud est imprimé à toutes les couches de remplissage des latrines.

(27) U.S. 2116, 2108, 2124, 2104.

(28) U.S. 2107, 2110, 2106, 2103.

- **La phase d'abandon et de remblaiement des latrines**

Le dernier événement qui marque l'utilisation du fait 24 est la construction d'un petit muret de pierres sèches contre le parement interne du mur nord des latrines (2105). Il est constitué par l'alignement de blocs bruts d'extraction superposés sur 3 ou 4 assises et liés par un sédiment argilo-sableux verdâtre. D'une hauteur totale de 0,43 m, sa fonction est assez obscure ; peut-être était-il destiné à épauler le mur septentrional dont on peut observer qu'il est légèrement gauchi.

C'est un remblai d'argile contenant de nombreux fragments de tuiles (2103) qui scelle la dernière couche d'utilisation des latrines (2104). A partir de cet horizon, la construction d'un solide mur maçonné en arc de cercle vient barrer et condamner la structure originelle. Désormais, il s'agit de remblayer complètement les latrines et en particulier leur moitié sud. Des apports de terres sableuses (2123, 2125) et de mortier chaulé mêlé à de gros blocs (2126, 2122) vont achever d'enterrer les latrines, ainsi que la trouée dans le rempart, que la phase première d'utilisation avait déjà contribué à obturer peu à peu (F.31, 2127). Un moellon fermera enfin le fait 31 à sa sortie sur le parement sud de l'enceinte. Il est vraisemblable que les derniers travaux de colmatage soient à placer au XVII^e siècle et non plus au XVI^e (Fig. 2.2).

Dès lors, le secteur 2 peut-être utilisé à d'autres fins. Jusqu'à une période très récente, il accueillera une petite pièce au plancher de bois ainsi qu'en témoignent les traces ligneuses laissées à terre par les lattes du sol (2098).

- **Le mobilier**

Outre une fonction "naturelle" évidente, il est fréquent de noter que les latrines font aussi office de

(29) Ce qu'atteste la nature des strates accumulées au pied du parement sud du rempart.

dépotoir ; le fait 24 ne fait pas exception à la règle.

Le mobilier en phase avec les séquences d'occupation de la structure se place dans la deuxième moitié du XVIème siècle et peut-être jusqu'au début du XVIIème. Si la faune, les clous ou les coquilles d'huîtres sont présents, ils sont numériquement faibles par rapport à la masse des fragments de céramiques ou même, mais dans une moindre mesure, par rapport au nombre des tessons de verre (verres à pied essentiellement).

Nous avons vu que, pour le siècle précédent, la fosse 2 livrait encore des fragments de vases modelés à pâte grise ; dans le fait 24 cette catégorie, si elle est encore représentée, devient anecdotique. La comparaison avec le fait 2 démontre que les types de céramiques rencontrés sont dans l'ensemble assez semblables. Dans le détail, on note cependant la disparition de certains traits caractéristiques auparavant, l'émergence de nouvelles formes et des modifications dans les proportions.

Près d'une centaine d'individus (N.M.I.) ont été décomptés parmi lesquels plusieurs présentent des profils archéologiquement complets. La catégorie la plus représentée est celle des jattes d'un assez grand volume qui tiennent certainement lieu de récipient mélangeur. Le plus souvent à pâte homogène rose-orangé, leur allure générale est assez standardisée. On peut cependant noter des variantes dans la taille, qui indiquent l'existence de gabarits divers, sur les lèvres (plus ou moins larges ou inclinées), et enfin sur le sillon interne destiné à recevoir un opercule de fermeture (plus ou moins marqué et parfois même absent). Les assiettes viennent en deuxième position (25 exemplaires) alors qu'elles étaient exceptionnelles dans le fait 2. A pâte beige-rosé ou blanchâtre, elles sont systématiquement glaçurées à l'intérieur (taches vertes et parfois marrons sur fond jaune, glaçure entièrement verte mouchetée ou unie orangée). Les bols ou écuelles sont comme les pots au nombre de 10 individus. La forme la plus fréquente est celle du bol à petite lèvre en bandeau réalisé dans

une pâte qui va du beige à l'orangé. Nous retrouvons enfin les pichets et les cruches qui, minoritaires ici, l'emportaient dans la fosse 2. Citons pour conclure les couvercles. Sur quatre exemplaires, trois présentent une petite anse sommitale, une glaçure externe verte et interne jaune pâle avec des traces de couleur verte. Leur pâte est beige avec de fines inclusions noires. Le quatrième spécimen n'est pas glaçuré et deux trous de suspension ont percé le fond avant la cuisson ; ses bords sont noircis par le feu et sa pâte est légèrement rosée.

Enfin, quatre formes sont à titre unique dans cet ensemble. La première est un pichet dont la lèvre est surmontée d'une anse horizontale et la deuxième un réchauffoir à pâte blanche, à deux anses et tenons à l'allure de boutons de préhension. Nous avons également l'exemple d'un fond de cruche tripode. Le dernier spécimen est un vase dans lequel on a pratiqué avant cuisson trois larges ouvertures triangulaires dans la panse ; il pourrait s'agir d'une "mangeoire" pour volatiles.

Du XVIIème siècle à nos jours : une évolution naturelle dans un cadre désormais établi

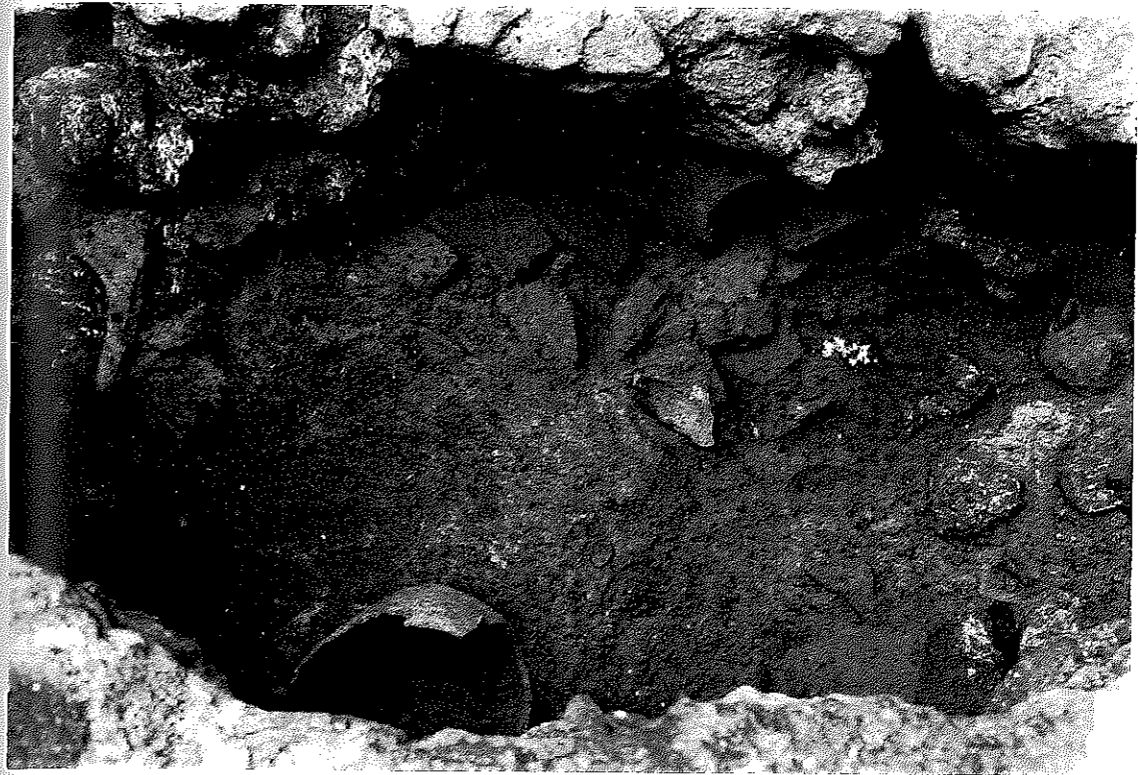
A l'intérieur du rempart

L'habitat en dur construit au cours de la phase précédente est maintenu, mais subit une série de modifications internes qu'il nous est impossible de dater précisément et qui vont se succéder jusqu'à nos jours (suppression du mur de refend M1, arasement de M2 puis reprise de son tracé, nouveau cloisonnement en secteur 1, aménagement d'une possible paroi coulissante⁽³⁰⁾, etc.).

Le mobilier le plus ancien appartenant à cette période (début du XVIIème siècle) est une fois encore associé à des structures en creux.

(30) Ce dernier point est suggéré par la présence, au dessus du comblement de l'ancien fait 2, de trois blocs de grés alignés

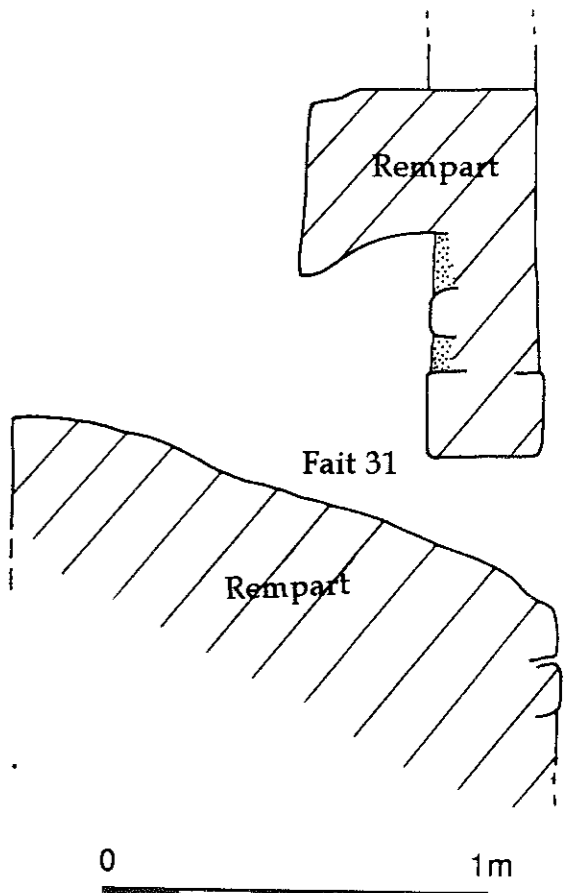
selon un axe nord-sud et dont la partie supérieure a été taillée en "gouttière".



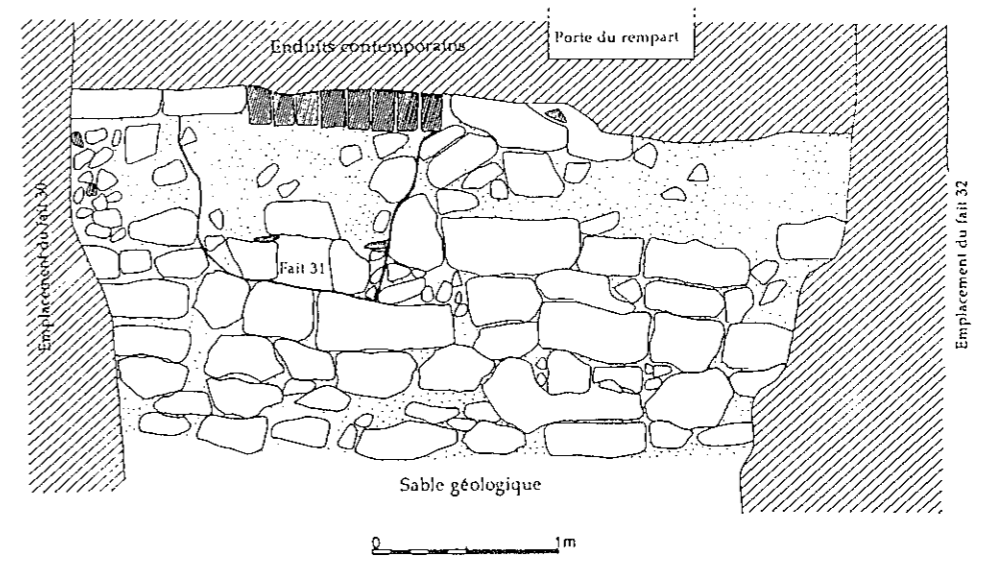
Céramiques dans le comblement des latrines



Evacuation à travers le rempart (le fait 31)



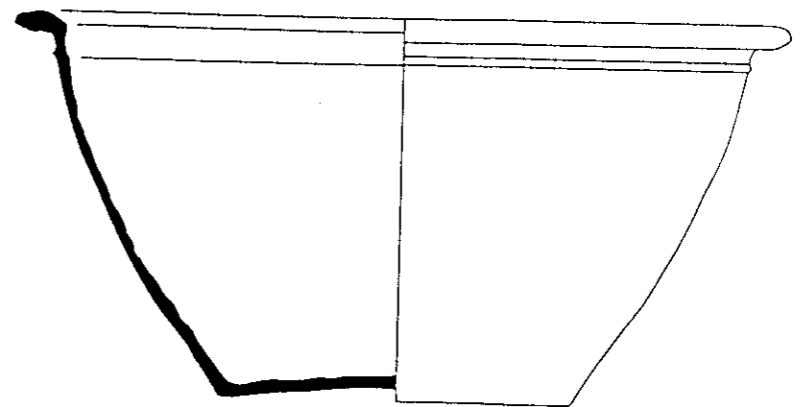
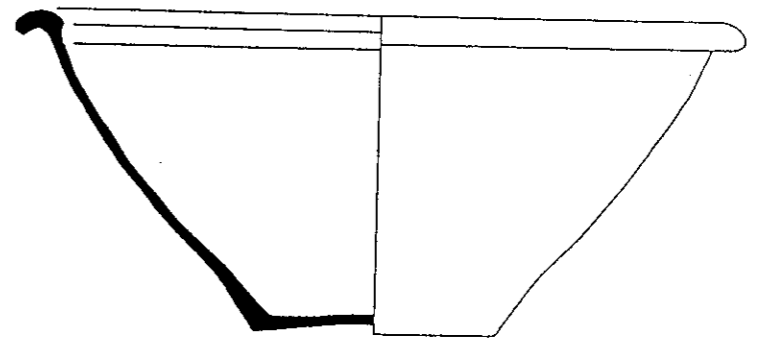
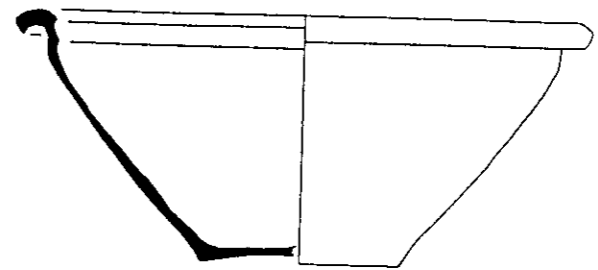
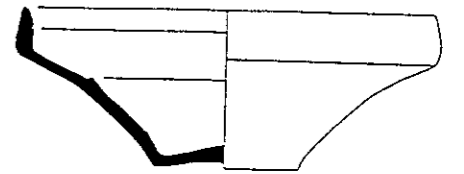
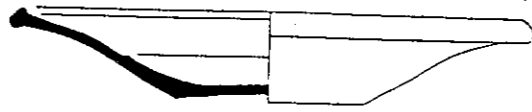
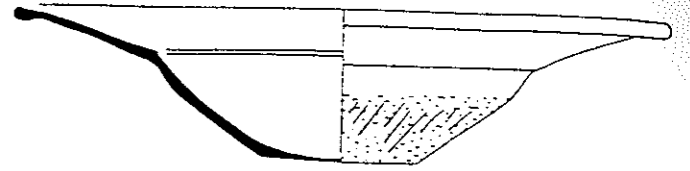
Coupe nord-sud du fait 31



Le fait 31 à sa sortie du parement sud du rempart



Sortie du fait 31 au sud du rempart



La première est située en zone 1, au sud du secteur 2. Elle correspond à une dépression d'une dizaine de centimètres de profondeur et d'un diamètre approximatif de 0,60 m (F.8). La présence d'un sédiment de comblement cendreux et légèrement charbonneux, ainsi que celle, à la périphérie du creusement, de quelques blocs ou fragments de tuiles nous incitent à y voir un foyer.

En zone 2, les couches de remplissage d'un creusement (F.16) aux dimensions imposantes⁽³¹⁾ ont également livré du mobilier céramique du début du XVII^e siècle. Une épaisse couche de sable brun mêlé de mottes d'argile jaune constitue l'essentiel du comblement (2081). Pêle-mêle nous y trouvons quelques tessons de vases, de nombreux fragments de tuiles, du mortier et des plaques d'enduits muraux de chaux blanche.

A l'est, la même excavation contemporaine (du XX^e siècle) a recoupé la partie orientale du fait 16 et l'extrémité nord d'une canalisation construite entièrement à base de briquettes⁽³²⁾ (F.10) que nous sommes en mesure de dater du XIX^e siècle. Les constructeurs de cette canalisation lui ont imprimé un pendage du nord vers le sud qui permettait une évacuation facile des eaux à l'extérieur du rempart.

En rapport avec ce même souci d'évacuation des eaux vers l'extérieur de l'enceinte, l'exploration du site a mis en évidence un "réseau" souterrain assez original. Le problème est que nous n'avons aucun indice chronologique fiable, si ce n'est que nous pouvons peut-être déduire d'un certain nombre d'éléments qu'il remonte au moins au XIX^e siècle.

Lors de la première phase des travaux liés à l'extension de la Trésorerie Générale (au cours de l'hiver 1994), une partie du gros oeuvre a consisté à mettre à bas le mur de limite de parcelle entre le 27 de la rue Dulamon et l'actuelle Trésorerie. L'enlèvement

de l'une des marches de l'escalier qui longe le parement oriental de ce mur a révélé l'existence d'un passage ancien sous-jacent : le fait 32.

Nous avons pu y accéder depuis l'intérieur des murs de la Trésorerie Générale par un regard bétonné, percé dans la voûte d'une petite pièce aménagée au nord du rempart. Cette salle est parfaitement intégrée au schéma de construction du fait 32. Son plafond, voûté, est entièrement réalisé à l'aide de briques placées de chant et soudées par un mortier de chaux solide de couleur beige. Un mortier identique a servi à l'édification de ses quatre murs, construits à base de blocs de calcaire gréseux grossièrement redressés, auxquels on a associé, très ponctuellement, quelques tuiles⁽³³⁾. La sortie d'une canalisation débouche dans la pièce par une ouverture aménagée à l'ouest du mur septentrional, à 0,65 m au-dessus du sol originel de la pièce⁽³⁴⁾. Nous ne connaissons pas le point de départ de ce conduit orienté nord-sud. Son comblement récent, consécutif à l'installation de buses à l'intérieur, ne nous a pas permis de l'explorer. Nous pouvons tout au plus affirmer qu'il remonte vers le nord au-delà d'une distance de 3 à 4 m par rapport à son point de sortie dans la salle.

A l'opposé, une seconde ouverture est pratiquée dans le mur sud, au niveau du sol d'origine de la pièce qui se trouve ainsi remplir la fonction de "sas" entre deux caniveaux au fort pendage nord-sud. Ce deuxième "couloir" présente au départ une largeur de 0,66 m pour atteindre 18 m plus loin une largeur de 0,57 m. Une couverture de lourdes dalles de calcaire gréseux⁽³⁵⁾ repose sur deux murets latéraux construits à base de matériaux identiques à ceux observés sur les murs de la petite salle. Sur les deux premiers mètres la hauteur du conduit s'élève à 0,51 m et se réduit à 0,39 m à l'aplomb de la marche supérieure de l'escalier, à une distance de près de 5 m de son point de départ. Dès lors, son plafond est constitué par les marches même de l'escalier. Le fond du canal est

niveau du sol d'origine est constituée des mêmes matériaux.

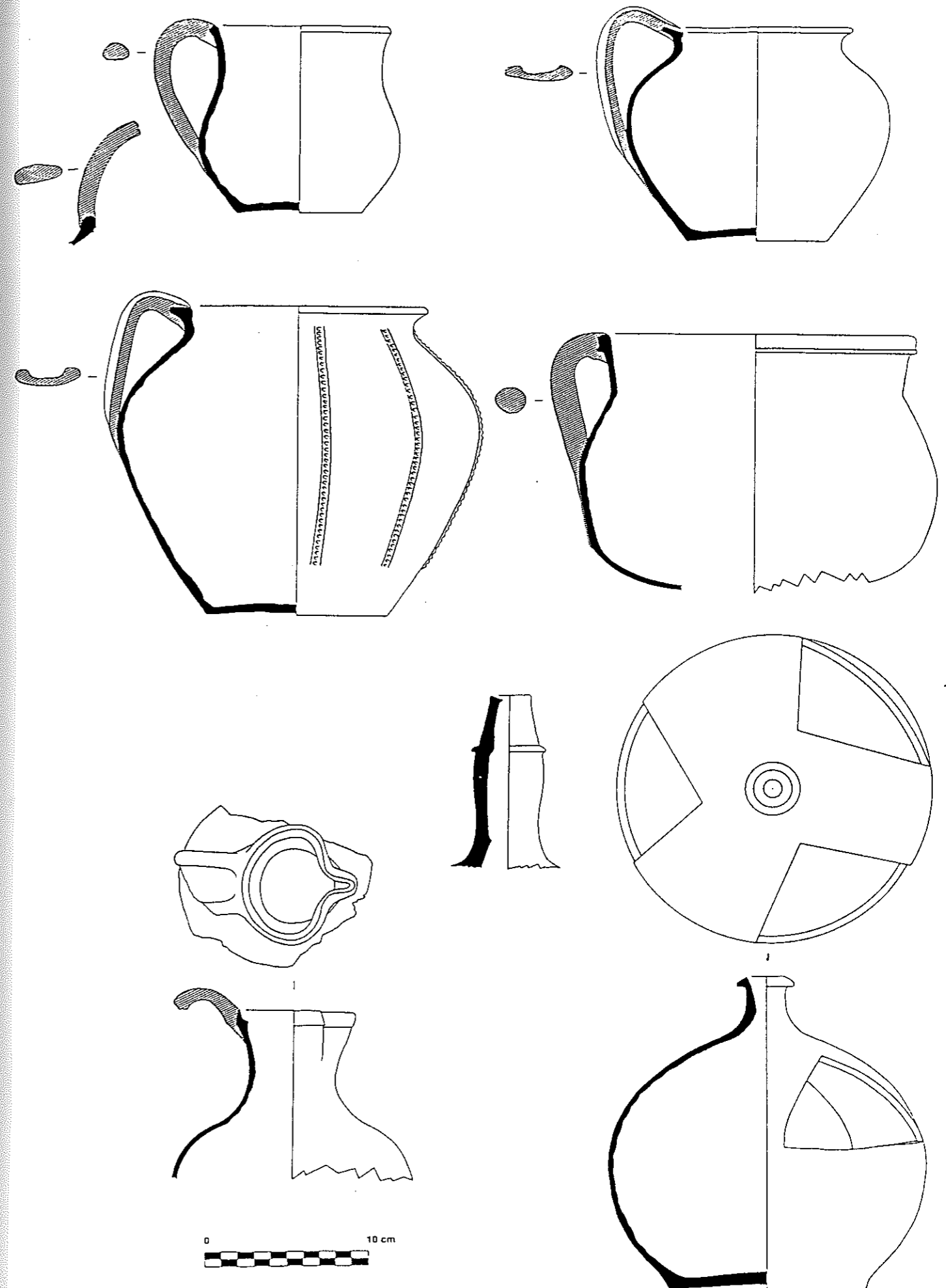
(31) Dimensions du fait 16 : profondeur 0,98 m ; estimation du diamètre 2,10 m (sachant que cette structure est recoupée de toute part par des excavations contemporaines, dont F.11 comblée au XX^e siècle).

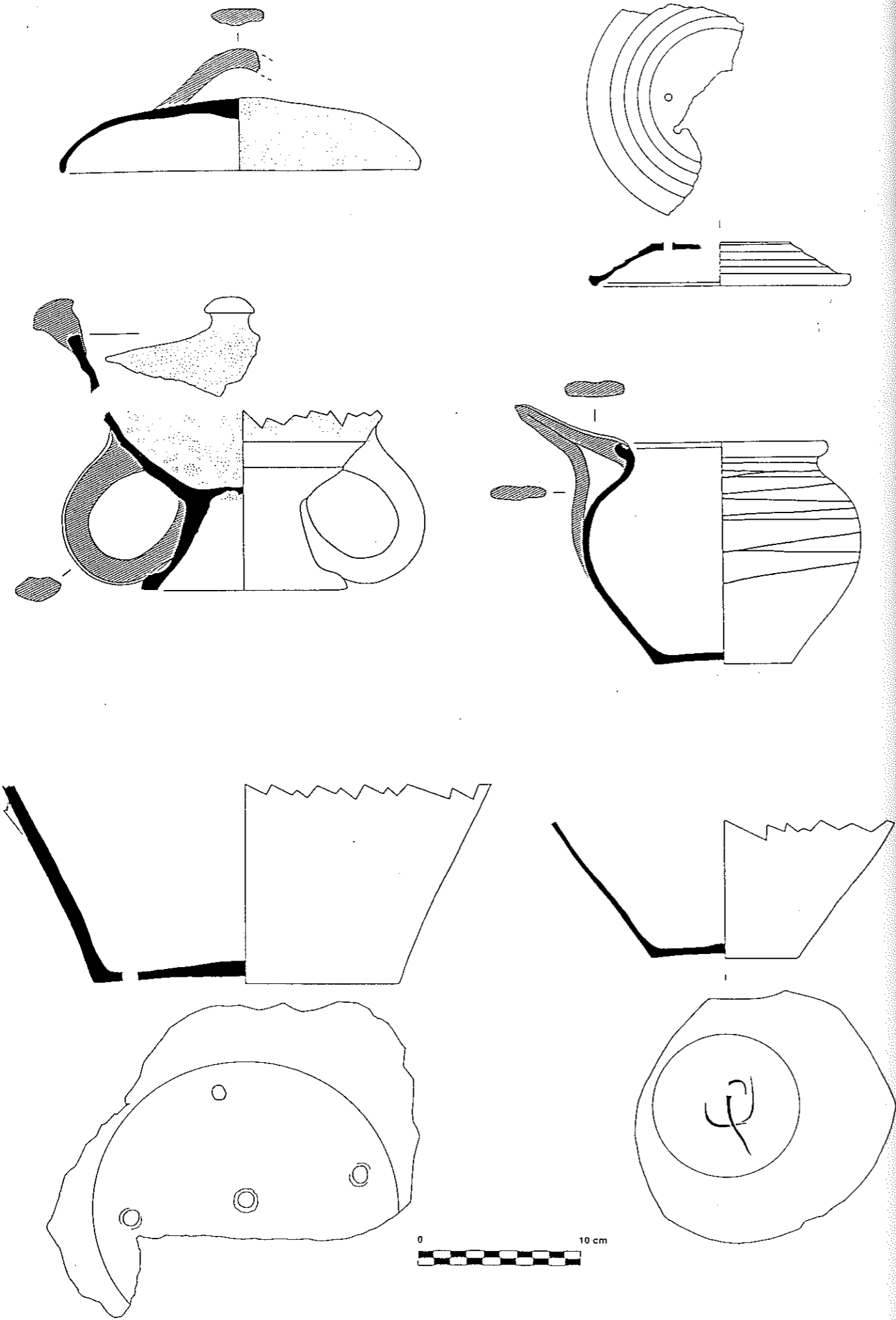
(32) Le fond est aménagé par la juxtaposition de briques de terre cuite, les montants latéraux associent les mêmes types de briques liées au mortier, et la couverture qui affleure au

(33) Dimensions de la salle : longueur : 1,97 m ; largeur : 1,43 m ; hauteur de plafond : 2,44 m

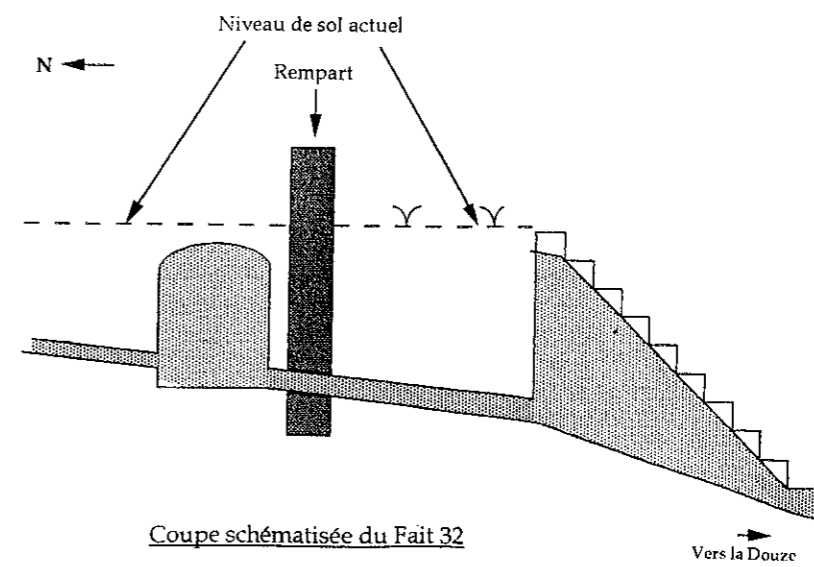
(34) Dimensions de cette ouverture : largeur : 0,42 m ; hauteur : 0,55 m

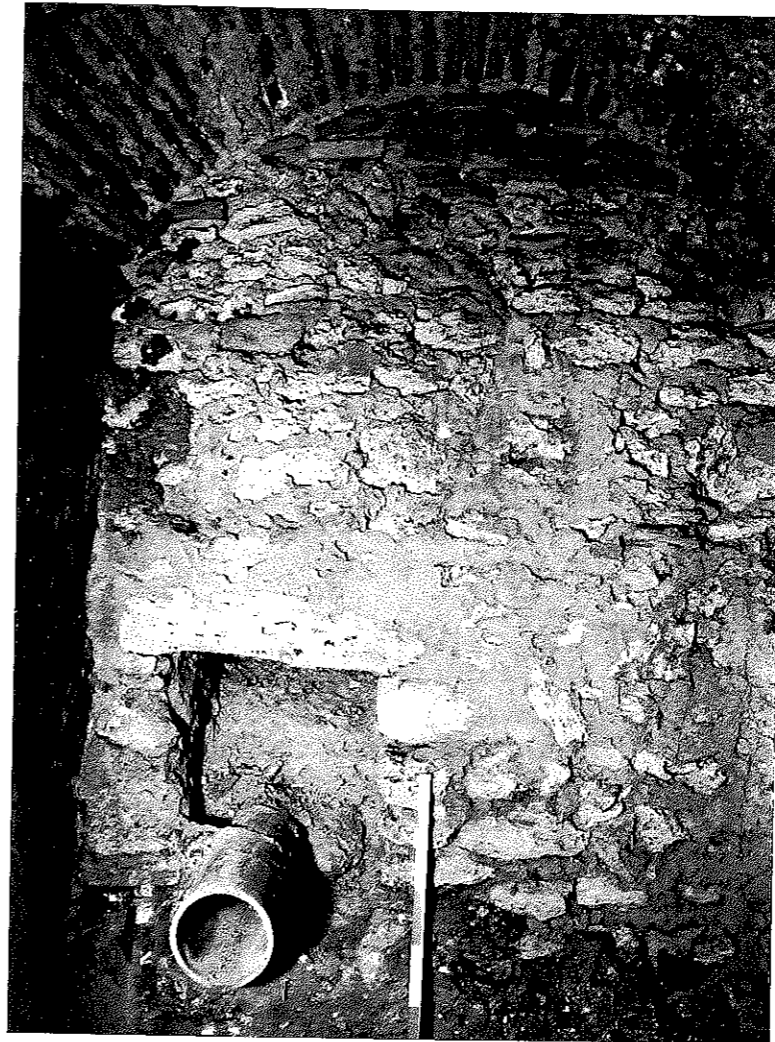
(35) La largeur des dalles est de 0,40 m.



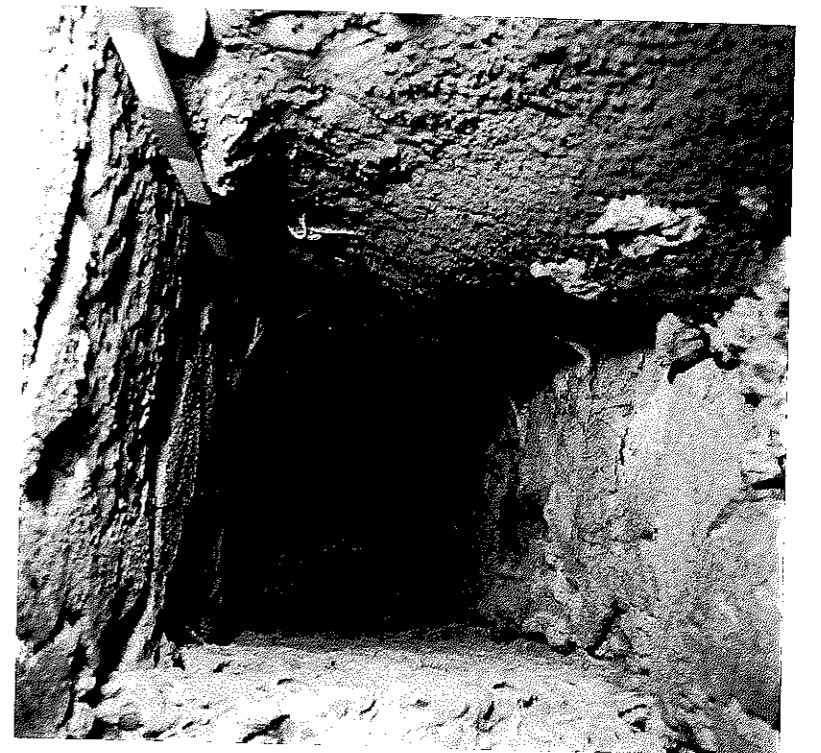


La canalisation F.10





**Le fait 32 vu de l'intérieur
(face nord de la petite pièce)**



Le fait 32 (la conduite sud)

entièrement bétonné et ce n'est qu'à une distance de 9,87 m vers le sud que le socle rocheux naturel apparaît.

Nos observations témoignent du fait que l'ensemble de cette construction a fait l'objet de soins récents (pose de buses, placages de béton, etc.). L'humidité pour le moins extrême de cet ensemble nous porte tout naturellement à le rattacher dès l'origine à un système d'évacuation des eaux usées en direction de la Douze, et utilisé pratiquement jusqu'à nos jours. En l'absence de marqueur chronologique, nous devons nous contenter de noter qu'il est postérieur au rempart médiéval (qu'il recoupe...) et s'inscrit dans le parcellaire ancien de cette partie de Mont-de-Marsan qui ménage entre de nombreuses "propriétés" d'étroits passages qui mènent en direction de la Douze.

Quoique plus modeste, un deuxième aménagement (F.30) semble avoir eu la même fonction que le fait 32.

Son point de départ est situé à l'intérieur même de l'espace que nous avons fouillé, tout près de l'emplacement des latrines. A cet endroit, une trouée a été réalisée à travers les fondations du rempart, à près d'un mètre sous le niveau actuel du sol et suivant une pente nord-sud. Rectangulaire au départ (largeur de 0,62 m et hauteur de 0,24 m), l'ouverture va en s'évasant tant en largeur (jusqu'à 0,84 m) qu'en hauteur (1 m). A ce point de dimensions maximales, le plafond du creusement s'abaisse et le conduit est plus étroit. Le passage garde alors ces proportions jusqu'à sa "sortie" du rempart. A l'extérieur de l'enceinte, il est toujours maintenu, mais est désormais encadré par deux murets dont le mode de construction assure aussi une couverture au canal. En effet, les deux murets n'en font plus qu'un en partie haute. Nous avons l'assurance de la continuité de cette structure jusqu'à une distance de près de 4,50 m au sud du rempart⁽³⁶⁾.

(36) Au-delà de cette distance le doute est permis car des constructions récentes l'ont détruite. Cependant, il semble

Ce dernier point avait déjà attiré notre attention pour le réseau établi dans la propriété voisine (Trésorerie Générale). Le fait que les eaux ne se déversent pas directement à l'extérieur de rempart, mais soient canalisées dans un espace fermé sur une distance supplémentaire de 4 à 5 mètres, témoigne probablement de la volonté de repousser détritiques et odeurs inconfortables bien à l'écart de l'habitat. Cette distance de 4 à 5 m ne semble pas non plus être aléatoire. Elle correspond approximativement au point de rupture à partir duquel le socle rocheux cesse d'être grossièrement horizontal et plonge vers la Douze. Canaliser les eaux usées jusqu'à ce stade, c'est donc s'assurer que leur destination finale sera la Douze...

Si le schéma de mise en place du fait 30 est relativement clair à partir de la trouée dans le rempart, il pose plus de problèmes en avant de l'enceinte où le mode de récupération des eaux usées n'a pu être établi par la fouille. En effet, sachant que le conduit mis en évidence est à près d'un mètre sous le niveau du sol actuel, il nous faut envisager l'existence d'un système d'acheminement des eaux à cette profondeur. La présence contre le parement nord du rempart, dans l'axe de la trouée, d'un espace bouleversé et remblayé jusqu'à une profondeur égale à celle du creusement, nous porte à imaginer la présence à cet endroit d'un collecteur permettant de réceptionner puis de diriger les eaux vers le fait 30. Il aurait par la suite été récupéré et son emplacement obstrué par l'apport de terres (2142). Signalons que ces mêmes remblais ont également comblé la partie de la structure située au "coeur" du rempart.

Le mobilier associé à cette phase de remblaiement date du XIX^e siècle. Cette date étant établie et sachant que l'installation du fait 30 a partiellement détruit les latrines, nous pouvons en conclure que cette construction est postérieure à l'abandon du fait 24 (fin XVI^e - début XVII^e) et antérieure au XIX^e siècle.

qu'elle ne devait pas se poursuivre beaucoup plus loin vers le sud.

L'aménagement de l'espace extra-muros

La fouille exhaustive de cet espace n'étant pas envisageable, nous avons simplement réalisé une tranchée perpendiculaire au rempart, d'une longueur de 12,70 m, afin d'analyser la mise en place de la première terrasse existant de nos jours à l'extérieur de l'enceinte⁽³⁷⁾.

Nous avons pu dégager le socle rocheux jusqu'à une distance de 5,20 m au sud du rempart. Au nord, sur l'emplacement d'une cave contemporaine bâtie contre le rempart, il affleure presque sous une fine couche de sable fin jaune (3037). Immédiatement à l'extérieur de la cave nous notons la présence de remblais épais d'une cinquantaine de centimètres qui couvrent le rocher et qui vont en s'épaississant vers le sud. En effet, loin de suivre la pente naturelle du substrat vers la Douze, ils s'accumuleront pour conférer à cet espace une presque parfaite horizontalité⁽³⁸⁾.

Ces couches sont totalement hétérogènes, il n'existe aucune unité entre-elles. Leurs épaisseurs sont variables et s'échelonnent entre 0,02 et 0,70 m. Elles sont sableuses ou argileuses et correspondent même ponctuellement à des apports de mortier de chaux. Leurs couleurs sont beiges, brunes, jaunes, verdâtres ou blanchâtres. Elles contiennent peu d'inclusions ou alors celles-ci foisonnent (tuiles, briques, blocs, mortier, charbons, plaques de chaux murales, etc.). Ces unités stratigraphiques viennent toutes buter au sud contre un mur de soutènement dont les fondations plongent profondément dans le sous-sol.

Si l'on considère que cet espace a dû plus ou moins servir de dépotoir, on est surpris de la faible quantité de mobilier (céramique, métal, faune...) présente dans ces couches, et surtout de l'absence de matériel ancien (antique ou médiéval). Les mar-

(37) Tranchée réalisée dans la moitié occidentale de cet espace.

(38) Sans atteindre le socle naturel nous avons pu enregistrer en fin de tranchée (au sud) une épaisseur de remblais de 2,90 m.

(39) U.S. ayant livré du mobilier : 3006, 3009, 3010, 3012, 3016, 3020, 3021, 3024, 3025, 3029 et 3031.

queurs chronologiques identifiés (fragments de céramiques) sont homogènes à l'intérieur de chaque couche et les plus anciens se placent aux XVIIème et XVIIIème siècles⁽³⁹⁾. On les trouve certes à la base de la stratigraphie, mais également en partie haute, jusqu'à une trentaine de centimètres en dessous du sol actuel. Citons aussi la présence à moins d'un mètre de profondeur (U.S. 3029) d'une monnaie frappée entre septembre 1798 et septembre 1799 ("UN CENTIME L'AN 7"). Tout se passe comme si vers la fin de l'époque moderne les habitants du secteur avaient décidé de remblayer cette partie du site et de "conquérir" les terrains à l'extérieur du rempart, afin d'en faire certainement dans un premier temps des jardins. Pourtant, avant cette période, on ne peut douter que cet espace extra-muros ait "vécu" et l'absence, dans cette partie du site, de vestiges mobiliers antiques et médiévaux doit s'expliquer par la forte pente du substrat. La réponse à cette carence est certainement à rechercher en bas de pente, près des rives de la Douze⁽⁴⁰⁾.

L'extension de l'occupation du site à l'extérieur des murs coïncide certainement avec celle, intramuros, de la partie construite de l'habitat. Celle-ci s'étend jusqu'au pied de l'enceinte alors que, jusqu'à présent, une partie de ces terrains (entre habitat et rempart) correspondait à l'emplacement de jardins.

Des vestiges à la datation indéterminée

Ce dernier chapitre regroupe une série de structures, bâtie ou en creux, dont le niveau d'arase est tel qu'il est impossible de les relier à leur contexte d'origine. Parallèlement, les vestiges mobiliers qui leur sont associés sont trop peu nombreux ou si peu typiques d'une période dite, qu'il serait imprudent de les placer d'autorité dans l'une ou l'autre des phases

(40) Le sondage mécanique réalisé à quelques mètres au nord de la Douze n'a pas été concluant. En effet, la présence de l'eau à une profondeur de 2,30 m ne nous a pas autorisés à poursuivre plus loin nos investigations. Jusqu'à cette profondeur, nous n'avons comptabilisé que quelques tessons de céramiques des XVIII-XIXème et XXème siècles.

d'occupation du site déjà évoquées.

La première de ces structures est bâtie au nord de la zone 2 (Fait 12). Il s'agit d'une construction "ouverte" à l'est qui associe des moellons de grès et un mortier de chaux beige très sableux. Les murs ouest et sud sont chaînés, construits en carreaux et de dimensions sensiblement égales (près de 1,40 m de longueur pour une largeur de 0,40 m). Le mur septentrional est construit en boutisse, vient buter contre l'extrémité nord du mur ouest et ses dimensions sont nettement supérieures (longueur minimale⁽⁴¹⁾ de 2,51 m et largeur de 0,54 m). Deux à trois assises de fondation sont conservées pour chacune des constructions ; la plus profonde est enterrée à une quarantaine de centimètres de profondeur.

Un muret de pierres sèches élaboré à l'intérieur de la structure s'appuie contre les murs nord et sud. Il délimite à l'ouest un espace d'une surface à peine supérieure à un quart de m² (0,28 m²). Il semble que le sol de cette "mini-pièce" a été décaissé sur une quinzaine de centimètres de profondeur.

Sur le plan de la chronologie, nous n'avons que deux certitudes : cette construction est postérieure au fait 33 (antique) qu'elle recoupe, et antérieure au fait 16 (début du XVIIème siècle), dont le creusement a détruit l'extrémité orientale du mur nord.

Sur le plan fonctionnel, si de prime abord nous avons envisagé la possibilité de latrines, la fouille n'a livré aucun indice tangible qui aurait pu asseoir cette hypothèse, ou toute autre d'ailleurs... Nous restons donc sur notre faim...

Quatre structures en creux, toutes implantées en zone 1, présentent les mêmes incertitudes chronologiques que le fait 12.

La première est une dépression d'une quarantaine de centimètres de diamètre et d'une profondeur de 0,20 m (F.6). Elle est scellée par une unique

(41) Sachant que son extrémité orientale est recoupée par la fosse 16.

(42) Une partie des fondations du mur de clôture méridional de

couche de sable beige contenant quelques fragments de charbons de bois et 9 tessons de céramiques dont un fragment de panse d'amphore antique.

A moins d'un mètre au sud, un deuxième creusement, aux contours irréguliers, présente une profondeur maximale de 0,22 m (F.10). Une couche de cendres grisâtres presque pures couvre la base de l'excavation sur un maximum de 0,15 m d'épaisseur (1049). Elle se développe également autour d'un lourd bloc de calcaire gréseux posé initialement sur le fond du creusement. L'apport d'une seconde strate de sable fin beige (1048) ne suffira à recouvrir ce bloc dont la partie supérieure continue à affleurer. Si l'on peut considérer que le fait 10 a abrité un foyer (1049) et que l'unité stratigraphique 1048 en constitue l'abandon, le seul point concernant sa datation dont nous soyons sûrs est qu'il est antérieur à la construction de l'habitat érigé au cours du XVIème siècle sur la zone 1⁽⁴²⁾

Cette précision d'ordre chronologique vaut également pour les deux faits suivants (F.4 et F.5), à ceci près que nous pouvons dans ce dernier cas introduire un autre point de chronologie relative : l'implantation du fait 4 a partiellement détruit le fait 5 antérieur (Fig. 2.3).

Le fait 5 correspond à un creusement de forme probablement rectangulaire à l'origine⁽⁴³⁾ (1076). A la base de l'excavation, dans la moitié orientale de la fosse, deux petites tranchées parallèles orientées nord-sud sont distantes de 0,42 m (1036). Comblées de cendres grises et de poudre de charbons de bois, elles correspondent aux négatifs de deux poutres en bois dont les extrémités nord étaient légèrement enfoncées dans la paroi de la fosse. Ces dernières sont partiellement recoupées par une nouvelle excavation (1079), d'une vingtaine de centimètres de profondeur, réalisée à la base du premier creusement. Une couche d'argile orangée est plaquée sur les bords et la base de cette excavation (1038). Elle est surmontée d'une strate argileuse verdâtre mêlée de taches jaune-

l'habitat a perturbé le tracé sud du fait 10.

(43) Dimensions de F.5 : environ 1,30 m sur 1,40 m, et 0,70 m de profondeur au point le plus bas.

orangées (1037) qui finit de combler 1079. Parallèlement, un autre creusement est réalisé à quelques centimètres au nord-est (1080). De forme quadrangulaire, aux parois nettement verticales, il a lui aussi recoupé l'emplacement des poutres initiales. Il est rempli par une unique couche de sable gris à noir très charbonneux contenant de nombreux éclats de coquilles blanchâtres (1035).

L'ensemble de ces aménagements est recouvert par une strate de sable roux rubéfié mêlé de cendres grisâtres (1034). Enfin, le comblement supérieur du fait 5 consiste en un mélange de sable, de cendres (grises et roses en quantités importantes), de mottes d'argile rubéfiée et de blocs de grès altérés par l'action du feu (1033).

La fonction de cet ensemble paraît liée au feu. De toute évidence il ne s'agit pas d'un simple foyer de chauffage mais probablement d'une structure artisanale du type four aménagée en plusieurs étapes.

La fosse 4 est implantée sur la moitié occidentale du fait 5. Son creusement a respecté deux paliers ; le premier au sud atteint une profondeur de 0,32 m et le second au nord une profondeur de 0,64 m. La partie ouest de l'excavation est recouverte par une épaisse couche de sable cendreux déposé en "tas" et contenant des mottes d'argile rubéfiée jaune-orangée (1032). Elle est scellée à son tour par de nombreux blocs de grès et des débris de mortier chaulé orangé entre lesquels s'est glissé du sable fin interstitiel (1031)... Trop peu d'éléments pour nous permettre de déterminer la fonction primaire de la fosse.

Pour conclure

Les nombreuses perturbations contemporaines auxquelles le site a été soumis, sa faible puissance stratigraphique et l'étalement d'une large chronologie sur quelques dizaines de centimètres d'épaisseur sont autant de paramètres qui ont obscurci la compréhension du site. Ceci-dit, outre qu'elle a levé l'hypo-

thèque archéologique qui pesait sur les travaux d'extension de la Trésorerie Générale, la fouille de cet îlot montois a mis l'accent sur des points de l'histoire de la ville dont certains aspects sont encore très mal connus.

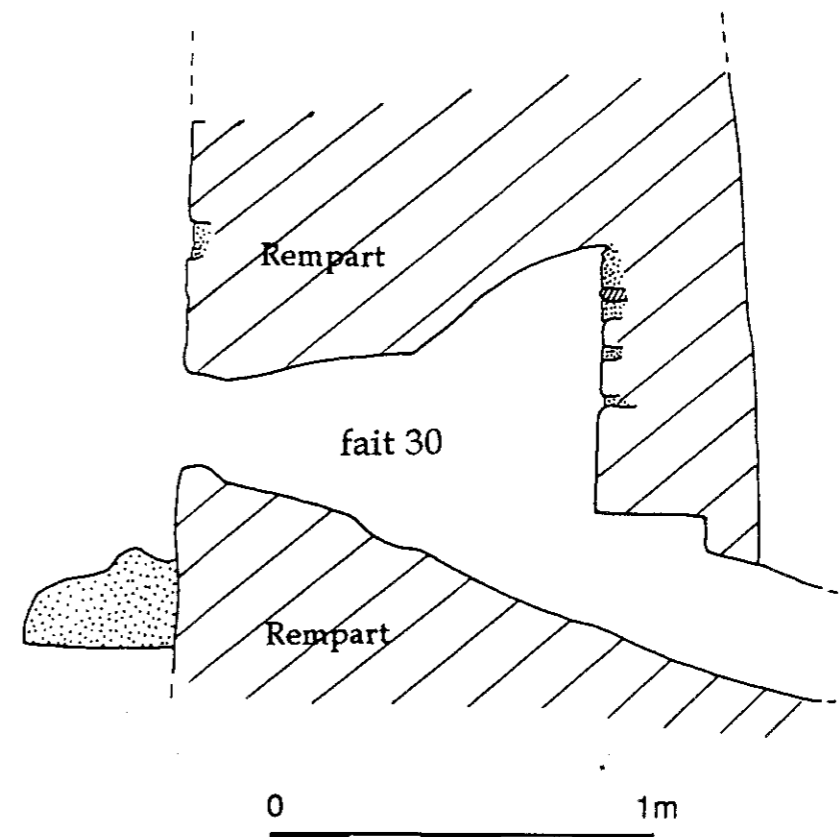
Pour la période gallo-romaine, la mise en évidence d'un espace structuré entre les années 20 av. et 20 ap. J.-C. est essentielle. Ces vestiges, mobiliers et immobiliers, ne sont pas qu'un point de plus sur la carte archéologique de la ville ; ils nous prouvent que les quelques découvertes antérieures n'étaient pas le fruit du hasard. Au tournant de notre ère, Mont-de-Marsan a-t-elle connu une occupation plus importante qu'on ne le pense habituellement ? De nouvelles explorations seront précieuses et nous permettront sans doute de comprendre l'importance d'une population, ainsi que la nature et l'étendue de l'occupation du sol de la ville antique.

Notre connaissance de l'histoire médiévale et moderne de Mont-de-Marsan n'est bien évidemment pas bouleversée par les vestiges mis au jour. Mais nos découvertes ont éclairé quelques aspects du quotidien des habitants d'un petit secteur de la ville. Nous en savons désormais plus sur la construction du rempart, la mise en place d'un habitat, son occupation, les modifications qu'il a subi, les foyers aménagés en intérieur, les fosses, les latrines ou les égouts que l'on a creusés en extérieur, l'aménagement des terrains extra-muros, etc.

Le mobilier associé à ces structures présente aussi un intérêt certain. Si la rareté de la faune ne nous a pas permis, au travers des espèces rencontrées, de restituer les habitudes alimentaires de quelques montois au cours des siècles, le mobilier céramique est plus didactique. Il nous donne par exemple un aperçu des types de vaisseliers utilisés au cours des différentes phases d'occupation du site. Ceci-dit, la connaissance du matériel céramique étant plus ou moins avancée selon les périodes concernées, il faut souhaiter que d'autres recherches voient le jour à Mont-de-Marsan, à la fois pour approfondir certains points de l'histoire de la Ville, et pour perfectionner



Aménagement du fait 30 à l'intérieur du rempart



Coupe nord-sud du fait 30



Le fait 4 en cours de fouille

Aménagements liés au fait 5

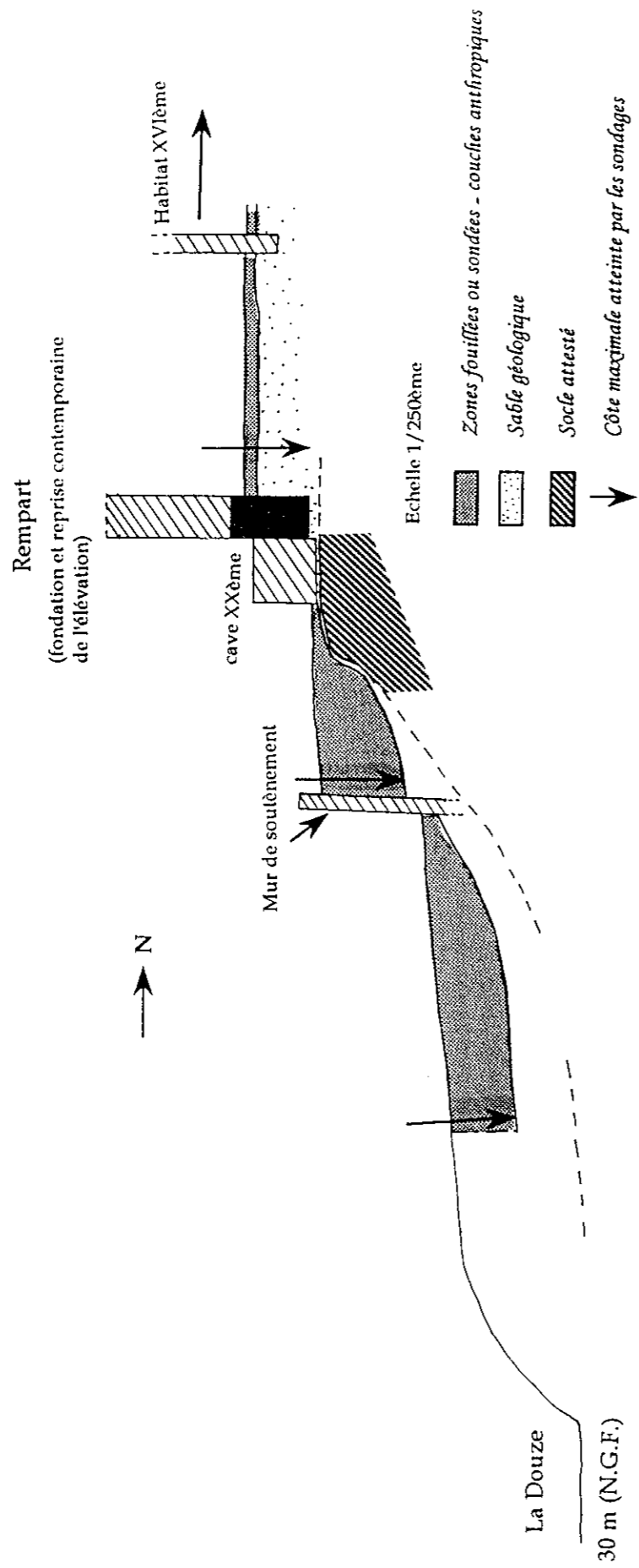


nos connaissances céramologiques, en particulier pour la période qui va du XIème au XIVème siècle.

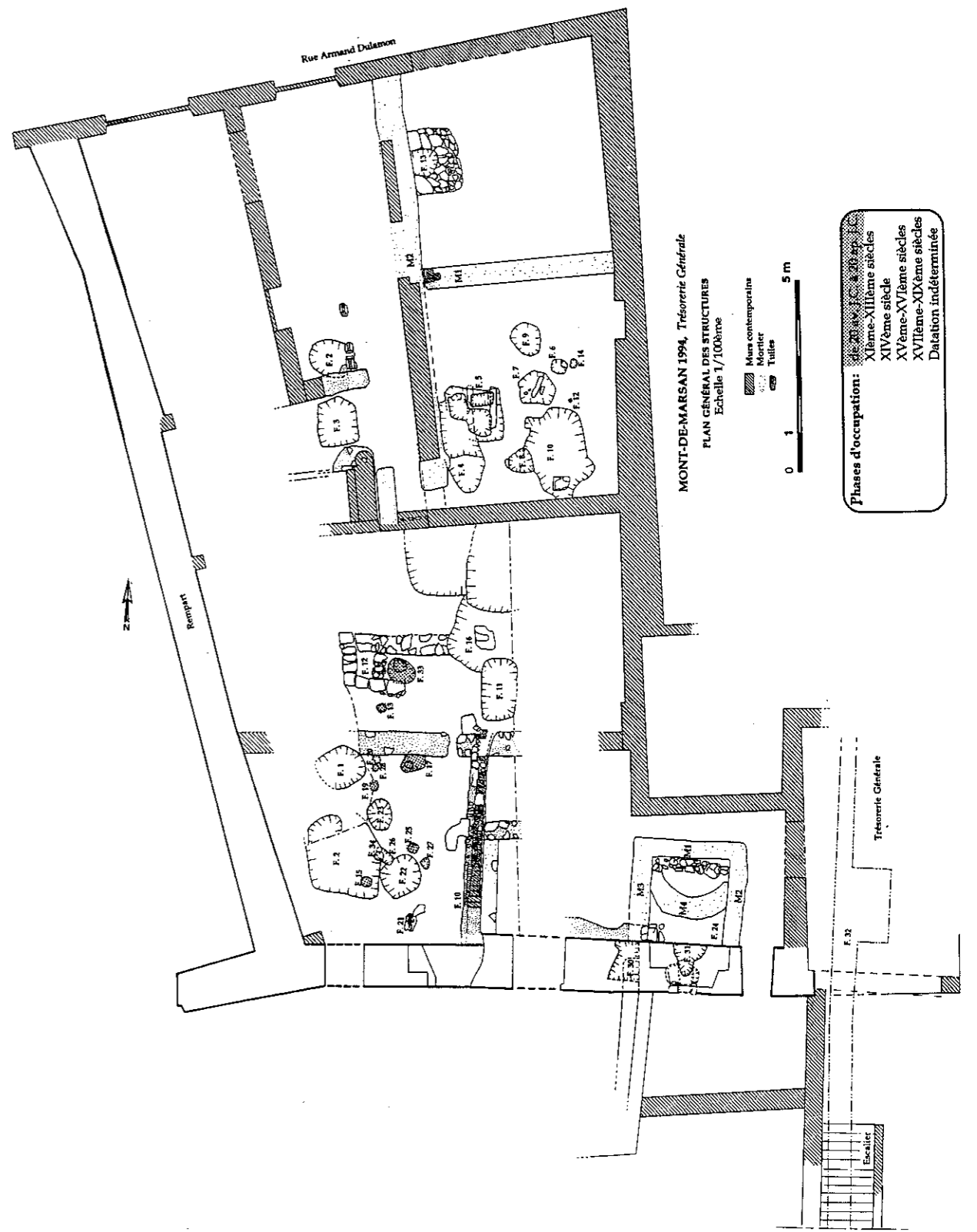
...En bref, une opération qui nous conforte dans l'idée que le sous-sol de Mont-de-Marsan a encore beaucoup à livrer...

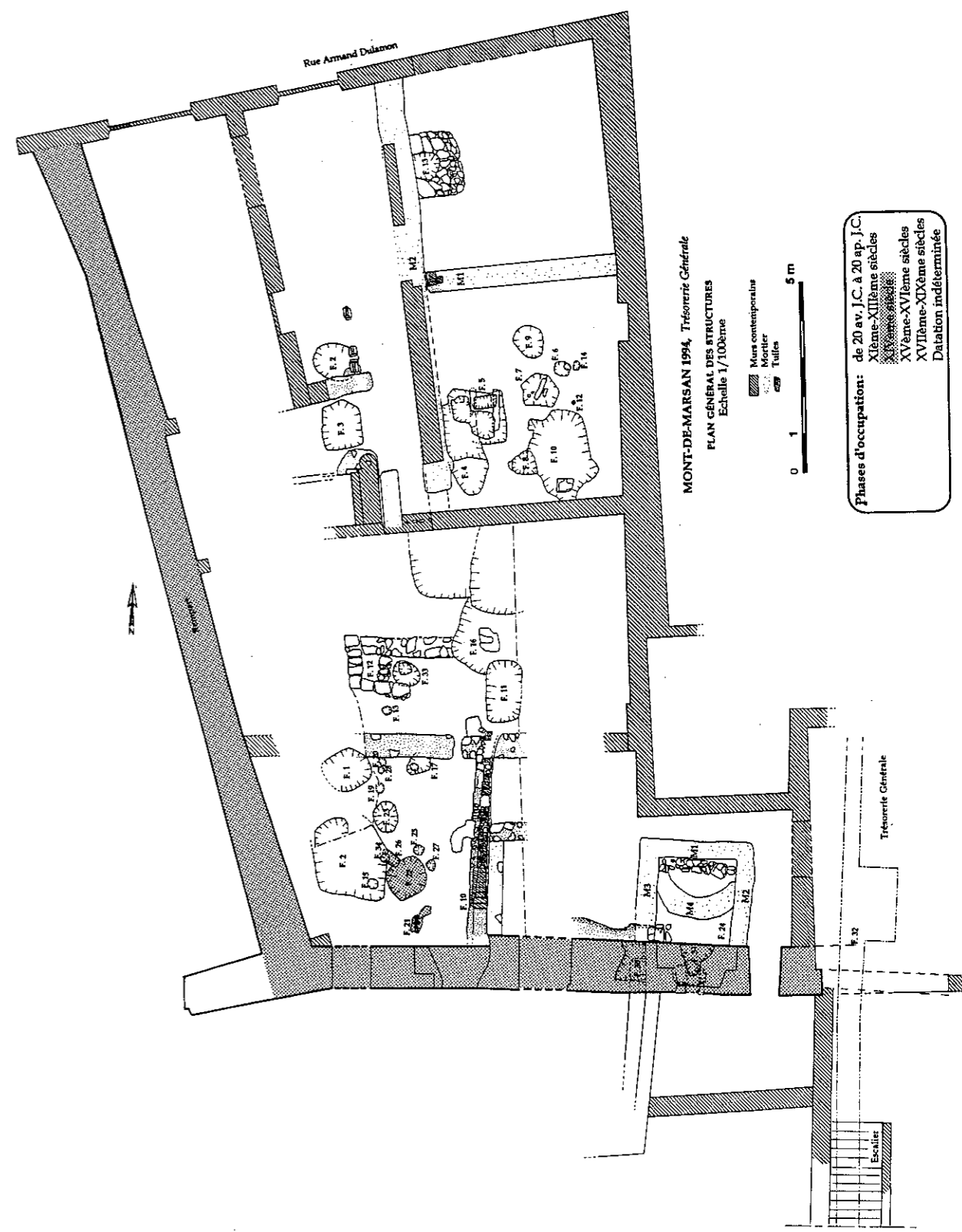
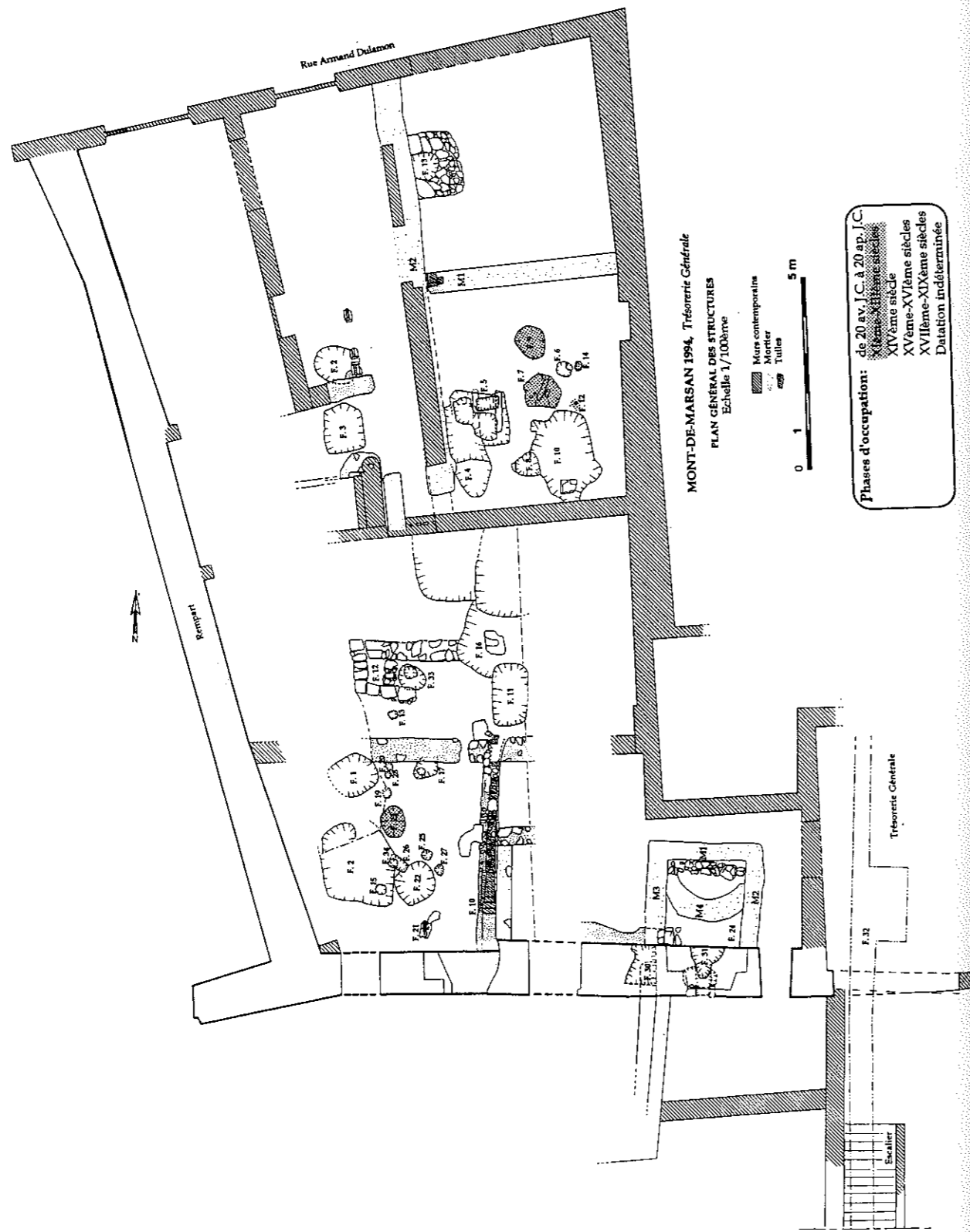
Bibliographie

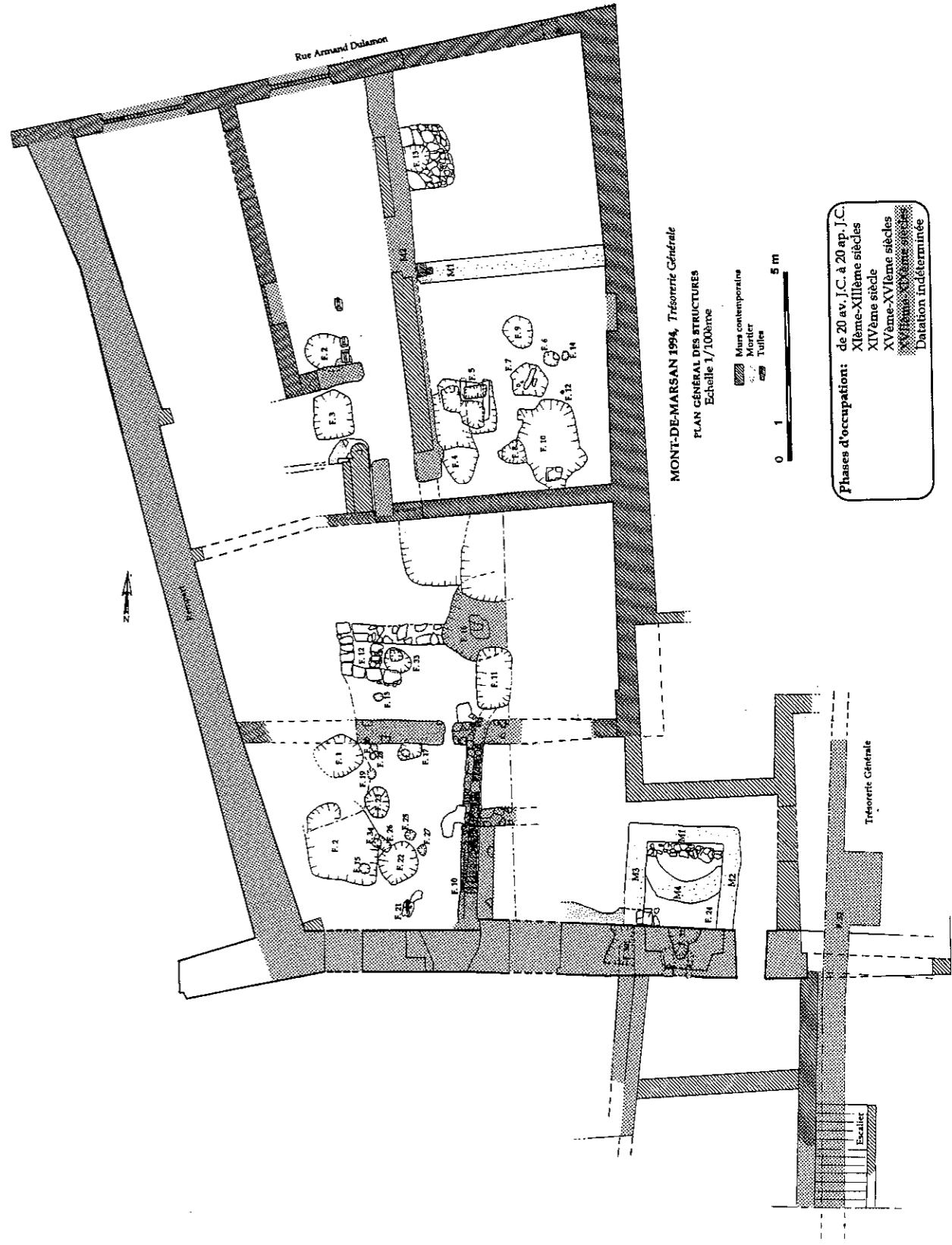
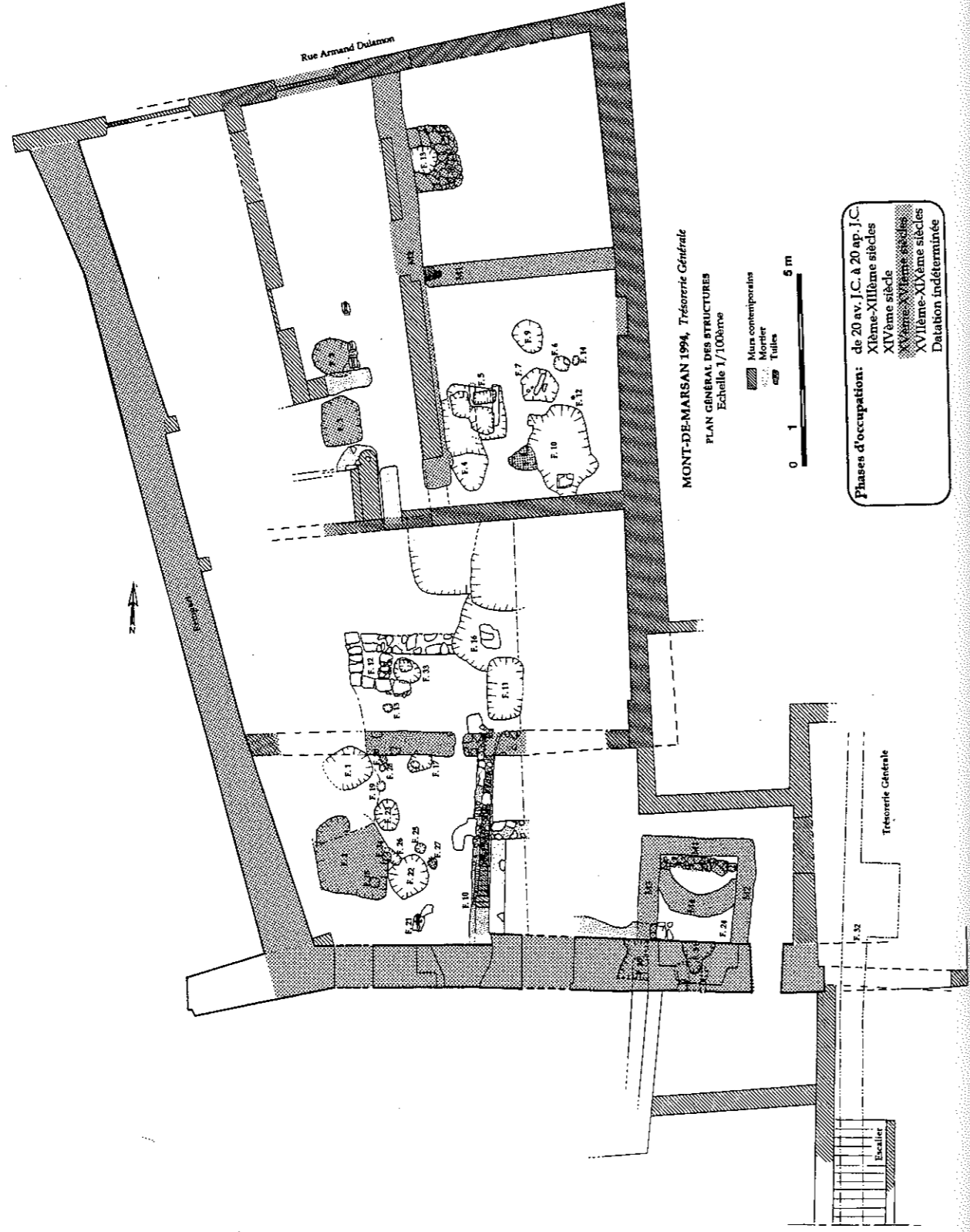
- (1) Marquette J.B. - 1982 - "Mont-de-Marsan". Atlas Historique des Villes de France, Paris, C.N.R.S.
- (2) Suau J.P. - 1991 - "A la recherche de l'église Saint-Genès-des Vallées près de Mont-de-Marsan". *Bulletin de la Société de Borda*, p. 569 à 589
- (3) Fritz J.M. - 1992-93 - "A propos du château de Nolibos, ou comment, de fil en aiguille, on en arrive à reconsidérer l'évolution urbaine de Mont-de-Marsan, entre sa fondation et le XIVème siècle". *Bulletin de l'Association Landaise De Recherches Et Sauvegarde (A.L.D.R.E.S.)*, p. 16 à 36
- (4) Schmitt X. - 1978 - "Mont-de-Marsan préhistorique, gallo romain et médiéval". *Bulletin de la Société de Borda*, p. 279-292
- (5) Roux D. - 1986 - "Mont-de-Marsan, rue Victor Hugo". *Archéologie en Aquitaine*, n° 4, 1985, *Bulletin de liaison et d'information de l'Association des Archéologues d'Aquitaine*, D.R.A.H., Bordeaux, p. 61 à 65
- (6) Gardelles J. - 1972 - "Les châteaux du Moyen-Age dans la France du Sud-Ouest. La Gascogne anglaise de 1216 à 1327". *Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie*, n° 3, Paris
- (7) Watier B. - 1986 - "Amphores d'époque romaine à Mont-de-Marsan (Landes)". *Bulletin de la Société de Borda*, p. 360 à 388.

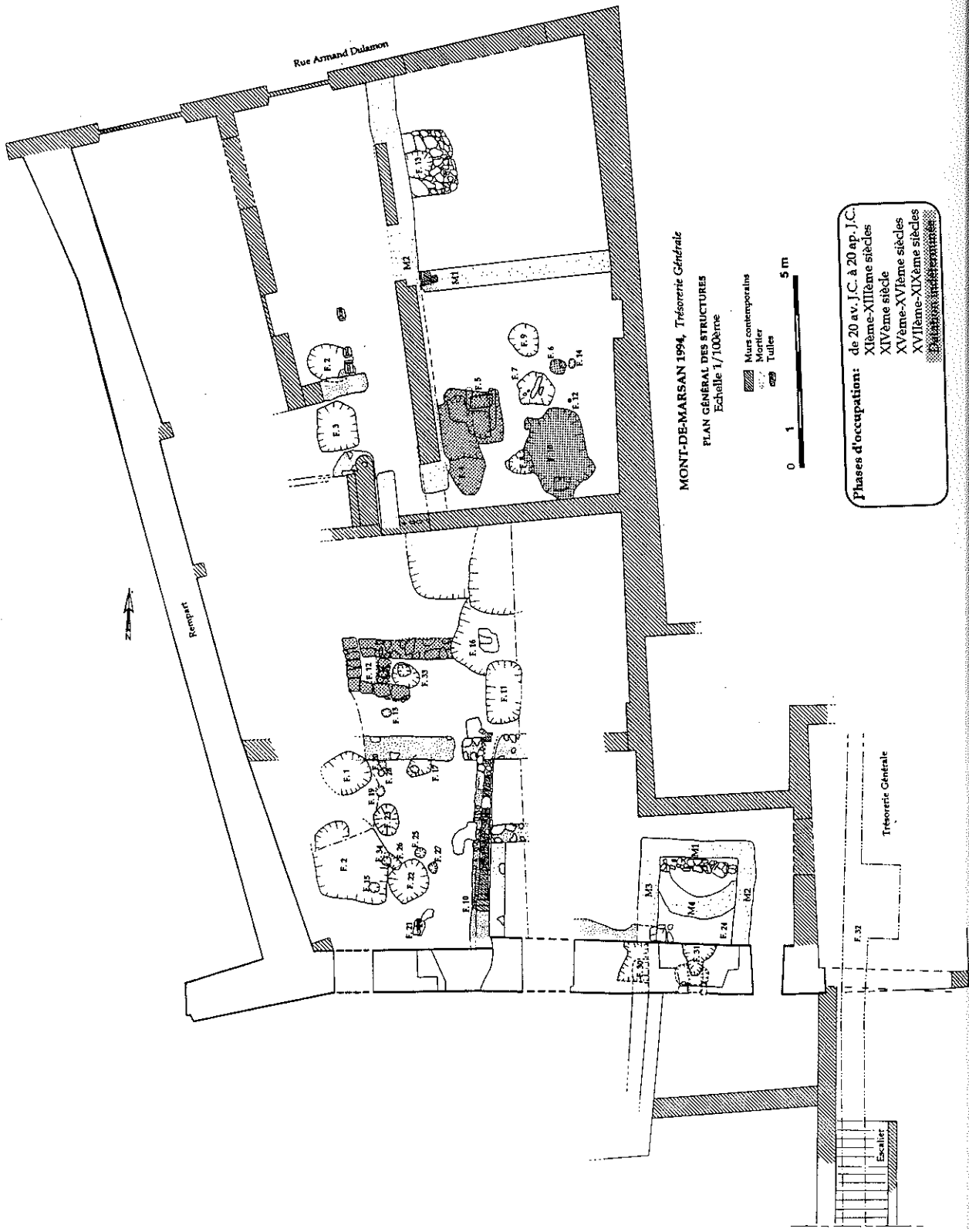


Coupe nord-sud (de l'habitat XVIème à la Douze)









MONT-DE-MARSAN 1994, Trésorerie Générale
PLAN GÉNÉRAL DES STRUCTURES
 Echelle 1/100^{ème}

Murs contemporains
 Mortier
 Tulles

0 1 5 m

Phases d'occupation: de 20 av. J.C. à 20 ap. J.C.
 XI^{ème}-XIII^{ème} siècles
 XIV^{ème} siècle
 XV^{ème}-XVI^{ème} siècles
 XVII^{ème}-XIX^{ème} siècles
 XXI^{ème} siècle

ACTUALITE ARCHEOLOGIQUE

**(Extrait du Bilan Scientifique Aquitaine 1993
du Service Régional de l'Archéologie (*))**

(*) Cet extrait a été communiqué par le Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine.

TRAVAUX ET RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES DE TERRAIN

CANENX-ET-REAUT Loustaounaou

Au printemps 1993, un labour forestier mettait au jour plusieurs concentrations de céramique sur une parcelle située à la limite sud de la commune de Canenx-et-Réaut et distante seulement de 500 m à vol d'oiseau du site campaniforme et Bronze ancien du Grand Séouguès fouillé en 1991. Devant la menace de destruction par un nouveau labour, une opération de sauvetage était décidée pour la fin de l'année.

La dispersion des vestiges en surface dessine une zone d'un hectare environ en forme de croissant. A l'intérieur de cette zone, chacune des quatre concentrations principales a été fouillée de manière exhaustive. La fouille a également porté sur cinq autres points où des vestiges significatifs avaient été recueillis en surface.

La concentration n° 1, d'une étendue de 65 m², correspond à une occupation campaniforme. Le mobilier céramique comprend 600 tessons permettant de reconstituer partiellement 11 récipients. A côté d'une vaisselle fine, non décorée (2 bols avec bouton, 3 écuelles, une tasse, 2 vases globuleux),

coexistent de grands vases à fond plat dont la paroi épaisse porte extérieurement des trainées de lissage au doigt. Le mobilier lithique est très pauvre. Aucune structure de construction n'a pu être mise en évidence et l'organisation spatiale des témoins céramiques apporte peu d'informations à ce niveau.

La concentration n° 2, restreinte en superficie (16 m²), a livré un tesson campaniforme décoré au peigne de lignes horizontales encadrant une ligne brisée, associé avec un tesson de grande jarre à perforations préorales et avec les fragments de 4 gobelets non décorés.

Les concentrations n° 3 et 4, peu étendues (respectivement 14 m² et 10 m²) correspondent à des sols d'occupation du Bronze ancien-moyen avec des vases à décors plastiques de cordons lisses ou digités et de pastillages.

Chaque autre locus fouillé a fourni quelques témoins provenant le plus souvent de grandes jarres à fond plat et de vases à cordon.

Ces travaux confirment la présence sur le même terrain d'implantations du Chalcolithique et du Bronze. Ils confirment la précarité des installations humai-

nes de ces périodes dans cette région sablonneuse au nord de Mont-de-Marsan, déjà mise en lumière par les fouilles récentes dans ce secteur.

Pour le campaniforme, les caractères de la céramique domestique de la région sont reconnus et la comparaison avec d'autres régions devient possible. D'après les premiers éléments de l'étude, nous serions en présence d'une phase avancée du campaniforme présentant typologiquement des analogies avec les productions céramiques de l'ouest et même d'autres régions plus éloignées.

*Jean-Claude Merlet
Bernard Gellibert*

LABRIT Château d'Albret

Les deux premières campagnes conduites sur le site du château éponyme de la famille d'Albret -du type motte à basse-cour- permirent, d'une part, de situer l'abandon définitif de cette forteresse dans le courant du XVIIème siècle et d'en comprendre en partie les raisons ; d'autre part, de constater qu'antérieurement à cette époque, son enceinte accueillait, en plus de la résidence seigneuriale, et au moins depuis le tout début du XVIème siècle, une occupation civile, semble-t-il essentiellement constituée par un regroupement de familles exerçant des activités artisanales.

En 1993, il fut possible, conformément au programme fixé, d'aborder la question des origines de cette forme d'occupation de la basse-cour. Les résultats obtenus tendent à révéler qu'au bas Moyen-Age cet espace était déjà peuplé, du moins dans sa partie est, de constructions civiles.

Jouxtant un atelier de réduction du fer, l'une d'entre elles, une modeste maison à pièce unique, probablement longtemps habitée par des métallurgistes et maintes fois reconstruite, se perpétua au

même emplacement, depuis la fin du XIIIème siècle ou la première moitié du XIVème siècle, jusqu'au début du XVIIème siècle. A proximité de cette habitation, de l'autre côté d'un axe de voirie empierré qui la bordait et desservait un grand puits à eau alimentant la basse-cour, d'autres habitats, semble-t-il plus riches et eux aussi plusieurs fois réédifiés, furent également mis au jour durant la campagne.

Ces découvertes renseignent sur l'évolution locale, du bas Moyen-Age à l'époque moderne, des modes de construction et d'aménagements intérieurs de l'habitation landaise, à l'histoire jusqu'ici parfaitement inconnue. L'une de ces maisons fournit, entre autres, un bel exemple du passage, au cours du XVème siècle, du foyer central ouvert à la cheminée murale.

Par ailleurs, la fouille révéla, adossée au rempart de terre du front nord de l'enceinte, l'existence d'une vaste construction quadrangulaire, d'environ 100 m² (dégagement en cours), solidement édifiée en maçonnerie de brique. Ce bâtiment, pour l'instant interprété comme le vestige probable d'une des salles seigneuriales qui furent successivement édifiées dans la basse-cour du château, possédait certainement un étage et pourrait avoir été édifié, soit dans la seconde moitié du XIIIème siècle, soit au début du siècle suivant, et fut, apparemment, arrasé à la fin du XVème siècle, époque où de grands remaniements remodelèrent la configuration globale de la vieille forteresse de terre des Albret. D'après les dernières données collectées cette année, on situerait les origines de celle-ci vers 1127, datation proposée par l'analyse d'endochronologique de pieux de chêne, prélevés dans le fossé succédant au premier rempart de l'enceinte, ouvrage taluté, habilement réalisé par l'apport alterné de couches de sédiments de différentes granulométries, ancrées sur un grillage de base constitué d'un entrecroisement de fortes poutres de bois, monté sur un sol préalablement nettoyé de sa végétation et nivelé avec soin. A l'occasion des sondages qui permirent ces observations, divers prélèvements palynologiques furent effectués pour tenter de cerner l'environnement végétal du site lors de

l'édification de ce vaste ensemble castral.

Yan Laborie

MAILLERES Saint-Rémy

Le gisement de Saint-Rémy, à 14 km au nord-est de Mont-de-Marsan, est situé sur une terrasse sablonneuse dominant la Douze, dans un méandre de la rivière. Un sondage, effectué en 1992, avait permis d'en évaluer l'intérêt. Devant la menace de destruction par les travaux sylvicoles, une intervention de sauvetage a été réalisée durant l'été 1993.

Le niveau archéologique, à 40 cm de profondeur, a été fouillé dans son intégralité, soit sur 215 m². L'espace s'organise en trois zones :

- Une concentration de vestiges céramiques et lithiques, dessinant une nappe allongée de 60 m², répartis autour de deux amas circulaires de petits blocs de grès plantés de chant. Distants de 3 m, ces deux amas sont interprétables comme des structures de calages de poteaux. Ce sont les seuls éléments qui témoigneraient d'une construction (cabane ?). La céramique (220 tessons) comprend notamment les restes de six vases à perforations préorales et de plusieurs vases à fond rond et tétons de préhension, non décorés. Le mobilier lithique comprend des meules et des broyeurs en grès et un outillage en silex : armature tranchante, lames retouchées, grattoirs.

- A 7 m au nord-ouest de la concentration qui précède, une aire de débitage du silex couvrant 40 m², où ont été relevés 450 produits en silex. Les différentes phases du débitage et du façonnage des outils sont représentées et une véritable organisation spatiale du travail est décelable. L'outillage est constitué essentiellement par des lames et lamelles retouchées, des grattoirs, des perçoirs. La matière première provient, pour l'essentiel, de Chalosse. Cette aire est, elle-même, contiguë à une aire diffuse de charbons dispersés sur 2 m².

- A 8 m au nord-est, une zone de 50 m² contenait les tessons (120) de plusieurs grandes jarres à fond plat, ornées de cordons lisses ou digités, simples ou doubles et de pastillages. La préhension est assurée par des oreilles et des anses tunellaires. Cette céramique appartient au style Bronze médocain. Des considérations stratigraphiques et typologiques autorisent à y voir les témoins d'une réoccupation du site au Bronze moyen.

La fouille a donc mis en évidence une habitation du Néolithique final/Chalcolithique comportant un aménagement de l'espace avec des structures de calage et des restes d'activités domestiques. La présence d'éléments de meunerie et de lames de silex à lustré militent en faveur d'une activité agricole, tandis que l'importance du débitage du silex encore à cette époque est bien marquée ici.

Le campement de Saint-Rémy s'inscrit dans tout un ensemble d'occupations du Néolithique final et du Chalcolithique en cours d'étude dans cette région sablonneuse au nord de Mont-de-Marsan. L'exploitation des informations de la fouille devrait permettre de préciser la nature et la fonction de ces multiples occupations.

*Bernard Gellibert
Jean-Claude Merlet*

MONT-DE-MARSAN Rue Maubec

La réalisation par la municipalité de Mont-de-Marsan d'un parc de stationnement de surface a été l'occasion de vérifier les potentialités d'étude du bourg castral, installé sur un plateau taillé par les cours des rivières de la Douze et du Midou.

Les fouilles de sauvetage ponctuellement entreprises dans les années 1970 avaient mis en évidence une occupation protohistorique des versants de ce site de confluence.

Les sondages conduits au mois de décembre 1993 par le Service Régional de l'Archéologie avec le concours des services techniques de la ville ont confirmé la présence de cette occupation au point culminant du site.

En ce point, le bâti moderne installé sur cave a largement affecté les formations archéologiques médiévales. Localement, des lambeaux d'un niveau d'occupation ont été observés à une profondeur d'un mètre sous la cote de la chaussée. Ce niveau, rubéfié par endroits, est matérialisé par un fin épandage de limon chargé de matière organique et de cendres.

Quelques tessons de céramique d'allure antérieure à la conquête gallo-romaine y ont été reconnus.

En déblayant une anfractuosité du mitoyen, les techniciens de la ville ont récolté un lot de vaisselle datable de la fin du XVIème siècle, comprenant des formes de cruche, jatte et assiettes vernissées.

Nicolas Rouzeau

OEYREGAVE Trebesson

L'extension d'une gravière sur la commune d'Oeyregave a nécessité une opération de sauvetage au lieu-dit Trebesson situé sur le versant nord d'une terrasse appartenant au complexe alluvial des Gavés réunis. L'intervention, qui débuta le 1er mars 1993 et dura deux mois, a porté sur un vaste établissement rural du Bas-Empire entouré de nombreuses structures annexes réparties sur une surface totale avoisinant les 1400 m².

Le bâtiment mis au jour mesure 32 mètres sur 20 dans ses grands axes et comporte quatre pièces principales agrémentées d'un vaste appentis et d'une galerie de façade au nord. Organisé selon un plan ouvert asymétrique, il ne correspond en rien aux types des sites ruraux de la même époque qui adoptent plus volontiers un plan fermé où les bâtiments s'orga-

nisent autour d'une grande cour ou un plan ouvert symétrique présentant deux ailes en saillie encadrant une galerie de façade.

Pendant la première phase, deux pièces présentent un système de chauffage par hypocauste à canaux rayonnants alimenté par deux *praefurnia* dont l'un à double alandier. Lors d'une seconde phase, la surface chauffée subit une réduction matérialisée par le colmatage des canalisations et de l'alandier du secteur 5 et par la construction d'une cloison de refend et l'abandon d'un alandier dans le secteur 1.

La particularité de l'hypocauste de Trebesson réside dans l'adoption d'une technique de construction n'utilisant pas le mortier ni pour les murets des canalisations, ni pour la construction du sol. Le béton du tuileau caractéristique de l'hypocauste antique se voit, en effet, remplacé ici par un sol de terre battue à charge de fragments de tuiles sur radier de pierres. Cette caractéristique pose le problème de la diffusion de la chaleur et il se pourrait que pour compenser le faible rendement calorifique de la terre battue les constructeurs aient établi un plancher sur vide sanitaire.

Autour du bâtiment, de nombreuses structures annexes contemporaines sont dispersées sur plus de 1000 m². Au sud court un large drain de surface orienté est-ouest et destiné à écarter du bâtiment les eaux de ruissellement dévalant la pente qui le surplombe. Ont également pu être fouillés un sol d'habitat temporaire, quatre petits foyers à sole de galets ainsi qu'une série de zone d'épandage de déchets (tuiles, céramique, etc.). Toutes ces structures ont livré un mobilier comparable à celui de l'habitat antique.

Le mobilier recueilli concerne deux périodes chronologiques bien distinctes. Tout d'abord, un important lot d'objets lithiques trahit une occupation du site durant le Néolithique (109 pièces). Ce mobilier ne peut être rattaché à aucune structure et se trouvait mélangé à la céramique des niveaux antiques. Le reste du matériel récolté concerne la période d'occupation de l'habitat tardif et est majoritairement

constitué de céramique dont 98 % de céramique commune non tournée et 1,75 % de céramique commune tournée. Aucun mobilier d'importation (amphores, sigillée, D.S.P., etc.) n'a été rencontré et seules deux formes produites dans les ateliers tardifs d'Eauze permettent de situer l'ensemble dans la seconde moitié du IVème siècle de notre ère. A la céramique s'ajoutent quelques fragments de verre à vitre caractéristiques du IVème siècle et une monnaie très endommagée qui pourrait être un denier fourré, également tardif.

Il semble donc que nous soyons en présence d'un ensemble cohérent composé d'un vaste établissement rural dont la phase d'activité se situe dans la seconde moitié du IVème siècle de notre ère et autour duquel s'organisent des structures domestiques temporaires indiquant le rôle attractif qu'a joué ce site auprès de populations non sédentaires.

Pascal Van Waeyenbergh

Lac de SANGUINET Le Put Blanc

Le site archéologique du Put Blanc, à 2,5 km à l'ouest du site de Losa dans la conche de Sanguinet, a fait l'objet, en 1993, d'une autorisation de prospection thématique. Il est situé à 3,7 km de la pointe est du lac à des profondeurs variant de 12 à 14 m. Les zones d'habitat apparaissent dispersées sur un vaste espace couvrant plusieurs hectares à proximité, semble-t-il, d'un lac primitif.

Problématique générale

Le site de Put Blanc se place dans la chaîne chronologique des habitats de bord de rivière recouverts par le lac de Sanguinet.

L'étude du site concourt donc tout naturellement à la problématique générale qui sert de fil conducteur aux travaux sur les différents sites connus. Il s'agit de

retracer, à travers les vestiges recueillis, la vie quotidienne et les activités économiques des groupes humains qui ont occupé cet espace dans une fourchette chronologique encore imprécise, allant semble-t-il du Bronze final au milieu de l'Age du Fer. A cet égard, la présence d'un ensemble important de pirogues monoxyles disséminées sur le site constitue un domaine de recherche des plus importants.

La géomorphologie de cette région a connu des modifications très importantes lors de la mise en place du lac dont nous essayons de définir les étapes. Nous nous attachons à retrouver les caractères essentiels de la topographie antique dans un relevé précis devant permettre l'élaboration d'une carte bathymétrique de l'espace archéologique du Put Blanc.

L'action thématique programmée, à laquelle nous nous sommes associés, doit, par ailleurs, nous permettre d'apporter des réponses concernant le paléo-environnement.

Les objectifs de la campagne 1993

L'autorisation de prospection thématique définissait deux objectifs prioritaires.

En premier lieu, il convient de préciser la topographie générale du site archéologique de Put Blanc. En effet, les relevés bathymétriques déjà effectués ne concernent qu'une partie de la zone et le maillage très large utilisé en 1982 alors que le site n'était pas encore connu n'apportait par une précision suffisante.

En second lieu, pour l'étude des pirogues, le C.N.R.A.S. nous demandait d'affiner notre technique en utilisant, pour les relevés, une structure rigide.

Il s'agissait également de poursuivre la prospection générale du vaste espace archéologique de 24 hectares délimité en association avec la Société de pêche de Sanguinet et protégé par un arrêté préfectoral le classant en réserve de pêche.

Le relevé bathymétrique

La zone archéologique de Put Blanc, représentant un quadrilatère de 600 m par 400 m (classé en réserve de pêche), a été matérialisée par des bouées placées tous les 200 m. La méthode consiste à relever à l'échosondeur enregistreur l'ensemble du quadrilatère en le parcourant le long de lignes parallèles espacées de 10 m.

Le relevé des pirogues

Réalisation d'un châssis rigide

Suite aux suggestions, nous avons étudié et réalisé un bâti rigide permettant de mesurer les pirogues.

Cette structure mesure 8 m de long, 1 m de large et 80 cm de haut. Elle a été conçue en deux éléments de 4 m. Chaque élément est composé de trois panneaux longitudinaux et d'un panneau d'extrémité.

Le chariot de mesures est un ensemble mobile formé de deux montants verticaux et d'un tube horizontal sur lesquels translatent trois coulisseaux. Ces derniers supportent trois pignes gradués.

Prospection

Parallèlement aux divers travaux entrepris, nous poursuivons la prospection systématique de l'espace archéologique de Put Blanc.

Zone de Put Blanc I

Des équipes de plongeurs ont repris la couverture d'une bande d'une trentaine de mètres de large au sud du cordeau de référence. La prospection a permis de repérer une pirogue à une dizaine de mètres au sud du cordeau, au niveau de la balise 80. Cette pirogue, qui a été inventoriée sous le n° 21, est

dans un parfait état de conservation.

Zone de Put Blanc III

C'est au cours d'une prospection élargie que deux pirogues d'une typologie tout-à-fait différente de celles répertoriées jusque là ont été découvertes (septembre 1993). Ces deux pirogues, numérotées 20 et 22, ont, dans un premier temps, fait l'objet d'un repérage sommaire. Les premières observations font apparaître une typologie très originale puisque l'arrière de ces deux pirogues est constitué d'une cloison mobile.

Etude du paléo-environnement

Pendant la campagne de fouille de 1993, deux sondages ont été réalisés en vue d'une analyse palynologique dans le cadre de l'A.T.P. "Morphogénèse, paysages et peuplement holocènes de la zone littorale aquitaine". Ils ont été menés grâce au support logistique du laboratoire d'océanographie de l'Université de Bordeaux I. Amaury de Resseguier a adapté le carottier à un piston stationnaire à ce sondage sous l'eau avec l'aide des plongeurs du C.R.E.S.S. Le carottage a pu être mené jusqu'à une profondeur maximum de 170 cm avec un tassement réduit des sédiments dans le tube. Ces premiers sondages ont permis d'expérimenter le matériel et de prévoir une amélioration pour ceux à venir.

Les analyses palynologiques en cours sont réalisées par M. Fr. Diot du département de palynologie au Centre national de Préhistoire de Périgueux.

L'étude palynologique complète de ces sondages devrait permettre de préciser le type de paysage juste avant l'installation des hommes : terre ferme mise en culture proche d'une forêt diversifiée pour le Ier siècle ; rivage du bord des eaux, sans anthropisation, pour le premier Age du Fer.

Bernard Maurin

OPERATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

AIRE-SUR-L'ADOUR Le Brousseau

A l'occasion de la création d'une retenue d'eau sur le cours du ruisseau le Brousseau, commune d'Aire-sur-l'Adour, une prospection pedestre associée à une série de sondages, a été réalisée sur l'emprise foncière du projet durant le mois d'août 1993.

C'est environ 30 hectares qui ont été parcourus de part et d'autre du ruisseau. Un peu plus d'une centaine de sondages mécaniques ont été réalisés sur toutes les parcelles accessibles à la pelle mécanique. Aucun site archéologique n'a été identifié sur l'emprise foncière du projet ce qui a permis sa réalisation. Par contre, hors emprise des travaux et aux abords de la zone considérée, de nombreux vestiges et sites archéologiques furent identifiés et répertoriés dans l'inventaire archéologique national. La période protohistorique est la plus représentée par le nombre important de tumuli à proximité d'anciens axes de circulation.

Wandel Migeon

BRASSEMPOUY

La campagne de 1993 eu lieu du 5 juillet au 28 août avec 64 fouilleurs effectuant un stage d'une durée moyenne de 22,1 jours. Quant aux prospections effectuées par le mécénat E.D.F., elle se sont déroulées entre février et novembre.

La fouille a concerné les trois chantiers habituels :

La grotte du Pape

L'étude des structures précédemment dégagées dans le fond de la grotte (carrés RST-8 à 10) a été terminée. L'activité principale a consisté à démonter, relever et photographier la série des sols aurignaciens qui se répartit sur une épaisseur de plusieurs dizaines de centimètres. Le témoin gravettien n'a pas été fouillé.

Abri Dubalen

La stratigraphie comporte une alternance de

niveaux à prépondérance argileuse et de niveaux à prépondérance sableuse ; cette alternance traduit des variations mineures du climat, variations qui devront être calées chronologiquement. La fouille a confirmé que les vestiges castelperroniens se trouvent essentiellement dans la couche 2, tandis que quelques rares objets aurignaciens existent dans la couche de surface 1, vraisemblablement en relation avec la partie profonde de la grotte des Hyènes.

Grotte des Hyènes

Dans le secteur antérieur, la couche aurignacienne la plus ancienne 2F, en grande partie détruite par les sapes de Piette, n'a pu être fouillée que sur une très faible surface mais s'est révélée très riche.

La barre rocheuse située dans les bandes 7 et 8 gêne le raccordement stratigraphique entre les secteurs antérieur et moyen. Des observations précises ont cependant permis d'établir des corrélations valables entre les couches de ces secteurs.

Dans la zone des carrés BA, BZ, BY-6 et 7, le travail a continué sous le porche dégagé en 1992, notamment dans la couche 1, très riche en grosse faune mais dépourvue de vestiges anthropiques.

Dans le secteur profond de la grotte, l'accumulation de la blocaille rend difficile l'établissement d'une stratigraphie évidente. Le fait majeur est le début de dégagement, dans le carré BY 10, d'une galerie qui semble se diriger vers l'abri Dubalen ; ce carré a livré un mobilier plus abondant que le reste du secteur, et notamment des restes humains (une incisive perforée et un fragment crânien, sans doute de pariétal).

De nouvelles mesures, dues à M. Fontugne, confirment les dates de 30 à 32 000 BP pour l'Aurignacien du secteur antérieur, mais demeurent aberrantes pour celui du secteur profond.

Henri Delporte

NORD-CHALOSSE

La prospection archéologique menée en 1993 dans le nord de la Chalosse a concerné 16 communes de trois cantons différents, autour de l'anticlinal d'Audignon. Elle associait une équipe pluridisciplinaire d'archéologues au géologue du B.R.G.M. chargé de la carte géologique d'Hagetmau. Au début de l'opération étaient recensés 62 sites préhistoriques avec des imprécisions de localisation et seulement neuf sites historique sur l'ensemble des communes concernées. Elle a été précédée d'une mission aérienne confiée à F. Didierjean.

Les objectifs étaient d'approcher les réseaux d'organisation du territoire aux différentes périodes et de reconnaître les secteurs d'exploitation des matières premières (silex, argile, pierre et minerai, etc.).

La vérification au sol des sites recensés dans la thèse de C. Thibault, travail amorcé par J.C. Merlet a permis de mettre à jour les données pour plus de la moitié d'entre eux. Pour la période historique tout était à faire, à commencer par un inventaire exhaustif des sources et de la bibliographie.

La cartographie précise des zones à silex exploitables par l'homme préhistorique, associée au recensement des sites paléolithiques, témoigne de la richesse de ce secteur pour cette période. La qualité du silex le plus propice aux industries humaines préhistoriques semble se trouver dans les niveaux campaniens et surtout maestrichtiens et, plus particulièrement, dans les altérites qui les surmontent. Ils forment une auréole bien identifiable autour de l'anticlinal. Les données sur l'exploitation des autres matières premières sont faibles, à l'exception de quelques carrières de pierre.

L'occupation humaine pour la préhistoire récente reste mal connue même si un site nouveau, station de plein air daté du Néolithique, a pu être repéré en prospection au sol sur la commune de Sainte-Colombe. Pour la protohistoire, en dehors des structures funéraires déjà recensées, des sites de

hauteur, peut-être liés aux activités pastorales, ont été repérés. Certains ont été réutilisés à l'époque médiévale. L'occupation gallo-romaine est, quant à elle, mal connue. S'agit-il d'un "vide" à l'époque romaine dans cette zone ? Une étude approfondie des contextes pédologiques programmée pour février 1994, pourra alimenter la réflexion. La période médiévale, grâce à une confrontation précieuse des textes, des cadastres anciens et du terrain, s'est avérée bien documentée, permettant d'enrichir le fichier d'au moins une trentaine de sites en élévation pour partie ou enfouis.

Ce travail de localisation demandera un investissement spécifique durant l'année 1994, tant pour ces sites médiévaux que pour les sites préhistoriques évoqués précédemment.

*Jeanne-Marie Fritz, Marie-Christine Gineste,
Jean-Claude Merlet,
Jean-François Pichonneau,
Alain Turq, Philippe Vergain*

LATRILLE Le Brousseau

Une campagne de prospection-sondage a été réalisée durant le mois d'août 1993 sur le cours du ruisseau le Brousseau, commune de Latrille, préventivement à la réalisation d'une retenue d'eau qui doit ennoyer environ 60 hectares. Une prospection pédestre a pu être réalisée sur toutes les parcelles concernées par l'emprise foncière du projet.

Aucun indice archéologique n'a été relevé de part et d'autre du ruisseau. Aucun sondage mécanique n'a été réalisé, les parcelles considérées n'étant pas libres d'accès.

Hors emprise foncière, et aux abords de la zone ennoyée, le plateau du Tursan a livré de nombreux vestiges et sites archéologiques qui furent identifiés et répertoriés. Un grand nombre d'indices de sites ont

été positionnés grâce à la photographie aérienne ; après étude de trois clichés aériens de l'I.G.N. concernant un axe nord-sud, Aire/Garlin, 160 points ou indices de sites d'époque protohistorique et antique ont été positionnés.

Seule une vérification au sol à l'époque des labours, ou bien au printemps, pourra confirmer ou infirmer ces indices.

Wandel Migeon

Littoral Landais

Durant la semaine du 8 au 12 mars 1993, des marées de coefficient 117 devaient découvrir vers le large de grandes étendues du plateau continental. Ce phénomène naturel a donc occasionné une surveillance de la côte landaise. Les zones surveillées sur trois communes ont été :

- Moliets : "Le Huchet",
- Contis : "Tuquelets, Cap de l'Homy",
- Mimizan : "Leslurgues, Estey d'Aureilhan".

Le constat est le même pour l'ensemble de la côte, la mer a déposé une importante couche de sable recouvrant aussi les sites déjà connus. On constate que certaines conditions climatiques -grandes tempêtes- sont plus favorables pour la découverte de sites en bord de mer.

Jean-François Pichonneau

Nord de MONT-DE-MARSAN

Les prospections entreprises en 1992 sur trois communes au nord de Mont-de-Marsan (Uchacq-et-Parentis, Saint-Avit, Canenx-et-Réaut) ont été étendues en 1993 à trois autres communes : Cère, Mailières, Lucbardez-et-Bargues.

Malgré un taux de boisement important, 15 sites ont été inventoriés, se répartissant ainsi : Néolithique/Chalcolithique/Bronze : 9 ; Age du Fer : 1 ; Antiquité : 1 ; Moyen-Age : 4.

Les résultats obtenus confirment la densité remarquable d'occupations pour la période allant du Néolithique final au Bronze moyen, sur ce plateau sablonneux parsemé de lagunes.

Les menaces de destructions qui pesaient sur deux sites ont justifié des interventions de sauvetage : Saint-Rémy (commune de Maillères) et Lous-taounaou (commune de Canenx-et-Réaut). L'ensemble des travaux actuellement en cours sur ce secteur, et dont les prospections ne sont qu'un volet, permet de caractériser la forme et la fonction des installations des hommes du Néolithique final et des débuts du Bronze, de reconnaître le registre de leurs productions céramiques et lithiques et de replacer ces installations dans leur cadre naturel.

La densité importante d'occupations dont il vient d'être fait état contraste avec la rareté des sites repérés pour l'Age du Fer et l'Antiquité. Il y a là une constatation qui débouche sur des questions relatives au type d'économie pratiquée localement à ces périodes et à l'organisation sociale.

Une nouvelle colonisation des terres est observée au Moyen-Age avec l'aménagement de plusieurs mottes en particulier.

Jean-Claude Merlet, Bernard Gellibert

SAINT-PAUL-LES-DAX **Abbesse, Antiques, Maisonnave**

Dans le cadre d'un travail universitaire sur le site métallurgique des forges d'Abbesse, à Saint-Paul-les-Dax, une prospection diachronique sur l'ensemble du territoire immédiatement proche a donné lieu à la localisation d'un certain nombre de sites potentiels caractérisés par des concentrations importantes de silex, parfois associés à de la céramique et pouvant être rattachés à la préhistoire récente.

A proximité du site métallurgique moderne ont été repérés, dans un fossé de drainage ancien, des vestiges d'une occupation antique. S'il est impossible, à l'heure actuelle, d'associer les éléments de bois, les scories et le matériel céramique important qui y ont été retrouvés, ils témoignent cependant d'une présence antique qu'une analyse rapide de la céramique permet de situer aux premiers siècles de notre ère et à la fin de la période gallo-romaine. Une étude confiée à F. Réchin (Université de Pau et des Pays de l'Adour) est en cours.

Des projets d'aménagements du secteur nécessiteront des opérations archéologiques préventives qui permettront d'envisager une interprétation de ces vestiges.

Philippe Vergain
pour Inaki Zubillaga

Documents 1995
d'archéologie
des Hautes
Pyrénées

Extrait de
Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes
tome 14, 1995

publié avec le concours
du Conseil Général des Hautes Pyrénées
de la ville de Tarbes

CAMPS FORTIFIES ET MOTTES CASTRALES DE LA REGION DE LANNEMEZAN (Hautes-Pyrénées)

Par François ARROUY (*), Alexis CHARNIGUET (**), Robert VIE (***)
avec la collaboration de J. LEGENDRE

Résumé : Les auteurs présentent les plans de 14 places fortes classées suivant leurs formes et leur situation. Ils analysent aussi le matériel archéologique trouvé au cours des relevés, et essayent d'expliquer, en recourant aux textes, la grande densité de fortifications dans cette région.

La région de Lannemezan et la vallée de l'Arros qui la borde à l'Ouest se caractérisent par une grande densité de sites fortifiés. Nous avons présenté dans un premier article (1) des fortifications médiévales situées essentiellement dans la vallée de l'Arros ; nous allons compléter ici en débordant plus largement sur le plateau de Lannemezan et particulièrement sur son canton (2). Notre but est avant tout une classification de ces ouvrages défensifs encore peu connus (3).

Les enceintes quadrangulaires

Ce type de fortification comporte une plate-

forme protégée par des levées de terre entourées de fossés eux mêmes ceinturés de talus. Situées dans des zones sommitales de coteaux présentant de faibles pentes, elles paraissent bien adaptées au relief. Ce dernier ne se prêterait pas un aménagement de type éperon barré et fortifier l'ensemble de la colline aurait nécessité des travaux de grande ampleur. La distribution géographique de ces enceintes apparaît très particulière ; elles sont centrées en effet sur notre secteur d'étude où nous en avons dénombré sept⁽¹⁾. Nous avons décrit précédemment (5) un cas de transformation en motte par arasement des talus ce qui a pu se produire dans bien d'autres sites⁽²⁾ (6).

(*) Quartier de la Gare - 65130 AVEZAC-PRAT

(**) 65130 MAUVEZIN

(***) Quartier Nord - Route de Tarbes - 65310 ODOS

(1) Burg, Péré, Lagrange, Bordes, Montoussé, Oléac-Dessus, Bonnefont (ouvrage en grande partie détruit)

(2) Des traces de talus probablement arasés ont pu être repérées sur certaines "plates-formes" rectangulaires comme à Poutz (Péré), à Tajan... Cf. notre article cité en note 1 et ci-après...

L'enceinte de la Taillade à Péré (Fig. 1)

Elle est sise sur le bord oriental de la croupe sommitale d'un éperon orienté Sud-Est / Nord-Ouest et large à cet endroit de près de 250 m. A proximité (moins de 500 m), se trouve la motte de Sarraméa (1), ce qui n'est pas sans poser de problèmes⁽³⁾. En outre, la fortification est implantée perpendiculairement au chemin de crête qui se dirige vers le village disparu de Sarraméa et, au-delà, vers la vallée de l'Arros⁽⁴⁾. Elle se présente comme un rectangle de 35 m sur 15 m (S. 525 m²), ceinturé d'un talus qui culmine 2,50 m plus haut là où il est intact. Le sommet de ce talus surmonte le fond du fossé de près de 5 m. Un deuxième talus est encore visible au-delà du fossé, vers l'Est. Il est certain qu'il existait sur toutes les faces de la fortification⁽⁵⁾. Cette partie orientale a d'ailleurs été fortement entamée par l'érosion active car nous sommes là en bordure du flanc occidental très escarpé de la vallée de la Lène.

Le "camp" de Lagarde à Burg (Fig. 2)

Il se trouve à l'extrémité Sud de la commune sur la large colline orientée Sud-Nord qui supporte le village de Bégole. L'enceinte a été aménagée à l'extrémité de l'éperon qui, sur trois côtés, possède des pentes naturelles abruptes et domine Burg et les deux vallées de la Baïse et de son affluent, la Bégole, de près de 130 m.

(3) Le village actuel de Péré situé sur un replat de la petite vallée de la Lène s'appelait anciennement Bordes Vieilles. Selon L.A. Lejosne (dictionnaire toponymique du département des H.P. publié par R. Aymard, Pau, 1992), la première mention de cette communauté date de 1277 : ecclesia Ste Johannis de Bordes Veteribus (chart. De l'Escaladieu) ; de Bordes prope Perramea 1277 (ib.). La commune actuelle comprend également les villages disparus de Sarraméa et Poutz (cf. notre article précédent cité en note 1). Les trois ensembles fortifiés se situent sur les hauteurs qui encadrent la vallée où s'étale le village actuel, 70 m plus bas.
 (4) Le vieux chemin arrive à travers bois près du viaduc de Lanespède.
 (5) Au Sud-Est, en effet, le talus amorce le coude correspondant à l'angle de la fortification. On peut noter que le côté Est est celui qui avait le moins besoin de ce talus puisqu'il est protégé par les pentes naturelles abruptes, ce qui n'est pas le cas des autres faces de la place forte.

Cependant, la place forte n'occupe pas entièrement le sommet de cet éperon de confluence, notamment à l'Est car elle est orientée Sud-Nord⁽⁶⁾. L'espace "habitable" protégé est beaucoup plus grand que dans l'exemple précédent : c'est un quadrilatère de 31 m de largeur et presque 50 m de longueur (Surface : près de 1500 m²). Les talus (cf. coupes Fig. 3) dominent cet espace de près de 2 m et le fond du fossé périphérique de 4 m en moyenne et parfois plus (6 m au Nord)⁽⁷⁾. A l'Ouest, un chemin occupe le sommet du talus extérieur dont on retrouve également des traces au Nord et à l'Est malgré les destructions opérées par les travaux agricoles qui, par contre, ont réussi à en effacer toute trace au Sud, côté le plus difficile à défendre. Quelques tessons de poteries médiévales ont été rencontrés en surface lors du relevé⁽⁸⁾ ; ils témoignent d'une utilisation tardive du site.

Le Castéra de Nouilhan à Montoussé (Fig. 4)

Installé sur une terrasse rive droite de la vallée de la Neste, tout près du coude vers l'Est de cet affluent de la Garonne, le Castéra de Nouilhan⁽⁹⁾ contrôle un site d'un plus grand intérêt stratégique. Il domine en effet le passage de la Neste (qui s'effectue actuellement par un pont) et relie ainsi La Barthe de Neste et le village disparu de Mour⁽¹⁰⁾ à la communauté de Nouilhan⁽¹¹⁾ englobée dans la commune de Montoussé. Il a été aménagé sur le flanc Ouest d'une large

L'élargissement du chemin de crête à l'Ouest et les travaux agricoles ailleurs sont la cause de ces disparitions.
 (6) C'est-à-dire que l'éperon est barré au Sud et au Nord par le petit côté de la fortification
 (7) "C'est une redoute fortifiée dont le fossé extérieur a 14 m de profondeur et qui porte le nom de Castet de la Garde". Quest. archéol. BS Acad. H.P. n° 1, 1858-59, pp. 27-28. La profondeur indiquée semble très exagérée malgré les modifications apportées en 130 ans. N'y a-t-il pas eu confusion avec la largeur des fossés ?
 (8) Chronologie couramment admise : XIV-XVIème siècle.
 (9) Il est aussi appelé camp du Bédât "carré long entouré de fossés profonds" B.S Acad. H.P. n° 1, 1858-59, pp. 40-41
 (10) Première mention connue en 1387 (Enq. Arch. St Bertrand) Moro longo tempore citra est omnino deserta. Lejosne opus cité p. 120.
 (11) Ba Maria de Noaillano est citée en 1470 (livre du chapitre de Comminges, ibidem, p. 124).

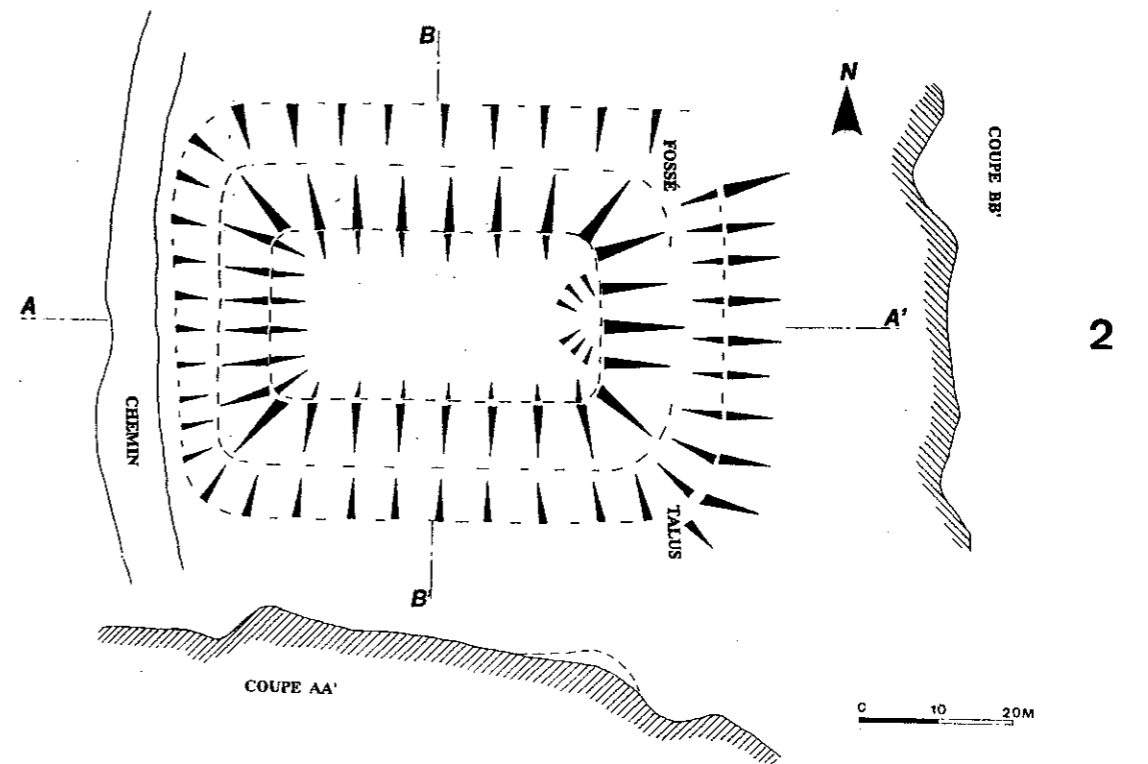
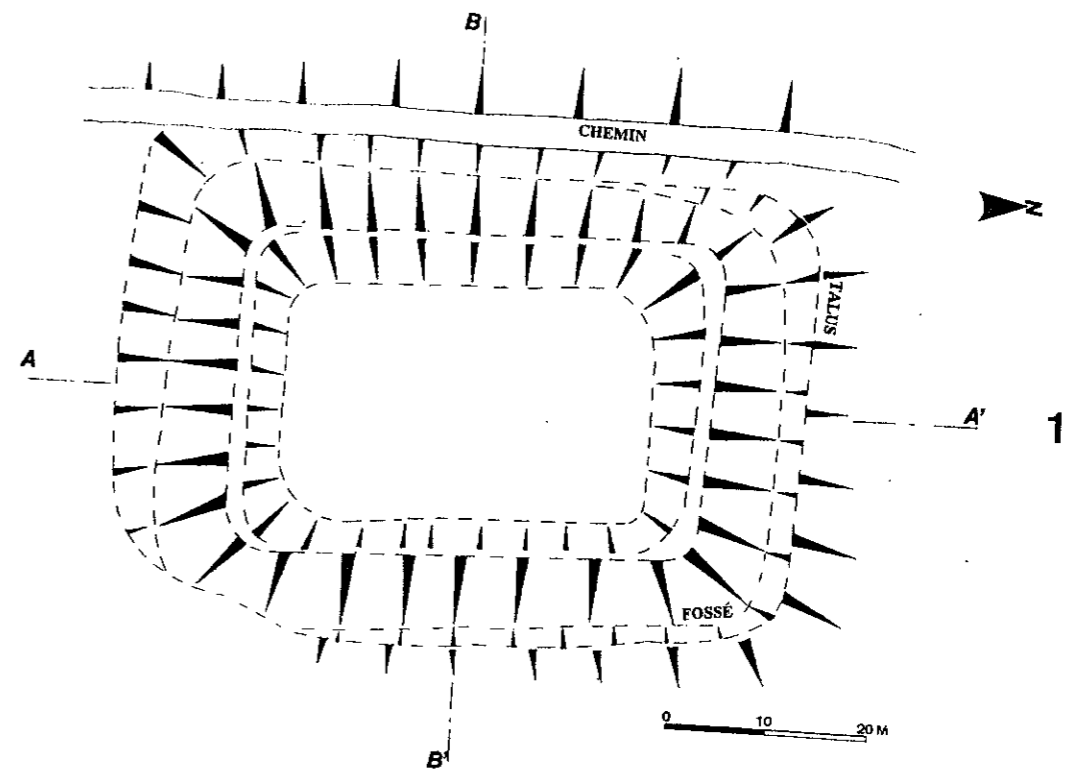


FIG. 1 - Enceinte de la Taillade à Péré.

FIG. 2 - Le "camp" de Lagarde à Burg.

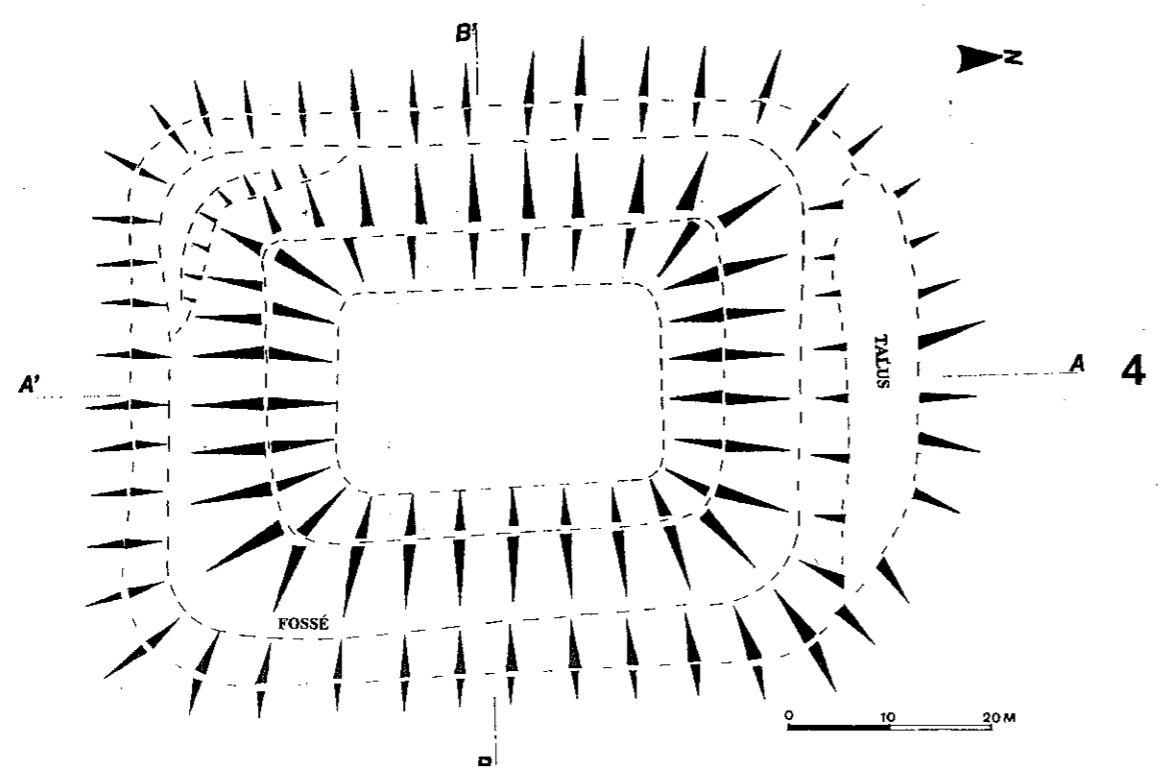
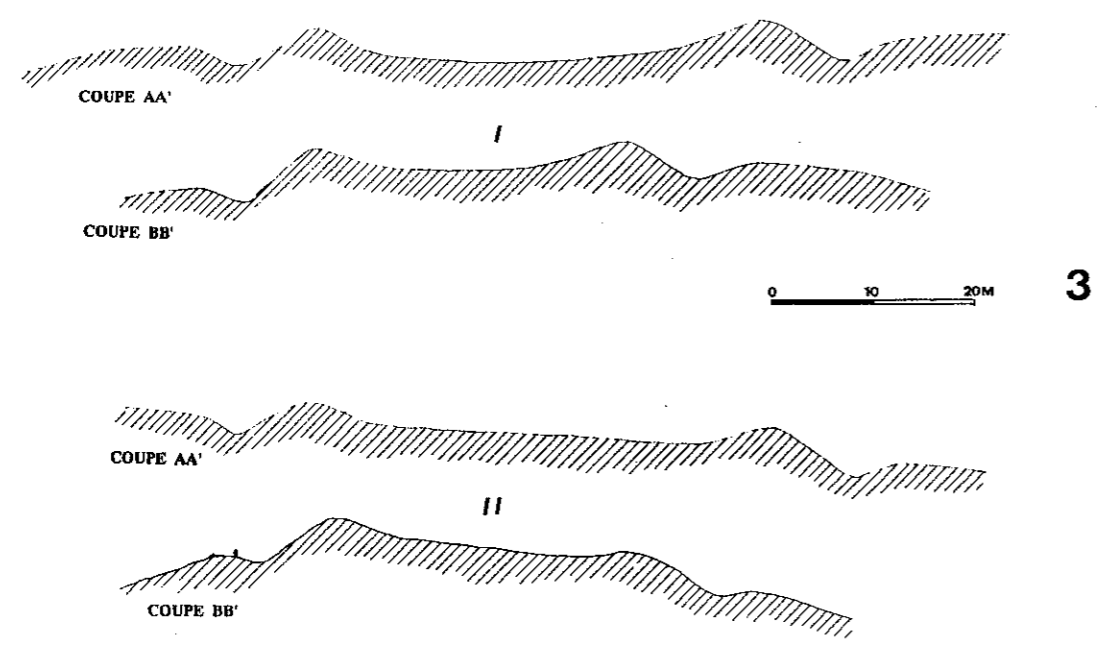


FIG. 3 - Coupes du "camp" de Lagarde à Burg (I) et du Castera de Montoussé (II).

FIG. 4 - Plan du Castera de Nouilhan à Montoussé.

terrasse qui culmine à 570 m et domine ainsi la vallée d'une cinquantaine de mètres de dénivelé. Le "camp" ressemble beaucoup au cas précédent même si l'espace intérieur est un peu plus petit : 42 m de long sur 28 m de large (Surface : près de 1200 m²). La double enceinte de fossés est cependant mieux conservée (dénivelé par rapport à l'intérieur 4 à 5 m ; dénivelé haut du premier talus - fond du fossé, 5 à 7 m). Au Nord, le talus extérieur est plus large afin de rejoindre la pente naturelle. Dans l'angle Sud-Ouest, il a été écorné par les hommes pour une raison inconnue.

Un tesson de poterie incontestablement proto-historique a été découvert sur le flanc Sud de la première enceinte⁽¹²⁾ : d'aspect "vieux cuir", il possède une pâte beige noirâtre à dégraissant assez grossier (quartz, mica, etc.). Un petit éclat de silex blanc (Fig. 22) et de petits tessons de poterie rouge tournée d'aspect antique ont été ramassés dans les taupinières qui parsèment le plateau à l'Est. Celui-ci nous apparaît donc comme un véritable oppidum⁽¹³⁾.

Le "Cap de la Vielle" à Lagrange (Fig. 5)

L'enceinte quadrangulaire est ici encore installée sur la partie septentrionale de la large croupe qui porte le quartier occidental du village ; elle est bordée à l'Est par un vieux chemin de crête. Le site était également appelé Pé de la Vielle dans le livre terrier de 1759⁽¹⁴⁾. La place forte portait autrefois l'ancienne église démolie aux alentours de 1847⁽¹⁵⁾

avec le cimetière dont il reste encore quelques vestiges du mur de clôture.

La fortification est bien conservée sur les faces Nord, Est et Ouest mais pas du côté Sud où un chemin empruntant le fossé a rogné le talus⁽¹⁶⁾, sans doute pour combler et aplanir le fond du fossé, faisant perdre à l'ensemble la forme quadrangulaire qu'il avait autrefois. L'espace central forme ainsi un quadrilatère irrégulier de 37,5 m sur 42,5 m et correspond à une surface de près de 1600 m². Le fossé septentrional est particulièrement creusé car un ruisseau canalisé moderne l'emprunte (6 m de dénivelé par rapport au sommet du talus). Encore impressionnant à l'Ouest (dénivelé 5 m), le fossé n'existe plus à l'Est où la pente naturelle vers le ruisseau affluent de la Baise prend très vite le relais. Vers l'intérieur, les dénivelés sont assez faibles (3 m au grand maximum), mais l'ensemble protégé habité tardivement a été partiellement comblé et dénaturé récemment (16). Quelques tessons de céramique blanche et rouge tardives ont été trouvés en surface au milieu de fourrés particulièrement épais⁽¹⁷⁾. Le premier document connu qui concerne Lagrange date de 1269 : à cette date, Bernard de Mauvezin vendit le "vieller" de Lapalu à l'Escaladieu moyennant la somme très importante de 1500 sous morlaas (2) et y installa une grange⁽¹⁸⁾. Le site décrit ici pourrait correspondre au "vieller" de Lapalu cité dans le texte mais d'autres recherches s'avèrent nécessaires pour se déterminer définitivement.

(12) La fortification sert, hélas comme bien d'autres, à l'entraînement d'amateurs de motocross.
 (13) Il s'y trouvait notamment la première chapelle de Nouilhan dans les murs de laquelle ont été trouvés des autels votifs et un fragment d'auge funéraire datant de l'antiquité. Cf. notre article à paraître : R. Vié, Sites oubliés inédits ou peu connus...
 (14) Archives communales de Lagrange.
 (15) B.S. Acad. H.P. 1859-1860, p. 466. L'enquête précise que l'église était "à plan circulaire" ce que semble démentir l'observation attentive du terrain (?). L'instituteur précise en outre... "et l'on se rappelle avoir vu une place et un bénitier réservé aux cagots. On y aperçoit encore une tranchée creusée tout autour, sans doute lors de la domination anglaise, et dont la largeur est de 10 à 12 m sur 5 à 6 m de

profondeur...". Eglise et cimetière figurent sur le cadastre napoléonien (ADHP Série P).
 (16) Une plantation de résineux effectuée il y a une quinzaine d'années a nécessité un aplanissement partiel avec des engins mécaniques. Le chemin d'accès date peut-être de cette époque là.
 (17) Nous aurions donc une occupation du site dès les XI-XIIème siècles.
 (18) L'emplacement de celle-ci n'a pas été retrouvé. Lejosne (opus cité) nous précise que cette fondation a été effectuée au lieu-dit La pale de Granglâ mentionné en 1277 (Chart de l'Escaladieu). Selon les auteurs, Lagrange et Lapalu forment une même communauté ou deux villages différents. Les textes militent en faveur de la première solution : cf. Lejosne Granglâ de Lapalude (1408 : Arch. communales).

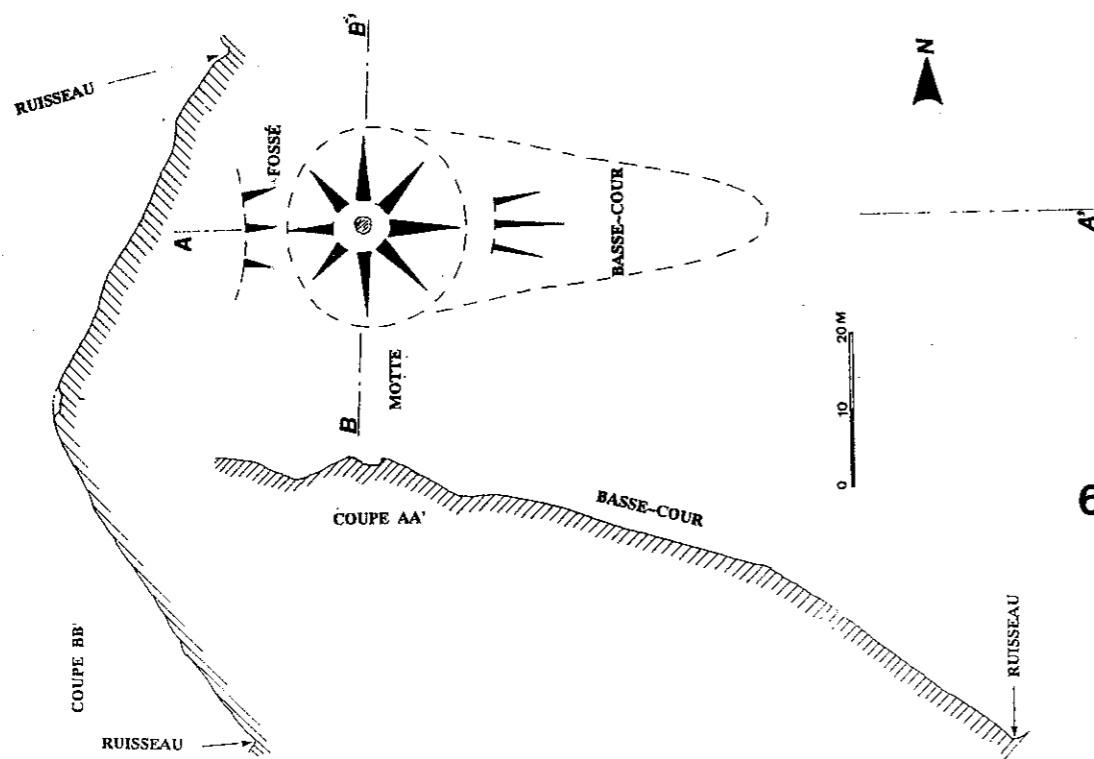
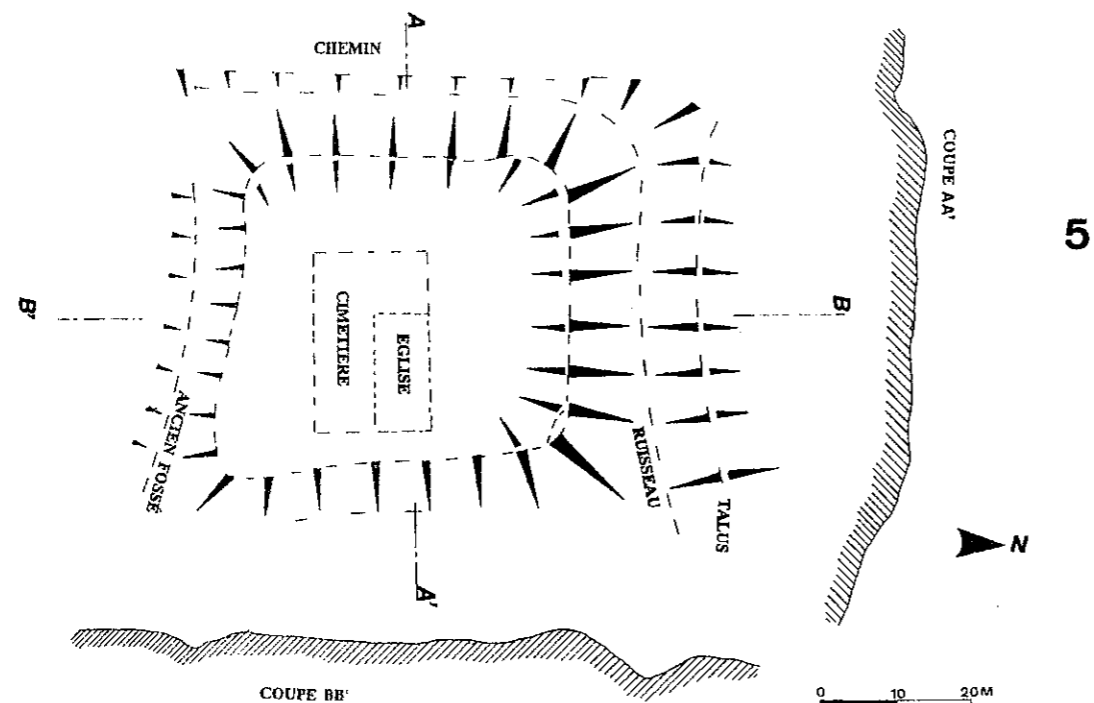


FIG. 5 - L'enceinte du "cap de la Vieille" à Lagrange.

FIG. 6 - Le "Castrum" de Sarlabous.

Les sites de Serres

Ils sont particulièrement nombreux puisque les ruisseaux ont fortement entaillé les rebords des plateaux de Lannemezan et d'Orignac dégagant ainsi d'étroites collines allongées aux flancs très pentus, et ce d'autant plus que le niveau de base local était bas⁽¹⁹⁾.

La place forte occupe toute la largeur de la serre : le site-type du Castet de Sarlabous (Fig. 6)

Sise au quartier d'Hourmenricanés (IGN), la fortification de Sarlabous est aménagée sur une serre boisée et très étroite orientée Nord-Ouest / Sud-Est dominant la vallée de l'Arros. Le dénivelé est impressionnant de l'ordre d'une centaine de mètres entre la serre fortifiée et le fond de la vallée⁽²⁰⁾. La serre est totalement barrée en amont par une petite motte ovale de 23,5 m de diamètre dans le sens Est-Ouest et de 26,5 m dans le sens Sud-Nord. Elle était entourée de fossés dont apparaissent des vestiges encore importants à l'Ouest et à l'Est mais difficilement décelables ailleurs. La plate-forme sommitale réduite ne mesure que 7 m de diamètre et domine le fond des fossés de 3,50 à 4 m. Du côté Sud-Est une petite basse-cour possédant une pente faible et régulière vers l'Est et une longueur de 37,50 m a nécessité très peu d'aménagement, tant les pentes naturelles longues et abruptes constituent des obstacles difficiles à franchir (Cf. coupes Fig. 6). Les abrupts bordant le sommet ont été probablement quelque peu aménagés mais il reste peu de trace visible de ce travail humain⁽²¹⁾. Désigné sous le terme castrum, la motte n'apparaît qu'en 1369 dans les textes (5). Cependant, la première famille noble est mentionnée dès 1261 et le premier seigneur en 1300 (6). Le château mis en

(19) C'est le cas de la vallée de l'Arros, beaucoup plus basse que les vallées de l'Adour et de la Neste. Cf. Claracq P. - 1995 - Présentation de la vallée, dans la vallée de l'Arros depuis la Préhistoire. Tarbes, pp. 3-6
 (20) 440 m environ pour le Castet, 340 m pour le fond de la vallée de l'Arros.
 (21) Quelques parties bordières présentent en effet sur quelques dizaines de cm un profil plus abrupt que les pentes naturelles.

alerte en 1369 correspond-il à ce site ? La motte, en effet, est dominée par le village actuel situé 70 m plus haut et dans lequel se trouve une parcelle qualifiée de "jardin du château" qui passe, aux dires des habitants, pour l'emplacement du château du village. Là était très probablement la maison seigneuriale citée en 1637⁽²²⁾ même si, actuellement, aucune trace de terrassement ou de fossé n'apparaît.

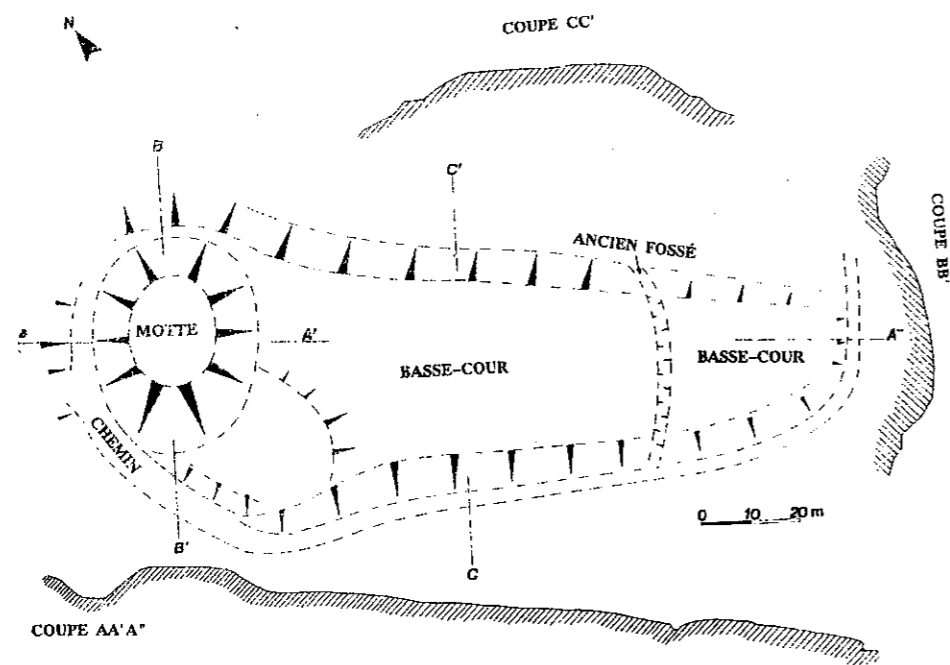
Telle quelle, cette fortification de terre apparaît remarquablement située pour faire face à d'éventuels assaillants. Sa taille est extrêmement réduite mais sa hauteur très faible apparaît comme la conséquence d'une érosion très active et de l'action destructrice des hommes⁽²³⁾. Un seul tesson de poterie a été trouvé à quelques dizaines de mètres⁽²⁴⁾.

Les sites installés sur des serres larges

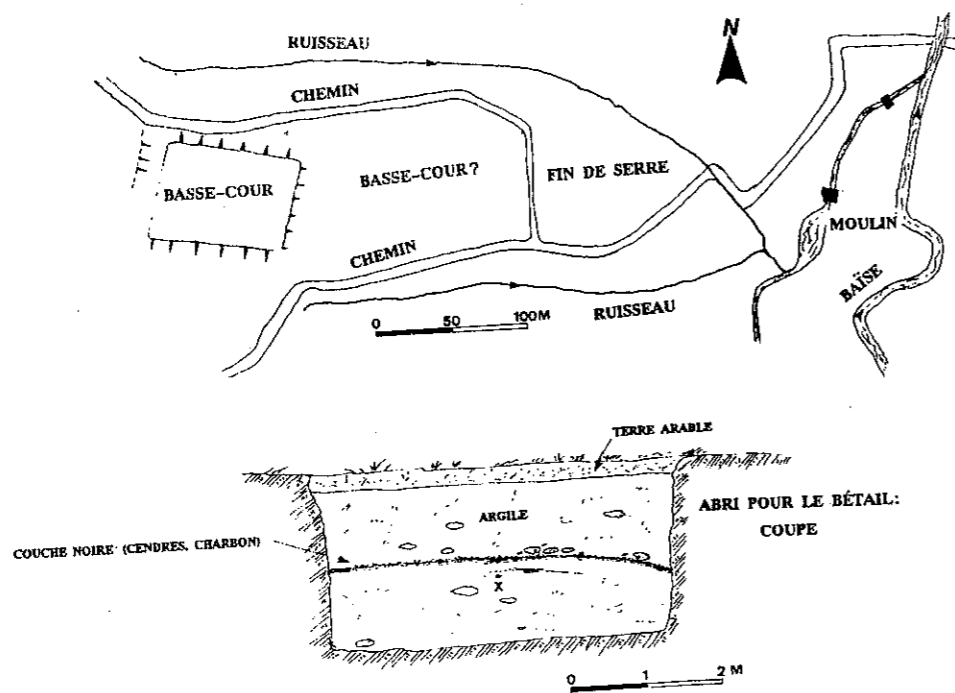
Le Castet de Campistrous (Fig. 7)

Le castrum est aménagé sur une serre beaucoup plus large que dans le cas précédent, située sur le versant occidental de la vallée de la Baïse Darré au-dessous du village actuel. Au Sud, un ruisseau draine le fond du vallon escarpé qui protège la place forte, tandis qu'au Nord, c'est un simple talus qui la limite car elle n'occupe pas toute la largeur de la serre. On y décèle cependant un replat (cf. coupe CC') qui correspond à l'ancien fossé. Contrairement au cas précédent, l'environnement naturel implique donc un système de fortification plus complexe nécessitant d'importants terrassements. Un vieux chemin contourne la place forte et se prolonge à l'Ouest, au Sud et à l'Est ; partout il emprunte le fond des fossés. A l'Ouest, protégeant l'ensemble et formant barrage ; une motte de belle allure domine de près de 5 m le fossé large de 4,5 m au fond ; de forme ovale, elle

(22) ADPA B 1409 (Etat des hommages à rendre dans la vicomté de Nébouzan - 1665).
 (23) Un trou de fouille clandestine a été creusé au sommet de la motte.
 (24) Sur le talus bordant un chemin d'accès au quartier qui est totalement en prairies ou en bois. Il s'agit de céramique bicolore antérieure au XIV^{ème} siècle.



7



8

FIG. 7 - le Castet de Campistrous.

FIG. 8 - Plan de situation et coupe de la motte de Lutilhous.

offre une belle surface sommitale suffisante pour installer une construction importante⁽²⁵⁾. Un fossé, maintenant comblé, séparait la motte de la basse-cour à l'Est. Au Sud-Ouest, une petite terrasse légèrement inclinée domine la basse-cour de 2 à 3 m⁽²⁶⁾. La basse-cour principale légèrement inclinée vers l'Est s'étend sur 55 m de long pour une largeur moyenne de 22,5 m⁽²⁷⁾. A l'Est, un fossé presque totalement comblé limitait cette cour⁽²⁸⁾ et la séparait d'une autre plus petite de forme presque triangulaire limitée au Sud et à l'Est par le chemin décrit ci-dessus⁽²⁹⁾. La première mention d'un seigneur est tardive, 1369, au moment où le château est mis en alerte (7). L'ensemble castral est remarquable par l'importance des basses-cours qui suggère une utilisation ancienne, protohistorique probablement⁽³⁰⁾.

Le site "Vigne de la motte" de Lutilhous (Fig. 8 et 9)

La situation de cette place forte est semblable à la précédente car la serre n'est pas entièrement occupée par la fortification. Ainsi, au Nord, un vallon très escarpé drainé par un ruisseau affluent de la Baïse constitue un obstacle naturel difficile à franchir, alors qu'au Sud c'est un simple escarpement qui constitue une défense artificielle. L'ensemble castral a cependant été complètement dénaturé par la destruction de la motte de barrage⁽³¹⁾ de la serre et le comblement des fossés dont il ne reste qu'une amorce au Nord-Ouest où coule une source pérenne. Il ne subsiste donc

qu'une grande basse-cour quadrangulaire de 75 m de long et 54 m de large⁽³²⁾. Au Nord-Ouest, un chemin occupe un replat qui est le seul vestige du fossé comblé dont il s'écarte vers l'Est⁽³³⁾. A l'Est, la basse-cour domine le fond du fossé presque totalement comblé de 2,5 m environ. Au Sud enfin, l'escarpement est de l'ordre de 3,5 à 4 m et il reste quelques traces de l'ancien fossé périphérique⁽³⁴⁾. Il faut ajouter que, comme à Campistrous, la fortification devait s'étendre plus largement encore vers l'Est jusqu'à la limite constituée par le chemin septentrional rejoignant le chemin provenant du village, au Sud⁽³⁵⁾. Le propriétaire du terrain⁽³⁶⁾ a creusé un abri pour son bétail au milieu du talus méridional de la basse-cour. Nous avons eu la chance de pouvoir examiner les coupes attentivement et de fouiller les déblais encore en tas au pied du talus. Ainsi avons-nous pu relever une coupe stratigraphique qui apparaît sur la figure 8.

Sous une couche de terre arable de 8 à 10 cm⁽³⁷⁾ se trouvait une épaisse couche d'argile de près de 1 m d'épaisseur surmontant un niveau archéologique intéressant ; il comportait quelques galets de taille diverse⁽³⁸⁾, des fragments de charbon de bois et de terre rubéfiée sur une épaisseur de 5 à 10 cm. Quelques tessons de poterie très fragmentés ont été trouvés au-dessus de ce niveau : poterie blanche ou beige rosée⁽³⁹⁾, poterie bicolore⁽⁴⁰⁾. Ces mêmes tessons ont été rencontrés dans la couche et même à la base avec des fragments de laitier de forge et de fer très corrodés⁽⁴¹⁾. Trois bords méritent d'être décrits plus précisément.

(25) 12 x 15 m, surface : 180 m².

(26) Les travaux agricoles ont, là encore, partiellement effacé cette basse-cour qui mesure 16 m de long et 16,5 m de large.

(27) Surface approximative : 1250 m².

(28) Largeur : 1,75 m ; Profondeur : 1 m

(29) Longueur : 23,5 m ; Largeur maximale : 18,5 m ; Surface approximative : 220 m².

(30) Quelques tessons médiévaux de poterie blanche suggèrent une utilisation aux XI-XIIème siècles. Il est certain cependant que l'oppidum ne comportait pas une motte mais un talus de barrage.

(31) Elle était ronde et entourée de fossés aux dires des habitants du pays.

(32) Surface approximative : 4050 m².

(33) Escarpement : près de 5 m entre le rebord de la terrasse fortifiée et le chemin.

(34) On peut donc supposer que ces fossés ont été comblés en faisant tomber la terre de l'escarpement qui a dû reculer de

plusieurs dizaines de centimètres.

(35) Les pentes naturelles paraissent suffisantes pour assurer la défense ; quelques vestiges de talus apparaissent le long du chemin barrant la pente à l'Est. Actuellement en bois ou prairies, ces pentes ont porté des cultures (Cf. toponyme), ce qui implique des modifications qui masquent les traces de castramétation.

(36) Nous remercions chaleureusement M. Dubarry pour sa compréhension.

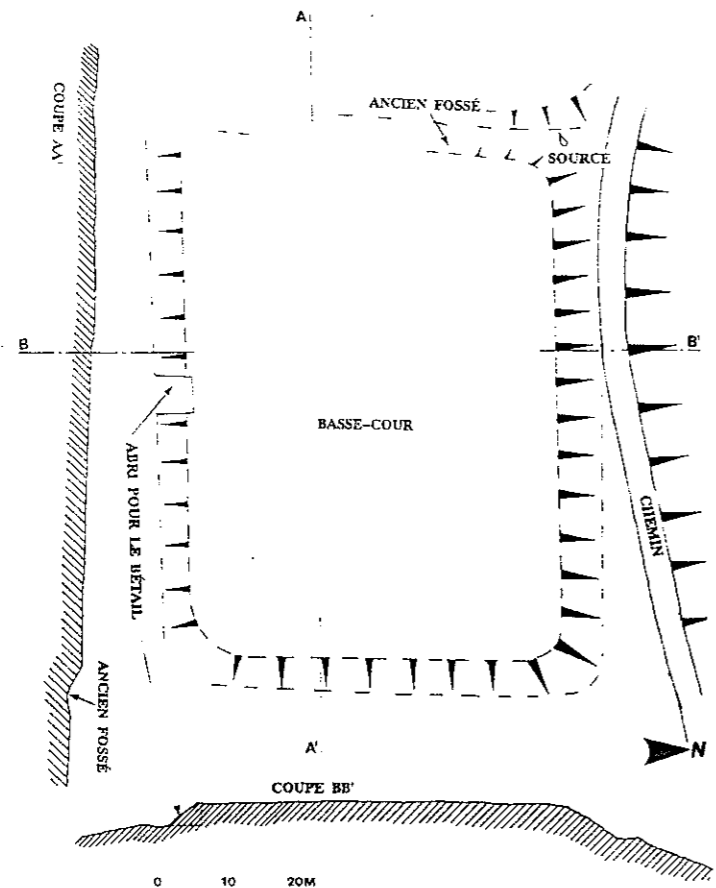
(37) De petits tessons médiévaux ont été trouvés en surface dans les taupinières de cette basse-cour.

(38) Alors que la couche d'argile en comporte assez peu, dispersés.

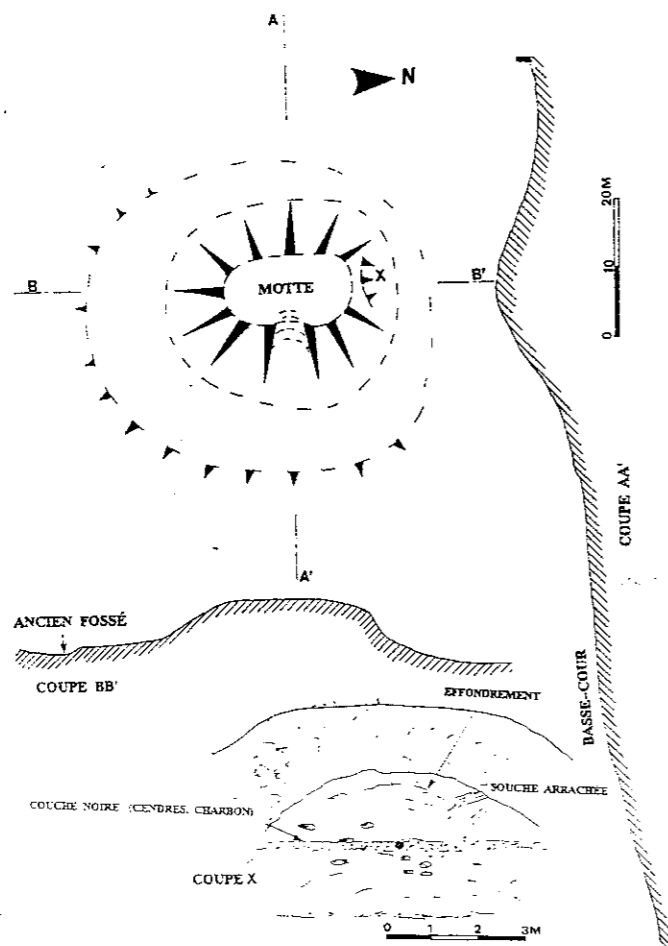
(39) Datée probablement des X-XIIème siècles.

(40) Antérieure au XIVème siècle et apparaissant probablement bien avant.

(41) L'un d'entre eux pourrait être un fragment de lame de couteau.



9



10

FIG. 9 - Plan de la "motte" de Lutilhous.

FIG. 10 - Le Castet de Clarens.

- Fig. 21 - 1 : Fragment de pot fermé, en céramique blanche-rosée présentant un bout de panse, un col court et vertical et une lèvre éversée amincie (diamètre extérieur de la lèvre, 14 cm). La pâte beige-rosée et grise à l'intérieur présente un dégraissant sableux assez grossier.

- Fig. 21 - 2 : Morceau de goulot de gourde en céramique rouge bicolore ; la panse griffée était plate sur le côté le plus large et des stries marquent un côté du goulot. Celui-ci est évasé vers l'extérieur et présente un diamètre extérieur de 4 cm tandis que la lèvre arrondie a 4 m/m d'épaisseur. La pâte rosée possède un dégraissant assez fin (chamotte, mica, etc.).

- Fig. 21 - 3 : Tesson de col vertical de bol à lèvre arrondie formant un léger bourrelet extérieur (épaisseur 6 m/m). On trouve sur le sommet de la lèvre des incisions à intervalle presque régulier (tous les 2 cm environ). La pâte est bicolore, rosée à l'intérieur et noirâtre à l'extérieur ; elle comporte un dégraissant formé de chamotte, de grains de sable et de mica⁽⁴²⁾.

A 20 cm au-dessous de la base de la couche charbonneuse, nous avons également découvert sur la coupe (X), une pointe de flèche en silex marron à ailerons et pédoncule en bon état, de très belle facture. Longueur totale : 36 m/m, largeur maximale : 20 m/m ; pédoncule : L : 1 cm, l : 8 m/m (4 Fig. 21).

Les données historiques paraissent d'autre part très fragmentaires et tardives : le château est signalé à la fin du XIV^{ème} siècle (8) ; des travaux y sont envisagés en 1373 après sa prise par les Français et il était ruiné en 1662. Il appartenait à l'évêque de Tarbes

et relevait du comte de Bigorre (9), cependant, en 1476, Jean de Mauléon en était seigneur⁽⁴³⁾. Comme à Sarlabous, nous ne savons pas alors quel est le château cité puisqu'une maison seigneuriale (?) existait au village sur la crête⁽⁴⁴⁾.

Le Castet de Clarens (Fig. 10)

Il se trouve dans la même situation que dans les deux cas précédents mais, à l'inverse de Lutilhous, la motte a été conservée alors que les terrassements protégeant la basse-cour ont été détruits⁽⁴⁵⁾. Le nom du lieu est évocateur, Lamotte⁽⁴⁶⁾. La large serre aux pentes faibles qui porte la place forte, mesure plus de 120 m de large ce qui fait, qu'apparemment, cette dernière ne s'appuyait sur aucun obstacle naturel⁽⁴⁷⁾. La motte de barrage jouxte la maison des propriétaires ; elle est ovalaire au sommet qui mesure 18,50 m sur 10 m et plus proche de la forme circulaire à la base (diamètre 30 m), ce qui traduit certainement le fait qu'elle ait servi de carrière⁽⁴⁸⁾ (Hauteur : 9 à 10 m). Des effondrements sont visibles à l'Est et surtout au Nord où l'arrachage d'une souche et le piétinement des troupeaux ont raviné la pente ; nous y avons observé une coupe intéressante (Cf. Fig. 10). Sous 3 m de terre rapportée, une couche noire horizontale charbonneuse mesurait de 10 à 15 cm d'épaisseur ; un trou de terrier de blaireau nous a permis de récupérer quelques petits tessons de poterie blanche ou grise⁽⁴⁹⁾. Un fossé, large de 4,5 à 11,5 m, bordait le tertre sur tout le pourtour ; il est en grande partie comblé et on aperçoit encore quelques traces du talus qui le limitait côtés Est et Sud. Aucune mention du château n'apparaît dans les textes : il relevait probablement de la vicomté de Labarthe jusqu'au milieu du XIV^{ème} siècle et en 1383, Sans

(42) Nous avons exhumé des déblais plusieurs fragments de fer dont une serrure d'époque indéterminée.
 (43) ADPA B 1410 et B 1381.
 (44) "Il existe à Lutilhous des redoutes et les débris d'un château" - B.S. Acad. H.P. 1858-59, p. 38.
 (45) Aux dires des propriétaires que nous remercions ici, la basse-cour qui était boisée a été défrichée aux engins mécaniques il y a quelques années.
 (46) Il figure sur la carte IGN et correspond toujours, dans notre département, à une fortification médiévale ; cela en fait le toponyme le plus sûr pour la recherche des mottes.

(47) Ceci n'est qu'une hypothèse puisque nous ne connaissons pas les limites exactes de la basse-cour. Le vallon du Beryé au Nord semble très éloigné (de la motte en tous cas), de même que celui du Sud.
 (48) "Une motte du Moyen-Age, espèce de tumulus, très arrondi, affectant la forme d'une cloche" dit le questionnaire archéologique, B.S. Acad. des H.P., 1858-59, pp. 30-31.
 (49) Une datation XI^{ème} siècle ou même antérieure est donc possible. Le questionnaire archéologique (opus cité) précise déjà qu'en 1859 : "On y a trouvé des objets carbonisés".

Garcie d'Aure en était seigneur (10). Cependant, le 8 juillet 1376, Contebon d'Antin consentait un bail d'emphytéose aux habitants du terroir appelé "la motte de Clarens" pour édifier 20 maisons⁽⁵⁰⁾.

Les sites de crêtes aménagées⁽⁵¹⁾ (11)

Plusieurs sites castraux sont aménagés sur la partie sommitale de larges crêtes ou d'éperons bénéficiant d'une vue très étendue et de pentes naturelles importantes. L'ampleur de ces sites a nécessité des travaux de terrassement conséquents pour les aménager en terrasses successives⁽⁵²⁾ ou de manière plus classique en grosse motte avec basses-cours multiples périphériques.

Les sites en terrasses

Le Castet de Tajan (12) (Fig. 11)

Il est situé sur la partie sommitale d'un petit éperon qui domine l'église et son cimetière accrochés sur le flanc occidental de la vallée du Gers. La "redoute" comporte une haute plate-forme rectangulaire de 24,5 m de large et 42,5 m de long (Surface : 1041 m²) légèrement relevée vers les bords (surtout à l'Ouest et au Sud). Le dénivelé par rapport au fond du fossé est impressionnant, 7 m ou plus. Sur trois côtés, au Sud, à l'Ouest et au Nord, ces fossés sont bordés de talus qui en dominant le fond de 2 à 3 m. Au Sud, le tertre a servi de carrière, tandis

qu'au Nord un sentier d'accès a été tracé sur le flanc abrupt ; l'époque de son édification est inconnue mais pourrait remonter au Moyen-Age. Sur le côté oriental, il n'y a pas de fossé mais ce flanc de vallée aménagé en terrasse porte un chemin récemment élargi, le cimetière et l'église qui surmontent une route basse de plusieurs mètres⁽⁵³⁾. Ces aménagements peuvent être médiévaux ou même antérieurs. Au Nord de l'ensemble castral, une ferme occupe actuellement une terrasse plus basse, en bout d'éperon, protégée par des pentes naturelles sur trois côtés et adossée au Sud à la fortification. C'est dans ce secteur ou vers l'église qu'ont été découverts au XIX^{ème} siècle un four et un trésor monétaire⁽⁵⁴⁾. Au sommet de la plate-forme, dans l'angle Sud-Est, l'érosion a dégagé des vestiges de murs que nous avons pu repérer au milieu des broussailles : nos observations confirment ainsi les remarques faites au siècle dernier⁽⁵⁵⁾. Un tesson de poterie blanche (XI^{ème}-XII^{ème} siècles) a été découvert en place, dans une couche rubéfiée, au niveau de l'effondrement ; il confirme l'ancienneté de la fortification, contrairement à une idée largement répandue⁽⁵⁶⁾. Selon Lejosne, la communauté est mentionnée en 1389 et le château bien tardivement, en 1477⁽⁵⁷⁾. Sont représentés :

- Fig. 22 - 5 : Tesson de col éversé de pot en céramique grise à dégraissant sableux fin et lèvres arrondies ; Ø ext. de la lèvre : 6 cm.

- Fig. 22 - 6 : Fragment d'anse striée à pâte bicolore et dégraissant sableux avec de nombreuses paillettes de mica doré.

rentes, on a trouvé des carreaux plats en terre cuite affectant par leur disposition la forme arrondie d'un four à pain, plus un pot en terre, contenant beaucoup de petite monnaie qui a été perdue"... Quest. archéol., opus cité, p. 45.

(55) "Près de l'église est une énorme redoute très bien conservée sur laquelle s'élevait jadis un château appartenant aux templiers. On y voit des murailles, et il n'y a pas longtemps que des chambres existaient encore. Des ossements et de la ferraille ont été découverts dans les fouilles qui y ont été faites". Ibidem p. 45

(56) Ces plates-formes quadrangulaires sont considérées comme plus tardives que les mottes rondes.

(57) Lejosne, opus cité, p. 167. De Tadjana 1389 (Montlézun VI 489)... le Castet deu Taya 1440 (Cayez de Recogn.).

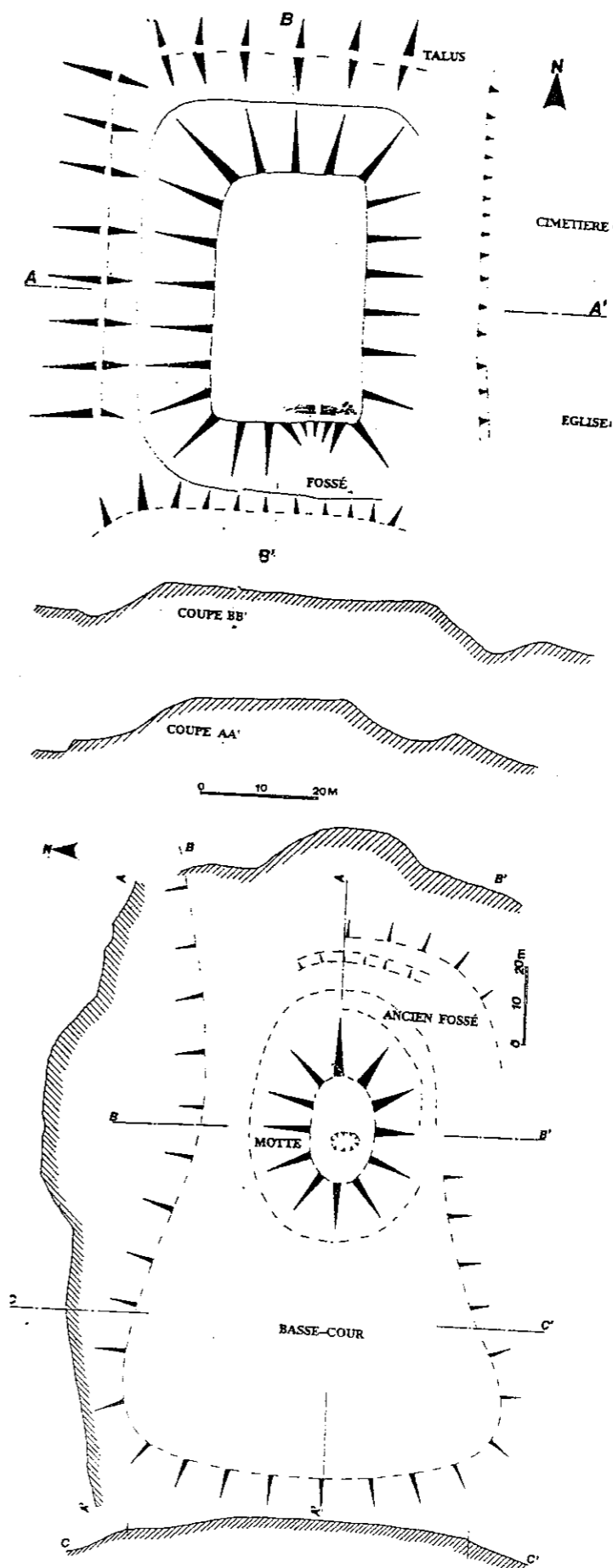


FIG. 11 - le Castet de Tajan.

FIG. 14 - La "maute" de Castelbajac.

(50) AD Gers série I suppl 13. Renseignements et commentaires de Jeannette Legendre. La maison d'Aure Larboust et celle d'Antin ont possédé alternativement ou en coseigneurie les 2/3 de Clarens. Postérieurement à 1482, ce bien appartenait aux seuls barons d'Antin qui complètent la seigneurie en 1640 en achetant au Roi le dernier tiers.

(51) Cela correspondrait à la catégorie des châteaux occupant tout l'éperon de Chatelain.

(52) C'est le cas du Castériou de Capvern dont le plan est publié par nous dans "la vallée de l'Arros...", catalogue d'exposition, opus cité.

(53) Nous ne savons pas si cette église était l'église primitive du lieu ; "l'ancienne église était au quartier de Géla" dit le questionnaire archéologique, opus cité, p. 45.

(54) "Au bas du tertre des tranchées qui sont toujours appa-

- Fig. 22 - 7 : Morceau de pot fermé à profil en S, à col éversé et lèvre arrondie ; la pâte blanche est grisâtre au centre et présente un dégraissant sableux fin ; Ø ext. de la lèvre : 14 cm.

Le château de Mauvezin (Fig. 12 et 13)

L'aménagement de la place forte de Mauvezin est ancienne puisque la première mention du château remonte à 1080⁽⁵⁸⁾. Cependant, au cours des fouilles archéologiques qui se poursuivent actuellement nous avons exhumé du mobilier ancien⁽⁵⁹⁾ qui conforte l'idée que Mauvezin était un oppidum pré-romain⁽⁶⁰⁾. Toujours est-il que, si l'on fait abstraction des aménagements médiévaux tardifs⁽⁶¹⁾, on voit que la fortification comportait deux ou trois terrasses ayant des niveaux différents.

Au Sud, la première porte actuellement le cimetière. De forme presque trapézoïdale avec une extrémité arrondie, elle mesure près de 50 m de long et 22,5 m de large au centre (Surface approximative : 1125 m²). Elle est protégée par des talus abrupts (Cf. coupes Fig. 11) : le dénivelé atteint 4 m par rapport à la route à l'Ouest⁽⁶²⁾ tandis que la pente est continue à l'Est ; vers le Sud plus exposé, il atteint 5 m, mais le fossé bordier est actuellement comblé et le séparait du barri villageois.

La haute cour centrale doit être imaginée sans le château avec un niveau qui devait atteindre approximativement la base des courtines⁽⁶³⁾, soit 3 à 4 m au-dessus de la cour Ouest, et beaucoup moins par rapport à celle du Sud avec qui elle pouvait être en continuité (Longueur : 40 m ; largeur : 35 m ; surface approximative : 1400 m²). C'est sur cette plate-forme que fut édifiée par la suite la motte castrale avec

la terre provenant des fossés périphériques et qui rehaussa la partie nord de 5 à 6 m⁽⁶⁴⁾.

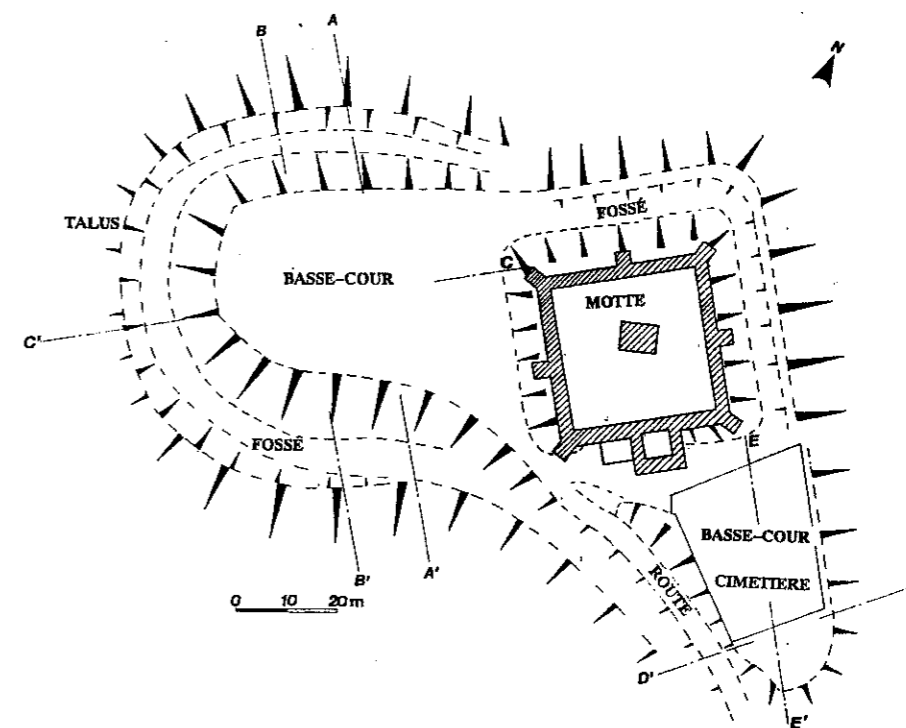
A l'Ouest, la basse cour forme un grand espace, sorte de vaste quadrilatère au bout arrondi (Longueur : 65 m ; largeur maximale : 60 m ; largeur en bout : 30 m environ) de près de 2600 m² de surface estimée. Cette terrasse est protégée par un fossé encore bien conservé à l'occident : largeur du fond : 4 à 5 m ; profondeur : 7 à 10 m. Un talus le bordait sur toute la périphérie mais il a presque disparu au Sud et au Nord ; à l'Ouest, il domine le fond du fossé de 3 m environ. Telle quelle, cette fortification s'étendait sur une grande surface, 0,7 à 0,8 ha tandis que l'espace "protégé" couvrait plus d'un demi-hectare. Cet aménagement en terrasses étagées se poursuivait au Sud, en direction du village jusqu'au niveau de l'église actuelle⁽⁶⁵⁾.

L'aménagement en motte et basses-cours, l'exemple de la "Maute" de Castelbajac (Fig. 14)

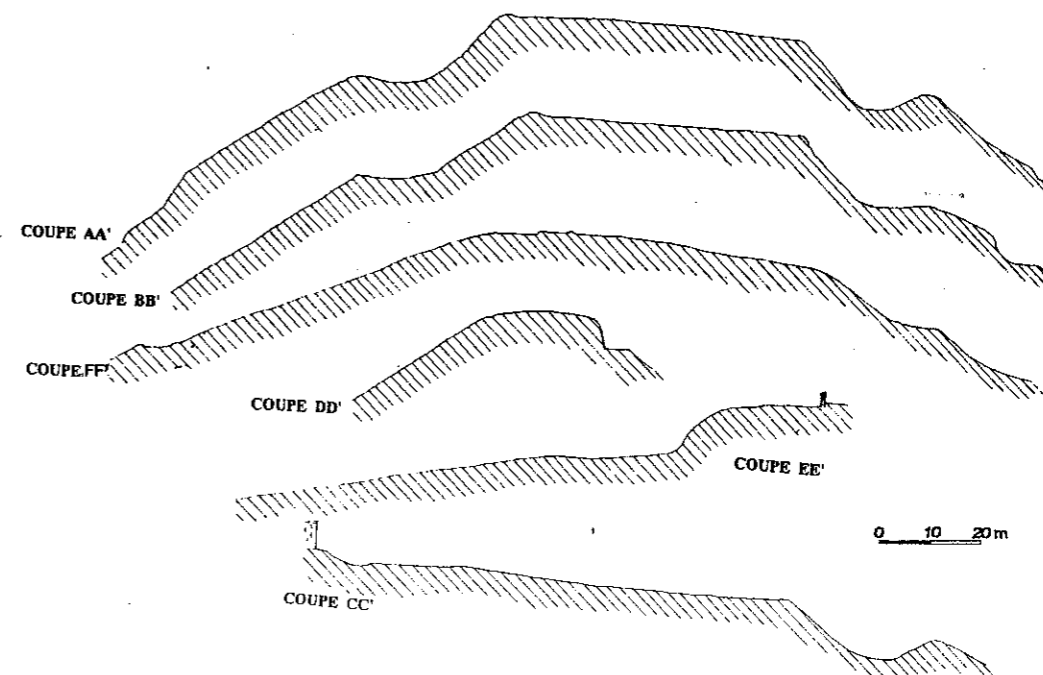
Au Nord-Ouest du territoire communal de Castelbajac (1), le versant abrupt de la vallée de la Baïse à l'Est présente, près de la route qui conduit à Burg, une crête fortifiée dénommée "tumulus" sur la carte IGN et située au quartier de la Maute. Le fait est que l'aménagement comporte une très belle motte ovalaire occupant un espace de 60 m de long et 39 m dans sa plus grande largeur. La plate-forme sommitale mesure 28 m de long sur 16,5 m de large (Surface approximative : 462 m²) et présente un grand trou de fouille clandestine ! Les dénivelés sont également impressionnants, 10 m vers l'Ouest, près de 11 m vers l'Est et au Nord, 8 m au Sud où la pente naturelle prend très vite le relais de ce côté là. Un fossé

contournait le "camp" par ce côté. Il permet encore d'aller au Nord du château.

- (58) Acte de Centulle 1er établi "in castro malo vicino".
- (59) Notamment tessons d'amphores (inédit).
- (60) Les fouilles qui se déroulent dans la basse-cour pourraient permettre d'affiner notre connaissance du site.
- (61) Notamment en gommant les murailles et même la motte qui occupait les 2/3 de la cour intérieure (partie Nord).
- (62) Il faut noter que la route d'accès actuelle est récente. Le chemin ancien passait à l'Est au niveau de l'église et
- (63) Ce sont les niveaux rocheux observables de l'extérieur qui nous conduisent à ces déductions.
- (64) Inédit. Fouilles 1993.
- (65) Dater cet aménagement est actuellement impossible mais la présence d'un castelnau médiéval paraît très probable malgré l'absence de textes explicites.



12



13

FIG. 12 - Plan du château de Mauvezin avec ses basses-cours.

FIG. 13 - Coupes.

092

entourait la motte mais il a été comblé sur tous les côtés⁽⁶⁶⁾, et il n'en subsiste que quelques traces que seul un observateur averti peut déceler. Les basses-cours entouraient complètement ce tertre. A l'Est ne restent que quelques replats et abrupts presque complètement oblitérés par les façons culturales⁽⁶⁷⁾. Il devait y avoir là, pourtant, des ouvrages défensifs de grande ampleur⁽⁶⁸⁾, fossé et talus dont on ne voit plus que quelques traces (cf. coupe longitudinale). L'espace annulaire ainsi défendu mesurait 7 m à peine dans la partie la plus étroite depuis le bord du fossé entourant la base de la motte. Au Nord, ce même espace avait une dizaine de mètres de large, alors qu'au Sud, toute trace d'ouvrage défensif a disparu⁽⁶⁹⁾. La basse-cour Ouest est beaucoup plus vaste, une soixantaine de mètres de longueur et une largeur variable, 70 m au niveau du tertre, 95 m à l'extrémité (Surface approximative : 1/2 ha). Des abrupts plus ou moins conservés protégeaient cet espace. Au total, cette place forte est de grande taille : 1,3 ha. L'originalité de ce type d'aménagement⁽⁷⁰⁾ tient au fait que la motte n'est pas du tout en position de barrage défensif d'un éperon mais au centre de l'ensemble castral et que les basses-cours sont larges et non étroites et allongées comme sur les serres. La communauté de Castelbajac et son seigneur sont mentionnés très tôt dans les textes⁽⁷¹⁾.

Les sites de terrasses alluviales dans les fonds de vallées

Ils se caractérisent par le fait que l'espace est plus plat et plus vaste que dans les cas précédents et, par conséquent, la topographie influence moins le plan de la place forte⁽⁷²⁾.

Les plates-formes

La place forte de Bourg Bigorre (Fig. 15)

Elle apparaît très simple au premier abord : c'est un vase quadrilatère plat de 47,5 m sur 56,5 m (Surface : 2684 m² environ)⁽⁷³⁾ installée sur une terrasse à l'Ouest du village, site qui domine le ruisseau de l'Esquéda, affluent de l'Arros. L'angle Nord-Est a servi de carrière et des murs modernes limitent la fortification qui porte aussi les bâtiments des services de l'équipement. Les dénivelés sont de l'ordre de 2 à 3 m sauf à l'Ouest où, mieux conservés, ils atteignent presque 6 m. Des basses-cours utilisant les pentes des terrasses ont été aménagées au Sud, à l'Ouest et au Nord, mais leur mise en culture, à une époque certainement très ancienne, a dénaturé les formes et les contours (Cf. coupes et tracés en pointillés sur le plan). Des tessons de poterie blanche rencontrés en surface témoignent de l'ancienneté de cet aménagement défensif peut-être très ancien⁽⁷⁴⁾ (13). Sont représentés :

- 4 - Fig. 22 : Fragment de col à lèvres éversées et amincies et pâte rouge

- 8 - Fig. 22 : Fragment de poterie vernissée jaune à décor de cercles concentriques et pâte rouge fine.

La première mention d'un seigneur remonte à 1142, il s'agit de Raymond de Bourg, mais celle d'un château est encore plus tardive, 1256 (14). Le château était encore habité en 1386, alors que la maison seigneuriale était ruinée en 1749.

(70) On retrouve ce genre de fortification à Luby Betmont ou à Tournous Darré par exemple.

(71) Cf. Lejosne, opus cité : de Castet Bayac 1026 (cart. de St Pé), dominus de Castet Bayac 1110 (inv. de Bigorre).

(72) Même s'il y a adaptation de l'un à l'autre de toute façon.

(73) Appelé le foiraill (toponyme très révélateur) car c'est là que se déroule de temps immémorial la foire annuelle.

(74) Bourg dérive du bas latin burgus, "bourg, lieu fortifié".

(66) Le quartier était en effet cultivé jusqu'à une date récente : champ de maïs sur la partie Ouest de la fortification, notamment.

(67) Partie actuellement boisée.

(68) C'est le côté le plus facile à approcher pour l'assaillant éventuel car les pentes naturelles sont assez courtes et peu accentuées depuis l'actuelle départementale 41.

(69) La végétation broussailleuse permet de penser que cet endroit était cultivé il y a très peu de temps.

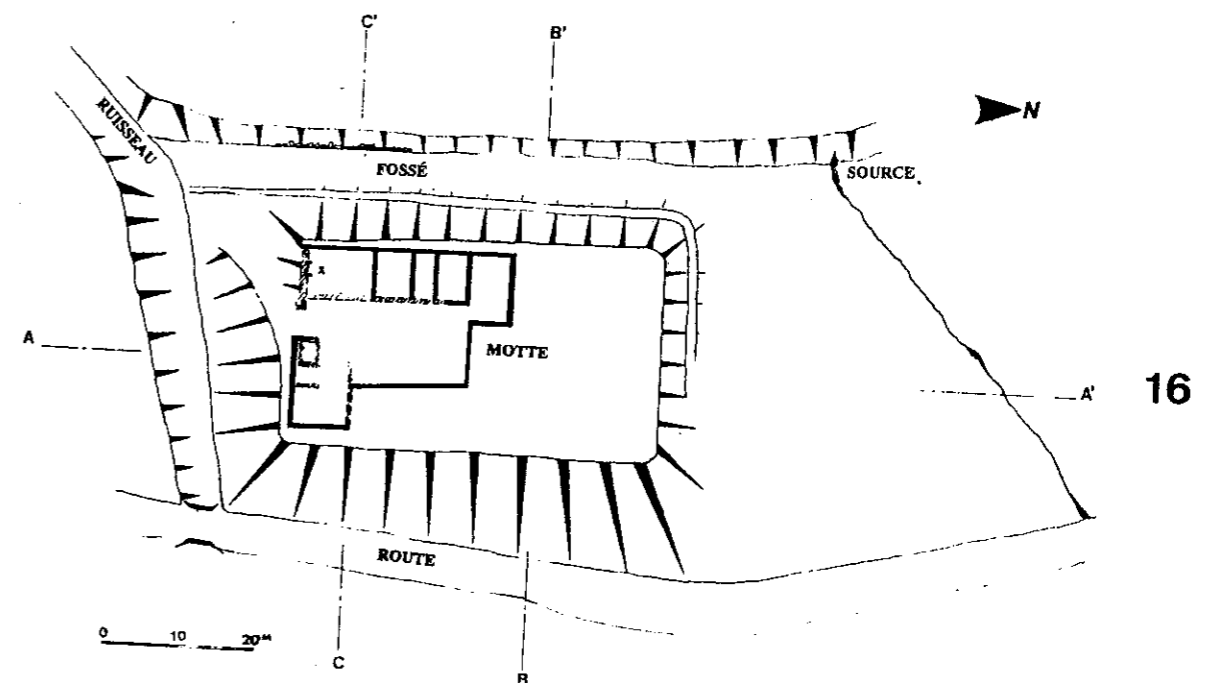
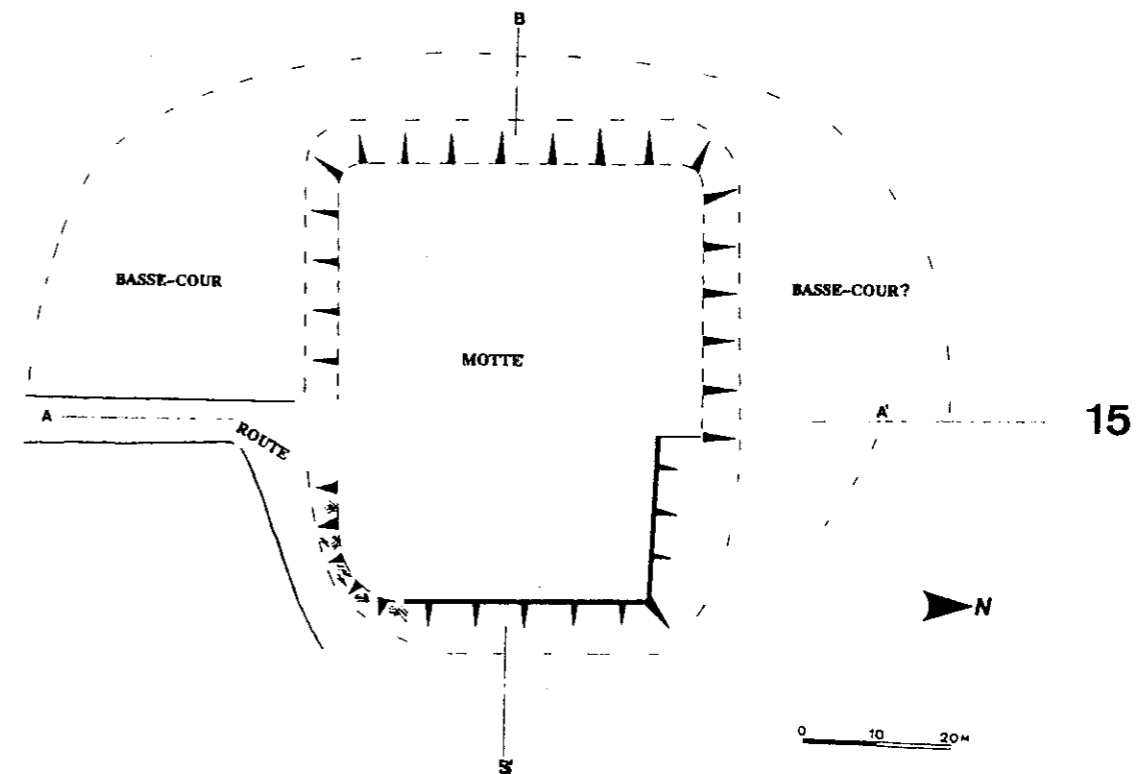


FIG. 15 - La place forte de Bourg Bigorre.

FIG. 16 - le "Castet" d'Ugias.

Le Castet d'Uglas (Fig. 16 et 17)

La place forte aménagée sur une terrasse dominant le fond de la vallée du Gers d'une dizaine de mètres contrôlait le passage de la rivière⁽⁷⁵⁾ et le moulin installé aussi sur la rive gauche. Comme dans ce cas précédent, elle se présente comme une simple plate-forme quadrangulaire de 50 m de long et 27,5 m de large (Surface : 1375 m²). Les dénivelés sont de l'ordre de 3,50 m au Nord, 9 m au Sud (où un ruisseau a creusé le fond du fossé), 5 m à l'Ouest et une dizaine de mètre à l'Est par rapport au niveau de la route puisqu'il n'y a pas de fossé de ce côté. Le fossé plus ou moins comblé est facilement repérable au Sud et à l'Ouest et plus difficilement au Nord ; il mesurait 5 à 8 m de large et était entouré au Sud et à l'Ouest d'un talus parfois soutenu par un mur maçonné (hauteur du talus : 2 m environ). Une basse-cour s'étendait peut-être au Nord (Cf. coupe) mais il est bien difficile d'en avoir la certitude⁽⁷⁶⁾. L'accès se faisait par le fossé et par une rampe pratiquée sur l'abrupt méridional. En outre, des ruines parsèment encore l'espace castral : c'était, aux dires des habitants, l'ancien presbytère. Deux fragments de jambage de cheminée décorés chacun d'une fleur de lys de style gothique ont été retrouvés en place, dans la pièce située au Sud-Ouest du bâtiment en ruine (Cf. Fig. 17). Des tessons de poterie blanche retrouvés en surface indiquent là encore une occupation ancienne du site (XIème-XIIème siècles). Sont représentés :

- Fig. 22 - 2 : Col droit d'un petit pot (?) à lèvres amincies soulignée par un bourrelet extérieur. La pâte est fine, bicolore ; Ø ext. de la lèvre : 6 cm.

- Fig. 22 - 3 : Col de pot fermé à lèvres éversées qui présente la même pâte ; Ø ext. de la lèvre : 10 cm (?).

La seule mention de textes anciens nous indique

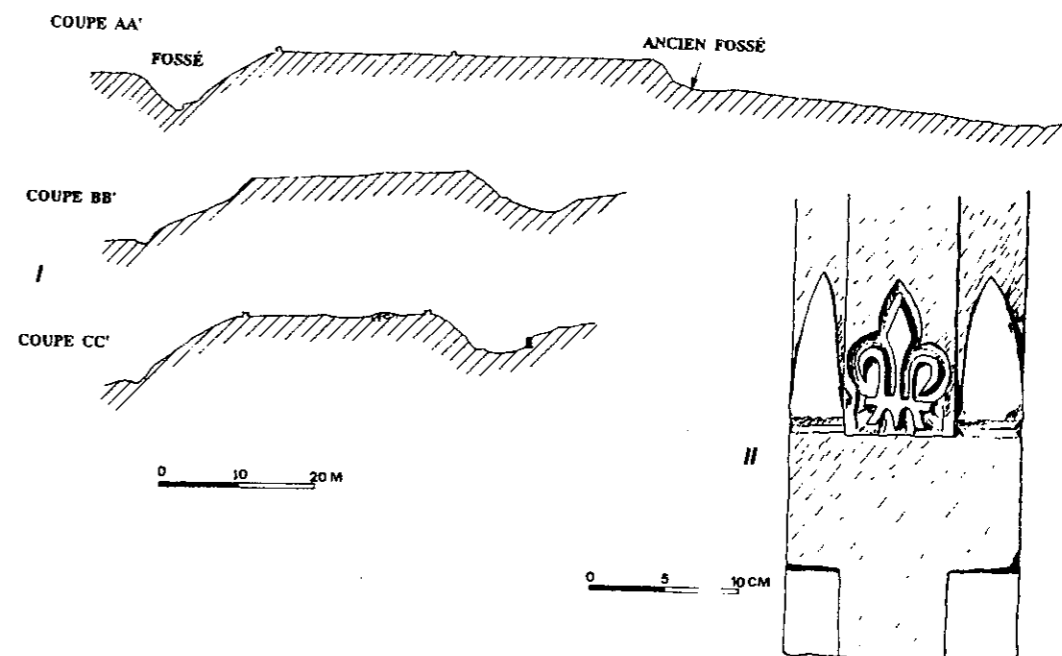
que le village fut rattaché à la jugerie de Rivière Verdun au XIVème siècle : le roi arrente le comte de Foix sur Uglas et autres villages (dont Clarens et Tajan) en 1349⁽⁷⁷⁾.

Le château de Labarthe (Fig. 18)

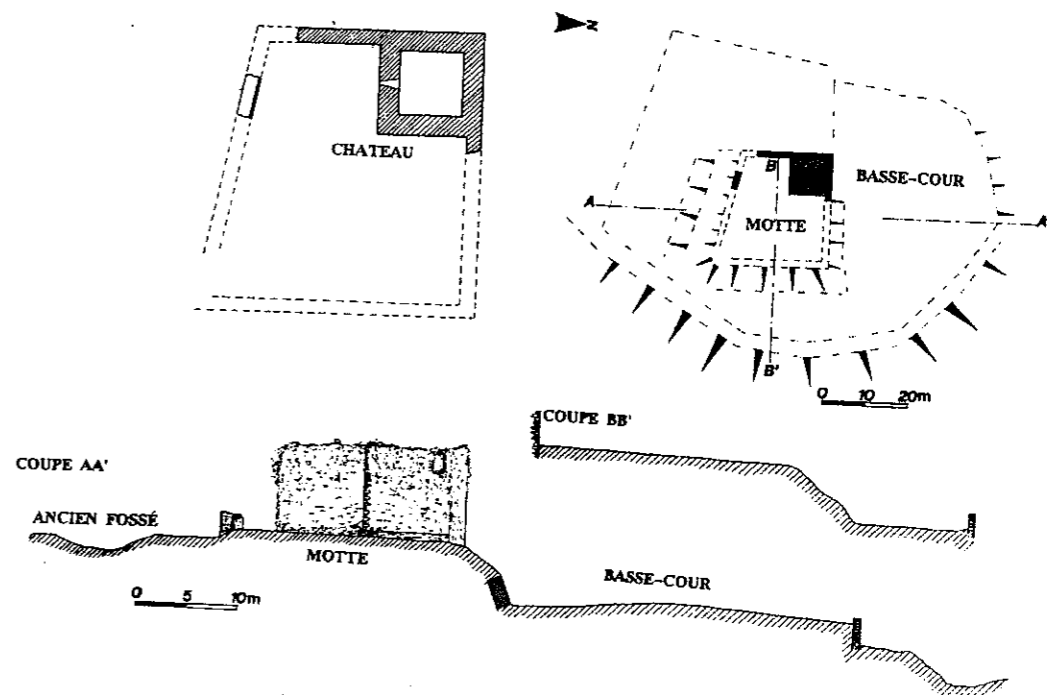
Il est assis à l'extrémité Est du village de La Barthe sur le sommet d'une terrasse qui domine, rive gauche, la vallée de la Neste et fait face au Castéra de Nouilhan. L'emplacement offre une vue dégagée sur l'ensemble de la vallée où le coude de la Neste vers l'Est obligeait les voies de communication ancienne à traverser la rivière (15). Le château est placé sur une plate-forme de forme trapézoïdale de 11,5 m à l'Ouest et 24 m à l'Est pour une longueur de 23 m (Surface : près de 480 m²). Elle est surélevée de 7 à 8 m par rapport à la basse-cour, du côté de l'Est et du Nord. Vers l'Ouest, l'installation d'un vaste plateau absorbant communal, il y a plusieurs années a détruit toute trace de terrassement défensif⁽⁷⁸⁾, tandis qu'au Sud on retrouve les vestiges d'un ancien fossé partiellement comblé (largeur : 7 à 9 m ; profondeur actuelle : 2,50 m) et d'un talus périphérique. Une vaste basse-cour entourait le château de toutes parts, sauf au Sud, où s'étale le village castral⁽⁷⁹⁾ ; cependant, il n'en reste aucune trace à l'Ouest⁽⁸⁰⁾. Un mur clôt cette basse-cour à l'Est, il borde un chemin qui semblait en faire le tour⁽⁸¹⁾. La motte qui supporte le château était entourée de murs dont on voit encore quelques vestiges dressés⁽⁸²⁾ ou couchés ; c'est le seul exemple que nous connaissons dans le département de chemisage de la motte. La construction subsistante est un gros donjon quadrangulaire des XI-XIIème siècles bien connus dans le Centre-Ouest de la France (16). Il mesure extérieurement 14 m de côté et l'épaisseur des murs est de 2,80 m ; nous avons pu constater qu'il n'y avait aucune voûte à l'intérieur⁽⁸³⁾ et que le soubassement était formé d'un important radier

XIXème siècle, ADHP, Série P
 (80) Une maison et ses dépendances sont installées sur ce terrain, au nord.
 (81) Au moins la partie encore visible.
 (82) Au Sud. Cf. plan.
 (83) Nous remercions M. le maire de la Barthe de son aide.

(75) Actuellement, un pont est emprunté par le chemin goudronné qui conduit à la D 24 limitrophe de la Haute-Garonne.
 (76) Une source coule dans l'angle Sud-Ouest de la parcelle.
 (77) Registre du Trésor des chartes n° 6970. Le josne, opus cité, p. 175
 (78) Travaux non suivis par des archéologues.
 (79) Village ou bourg castral ? Cf. plan cadastral du début du



17



18

FIG. 17 - Le "Castet" d'Uglas. Coupe et piedroit de cheminée.

FIG. 18 - Le château de Labarthe.

maçonné⁽⁸⁴⁾ comme à Mauvezin⁽⁸⁵⁾.

Ce château aurait été bâti vers 1080⁽⁸⁶⁾ par Sanche Auriol, Vicomte de Labarthe (17). En 1732, le dénombrement des biens du duc d'Antin⁽⁸⁷⁾ le décrit ainsi : "Vestiges d'un château lequel aurait été habitable et y avait des prisons qui furent démolies par les habitants des quatre vallées lesquels promirent de le remettre en état quand besoin serait ; droit de créer un capitaine châtelain lequel a la garde des prisons...".

Un nouvel exemple de "motte and bailey", le castet d'Izaux (Fig. 19 et 20)

Sur une terrasse dominant la Neste de 7 à 8 m, rive droite, au lieu dit les près de St-Lèzer, subsistent les vestiges d'une importante motte avec basse-cour qui contrôlait le passage de la rivière et le moulin. Le tertre a servi et sert encore de carrière, ce qui nous a permis d'en observer et dessiner la coupe (Fig. 20). Le tertre rond mesurait au sommet 11 m de diamètre environ et occupait un espace de 30 m de diamètre à la base. Un fossé entourait le pied de la motte mais il a complètement disparu. Une basse-cour d'une cinquantaine de mètres de long prolongeait la fortification vers le Nord (Largeur variant de 20 à 30 m) ; elle a été complètement défigurée par la route moderne qui la traverse de part en part tandis que l'ancien chemin la contournait par le Nord en empruntant le fond du fossé bordier. Ce site a été occupé très anciennement⁽⁸⁸⁾. L'observation minutieuse de la coupe de la motte a montré la présence ici encore d'un niveau charbonneux avec quelques galets rubéfiés dans lequel un morceau de fer dépassait de la coupe⁽⁸⁹⁾ et

que nous avons prélevé. C'est un fragment de faux médiévale parfaitement semblable à celles qu'on peut observer sur les illustrations des terriers d'Esparros et de Sadourmin au XVIIIème siècle (18). La position stratigraphique à 2,40 m du sommet de la motte ne permet aucun doute quant à la datation de cet objet.

- Fig. 22 - 1 : Fragment de faux en fer de 38,25 cm de long et 3,5 cm de large. La longueur totale de l'outil atteignait une cinquantaine de centimètres et la largeur maximale 4,5 cm. La lame présente un profil triangulaire avec une épaisseur maximale de 1 cm. La patte de fixation a 7,5 cm de long et se termine par un ergot de 75 m/m de long.

Elle fait penser que ces mottes ont pu être établies dans des zones de défrichement (1) comme à Clarens par exemple (19).

A l'origine des mottes : la noblesse châtelaine

L'autorité comtale aux XIIème-XIIIème siècles

L'étude des sites fortifiés, entre le XIème siècle et la fin du XIIème siècle ne s'appuie que sur des textes très rares. Le comte y apparaît par intermittence et semble souvent ballotté par les événements.

Cependant, le siècle suivant se révèle riche en documents archivistiques⁽⁹⁰⁾. La vision que l'on porte alors sur la situation politique en Bigorre s'affine.

Henri IV qui le joignit pour la troisième fois à la couronne (Archives Nationales Q 1 961).

(88) Trouvaille de tessons d'amphores antiques dans les labours (inédit).

(89) Son sort était donc scellé et il allait très vite disparaître.

(90) Les actes de vente, de donation se succèdent à Lescaladieu ; la mise en gages de certains châteaux comtaux en 1256 (Balencie, "Le procès de Bigorre", pièces justificatives, B.S.A.H.P., 1930) se révèle riche d'enseignements. Les enquêtes du début du XIVème siècle (Berthe, opus cité) permettent alors d'avoir d'une vision très précise du poids politique et économique du comte et, en général, de la société nobiliaire bigourdane.

(84) Observation faite sur la face Nord.

(85) Inédit. Fouilles de 1993.

(86) Datation confirmée par la trouvaille de tessons de poterie blanche.

(87) Renseignements et commentaires J. Legendre. La vicomté de Labarthe appartenait au comte d'Armagnac dont les biens furent confisqués par le Roi en 1471. En 1514, le Roi en fit don à Margerite de Valois sa soeur à l'occasion de son mariage avec le Duc d'Alençon avec clause de réversion au domaine de la Couronne à défaut d'enfant. Le duc d'Alençon mourut sans enfant en 1525 et les biens retournèrent au Roi. Sa veuve s'étant remariée avec Henri d'Albret, le roi lui en fit don à nouveau. Jeanne d'Albret transmit ce bien à

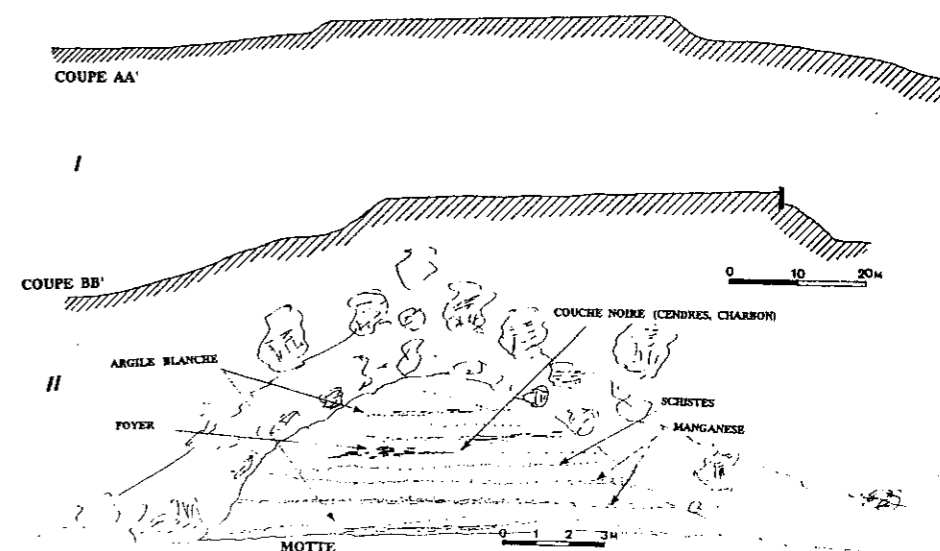
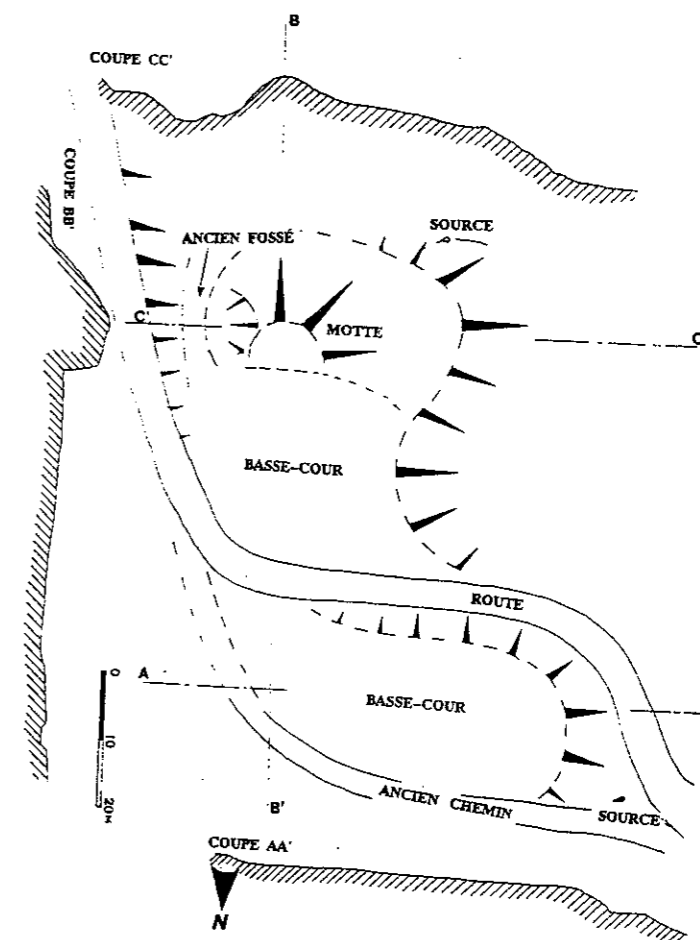


FIG. 19 - le "Castet" d'Izaux.

FIG. 20 - Coupes de la place forte de Bourg (I) et de la motte d'Izaux (II)

Les documents du XIIIème siècle remettent en cause bien des données tenues pour acquises par le chercheur. Les dons, les mises en gage révèlent un patrimoine comtal important. Cette impression est confirmée par les enquêtes du début du XIVème siècle : outre un vaste domaine, le comte dispose de très nombreux droits dans notre zone d'étude : D'inexistant (de prime abord) au XIIème siècle, le comte apparaît comme très puissant au XIIIème siècle :

- Y-a-t-il eu réellement éclipse de l'autorité comtale entre le XIème et le XIIème siècle dans cette région de l'Arros, ou bien sommes-nous abusés par l'absence de documents durant cette époque, correspondant à la mise en place du réseau châtelain.

Il semblerait que la haute vallée de l'Arros, que les rebords du plateau de Lannemezan n'aient pas été mis en valeur durant le haut Moyen-Age.

La mise en place de structures féodales a contribué à la transformation de cette région en une "marche" partagée entre diverses influences (politiques, religieuses, géographiques) : elle se situe dans l'extrême Est du comté de Bigorre, au contact avec les maisons de Comminges, d'Aure puis de Labarthe⁽⁹¹⁾ (20). Les limites spirituelles sont également particulières : trois diocèses sont en contact (Tarbes, Auch, Comminges).

Dès la fin du Xème siècle, les maisons d'Aure, puis de Labarthe, se sont émancipées du pouvoir bigourdan, en prenant le titre comtal pour l'une, vicomtal pour l'autre. Cette position tampon de la région, son caractère excentré ont probablement été propices à la création de châteaux adultérins.

(91) "L'embrouillamini" aux confins du Comminges et de la Bigorre est de toutes les époques, et cela était dû à la topographie mais plus encore à la végétation et au système agro-pastoral. Qui nous expliquera comment il se fait que Laffite-Vigordane (en vérité La Hitte Bigourdane) village qui indique sans l'ombre d'un doute une limite soit aussi en aval ? De même que le Haut-Comminges, la vallée de Larboust est soumise fortement à la pression bigourdane

Toutefois, nous pensons que le comte a réussi, dans une certaine mesure, à contrôler ce nouveau réseau de fortifications. Nous étudierons trois thèmes, justifiant ce point de vue :

- Le comte a pu maintenir la "bride lâche" dans cette région économiquement peu viable. D'autre part, le réseau castral a semble-t-il été rapidement intégré dans le domaine comtal. Enfin, nous verrons si la création de châteaux sur motte n'a pas permis au comte de peupler et mieux contrôler cette région.

Mettons en avant notre hypothèse : le pouvoir comtal a certes traversé des crises mais, apparemment, a préservé l'essentiel de son pouvoir. Les Fors de Bigorre montrent que la mise en place de fortifications adultérines a bien eu lieu, et ce surtout au moment de crises particulières (guerre, succession). Elles ont frappé souvent, mais durant peu de temps et dans des zones -en ce qui concerne les guerres-limitées.

Cette énumération de faits laisse à penser que le comte fut incapable de résoudre ces problèmes. Cependant, une constatation nous a frappés : entre les XIème et XIIIème siècles, la perte de territoires ne s'est presque jamais produite⁽⁹²⁾ contrairement à des maisons voisines⁽⁹³⁾. Surtout, le comte a toujours obtenu l'hommage des maisons d'Aure-Labarthe, ce qui implique (et prouve) une présence comtale puissante dans cette zone Est du comté. Il semblerait donc que la mise en place du réseau castral soit la conséquence d'un affaiblissement plus que d'une réelle éclipse du pouvoir comtal. Effectivement, les comtes ont, semble-t-il, réussi à préserver leurs droits. Les maisons vicomtales ne paraissent pas, aux XI-XIIème siècles, avoir réussi à accéder à une indépendance totale : Raymond-Garsie, vicomte de Lavedan,

ainsi que le plateau de Lannemezan et Pétronille de Bigorre se saisit même de Saint-Gaudens" (vers 1230).
 (92) La perte principale a été le Montanérès, passé en Béarn par mariage, mais avec quelques compensation (les futures "Enclaves"). Le Nail/Soulet, opus cité, p. 25.
 (93) Le comté d'Astarac par exemple : il perd le Magnoac au Xème siècle, le Pardiac aux XIème ou XIIème siècles. Ibidem, p. 25.

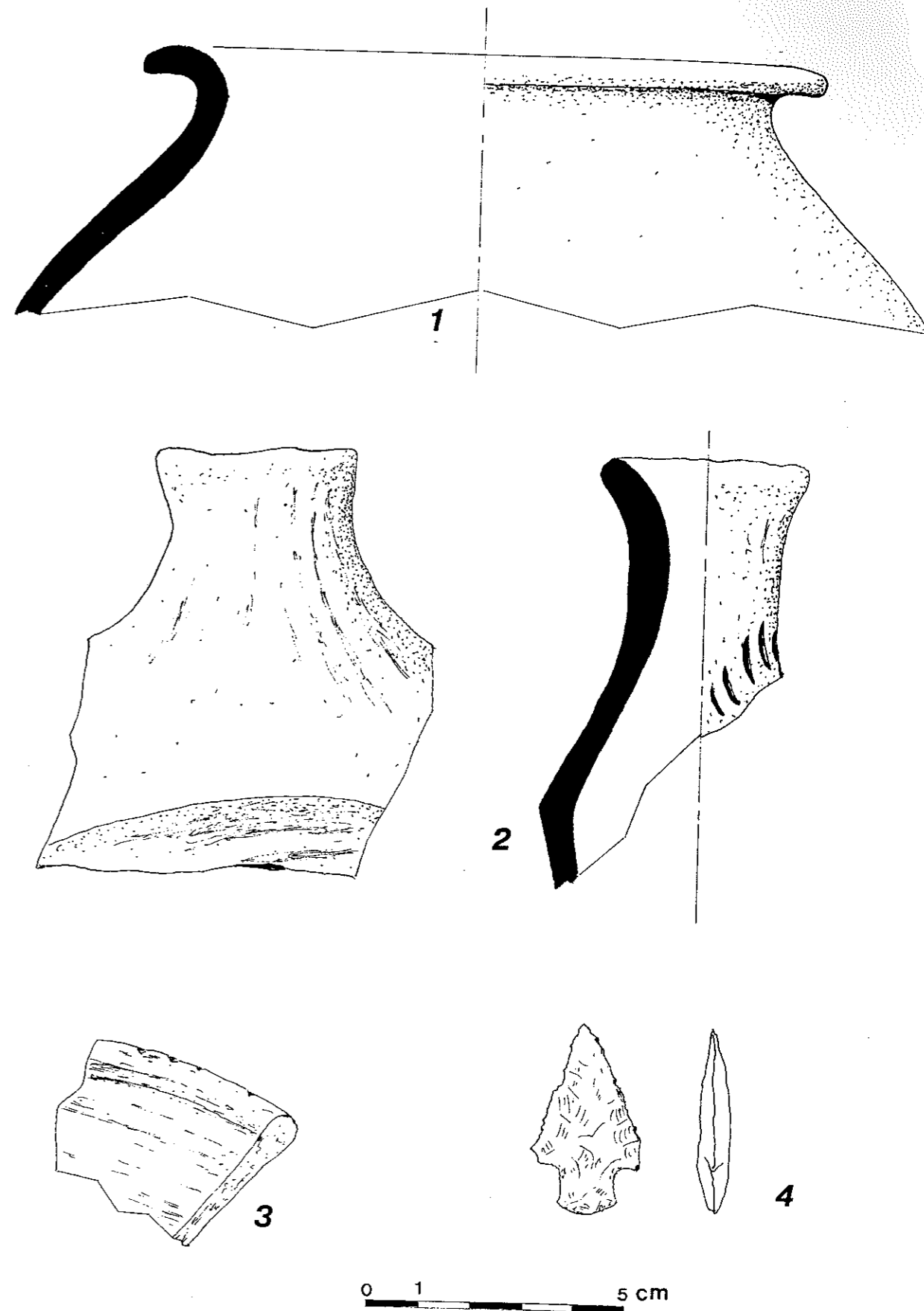


FIG. 21 - Mobilier de la motte de Luthillous.

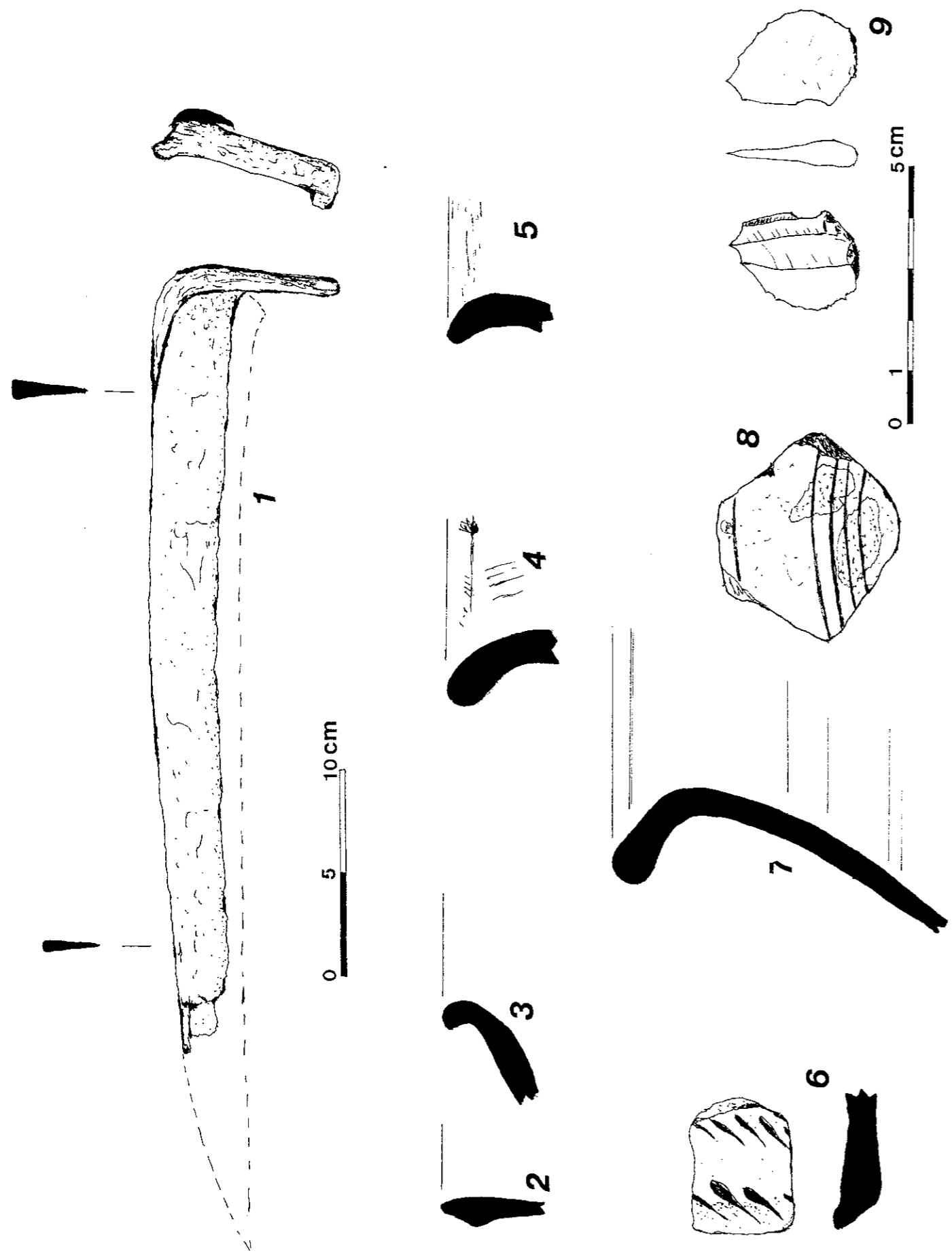


FIG. 22 - Mobiliers divers.

à la suite d'un conflit au milieu du XIIème siècle, doit jurer "qu'il rendrait au comte et à ses successeurs tous ses châteaux, trois fois l'année..." (21).

L'exemple du comté d'Aure et de la vicomté de Labarthe sont significatifs. Ces terres se trouvent éloignées du comte. Cependant, il va réussir durant la fin du XIème siècle et tout le XIIème siècle à contrôler ces turbulents vassaux : En 1082, au terme d'une expédition, le comte de Bigorre, Centulle V de Béarn (1077-1090) obtient l'hommage d'Odon d'Aure. Un an plus tard, c'est la soumission de Sanche Auriol I de Labarthe. Malgré ces victoires, ils se lèvent une fois de plus contre le comte : cependant, en 1125, Sanche Garsie d'Aure prête à nouveau hommage à Centulle II (v.1120-v.1130). Ces hommages se répètent en 1170 et 1180 (sous Centulle III) (22).

Au début du XIIIème siècle, la politique agressive des comtes vis-à-vis du Comminges paraît avoir été couronnée de succès⁽⁹¹⁾. Il est probable que ces expéditions de type "razzia" ont occupé une chevalerie prompte à dégainer l'épée⁽⁹⁴⁾. Cependant, ne prouve-t-elle pas, dans une certaine mesure, l'ascendant qu'ont su garder les comtes sur leur noblesse ?

La situation est légèrement différente pour notre petite région. Apparemment (et c'est compréhensible), aucun châtelain n'a eu l'ambition de revendiquer son indépendance pleine et entière : l'acte illégal (la construction d'une motte) a probablement été rapidement suivie d'une classique reprise en fief intégrant

le nouveau site dans les possessions comtales. Ce marché, valorisateur pour le propriétaire de l'ouvrage, prenait néanmoins les Fors à contre-pied : le comte devait donc exercer un contrôle sévère. Ainsi, aux XIII-XIVème siècles, les droits qui pèsent sur ces châteaux (et leurs châtelains) sont très lourds :

- En 1256, lors d'une mise en gage, le comte engage plusieurs châteaux (*Bonnemazon, Bourg, Capvern, Chelle, Tilhouse* et peut-être *Sarraméa*)⁽⁹⁵⁾.

Le comte peut donc disposer librement des châteaux de ses vassaux. Nous apprenons d'ailleurs, qu'en 1300, plusieurs de nos villages sont "sous la mouvance immédiate de notre dame la Reine de France dans le dit-comté de Bigorre"⁽⁹⁶⁾.

Parfois, nous le voyons exercer un droit de regard sur certaines ventes⁽⁹⁷⁾. De nombreuses obligations pèsent sur les châtelains locaux : le droit de gîte (*alberga*) est exigé par le comte chez ses vassaux de *Barratz, Chelles, Gourgue, Poutz* et *Tilhouse* (23). Converti en une redevance annuelle (de 13 à 20 sous environ), il pèse assez lourd sur un budget seigneurial assez faible. Le comte de Bigorre réussit donc, au cours du "deuxième âge féodal" à tenir sans contestations les châteaux et l'aristocratie de la région. Cependant, dès le XIIème siècle, il apparaît déjà sans conteste comme un puissant seigneur foncier, capable de mettre rapidement en place des agents administratifs dans ce secteur.

(94) Bernard II de Castelbajac se serait soulevé contre Bernard comte de Bigorre vers 1190 (Colomez, idem, p. 247) : ce qui prouve la "vitalité" de cette aristocratie, et peut-être (comme pour l'expédition en Lavedan) la difficulté mais aussi la volonté des comtes à faire appliquer les Fors ?

(95) "... *Jordanis fratris mei voluit et expresse laudavit omnia in isto instrumento contenta super castrum meum de Malvezi de Bigorra et super castrum et villam civitatis de Navares et castra Capverii, Avezac, Telhose, Serramezana, Sila et super omnia lai castra villas et terras et loca hereme et condricia et donationes et jura ad dictum castrum de Malvezi et vicarie dicti castrum pertinentia vel pertinere aliquo modo debentia et dictum castrum de Malvezi cum omnibus pertinentiis suis hic expressis specialiter obligo pro dote et donationes propter nuptias...*". Balencie - 1930 - "Procès de Bigorre". Pièces

justificatives, *B.S.A.H.P.*, p. 29-32, pièce XXIII, 28 septembre 1256.

(96) Il s'agit des fiefs d'Arnaud de *Chelles*, d'Emeric de Barbazan (coseigneur de *Tilhouse* et de *Sarraméa*), de Guillaume Arnaud de Tournous (seigneur de Sarrabeyrouse et de *Poutz* - dans la commune actuelle de Mauvezin-) de Bernard des *Barratz* et de Bernard de *Hubareite* (tous deux dans la commune actuelle de Mauvezin). Balencie, "Enquête sur la Bigorre", tome II, p. 241 et suiv.

(97) "... *n - Esquivat per la gracia de Dieu conte de Bigorre et senhor de Chabanes qu era lo dia et que autreya et volee et conferma la auuant dicta benda, sos dreyctz saulz...*". Réformation, vente de droits sur Benqué en 1262, f° 487 r°. Nous apprenons aussi que Bernard de Mauvezin vend à Lapalu "ce qu'il avait en main d'Esquivat, comte de Bigorre...". Larcher, "Glanes", tome XVIII, p. 67.

L'aristocratie locale ne dispose, somme toute, que de peu de pouvoirs : le comte réussit à conserver des terres ou de vastes pouvoirs politiques judiciaires et économiques.

Lors de la translation de Lescaladieu, le comte que l'on aurait pu croire dépossédé dans cette zone à la forte densité d'ouvrages castraux, apparaît comme le principal propriétaire foncier⁽⁹⁸⁾, capable de maintenir des agents administratifs dans cette partie de la vallée de l'Arros (viguier de Bonnemazon et sans doute de Mauvezin).

Les enquêtes du début du XIV^{ème} siècle mettent en lumière des possessions comtales étendues dans cette région : les communautés les plus peuplées appartiennent au domaine comtal (*Mauvezin, Capvern, Bourg*). Il possède également une partie de *Chelles*, des tenanciers à *Benqué, Bordes Vieille, Rivafreyte, Sarraméa* et *Vallatis*⁽²⁴⁾. De nombreuses communautés (ou une partie de la population)⁽⁹⁹⁾ lui paient une série de droits sur les pâturages (droit de *carnal, ovelhada, milhade*, etc.). La présence comtale semble être affirmée par le paiement du droit d'*amperancia* : "cette protection du seigneur éminent de Bigorre s'adressait seulement, si l'on en croit les *Debita Regi Navarre*, à des localités situées hors du domaine comtal. Elle était pour le comte moyen d'affirmer sa présence et son autorité dans les zones limitrophes du pays, souvent convoitées par les puissants seigneurs voisins"⁽¹⁰⁰⁾ (25).

L'administration comtale apparaît précocément : dès le milieu du XII^{ème} siècle, un viguier est cité à Bonnemazon⁽¹⁰¹⁾ ; plusieurs sont connus par la

suite à Mauvezin.

La motte, instrument au service du prince ?

En conclusion, le comte apparaît donc comme le personnage le plus puissant dans ce secteur. Comment permit-il donc la création de tant de mottes ? Trois hypothèses peuvent être proposées :

- On peut, à la lecture des Fors, s'apercevoir que le comte n'autorise aucune nouvelle construction. La création des mottes a donc été totalement anarchique. Mis devant le fait accompli, le comte n'a rien pu faire et s'est contenté d'accueillir les nouveaux châtelains, chevaliers et alleutiers en son sein. Cette vision "catastrophiste" s'accorde mal avec la politique comtale, assez victorieuse, dès lors qu'il fallait plier un vassal récalcitrant : on imagine mal la motte et surtout son modeste initiateur résister à "l'ire comtale".

- L'opinion inverse peut justement s'appuyer sur cette vigueur du pouvoir central : les mottes n'auraient-elles pas été un moyen de fortifier une zone peu sûre, à l'image de certains châteaux anglais (26) ou à celle de la frontière entre Perche et Normandie (27) ?

Cette idée de réseau, dont un des avatars locaux est la tour à signaux recueillie peu de suffrages : "de toutes façons, il ne pouvait être question, sauf exception, de créer des fronts continus destinés à interdire le franchissement des frontières et matérialisés par

(98) Le comte offre une partie des terres de Bonnemazon ; pour dédommager les habitants, il leur donne trois perches dans le bois comtal ("in consulari nemore juxta vidalbos tres perticas daret"). Un champ s'appelle l'Artigue Comtale ("campo qui dicitur artiga consularis"). Le Nail, opus cité. Ces terres pourraient être une partie de la réserve comtale, encore perceptible au XIV^{ème} siècle dans certains terroirs : "les D.R.N. laissent parfois deviner des terres réservées [...]. Si rien ne permet d'évaluer cette réserve comtale, ces mentions assez fréquentes peuvent par contre laisser croire à une solide survivance. Berthe, opus cité, p. 121

(99) Artiguemy, Bordes (cne de Péré), Bourg, Campistrous, Gourgue, Ribafreyte, Lannemezan, Luthilous, Tilhouse.

(100) Elle était acquittée "notamment dans les baylies situées à l'Est du comté, où les limites étaient mouvantes". Elle était versée par sept villages (*Artiguemy, Benqué, Capvern, Chelle, Gourgue, Pouiz*). Cette protection était-elle liée réellement à la présence de cette "frontière" ? Il semblerait qu'au XIII^{ème} siècle surtout, les expéditions militaires soient surtout venues du Béarn (par ex. en 1254) : cette protection du comte n'était-elle pas destinée à dissuader un noble local de toute velléité d'"hégémonie" ?

(101) Le Nail, idem. "Afin de ne pas créer d'injustice aux hommes de Bonnemazon [...], ils ordonnèrent à Guilhem d'Arcizac leur viguier..." ; alors que dans le comté de Comminges, les bayles apparaissent à la fin du XII^{ème} siècle ; Higounet, idem, p. 212 et suiv., cité par Berte, idem., p. 207, note 17

des systèmes plus ou moins complexes de places fortes disposées en ligne ou échelonnées en profondeur"⁽¹⁰²⁾ (28) (29).

Cette hypothèse peut être écartée : d'une part, si tous les châteaux sur motte avaient été programmés, certains n'auraient pas été élevés sur les assiettes qu'ils occupent actuellement (*Bourg* en fond de vallée par exemple).

L'installation de l'abbaye de Lescaladieu (au milieu du XII^{ème} siècle) ne plaide pas en faveur d'une zone uniquement dévolue à un rôle militaire.

De plus, la création d'une frontière aurait été l'aveu d'un abandon de suzeraineté sur les terres de la vallée d'Aure, ce à quoi (leur politique "extérieure" le prouve) les comtes de Bigorre n'ont jamais renoncé durant les XI-XII^{ème} siècles.

Il faut bien admettre que nous risquons de ne jamais comprendre le motif de création des sites castraux du canton de Lannemezan. Cependant, nous proposerons une dernière hypothèse, en partie synthèse des deux précédentes : de nombreux éléments nous manquent, nous proposons donc plutôt une "piste" :

Nous poserons cette remarque préliminaire : le mouvement de création des mottes a coïncidé avec l'explosion démographique des X-XII^{ème} siècles.

Le comte de Bigorre a pu dans une certaine mesure se servir de ce réseau châtelain nouvellement créé dans un double objectif : il a pu mieux tenir une région "en marche" : en contrôlant les châteaux adul-

térins et en les intégrant dans son propre domaine (grâce à la reprise en fief), il affirmait sa suzeraineté sur ces terres : ainsi, le secteur aurait bien connu cette vague de châteaux privés (décrite dans les Fors) mais qui n'aurait donc pas débouché sur la constitution de vastes châtellenies ou de nouvelles maisons baroniales. D'autre part, ces mottes auraient pu encadrer un mouvement de mise en valeur de cette région jusque-là "marginale" :

- Une fois édifiés⁽¹⁰³⁾ (30) (31) et reconnus (mais alors assortis de nombreuses charges), ces ouvrages sont devenus les points d'appuis de défrichements, très importants sur le plateau et ses rebords ainsi que dans la vallée de l'Arros. Cette utilisation surtout économique de la motte expliquant dans une certaine mesure l'aspect "agricole" de cette petite noblesse.

Cette hypothèse permettrait d'expliquer le nombre élevé de mottes, la raison de la taille modeste de ces seigneuries et la prédominance comtale dans ce secteur, vide de grandes baronnies. Il est cependant douteux que ce mouvement ait été "programmé" par le comte : il a tenté, à notre avis, de mettre à son profit un mouvement à l'origine anarchique. La motte serait alors devenu un organe essentiellement économique, accompagnant les défrichements, ce qui serait une explication de l'attrait de la motte dans ce secteur pour l'habitat (villages groupés autour d'une motte) et du peu de poids politique de ces fortifications (peu de droits confisqués au prince).

En conclusion, deux époques peuvent être relevées : la première entre la fin du X^{ème} siècle et la fin du XI^{ème} siècle aurait vu l'édification de châ-

(102) L'idée d'un système organisé de fortifications est "très difficile à observer et plus encore à prouver, en l'absence de textes formels ; car la présence d'une zone frontière ou d'un relief contraignant peu suffire à expliquer l'alignement des châteaux selon un ordre apparent conforme seulement à des nécessités matérielles plutôt qu'à une organisation militaire voulue par le seigneur dominant pour couvrir l'arrière-pays et ses propres châteaux". Voir sur les "tours à signaux" : G. Pradalié - 1990 - "Les tours médiévales des Pyrénées garonnaises", *C.G.*, XIV, p. 367-373

(103) Ce rôle colonisateur des mottes peut être comparé - avec des nuances toutefois - à la situation dans les Alpes du Nord

décrite par M. Colardelle et C. Mazard : ces auteurs évoquent - sans apporter de preuves - l'idée d'un "peuplement colonial programmé" par le pouvoir comtal : nous avons vu que cette idée de "programmation" ne devait pas vraiment être juste dans notre région ; au mieux, parlerons nous de "récupération". C'est également une solution envisagée par Poly/Bournazel : "l'ancienne noblesse, disloquant les communautés alleutières, s'attachait certains notables villageois pour en faire les auxiliaires indispensables de l'extension et de l'alourdissement du ban dans sa nouvelle seigneurie", idem, p. 193.

teaux adultérins ; dans un second temps, vers la fin du XIème siècle, le comte aurait tenté de réagir : certains endroits purent lui échapper (en particulier des édifices publics comme Castelbajac) et aboutir à la constitution de grandes baronnies. D'autres tentatives, plus modestes, consistant en la construction d'un château sur un alleu familial auraient pu être mieux contrôlées :

- l'objectif poursuivi par ces petits chevaliers ou alleutiers étant une reconnaissance *de facto* par le comte ; celle-ci permettant, non pas de disposer d'une indépendance totale, mais de s'intégrer dans la vie politico-sociale afin de recevoir, du comte, une série de petits droits (basse justice, etc.). L'ambition réduite, le manque de moyens de ces hommes permit donc au comte de maintenir sa tutelle sur cette région. L'implantation et la longue durée d'occupation de ces sites n'a pu réussir que dans un contexte particulier : celui des défrichements, dûs à une "explosion démographique" : la plaine de Tarbes, occupée dès l'Antiquité a rapidement dû être saturée ; la vallée de l'Arros, le plateau de Lannemezan ont été mis en valeur à cette époque : des villages se sont créés, souvent à l'ombre des mottes, qui ont été plus des établissements coloniaux, points d'appui de défrichement, que des édifices purement militaires⁽¹⁰⁴⁾.

Ainsi, si les mottes de la région puisent leurs origines dans un coup de force, leur survie n'a été assurée que si elles ont intégré le domaine comtal (ce qui semble être le cas pour celles situées en Bigorre). Cette hypothèse est, pour l'instant, bien fragile ; nous n'avons pas de textes à notre disposition évoquant des reprises en fief, qui pourtant, vu leurs avantages, durent être nombreuses. Ce manque de documents se retrouve en archéologie, la céramique des Xème-XIème siècles est méconnue et sans elle nous ne pourrions pas savoir quels furent les premiers

châteaux de Bigorre, ceux-là mêmes décrits par les Fors⁽¹⁰⁵⁾.

Le comte apparaît donc dans notre région, dès le XIIème siècle, comme un puissant seigneur, que nos modestes châtelains n'ont jamais remis en cause. Cette situation perdure tout au long du XIIIème siècle. Cependant, la fin de ce siècle voit la chute de la maison comtale après une longue crise de succession qui se solde par son intégration dans le royaume de France. Ces bouleversements ne furent pas mis à profit par l'aristocratie locale.

En effet, il semblerait que celle-ci se débattit, à partir du milieu du XIIIème siècle, dans de graves difficultés financières : le cartulaire de Lescaladieu devient notre source principale : les compilations du XVIème siècle, de Larcher, montrent que les nobles locaux ont multiplié ventes et donations au profit de cette abbaye. La taille fort modeste des seigneuries excluait un mouvement de donations pieuses : nous verrions plutôt là, la preuve d'un besoin de numéraire urgent, dans un siècle où la circulation de l'argent s'accélérait.

L'abbaye de Lescaladieu a donc pu être un agent de l'affaiblissement de l'aristocratie locale.

Bibliographie

(1) Arrouy F., Legendre J., Vié R. - 1991 - "Note sur les ouvrages de terre fortifiés médiévaux de la vallée de l'Arros". Arch. des Pyr. Occidentales, tome 11, pp. 89-132 (bibliographie)

(2) Charniguet A. - 1994 - "Inventaire des sites fortifiés médiévaux du canton de Lannemezan". Mémoire de maîtrise

propriété : ou y furent-ils contraints par le propriétaire éminent, c'est-à-dire le comte ?) : "*de illo vero campo qui Artiga consularis dicitur, et pro terris incultis quae illi campo adjacent Raimundi Bernardo de Aroca et Arnaldi Willerno de Malovicino 20 solidos et unum bovem dedii*".

(105) La poterie blanche si caractéristique existe-t-elle dès cette époque ?

(104) Un problème reste non résolu : quel était le statut de la terre sur laquelle fut édifée la fortification : s'agissait-il d'alleux : dans ce cas il faudrait imaginer des propriétaires vivant dans de petites clairières de défrichement ; ou bien, s'agissait-il plus simplement de terres comtales accaparées, comme le prouverait le texte de 1140, où certains nobles vendent des "artigues comtales" (apparemment en toute

dactyl., 2 tomes, Toulouse

(3) Sur les oppida :
Coquerel R. et Vié R. - 1979 - "Castramétations protohistoriques dans les Hautes-Pyrénées, Tarbes et la Bigorre, Lourdes". A mettre à jour avec l'ouvrage suivant : "La vallée de l'Arros depuis la Préhistoire". Catalogue d'exposition, Ass. G. Mauran, Tarbes, 1995
Sur les mottes castrales :
Coquerel R. - 1970 - "Les mottes féodales des Hautes-Pyrénées", Généralités. B.S. Ramond, pp. 39 à 46 et la vallée de l'Arros, catalogue cité ci-dessus.
Sur l'histoire médiévale :
Berthe M. - 1976 - "Le comté de Bigorre, un milieu rural au bas Moyen-Age". Paris

(4) Vié R. - 1991 - "Un document inédit concernant la fortification médiévale d'Oliac-Dessus". Arch. des Pyr. Occ., tome 11, p. 141

(5) Martel O. - 1982 - "L'Escaladieu, patrimoine, archives et textes". Mémoire de maîtrise, Toulouse

(6) Larcher. Dictionnaire, B, p. 107
Berthe M. - "Le comté de Bigorre". Opus cité

(7) Monlezun - "Histoire de la Gascogne". Tome VI, p. 487

(8) Froissart - 1987 - "Voyage en Béarn". Olivier Orban, Paris

(9) Berthe M. Opus cité

(10) Van Elsurve - 1968 - "Géographie des jugeries royales de Gascogne aux XIVème et XVème siècles". Ann. du Midi, tome 81.
Le Nail J.F. et Soulet J.F. - 1981 - "Bigorre et quatre vallées". Pau, SNERD, p. 69
Tucoc-Chala P. - 1981 - "Gaton Fébus et la vicomté du Béarn". Pau, p. 42

(11) Chatelain A. - 1988 - "Evolution des châteaux forts dans la France au Moyen-Age". Publitotal, Milan, p. 49 et suiv.

(12) Lassure J.M. - 1979 - "Les mottes féodales et le peuple-

ment de la haute vallée du Gers". Dans Flaran I, pp. 147-152.
Comminges R. - 1981 - pp. 533-543 et 679-691

(13) Soulet J.F. et Le Nail J.F. - "Bigorre et Quatre vallées", opus cité, p. 678

(14) Balencie G. - 1930 - "Le procès de Bigorre". Pièces justificatives, B.S. Acad. H.P., pp. 29-32
Larcher. Dictionnaire, lettre B, pp. 90-11
Le Nail J.F. - "Installation de l'Escaladieu dans la vallée de l'Arros" (à paraître)
Martel O. - "L'Escaladieu...". Opus cité

(15) Lizop R. - 1931 - "Histoire de deux cités gallo-romaines les Convenae et les Consoranni. Toulouse

(16) Chastelain A. - "L'évolution...". Opus cité, pp. 127-147

(17) Le Nail J.F. et Soulet J.F. - "Bigorre et Quatre vallées". Opus cité p. 662
St Paul A. - "Notice sur les anciens châteaux de Labarthe et de Montoussé". s.lnd

(18) Castex J., Robert J. et Vié R. - 1980 - "La fin du XVIIIème siècle à travers les terriers de Sadourmin et d'Esparros". Trois séries de diapositives, CDDP Tarbes.

(19) Debord A. - 1983 - "A propos de l'utilisation des mottes castrales". Château Gaillard, XI

(20) Souriac R., Eychenne E. et al. - 1982 - "Comminges et Nébouzan". SNERD, Pau, p. 125

(21) Colomez (abbé) - 1886 - "Histoire de la province et comté de Bigorre". Tarbes, p. 40

(22) Le Nail, Soulet - Idem. p. 26-27

(23) Berthe M. - Idem. p. 158 et 264

(24) Berthe. Ibidem. Carte p. 118 et tableaux p. 119 et 120

(25) Berthe. Ibidem. p. 158, notes 87 et 88 p. 263

(26) de Bouard M. - 1968 - "Quelques données archéologiques concernant le premier âge féodal". *Annales du Midi*, tome 80, n° 89, p. 396 et suiv.

(27) Contamine Ph. - 1980 - "La guerre au Moyen-Age". P.U.F., carte p. 370

(28) Fournier G. - 1978 - "Le château dans la France médiévale". Paris, p. 158

(29) Debord A. - 1983 - "A propos de l'utilisation des mottes castrales". *Château-Gaillard*, XI.

(30) Colardelle M., Mazard C. - 1983 - "Les mottes castrales et l'évolution des pouvoirs dans les Alpes du Nord. Aux origines de la seigneurie". *Château-Gaillard*, XI

(31) Poly J.P. et Bournazelle E. - 1980 - "La mutation féodale". P.U.F., Paris

LES TUMULUS DES PLATEAUX DE GER ET DE LANNEMEZAN : PROSPECTION - INVENTAIRE

Par Laure GROS (*), avec la collaboration de Nathalie LECOMTE (*)

Résumé : Dans le cadre d'une action de protection, aujourd'hui amorcée par le Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées pour les nécropoles tumulaires du plateau de Ger⁽¹⁾, un inventaire des tumulus des plateaux pré-pyrénéens de Ger et de Lannemezan, situés respectivement au sud-ouest et au sud-est du département, a été réalisé, successivement en 1993 et en 1994. Ce recensement avait pour objectif de dresser un bilan de l'état de conservation des sépultures, menacées de destruction depuis les défrichements et la mise en culture consécutive des deux plateaux au milieu de notre siècle. Il importe aujourd'hui de préserver un patrimoine, déjà notablement altéré et scientifiquement méconnu, puisque les travaux de recherches, de nature et de qualité inégales, ont surtout été menés à la fin du XIX^{ème} siècle.

Notre travail a consisté à vérifier sur le terrain l'état de conservation des tumulus connus, de préciser leur localisation et à compléter éventuellement les précédents inventaires⁽²⁾. La consultation de la bibliographie, de documents non publiés relatifs aux tumulus, de photographies aériennes réalisées par l'IGN à l'occasion de différentes missions et des cadastres pour relever les toponymes significatifs, a constitué l'étape préalable de l'inventaire. Celui-ci a été conduit sur le terrain par une prospection au sol, par repérage des levées de terre, des concentrations

de galets ou des différences de teinte du sol, quand le couvert végétal le permettait.

Chaque tumulus, quel que soit son état actuel, a fait l'objet d'une fiche d'inventaire qui signale les informations relatives à sa localisation cadastrale, à son état de conservation, à ses dimensions, aux éventuelles fouilles, à leurs résultats et publications afférentes⁽³⁾. Ce sont les principales informations recueillies à l'issue des deux prospections que nous proposons de présenter ici de façon synthétique.

(*) Base archéologique AFAN - 7, rue Chabanon - 31200 TOULOUSE

(1) Pour la partie du plateau située dans le département des Hautes-Pyrénées.

(2) Notamment grâce aux informations qui nous ont été communiquées par R. Vié pour le plateau de Ger, et par F. Arrouy pour le plateau de Lannemezan.

(3) Ces données sont conservées aux archives du Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées sous forme de deux rapports : L. Gros, N. Lecomte, "Les tumulus du plateau de Ger, Hautes-Pyrénées, prospection-inventaire", juin 1993, et L. Gros, N. Lecomte, "Plateau de Lannemezan, les tumulus, prospection-inventaire", juillet 1994.

Plateau de Ger

Le plateau de Ger est un ancien cône de déjection, dont le substrat se compose d'une couche d'argile rubéfiée comportant des galets de quartzite provenant de la nappe de Maucor et de celle du Camp de Ger. La culture du maïs recouvre la majorité de la superficie du plateau, autrefois dominé par les marécages et les landes. Les tumulus sont concentrés sur le rebord oriental du plateau selon un axe nord-sud, à une altitude comprise entre 575 m au sud et 370 m au nord.

C'est en 1823 que les tumulus du plateau de Ger furent portés à la connaissance du public par A. Davezac-Macaya. Quelques 40 ans plus tard, L. Letrône établit un inventaire qui sera immédiatement suivi de fouilles, menées sans grand succès par M. Dufourcet et le général de Nansouty, de 1870 à 1880. Dans les années 1880, E. Pothier recensa 180 tumulus dans la zone septentrionale du plateau, d'Ossun à Oroix, et il réalisa des recherches approfondies sur certains d'entre eux. Des fouilles furent également entreprises entre 1879 et 1882 par E. Piette dans le sud du plateau. De 1960 à 1966, R. Coquerel, au moment de la mise en culture des landes, poursuivit l'inventaire des tumulus, de façon exhaustive sur la partie méridionale du plateau, et partiellement sur les communes d'Ibos et d'Azereix. De Poueyferré à Ossun, il repéra 160 tumulus, dont un certain nombre fut fouillé. En 1983, G. Fabre a prospecté sur l'emprise de la future autoroute A64, soit les communes d'Azereix (dans sa partie nord), d'Ibos et de Luquet.

Les travaux des principaux chercheurs fournissent des informations de qualité inégale :

- E. Pothier ne précise pas l'emplacement exact des tertres, dont il a dressé une carte de répartition très approximative. D'autre part, certains tumulus sont uniquement signalés sur cette carte et n'ont fait l'objet d'aucune description ;

- R. Coquerel, qui a également cartographié l'implantation des tumulus, n'est pas plus précis sur les localisations pour certaines communes, et ses références cadastrales ne sont pas toujours fiables. Sa carte est toutefois d'utilisation plus aisée que celle d'E. Pothier ;

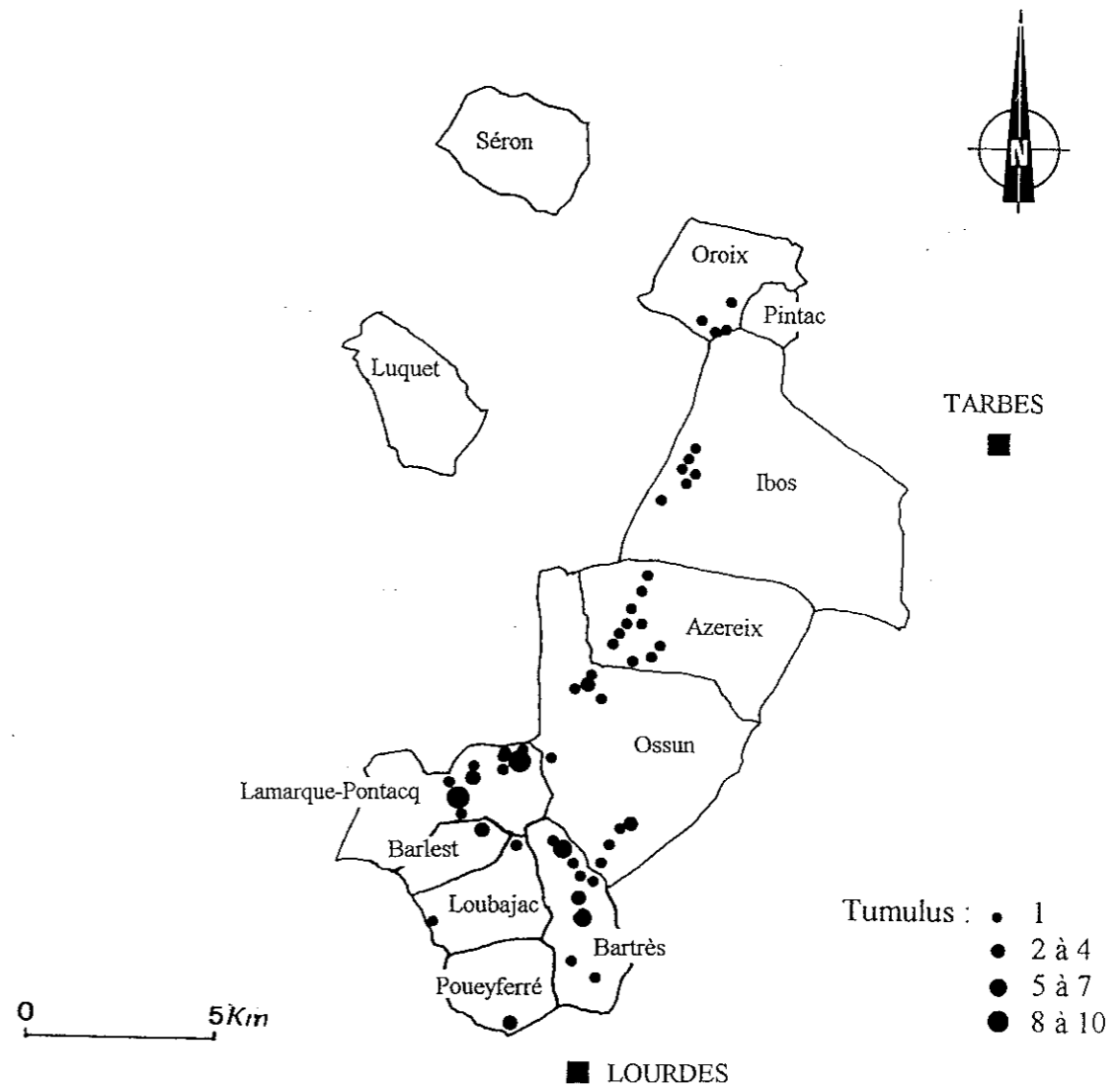
- G. Fabre, dans son rapport de prospection, ne donne pas les informations relatives aux dimensions et aux localisations en coordonnées Lambert.

Au regard de ces constats, nous avons dû élargir le champ de prospection pour les communes de Lamarque-Pontacq, de Bartrès, d'Ossun, d'Azereix, d'Ibos, d'Oroix et de Séron. Il sera également aisé de comprendre les difficultés rencontrées quand il s'est agi d'établir des correspondances entre les tumulus précédemment inventoriés, dont la morphologie externe pouvait avoir évolué, et ceux qui ont été repérés en 1993. Les concordances que nous proposons doivent être souvent considérées avec réserve, au vu des lacunes ci-dessus évoquées.

Le tableau qui figure ci-dessous, et dont le principe sera repris pour le bilan sur les tumulus du plateau de Lannemezan, comporte, pour chaque tumulus, la numérotation attribuée sur les fiches d'inventaire, l'état de conservation, l'éventuelle réalisation de fouilles et leur auteur, la chronologie des structures et du mobilier mis au jour, ainsi que la référence bibliographique la plus récente et/ou la plus pertinente. La volonté de ne pas accroître les menaces qui pèsent sur les tumulus nous a conduit à ne pas communiquer leur localisation dans le cadre de cet article⁽⁴⁾. Pour le plateau de Ger, les données concernant les nombreux tumulus qui n'ont pas été retrouvés en 1993 - parce qu'ils sont détruits ou non perceptibles au sol - n'apparaissent pas ici dans un souci de concision.

L'état actuel des tumulus est caractérisé par trois stades de conservation : mauvais (= M) pour un tumulus dont l'ampleur des dégradations laisse

(4) Nous rappelons que la consultation des fiches d'inventaire est possible, sous certaines conditions, au Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées.



Répartition des tumulus de la partie Hautes Pyrénées du plateau de Ger (1993)

supposer que la structure interne n'est plus intacte ; passable (= P) pour les tertres dont la levée est peu marquée ou qui ont été anciennement et partiellement endommagés ; bon (= B) pour les tumulus dont la morphologie interne n'est apparemment pas altérée.

Commune/ n° tumulus	Concordance ⁽⁵⁾	État actuel	Fouilles	Datation	Bibliogr.
POUEYFERRÉ					
PO1		B			inédit
PO2	Les Graves (C)	P			Coquerel, b. p. 303
LOUBAJAC					
LOU1		M			Id., p. 305
LOU2		P			"
BARLEST					
BARL1	n°3 ou 4 (C) ?	M			Id., p. 306
BARL2	n°3 ou 4 (C) ?	M			"
LAMARQUE- PONTACQ					
LP1	A11 (C)	P	anonyme	?	Id., p. 308
LP2	du groupe B (C)	P			"
LP3	C5 ou C6 (C)	P	anonyme	?	"
LP4	D5 (C) ?	P			Id., p. 309
LP5	D8 (C) ?	P			"
LP6	D9 (C) ?	M	anonyme	?	"
LP7	D6 (C) ?	B			"
LP8	D11 (C)	P	anonyme	?	"
LP9	D13 (C)	M	anonyme	?	"
LP10	D12 (C) ?	M			"
LP11	D16 (C) ?	M	anonyme	?	"
LP12	D17 (C) ?	M			"
LP13	D18 (C) ?	M			"
LP14	D19 (C)	P	anonyme	?	"
LP15	E6 ou E7 ou E8 (C)	M			"
LP16	E4 ou E5 ou E9 (C)	M			"
LP17	E11 ou E12 (C)	M			"
LP18	G2 (C) ?	P			"
LP19	F2 (C) ?	M	anonyme (sondages)	?	Id., p. 310
LP20	F3 (C) ?	M	anonyme	?	"
LP21	F6 (C) ?	M			"
LP22	F8 (C) ?	M			"
LP23	F9 (C) ?	M			"
LP24	F5 (C) ?	M			"
LP25	F16 (C)	P	Coquerel (sondages)	3730 ± 190 BP, 1er Age du Fer	Id., d. p. 430-432
LP26	F11 ou F12 (C)	P			"
LP27	F4 (C) ?	M	anonyme	?	Id., b. p. 310
BARTRES					
BTS1		P			carte Coquerel
BTS2	du groupe A (C)	B			"
BTS3	D3 (C) ?	P	anonyme	?	Coquerel, b. p. 178
BTS4	D5 (C) ?	M			"
BTS5	D12 (C) ?	M			"
BTS6	D6 ou D7 (C)	M	anonyme	?	"
BTS7	D8 (C) ?	M			"
BTS8	D9 (C) ?	M			"
BTS9	E8 (C) ?	M			"
BTS10	E7 (C)	M	anonyme	?	"

(5) (C) = Coquerel, (F) = Fabre, (P) = Pothier

(6) Le champ de tir du camp de Ger n'a pas été prospecté pour des raisons évidentes. A l'issue d'une visite du champ de tir en 1963, dont il a présenté un bref compte-rendu, R. Coque-

Commune/ n° tumulus	Concordance ⁽⁶⁾	État actuel	Fouilles	Datation	Bibliogr.
BTS11	E9 (C)	M	Piette, Mohen	Age du Bronze/ Age du Fer	Omnès, p. 44-45
BTS12		P			inédit
BTS13	F1 (C) ?	M	anonyme	?	Coquerel, b. p. 180
BTS14	F6 (C) ?	P			"
BTS15	F7 (C) ?	M			"
BTS16	F5 (C)	M	Piette	Age du Bronze/ Age du Fer	Omnès, p. 45
BTS17	F8 (C) ?	B			Coquerel, b. p. 180
BTS18	F9 (C) ?	M	anonyme	?	"
BTS19	F2 ou F3 (C) ?	M	anonyme (F2)	?	"
OSSUN					
OSS1	A2 (C) ?	P			Coquerel, c. p. 32
OSS2	B2 (C)	P			"
OSS3	C6 (C) ?	M			"
OSS4	D3 (C)	P	Coquerel	1er Age du Fer	"
OSS5	D2 (C) ?	P	Piette, Coquerel	1er Age du Fer	Mohen, p. 303
OSS6	D1 (C) ?	P	Piette, Coquerel	Age du Bronze	Coquerel, c. p. 32
OSS7	H (C)	P	anonyme	?	"
OSS8		R			inédit
OSS9	du groupe L (P)	M	Pothier	Age du Bronze, 1er Age du Fer	Mohen, p. 300-304
OSS10	du groupe L (P)	P	Pothier	1er Age du Fer	"
OSS11	du groupe L (P)	P	Pothier	1er Age du Fer	"
OSS12	du groupe L (P)	P	Pothier	1er Age du Fer	"
AZEREIX⁽⁶⁾					
AZ1		P			inédit
AZ2		P			inédit
AZ3	M1 (P) ?	P	Pothier	1er Age du Fer	Mohen, p. 296
AZ4		M			Omnès, p. 33-35
AZ5	S (P)	M	Pothier	Age du Bronze	"
AZ6		M			"
AZ7		M			"
AZ8		M			"
AZ9		M			carte Pothier
IBOS					
IB1	n° 111 (F) ou "Tib 12" (Vif)	P			Fabre, 1983
IB2	n° 9 (C) ou 117 (F)	P			Omnès, p. 75-77
IB3	n° 8 ou 9 (C) ou n° 118 ou 119 (F)	M			"
IB4	I (P), n° 112 (F), n° 2 (C) ?	P	Pothier	Age du Bronze	Mohen, p. 297
IB5	H (P) ? n° 2 (C) ? n° 122 (F)	P	Pothier	600-550 av. J.-C.	"
IB6	H (P) ? n° 123 ou 124 (P)	P	Pothier	600-550 av. J.-C.	"
OROIX					
OR1		P			inédit
OR2	R (P)	M	Pothier (sondage négatif)		Mohen, p. 299
OR3		M			inédit
OR4	N (P)	P	Pothier (sondage)	Age du Bronze	Mohen, p. 299

En comparant les données des précédents inven-

rel avait pu observer des tumulus non répertoriés par E. Pothier, et avait constaté l'aménagement de certains tertres en casemates bétonnées.

taires et celles de la prospection de 1993, le bilan chiffré des tumulus recensés se présente comme suit :

	Inventaire antérieur	1993
Poueyferré	2	2 (dont 1 inédit)
Loubajac	2	2
Barlest	4	2
Lamarque-Pontacq	70	27
Bartrès	56	19 (dont 1 inédit)
Ossun	44	12 (dont 1 inédit)
Azereix	21	10 (dont 2 inédits)
Ibos	33	6
Oroix	9	4 (dont 2 inédits)
Luquet	3	0
Séron	5	0
Total	249	84 (dont 7 inédits)

En ce qui concerne l'état de conservation des tertres, il est difficile de dresser une évolution par rapport aux précédents recensements, étant donné la difficulté que nous avons rencontrée à établir des correspondances certaines.

Pour les tumulus se trouvant - à quelques exceptions près - dans une zone intensivement cultivée, les labours successifs constituent la menace essentielle. 66 % des tertres recensés présentent un mauvais état de conservation. Dans l'immédiat, 25 tumulus, pour lesquels la levée de terre est pratiquement arasée, sont appelés à disparaître très rapidement. D'autre part, la présence de galets à la surface de nombreux tertres peut constituer un indice de destruction de la structure interne ; celle-ci est même découverte pour les tumulus LOU1, BTS16 et AZ5. Les méthodes de fouilles autrefois employées - par puits central ou tranchée diamétrale⁽⁷⁾ -, ainsi que les fouilles clandestines⁽⁸⁾, ont contribué à exposer les tertres aux agents de dégradation, et à détruire les niveaux archéologiques.

Plateau de Lannemezan

Les tumulus du Lannemezan ont fait l'objet de recherches, de nature et de qualité inégale depuis le XIXème siècle. Les fouilles archéologiques sont

anciennes ; elles n'ont pas forcément été accomplies avec la rigueur scientifique nécessaire et ont concerné quelques tumulus : E. Piette et J. Sacaze ont travaillé à Avezac vers 1878, Chaplain-Duparc, à Pinas et à Houeydets vers 1874, F. Abadie et G. Puyau, à Houeydets, respectivement en 1885 et en 1960, et l'Ecole d'artillerie de Tarbes, à Lannemezan à la fin du XIXème siècle. Notons que les résultats obtenus à l'issue de ces travaux sont, la plupart du temps, inconnus. Des inventaires successifs ont été dressés ; certains se sont limités à un simple dénombrement (Dupouey, Cartailhac au XIXème siècle), d'autres s'inspirent de publications antérieures sans apporter de complément d'information (Rousseau, Fabre). Entre 1961 et 1966, P. Laverdure, dans un souci d'attirer l'attention sur la nécessité de sauvegarder un patrimoine menacé par la mise en culture de la région depuis la première moitié du XXème siècle jusqu'aux années 1960, a procédé au recensement des tumulus du plateau de Lannemezan, à partir des informations précédemment consignées, et, surtout, à partir d'observations systématiques sur le terrain. Son inventaire, de grande qualité, a constitué la base de notre travail. Si P. Laverdure n'a publié uniquement les résultats généraux de son enquête⁽⁹⁾, il a établi pour chaque tumulus un dossier complet⁽¹⁰⁾, dont la précision a permis, entre autres, de constater en 1994 les altérations subies par les sépultures en l'espace de trente ans.

Hormis les coteaux des Baronnie à Avezac, situés à l'extrémité méridionale de Lannemezan, et constitués de schistes du Crétacé inférieur, la nature du plateau est composée par un dépôt d'argiles, de quartzites, de grès et de granit du Pliocène, appelé "formation du Lannemezan", recouvrant les argiles, mollasses et graviers du Miocène supérieur. Le plateau du Lannemezan, le plus important cône de déjection du piémont des Pyrénées centrales sur le versant français, s'étend sur 25 km d'est en ouest, et sur la même distance du nord au sud, à une altitude décroissant en pente douce du sud au nord entre 680 m à Avezac et 485 m à Monléon. Le couvert

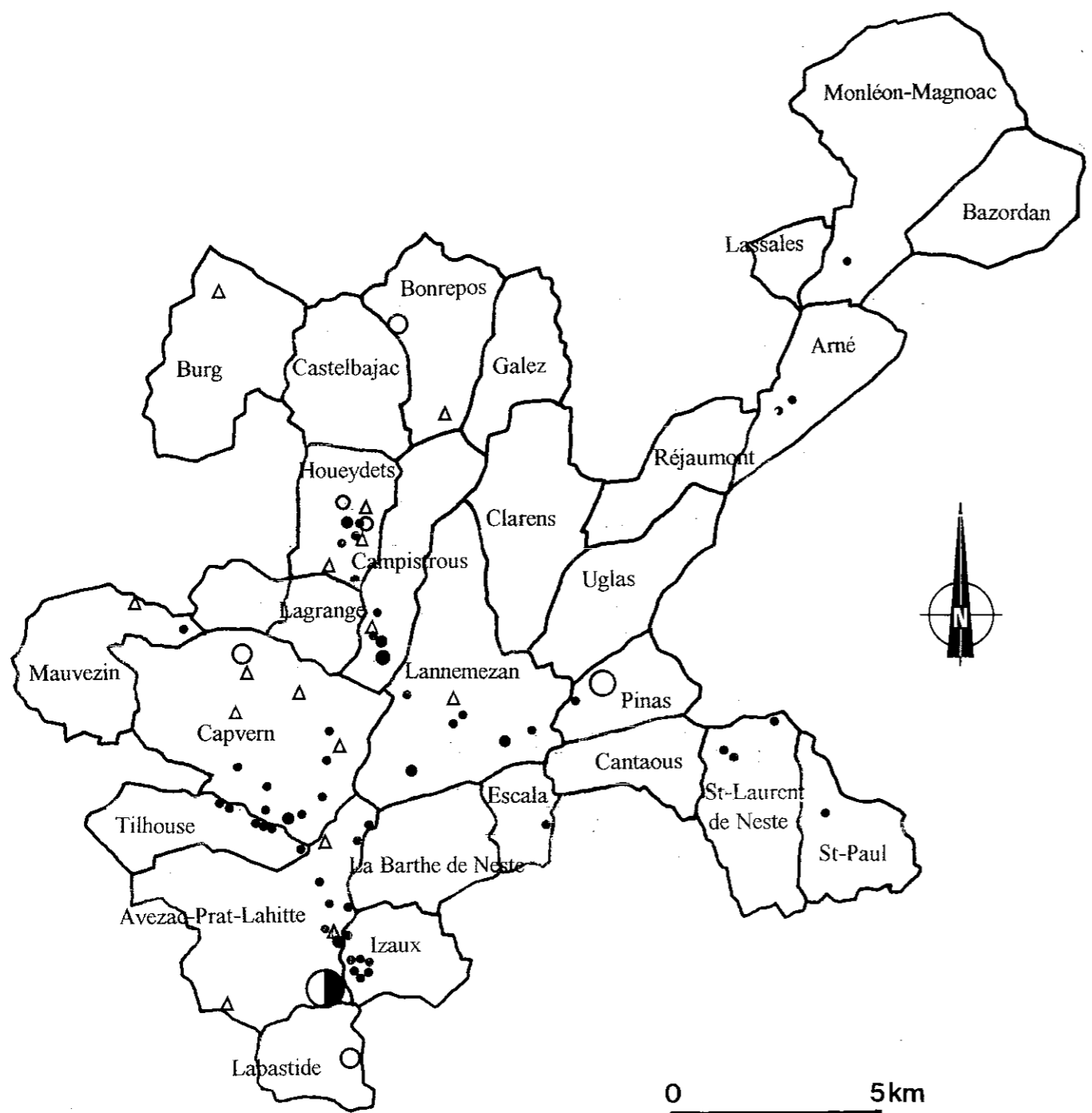
(7) Notamment pour les tumulus LP9, 19, 20, BTS10, 11, 18.

(8) Constatées pour les tertres BTS15 et 18, entre autres.

(9) "Les Tumulus du plateau de Lannemezan", notes générales

d'inventaire et bibliographie, Société académique, Tarbes, 1968.

(10) Ces dossiers sont conservés au SRA de Midi-Pyrénées.



- 1 △
- 2-3 ○
- 4-6 ○
- + de 7 ○
- 50

(les symboles pleins concernent les tumulus retrouvés en 1994)

Répartition des tumulus du plateau de Lannemezan (1994)

végétal s'équilibre entre bois et landes.

Les tumulus recensés sont implantés essentiellement sur la partie centrale et aux altitudes les plus élevées du plateau, majoritairement selon un axe nord-sud, et selon un axe est-ouest pour ceux de Saint-Laurent, de Saint-Paul, de Tilhouse, de Mauvezin et quelques-uns d'Avezac et de Capvern.

A la différence du plateau de Ger, les informations concernant les tumulus qui n'ont pas été retrouvés en 1994 ont été incluses dans le tableau présenté ci-dessous. Les tumulus considérés comme détruits sont notés "D", ceux pour lesquels le doute persiste quant à leur état de conservation (détruits ou arasés ?) le sont par le chiffre 0.

Commune/n° tumulus	État actuel	Fouilles	Datation	Bibliogr.
SAINT-PAUL				
SP1	P			inédit
SAINT-LAURENT				
STL1	M			inédit
STL2	B			inédit
STL3	P			inédit
PINAS				
PIN1 ⁽¹¹⁾	0	Chaplain-Duparc	550-400 av. J.-C.	Mohen, p. 304
PIN2	M			Laverdure, Les tumulus, p. 38
ESCALA				
ESCL1	M			inédit
LA BARTHE ⁽¹²⁾	0			Laverdure, Les tumulus, p. 38
IZAUX				
IZ1	B			"
IZ2	P	Laverdure	?	"
IZ3	P			"
IZ4	P			"
IZ5	M			inédit
IZ6	M			inédit
IZ7	M			inédit
LABASTIDE				
LAB1 ⁽¹³⁾	D			Piette, Sacaze, Les tertres, p. 5
AVEZAC				
AV1	D	Vié	2905-2335 av. J.-C.	Vié, APO, 1985, 1986, 1987
AV2	B			Dupouey, p. 468.
AV3	B			Omnès, p. 3
AV4	P			"
AV5	M			"
AV6	M			"
AV7	M			inédit
AV8	P			Omnès, p. 32
AV9	P			"
AV10	D	Vié	1850-1380 av. J.-C.	"
AV11 ⁽¹⁴⁾	0	anonyme	?	"

(11) Groupe de 9 tumulus.
 (12) Nombre indéterminé de tumulus.

Commune/n° tumulus	État actuel	Fouilles	Datation	Bibliogr.
AV12 : nécropole de 50 tumulus, comprenant les n° 13 à 50. Ont été retrouvés les tumulus suivants : AV16, 17, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31	M	Piette, Sacaze	550-400 av. J.-C.	Coustures/Mohen, p.124-126, p. 293-296
TILHOUSE				
TIL1	P			Omnès, p. 146
TIL2	P			"
TIL3	P			"
TIL4	P			"
TIL5	P			"
TIL6	P			"
CAPVERN				
CAP1	B			Omnès, p. 58
CAP2	B			"
CAP3	M			"
CAP4	B			Coquerel, n° 69
CAP5	B			Omnès, p. 58
CAP6	P			"
CAP7	M			"
CAP8	0			"
CAP9	0			"
CAP10 : groupe de 4 tumulus	D	anonyme, vers 1890-1900	?	Id., p. 104
CAP11	0			Id., p. 58
CAP12	M			"
CAP13	0			"
CAP14	M			"
CAP15	M			"
MAUVEZIN				
MAU1	B			"
MAU2	0			"
LANNEMEZAN				
LAN1	P			Laverdure, Le tumulus
LAN2	0			"
LAN3	B			Omnès, p. 86
LAN4	P			"
LAN5	D			"
LAN6	B			"
LAN7	M			"
LAN8	M			inédit
LAN9	M	anonyme	?	Dupouey, p. 467-468
CAMPISTROUS				
CAMP1	M	Laverdure (sondage)	550-400 av. J.-C.	Mohen, p. 124, 126, 297
CAMP2	P			Omnès, p. 57
CAMP3	P			"
CAMP4	M			"
CAMP5	M			"
CAMP6	B			"
CAMP7	B			"
CAMP8	M			"
CAMP9	P			"
CAMP10	0			"
CAMP11	M			"
HOUYEDETS				
HOU1	D	Chaplain-Duparc		Omnès, p. 74
HOU2	M	Chaplain-Duparc		"
HOU3	M	Chaplain-Duparc		"
HOU4	P	Chaplain-Duparc		"
HOU5	P	Chaplain-Duparc		"
HOU6	D			"
HOU7	M	Chaplain-Duparc		"
HOU8, 9, 10	D	Chaplain-Duparc		"

(13) Nombre indéterminé de tumulus.
 (14) Groupe de tumulus, sans précision du nombre.

Commune/ n° tumulus	État actuel	Fouilles	Datation	Bibliogr.
HOU11	M			
HOU12	0			Abadie
HOU13 ¹⁹	D	Puyau, 1965		
HOU14	0			
BURG				
BUR1	0			inédit
BONREPOS				
BONR1	0			Ornès, p. 51
ARNÉ				
ARN1	M			
ARN2	P			
MONLEON-MAGNOAC				
MONL1	P	Larrouy, 1928		Id., p. 107.

Si les défrichements et la mise en culture consécutive ont contribué largement à l'altération⁽¹⁶⁾ et à la destruction des tumulus, des actions d'autre nature interviennent dans leur dégradation.

Les excavations pratiquées dans certains ter-
tres⁽¹⁷⁾ témoignent de la pratique de fouilles clandestines. D'autres tumulus sont endommagés par des aménagements intempestifs⁽¹⁸⁾, ou parce qu'ils sont traversés par des chemins d'exploitation⁽¹⁹⁾. L'environnement, industriel ou militaire, compromet à court terme la conservation de cinq tumulus⁽²⁰⁾.

Les conséquences des dégradations seront immédiatement perceptibles à la lecture du bilan chiffré suivant :

	Inventaire antérieur	1994
St-Paul	0	1
St-Laurent	0	3
Cantaous	0	0
Pinas	10	1
Escala	0	1
La Barthe	nbre ind.	0
Izaux	4	7
Labastide	nbre ind.	0

- (15) Groupe de tumulus, sans précision du nombre.
 (16) Les tumulus n° 1 et 2 à Arné (inscrits à l'Inventaire supplémentaire des MH), n° 4 et 5 à Houeydets, n° 4 à Izaux, n° 1 et 3 à Tilhouse (inscrits à l'Inventaire supplémentaire des MH), n° 2 et 7 à Capvern et n° 5 à Avezac ont perdu de 0,30 à 0,60 m de hauteur entre la prospection menée par P. Laverdure et celle de 1994.
 (17) A Campistrous, le n° 8, à Saint-Laurent, le n° 1, à Avezac, les n° 27, 30 et 32.
 (18) Capvern, n° 7, Lannemezan, n° 8.
 (19) Saint-Laurent, n° 3, Lannemezan, n° 7 (inscrit à l'Inventaire supplémentaire des MH), Avezac, n° 9, etc.
 (20) Lannemezan : n° 1, 2, 3, 4. Le n° 2 (ISMH) à Avezac jouxte

	Inventaire antérieur	1994
Avezac	60	22 (dont 1 inédit)
Tilhouse	6	6
Capvern	15	10
Mauvezin	2	1
Lannemezan	8	7 (dont 1 inédit)
Lagrange	0	0
Lutilhous	0	0
Campistrous	11	10
Houeydets	14	6
Castelbajac	0	0
Burg	1	0
Bonrepos	1	0
Galez	0	0
Clarens	0	0
Uglas	0	0
Réjaumont	0	0
Arné	2	2
Bazordan	0	0
Monléon	1	1
Total	135	79 (dont 10 inédits)

51 % des tumulus du plateau de Lannemezan ont disparu depuis le précédent recensement⁽²¹⁾. Si ces résultats n'atteignent pas le bilan accablant constaté à l'issue de la prospection menée sur le plateau de Ger en 1993, il faut le mettre à l'actif de P. Laverdure, dont le travail avait suscité la protection de quelques tumulus.

A la suite des destructions, on attirera l'attention sur le très mauvais état de conservation de nombreuses sépultures⁽²²⁾. 16 tumulus, dont la levée de terre est parfois à peine visible, sont appelés à disparaître très rapidement en raison de leur situation en zone cultivée⁽²³⁾.

Dégradations et disparitions de tumulus ont évidemment des répercussions extrêmement dommageables en matière scientifique. En effet, peu de tumulus ont fait l'objet de fouilles. Dans le cas contraire, ces dernières ont été conduites le plus

un bassin de décantation de produits chimiques.

- (21) Il ne faut cependant pas les considérer comme systématiquement détruits. L'absence de la levée de terre n'exclut pas une conservation partielle.
 (22) N° 1 et 3 à Saint-Laurent, n° 2 à Pinas, n° 5, 6, 7 à Izaux, n° 6, 7, 16, 17, 19, 27 à Avezac, n° 1 à Tilhouse (ISMH), n° 3, 7, 12, 14, 15 à Capvern, n° 1, 2, 7 (ISMH), 8, 9 à Lannemezan, n° 4, 5, 8 et 11 à Campistrous, et tous ceux de Houeydets et d'Arné.
 (23) N° 1 à Escala, n° 2 à Pinas, n° 3 à Saint-Laurent, n° 5 et 6 à Izaux, n° 15 à Capvern, n° 9 à Lannemezan, n° 5, 7, 16, 21 et 23 à Avezac, n° 4 et 5 à Campistrous, n° à Arné (ISMH), n° 1 à Monléon.

souvent à la fin du XIXème siècle, par des chercheurs de compétence inégale et qui ont rarement consigné, voire jamais communiqué, les résultats obtenus. L'étude du matériel anciennement mis au jour effectuée par J.P. Mohen conclut, pour certains tumulus⁽²⁴⁾, à une datation du Ier Age du Fer. Mais les principales informations (organisation interne des sépultures, rites et pratiques funéraires) sont irrémédiablement perdues pour les tumulus détruits.

Conclusion

La connaissance scientifique des tumulus reste partielle. Les recherches archéologiques ont été peu nombreuses jusqu'à aujourd'hui, et, de surcroît, les travaux n'ont pas toujours été menés avec la rigueur scientifique nécessaire. Si les recherches de E. Piette, de E. Pothier, de R. Coquerel et récemment la fouille de sauvetage du tumulus A64 d'Ibos ont permis de mettre en évidence la variété et l'organisation des structures internes de certaines sépultures du plateau de Ger, ces données manquent pour la quasi-totalité des tumulus du plateau de Lannemezan. Les tumulus nous renseignent évidemment sur les pratiques funéraires en usage du Néolithique Final au 2ème Age du Fer, notamment sur l'architecture funéraire -ou son absence-, sur la réutilisation de certains tertres comme lieu de sépulture à différentes périodes⁽²⁵⁾. Ils ouvrent également des perspectives de recherches sur la culture matérielle et les courants d'échanges à partir de l'étude du mobilier⁽²⁶⁾. La protection de ces vestiges, dont la compréhension se précisera à la lumière de nouvelles études, est par conséquent une priorité.

Le bilan des prospections de 1993 et de 1994 requiert la mise en oeuvre de deux types d'action, en fonction de l'urgence et de l'importance des dégradations : des mesures conservatoires pour la majorité

des sépultures, des fouilles archéologiques de sauvetage pour les tumulus dont le mauvais état de conservation exclut la pertinence d'une protection.

Bibliographie

Plateau de Ger

Blanc C., Mangnez J.J., Riune-Lacabe S. - 1989 - "Tumulus d'Ibos (plateau de Ger, Hautes-Pyrénées) et tumulus de Pau, comparaison des rites funéraires", *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, 9, p. 62-69

Compte-rendu de séances, *Bulletin de la Société Archéologique des Hautes-Pyrénées*, 82, 1933, p. 62-63

Coquerel R. - 1962 - "Etude d'un tumulus à Séron (Hautes-Pyrénées)", *Bulletin de la Société Méridionale de Spéléologie et de Préhistoire*, 9, p. 17-24

Coquerel R. - 1963 - "Inventaire des tumuli du plateau de Ger - I - commune de Bartrès", *Ogam*, 86, 87, XV-2, 3, p. 173-184 (= Coquerel, a)

Coquerel R. - 1963 - "Inventaire des tumuli du plateau de Ger - II - Poueyferré, Loubajac, Barlest, Lamarque-Pontacq (Hautes-Pyrénées)", *Ogam*, 88, 89, XV-4, 5, p. 303-312 (= Coquerel, b)

Coquerel R. - 1963 - "Etude du tumulus de Tugayé V, fouilles d'octobre", *Ogam*, XVI, 1964, p. 15-24

Coquerel R. - 1963 - "Les tumuli du plateau de Ger (Hautes-Pyrénées) et leur signification culturelle", *Ogam*, 86

Coquerel R. - 1964 - "Inventaire et étude des tumuli du plateau de Ger, rapport de prospection des tumuli d'Ossun", supplément *Ogam*

- Toulouse Le Mirail, 1993, p. 121.
 (26) Voir, du même auteur : "Etude des vestiges de l'Age du Fer du plateau de Ger", Mémoire de DEA, Sciences de l'Antiquité, Université Toulouse Le Mirail, 1994, p. 172

- (24) Pinas, n° 1, Houeydets, n° 1 à 10, Campistrous, n° 1, Avezac, n° 13 à 50.
 (25) Voir le travail de J.M. Escudé-Quillet : "Etude des vestiges de l'Age du Fer et chronotopographie du tumulus A64I d'Ibos", TER d'histoire de l'art et d'archéologie, Université

Coquerel R. - 1964 - "Le tumulus de Tugayé V, commune de Luquet", *Bulletin de la Société Méridionale de Spéléologie et de Préhistoire*, 11, p. 11-16

Coquerel R. - 1965 - "Prospection et fouille des tumuli du plateau de Ger, campagne 1964-1965 : Azereix, Bartrès, Ossun, Ibos", *Ogam*, XVII, p. 17-60 (= Coquerel, c)

Coquerel R. - 1965 - "Addition et correction au rapport de prospection des tumuli d'Ossun", *Ogam*, XVII, p. 231-234

Coquerel R. - 1966 - "Etude des tumuli, Lamarque-Pontacq A1, LP F15 et LP F16. Plateau de Ger (Hautes-Pyrénées)", *Ogam*, XVIII-5, 6, p. 419-432 (= Coquerel, d)

Fabre G. - 1951 - "Inventaire des découvertes Protohistoriques", Thèse

Fabre G. - 1983 - "Autoroute A64, avant-projet environnement, Etude archéologique", Sceaotoroute, Pau (non publié).

Francez J. - 1933 - "Lou Palazoo et Lou Pujou de Las Tupios", *Revue des Hautes-Pyrénées*, 28, p. 116-123.

Francez J. - "Séron et Palazoo." *Préhistoire, trouvailles*, Séron, p. 23

Labrousse M. - 1962 - "Informations archéologiques : Séron", *Gallia*, XX, p. 598

Labrousse M. - 1964 - "Hautes-Pyrénées : Bartrès, Barlest, Lamarque-Pontacq, Luquet, Poueyferré", *Gallia*, XXII-2, p. 464-467

Labrousse M. - 1966 - "Hautes-Pyrénées : Bartrès, Ibos, Ossun", *Gallia*, XXIV-2, p. 442-445

Letrône L. - 1870 - "Note sur 98 tombelles découvertes en 1868 dans le département des Hautes-Pyrénées", *Bulletin de la Société Ramond*, p. 3-9

Mangnez J.J., Riune-Lacabe S. - 1986 - "Fouille de sauvetage d'un tumulus sur l'Autoroute A64 (Ibos, Hautes-Pyrénées)",

Archéologie des Pyrénées Occidentales, 6, p. 212-215

Mangnez J.J., Riune-Lacabe S. - 1987 - "Fouille de sauvetage du tumulus T A64-I", *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, 7

Mohen J.P. - 1976 - "Sépulture féminine et sépulture masculine du VIIème siècle avant J.-C. dans le tumulus J à Ibos", *Antiquités Nationales*, 7, p. 34-41

Mohen J.P. - 1980 - "L'Age du Fer en Aquitaine du VIIIème au IIIème siècle avant J.-C.", *Mémoire de la Société Préhistorique Française*, 14

Omnès J. - 1987 - "Préhistoire et Protohistoire des Hautes-Pyrénées", *Inventaire topo-bibliographique des origines au 1er Age du Fer*, Tarbes

Piette E. - 1881 - "Note sur les tumuli de Bartrès et d'Ossun", *Matériaux pour l'Histoire Primitive de l'Homme*, XVIIème année, p. 5-23

Pothier E., - 1892 - "Tumulus-dolmen de Marque-dessus", *Anthropologie*, III, p. 37-42

Pothier E. - 1879-1884 - "Les tumulus du plateau de Ger", 5 vol. (manuscrit)

Pothier E. - 1900 - "Les tumulus du plateau de Ger," Paris, Champion

Pothier E. - "Les tumuli de Tarbes, Hautes et Basses Pyrénées", *Matériaux*, 16, p. 209-215.

Plateau de Lannemezan

Abadie F. - 1885 - "Note sur les fouilles de deux tumulus du plateau de Lannemezan", *Bulletin de la Société de Borda*, p. 201-204

Barifouse B. - 1874 - "Etudes historiques sur le pays des Quatre Vallées", Imprimerie Abadie, Saint-Gaudens

Cartailhac - 1880 - "Inventaire des monuments mégalithiques de France", *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, III, p. 64-131.

Cassassoles F., - 1868 - "Topographie descriptive, pittoresque, historique et régionale du camp de Lannemezan et des environs", Tarbes

Coquerel R., - 1985 - "Protohistoire des Hautes-Pyrénées" (dactylogr.).

Coustures A. - 1985 - "Des urnes cinéraires de l'Age du Fer sur le plateau de Lannemezan", *Revue de Comminges*, XCVIII, 4ème trim., p. 3-13

Dejeanne J. - 1883 - "Iter ab aquis Tarbellicis Tolosam, note sur la partie de la voie comprise entre Dax (*Aquae Tarbellicae*) et Saint-Bertrand-de-Comminges (*Lugdunum Convenarum*)", dans *Congrès scientifique de Dax*, mai 1882, Société de Borda

Dupouey C. - 1858, 1859, 1860, 1861 - "Rapport sur les réponses faites au questionnaire archéologique", *Bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées*, 1 et 2, (1ère série : p. 19-53 ; 2ème série : p. 451-487)

Fabre G. - "Les Civilisations protohistoriques de l'Aquitaine du Sud-Ouest de la France", *Gallia*, 1, 1943, 4, 1946

Fabre G. - 1952 - "Les Civilisations protohistoriques de l'Aquitaine, suivi du répertoire des découvertes protohistoriques faites dans les départements des Landes, Basses et Hautes-Pyrénées", Paris

Fabre G. - 1951 - "Inventaire des découvertes protohistoriques", thèse

Fabre L.A. - 1898 - "Les landes de Lannemezan, leur origine, leur évolution, leur avenir", *Revue de Comminges*, XIII., 4ème trim., p. 257-265

Fourcade J. - 1963 - "Quelques problèmes de l'archéologie préhistorique dans les régions de la Neste et de Lannemezan",

Revue de Comminges, LXXVI, 2ème et 3ème trim., p. 26-33

Joulin L. - 1912 - "Les sépultures des âges protohistoriques dans le Sud-Ouest de la France", *Revue archéologique*, XIX

Laverdure P. - 1969 - "La question de la forêt sur le Lannemezan", *Revue de Comminges*, 1er trim., LXXXII, p. 31-48 ; 2ème trim., p. 73-96 ; 3ème trim., p. 170-184

Laverdure P. - 1965 - "Le tumulus de Peyrehitte, Lannemezan (H.P.)", *Revue de Comminges*, p. 71-82

Laverdure P. - 1968 - "Les Tumulus du plateau de Lannemezan", *Notes générales d'inventaire et bibliographie*, Société académique, Tarbes

Laverdure P., Soutou A. - 1961 - "Vestiges d'un tumulus hallstattien de Campistrous (H.P.)", *Ogam*, XIII, 3, 4, p. 377-391

Lizop R. - 1931 - "Le Comminges et le Couserans avant la domination romaine"

Mohen J.P. - 1980 - "L'Age du Fer en Aquitaine", *Mémoire de la Société Préhistorique Française*

Omnès J. - 1987 - "Préhistoire des Hautes-Pyrénées", Association G. Mauran et Société des Sept Vallées

Piette E., Sacaze J. - 1878 - "Les monuments de la montagne d'Espiaud (Pyrénées)", *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, p. 246-259

Piette E., Sacaze J. - 1899 - "Les Tertres funéraires d'Avezac-Prat (H.P.)", Paris., 26 p.

Piette E., Sacaze J. - 1879 - "Les tumulus d'Avezac-Prat, Hautes-Pyrénées", *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, p. 499-518

Pothier - 1900 - "Les Tumulus du plateau de Ger", Champion, Paris

Rousseau - 1929 - "Inventaire descriptif des gisements et des monuments préhistoriques des Hautes-Pyrénées", *Revue des Hautes-Pyrénées*

Sacaze J. - 1887 - "Recueil de linguistique et de toponymie des Pyrénées", XIII, Toulouse

Sarramon A. - 1954 - "Les Quatre Vallées : Aure, Barousse, Neste, Magnoac (Essai historique)"

Vié R. - 1985 - "Hautes-Pyrénées : chronique des fouil-

les", *Archéologie des Pyrénées occidentales*, 5, p. 135-136

Vié R. - 1986 - "Première datation absolue d'un tumulus du plateau de Lannemezan (Hautes-Pyrénées)", *Archéologie des Pyrénées occidentales*, 6, p. 221

Vié R. - 1987 - "Le tumulus Puyo Arredoun d'Avezac-Prat (plateau de Lannemezan, H.P.)", *Archéologie des Pyrénées occidentales*, 7, p. 29-40)

DECOUVERTES ISOLEES

- **Commune** : Molere, quartier Estampe (IGN)
- **Circonstances** : Prospection
- **Inventeur** : François Arrouy
- **Contexte archéologique** : Proximité de Capvern assimilé parfois à la station antique d'AQUAE CONVENARUM de l'itinéraire d'Antonin
- **Référence** : Rosapelly N. - 1921 - "Vestiges gallo-romains à Capvern", *Revue des Hautes Pyrénées*, p. 121-134
- **Description** : Fragment de tegula, premier vestige antique signalé dans la commune
- **Epoque** : Gallo-romaine

François Arrouy

- **Commune** : Tarbes
- **Circonstances** : Déblais provenant de la fouille archéologique de la place de Verdun et déposés à la décharge de Bours
- **Inventeur** : M. Gomez
- **Contexte archéologique** : Canal antique du Haut-Empire abandonné au début du II^e siècle et dépotoir. Les remblais contenaient de nombreux fragments de céramique antique⁽¹⁾
- **Référence** : R.I.C. Lyon n° 5 - Cohen : Type Constantin 1er n° 64 ; Constantin 1er, n° 251
- **Description** :
1) Pièce de monnaie : Follis réduit de Cons-

tantin 1er ou de ses fils frappé à Lyon en 340.
Droit : fruste, buste impérial à droite
Revers : (GLOR-IA) EXERC-ITUS. Deux soldats face à face tenant chacun une haste de la main gauche et s'appuyant sur un bouclier ; entre eux une enseigne militaire portant le labarum (étendard impérial sur lequel Constantin fit mettre une croix et le monogramme de Jésus-Christ).
Module : 14/15 - **Axe des coins** : 12 h -
Poids : 0,32 g - **Atelier** : Lyon

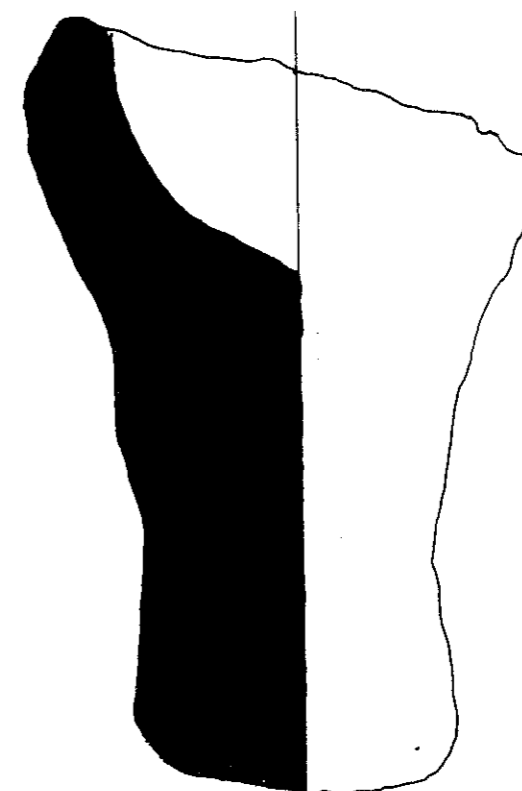
2) Fragment de monnaie totalement fruste.

Sylvain Doussau et Robert Vié

- **Commune** : Betpouy, au cimetière, lieu-dit Sainte-Marie (hameau)
- **Circonstances** :
Prospection avec R. Coquerel en 1979
- **Inventeur** : Robert Vié
- **Référence** :
Lejosne L.A. - 1992 - "Dictionnaire topographique du département des Hautes-Pyrénées, publié par A. Aymard, Pau
- **Description** : Fragment de tegula dans le mur du cimetière, premier vestige antique signalé dans la commune.
- **Epoque** : Gallo-romaine
- **Remarque** : La présence d'un habitat antique au cimetière (où existait une église selon le cadastre de 1812) conduit à penser qu'il y a eu transfert d'habitat au Moyen-Age puisque le village actuel



1



2

0 1 2 3 cm

(1) Etude du contexte et du mobilier : Las gens de Tarbes, la vie quotidienne à Tarbes du Moyen-Age à la Renaissance, Catalogue d'exposition, p. 23-30, Aureilhan, 1994

FIG. 1 - Revers du Follis réduit de Constantin au "GLORIA EXERCITUR" (cliché : S. DOUSSEAU).

FIG. 2 - Pied d'amphore de CIEUTAT.

occupe un site de hauteur autour d'une belle motte castrale.

Robert Vié

- **Commune** : Talazac, quartier du village, à l'Est de l'église
- **Circonstances** : Travaux dans la cour de la ferme
- **Inventeur** : M. Brune, ancien maire de la commune
- **Contexte archéologique** : Tessons d'amphores, de poteries communes antiques et de tuiles à rebord sur le territoire communal
- **Référence** : Coquerel R. - 1977 - "Traces de l'occupation gallo-romaine dans les Hautes-Pyrénées", Tarbes C.D.D.P.
- **Description** : Pièce de monnaie : sesterce totalement frustré (identification M. Labrousse)
- **Epoque** : Ier-IIème siècles
- **Conservation** : Dépôt archéologique Tarbes

Robert Vié

- **Commune** : Andrest, lieu-dit Crabaro
- **Circonstances** : Prospection ancienne, dans les années 70
- **Inventeurs** : Jacques Duret et Robert Nougué-Dessus
- **Contexte historique** : Village disparu signalé en

1272 (livre vert de Bénac) qui s'appelait Troignan ou Trougnan. Une église paroissiale y est signalée en 1342.

- **Références** :
 - Balencie G. - 1910 - "Le livre vert de Bénac", Tarbes.
 - Berthe M. - 1970 - "Le comté de Bigorre, un milieu rural au bas Moyen-Age", Paris
- **Description** :
 - Pied d'amphore
 - Tessons de poterie bicolore médiévale
 - Fragments de poterie rouge tardive
 - Morceau d'assiette vernissée à vernis vert pomme
- **Epoque** :
 - IVème siècle (pied d'amphore)
 - XIIIème?-XVIIème siècles (tessons)
- **Conservation** : Collection Coquerel (pied d'amphore) et dépôt archéologique Tarbes

Robert Vié et Robert Nougué-Dessus

- **Commune** : Trie, quartier du Padouen, à l'Est du bourg
- **Circonstances** : Prospection
- **Inventeur** : Madame Gilberte Doly
- **Contexte archéologique** : Premier vestige antique répertorié dans cette commune
- **Description** : Fragment de tegula
- **Epoque** : Gallo-romaine

Robert Vié

- **Commune** : Collongues
- **Circonstances** : Travaux de construction d'une maison
- **Inventeur** : Guy Doussau
- **Contexte archéologique** : Premiers vestiges antiques signalés dans cette commune
- **Description** :
 - Tessons d'amphores
 - Fragments de tegulae
 - Meule à main
- **Epoque** : Gallo-romaine ; la meule est d'époque indéterminée
- **Conservation** : Chez l'inventeur

Sylvain Doussau et Robert Vié

- **Commune** : Caixon, lieu-dit Villenave au Nord de la commune
- **Circonstances** : Fouille clandestine d'une ancienne chapelle, en 1983
- **Inventeurs** : Sylvain Doussau et Robert Vié
- **Contexte historique** : Le toponyme villenave indique une fondation médiévale tardive (XIIème ou XIIIème siècles)
- **Référence** : Lejosne L.A. - 1992 - "Dictionnaire topographique du département des Hautes-Pyrénées", publié par A. Aymard
- **Description** :
 - Fragment de tegula
 - Tessons de poterie commune antique
 - Morceaux de céramique blanche du Moyen-Age (Xème-XIIème siècle ?)

- **Epoque** : Gallo-romaine et médiévale
- **Conservation** : Dépôt archéologique de Tarbes

Sylvain Doussau et Robert Vié

- **Commune** : Montoussé, quartier de Nouilhan (hameau, ancienne paroisse)
- **Circonstances** : Prospection
- **Inventeurs** : François Arrouy et Robert Vié
- **Contexte archéologique** : Oppidum protohistorique, autels votifs et fragment d'auge funéraire d'époque gallo-romaine. Une chapelle fut construite en 1856 pour perpétuer une chapelle antérieure attestée dès 1387 et objet d'une dévotion mariale au XVIIIème siècle
- **Référence** : Recroix X. - 1988 - "Récits d'apparitions mariales dans les Pyrénées centrales", *Rev. du Comminges*, II, pp. 189-204
- **Description** : Fragment de poterie rouge commune tournée à dégraissant sableux fin, découvert à proximité de la chapelle

- **Epoque** : Gallo-romaine
- **Conservation** : Dépôt archéologique, Tarbes

François Arrouy et Robert Vié

- **Commune** : Saint-Paul-de-Neste, cimetière (St-Michel)
- **Circonstances** : Prospection
- **Inventeur** : François Arrouy

- **Contexte historique** : Le village actuel est situé sur un éperon détaché de la haute terrasse de la rive droite de la Neste. La chapelle rurale de Saint-Michel aujourd'hui détruite était située dans le cimetière, au fond de la vallée.
- **Référence** : L.A. Lejosne - Dictionnaire topographique... (opus cité). (L'auteur signale une légende concernant ce lieu).

- **Description** :
 - Fragments de tegulae
 - Morceaux d'imbrices
 - Tessons de poterie commune rouge

- **Epoque** : Gallo-romaine
- **Conservation** : Dépôt archéologique Tarbes

François Arrouy et Robert Vié

- **Commune** : Aurensan, rive droite de l'Adour
- **Circonstances** : Travaux de pose de câble électrique dans une tranchée, il y a une dizaine d'années
- **Inventeur** : Jean Sabathié
- **Contexte archéologique** : Des vestiges antiques ont été trouvés au Nord du village, sur la rive opposée
- **Référence** :
 - Vié R. - 1989 - "Fragments d'amphores à Aurensan", *Archéol. des Pyr. Occ.*, Tome 9, p. 127
 - R.I.C., Arles n° 78, Cohen : Constance II n° 293
- **Description** : Monnaie antique, minimus de

Constance II frappé en 347-348 à Arles (Cf. Fig. I, cliché S. Doussau).
Droit : Fruste ; buste de Constance II à droite
Revers : (VICT) ORIA (E DD AVGG Q NN). Deux Victoires face à face tenant chacune une couronne et une palme
Module : II/127 - Axe des coins : 12 h - Atelier : Arles - Poids : 1,06 g

- **Conservation** : Chez l'inventeur

Sylvain Doussau et Jean Sabathié

- **Commune** : Cieutat, quartier La Lannette
- **Circonstances** : Travaux agricoles
- **Inventeur** : Madame Murraté vers 1982
- **Contexte archéologique** : Premier vestige antique inventorié dans cette commune dont le nom a déterminé bien des auteurs célèbres à en faire le chef-lieu de la civitas des Bigerriones ou des Onobrisates.
- **Référence** : J.F. Le Nail, J.F. Soulet - 1981 - "Bigorre et Quatre Vallées", SNERD, Pau, p. 697 (Bibliographie)
- **Description** : Pied d'amphore de couleur brun rose portant plusieurs traces de choc de charrue ; la pâte est dure, très cuite avec un dégraissant sableux fin, type Pascual I ou Dressel 2/4 possible mais non certain (Fig. II). Ø max : 11,95 cm. Ø du fond : 6,8 cm. Le fond de la panse est ombiliqué.
- **Epoque** : Gallo-romaine
- **Conservation** : Chez l'inventeur

Robert Vié